

- Thèse présentée pour obtenir le grade
de Docteur de l'Université de Strasbourg
- Discipline : Sociologie
Guillaume Christen

L'entrée de l'environnement dans le « champ » des pratiques agricoles

Traduction, relocalisation des dispositifs de lutte contre l'érosion des sols en
Alsace

- Soutenue publiquement
Le 14 Septembre 2011
- Membres du jury

Directeur de thèse	Maurice Blanc, Professeur émérite, Université de Strasbourg
Codirecteur de thèse	Maurice Wintz, Maître de Conférences, Université de Strasbourg
Rapporteur interne	Josiane Stoessel-Ritz, Maître de Conférences HDR, Université de Haute Alsace
Rapporteurs externes	Jean-Paul Billaud, Directeur de recherches, CNRS, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense Nicole Mathieu, Directrice de recherches émérite, CNRS, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense Marc Mormont, Professeur, Université de Liège

*« Il s'agit de se comprendre soi-même, pour prendre conscience, que le monde est matière
à saisir »
(Louis, Aragon)*

*« L'individu est le produit d'une histoire, dont il cherche à devenir le sujet »
(Vincent, de Gaulejac)*

Remerciements

La rédaction des remerciements, est l'occasion de se retourner sur cinq années de thèse et de me souvenir des personnes qui m'ont encouragé tout au long de ce travail. Ces personnes ont cru en mon travail et l'ont nourri par leurs échanges, discussions et soutiens.

Je voudrais remercier mon directeur de thèse, Maurice Blanc, qui m'a laissé conduire ce travail avec beaucoup de liberté tout en me guidant par ses conseils, son aide, ses apports. Je souhaiterais remercier chaleureusement mon codirecteur, Maurice Wintz, pour son investissement tout au long de ces cinq années de thèse. L'aboutissement de cette thèse a été possible grâce à ton implication pour son financement, mais aussi à ton soutien dans les moments de doute. Tu as su me donner le goût de la recherche et depuis le Deug tu m'as encouragé à poursuivre mes travaux sur l'agriculture. J'espère que ce travail reflète la richesse des connaissances que tu as su me transmettre et les discussions que nous avons pu avoir ensemble.

Je remercie aussi Jean-Paul Billaud, Nicole Mathieu, Marc Mormont et Josiane Stoessel-Ritz pour avoir accepté de participer à mon jury de thèse. Je vous suis reconnaissant d'avoir consacré du temps à une lecture critique de mon travail.

Cette thèse n'aurait pas vu le jour sans Gerihco. Ce travail s'intègre au sein d'un groupe de recherche pluridisciplinaire Gerihco (Gestion des Risques et Histoire des Coulées Boueuses) coordonné par Anne Rozan. Je remercie chaleureusement tous les membres de ce groupe (Anne Rozan, Anne-Véronique Auzet, Romain Armand, Carine Heitz, Sandrine Glatron, Rémi Koller, Sandrine Spaeter-Leohrer). Nos échanges interdisciplinaires ont créé des passerelles entre géographie, sociologie, économie et agronomie qui ont nourri mes réflexions tout au long de ces années. Anne Rozan et Anne Véronique Auzet, un grand merci pour votre investissement dans l'aboutissement du projet Gerihco 2. Depuis, la maîtrise vous m'avez soutenu et vous avez cru en la pertinence d'un travail sociologique. Je voulais aussi remercier Rémi Koller, pour nos échanges et ses conseils précieux et Monsieur Batt de la

Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin pour son aide dans la prise de contact des agriculteurs. Un grand merci aux agriculteurs qui ont accepté de me rencontrer et qui m'ont consacré de leur temps, après la traite du matin ou entre deux labours.

Je remercie tous mes collègues chercheurs et doctorants du CRESS (Centre de Recherche et d'Etude en Sciences Sociales), pour nos discussions et ces échanges passionnants. Je remercie chaleureusement Jean-Yves Causer, tu as toujours été là pour me soutenir depuis la première année de Deug. Je pense aussi à Stéphane Cartier pour ses conseils avisés et si efficaces. Et aussi, une pensée toute particulière pour Bernard De Getter. Je n'oublie pas Jean-Pierre Journée, professeur de sciences économiques et sociales au lycée de Thann, qui m'a donné le goût de la sociologie.

J'en profite aussi pour remercier le personnel de l'UFR des Sciences Sociales et tout particulièrement Dominique de la bibliothèque, pour ses conseils précieux en matière de lecture.

Je remercie mes amis, Mathieu pour ton soutien et tes relectures, mais aussi Pierre-Henri, courage la soutenance approche pour toi aussi ! Joël, pour nos conversations sans fin qui alimentent ma réflexion quotidienne. Anaïs, pour nos échanges et pour m'avoir fait rire durant ces longs mois de rédaction, merci ! Paty, un grand merci pour tes relectures!

Stéphanie, merci pour ton soutien et ton réconfort, notamment lors des dernières semaines de rédaction, les plus dures.

Je remercie très chaleureusement mes parents, Jean-Maurice et Marie-Adèle, pour votre soutien durant toutes ces années. Je n'oublie pas ma sœur, Carole, je ne saurais comment te remercier pour nos échanges, tes encouragements et ton écoute. Toi et Sylvain, vous pratiquez une « autre agriculture », symboliquement, c'est déjà un acte de résistance au quotidien.

Je remercie encore toutes celles et ceux que j'oublie et qui m'ont accompagné dans l'aboutissement de ce travail.

Sommaire

Remerciements	4
Introduction générale	10
Partie 1. Des cadres théoriques divers pour alimenter notre problématique	23
Chapitre 1. Rendre compte de l'action entrain de se faire	25
1.1. Une approche sociologique du risque : La gestion du risque érosif à partir du point de vue de l'agriculteur	25
1.2. Un double cadrage théorique articulé autour des théories de la pratique et des sociologies de l'environnement	31
1.3. Les dispositions : Principe d'interprétation et d'explication et de compréhension des pratiques	40
1.4. Plurisocialisation et variation des pratiques	51
Chapitre 2. L'étude des pratiques agricoles : Prise en charge théorique des actions réciproques entre pratiques et milieux	60
2.1. Du constructivisme à la traduction	62
2.2. La nécessité de dépasser le constructivisme en Sciences Sociales pour l'étude des relations société-nature	74
2.3. Une sociologie de l'environnement articulant une théorie de la pratique et une dynamique des milieux	90
Chapitre 3. Mise en problématique : L'érosion des sols, un problème sociologique ...	96
3.1. L'entrée des dispositifs dans un système de pratiques	97
3.2. Vers une mise en problématique	100
3.3. Hypothèses de recherche	105

Partie 2. Les effets des facteurs externes et internes au monde agricole dans les dynamiques d'appropriation des dispositifs	112
Chapitre 4. Méthodologie : Les concepts sont des outils d'investigation du monde social.....	113
4.1. La construction de l'échantillon : La délimitation de la population étudiée	113
4.2. Outils et recueil des matériaux empiriques	134
4.3. Des concepts aux outils d'investigation ou les concepts comme des outils théoriques	155
Chapitre 5. Les conditions sociales de réception des dispositifs environnementaux..	164
5.1. L'élevage : Un facteur déterminant dans la construction de la relation de médiance	164
5.2. L'importance des modes d'identification comme frein ou levier ?	200
Chapitre 6. Le rapport aux dispositifs de lutte contre l'érosion des sols.....	215
6.1. Le labour : La sonde du sol pour l'agriculteur	216
6.2. Le poids des canaux de diffusion des dispositifs : Un levier à l'acceptation ?	232
Chapitre 7. Les élèves : Des traducteurs des nouvelles normes ?	249
7.1. Les élèves en formation : caractérisés par une socialisation contradictoire	250
7.2. Les élèves : Des traducteurs ?	267
Partie 3. Discussion : Apports et limites des résultats	276
Chapitre 8. Le rapport pratique à la nature : Retour et avancées.....	277
8.1. Pour le sociologue : Comment circonscrire les manières de penser et d'agir sur le vivant ..	279
8.2. Le rapport au vivant : Peut-il être saisi sous une forme dispositionnelle ?	282
8.3 Les apports « inattendus » des pensées constructivistes	289
Chapitre 9. Entre changements et permanence ?	297
9.1. Les effets contradictoires de la « nature produite ».....	299
9.2. Le cas des céréaliers : le labour, le dernier noyau dur d'une « nature produite » ?	306
9.3. Les « clapets anti-retour » ou la permanence des pratiques ?	309
9.4. Les dynamiques d'appropriation entre les dispositifs et les dispositions des agriculteurs....	316

Chapitre 10. Le statut social de l'innovation : quelles modalités de diffusion ?	322
10.1. L'efficience des dispositifs internes à la profession face à la demande sociale d'environnement. Vers une technologie verte ?	323
10. 2. Le cheminement d'une innovation dans un contexte agricole contemporain.	335
Conclusion générale	345
Références bibliographiques	358
Liste des abréviations	371
Liste des annexes et des figures	372

Introduction générale

Depuis les Années 2000, les phénomènes de coulées d'eaux boueuses d'origine agricole sont devenus récurrents en Alsace à la période du printemps, où les sols sont peu ou pas couverts. Ils concernent les collines limoneuses du Nord et du Sud de la région et mettent en cause la pratique maïsicole implantée sur des bassins versants. Les conséquences ne sont pas des moindres et s'échelonnent sur des plans et des degrés différents. En dehors du traumatisme subi par les populations, les coûts pour les particuliers et les communes s'avèrent importants, comme le prouvent les dossiers de demande de catastrophe naturelle (figure 6). Le coût est aussi territorial et patrimonial pour les agriculteurs qui perdent leur capital sol. Dans un espace rural, désormais socialement différencié, le coût est aussi social, car l'agriculteur doit faire face aux regards quelques-fois stigmatisant des *épiruraux*¹ (Wintz, 2009). Ainsi, la question va au-delà des seuls phénomènes d'érosion. Elle interroge non seulement la place des agriculteurs dans la société, mais aussi leur relation au milieu et à leurs pratiques professionnelles. En questionnant la pratique maïsicole, l'érosion des sols interroge également un modèle agricole, érigé comme symbole de réussite sociale et professionnelle.

Dans le Bas-Rhin, plus de 37%² de la surface agricole utile du département sont occupés par la pratique maïsicole, soit 73 000³ hectares de la SAU (Surface agricole utile), faisant de la plaine d'Alsace un paysage de quasi monoculture (figure 2). Le paysage est ici un révélateur des réalisations sociales à titre particulier, mais ce sont toutes les organisations, formes et valeurs d'une société qui s'y noient, s'y incarnent. C'est voir qu'à lui seul le paysage cristallise, ou mieux, *précipite* certains des principes dominants d'une époque,

¹ L'auteur appelle « épiruraux » des groupes sociaux définis en fonction de leur relation écologique à l'espace. Ainsi les « épiruraux » sont ceux qui habitent soit dans cet espace, soit à l'extérieur, et qui n'ont pas une relation immédiate, économique) à celui-ci, mais qui n'en exercent pas moins une influence sur son mode de gestion, soit de l'intérieur de la société locale, soit de l'extérieur. Plutôt que de vivre dans un milieu, ils vivent dans l'image qu'ils se font de leur environnement.

² Ces données chiffrées sont issues du site : WWW.agreste.agriculture.gouv.fr/region_5/alsace_132/index.html

³ Le maïs représente dans le département du Bas-Rhin, plus de 73 000 hectares sur 197 000 hectares de SAU au total.

comme les manières de produire de consommer l'espace physique, les schèmes de représentation et de perception.

La répartition de cette culture reste inégale dans le département et se centre en zone particulière de plaine, mais également sur les collines limoneuses, comme le Kochersberg ou celles proches de Brumath. Le Nord du département est lui orienté vers des systèmes bovins laits, en raison de contraintes pédoclimatiques fortes, notamment des zones humides empêchant le retournement des terres et l'implantation des grandes cultures. En raison d'une *dépendance organique* (Bourdieu, 1977) forte, cette région agricole s'est ainsi dirigée vers l'élevage laitier. Ce handicap, dans le cadre d'un processus de modernisation agricole, a été transformé en atout suite à la mise en place d'un acteur collectif à partir duquel une activité de lait biologique a permis de valoriser la production⁴ (Hellec & Blouet, 2011). Le piémont est lui marqué par la présence de la viticulture, et les zones de montagnes sont, elles, centrées vers l'élevage mais associées à une culture de transformation à la ferme.

Or, la répartition de ces régions agricoles ne relève pas des seules contraintes naturelles, mais du processus de modernisation agricole qui a contribué à les spécialiser et à les différencier. Pour le dire autrement, la mosaïque paysagère suit et retrace la recomposition du paysage agricole suite à l'intégration de l'agriculture paysanne dans *le marché des biens symboliques et économiques* (Bourdieu, 2002).

Au cours du 20ème siècle l'agriculture dans son ensemble et dans notre cas d'espèce l'agriculture alsacienne a connu des évolutions majeures qui se sont succédées en deux phases. Ces modifications structurelles ont autant transformé les pratiques que les schémas des pratiques. L'identité professionnelle, la relation que les agriculteurs entretiennent à leur environnement mais aussi celle qu'ils tissent avec la société globale ont été modifiées au cours de ce processus.

Comme le souligne Maurice Wintz (Wintz, 2011), le point de départ du mouvement de modernisation agricole s'est construit sur la société paysanne. Le modèle communautaire agricole qui impliquait un nombre important d'agriculteurs par village a servi de modèle social au processus de modernisation. Comme l'évoque également Jacques Rémy (Rémy, 2008), c'est l'unité familiale qui a servi de structure sociale et de levier à l'industrialisation

⁴ Nous nous référons aux travaux conduits par Florence Hellec et André Blouet, l'essor de l'élevage laitier en Alsace Bossue, (dir.), Van Dam D., & Streit M., « *L'agriculture bio en devenir : Le cas Alsacien* », 2011, Peter Lang.

de l'agriculture. Avant la seconde guerre mondiale, l'agriculture alsacienne se définissait par une activité de type polyculture élevage, essentiellement tournée vers l'autosubsistance. Très peu mécanisée, la prise de cette activité modifiait peu les écosystèmes à l'origine d'un paysage diversifié et non spécialisé.

Après la seconde guerre mondiale, les pouvoirs publics incitent le monde agricole à rentrer dans un processus de modernisation. Ce mouvement se traduit par l'intégration de l'agriculture dans la société industrielle et moderne, pour faire du métier d'agriculteur une pratique professionnelle experte et technique, dont le relais local s'est construit sur les organisations socioprofessionnelles. Comme l'a souligné Sylvain Maresca (Maresca, 1983), les organisations syndicales et particulièrement la JAC⁵ (Jeunesse Agricole Catholique) ont joué un rôle prépondérant. Le référentiel de *l'agriculteur entrepreneur technicien* (Muller, Faure & Gerbeaux, 1989), a été érigé comme modèle de réussite sociale et professionnelle. Afin d'appuyer sa diffusion, il a été présenté comme étant le seul moyen pour les agriculteurs de sortir de la marginalité sociale et de s'intégrer à la société industrielle. Ainsi, comme l'a montré Marcel Jollivet (Jollivet, 2009), les organisations socioprofessionnelles ont diffusé un discours social qui a habillé l'innovation technique afin de la rendre socialement acceptable. Ce discours s'est donc structuré autour du référentiel technicien comme symbole de la réussite sociale et professionnelle.

Cette intégration de la société paysanne au champ économique a modifié non seulement l'espace des pratiques et des représentations, mais également les rapports entre le monde agricole et la société. Dans les pratiques, cela s'est traduit par l'emploi de moyens exosomatiques⁶ de synthèse (engrais, intrants, phytosanitaires et hybridation des semences) permettant aux agriculteurs de s'affranchir -ou du moins partiellement en fonction des modes de production et plus particulièrement pour les suivi des grandes cultures- de la *contrainte naturelle* (Ritz-Stoessel, 1989). La technicisation des moyens de production, ou de la *prise*

⁵ Il s'agit de l'organisation professionnelle qui encadrait les jeunes agriculteurs et qui a contribué à formé les futurs cadres de la FNSEA. Il semble pertinent de rappeler que la FNSEA à ses débuts ne partageait pas, ou s'opposait au mouvement de modernisation de l'agriculture, dans la mesure où celui-ci amplifiait les inégalités entre agriculteurs et obligeait les plus petites exploitations à la cessation d'activité. C'est une fois que les jeunes formés par la JAC (Jeunesse Agricole Catholique) ont investi la FNSEA, que celle-ci a modifié ses visons et croyances pour diffuser et légitimer ce modèle.

⁶ Pour Georgescu-Roegen (1979) in Wintz M., *Un demi-siècle d'agriculture. De modèles en ruptures*, (dir.), Van Dam D., & Streit M., « *L'agriculture bio en devenir : Le cas Alsacien* », 2011, Peter Lang. C'est l'énergie externe à son propre corps que l'être humain mobilise pour agir sur son environnement.

écologique (Berque, 1994) de l'agriculteur sortent ainsi progressivement de la contrainte naturelle. La professionnalisation de l'élevage permet d'illustrer la modification des pratiques et des schémas des pratiques qu'implique ce processus. Il comprend une rationalisation des savoirs pratiques dans la relation au vivant animal ou végétal organisée selon un mode vertical. Comme l'indique Jean-Luc Mayard (Mayard, 2009), la filialisation de l'activité entraîne un morcellement des savoirs de l'éleveur. Ce n'est plus un savoir global ou entier que détient l'éleveur, mais il est désormais compartimenté en miette et détenu par les différents acteurs de la filière qui interviennent au cours du processus. Ainsi, chaque production est désormais construite sur un mode vertical, où en aval et en amont des acteurs des filières interviennent dans la définition des pratiques. La construction des pratiques professionnelles échappe ainsi à l'agriculteur, tant les savoirs sont morcelés entre les différents acteurs des réseaux de conseils et de démarcheurs. Pour la région agricole qui nous concerne, la modernisation en Alsace s'est construite et symbolisée autour d'une pratique culturelle, celle du maïs.

Le maïs n'est donc pas une culture neutre, mais apparaît comme un indicateur de l'histoire sociale et du processus de modernisation de l'agriculture alsacienne. La pratique maïsicole, comme l'avait déjà montré Josiane Ritz-Stoessel, est pétrie de valeurs sociales, d'énergie sociale, tant elle symbolise pour toute une génération d'agriculteurs la réussite sociale et l'intégration professionnelle. Elle incarne, d'une certaine manière, le passage du modèle paysan au modèle de l'agriculteur individualiste technicien. Elle marque -au sens d'un marqueur social- le processus de modernisation et organise la profession autour du modèle vertical et fortement filialisé décrit plus haut.

Parallèlement au mouvement de modernisation qui centre *l'identité de la profession agricole autour de la seule norme technique* (Christen, 2009), il émerge une dynamique contradictoire d'*écologisation* (Mélard, 2008) des pratiques qui œuvre en requalifiant le rural *comme de l'environnement à protéger*⁷ (Jollivet, 1997).

Le passage d'un *espace social clos* à un *espace social élargi* (Bourdieu, 2002) se traduit par un mouvement d'urbanisation physique qui sous tend une *urbanisation culturelle*, (Mormont, 1997). Le décloisonnement des espaces ruraux conduit ainsi à une diversification

⁷ Il s'agit d'un mouvement de recomposition de l'espace rural qui redéfinit le rural comme de l'environnement à protéger. Pour l'auteur cette dynamique émerge, alors que les agriculteurs sont encore pris dans une autre contradictoire, légitimant la modernisation agricole.

de ceux-ci et à une disjonction de la relation entre territoire et population. *Cet éclatement des points de vue*⁸ (Champagne, 2002) se traduit principalement par une remise en cause du monopole de la gestion de l'espace rural par la seule profession agricole qui en disposait d'un usage légitime centré autour des aspects technico-économiques.

Portée par des acteurs non agricoles, notamment par des *épiruraux* (Wintz, 2009), l'entrée des problèmes environnementaux questionne non seulement la seule fonction productive de l'agriculture mais aussi la délégation par la société globale de la gestion de l'espace rural à la seule profession agricole. Cette considération prend alors la forme d'une « demande sociale d'environnement » interrogeant la seule fonction productive de l'agriculture. Ce mouvement *d'écologisation* des pratiques se traduit par une nouvelle forme d'intégration de l'agriculture dans l'espace rural redéfinissant ainsi les fonctions productives à l'aune des fonctions écologiques et paysagères.

Or, ce mouvement s'opère, alors que la légitimité d'un *référentiel du métier centré sur la norme technique*⁹ (Muller, Faure & Gerbeaux, 1989), symbolise encore pour toute une génération la mobilité sociale comme étant la seule voie possible pour sortir de la marginalité sociale et accéder à la modernité. De ce fait, le modèle de réussite sociale se trouve à la fois « *symbolisé et réalisé* »¹⁰ (Dubois, Durand & Winking, 2005, P., 15), dans le *référentiel technicien/ingénieur* (Muller, Faure & Gerbeaux, 1989), et plus particulièrement dans notre cas d'espèce, à savoir en Alsace, dans la pratique maïsicole, « *culture bénéficiant*

⁸ Suite à l'élargissement de l'espace rural, le monde clos du village ne constitue plus une référence absolue et immuable conduisant à une restructuration des perceptions du monde social. Ainsi le village n'apparaît plus comme une entité autonome ayant son espace social spécifique ou le lieu « central et immuable, siège d'une hiérarchie elle aussi unique et immuable, n'est plus qu'un point quelconque dans un espace social plus vaste ». L'usage de l'espace rural centré autour des fonctions productives et agricoles allaient de soit. Avec l'arrivée de néo-ruraux, d'autres représentations et usages de l'espace (récréatifs et de loisirs) apparaissent.

⁹ Mouvement de modernisation agricole qui s'est constitué au lendemain de la seconde guerre mondiale, mais qui s'est légitimé-ancré- dans les consciences à partir des années 70.

¹⁰ L'approche du symbolique chez Pierre Bourdieu rompt avec une lecture substantive pour réhabiliter une approche adjectivale. Le symbolique n'a pas de réelle existence en dehors de sa réalisation, déclinaison dans le monde social ou, pour le dire autrement, le symbolique est le monde social. Le symbolique se réalise dans le monde social, sous la forme de pratiques, dans l'espace physique, passant du symbolique à l'objet symbolisé. Dans ce cas d'espèce, la réussite sociale se réalise dans l'accès au modèle céréalier (maïsiculture), culture symbolisant la mobilité sociale et l'intégration professionnelle. Ainsi peut-on estimer que la réussite sociale se trouve à la fois symbolisée et réalisée dans la pratique maïsicole. Réalisation et symbolisation se confondent, participent du même mouvement où l'un devient le support réciproque de l'autre.

*d'un haut crédit social*¹¹ (Ritz-Stoessel, 1989), car matérialisant l'accès au modèle céréalier.

La problématique qui nous concerne, celle de l'érosion des sols d'origine agricole en Alsace, s'inscrit au sein de ce contexte marqué par ces deux mouvements contradictoires. Comme indiqué plus haut, la région des collines limoneuses du Nord de l'Alsace mais aussi du Sud (la région du Sundgau) se sont spécialisées dans les grande cultures et notamment celle du maïs, reproduisant la tendance générale en Alsace. Ainsi les surfaces agricoles utiles dédiées aux cultures spéciales (choux, tabac, etc.) mais aussi les prairies ont été retournées en terres labourables et utilisées comme cultures de printemps. Situées sur des bassins versants, ces parcelles cultivées en maïs laissent les sols peu ou pas couverts lors des orages de printemps¹². C'est la combinaison de ces facteurs géographiques (la pente du bassin versant), agronomiques -une culture de printemps qui laisse les sols à nus¹³- et climatiques - de forts orages à la période où les sols sont peu couverts- qui sont à l'origine des coulées d'eaux boueuses.

La recherche, qui nous concerne, synthétise les enjeux contradictoires d'un espace rural désormais diversifié. Les conséquences écologiques mais aussi agronomiques fortes comme la perte du capital sol par les agriculteurs questionnent et interrogent le modèle dominant, caractérisé par une rationalisation des pratiques du vivant. La perte du sol, élément essentiel en agriculture, est-elle un élément déclencheur suffisant chez les agriculteurs pour susciter des doutes, des interrogations quant au modèle actuel, alors que la chimie permet de s'affranchir de ce support, notamment avec l'agriculture hors sol ? Parallèlement la demande sociale d'environnement questionne, elle aussi, ce modèle, au moment où la profession agricole lui accorde encore une légitimité et une valeur sociale.

Les coulées boueuses d'origine agricole suscitent des interrogations sociologiques qui vont bien au-delà de la gestion du seul risque érosif. Elles questionnent les relations entre le monde agricole et la société globale, entre l'agriculteur et son espace, tant physique que

¹¹ Effectivement, il s'agit d'une culture qui bénéficie d'une valeur sociale, tant elle représente l'accès au modèle céréalier, donc à la réussite sociale et à l'intégration professionnelle.

¹² Mais, nous reviendrons plus en détails sur les mécanismes et les causes des coulées d'eaux boueuses dans le Chapitre 1. Il faut savoir, que le maïs est une culture de printemps, qui à la période des orages de printemps ne couvre pas les sols. De plus son système racinaire linéaire est peu développé à cette époque et retient peu ou pas la terre.

¹³ Il faut savoir que le blé est une culture d'hiver qui protège les sols sur la période à risque. Mais, nous reviendrons sur l'importance et les enjeux de ces aspects, particulièrement dans le chapitre 4.

social, mais aussi son rapport à son identité professionnelle. Dès lors, que la coulée d'eau boueuse sort de la parcelle, elle entre en interaction et concerne aussitôt la société globale, devenant ainsi un problème social. L'érosion des sols impacte tant les agriculteurs (les émetteurs du risque) que d'autres acteurs, ce qui spécifie, selon Beck (Beck, 2001), le risque propre aux sociétés modernes. La demande sociale d'environnement, citée plus haut, se traduit dans une pression accrue des épistémologues sur la profession pour gérer le risque érosif et y apporter des solutions. Le mouvement d'écologisation des pratiques, quant à lui, prend la forme de dispositifs visant à lutter contre l'érosion des sols. C'est par ce biais, que nous analyserons l'entrée de l'environnement dans l'espace des pratiques.

Mais sans vouloir se limiter aux seuls risques érosifs et la manière d'y remédier, cette question joue également comme un indicateur privilégié des limites et des effets environnementaux d'un modèle agricole mono-productif. Elle interroge la capacité des agriculteurs à réviser leurs pratiques, mais aussi à questionner le modèle filialisé dans lequel ils sont intégrés. Ainsi le risque érosif n'interroge pas seulement la réception sociale des dispositifs de lutte contre l'érosion des sols, mais à partir des logiques de traduction et de relocalisation de ceux-ci, il soulève d'autres questions. Il concerne la relation des agriculteurs aux réseaux d'incitation technico-économiques qui structurent la profession en aval et en amont et participent à définir un référentiel professionnel. Les pratiques sont donc précipitées au cœur du questionnement car désormais révisées à l'aune d'un processus d'écologisation. La relation au milieu, mais aussi celle aux savoirs professionnels interviennent et participent à la réflexion. L'étude sur la gestion des coulées d'eaux boueuses, nous conduit à considérer tant les réseaux socioprofessionnels et de conseils qui structurent la profession, mais aussi de manière plus microscopique, les pratiques et le rapport des agriculteurs au milieu. Loin d'être une simple considération technique ou agronomique, c'est un questionnement sur l'identité professionnelle du métier qui est alors soulevé.

En synthèse, la problématique des coulées boueuses se situe au carrefour de ce double mouvement contradictoire (Jollivet, 1997) mentionné plus haut. Les effets environnementaux produits par ce système, interrogent l'efficacité et la durabilité de ce modèle au moment où la profession érige encore le référentiel technicien comme un mode d'identification légitime.

Pour le sociologue, le paysage de la recherche s'est lui aussi déplacé. Effectivement en cinquante ans, nous sommes passés d'une sociologie rurale à la gestion du vivant, où l'agriculture devient un nouvel objet de recherche pour le sociologue, mais désormais questionné par les nouvelles problématiques environnementales (Jollivet, 2009). La sociologie des années cinquante s'est attachée à saisir les effets sociaux d'une modernisation agricole et à circonscrire le cheminement des innovations techniques (Mendras, 1984). Or, l'enjeu s'est effectivement déplacé car la sociologie tente à présent de comprendre l'entrée de l'environnement dans l'espace des pratiques, agricoles, faisant *in fine* de l'agriculture et du monde agricole un nouvel enjeu de recherche. Les études ne se centrent plus sur les effets sociaux d'un déplacement de pratique redéfini autour d'un référentiel technicien, mais problématissent sociologiquement les freins à l'entrée des dispositifs environnementaux dans l'espace des pratiques agricoles. Il existe ainsi une homologie entre un déplacement de la recherche et une recomposition du paysage social de l'agriculture.

Pour ce faire, les outils théoriques développés tenteront de comprendre la manière dont l'environnement et plus spécifiquement les dispositifs de lutte contre l'érosion des sols entrent dans l'espace des pratiques agricoles. Le point de vue soutenu privilégiera l'étude des pratiques, en questionnant la manière dont les agriculteurs à l'échelle de leurs parcelles traduisent et mettent en place ces solutions.

Cette focale a ainsi pour ambition de rompre avec les approches plus macroscopiques - sans en ignorer leurs apports- pour se centrer sur le rapport des agriculteurs aux discours et aux dispositifs environnementaux. Ainsi, il s'agira de rendre compte du point de vue pratique de l'agriculteur face à la mise en place des solutions de lutte contre l'érosion des sols. L'on s'attachera à décrire et à comprendre les modalités sociales qui conditionnent leur réception, mais aussi leur mise en pratique à l'échelle de leur agrosystème. Pour le dire autrement, nous chercherons dans les facteurs sociaux internes et externes à la profession des freins et des leviers à une écologisation des pratiques et plus particulièrement à l'adhésion des agriculteurs aux solutions de lutte contre l'érosion des sols.

Comme nous l'exposerons tout au long de la partie I, mais plus particulièrement dans le chapitre 2, nous nous baserons sur une approche dispositionnelle pour rendre compte de la pratique des acteurs. Cette focale a pour ambition de restituer l'action à partir du point de vue pratique de l'acteur et d'en livrer les dispositions qui la construisent. En rupture avec l'approche de Pierre Bourdieu -sans occulter ses apports fondamentaux sur lesquels nous

reviendrons- jugée trop déterministe car accordant trop d'importance à la seule expérience première comme unique filtre d'interprétation et d'anticipation des situations, nous nous baserons sur une théorie de la pratique révisée par Bernard Lahire. Cette théorie de l'action a pour spécificité d'appréhender la pratique sous une démarche unitaire sans dissocier la pratique des schémas des pratiques, des manières de faire, des manières de voir. A partir de cette focale, nous appréhenderons la relation au milieu comme un ensemble de manières de voir, de penser, de se représenter mais aussi d'agir sur le vivant animal et végétal. De même, nous approcherons le rapport au travail comme une matrice socialisatrice au fondement d'aptitudes, d'attitudes, d'un savoir-être agriculteur qui s'exprime sous la forme d'une subjectivité socialisée. Comme toute disposition, elles possèdent une genèse que nous nous efforcerons d'examiner en décrivant leurs conditions sociales de formation et de construction. Pour ce faire, nous identifierons les matrices socialisatrices qui sont autant de contextes d'acquisition de nouvelles dispositions. Effectivement le choix d'un acteur pluriel présenté par Bernard Lahire (Lahire, 1998) aura toute son importance, dans la mesure où nous considérerons que l'acteur traverse une multitude de contextes sociaux, acquérant une pluralité de dispositions et de ressources qui peuvent s'avérer contradictoires, voir conflictuelles. Cette lecture appréhende les dispositions comme une ressource d'action, car l'acteur se situe entre permanence et changement. Cette capacité à saisir le déplacement social -dans le sens de changement de pratiques- nous a paru pertinente dans notre cas d'espèce. L'enjeu consiste à identifier les conditions sociales qui sont susceptibles de rendre possible un déplacement de pratique d'un référentiel du métier, centré sur la norme technique, à un nouveau redéfini autour des thématiques du développement durable. L'étude de ce déplacement social, nous amènera à interroger les modalités sociales qui précipitent l'agriculteur dans des dynamiques de changement et de transformation. Ainsi nous accorderons une importance toute particulière à l'examen des dispositions passées et présentes comme freins et leviers à la réception et à la traduction des dispositifs. Au regard de l'état des connaissances en sociologie de l'environnement, il nous a paru pertinent d'insister sur une entrée théorique qui considère l'héritage et notamment trente ans de modernisation agricole qui se sont sédimentées dans les rapports au métier, à l'identité professionnelle, au milieu, mais aussi à la société globale. La considération de cette histoire sociale prenant la forme de dispositions -savoir-être agriculteur, rapport pratique à la nature- nous a paru essentielle pour comprendre la manière dont l'environnement rentre -ou freine son entrée- dans l'espace social des pratiques et des représentations.

Bien que la théorie dispositionnelle nous ait paru adéquate pour identifier et décrire la pratique, celle-ci reste limitée pour la problématique qui nous concerne. Ce mouvement d'écologisation interroge non seulement les pratiques professionnelles, mais étudie la manière dont ces dispositifs environnementaux sont traduits et réappropriés par les agriculteurs. Il examine par ailleurs leur aptitude à remettre en cause le modèle dominant. Ces dynamiques réflexives de traduction, relocalisation de solutions ne peuvent être saisies par l'approche décrite plus haut. Pour ce faire, nous emprunterons les outils d'une sociologie de la traduction pour les comprendre et les identifier. Il ne s'agira pas de juxtaposer ces deux types d'approches, mais au contraire de les articuler pour voir comment les dispositions des agriculteurs conditionnent l'entrée des dispositifs, mais aussi leur traduction, relocalisation.

Ainsi, l'on questionnera la traduction des thématiques du développement durable et plus particulièrement des solutions de lutte contre l'érosion des sols à partir du point de vue pratique des agriculteurs. Nous verrons en quoi, les dispositions, mais surtout quelles dispositions freinent ou encouragent la réception des dispositifs mais aussi orientent la manière dont ils les traduisent à l'échelle de leur système de pratiques.

Nous examinerons leur entrée sous la forme de dynamiques d'appropriation entre les dispositions des agriculteurs et les dispositifs diffusés. A partir de cette interaction, nous identifierons les logiques de traduction, relocalisation mais aussi la production de solutions – d'*objets intermédiaires*- qui peuvent émerger du monde agricole.

Pour ce faire, les dispositions, ressources des agriculteurs seront examinées comme des facteurs internes ou externes au monde agricole. Comme facteurs internes, nous identifierons leur *relation de médiance* (Berque, 1994) mais aussi leur savoir-être agriculteur (une identité professionnelle centrée sur la norme technique). Comme facteurs externes, nous considérerons l'encadrement des agriculteurs par des réseaux techniques professionnels, mais aussi leur intégration dans des réseaux sociaux non agricoles. La déclinaison de facteurs externes nous semble essentielle. Bien que notre approche considère avec importance les pratiques des agriculteurs, il ne faut pas pour autant occulter le poids de l'encadrement vertical organisé en filière contribuant à définir les itinéraires techniques, la conduite des cultures, donc d'une certaine manière les pratiques et les schémas des pratiques des agriculteurs.

Ces éléments de problématique posés, nous avons décliné des hypothèses -qui seront explicitées plus en détails dans le chapitre 3- se référant aux facteurs internes et externes cités plus haut.

La première considère le mode de production de l'agrosystème comme un contexte de socialisation prépondérant au fondement d'une expérience première du milieu et du métier d'agriculteur. En fonction du mode de production et de la relation de travail qui en découlent, l'agriculteur va acquérir un rapport pratique à la nature et une représentation du métier prenant la forme d'un savoir-être agriculteur particulier. Cette hypothèse pose le mode de production comme une variable déterminante quant à l'acquisition d'une représentation du vivant et d'une identité professionnelle susceptible de contrarier ou d'encourager l'adhésion des agriculteurs à des nouveaux itinéraires techniques ou à des solutions proposées dans la gestion du risque érosif.

Puis, nous verrons en quoi le mode d'identification, autrement dit l'identité professionnelle peut constituer un frein important dans la redéfinition d'un référentiel autour du développement durable. Nous verrons si ce mode d'identification construit autour de la norme technique garantit toujours, du point de vue des agriculteurs, une réussite sociale et professionnelle. Ainsi, nous examinerons la logique de mobilité sociale associée au référentiel de l'agriculteur technicien qui fonctionne comme un filtre dans l'évaluation, l'appréciation des solutions et dispositifs diffusés. Il sera également question de l'homologie existante entre le rapport à la nature et la manière dont l'agriculteur se pense, représente son métier -l'identité professionnelle-. Plus les pratiques de l'agriculteur sortent de la contrainte naturelle (Ritz-Stoessel, 1989), plus son identité professionnelle est-elle perçue comme valorisée et valorisante ?

Soutenant l'idée d'un acteur pluriel, nous verrons si cette hypothèse est tangible concernant le monde agricole. Ses contextes de socialisation et de formation professionnelle sont-ils homogènes ou pluriels et quelles incidences ont-ils dans l'évolution et sur les possibilités de réviser, de changer ses pratiques ? Si d'autres contextes interviennent, les ressources, visions du monde acquises, sont-elles susceptibles d'inciter ou de constituer des leviers au changement ou d'impulser un mouvement de réflexivité ?

Concernant les facteurs externes, nous partirons de l'hypothèse d'une indifférenciation entre les réseaux de conseils techniques et ceux d'incitations économiques,

préconisateurs/démarcheurs (Salmona, 1994). Ainsi ces réseaux d'incitation technico-économiques qui structurent la profession sur un modèle vertical filialisé, transmettent non seulement des pratiques, mais aussi les schémas des pratiques (suivi, gestion des cultures). L'étude portera sur la connaissance des représentations transmises par les préconisateurs et leurs effets sur le mouvement d'écologisation des pratiques.

Nous aborderons également, les dispositifs environnementaux diffusés par la Chambre Départementale d'Agriculture -notamment ceux de lutte contre l'érosion-. Nous analyserons le cheminement des innovations dans un contexte agricole marqué par un modèle individualiste technicien, en nous efforçant de comparer les dispositifs qui empruntent des canaux descendants et verticaux, et d'autres caractérisés par un processus d'accompagnement participatif. A cet effet, nous verrons si ces solutions sont traduites ou plutôt *transcodées* dans un langage scientifique et technicien pour être finalement compartimentées (Mormont, 2008) dans des connaissances expertes.

Enfin, l'agriculteur n'étant pas isolé du restant de la société -mais au contraire on constate une entrée croissante de la société globale dans le monde agricole- nous verrons en quoi la fréquentation de réseaux sociaux non agricoles familiarise l'agriculteur à une demande sociale d'environnement.

Les réponses à ces hypothèses, formulées à partir de la problématique posée plus haut, se construiront et s'organiseront dans les trois parties qui suivent. La première s'efforcera à resituer le contexte caractérisant l'agriculture régionale marquée par la valeur sociale accordée à la culture du maïs (chap. 1). Elle s'efforcera à présenter l'enjeu et la problématique de cette recherche s'articulant autour de la traduction des dispositifs environnementaux à partir du point de vue pratique des agriculteurs. Pour ce faire, nous reviendrons (chap. 2 & 3) sur le point de vue ou plutôt les points de vues théoriques mobilisés afin de construire l'objet de recherche. Sa spécificité est de se situer à la frontière des relations entre pratiques sociales et milieux -entre société/nature-, ce qui nous a conduit à emprunter différents outils théoriques se référant à la fois à des approches constructivistes et d'autres dépassant ces présupposés. A cet effet, l'on s'efforcera d'articuler des outils d'investigation associant une théorie de la pratique (Lahire, 1998) à ceux de la médiance (Berque, 1994) ou encore ceux se référant aux états de nature (Moscovici, 1968) afin d'appréhender les actions réciproques entre pratiques sociales et milieux physiques.

La deuxième partie s'attachera à présenter l'analyse des matériaux empiriques, après avoir exposé la méthodologie mise en place (Chap. 4). Nous reviendrons sur les conditions sociales de formation et de construction du rapport pratique à la nature et du savoir-être agriculteur (Chap. 5). Nous considérerons leurs effets sur les dynamiques d'appropriation des dispositifs et solutions proposés dans la lutte contre l'érosion des sols. Puis, nous reviendrons plus en détails (Chap.6) sur un dispositif particulier, à savoir les techniques de culture sans labour (TCsL), présentées et avancées comme étant la solution pour lutter contre l'érosion à sa source. Afin de connaître les modalités sociales freinant son entrée dans l'espace des pratiques agricoles, nous le comparerons à un autre dispositif -l'assolement concerté- qui lui suscite la confiance des agriculteurs. Nous comparerons leurs modalités de mise en œuvre, mais aussi leurs canaux de diffusion, ce qui nous aidera à comprendre la différence de réception et donc de circonscrire les facteurs sociaux susceptibles de faire leviers ou freins.

Enfin, dans la dernière et troisième partie, nous examinerons plus en détails l'homologie existante entre les pratiques sociales sur le vivant et l'identité professionnelle (Chap. 9). Nous essaierons de montrer, comment se met en œuvre un processus de « clapets anti-retour » qui se construit autour des logiques de mobilité sociale et de sortie de la contrainte naturelle. Nous verrons comment les « clapets anti-retour » maintiennent et garantissent la cohérence sociotechnique des pratiques, assurant la sortie de la contrainte naturelle des pratiques professionnelles et *in fine* la légitimité accordée à un modèle agricole. Puis, dans un deuxième temps, nous interrogerons (Chap. 10) les conditions sociales de diffusion d'une innovation (les TCsl) en testant notamment la théorie de Mendras (Mendras, 1984) de « diffusion en tâche d'huile ». L'enjeu de ce chapitre consistera à décrire les nouvelles modalités sociales de cheminement d'une innovation, marquées par une rupture avec le modèle vertical descendant.

Cette recherche a permis de considérer la trajectoire sociale de l'agriculteur et son héritage comme des leviers explicatifs de son rapport aux discours environnementaux. Tout en refusant une lecture déterministe, cette étude a observé les dispositions des acteurs comme des ressources d'action dans les dynamiques d'appropriation et de traduction des dispositifs.

Partie I

Des cadres théoriques divers pour alimenter notre problématique

Cette partie présente le cadre théorique de cette recherche. L'agriculture et plus particulièrement l'entrée de l'environnement dans l'espace des pratiques agricoles, comme objet d'étude, se trouvent à l'interface de la société et des milieux. Cette caractéristique demande au sociologue de sortir des seules approches constructivistes afin d'identifier et de décrire les pratiques sociales de la nature. Admettre que la nature existe en dehors des représentations et des construits sociaux, ne revient pas à ignorer le premier dessein du sociologue, à savoir celui de rendre compte des manières de voir, de penser et d'agir sur le vivant et d'étudier les conditions sociales de formation et de construction de ces pratiques.

Ainsi, le cadre théorique proposé s'articulera autour d'une théorie de la pratique afin de rendre compte des pratiques sociales du vivant, mais en y associant d'autres approches innovantes en sociologie de l'environnement qui tenteront de matérialiser les actions réciproques entre pratiques et milieux.

Ce que cette recherche propose, c'est avant tout un regard particulier posé sur la question qui nous concerne comme un point de vue théorique parmi d'autres. Ainsi, nous sommes avant tout conscients des limites inhérentes au choix d'une entrée paradigmatique (ou de plusieurs entrées paradigmatiques) qui limite la construction de l'objet de recherche et restreint l'espace des possibles théoriques et la manière de l'investiguer.

Le sociologue en travaillant sur son objet d'étude « *opère une construction sociale d'une construction sociale* » (Bourdieu, 2001). Dans ce contexte, la sociologie demande une vigilance épistémologique accrue -par rapport aux autres sciences- car le sociologue, sujet de l'objectivation, entretient une tension particulière entre lui et son objet de recherche dans la mesure où il en fait partie intégrante.

Lorsqu'on parle de scientificité en sociologie, l'enjeu est de savoir à quel niveau on place le degré de scientificité. Dans cette perspective, il est alors question de dépasser le rêve positiviste d'une parfaite innocence épistémologique ou encore celui d'une neutralité axiologique du chercheur où l'échelle de valeur du savant n'interviendrait pas dans l'appréciation du phénomène. Quand on parle de degré de scientificité, il s'agit de poser *les conditions d'une connaissance critique des limites de la connaissance* (Bouveresse, 2004) pour s'efforcer de montrer la logique de l'erreur. Comme le suggère Pierre Bourdieu « *la différence n'est pas entre une science qui opère une construction ou pas, mais entre celle qui le fait sans le savoir et celle le sachant, essaie de limiter et d'en contrôler ses effets* » (Bourdieu, 1998). Ainsi une science de ses présupposés, qui trouve ses « outils privilégiés dans la sociologie de la connaissance »¹⁴, permet de limiter au mieux les effets de nos déterminations dans la construction de notre objet.

Comme, nous le verrons par la suite, dans le chapitre méthodologie (Chap. 4), la distance sociale existante entre le monde agricole et celui de la recherche -celui de l'enquêteur- a nécessité un tel travail, en adoptant un point de vue sur son propre point de vue. Ce travail de réflexivité a permis de déconstruire les représentations et les prénotions propres au sens commun sur le monde agricole, pour éviter de les (ré)investir lors de situation d'entretien. Considérant les codes de l'entendement utilisés pour déchiffrer le monde social, comme le produit du monde social, l'enjeu consistait à les contrôler -du moins, le mieux possible-, afin d'en réduire leurs effets lors du travail de terrain.

Afin de conduire ce travail « d'objectivation du sujet de l'objectivation » (Bourdieu, 2001), ce qu'il s'agit d'analyser ce n'est pas tant le sociologue lui-même, mais l'environnement social qui a fait le sociologue, mais aussi et surtout la trajectoire qui l'a mené à la sociologie et à son objet de recherche. Cette sociologie « appliquée au sociologue » tend à révéler et à limiter au mieux son rapport subjectif à l'objet de recherche sans forcément l'inhiber.

¹⁴ Gaston Bachelard, *Le rationalisme appliqué*, Presses Universitaires de France

Chapitre 1

Rendre compte de l'action entrain de se faire

1.1. Une approche sociologique du risque : La gestion du risque érosif à partir du point de vue des agriculteurs

La région Alsace est marquée par l'importance de la monoculture de maïs et une tendance continentale du climat qui se traduit notamment par de violents orages au printemps, à la période des semis où les sols sont peu ou pas couverts¹⁵(Armand, 2008). Ainsi c'est la combinaison de ces trois éléments (monoculture sur des bassins versants, faible peuplement végétatif des parcelles et épisodes d'orages violents) qui semble à l'origine des coulées boueuses dans le Nord et du sud de la région. L'étude qui nous intéresse ici concerne des phénomènes survenus sur différents bassins versants des communes du Bas-Rhin en Mai 2003, en Juin 2007 et en Juin 2008 (figures 4 et 5), et plus récemment en Mai 2009¹⁶. L'objet de notre démarche consiste à interroger plus en détail la mise en place de dispositifs environnementaux autour de la gestion de l'érosion des sols et leurs conséquences en Alsace. Au-delà du seul risque érosif, cette recherche s'attachera à appréhender d'une manière plus générale le rapport des agriculteurs aux nouveaux discours environnementaux. Cette étude pose également la question du retour de l'agriculture comme nouvel enjeu de recherche pour le sociologue.

¹⁵ Le Maïs est une culture de printemps où les semis se font fin Avril, début Mai. Lors des épisodes orageux de Mai, Juin la plante, tout juste sortie de terre, est encore composée d'un système racinaire linéaire qui retient peu ou pas la terre. De même l'absence d'un couvert végétal laisse les sols à nus face aux pluies d'orage. Ces parcelles, caractérisées par un faible peuplement végétatif, se situent également sur des collines ou plus exactement sur des bassins versants. C'est la combinaison de ces facteurs qui cause les phénomènes de coulées d'eaux boueuses dans les villages enquêtés.

¹⁶ Les problèmes de coulées d'eaux boueuses sont récurrents en Alsace, où plusieurs communes sont touchées chaque année par ces phénomènes liés aux activités humaines et plus particulièrement dans notre cas d'espèce à la monoculture de maïs (ces phénomènes peuvent également survenir sur des parcelles de vignes). Les secteurs concernés sont le Piémont Vosgien, occupé en priorité par le vignoble, et les secteurs de collines limoneuses (Outre-Forêt, Kochersberg, Sundgau). Dans le cas de notre étude, le choix des communes s'est principalement focalisé sur les communes du Kochersberg. Mais nous reviendrons sur ces aspects méthodologiques et plus particulièrement sur la constitution de l'échantillon à enquêter (le choix des communes).

1.1.1. Le retour de la question agricole par l'environnement

Les problématiques du développement durable se traduisent sous la forme de dispositifs réglementaires¹⁷ complexes, reposant sur un *stock de savoirs scientifiques et techniques* (Lascoumes, 1994). Ces cadres de normalisation des pratiques s'appuient le plus souvent sur une représentation spécialisée de l'environnement, excluant les acteurs dont les pratiques sont en marge de celles institutionnalisées et référées. Ce hiatus pourrait expliquer la défiance des agriculteurs à l'égard d'un système que l'on pourrait qualifier d'expert - ou de spécialiste, produisant une distinction entre une nature « ordinaire » ou *trajectée* (Berque, 1994) c'est-à-dire utilisée comme ressource dans le sens de Berque¹⁸ et une nature experte, normalisée, légitime comprise dans les dispositifs. La requalification de l'environnement s'appuie ainsi sur *une représentation experte des ressources concernées*¹⁹ (Christen & Piquette, 2011), mobilisant *in fine* des savoirs et des compétences de spécialistes.

Ce mouvement de «renaturalisation»²⁰ (Mormont, 1997) de l'espace rural, réinterroge les pratiques et les représentations professionnelles fortement ancrées dans les consciences. C'est à partir de cette entrée que l'agriculture «redevient»²¹ un nouvel enjeu de recherche pour la sociologie. Les nouveaux questionnements environnementaux redonnent ainsi une valeur scientifique à la «question agricole»²² en étudiant la façon dont ces dispositifs questionnent le projet mono-productif centré sur les seules normes technico-économiques. Ce mouvement *d'écologisation* (Mélard, 2008) interroge non seulement les pratiques professionnelles, mais étudie la manière dont ces dispositifs environnementaux sont traduits et réappropriés par les agriculteurs. Il examine par ailleurs leur aptitude à remettre en cause le modèle dominant.

¹⁷ Comme la directive cadre sur l'eau ou encore la directive nitrate qui à compter de l'assolement 2010 obligera les agriculteurs à laisser une couverture végétale (moutarde) sur leurs parcelles lorsque les sols sont pas ou peu couverts.

¹⁸ Une nature travaillée ou utilisée comme ressource.

¹⁹ Sol, nappe phréatique.

²⁰ Mouvement qui se définit par une remise en question du monopole de la gestion de l'espace rural par la seule profession agricole.

²¹ Dans le sens où elle fût un objet de recherche exercé par les sociologues lors de la modernisation agricole, en étudiant la manière dont la société agraire fut précipitée dans un mouvement d'industrialisation- de modernisation.

²² Dans le sens où les nouveaux enjeux environnementaux réinstaurent l'agriculture comme un objet de recherche innovant. Le monde agricole ou les pratiques agricoles sont désormais interrogés et réinvestis à l'aune des ces nouvelles problématiques.

La révision de leurs pratiques à l'aune des nouvelles préoccupations environnementales constitue ainsi un nouvel objet de recherche pour la sociologie. L'enjeu réside dans l'étude des conditions sociales qui rendent possible ce déplacement social d'un référentiel du métier centré sur la norme technique à un nouveau redéfini autour des thématiques du développement durable. L'étude de ce déplacement social, nous amène donc à interroger les modalités sociales qui favorisent les changements de conduite de cultures, d'itinéraires techniques. Elle examine également la façon dont ces dispositifs sont perçus et traduits par les agriculteurs et comment des solutions *-objets intermédiaires-* peuvent émerger du monde agricole.

1.1.2. L'entrée de l'environnement à partir du point de vue pratique de l'agriculteur à l'échelle de sa parcelle

Dans ce contexte *d'écologisation* (Mélard, 2008) des pratiques, la présente recherche a pour dessein *d'expliquer et de comprendre*²³ (Bourdieu, 1998), les attitudes et comportements des agriculteurs par rapport aux risques de coulées boueuses.

Le point de vue proposé s'articulera autour de la notion *d'écologisation des pratiques* étudiant la manière dont l'environnement entre en société. Pour notre cas d'espèce, il s'agira d'appréhender la façon dont le monde agricole intègre puis traduit les nouveaux questionnements environnementaux et plus particulièrement les discours et dispositifs visant à lutter contre l'érosion des sols. L'on questionnera la traduction des thématiques du développement durable à partir du point de vue pratique des agriculteurs.

Effectivement l'agriculteur doit faire face à une situation, en l'occurrence celle de l'entrée de l'environnement dans l'espace de ses pratiques qui se caractérise par l'adoption de nouveaux dispositifs, tels des itinéraires techniques ou des modes de production alternatifs. Dans cette perspective l'objet de notre recherche en sociologie de l'environnement consiste à rendre compte de l'attitude de l'agriculteur face au risque érosif et aux dispositifs envisagés. A savoir, restituer l'action à partir du point de vue pratique de l'agriculteur qui est occupé et préoccupé par l'application des nouvelles mesures agroenvironnementales sur son agro système. Pour ce faire, la focale choisie interrogera les pratiques et plus particulièrement la

²³ Comme nous le précisons par après, nous appréhenderons la pratique sous une démarche unitaire. L'approche en termes de dispositions ou de subjectivité socialisée nous amènera à dépasser la dichotomie entre explication et compréhension afin de restituer les pratiques des individus.

façon dont les agriculteurs à l'échelle de leurs parcelles perçoivent et traduisent ces nouveaux dispositifs dans leur travail quotidien.

C'est ainsi replacer ces nouvelles mesures quelques fois coercitives dans leur contexte social immédiat, à savoir dans le « monde vécu » de l'agriculteur caractérisé par l'espace de ses pratiques²⁴. L'on interrogera la précipitation de ces dispositifs dans des contextes locaux au sein de dynamiques sociales qui vont s'opposer ou traduire ces mêmes mesures en produisant de nouvelles normes. Cette entrée se veut ainsi en rupture avec des approches plus traditionnelles se focalisant davantage sur l'étude des institutions, des valeurs (représentations de la nature) et des intérêts des acteurs organisés. En rupture avec des approches descendantes, ce travail proposera d'étudier la manière dont les dispositifs peuvent être réappropriés par les agriculteurs, mais aussi d'identifier la production de nouvelles connaissances telles des initiatives locales ou des *objets intermédiaires* (Mélard, 2008).

Pour ce faire l'étude partira du point de vue pratique de l'agriculteur qui, à l'échelle de sa parcelle, doit faire face à la problématique d'érosion des sols et plus généralement aux risques environnementaux. Il s'agira de restituer leurs usages pratiques du terrain où les agriculteurs sont non seulement occupés et préoccupés par les problèmes d'érosion des sols -et la mise en place des dispositifs- mais aussi par leur considération par le restant de la société. Pris dans une présence active et préoccupée au monde social, l'agriculteur doit faire face à des problèmes et leurs mises en exergues par la société globale. Le travail sociologique consistera donc à rendre compte de l'action entrain de se faire à partir du point de vue de l'agriculteur en restituant l'outillage mental avec lequel il pense et agit face à la situation de risque.

Or, ces mesures ne rentrent pas dans un contexte neutre, mais dans un espace social caractérisé par ses pratiques, ses représentations de la nature et du métier d'agriculteur. Il sera ainsi question d'identifier les conditions et modalités sociales qui freinent ou qui encouragent l'adhésion et la réception²⁵ des nouveaux discours environnementaux. A savoir quels sont les facteurs sociaux internes et externes au monde agricole qui modèrent ou incitent l'entrée de l'environnement au sein de ce groupe social ? L'examen de ces conditions sociales se réalisera par l'analyse des pratiques et des représentations dans lesquelles les dispositifs et les discours environnementaux sont précipités

²⁴ Pratiques dictées par l'urgence des situations et le fonctionnement quotidien d'une exploitation.

²⁵ Il sera question d'identifier les modalités sociales qui conditionnent la réception et l'adhésion aux nouveaux discours environnementaux. L'acteur qui réceptionne n'est pas neutre, il est caractérisé par des représentations, des savoir-faire et des savoir-être, des expériences qu'il mobilise pour apprécier et appréhender les dispositifs et les discours émis.

Synthèse

Il s'agira de rendre compte du point de vue pratique des agriculteurs qui à l'échelle de leurs parcelles sont préoccupés par la mise en place de nouveaux dispositifs environnementaux. Etudier l'entrée de l'environnement dans l'espace des pratiques agricoles, revient à restituer la ou les manières dont les agriculteurs refusent, adhèrent, traduisent les dispositifs proposés. C'est identifier les conditions ou propriétés sociales qui construisent l'attitude et les pratiques des agriculteurs face à ce mouvement d'écologisation. C'est à partir de cet apriori que sera déployée une sociologie de l'environnement centrée sur une théorie de la pratique. Elle tentera de prendre comme point d'analyse le rapport pratique de l'agriculteur face à ces dispositifs environnementaux. Plutôt que de se limiter à la seule étude des procédures, négociations et configurations d'acteurs qui déterminent les modalités de la transposition à l'échelle de territoires délimités, il s'agit de voir comment, au niveau de la parcelle et de la profession agricole, les dispositifs inhérents à la lutte contre l'érosion des sols -et plus généralement aux mesures agroenvironnementales- sont physiquement traduits par les agriculteurs. Par cette entrée, nous souhaitons prendre le point de vue de l'agriculteur afin de rendre compte de ce qu'il pense et de ce qu'il fait face à la mise en place de mesures agroenvironnementales. L'entrée proposée s'efforcera donc de comprendre comment leur action est-elle socialement construite et quels sont les facteurs sociaux internes et externes au monde agricole susceptibles de conditionner la réception et la traduction des dispositifs ?

Dans la mesure où notre objet de recherche examine la question des relations entre pratiques professionnelles et leurs impacts sur le milieu, sa construction s'efforcera d'articuler ces deux dimensions. L'on posera dans la partie ci-après ce double cadrage théorique qui tentera d'examiner les pratiques et leurs prises sur le milieu dans leurs actions réciproques. L'analyse ne se limitera pas à la seule étude du social qui agit et modifie le milieu, mais comment le milieu -milieu souvent préalablement modifié- agit également sur les pratiques sociales. Cette seconde entrée ne se situe pas à la marge, tant notre objet est en interaction constante avec des dynamiques physiques. La principale spécificité de notre population étudiée, c'est d'être -encore- en prise réelle avec le vivant. Ainsi notre entrée théorique ne pourra faire l'économie de concepts qui étudient les relations réciproques entre pratiques et milieux. Mais avant de retourner sur le double cadrage théorique que nécessite notre objet de

recherche, il peut paraître pertinent de revenir sur la définition et l'usage des concepts mêmes en sociologie.

1.2. Un double cadrage théorique articulé autour des théories de la pratique et des sociologies de l'environnement

1.2.1. Le choix paradigmatique et ses limites

« C'est bien le point de vue qui crée l'objet et il vaut mieux toujours expliciter le point de vue de connaissance qu'on engage dans les enquêtes empiriques »²⁶.

«Les concepts voyagent»

La pensée paradigmatique et les outils théoriques qui s'y rattachent, construisent l'objet de recherche et orientent la manière d'en appréhender la complexité. L'objet est ainsi construit par le point de vue théorique qui en guide la compréhension. Comme l'entrée paradigmatique acquiert un poids prépondérant dans la démarche sociologique, il paraît nécessaire de poser et de conscientiser les limites de celle(s) choisie(s).

Il convient de revenir sur le caractère non exhaustif d'un point de vue théorique quant à sa capacité à appréhender la complexité du monde social. Au regard de l'espace des possibles théoriques en sociologie, il convient d'admettre que le choix d'une focale particulière opère irrémédiablement une simplification et une réduction de la réalité observée. Comme le souligne Anthony Giddens, un choix théorique tel qu'il soit, simplifie la réalité en caractérisant et soulignant certains aspects, facteurs au détriment d'autres. Dans notre cas d'espèce, le parti pris qui consiste à développer une théorie de la pratique -sous un angle dispositionnel- permettra de souligner l'importance des pluri-socialisations passées et présentes comme modalités sociales à l'origine des pratiques observées, mais ce au détriment d'autres tout aussi pertinents, accordant davantage d'importance à la signification que donne l'individu à ses actions. De ce fait il semble approprié de conscientiser les limites théoriques et empiriques opérées par le choix d'une entrée qui en orientant la construction de l'objet autour d'un corpus d'outils en réduit sa complexité. L'objet est ainsi construit, construction qui doit faire l'objet d'un contrôle réflexif, à savoir une réflexion sur les conditions sociales de cette construction. Mais, avant de revenir sur la justification de notre choix théorique il convient de

²⁶ Bernard Lahire, 2002, *Portraits sociologiques, dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan P., 34.

questionner le statut même de la théorie et du concept comme outils d'investigation du monde social.

a. Les concepts : des outils qui se construisent dans le mouvement même de la recherche

Notre parti pris considérera les concepts comme de *véritables outils, instruments de connaissance, d'investigation et d'interprétation du monde social*²⁷ (Dubois, Durand & Winkin, 2005), préférant ainsi la dénomination suivante « *d'outils théoriques* ». Cette entrée inscrit l'élaboration des notions dans un processus lent et long, dans une démarche progressive et ce tout en évitant -ou du moins en essayant d'éviter- l'erreur d'une pensée « *théoriste* » et « *pure* »²⁸ (Champagne & Christin, 2004), qui esquivent toute confrontation avec les matériaux empiriques. Ainsi, c'est dans le mouvement même de la recherche que les outils théoriques s'élaborent, se construisent, dans un aller-retour rétroactif entre conceptualisation, investigation (recueil de matériaux empiriques) et interprétation.

Cette vision du travail scientifique lie indissociablement les réflexions théoriques et les matériaux empiriques, dénonçant les concepts théoriques vides et formels ainsi que les questions scolastiques abstraites qui *n'existeraient que dans le ciel des idées pures*²⁹ (Champagne & Christin, 2004). Ce point de vue épistémologique soutient l'idée selon laquelle les concepts n'ont aucune valeur en soi et pour soi, mais acquièrent un sens que dans leur confrontation avec le monde social, dans leur capacité à interroger, à investiguer le rapport pratique au monde. Le parti pris de la dénomination « *d'outils théorique* » rompt ainsi avec une vision scolastique³⁰ qui dissocierait la recherche en deux mouvements distincts, à savoir celui de conceptualisation et celui d'investigation. Les concepts acquièrent alors une valeur scientifique que dans leur confrontation avec le monde social, cessant de fonctionner en hypostase par et pour eux-mêmes, de manière autonome et désocialisée. Comme le formule Bernard Lahire (Lahire, 2005, P., 64)

²⁷ Nous préférons la dénomination d'outils théoriques qui conçoit les concepts comme une véritable boîte à outils.

²⁸ C'est rompre avec l'affirmation de l'existence de théories qui existeraient dans une autonomie absolue de l'esprit.

²⁹ Cette conception vient rompre avec une approche plus substantive des concepts. C'est affirmer que toute chose se comprend non par elle-même mais en relation avec les autres. C'est soutenir qu'ils existent que relationnellement ou en les confrontant au monde social. Ils n'existent pas pour eux-mêmes.

³⁰ Rompre avec le mythe de la philosophie qui présente les concepts comme l'affirmation autoritaire d'une autonomie absolue de l'esprit.

« Les concepts sociologiques sont des mots qui n'ont aucune valeur, ou force scientifique en soi et pour soi (purement théorique), mais qui ne valent que dans leur rencontre, leur confrontation avec le monde social et finalement, dans leur capacité à capter et à organiser des éléments du monde social ».

Le point de vue développé tentera de s'affranchir d'un usage cadencé des théories déployées³¹ et ce en évitant de les enfermer *dans un discours clos une fois pour toute qu'il suffirait d'appliquer à des objets divers à la manière d'un logiciel universel* (Lahire, 2005). Ces outils sont alors précipités dans un processus, une dynamique, les confrontant au monde social. Ces instruments sont donc à la fois des outils d'investigation du monde social, mais se retrouvent également confrontés aux usages pratiques du terrain donc, reformulés, redéfinis à l'aune de ceux-ci. Dans cette perspective les outils se déconstruisent et se reconstruisent dans un processus réflexif entre investigation et construction théorique, où l'un est le support réciproque de l'autre.

Cette focale vient rompre avec une approche *orthodoxique des concepts*, où le terrain et les matériaux empiriques seraient réduits à l'état de preuve pour légitimer une théorie du monde social ou des concepts déjà formulés en les enfermant dans des *formules toutes faites* (Champagne & Christin, 2004). Plus qu'une simple preuve empirique, la confrontation avec les matériaux empiriques précipite les outils dans un processus de reformulation, où investigation et conceptualisation se construisent dans un même mouvement. Dans cette perspective, les notions n'existent pas en tant que telles, mais acquièrent un contenu et un contenant seulement dans leur interaction avec le monde social. Les usages pratiques du terrain ne sont donc pas réduits à la seule preuve empirique mais possèdent un réel agissement en participant à l'élaboration d'une théorie du monde social. Ainsi l'énergie scientifique d'un concept existe que dans sa capacité à rendre compte et à interpréter les pratiques des acteurs qui pris dans un rapport pratique au monde, pensent et agissent sur celui-ci. La valeur d'une interprétation théorique se définit ainsi par sa capacité à rendre raison du monde social, à en

³¹ Il sera question de rompre avec une vision trop orthodoxe des concepts et des théories déjà formulés. Il ne s'agira pas d'appliquer des systèmes de pensée, mais d'utiliser les concepts comme une boîte à outils pour investiguer le monde social. Confrontés aux réalités empiriques du terrain, ils seront reformulés, retravaillés et repensés. Le but n'est donc pas de légitimer des notions déjà existantes mais de les réutiliser en vue de les repenser, de les invalider ou de les réajuster aux nouveaux enjeux du terrain.

comprendre sa complexité tout en admettant ses limites inhérentes à ses aprioris épistémologiques et théoriques.

Au regard de la spécificité de notre objet de recherche articulant les relations réciproques entre société-nature, le point de vue proposé s'échafaudera autour d'une double entrée conceptuelle associant une théorie de la pratique à une théorie du milieu. Mais avant de présenter cette double entrée théorique, il est intéressant de revenir sur les caractéristiques de notre objet de recherche à l'origine de ce double cadrage théorique.

1.2.2. Les pratiques agricoles comme objet d'étude : un double cadrage théorique. Pourquoi ?

La construction de notre objet de recherche se situe ainsi au carrefour de l'étude des pratiques professionnelles et de celle des milieux. Elle nécessite non seulement la construction d'une théorie capable de comprendre la logique des pratiques mais également d'une autre exercée à penser les interactions réciproques entre société-nature ou plutôt entre pratiques et milieux. Le point de vue proposé s'articulera autour de cette double entrée, une théorie de la pratique capable de penser les *variations des dispositions* (Lahire, 2006, P., 737), posant *in fine* les conditions sociales du changement³² et une autre capable de rendre compte de la manière dont ce social peut être physiquement traduit par des dynamiques physiques irréductibles au social.

Pour ce faire, elle s'appuiera sur deux grandes entrées qui articulent des outils et des concepts issus de pensées sociologiques différentes. La première tente d'échafauder une théorie de l'action à partir du point de vue pratique de l'agriculteur. Une approche dispositionnelle cherchera à comprendre l'action entrain de se faire en déclinant les dispositions qui construisent l'outillage mental avec lequel les individus pensent et agissent sur le monde. La deuxième tentera de prendre en charge tant l'entrée de la nature dans la théorie sociologique que l'entrée de l'environnement dans le monde agricole.

³² Bernard Lahire (*In* Lahire, *La Culture des Individus*, 2006). Par changement, nous entendons la possibilité de micros déplacements de pratiques. Selon lui c'est la plurisocialisation des acteurs dans des contextes sociaux variés qui est à l'origine de micro-déplacements de pratiques au cours de leurs trajectoires sociales. La plurisocialisation des individus apparaît alors comme un levier important au changement social.

b. Pourquoi prendre théoriquement en charge la «nature» ?

Alors que les groupes sociaux dans leur ensemble perdent une relation directe avec la nature, les agriculteurs restent un groupe social encore en prise avec le vivant³³. Leurs pratiques, par l'intermédiaire de médiations techniques, rentrent en contact direct sur les éléments vivants pour les modifier. Mais inversement la contrainte naturelle (Ritz-Stoessel, 1989) (facteurs pédoclimatiques, structure des sols) conditionne et caractérise aussi les choix des pratiques culturales et les modes de production. Pour exemple, des régions aux contraintes pédologiques et agronomiques se caractérisent encore par la prégnance de systèmes en polyculture élevage, de type bovin lait. C'est notamment le cas de l'Alsace Bossue, région située au nord de l'Alsace, qui se définit par des contraintes pédologiques fortes empêchant ainsi le retournement des prairies en grandes cultures. Les éléments physiques possèdent ainsi un réel agissement dans le choix des pratiques culturales. L'étude qui nous concerne soutient et va dans le sens d'une prise en charge théorique des dynamiques physiques. Bien que, les coulées d'eaux boueuses apparaissent comme les conséquences de pratiques agricoles donc humaines, les mécanismes inhérents au phénomène ne relèvent pas seulement du social. Non seulement, ces dynamiques échappent à l'explication sociologique, mais ces phénomènes physiques modifient également les itinéraires techniques et sont aussi susceptibles d'agir sur les représentations que l'agriculteur se fait de la nature et de son métier. L'enjeu consistera à prendre en charge théoriquement ces actions réciproques entre pratiques et milieu, en requalifiant la boucle de rétroaction du physique sur le social, où le physique modifié par le social agit sur l'activité sociale -sur les pratiques professionnelles-. La caractérisation sociologique de ces relations entre pratiques et milieu (entre société et nature) ne pourra donc pas faire l'économie de concepts frontières ou «passeurs».

Ainsi l'un des enjeux de cette recherche consistera à établir une méthodologie qui puisse investiguer les relations réciproques entre société et nature.

c. Une approche dispositionnelle des pratiques

L'approche proposée -développée- se construira sur les présupposés épistémologiques d'une théorie de la pratique ayant pour ambition de restituer le point de vue pratique de l'agriculteur face aux nouveaux dispositifs environnementaux. Pour ce faire, l'étude fine des

³³ Cette relation n'est pas homogène et reste différenciée en fonction des agriculteurs.

pratiques s'appuiera sur une connaissance praxéologique de celle-ci qui ne dissocie pas la pensée de la pratique, les schèmes de perception, d'évaluation des schémas d'action et d'appropriation. Une lecture adjectivale des pratiques³⁴ permettra de rendre compte des cadres de socialisation et des ressources, représentations acquises qui sont autant de freins ou de leviers orientant et conditionnant la capacité des agriculteurs à réviser leurs pratiques à l'aune d'un référentiel du métier redéfini autour du développement durable.

La connaissance praxéologique forme un ensemble d'outils théoriques qui a pour ambition de rendre compte de *l'action entrain de se faire* (Corcuff, 1996, P., 27) requalifiant la théorie de la pratique en une *sociologie de l'action* (Ibid., P., 27). Centrée sur *l'action*, elle tente de répondre à ces questions : *qu'est ce que agir humainement et socialement* (Muller, 2006, P., 48) et comment cette action est-elle socialement construite ? S'appuyant sur une connaissance rationnelle du monde social, la notion de disposition propose d'y répondre en restituant l'outillage mental avec lequel les individus pensent et agissent sur le monde. En dehors de la restitution des pratiques, ces outils ont également pour ambition de chercher dans les *conditions d'existences et les modes de socialisation des hommes* (Lahire, 2002, P., 19), les éléments qui vont permettre de rendre raisons des conduites observées.

Le travail proposé s'inscrit dans la tradition d'une sociologie « *dispositionaliste* » et participera non seulement à opérer un retour critique sur les outils théoriques développés jusqu'à présent mais aussi d'en déployer de nouveaux. Les instruments d'investigations comme celui de « *rapport pratique à la nature* » (Christen, 2009), ou encore de « *savoir-être agriculteur* » (Christen, 2009) participeront à aiguïser les outils d'une sociologie « *dispositionaliste* » comme principe d'identification et d'explication des pratiques.

Cet apriori épistémologique se veut ainsi en rupture avec d'autres points de vue paradigmatiques (au sein de l'hétérogénéité du champ de la sociologie) faisant l'économie de l'étude des socialisations passées dans l'analyse des actions individuelles. Ainsi l'un des grands objectifs consistera à chercher dans les conditions d'existences, l'hétérogénéité des contextes de socialisation, les éléments qui vont permettre de rendre raisons des conduites et des pratiques. De sorte que l'un des principaux buts comprendra une description fine de la

³⁴ Une analyse qui s'attache à décrire les conditions sociales de formation et de construction des pratiques, en décrivant leurs genèses. Pour ce faire elle identifie les contextes de socialisations qui donnent raison des logiques observées. Elle s'efforce de décrire les formes que peuvent prendre les pratiques mais aussi leurs contextes de construction. Dans cette optique la pratique ne se comprend pas pour elle-même. Une pratique se comprend qu'en la mettant en relation avec les formes qu'elle peut prendre dans la vie quotidienne, mais aussi en relation avec ses contextes de formation.

genèse des pratiques en décrivant les conditions sociales d'existences et des modes de socialisations *passés et persistants, agissant sous la forme d'institutions objectivées et de dispositions incorporées- présentes* (Lahire, 2002, P., 19).

A partir de ce point de départ, la focale envisagée ne peut se construire autour d'une sociologie de l'acteur faisant l'économie d'une théorie de la socialisation. L'entrée choisie - qui s'apparente à une certaine forme de réductionnisme à l'égard de la complexité du monde social comme tout parti pris théorique- ne souhaite opposer de manière polémique les différents courants sociologiques. Mais, c'est parce que notre focale s'intéressera davantage à *l'acteur agissant qu'à l'action en tant que telle* (Lahire, 2002, P., 10), que nous occulterons tout un pan de la sociologie compréhensive. Cet apriori épistémologique permettra de caractériser certains traits ou éléments comme le poids des socialisations passées ou présentes dans le changement des pratiques au détriment d'autres facteurs. Inversement, une analyse davantage centrée sur l'action aurait permis de dévoiler d'autres éléments tout aussi intéressants et importants au détriment de ceux que nous proposons d'éclairer par notre entrée.

De manière plus générale, notre propos tentera de rompre avec une approche intellectualiste de l'action. Il s'efforcera d'examiner l'entrée de l'environnement à partir du point de vue pratique de l'agriculteur. La connaissance praxéologique semble ainsi répondre au mieux à cette exigence en s'efforçant de restituer l'action entrain de se faire à partir du point de vue de l'acteur qui agit. Elle vient alors rompre avec l'objectivisme, forme d'intellectualisme qui occulte la considération des usages pratiques de l'acteur.

1.2.3. Rompre avec le point de vue intellectualiste

Restituer le double mouvement de l'acteur *agit et agissant* (Bourdieu, 1972) conduit à développer une logique de la pratique qui vient rompre avec une dichotomisation abrupte entre une analyse centrée sur le poids des déterminations et celle d'un acteur sans passé où l'action serait mue par la seule intentionnalité de l'individu. C'est ouvrir la voie d'un

dépassement entre le structuralisme et la phénoménologie sociale, entre les déterminations et l'individualité, pour poser les bases d'une liberté conditionnée³⁵.

a. L'action en surplomb

Exprimer *l'action en train de se faire* à partir du point de vue pratique de l'acteur³⁶ nécessite de rompre avec l'objectivisme. Cette forme d'intellectualisme appréhende l'action de l'extérieur, en surplomb comme un objet de connaissance, comme si le monde social *se donnait en représentation*. En universalisant la *position d'observateur réfléchissant* (Corcuff, 1996, P., 30), l'objectivisme introduit dans le rapport pratique à l'action, un rapport théorique et extérieur à l'action, au détriment des usages pratiques du terrain. En introduisant dans l'objet, le rapport intellectuel à l'objet, l'objectivisme *réduit l'action en train de se faire au simple point de vue de l'intellectuel qui observe l'action*³⁷ (Ibid., P., 30), au détriment du point de vue pratique de l'individu. Substituer au rapport pratique à la pratique le rapport intellectuel à la pratique, *c'est faire comme si le point de vue du joueur de football était celui du spectateur, au détriment des usages pratiques du terrain* (Ibid., P., 30).

L'appréhension de la réalité par l'extériorité constitue un risque pour le sociologue, celui d'une lecture substantive des propriétés sociales. C'est particulièrement le cas du structuralisme qui tend à examiner les structures sociales comme des substances, à savoir comme des faits accomplis qui existent indépendamment des individus. Ainsi une des erreurs du structuralisme a été d'appréhender la classe sociale comme quelque chose qui existait réellement³⁸ et qui posséderait un réel agissement en la considérant comme un sujet doué d'une volonté, d'une pensée. Cette lecture substantive se traduit dans des expressions courantes telles que « la classe ouvrière pense que, agit etc. ». A partir de cette entrée les structures sont pensées comme des réalités en soi qui existeraient indépendamment des individus.

³⁵ L'approche dispositionnelle est une dynamique, elle inclut un espace de liberté, la possibilité de produire des pratiques : il y a des ressources d'action dans la disposition, car le sujet est entre transformation et changement.

³⁶ Nous emploierons de préférence le terme d'acteur selon la définition qu'en fait Bernard Lahire dans *l'Homme pluriel* (Lahire, 1998). A savoir un acteur dont le parcours de socialisation se caractérise par une plurisocialisation, acquérant une diversité de pratiques qui peuvent s'avérer contradictoires, venant réinterroger les dispositions intériorisées précédemment. Cette focale révisé ainsi le poids prépondérant accordé à l'expérience première et à une seule et unique matrice socialisatrice au fondement d'une homogénéité de pratiques cohérentes.

³⁷ Qui observe l'action de l'extérieur et en surplomb.

³⁸ Comme une somme d'individus ou encore une substance qui se comprendrait par elle-même.

La rupture avec l'intellectualisme conduit à restituer *l'illusio*³⁹ de l'acteur en (re)considérant l'individu pris dans et par un jeu social et qui se trouve en situation de jouer le jeu. De ce fait, l'individu est dans un rapport ordinaire ou plutôt un rapport pratique au monde et se trouve préoccupé et occupé par celui-ci où il doit faire face à des situations. Ainsi il s'agira de considérer l'acteur dans un rapport pratique à la pratique, qui agit dans un monde «*qui impose sa présence, avec ses exigences, ses urgences, ses choses à faire ou à dire*» (Corcuff, 1996, P., 31).

Pris dans une *présence active et préoccupée au monde*⁴⁰ (Ibid., P., 31), la théorie de la pratique a pour dessein de restituer le point de vue pratique de l'acteur qui agit. Elle rend compte de ce que «*nous faisons, de ce que nous pensons, de ce que nous disons, et de ce que nous disons que nous faisons*⁴¹» (Mauger, 2004, P., 61). Cette focale a ainsi pour ambition de restituer l'outillage mental avec lequel l'individu pense et agit sur le monde social. Pour ce faire il est nécessaire de reconsidérer le point de vue pratique de l'individu qui agit en restituant à l'acteur un pouvoir organisateur, classificateur et générateur de pratiques. La connaissance praxéologique (re)qualifie ainsi l'action, en reconnaissant aux acteurs une capacité à construire du sens, de la réalité sociale, réalité qui est elle-même socialement construite.

La notion de disposition apparaît ainsi comme un outil privilégié d'identification mais aussi d'interprétation des usages et des pratiques, des manières de voir, de penser et d'agir sur le monde social. En effet, cet outil possède une double spécificité, à savoir rendre compte de l'action à partir du point de vue pratique de l'individu qui pense et qui agit tout en interprétant -objectivant-la manière dont cette action est socialement construite.

³⁹ Il s'agit d'une expression de Pierre Bourdieu pour désigner l'acteur qui est pris dans un jeu social et qui a intérêt à jouer le jeu. En situation de jouer le jeu, l'acteur est pris dans les enjeux de la vie sociale et a un intérêt à agir et à modifier ce monde social.

⁴⁰ C'est prendre comme point de départ de l'analyse l'individu qui est pris dans les urgences de la vie quotidienne.

1.3. Les dispositions : Principe d'interprétation, d'explication et de compréhension des pratiques

Selon la définition qu'en fait Bernard Lahire (Lahire, 2002, P., 18), une disposition n'existe pas en soi et pour soi. Ce n'est pas quelque chose que l'on peut voir et qui existe réellement semblable à une réalité toute faite ou un fait accompli. Au contraire, il s'agit d'*une réalité construite par et pour le sociologue* (Ibid., P., 18) pour rendre compte de l'homogénéité et de la cohérence des comportements chez un individu ou chez des individus d'un même groupe. La disposition apparaît alors comme «*une réalité construite qui en tant que telle ne s'observe pas*⁴²» (Ibid., P., 18). Ce que le sociologue voit, ce ne sont pas les dispositions mais les effets de ces dispositions qui prennent la forme de pratiques. Elles n'ont alors pas de réelle existence en dehors de leurs déclinaisons, de leurs manifestations dans l'espace social ou pour le dire autrement elles existent qu'à l'état de pratiques. Ces dernières deviennent alors pour le sociologue des indices privilégiés d'identification mais aussi d'interprétation des dispositions.

Le principe de disposition consiste en un travail interprétatif afin de rendre raison des manières de penser et de faire. Il peut alors être considéré comme un des principes de production et donc d'explication des comportements et attitudes observés. Il permet l'identification et la description des modalités sociales qui construisent les pratiques, le constituant de ce fait comme l'un *des leviers puissant de l'interprétation en sciences sociales* (Ibid., P., 30). Une description fine des dispositions offre ainsi la possibilité de revenir sur les contextes de socialisation ou les matrices socialisatrices au fondement des pratiques observées. Effectivement on ne peut véritablement comprendre les comportements des individus en faisant l'économie de *l'hypothèse des socialisations passées* (Ibid., P., 13) et concevoir à contrario que ce passé a été *sédimenté, converti, en manières plus ou moins durables, de voir, de faire, de penser, en combinaisons nuancées, de penchants, d'attitudes, de traits dispositionnels* (Ibid., P., 19). La notion de disposition apparaît ainsi comme un outil d'explication des pratiques en revenant sur les conditions sociales de formation et de construction de celles-ci.

⁴² Une disposition n'a pas de substance car seules les pratiques sont significatives. Ce que le sociologue peut observer ce sont des pratiques qui sont autant des indices des dispositions. Les dispositions, principe formulé par le sociologue, permet alors d'identifier les pratiques, les formes qu'elles prennent et de décrire leur genèse.

Ce principe interprétatif et explicatif des pratiques réhabilite le principe de non conscience, ou du moins considère le caractère agissant du passé incorporé dans sa dynamique avec les situations présentes. Cette conception de l'action propose de prendre en charge le passé des acteurs individuels, contrairement à une sociologie délestée de toute théorie de la socialisation. Elle tentera de conduire ce travail sans tomber dans le réductionnisme de l'origine accordant un poids trop prépondérant à une seule et unique matrice socialisatrice. Le parti pris soutiendra l'idée selon laquelle on ne peut faire l'économie de la question de l'acquisition des compétences sans étudier leur socio genèse. Le projet cité plus haut, de saisir les dynamiques de l'action, demande de considérer le caractère agissant de la subjectivité. L'aboutissement de cet apriori consistera à ne pas dissocier la pensée de la pratique, les manières de voir des manières de faire.

1.3.1. La pratique sous une démarche unitaire

Le principal défaut jusqu'ici du matérialisme de tous les philosophes, est que l'objet, la réalité, le monde sensible y sont saisis que sous la forme d'objet, ou d'intuition, mais non en tant qu'activité humaine concrète, non en tant que pratique, de manière subjective⁴³.

Karl Marx, Thèse sur Feuerbach

Le projet qui consiste à rendre compte du doublement mouvement de l'individu *agit et agissant* nécessite de revenir sur une théorie matérialiste qui soit capable de reprendre à l'idéalisme (à la phénoménologie) le caractère agissant de la subjectivité. Pour ce faire, un retour par la phénoménologie semble essentiel pour reconsidérer-repenser- la subjectivité comme pratique, comme activité concrète et agissante. Ce détour permet de réattribuer aux acteurs le pouvoir de produire du sens c'est à dire de générer des manières de voir et de faire, de générer des pratiques.

⁴³ (Bourdieu, 1972), in *Esquisse d'une théorie de la pratique*.

a. La subjectivité comme activité concrète

La réhabilitation du point de vue de l'individu se traduit en accordant davantage d'importance à l'expérience et à l'intentionnalité et donc à la subjectivité dans la construction de l'action. Pour ce faire, la théorie de la pratique emprunte à la phénoménologie de Merleau-Ponty la notion de « Gestalt ou d'attitude »⁴⁴, pour rendre compte de cette capacité à l'acteur d'agir et de se comporter face au monde social. Merleau-Ponty, insistait déjà sur la nécessité de sortir de la prégnance de l'intellectualisme⁴⁵ pour penser l'intentionnalité, en concédant que « *l'individu est au monde avant de réfléchir sur lui* » (Corcuff, 1996, P., 29). La notion de « Gestalt » traduit cette attitude ou plutôt cette manière d'être ou de se comporter, qui s'exprimerait sous la forme d'un *pouvoir être face au monde*. Dans le cas de notre étude, le « *rapport pratique à la nature* » tentera d'investiguer et de rendre compte de l'attitude de l'agriculteur à se comporter, à se tenir et à agir face au vivant.

La reconstruction de cette manière d'être au monde et de se comporter amène le sociologue à requalifier le caractère agissant de la subjectivité sous sa forme ou à l'état de pratique. Dans ce cas, Bourdieu emprunte à nouveau à la phénoménologie⁴⁶ l'idée de l'unicité fondamentale de la subjectivité. Celle-ci est appréhendée sous sa forme unifiée et ne se décompose pas entre une «subjectivité connaissante» qui aspire, qui désire, à celle qui veut et qui agit. De ce fait, la subjectivité ne se dissocie pas et ne serait pas la juxtaposition d'éléments séparés entre des matrices qui pensent et d'autres qui agissent. Ce pouvoir être face au monde se traduit alors sous la forme d'une subjectivité unifiée associant les manières de penser aux manières de faire. Cette unicité de la subjectivité pose ainsi les bases épistémologiques d'une pratique sous une démarche unitaire.

⁴⁴ La disposition n'est pas un état, mais une manière d'être, un savoir-être, une manière de se tenir face au monde.

⁴⁵ Effectivement Merleau-Ponty a construit les bases d'une phénoménologie plus critique à l'égard de l'intellectualisme. Dans *Phénoménologie de la perception* (1945), il conçoit que le sujet effectif doit d'abord avoir un monde pour être au monde. Avant même la conscience réfléchissante, il y aurait un rapport corporel au monde, une présence au monde marquée par la présence préalable au monde (P., 161).

⁴⁶ Pierre Bourdieu emprunte à Husserl le principe d'unicité fondamentale de la subjectivité. Husserl propose ainsi de ne pas dissocier la subjectivité qui pense de celle qui agit. Cet apriori est au fondement d'une approche praxéologique de la pratique. Celle-ci définit la pratique sous une démarche unitaire en termes de schèmes de perception et d'action. Ce détour par la phénoménologie a pour dessein de rompre avec l'intellectualisme de l'objectivisme pour restituer le rapport pratique de l'acteur à la pratique.

Penser le caractère agissant de la subjectivité revient à la reconsidérer comme une activité sociale concrète, conditionnée par les urgences et nécessités pratiques du monde social. La connaissance praxéologique propose ainsi *de réhabiliter la subjectivité comme pratique, comme activité concrète où le principe générateur reste l'objectivité* (Bourdieu, 1972). Ce pouvoir être face au monde, cette manière d'être, se traduit alors sous la forme d'une *subjectivité socialisée*, où la description de cette *subjectivité objectivée*, revient à *l'intériorisation de l'objectivité* (Ibid.). Pour le dire autrement le conditionnement de l'individu à des conditions d'existences particulières et donc à des propriétés sociales reste le levier explicatif privilégié des schèmes de perception et d'action. Le double mouvement de l'acteur agit et agissant permet ainsi de rendre compte de l'action à partir du point de vue pratique de l'acteur tout en objectivant la façon dont cette action est socialement construite. Cette approche permet donc d'examiner la construction de l'action entrain de se faire en prenant en charge les articulations dynamiques entre passé et présent⁴⁷. La prise en charge du passé demande de revenir sur la manière dont les structures et les propriétés sociales interviennent dans la construction de l'action.

1.3.2. Les structures : les plis subjectifs du social

La connaissance praxéologique vient rompre avec une lecture mécaniste du couple structure-action qui tenterait de réduire l'individu à un simple réceptacle⁴⁸ ou support «trager» de structures ou propriétés sociales qui lui sont extérieures. Le projet de s'affranchir de l'objectivisme qui définit les structures indépendamment des individus, amène à requalifier le *modus operandi*⁴⁹ (Mauger, 2004, P., 61), à savoir le principe mouvant d'effectuation qui décrit les conditions sociales de formation et de construction des dispositions. Il convient alors de revenir sur la façon dont les structures -ou les propriétés sociales- se transforment en filtres d'évaluation, en manières de voir et de faire, en goûts, en intérêts, désintérêts. Pour ce faire, il paraît indispensable de retourner sur la notion même de structure, en questionnant les formes qu'elle peut prendre mais aussi les manières dont elle peut se transmettre.

⁴⁷ C'est-à-dire les articulations entre les socialisations passées mais aussi présentes et les contextes d'action.

⁴⁸ Dans le cas de l'objectivisme qui appréhende l'action de l'extérieur en surplomb, la considérant comme un objet de connaissance, l'action de l'individu semble réduite à un simple enregistrement passif de structures.

⁴⁹ On ne peut pas considérer la structure en dehors de l'histoire du groupe ou de l'individu car elle existe que sous la forme de pratique et à l'état de pratique et s'acquiert sous la forme de pratique dans l'expérience de la pratique (au risque d'hypostasier la structure et de retomber dans le réalisme de la structure). Il s'agit d'un collectif qui est déposé en chaque individu sous la forme de pratiques, d'attitudes, de manières de penser et d'agir.

L'approche retenue postule l'apriori selon lequel les structures objectives n'ont pas de réelles existences en dehors de leurs réalisations, de leurs actualisations dans le monde social⁵⁰. Du point de vue de l'individu celles-ci se manifestent dans le monde social qu'à l'état de pratiques, prenant la forme de manières de voir, de penser et de faire. Pour le dire autrement, les structures, n'existent que sous leur forme déclinée se traduisant par des goûts, dégoûts, des intérêts, désintérêts. De manière générale les structures n'ont pas de réelles existences en dehors de l'usage et de la pratique qu'en font les individus. Ainsi peut-on dire que les structures existent qu'à l'état de pratique, à l'état individualisé, incorporé, sous la forme de subjectivité socialisée, de *plis subjectifs* (Lahire, 2005, P., 121) pour reprendre une image développée par Bernard Lahire.

Foucault conçoit le dedans, *le moi subjectif, comme un pli du dehors*⁵¹ (Ibid., P., 120), en l'occurrence comme l'empreinte du dehors, des déterminations sociales, psychologiques et historiques. La métaphore du «pli» comme le souligne Bernard Lahire est très suggestive dans la mesure où elle montre combien les structures n'existent qu'à l'état de pratiques et sous leurs formes incorporées, individualisées. Elles se plient de façon singulière en chaque individu de manière à retrouver en chacun l'espace social à *l'état froissé* (Ibid., P., 121). Les approches dites substantives ont pour défaut d'appréhender les structures sociales à l'état déplié, désindividualisé, comme des réalités en soi et pour soi qui existeraient en dehors du monde social et des activités humaines concrètes. Réciproquement cette métaphore donne à penser que le dedans à savoir les structures cognitives, les images intimes de soi, apparaissent comme l'intériorisation des structures *sociales à l'état déplié* (Ibid., P., 121), décliné, à l'état de pratiques. Ce mouvement pose la question de la transmission des structures, à savoir comment se transmettent-elles et qu'est ce qui se transmet ?

⁵⁰ L'on peut dire qu'elles existent que dans le monde social à l'état de pratiques.

⁵¹ Bernard Lahire fait remarquer que Gilles Deleuze a été attentif au thème du «pli du dehors» développé par Foucault. Il cite Gilles Deleuze, cité par Foucault *in* (Foucault, 1986, P., 104) « le dedans comme opération du dehors ; dans toute son œuvre, Foucault semble poursuivi par ce thème d'un dedans qui serait seulement le pli du dehors ».

1.3.3. Comment l'héritage vient à l'héritier : qu'est ce qui se transmet et comment ça se transmet ?

Une théorie de l'action resterait incomplète si elle ne s'accompagnait pas d'une analyse sur la formation et la constitution des dispositions. Dans une tradition dispositionaliste les travaux qui parlent le «langage de l'intériorisation de l'extériorité», n'ont jamais vraiment décrit ce principe mouvant d'effectuation qui donne corps aux dispositions en retraçant ce qui se transmet et la manière dont elles se transmettent. Donner corps aux dispositions, c'est se soucier des conditions sociales de formation et de construction de celles-ci. L'absence d'un questionnement sur la genèse des pratiques constituerait un *risque pour le sociologue de tendre vers un rôle rhétorique dans l'économie conceptuelle des théories du social et non un véritable rôle théorique ayant pour dessein de construire des objets scientifiques* (Champagne, Christin, 2004).

Si les sociologues s'avéraient incapables de saisir et de décrire la manière dont se construisent les dispositions, la notion même de disposition perdrait ainsi de son intérêt heuristique. Identifier la manière dont l'héritage vient à l'héritier consiste à décrire le contenu de ce qui se transmet, mais aussi la façon dont ce contenu se transmet. Cette analyse n'est pas aisée tant il apparait difficile de diviser les deux mouvements, dans la mesure où les structures se transmettent à l'état de pratique dans l'expérience de la pratique.

a. Ce qui se transmet

Il s'agit d'interroger la manière dont se réalise le passage d'une structure à une disposition, où les propriétés objectives deviennent des structures mentales, des manières de faire, de voir, de penser, de sentir et d'agir. Dire que les structures sociales s'incorporent est une métaphore, image qui peut s'avérer encombrante au risque de tendre vers l'erreur d'une approche substantive. Ce qui se transmet, ce ne sont pas des structures en tant que telles, mais ce sont les structures sous leurs formes déclinées, réalisées à l'état de pratiques. Pour exemple, l'enfant lors de la socialisation n'intériorise pas des structures sociales, mais ce qu'il acquiert ce sont des pratiques qui sont autant des modes d'action, d'orientation, de catégorisation, de réaction, d'appréciation, d'évaluation.

Cet héritage est essentiellement immatériel et constitué de manières de voir, de penser, de sentir, de schèmes de perception et d'action, d'habitudes corporelles, d'intérêts, de désintérêts, de goûts et de dégoûts. Effectivement ce ne sont pas des connaissances et encore moins un contenu, mais ce sont des pratiques, des expériences, des manières de faire qui se transmettent. Pour exemple, ce que les enfants rencontrent, ce ne sont pas des connaissances, des contenus de savoirs à s'approprier, mais des formes de pratiques, d'activités, à savoir des habitudes gestuelles ou langagières qui sont autant de réalités corporelles et mentales. Le type de savoir transmis est alors difficilement matérialisable, car il est davantage question d'une subjectivité socialisée, prenant la forme d'un savoir-être ou d'une manière d'être et de se comporter face au monde. Ces dispositions pragmatiques (savoir se débrouiller, se comporter face à une situation ou face au vivant animal, végétal dans notre cas d'espèce) sont autant de savoir-faire et de savoir-être indissociables des hommes et des corps (*d'un hexis corporel*⁵²), allant même jusqu'à parler *d'un apprentissage par corps*⁵³ (Lescourret, 2009, P., 69). L'hexis, qui désigne *les attitudes du corps* (Ibid., P., 69), rend compte des manières de sentir, de se tenir, de parler, de marcher, dispositions corporelles acquises par familiarisation à une pratique familière. L'expérience de la pratique apparaît comme un moteur agissant dans la transmission des dispositions.

b. Comment ça se transmet

L'acquisition de ces savoirs se réalise sous la forme *d'un apprentissage par l'apprentissage de la pratique*⁵⁴. Pris dans une présence active et préoccupée au monde social et dans un rapport pratique à la pratique, l'acteur intériorise non seulement les pratiques mais aussi les schémas des pratiques à savoir les manières de faire et les manières de penser qui y sont associées. Les individus acquièrent non seulement des formes d'activités, des savoir-faire mais également des savoir-être, des schémas d'action et de perceptions, qui deviennent par la suite autant d'hypothèses pratiques. Dans son livre *Portraits sociologiques* (Lahire, 2002),

⁵²La pensée de Bourdieu réhabilite aussi le corps. Les significations deviennent pratique, sens pratique, quand le corps donne corps au social par la pratique.

⁵³ La disposition est une médiation entre le corps et les structures cognitives, entre l'être qui porte le vêtement et l'habit porté. Il existe un intermédiaire, la disposition : le port de l'habit, la manière d'endosser le costume, la disposition se décline, s'actualise dans l'action, elle habilite, elle donne capacité à celui qui agit. Elle fait porter (dans le sens la manière de porter) l'habit. La disposition apparaît comme la « prédisposition naturelle du corps à acquérir des capacités non naturelles »

⁵⁴Une disposition est une inclinasion à qui se révèle dans l'action et s'intériorise dans l'action, dans la pratique.

Bernard Lahire identifie trois modes ou mécanismes de transmission des dispositions que nous pouvons développer ci-après.

✓ *La socialisation par entraînement*

Le premier mode de transmission que l'on peut qualifier de socialisation par «entraînement» se définit par *l'apprentissage par l'apprentissage de la pratique*. La socialisation se fait alors par entraînement où l'acquisition des pratiques s'élabore dans les activités concrètes du monde social et ordinaire. Dans ce cas l'acquisition d'une disposition se construit dans la durée et notamment dans la répétition d'expériences relativement similaires. Effectivement, l'acteur ne contracte pas une disposition en une seule fois, par une conversion miraculeuse et brutale mais celle-ci dépendra alors de la précocité, de la systématisme et de l'intensité de son acquisition. Certaines bénéficient de répétitions systématiques quotidiennes et de longue durée qui de ce fait restent durablement ancrées⁵⁵. Une disposition s'acquiert ainsi par la récurrence de son actualisation, à partir du moment où elle trouve les conditions sociales de son actualisation, de sa mise en œuvre. Le caractère coercitif d'une disposition est alors variable au cours de la trajectoire sociale de l'acteur, car elle peut alors se renforcer par sollicitation continue ou au contraire s'affaiblir par manque d'entraînement ou de déclenchement. Certaines dispositions peuvent alors «s'éteindre» à force de ne plus trouver les conditions de leur actualisation, de leur déclinaison. Ainsi les dispositions se distinguent entre elles et ce en fonction *de leur degré de force et de fixation*.

✓ *La socialisation diffuse*

La socialisation dite «diffuse» (Lahire, 2002, P., 415) prend comme support *l'objectivation sociale* (Mauger, 2004), à savoir la *matérialisation des représentations et des pratiques des individus dans des objets extérieurs*⁵⁶ (Ibid.). Cette objectivation participe à la réaffirmation des principes légitimes de visions et de divisions du monde⁵⁷ et des structures symboliques du monde social, comme les toilettes publiques sexuées qui contribuent à fixer des identités et une socialisation sexuées. Pour notre cas d'étude, le maïs, la maison d'habitation

⁵⁵ Comme le cas des dispositions sexuées. La division des genres se retrouve symbolisée et réalisée dans les lieux publics, dans les pratiques de la vie quotidienne. Cette objectivation participe alors à accentuer c'est-à-dire à rendre coercitif les identités sexuées.

⁵⁶ Pour le terrain qui nous concerne, la réussite sociale et l'intégration professionnelle se matérialisent dans des objets, telle la maison pavillonnaire dissociée des bâtiments d'exploitation. Des objets acquièrent ainsi une valeur sociale, car ils servent de support d'expression au symbolique. Ces objets symbolisés, réaffirment alors la force des principes et des valeurs concernés.

⁵⁷ Ce qui est pensable, impensable, probable, improbable.

dissociée des bâtiments d'exploitation sont des symboles d'une réussite sociale et d'une intégration professionnelle qui se trouvent à la fois symbolisés et réalisés dans ces objets. La culture du maïs -la réussite sociale sous sa forme réalisée-, réaffirme alors la légitimité accordée au référentiel de l'agriculteur entrepreneur et participe à familiariser les agriculteurs à ce modèle, en rappelant la valeur sociale de l'identité professionnelle élaborée autour de la norme technique et du modèle céréalière.

✓ *L'inculcation*

Enfin la socialisation peut prendre la forme d'une inculcation/imposition de dispositions diffusées par des institutions. Les lycées agricoles en transmettant un discours sur le métier et les techniques agricoles, diffusent pareillement *un savoir-être agriculteur* (Christen, 2009), une manière de voir et de pratiquer l'agriculture.

La rupture avec une vision mécaniste de l'action⁵⁸ conduit à décrire ce qui se transmet et la manière dont ces expériences pratiques se transmettent. Cette description donne ainsi corps au mouvement «d'intériorisation de l'extériorité». Non seulement les individus acquièrent des formes d'activité, mais vont les réutiliser comme des hypothèses pratiques pour évaluer et se comporter face aux expériences présentes. Cette réactualisation des expériences passées dans le présent constitue un des ressorts clé dans la construction de l'action.

1.3.4. Les ressorts de l'action

L'ensemble de ces expériences, sortes d'hypothèses pratiques, constituent de véritables filtres, modèles d'anticipation et d'interprétation de la réalité⁵⁹. Face à une situation, l'individu va alors mobiliser des manières de voir, de penser et de faire acquises lors d'expériences antérieures. L'histoire incorporée possède alors un réel agissement, *conditionnant les comportements, les façons d'être* (Gaulejac, de, 2004) et d'agir des individus face à une situation.

⁵⁸ De la relation entre structure et action.

⁵⁹ La disposition fonctionne pareille à une grille, matrice de perceptions, de jugements, et d'actions. Il ne faut pas confondre avec l'habitude, celle-ci est considérée comme répétitive or, la disposition est génératrice de pratiques.

a. *Tension entre expériences passées et présentes: Des hypothèses pratiques d'interprétation de la réalité*

L'enjeu consiste à prendre en charge théoriquement la question des expériences passées⁶⁰ tout en évitant de négliger le rôle de celles présentes, en laissant penser que l'individu serait à chaque instant la synthèse de tout ce qu'il a vécu antérieurement et qu'il s'agirait alors de reconstruire cette synthèse, fonctionnant comme principe générateur de pratiques.

Le modèle mis en œuvre accorde une importance -et non un poids déterminant- à l'expérience passée -ou première-, celle de la famille, matrice socialisatrice prépondérante. Ces expériences passées agissent comme des filtres de compréhension des expériences présentes et futures, mais aussi de leur sélection, de leur acceptation, de leur rejet, de leur évitement.

Mais, la lecture des situations n'est pas exclusivement déterminée par les expériences premières mais accorde une place aux expériences présentes. Ces dernières rentrent alors en tension avec celles acquises antérieurement. Dans cette perspective, les ressorts de l'action ne sont plus exclusivement mus par l'expérience première, mais aussi par d'autres accumulées au cours de la plurisocialisation de l'acteur. Effectivement le présent a d'autant plus de poids dans la compréhension des pratiques, que les acteurs sont « pluriels » et les modes de socialisations ont été hétérogènes. Lorsque ceux-ci ont été socialisés dans des conditions particulièrement homogènes et cohérentes, leur réaction aux situations nouvelles peut être prévisible. En revanche, plus les acteurs sont le produit de formes de vie sociales hétérogènes, voir contradictoires, plus la logique de la situation présente joue un rôle central, et favorise le déclenchement d'expériences proches, dans la réactivité des expériences passées incorporées.

Cet aspect pose la question des modalités de déclenchement des schèmes d'actions par des éléments ou des configurations de la situation présente. On pose ainsi l'apriori suivant qu'une partie et une partie seulement des expériences passées et des schémas d'actions sont déclenchés, mobilisés, réveillés par la situation présente.

Cette hypothèse vient alors rompre avec le principe de *dispositions génériques* pour proposer celui de *dispositions sous conditions* (Lahire, 2002), où elles seraient déclenchées,

⁶⁰ La disposition assure la présence active des expériences passées, sous la forme de manières de faire et de penser.

activées en fonction du contexte et de la situation⁶¹. Dans cette optique, la disposition n'apparaît pas comme transe-contextuelle et active à chaque moment de la vie des acteurs, mais serait déclenchée en fonction de la pertinence de la situation. La délimitation des contextes, qui sont autant des aires de déclenchement des dispositions, devient alors un enjeu.

b. L'importance de la situation : Les conditions sociales de déclenchement des dispositions

Effectivement les dispositions ne sont pas actives dans tous les contextes, à tout moment mais dans certains contextes particuliers, ce qui nécessite de reconstruire *les aires de pertinences et les contextes d'actualisation et d'activation* (Ibid.,). Comme chaque disposition est acquise lors et dans un contexte social délimité, l'acteur acquiert également *le sens de la pertinence contextuelle de leur mis en œuvre* (Ibid.,). Il apprend et comprend ce qui se fait et ce qui se dit dans tel contexte et ce qui se dit et fait pas. Il acquiert non seulement les dispositions mais aussi le sens de la situation qui est plus ou moins bien incorporé.

Toutes les dispositions ne sont donc pas mobilisables à tous moments et dans tous les contextes, mais l'individu va ainsi les déclencher en fonction du contexte et de la pertinence de la situation. Outre le fait de considérer le poids *des aires de mise en œuvre des dispositions* (Ibid.,), il convient également de relativiser l'importance, voire de déconstruire l'idée selon laquelle la matrice socialisatrice première serait l'unique mode de compréhension et d'anticipation des situations présentes.

L'idée d'un acteur pluriel nécessite de revenir sur la diversité des contextes sociaux traversés. La plurisocialisation devient alors un indice et un levier puissant pour démontrer la multi appartenance d'un individu. Elle apparaît aussi comme un préalable rendant possible le changement social et le déplacement de pratiques.

⁶¹ La disposition n'est pas une détermination : si elle est structurée par des expériences antérieures au sujet, son actualisation dépend du contexte, de la situation.

1.4. Plurisocialisation et variation des dispositions

*Il ne s'agit pas de construire une conception du sujet dans le ciel des idées pures, reproduisant le purisme de l'idéalisme, mais de contribuer aux conditions sociales de son développement, de son déploiement*⁶²

On peut admettre que *toute disposition possède une genèse*⁶³ (Lahire, 2002, P., 19), des instances de socialisation que l'on peut s'efforcer de décrire ou du moins de décliner. Cela présuppose qu'une partie de la recherche soit consacrée à l'étude des formations des dispositions, retraçant les matrices socialisatrices comme des instances d'acquisition et de transmission des pratiques. Elles peuvent soit prendre la forme d'instances de socialisation (comme la famille, l'école), d'immersion et de familiarisation au sein d'un groupe social particulier (groupe d'amis), ou d'interaction avec une personne, fonctionnant comme *un autrui significatif* dans lequel l'individu va s'identifier. Or, pour ne pas tomber dans le réductionnisme de l'origine, l'importance accordée à l'expérience première et *in fine* à une seule matrice socialisatrice peut être relativisée.

Effectivement l'erreur du déterminisme consisterait à convenir qu'il existerait qu'une seule et unique matrice socialisatrice au fondement d'une expérience première fonctionnant comme filtre unique d'interprétation du réel. Au contraire, l'individu est *plongé successivement dans une pluralité de contextes sociaux* (Lahire, 1998), acquérant une diversité de manières de penser et de faire, susceptibles de questionner celles préalablement intériorisées. Ainsi l'attitude de l'individu face au monde n'est pas déterminée par une seule expérience première, mais elle est alors susceptible d'évoluer en fonction des différents contextes sociaux traversés.

⁶² (Gaulejac de, 1987)

⁶³ Comme le souligne Bernard Lahire, l'approche dispositionnelle présuppose une « série de corrélats méthodologiques et théoriques », dont le principal présuppose que toute disposition « possède une genèse qu'il faut au mieux resituer ou reconstruire » (Lahire, 2002, p. 19).

1.4.1 Contextes de socialisation pluriels et variations des dispositions

Remettre en cause le poids prépondérant accordé à l'expérience première comme principe générateur et organisateur de pratiques conduit à convenir que l'individu ait traversé une hétérogénéité de socialisations pouvant s'avérer contradictoires ou conflictuelles. La *plurisocialisation* (Lahire, 2006, P., 737) de l'acteur apparaît ainsi comme une condition préalable au changement social ou à des *micro-déplacements de pratiques* (Ibid., P., 738). Elle consiste donc à mesurer *le degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité des contextes* (Ibid., P., 738) et des univers sociaux traversés par les acteurs comme un levier rendant possible la variation des pratiques.

Pour ce faire, il paraît nécessaire d'identifier et de décrire les expositions et *conditionnements plus ou moins précoces* (Lahire, 2002, P., 20) à des cadres socialisateurs (institutions/groupes) ou à des individus aux dispositions différentes, membres de la famille, enseignant jouant le rôle de levier dans le cadre d'un processus de *(dés)identification* et de *(ré)identification* (Gaulejac de, 1987, p. 79). La notion de plurisocialisation permettra de revenir sur l'origine des conflits d'identité résultant d'un *déplacement social*.

a. Remise en cause de l'unicité et de l'homogénéité des points de vue

Les travaux de Maurice Halbwachs dans son analyse sur la mémoire faisaient déjà référence à la multi appartenance des acteurs et à leurs socialisations successives ou simultanées dans des groupes variés. De ce fait il évoquait déjà la pluralité des points de vue et visions du monde acquis et mobilisables par ces derniers. Poser l'hypothèse de la multi appartenance des acteurs dans des conditionnements et des univers sociaux différents conduit à rompre avec l'idée d'une seule et unique matrice socialisatrice au fondement de pratiques homogènes et cohérentes.

Dans cette perspective, l'acteur intériorise une diversité de dispositions, d'expériences variées, de schèmes de perception et d'action qui peuvent s'avérer contradictoires voir conflictuels. Cette hétérogénéité des modes de socialisation remet en cause l'homogénéité et l'unicité des manières de penser et de faire et s'oppose donc au parti pris développé par Pierre

Bourdieu. Pour exemple, la Niya⁶⁴, principe d'honneur, développé par Bourdieu dans *Algérie 1960* (Bourdieu, 1977), va structurer l'ensemble des pratiques, conduites, goûts, attitudes, style de vie et l'hexis corporel de l'individu autour d'une même intention subjective. Dans cette perspective, l'expérience première constitue la seule et unique matrice génératrice de pratiques. Au contraire notre entrée soutiendra l'existence d'une pluralité de contextes sociaux et donc d'hypothèses pratiques orientant la lecture de la réalité. Elle accordera donc une place aux expériences présentes comme étant susceptibles de contrarier les schémas précédemment acquis.

Dans notre cas d'espèce, nous accorderons que *le savoir-être agriculteur* sera susceptible d'évoluer en fonction des divers contextes sociaux traversés. Effectivement, l'intégration de procédés alternatifs redéfinissant les pratiques ou encore l'intégration des agriculteurs dans des réseaux sociaux non agricoles renforce la pertinence et l'efficacité d'une telle hypothèse. Celle d'un acteur pluriel remet en cause l'unicité et l'homogénéité des pratiques. D'autres contextes ou modes de socialisations sont donc susceptibles d'intervenir et de contredire les dispositions antérieurement acquises et d'impulser une dynamique de variation et de déplacement de pratiques.

1.4.2. Le degré d'hétérogénéité des parcours de socialisation

La cohérence des schèmes de perception et d'action dépend ainsi de la cohérence des socialisations passées ou pour le dire autrement du degré d'hétérogénéité ou d'homogénéité des modes de socialisations auxquels l'individu a été soumis. Dès lors qu'un acteur a été placé, simultanément ou successivement, au sein d'une pluralité de mondes sociaux non homogènes, et parfois même contradictoires, on a alors affaire à un *individu au stock de schèmes de perception et d'action, d'habitudes non homogènes, non unifiés et aux pratiques conséquemment hétérogènes* (Lahire, 1998, P., 42). Ainsi peut-on admettre que tout corps

⁶⁴ La Niya : la Niya est un principe d'honneur qui va structurer les pratiques quotidiennes des paysans Kabyles. Ce principe d'honneur s'exprime dans la relation à la terre, où son labour et sa culture revient à l'honorer. Ce principe d'honneur va également structurer les relations interpersonnelles, comme les principes de don ou de contre don, les mariages, les rapports sociaux de genre. Bourdieu fait référence à cette attitude, ou ce pouvoir être face au monde pour illustrer la force de l'habitus comme principe générateur et unificateur de pratiques. L'ensemble du mode de vie et du mode d'être de l'agent serait structuré par une seule et unique intention subjective.

individuel est plongé dans une pluralité de contextes sociaux qui peuvent s'avérer contradictoires.

Au cours de la trajectoire sociale d'un acteur, chaque mode de socialisation ne possède pas le même poids, la même importance, il en existe qui sont plus importants et détiennent un poids plus prépondérant, comme la famille, ou l'exploitation familiale dans notre cas d'espèce, que l'on peut qualifier de socialisation primaire. Elle apparaît alors comme une matrice au fondement d'une expérience première du métier d'agriculteur mais aussi d'un rapport particulier au vivant. Certes, il convient d'accorder une importance à ce contexte mais il ne s'agit pas d'en constituer l'unique. Pour le dire autrement, les manières de penser le métier d'agriculteur et plus particulièrement les rapports à l'environnement ne sont pas fixes et immuables, mais sont susceptibles d'évoluer et de se modifier en fonction des contextes sociaux traversés. Ainsi, nous considérerons l'agriculteur comme un acteur pluriel participant successivement au cours de *sa trajectoire ou simultanément au cours d'une même période de temps à des univers sociaux variés en y occupant des positions différentes* (Lahire, 1998, P., 42).

L'on peut alors supposer que le rapport pratique de l'agriculteur à la nature -le sens de sa relation au milieu ou pour le dire autrement sa relation de *médiance*⁶⁵ (Berque, 1994)- ne soit pas au fondement d'une seule et unique matrice socialisatrice, générant une manière de voir, de penser et d'agir unifiée et homogène. Les schémas d'évaluation et d'appropriation du vivant sont relatifs aux contextes sociaux traversés par les agriculteurs et sont ainsi susceptibles d'évoluer en fonction des socialisations diversifiées ou contradictoires. En admettant que le rapport pratique à la nature ne soit pas fixe et immuable, la prise de l'agriculteur sur son milieu va elle aussi évoluer. De la sorte que le milieu *écosymbolique*⁶⁶ produit de la *trajection*⁶⁷ (Berque, 1994) va lui aussi se modifier en fonction des manières de voir, de penser, et d'agir sur le milieu. Il en est de même pour les dispositions inhérentes aux

⁶⁵ Augustin Berque définit dans son ouvrage (*Médiance de Milieu en Paysage*, 1994, Paris, Reclus) la relation de médiance, comme étant la relation particulière qu'entretient un individu ou un groupe d'individus à son ou à leur environnement. L'acteur n'a pas tout « l'environnement en tête » ou toute la « nature en tête » mais que des bouts, des morceaux d'environnement ou de nature qui traduisent sa relation particulière au milieu.

⁶⁶ Dans la pensée de Berque, la nature est une réalité hybride, bipolaire, qui n'est ni proprement sociale, ni proprement physique, mais les deux à la fois. Elle apparaît alors comme la combinaison des dynamiques physiques et sociales, factuelles et sensibles. Ces termes seront repris et redéfinis ultérieurement d'une manière plus approfondie dans le chapitre III de cette même partie.

⁶⁷ Dans la terminologie de Berque, la trajection correspond au mouvement où les dynamiques naturelles rentrent en contact avec une médiation sociale (technique, corporelle) pour être transformées en ressource. Le fait de transformer en ressource des dynamiques correspond au mouvement de trajection.

manières de penser, de se représenter le métier d'agriculteur, où l'hétérogénéité des schèmes de perception et d'action acquise est également susceptible de faire évoluer la représentation qu'il peut se faire de sa profession.

De ce fait peut-on supposer que chaque individu -ou agriculteur dans notre cas d'espèce-, acquiert au cours de son parcours de socialisation une multiplicité de schèmes de perception et d'action, de schèmes sensori-moteurs, d'évaluation, d'appréciation, d'habitudes, de langages corporels et de mouvement, qui peuvent s'avérer contradictoires et conflictuels. Dans cette optique, le principe de plurisocialisation est une condition essentielle pour investiguer la variation des dispositions et plus particulièrement pour donner corps aux changements de pratiques.

a. La plurisocialisation

Dans une société différenciée les acteurs sont confrontés à des interactions avec des individus porteurs de dispositions (à agir et à croire) différentes de celles qu'ils ont préalablement incorporées. La fréquentation ou familiarisation auprès d'un autrui significatif peut ainsi venir contrarier les dispositions préalablement acquises dans le groupe d'appartenance. Cette expérience à des conditionnements à des socialisations hétérogènes et contradictoires, est vécue de plus en plus précoce et pose ainsi *«les conditions d'une multiplicité de déterminations qui donnent raison de la variation des dispositions et des variations interindividuelles des comportements culturels»* (Lahire, 2006, P., 737). Cette plurisocialisation est à l'origine d'une pluralité de style de vie, de mode de vie ou de mode d'être échappant à une caractérisation par un système cohérent et homogène de dispositions durables et transposables.

La notion de plurisocialisation renvoie à la structure complexe des structures, c'est-à-dire à des cadres de socialisation et à des conditionnements à des conditions d'existences hétérogènes à l'origine de micros-déplacements de pratiques ou de macros-déplacements lors de la trajectoire sociale d'un acteur. Les parcours de socialisation aux univers sociaux différenciés favorisent l'acquisition de nouvelles pratiques, de nouvelles manières de se voir, ou de penser le monde. Leur acquisition peut ainsi venir contrarier celles précédemment intériorisées, voir s'éteindre en raison d'une absence de leur actualisation.

L'influence des cadres socialisateurs diversifiés ou contradictoires peuvent être à l'origine de trajectoire sociale ascendante et dans certains cas à l'origine d'un décalage culturel avec le milieu social d'appartenance et celui de référence. Ce déplacement de pratiques n'est pas sans conflits et peut conduire dans certains cas à un clivage du moi à l'origine de conflits identitaires.

1.4.3. Les conditions sociales du changement et les préalables à un processus réflexif

a. Déplacement social : clivage du moi, conflit psychique et identitaire

Lorsque l'individu a été socialisé dans une pluralité de contextes sociaux, il peut se retrouver tiraillé par des pratiques hétérogènes, entre celles du groupe d'appartenance et celles de référence. Ce déplacement social conduit bien souvent l'acteur à se *désincorporer*⁶⁸ (Gaulejac, 1987, pp. 94-95) du mode de vie et du mode d'être du groupe d'origine pour *réincorporer*⁶⁹ (Ibid., pp. 94-95) les pratiques du groupe de référence. Les dynamiques d'un déplacement social s'accompagne généralement d'un processus de «*désidentification* » (Ibid., pp. 79) et de «*réidentification*» ou pour le dire autrement ce déplacement social est solidaire d'une logique d'invalidation du *moi originaire*⁷⁰ (Causer, Durand & Gasparini, 2009) et d'une idéalisation d'une nouvelle identité à acquérir.

Le processus de *dé-liaison* (Gaulejac, 1987, pp. 79) peut être à l'origine de conflits identitaires ou de crises, de décalages entre les pratiques qui sont alors révélatrices de hiatus entre les dispositions d'un individu et celles requises par une situation ou une institution. En résulte un ajustement, une mise en veille, une adaptation, pouvant être vécue comme une frustration, une humiliation⁷¹, ou une confrontation.

⁶⁸ L'auteur fait réutiliser dans son sens contraire le principe d'incorporation développé par Pierre Bourdieu. Par là, il démontre la possibilité du mouvement inverse, à savoir celui de se défaire ou de se désincorporer des manières de voir et de faire du milieu d'appartenance.

⁶⁹ Ce mouvement suit la logique du premier (la dés-incorporation), lorsque l'acteur va acquérir les pratiques et les représentations du milieu de référence. La plurisocialisation l'amène à se détacher et à invalider les pratiques du milieu d'appartenance pour en acquérir de nouvelles au sein du milieu de référence.

⁷⁰ Le soi, ou plutôt l'identité du milieu d'origine.

⁷¹ Il convient de dire avec Vincent de Gaulejac que l'explication et la compréhension de faits sociaux ne sont pas totales si elles n'intègrent pas la manière dont ils sont vécus, imaginés, représentés et pensés par les individus. Concevant que les sentiments/affects soient le produit des rapports sociaux qui les sous-tendent, les conflits identitaires entraînent irrémédiablement des conflits affectifs. Un processus de *dé-liaison* (dans le cadre d'un déclassement social) s'accompagne non seulement d'une distance sociale mais aussi d'une distance affective et émotionnelle auprès du milieu d'appartenance.

Par clivage du moi, Gaulejac entend l'idée d'une coexistence au sein du moi, de deux attitudes, de manières d'être, de visions du monde, de socialisations contradictoires et conflictuelles. Il s'agit d'un tiraillement entre le milieu d'appartenance et le milieu de référence remettant en cause «*l'unicité du moi*» (Gaulejac, 1987, pp. 98). Soit ces éléments contradictoires peuvent coexister dans la mesure, où ils sont déclenchés dans des contextes sociaux différents, soit ils provoquent des conflits, des crises et des décalages. Ces désajustements peuvent alors prendre la forme d'un conflit interne d'identité.

La prise en charge théorique du changement social ne va pas sans la considération des questions du moi, du qui suis-je. Bref, elle nécessite de prendre en charge théoriquement la notion d'identité, notion qui au regard de l'inexactitude qui la caractérise, demande d'être préalablement définie.

b. La définition de l'identité dans une approche dispositionnelle

Pour rompre avec «*le flou de l'inexactitude*» (Lahire, 2002, pp. 394) qui caractérise la notion d'identité en sciences sociales, nous nous fondons sur une approche dispositionnelle de celle-ci. On peut ainsi définir l'identité comme l'ensemble des manières de se voir, de se penser, de se représenter, comme l'ensemble des images intimes de soi, c'est-à-dire les pratiques, goûts, intérêts, désintérêts qui définissent l'individu. Dans ces conditions, l'identité s'apparente à une sorte «*de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer*» (Gaulejac, 1987, pp. 98), comme l'expression symbolique des différentes positions sociales occupées par l'individu et des dispositions intériorisées au cours de ses socialisations.

Dans le monde social, une partie de ces images intimes de soi font l'objet d'un long processus de socialisation. Tout en sachant que les acteurs, ne passent pas leur temps à se préoccuper de leur définition, «*du qui suis-je, ou de leur identité, et c'est parce que une partie importante de ce qui les constitue est dispositionnelle et, par conséquent, infra ou semi-consciente qu'ils peuvent agir sans avoir à se poser en permanence ce genre de question*» (Lahire, 2002, p. 396). La notion d'identité dispositionnelle invite de la sorte à questionner les processus de socialisation auxquels ont été soumis ou auxquels ont participé les individus singuliers ou les membres d'un groupe, afin de reconstruire les dispositions qu'ils ont constituées et qui font qu'ils agissent comme ils le font.

Il s'agit aussi de se prémunir d'un risque : à mesure qu'il s'intéresse à l'identité, le sociologue peut en voir partout, alors que ce n'est que dans «*certaines moments, à certaines*

occasions, pour certains groupes et pour certains individus que la question du qui sommes-nous, du qui suis-je, se pose (Ibid., pp. 396) ». En l'espèce, la question de l'identité professionnelle se constitue dans un contexte particulier, à un moment donné du temps et par rapport à un état singulier de l'espace social des agriculteurs. Une nouvelle identité professionnelle centrée autour des problématiques du développement durable ne définit plus l'agriculture à partir du seul projet de production, mais requalifie des nouvelles fonctions écologiques et sociales. L'identité est la résultante des différentes positions sociales occupées par les individus et du rapport subjectif à ces positions, c'est-à-dire comment elles sont perçues, appréciées, vécues, vis-à-vis de moi et vis-à-vis des autres. Il peut apparaître des conflits entre l'identité héritée et l'identité acquise ou à acquérir. Soit la pluralité des schèmes d'action a rendu impossible l'unité du soi et pose un problème de cohérence identitaire, du qui suis-je ? Dans ce cas l'acteur ne trouve pas de médiations satisfaisantes pour les faire coexister. L'hétérogénéité des habitudes incorporées s'organise sous la forme d'un clivage du moi, d'un conflit interne, organisant et embrassant chaque moment de l'existence. Le principe de plurisocialisation constituera un outil privilégié pour penser et investiguer les conditions sociales et préalables au changement social.

Synthèse

L'approche dispositionnelle nous permet de rendre compte de l'action entrain de se faire à partir du point de vue pratique de l'agriculteur. Elle identifie les modalités sociales au fondement des manières de voir, de penser et de faire. Le rapport pratique à la nature nous permettra de saisir les façons dont les agriculteurs interprètent et agissent sur le vivant mais aussi de mesurer la part de nature qu'ils seraient prêts à requalifier ou à réintroduire dans leurs pratiques. De même le *savoir-être agriculteur* est un indice qui permettra d'apprécier la prégnance du modèle dominant dans la construction de l'identité professionnelle.

Or cette focale centrée autour d'une seule lecture dispositionnelle se heurte à certaines limites pour étudier l'entrée de l'environnement dans les pratiques agricoles. Comme on l'a dit précédemment notre objet de recherche se situe aux frontières de deux réalités tant il articule le fait technique - qui est un fait social- mais aussi des dynamiques physiques. Une approche dispositionnelle se retrouve alors inadéquate pour prendre théoriquement en charge les actions réciproques entre pratiques et milieux. Elle n'appréhende pas la manière dont le social peut être physiquement retraduit et encore moins la capacité de ces dynamiques à

modifier le social. En dehors de ces limites, l'approche dispositionnelle ne prend pas théoriquement en charge ce mouvement réflexif qui conduit les acteurs à traduire ou à relocaliser les dispositifs proposés. Or, d'autres approches centrées autour de la traduction paraissent plus pertinentes pour rendre compte de l'entrée de l'environnement dans l'espace des pratiques agricoles.

Chapitre 2

L'étude des pratiques agricoles : Prise en charge théorique des actions réciproques entre pratiques et milieux

Ce travail a pour dessein de contribuer modestement à la définition des frontières épistémologiques d'une sociologie de l'environnement et de ses *outils théoriques*⁷² qui interrogent les relations réciproques entre société-nature ou plutôt entre *pratiques sociales et milieux*. Il tentera de construire des outils théoriques redéfinis autour d'entrées paradigmatiques qui historiquement se sont opposées⁷³ dans le champ de la sociologie.

Cette recherche propose de construire une sociologie de l'environnement articulant des focales qui se sont développées sur les bases d'une théorie de l'action (centrées sur le point de vue pratique de l'agriculteur) et d'autres dépassant le constructivisme quant à l'appréhension des relations société-nature. Ces dernières tenteront de réhabiliter la capacité de rétroaction du milieu sur la société. Cette double entrée s'attachera autant à décrire l'importance des constructions sociales de la nature qu'à dépasser la *représentation simplificatrice de la réalité* élaborée par la seule approche constructiviste.

L'entrée qui est visée et annoncée ci-dessus, se construit sur les apports d'une sociologie ou plutôt de sociologies de l'environnement qui ont déjà travaillé et esquissé des outils pour penser les relations société-nature. Or, l'enjeu de ces relations est alors appréhendé différemment en fonction des entrées paradigmatiques. Pour certaine, la nature est construite et reste définie à l'intérieur de la société pour d'autre elle existe en tant que telle indépendamment du social et possède ainsi un réel agissement sur les pratiques humaines. Dans ce cas les relations sont appréhendées dans leur réciprocity entre société et nature où

⁷² Afin de rompre avec une approche substantive des concepts, nous considérerons ces derniers comme des outils d'opération et d'investigation du monde social qui se construisent dans le mouvement même de la recherche dans un aller retour constant entre apports empiriques et conceptualisation.

⁷³ La sociologie naissante a résorbé la nature à l'intérieur de la société. Cet apriori épistémologique s'avérait nécessaire face à la prégnance du sociobiologisme qui tentait d'expliquer les inégalités et différences sociales par des états de nature. Ainsi faut-il voir dans cet apriori épistémologique d'expliquer le social par le social et dans cette mise à distance de la biologie un idéal démocratique et égalitaire. Ce point de départ renforce le principe de l'acquis, donc de l'accessible à tous, pour délégitimer celui de l'inné, donc de l'élection et de l'élitisme.

chacun des deux éléments se retrouve reformulé, reconfiguré par cette même interaction. Si l'on conçoit que la sociologie de l'environnement s'attache à répondre à la question : qu'est ce que agir humainement et socialement sur la nature, il est évident que l'on privilégie dans ce cas le point de vue de l'acteur en analysant ses représentations et usages de la nature. Mais cette entrée peut être complétée en y rattachant une autre qui s'efforce d'appréhender la manière dont le physique préalablement modifié transforme les pratiques sociales.

Ainsi, l'environnement ou plutôt la prise en charge théorique des relations société-milieu rentre différemment dans la théorie sociologique. Ces traductions différenciées sont une richesse et loin de partager une vision enclavée des outils théoriques développés, leur cummulative dans ce domaine semble nécessaire au regard de la complexité des objets sociaux-environnementaux.

2.1. Du constructivisme à la traduction

2.1.1. La sociologie explicative et l'objet nature ou la nature objet

Historiquement la sociologie naissante du 19^{ème} siècle s'est construite en opposition aux sciences de la nature ou plus exactement à la biologie. Tout en empruntant des méthodes identiques aux sciences de la nature, la sociologie explicative d'Emile Durkheim s'en affranchit en définissant la rupture épistémologique comme garant d'une explication des faits sociaux par le social. Ainsi pour déconstruire le naturalisme causal, encore dominant au 19^{ème} siècle, la sociologie s'est construite sur les fondements épistémologiques opposant la nature et la société, l'inné et l'acquis. Elle s'est historiquement affirmée en excluant de son champ la nature, car il lui fallait rompre avec les théories qui cherchaient dans des déterminismes naturels, les principes explicatifs des comportements sociaux. Effectivement le naturalisme causal, consiste à inscrire les différences sociales (de classes, de sexe) dans des états de nature pour leurs donner l'apparence d'une dissymétrie devenue nature, irréversible donc irrévocable car naturelle.

Mais c'est la permanence de ces luttes antérieures qui inconsciemment se cachent encore dans le regard même de certains sociologues qui ne peuvent appréhender la nature en dehors du construit social⁷⁴. Ainsi, dans la tradition théorique d'une sociologie dite explicative ou dispositionnelle, la nature semble appréhendée comme un seul construit social, cessant d'exister en dehors des représentations et des usages sociaux. De ce fait l'approche explicative appréhende la nature comme un bien symbolique, en l'occurrence un ensemble organisé de significations, une projection de sens, un construit social. Dans cette optique la nature n'existe pas en tant que telle, elle n'acquiert aucune existence ou sens en dehors des représentations et des usages qu'en font les individus. En dehors des constructions sociales, la nature en soi cesse d'exister et acquiert un sens que dans une interaction sociale.

La requalification de médiations non humaines, en l'occurrence l'affirmation de l'existence de dynamiques naturelles, aurait pu être perçue par ces entrées théoriques comme *une tentative globale de biologisation des objets sociaux conduisant à l'imposition d'un*

⁷⁴ Il ne s'agit pas de remettre en question la portée de cet apriori épistémologique et de ces luttes antérieures tant les régressions probables et possibles du sociobiologisme peuvent resurgir.

déterminisme écologique fondé sur l'analyse de " stratégies adaptatives ", comme c'est le cas dans les modèles proposés à l'anthropologie par l'écologie culturelle⁷⁵. Ainsi comme le souligne le même auteur en l'occurrence Jean-Louis Fabiani, « il n'est pas étonnant qu'une part non négligeable de l'énergie des sociologues travaillant sur des objets environnementaux ait été absorbée au cours des années quatre-vingts par le souci de mettre au jour les principes de la " construction sociale de la nature ", fût-ce au prix de certaines réductions, contre les illusions naturalistes ». Ancrées dans cet héritage disciplinaire et épistémologique ce n'est pas un hasard, si bon nombre d'approches constructivistes se sont focalisées sur l'étude des représentations et des usages de l'environnement, réduisant la nature à un objet social ou plutôt à une construction sociale.

a. La nature comme bien symbolique

Dans cette optique la nature n'existe pas en tant que telle, mais possède une réelle existence à partir du moment où elle fait l'objet d'une projection de sens, où elle est parlée, construite, lorsqu'elle rentre dans un rapport social. Pour rentrer en rapport avec la nature, l'homme va la coder et mettre en place différentes formes de médiations. A chaque groupe social sera associé une représentation et un usage de la nature particuliers. Ces entrées se sont attachées à décrire et à identifier les constructions sociales et les pratiques différenciées de la nature opérées par les groupes sociaux. Elles ont permis la mise en exergue de la polysémie des usages et des schémas de la nature, bousculant l'idée qu'il existerait qu'une seule et unique nature. Le rapport à la nature est alors étudié comme une pratique sociale en mettant en perspective les manières de penser et d'agir des différents groupes sociaux. Cette pratique est alors soumise aux propriétés sociales qui la constituent, mais aussi aux enjeux de lutte et de classement. Pour le dire autrement, la nature serait alors une pratique sociale de distinction entre différents groupes sociaux.

C'est ce qu'a révélé l'analyse de Jean-Louis Fabiani (Fabiani, 1982) autour des pratiques de chasse en France. Face aux critiques des associations de protection de la nature, des nouvelles justifications autour de la fonction écologique de la chasse sont avancées par l'aristocratie et la bourgeoisie. Cette normalisation ou plutôt cette mise en forme des pratiques autour d'arguments scientifiques sur l'équilibre des écosystèmes vient stigmatiser une chasse

⁷⁵ J.L. Fabiani, Commentaire de Jean-Louis Fabiani sur le texte de « *La place des sciences sociales dans la problématique environnementale* » de C. Deverre (INRA-SAD Avignon, unité écodéveloppement) in *Le Courrier de l'environnement*

populaire de prélèvement et de loisir. Dans cette optique la pratique de la chasse et les perceptions et usages de la nature font l'objet d'enjeux de lutte et de classement entre les acteurs issus de groupes sociaux différents.

Les analyses de Chamboredon (Chamboredon, 1985) vont dans le même sens et tentent d'appréhender les pratiques ou usages de la nature comme des instruments de pouvoir ou de domination. Pour asseoir sa légitimité quant à la protection de la nature, dans les années 70, l'Etat va se référer à une compréhension scientifique des milieux. Cette grille de lecture de la nature va se construire autour d'instruments techniques et scientifiques légitimant ainsi l'expertise écologique. En dehors du caractère exclusif qu'engendre une compréhension experte des milieux, ces grilles de lecture vont également légitimer certains usages pour en discréditer d'autres. Pour l'auteur une compréhension scientifique des milieux désocialiserait le rapport pratique à la nature en imposant une représentation désintéressée des ressources. Cet arbitraire culturel viendrait délégitimer les taxinomies de prélèvement et les rapports fonctionnels de la nature. Cette approche soulève deux aspects. Le premier c'est la polysémie des constructions et donc des schémas de pensées et d'usages de la nature qui en fait une pratique sociale ordinaire. Le second, c'est les jeux de luttes et de classement qui se cristallisent autour des pratiques sociales de la nature qui en font un instrument de pouvoir et de domination entre groupes sociaux. L'ambition de cette focale tient à soulever les enjeux de lutte autour d'une «bonne nature à produire».

Cette focale soulève l'hétérogénéité des représentations et des usages de la nature et remet aussi en cause l'idée selon laquelle la nature serait un invariant de la perception. En articulant les groupes sociaux et leurs usages de la nature, ce point de vue concède que les individus n'ont pas toute la nature en tête mais des bouts de nature qui expriment leur relation particulière au milieu. Elle met aussi en exergue la légitimité d'un rapport à la nature basé sur des grilles de lecture scientifiques qui modifient voire délégitiment les autres rapports sociaux.

Cette approche n'est pas sans liens⁷⁶ avec les théories de la modernité qui mettent en avant le développement de l'expertise dans la construction des problèmes et des solutions environnementaux. La multiplicité des dispositifs et de cadres normatifs qui construit les problématiques environnementales a été abordée tant par la sociologie de Giddens -centrée

⁷⁶ Même si elle diffère sur la conception de l'acteur et de l'action.

autour de la figure de l'expert- que par celle de la traduction -Mormont, Mélard- s'attachant à analyser le développement d'une technologie verte.

2.1.2. La modernisation écologique : une logique descendante et normative

Les approches présentées ci-après démontrent une tendance croissante celle de la modernisation écologique (Mormont, 2008) où l'emprise des démarches normatives et techniques traduit l'entrée de l'environnement dans la société. Les politiques publiques et leurs dispositifs relèvent le plus souvent d'une logique descendante qui cherche à diffuser une norme, tout en accordant une marge de manœuvres aux actions de relocation. Les entrées de Lascoumes⁷⁷ ou encore celle de Giddens soulèvent ainsi le rôle prépondérant de l'expertise dans la construction des solutions liées aux problèmes d'environnement.

Comme le souligne Marc Mormont les problématiques environnementales ont tendance à être compartimentées dans des connaissances expertes. A défaut d'une vue d'ensemble ou systémique, les questions et les solutions sont découpées dans des savoirs spécialistes qui relèvent de la science et de la technique. L'entrée de l'environnement dans la société est le plus souvent traduite dans un langage technicien et spécialiste prenant la forme d'une technologie *verte croissante* (Mormont, 2008). Ce phénomène centré sur une représentation experte des ressources et de l'environnement renforce et soutient le mouvement de *modernisation écologique* qui passe par une scientification et une technicisation des dispositifs alors que les problèmes d'environnement soulèvent aussi des questions sociales. Les standards techniques restent ainsi au centre pour lire et penser les atteintes à l'environnement et les solutions sont le plus souvent traduites dans des logiques descendantes cherchant à diffuser une norme.

Cette analyse critique de la modernisation écologique développée par Marc Mormont, soutient celle de Marina Fischer Kolwasky sur la colonisation des processus naturels. Selon la sociologue les problèmes d'environnement trouvent leur origine dans un processus croissant de colonisation des processus naturels par la science et la technique. Les réponses à ces problèmes, à défaut de remettre en cause ce mouvement de rationalisation, se traduisent par

⁷⁷ On peut citer l'étude de Lascoumes : Pierre Lascoumes, *L'éco pouvoir : environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994 ou celle de Giddens : Anthony Giddens, *Les conséquences de la modernité*, 1994

davantage de dispositifs et de solutions techniques. Cette entrée théorique permet de relever l'importance des systèmes experts dans la construction des problèmes environnementaux et leur traduction dans un langage et savoir technicien.

a. *Système expert*

L'application de politiques publiques en matière de gestion de l'environnement apparaît le plus souvent controversée face à l'hétérogénéité des significations et des usages de l'espace. L'expertise dans le domaine environnemental devient alors la doxa comme gage de crédibilité et de légitimité. L'ensemble du stock de savoirs et de ressources disponibles pour penser ces nouvelles problématiques environnementales apparaît ainsi comme le produit de la science et de la technique. La traduction des problèmes et des solutions autour de controverses fait l'objet d'un *éco-pouvoir* (Lascombes, 1994) montant, substituant la légitimité de l'expertise à la rationalité sociale.

Pour illustrer ce processus, le suivi des espèces sauvages fait l'objet d'une technicisation et d'une rationalisation des méthodes, introduisant une nouvelle forme de « monitoring » des populations, développant ainsi une forme de *biopouvoir*⁷⁸ (Lascombes, 1994). Un dispositif scientifique permet d'accroître la surveillance des espèces sauvages, afin de les identifier, d'enregistrer leurs déplacements en vue d'optimiser leurs suivis et de rationaliser la sauvegarde: de plus en plus d'individus de population de grands carnivores (lynx, ours) ou d'oiseaux (grands migrateurs) sont désormais bagués, « pucés » ou porteurs d'un collier émetteur.

Le cas du suivi scientifique du loup⁷⁹ est symptomatique de cette double tendance, d'une part une scientification des problèmes d'environnement et des solutions envisagées, alors qu'ils soulèvent des problématiques sociales. Au-delà des conflits d'usage de l'espace, que provoque le retour de ce prédateur, l'estimation de ses effectifs fait également l'objet de controverses. Le nombre d'individus présents dans le massif alpin devient un véritable enjeu

⁷⁸ Par biopouvoir, il entend une manière de contrôler et de maîtriser le vivant en le rationalisant, en l'individualisant. C'est un ensemble « de dispositif et de connaissance, de surveillance et de régulation destinés à optimiser les populations à l'ensemble des être vivants ». Le corps devient le lieu privilégié où s'applique le pouvoir

⁷⁹ Ces éléments sont issus d'une étude sociologique réalisée lors d'un stage de Master II au Cemagref de Grenoble qui portait sur la réception du suivi scientifique du loup.

social, à partir du moment où l'Etat autorise une régulation⁸⁰, qui tient compte de l'effectif estimé. Or la méthode de suivi de la population reposait jusqu'à présent sur un pistage hivernal⁸¹ conduisant à une sous-estimation de celle-ci générant une incertitude, instrumentalisée par les différents protagonistes aux intérêts divergents. En réponse à ce nouvel enjeu social que constitue l'estimation des individus, la méthode par capture marquage recapture (CMR) produit un chiffre plus fiable, en introduisant une méthode génétique et des modélisations mathématiques. Dans un contexte de politiques publiques controversées, la mise en scène de données quantitatives, délivrées dans ce cas par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), est censée apporter davantage d'objectivité et de neutralité à la controverse. Cette méthode rend compte *du stock de ressources disponibles* (Lascoumes, 1994) pour penser les problèmes d'environnement, qui résultent pour l'essentiel de savoirs scientifiques et techniques, reproduisant la représentation *légitime de la nature*⁸².

La caractéristique des institutions modernes c'est qu'elles sont majoritairement bâties sur une relation de confiance accordée aux systèmes experts fonctionnant sur un principe de délocalisation spatio-temporelle et de gages symboliques (Giddens, 1994). Le mouvement de délocalisation, opère une « *extraction* » *des relations sociales des contextes locaux afin de les restructurer dans des champs spatio-temporels indéfinis* (Ibid., pp., 30). Dans le cas du suivi scientifique des espèces sauvages, la méthode par modélisation extrait les indices de la présence d'une espèce de ses relations spatiales et sociales de proximité ou plutôt de son environnement matériel et social vers des systèmes experts. Ces indices, tels que les poils, les excréments, sont délocalisés, extraits de leurs lieux pour être traduits dans des modèles mathématiques et probabilistes.

Cette délocalisation engendre une dissociation entre le lieu et l'espace. Le lieu⁸³, où sont recueillies les signatures génétiques semble être interpénétré, façonné par un espace social

⁸⁰ L'Etat parle de stratégie de gestion adaptative, c'est-à-dire, qu'un loup peut être prélevé par arrêté du préfet dans des conditions d'attaques à répétition, sur des alpages, où les mesures de protections « T » ont échoué au bout de trois attaques consécutives.

⁸¹ Le pistage hivernal reposait sur une méthode d'estimation qui consistait à suivre et à comptabiliser le nombre de traces de loups dans la neige. Cette technique s'accompagnait d'une autre appelée « estimation par hurlements provoqués ». Les gardes de l'ONCFS imitaient au printemps le hurlement du loup pour provoquer les réponses des meutes. Ils identifiaient et comptabilisaient ainsi les hurlements des louveteaux pour estimer chaque année le nombre de nouvelles naissances. Ces deux méthodes partagent un point commun, celui de reposer sur des méthodes d'estimation qualitatives basées sur l'observation.

⁸² Pour Pierre Lascoumes, ce qui caractérise la modernité dans sa relation à la nature, c'est la légitimité accordée à une représentation scientifique de celle-ci.

⁸³ Ibid., Le lieu est comparable à la notion de site ou encore la localisation géographique de l'activité sociale, à savoir dans ce cas d'espèce, le lieu du recueil des indices de la présence du loup.

lointain. Ainsi le site n'est plus seulement structuré par ce qui est présent sur scène, à savoir les indices, mais ces formes visibles semblent être façonnées par des relations sociales et des savoirs à distance qui vont déterminer sa nature. C'est l'analyse génétique de ces indices et leur intégration dans un modèle probabiliste d'estimation et une interprétation des données à partir d'un modèle mathématique qui vont produire «l'estimation experte». Les données sont transférées de leur contexte immédiat où elles sont façonnées, réinterprétées par un espace différé. Dans la mesure où le temps est relié à l'espace, la délocalisation spatiale induit une délocalisation temporelle. La dissociation entre espace et temps engendre un hiatus entre l'activité sociale et son enracinement dans un contexte de présence.

Cette entrée théorique permet de relever l'importance des systèmes experts dans le rapport aux risques et notamment aux risques environnementaux, mais aussi la manière dont les nouvelles problématiques sont traduites ou plutôt *transcodées* en un langage et savoirs scientifiques. Non seulement les théories de la modernité ont pu démontrer la colonisation des espaces vécus par les systèmes experts, mais aussi le mouvement inverse caractérisé par une hybridation des savoirs.

2.1.3. Revaloriser la réflexivité des acteurs

L'entrée de l'environnement dans la société a questionné les logiques descendantes pour privilégier la traduction des dispositifs par les acteurs dans leurs *systèmes de pratiques localisés* (Mélard, 2008). Désormais les acteurs ordinaires interrogent la légitimité accordée aux savoirs scientifiques et à l'expertise comme producteurs de gages symboliques. La science ou plutôt les compétences des systèmes experts vont alors être révisées à l'aune des connaissances et des usages réflexifs qu'en font les acteurs. Il en résulte une conception *réflexive de la société*, où les acteurs par la compréhension qu'ils en ont participent à la coconstruction de nouvelles normes, ou cadres d'action et de gestion.

a. La société réflexive chez Giddens

Désormais, c'est davantage la sortie en laboratoire de l'innovation ou des dispositifs dans des dynamiques sociales qui est discutée et questionnée par les acteurs. La connaissance devient alors réflexive et circule entre spécialistes et acteurs ordinaires qui l'utilisent pour relocaliser ou reconfigurer l'expertise. Cette conception réflexive de la connaissance remet en

cause la dichotomie entre savoirs *spécialistes* et *ordinaires* et restitue la capacité des acteurs à se réappropriier des compétences et des informations dans des fins réflexives. Cette circulation des savoirs et l'usage réflexif qu'en font les acteurs témoignent de la *double herméneutique* développée par Anthony Giddens dans la *constitution de la société* (Giddens, 1987). Les connaissances⁸⁴ vont être réappropriées par les acteurs en vue de les mobiliser pour réviser les dispositifs et traduire les solutions envisagées. Cet usage de la connaissance participe au contrôle réflexif de l'action où les acteurs vont tester la fiabilité et l'opérationnalité du système expert.

Effectivement chaque système de spécialistes comporte des points d'accès qui sont des scènes de rencontre entre les acteurs ordinaires et les représentants des systèmes experts. Ce sont pour ces derniers *des lieux de vulnérabilité* (Giddens, 1994), mais aussi un véritable creuset de socialisation où les dispositifs peuvent être relocalisés et révisés à l'aune des savoirs d'usages des acteurs.

Si bien qu'Anthony Giddens se soit efforcé à théoriser la circulation des connaissances entre savoirs experts et ordinaires, sa focale reste tout de même amputée d'un travail empirique qui permettrait de donner un contenu à une théorie ambitieuse. Comme le souligne Loïc Wacquant dans son article intitulé «*Au chevet de la modernité, le diagnostic du docteur Giddens*⁸⁵» (Wacquant, 1992), sa théorie «*théorisiste*» est présentée comme épurée de toute démarche d'investigation qui se caractérise «*par l'abandon de toute exigence de test empirique au profit d'un type de discours philosophique*» construisant une approche et une utilisation substantive des concepts exposés. Il en résulte un usage scolastique de la théorie qui n'est ni construite et vérifiée par l'empirie ce qui en fait la principale limite. Il serait intéressant de revaloriser le point de vue de l'acteur en décrivant les formes que peuvent prendre les actions réflexives sur des controverses et des espaces concrets. C'est l'ambition que s'est donnée la sociologie centrée autour de la production «*d'objets intermédiaires*» en restituant la manière dont les acteurs à l'échelle de leur espace concret traduisent et relocalisent les dispositifs.

L'enjeu de cette focale est donc de soulever la place accordée à une hybridation des savoirs dans un contexte de modernisation écologique marquée par la prégnance de logiques descendantes et normatives.

⁸⁴ Issues de la science et de la technique.

⁸⁵ Loïc Wacquant, «Au chevet de la modernité, le diagnostic du docteur Giddens», 1992, *Cahiers Internationaux de Sociologies*

2.1.4. Sociologie de la traduction et production d'objets intermédiaires

Une sociologie portée sur la production d'objets intermédiaires permet de donner une matérialité aux formes que peuvent prendre les actions réflexives des acteurs. Pour ce faire, la focale propose de partir de la matérialité, à savoir la mise en place concrète d'un dispositif sur un territoire donné. Le concept d'écologisation des pratiques (Mélard, 2008) encourage cette perspective en étudiant la manière dont l'environnement rentre en société.

Il propose d'identifier les façons dont les acteurs à l'échelle de leur espace concret traduisent et relocalisent les dispositifs environnementaux. L'enjeu consiste à décrire la manière dont les dispositifs peuvent être réappropriés/ traduits/ par les acteurs, mais aussi comment de nouvelles solutions peuvent émerger de situations locales pour produire des objets intermédiaires. Cette sociologie de la traduction permet de penser le lien entre les dispositifs émanant des politiques publiques et leur mise en opérationnalité par les acteurs qui les traduisent à l'échelle de leurs espaces concrets de pratiques. Cette entrée théorique réhabilite donc la capacité des acteurs à relocaliser des solutions mais aussi à en produire de nouvelles. Cette production est appelée « objets intermédiaires » pouvant prendre deux formes :

1. Les acteurs relocalisent les dispositifs et les traduisent en leur donnant une opérationnalité. Cette reconfiguration des dispositifs dans des espaces locaux de pratiques peut également amener les acteurs à produire eux-mêmes des solutions appropriées.

2. Ces processus de traduction sont à l'origine de nouvelles configurations d'actions entre les acteurs. Pour le dire autrement la participation des acteurs à la coconstruction de solutions dans des groupes de travail permet de produire de nouvelles formes de réseaux d'acteurs et favorise leur socialisation aux dispositifs environnementaux.

En appréhendant la problématisation des dispositifs environnementaux à partir du point de vue des acteurs, cette entrée décrit non seulement la mise en opérationnalité des mesures sur des espaces concrets et vécus mais aussi la production de nouvelles connaissances et de nouvelles configurations d'acteurs.

a. Partir sur un espace concret des pratiques

La spécificité de cette approche est de se baser sur une matérialité tant du point de vue des dispositifs étudiés que de leur application sur un territoire et dans des pratiques concrètes. Il est alors proposé de travailler sur des outils concrets, tels des dispositifs modifiant les pratiques agricoles (des plans d'épandage) en partant de repères palpables en choisissant par exemple l'échelle de la parcelle ou d'un bassin versant. L'utilisation de supports concrets comme des cartes représentant l'espace en question (carte d'épandage, cartographie du bassin versant) sont autant de repères dans la construction du travail de concertation (Mélard, pp., 14, 2008). En partant de l'espace d'application comme la parcelle, le point de vue proposé s'attache à décrire les façons dont les dispositifs sont problématisés, relocalisés, traduits à l'échelle des pratiques et des espaces vécus des acteurs. Donner une matérialité à l'entrée de l'environnement dans la société, consiste à étudier la mise en opérationnalité des dispositifs par les acteurs à partir de leurs espaces de pratiques localisées.

b. L'échelle de l'espace vécu, travaillé : comme point de départ à l'analyse

La focale choisie propose d'étudier le processus de transition où les dispositifs sont transformés et reconfigurés dans un système de pratiques localisées. Reprenant l'exemple des normes d'épandages, cité dans l'article de H. Brives et M. Mormont (Brives & Mormont, 2008), les agriculteurs sont confrontés à la mise en application de mesures agro-environnementales coercitives et obligatoires. L'enjeu consiste donc à décrire les différentes formes de traductions de ces normes à l'échelle de leurs parcelles ou de leurs agrosystèmes en identifiant la manière dont ils rendent les dispositifs opérationnels et dont ils les révisent à l'aune de leurs connaissances et de leurs savoirs d'usage. La réorganisation des dispositifs par les agriculteurs dans leur espace de travail, nous permettra de décrire les façons dont ils raisonnent leurs pratiques, produisent des règles mais aussi d'identifier comment des connaissances locales sont révélées, mais aussi mobilisées par les acteurs.

Par ailleurs, il s'agira de voir en quoi la mise en place d'un espace commun des problèmes⁸⁶ prenant la forme d'un groupe de travail est susceptible d'engendrer de nouvelles formes de socialisation. La création d'un collectif réel (les agriculteurs concernés par le même problème sur une zone similaire) pourrait être à l'origine de nouvelles configurations d'acteurs, de liens sociaux innovants mais aussi de nouvelles formes de coopération et de socialisation qui n'existaient pas antérieurement.

Pour ces auteurs, s'il arrive que la norme échoue, c'est que souvent elle n'a pas pris en considération le système de pratiques locales. Pour ce faire, ils proposent d'étudier et d'agir sur *le localement possible* à partir et avec la logique des systèmes locaux en se basant sur une dynamique constituée d'un collectif réel ou encore appelé une « action collective de conception » (Brives, Mormont, 2008, pp., 132). Ainsi la communication et les conditions de diffusion des dispositifs constituent des enjeux importants quant à l'adhésion des acteurs. Cette approche propose de comparer deux grands types de canaux de diffusion de dispositifs susceptibles de créer des conditions sociales de réception et d'adhésion différenciées.

Elle distingue l'action collective de conception de celle basée sur une série d'arrangements privés. La première se caractérise non seulement par un collectif de travail sur un espace de problèmes communs mais aussi par la présence d'un médiateur qui cadre l'action. Cet acteur se définit par des propriétés qui rendent l'action possible, à savoir :

- ✓ Il dispose d'une relative confiance auprès des acteurs
- ✓ Il est inséré dans le tissu social local par des relations passées avec les acteurs
- ✓ Il est engagé dans l'action qu'il conduit, mais il n'est pas personnellement dépendant, impliqué par les intentions directes du jeu.

Le processus de cadrage de l'action par le médiateur produit les conditions de possibilité d'une négociation et définit les limites de la discussion. Les enjeux soulevés par ce cadrage encouragent la participation des acteurs à la coconstruction des solutions. Enfin, les thématiques abordées ou encore la durée d'engagement des acteurs au processus, sont des facteurs à considérer pour construire le cadre de l'action et du collectif de travail. Cette focale cherche ainsi à caractériser un localement possible pour décrire ce qui peut être pragmatiquement mis en œuvre par les acteurs.

⁸⁶ L'application de normes sur un même espace, ou dans notre cas d'espèce la mise en place de dispositifs de lutttes contre l'érosion des sols sur un bassin versant à fort risque érosif.

Cette analyse ne propose pas seulement d'étudier un changement de technique mais aussi la mise en œuvre d'une norme par des acteurs sur un espace de problèmes communs. Il s'agit davantage de l'analyse d'un processus entrain de se faire où les participants du groupe ne sont pas de simples récepteurs d'un message mais aussi les émetteurs. Ils sont acteurs dans la construction des règles, dans le recadrage des dispositifs. Cette gestion de *l'environnement complexe* s'efforce donc à interroger la pertinence des dispositifs par rapport aux acteurs et à l'échelle de faisabilité tant du point de vue du territoire que du système de pratiques localisées.

Contrairement à l'approche proposée par Giddens, celle-ci nous permettra de donner corps au mouvement de réflexivité initié par les acteurs. A savoir quelles formes et sur quels espaces concrets se traduisent les actions réflexives. Ces outils nous permettront de décrire la capacité des acteurs à reconfigurer les dispositifs à l'échelle de leur territoire et dans leur système de pratiques localisées, mais aussi à en produire de nouveaux. Pour donner une matérialité aux actions de traduction, relocalisation, cette focale encourage le sociologue à se baser sur l'échelle des espaces trajectés, c'est à dire des espaces vécus et travaillés par les acteurs. L'espace et les pratiques sont le point de départ de l'analyse. Cette considération des *systèmes des pratiques localisées* n'occulte pas pour autant l'importance accordée au contexte plus global. Au contraire, cette focale s'efforce d'articuler le global et le local mais en partant du point de vue de l'espace concret des pratiques. Elle s'intéresse à la façon dont les dispositifs émanant de cadres normatifs ou de politiques publiques est traduite et relocalisée par les acteurs dans leur espace vécu et sur leur espace trajecté. Ainsi le poids des réseaux sociaux professionnels dans lequel est intégré les acteurs est assimilé à l'analyse mais en privilégiant la traduction des dispositifs et des cadres normatifs par les acteurs.

Bien que cette approche permet de donner corps -donne une matérialité- aux dynamiques réflexives elle résorbe tout de même la nature à l'intérieur de la société. Effectivement, les outils centrés autour d'une sociologie de la traduction ne semblent pas pour autant dépasser le constructivisme. D'autres entrées ont construit une théorie du monde social en intégrant la nature dans leur définition, où celle-ci n'est pas que résorbée à l'intérieure de la société, mais possède un réel agissement sur le social.

2.2. La nécessité de dépasser le constructivisme en Sciences Sociales pour l'étude des relations société-nature

Un des enjeux de la thèse consiste non seulement à définir les présupposés épistémologiques d'une sociologie de l'environnement, mais aussi à élaborer des outils théoriques capables d'investiguer les relations entre pratiques et milieux dans une approche dynamique. Le but de ce travail de recherche est de participer à *l'élaboration d'un domaine autonome, une sorte de zone libérée aux marges des disciplines concernées, ce qui suppose que le domaine frontalier soit reconnu, doté lui-même de frontières, de problématiques et de méthodologies* » (Kalaora & Larrère, 1989, pp., 89). Les acquis permettront de développer des outils théoriques qui se placent à la frontière là où s'échangent les discours entre géographes, économistes, écologues et sociologues. Ces concepts et notions, qui sont autant d'outils d'investigation des relations entre société-nature, se fondent et se construisent sur des présupposés épistémologiques et des théories antérieures, participant à la cummulative du savoir sociologique. Cette rupture épistémologique (rompre avec la dichotomie entre société et nature) ne va pas de soi pour une sociologie constructiviste, l'obligeant à dépasser des freins historiques inhérents à sa légitimation comme discipline autonome face à la biologie et surtout face au sociobiologisme.

Or, comme le remarque Jean-Louis Fabiani la pensée constructiviste doit pouvoir s'affranchir de cet héritage concevant que *« l'usage rhétorique d'une construction sociale de la nature semble épuisée une fois qu'elle a contribué à dissiper l'idéologie du naturalisme causale mais aussi celle plus récemment de l'illusion écologiste d'une pure nature⁸⁷ »*. Selon les propos de l'auteur il serait plausible de construire les présupposés épistémologiques et méthodologiques d'une approche constructiviste, dispositionnelle pour notre cas d'espèce, tout en acceptant l'idée selon laquelle la nature soit mue par des médiations non humaines. Ainsi, ce travail de recherche tente à y participer en échafaudant des outils d'investigation des relations entre pratiques et milieux par une entrée qui articule une approche constructiviste de la pratique et une autre qui requalifie le caractère agissant et rétroactif des dynamiques physiques sur le social.

⁸⁷ J.L. Fabiani, Commentaire de Jean-Louis Fabiani sur le texte de *« La place des sciences sociales dans la problématique environnementale »* de C. Deverre (INRA-SAD Avignon, unité écodéveloppement) in *Le Courrier de l'environnement*.

2.2.1. Pourquoi ? La construction d'un champ de recherche autonome dépassant les représentations simplificatrices de la réalité élaborées par chaque discipline

Pour le sociologue l'étude des relations société-nature se traduit par l'adoption d'une posture épistémologique qui vise à dépasser le constructivisme en sciences sociales. Ce point de vue s'émancipe de l'idée selon laquelle la nature n'est qu'un bien symbolique⁸⁸, où celle-ci est représentée, parlée et qui n'existerait pas en tant que telle.

Bien que le principal intérêt de recherche du sociologue reste à savoir qu'est ce que penser et agir humainement sur la nature, cela ne doit pas l'empêcher d'admettre que la nature soit mue par des médiations non humaines. C'est convenir que cette part de social puisse être physiquement traduite par des mécanismes et des dynamiques propres à un écosystème⁸⁹. C'est admettre que le sociologue ne peut pas «*se contenter de la mise en évidence des multiplicités des pensées de la nature sans aller jusqu'à s'interroger sur leurs conséquences, sur les interactions effectives entre phénomènes naturels et acteurs sociaux*» (Mathieu, 1989, pp., 39).

A l'opposé de certaines approches constructivistes qui réduisent le milieu à une simple relation *bijective d'application*⁹⁰ de l'espace social à l'espace physique⁹¹, le point de vue défendu conçoit que le milieu possède une capacité à s'autoréguler (par ses dynamiques propres) et à retraduire physiquement cette part de social. Ce n'est pas le social qui modifie directement l'espace physique, mais bien le milieu qui par ses médiations propres retraduit physiquement la part de social. Il s'agit de requalifier cette capacité d'action et de réaction du milieu à retraduire physiquement les agissements du social, dynamiques de rétroaction jusque-là occultées par les approches constructivistes existantes. Certes la différence est subtile mais essentielle pour construire une démarche qui puisse réellement étudier les relations réciproques entre milieux et pratiques et intégrer un degré de complexité inhérent à l'objet de recherche « nature ».

Cette complexité, c'est accepter que le sociologue de l'environnement travaille sur deux réalités différentes possédant chacune leurs dynamiques et leurs liens causaux propres pris dans leurs interactions réciproques. Cette ouverture disciplinaire doit être réciproque afin de

⁸⁸ La nature est une projection de l'esprit, une projection de sens, une construction sociale.

⁸⁹ Les mécanismes avec lesquels l'écosystème réagit et agit face à l'activité sociale lui sont propres.

⁹⁰ Christian de Montlibert, Une relation bijective : espace social, espace aménagé, in *Regards sociologiques*, n° 25-26, 2003 : l'auteur se penche sur les relations existantes entre l'espace social et l'espace aménagé. En d'autres termes l'espace physique serait le miroir de l'espace social.

⁹¹ Dans ce cas d'espèce l'espace est le simple reflet ou réceptacle de l'espace social

constituer des « objets nature » réellement écosymboliques. Si le sociologue admet que le sol possède ses dynamiques propres, inversement, l'agronome (par exemple) doit également le considérer comme une réalité sociale, au regard de l'hétérogénéité des représentations et des compréhensions qu'en font les agriculteurs.

Les sciences de la nature ont exclu l'homme de leur champ d'investigation caractérisant avec prédilection les premiers travaux d'écologie pour l'étude des biocénoses. La compréhension écologique de la nature reproduit ainsi une représentation désocialisée de la nature qui ne peut prendre en compte la diversité des usages sociaux des milieux, de l'habité, c'est à dire du sens de la relation de l'homme à son milieu. Il est alors nécessaire que l'écologie accepte de son point de vue le relativisme de la vision scientifique de la nature, le considérant comme une représentation parmi d'autres, une construction qui s'est érigée comme une grille de lecture légitime et légitimée. L'acceptation de ce relativisme n'est pas plus évidente que le questionnement du constructivisme en sciences sociales. La considération des représentations et des usages ordinaires interroge également la dichotomie établie entre savoirs scientifiques et savoirs « ordinaires » ou « pratiques » et questionne la légitimité de la science comme grille de lecture. Le relativisme apporté par la sociologie peut alors être considéré comme une remise en cause du regard légitime de l'expert qu'est l'écologue ou le biologiste.

Ainsi le développement de ces *outils théoriques* porte la volonté heuristique de dépasser les constructions simplificatrices de la réalité élaborées par et dans chaque discipline pour que « *l'agronome accepte que le fait technique soit aussi un fait social ; l'écologue entend appréhender les écosystèmes qu'il étudie comme les produits de l'histoire ; le sociologue convienne de l'existence d'un milieu naturel avec des logiques qui lui sont propres* » (Kalaora, 1989, pp., 89). Cette optique a pour ambition de créer des passerelles à l'intérieur de chaque discipline, des points de passage et d'attaches pour venir rompre avec le sociocentrisme pour notre cas d'espèce. Cette façon de *résorber la nature à l'intérieure de la société* (Larrère C., & Larrère R., 1997), où celle-ci est essentiellement appréhendée sous la forme d'une projection de sens, d'une construction sociale, nie le fait que le milieu puisse posséder une réalité physique et factuelle en dehors de toute activité sociale ou forme de conscience humaine.

Tout comme l'environnement, l'agriculture, objet de recherche hybride constitue une scène privilégiée quant au développement théorique et empirique de ce champ de recherche

qui propose de dépasser les constructions simplificatrices de la réalité élaborées par les disciplines concernées. L'enjeu se trouve ainsi dans la capacité à faire dialoguer les disciplines à « *proposer des essais de (ré)articulation convaincante de savoirs épars et peu connectés entre eux : sans succomber au fantasme de l'intégration ou de l'unification d'un corpus théorique, on peut espérer que l'objet environnemental est un levier privilégié pour reconsidérer les lignes de partage disciplinaires* »⁹². Pour notre cas d'étude, l'enjeu serait de considérer l'état du sol comme une réalité bipolaire ou écosymbolique.

Comme l'entend Jean-Louis Fabiani le but n'est pas *de se fondre en un tout pluridisciplinaire*⁹³, mais de participer à construire des aprioris épistémologiques et méthodologiques au sein de chaque discipline *qui soient capables de créer des ponts et d'admettre que la complexité de l'objet étudié nécessite de considérer des réalités différentes qui ne soient pas que sociocentrées*. Pour le sociologue, cette posture consiste à travailler des outils théoriques qui se trouvent à la frontière, acceptant le fait que l'objet nature soit mu par des médiations non humaines possédant une existence biophysique propre. D'un point de vue méthodologique et conceptuelle c'est convenir que l'objet nature soit une réalité hybride, ni proprement sociale et ni proprement physique mais comme le produit complexe de dynamiques différentes. Il s'agit alors de développer des *outils théoriques* qui certes rendent compte d'une construction sociale de la nature mais qui s'imbriquent et se complètent sans hégémonie avec d'autres réalités et points de vue disciplinaires. Ce seraient alors des *outils théoriques vecteurs* articulant des réalités sociales et physiques. La notion de prise écologique et plus particulièrement le mouvement de *trajection*, développé par Augustin Berque (Berque, 1994), sont des outils qui possèdent la force scientifique pour étudier les relations entre pratiques et milieux à la frontière là où s'échange les points de vue. Dans la même optique, la notion de *milieu écosymbolique* (produit de la trajection) (Berque, 1994) est un outil d'investigation qui à l'inverse d'être sociocentré, articule des dynamiques sociales et physiques en accordant alors une importance à chacune des deux réalités qui possèdent leurs liens causaux propres. L'approche de Serge Moscovici propose, elle, d'intégrer l'homme dans la définition de la nature et de son évolution, postulant ainsi l'existence d'une histoire humaine de la nature. Le choix des théories sociologiques développées ci-après n'est pas exhaustif mais se limite à celles participant à construire notre point de vue théorique.

⁹² J.L. Fabiani, Commentaire de Jean-Louis Fabiani sur le texte de « *La place des sciences sociales dans la problématique environnementale* » de C. Deverre (INRA-SAD Avignon, unité écodéveloppement) in *Le Courrier de l'environnement*, n° 17

⁹³ Ibid.,

2.2.2. L'analyse de Moscovici : l'homme dans la définition de la nature

La pensée de Serge Moscovici s'est attachée à dépasser la dichotomie société - nature en établissant une théorie sur l'évolution des états de nature⁹⁴. Elle appréhende les sociétés et leurs milieux dans leurs actions réciproques et propose d'intégrer l'homme dans la définition de la nature. Ni la nature et l'homme ne sont définis séparément mais toujours relationnellement pour engendrer un état de nature. La nature est alors le produit d'une combinaison entre des matières en interaction interagissant avec la société ou plutôt avec l'activité sociale dans une société donnée à un moment donné du temps.

Avant d'en exposer les mécanismes, l'auteur s'efforce dans un premier temps de proposer une définition de la nature, définition qu'il dissocie de celle de la matière. Cette distinction entre matière et nature est importante quant à la définition des états de nature. Effectivement, c'est bien plus la matière, qui une fois trajectée par l'homme et ses activités, engendre un état de nature particulier.

a. De la matière à la nature

Moscovici définit la matière comme l'ensemble des forces (Moscovici, 1968, pp., 27) des propriétés chimiques, biologiques et physiques. Ces éléments possèdent leurs lois et leurs dynamiques propres mues par une capacité autopoïtique à s'organiser, à communiquer et à échanger entre eux. C'est la capacité de chacun de ces éléments à vivre, à réagir et à interagir dans un système qu'il définit comme de la nature. La nature apparaît plus comme un produit de dynamiques interactives dans un système organisé et mouvant. Cette approche que l'on peut qualifier de systémique diffère de la vision atomiste du vivant développée par la tradition positiviste. Celle-ci pose la matière comme un objet que l'on traite comme une chose, auquel on applique une série de lois et de mécanismes. Ce raisonnement causal freine quelque peu la capacité d'action et de réaction des éléments entre eux. La nature est alors considérée comme *une masse inerte et froide* (Moscovici, 1972) qui se laisse conquérir par des lois impersonnelles.

Dans une critique du positivisme, Goethe avait déjà soulevé les limites de la pensée atomiste quant à l'appréhension du vivant. Selon le principe que dans chaque organe agit le

⁹⁴ Il s'agit du livre de Moscovici S., *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, L'harmattan, 1968

tout, il paraît inconcevable d'isoler une partie de son ensemble. Il pointe l'erreur de considérer le vivant comme une série de faits isolés car « les faits isolés ne portent en eux le principe de leur explication, mais c'est le tout, qui donne l'essence de la vie » (Steiner, 2002 qui cite Goethe dans Faust I & II, 1998). Il développe l'idée d'un être (s'agissant d'un humain, d'un organisme, d'une cellule, ou d'une plante) où chaque partie qui le compose donne vie à l'autre : « *comme tout s'agrège pour former un tout, comme chaque élément agit et vit dans l'autre*⁹⁵ » (Ibid.,). La nature n'apparaît plus comme un objet inerte et immuable mais comme la combinaison mouvante de matières et de forces.

Pour ce faire, la pensée systémique va substituer le raisonnement analytique à la métaphore du cercle pour imaginer et penser la complexité du vivant. Cet ensemble interactif, également défini comme un système par Edgar Morin (Morin, 1977), possède une capacité d'auto-régulation et d'auto-organisation. La combinaison des éléments constitue le moteur du système et de son évolution dans le temps.

Effectivement cette configuration d'éléments n'est pas fixe et immuable mais évolue en fonction des éléments qui apparaissent ou d'autres qui disparaissent. La nature, constellation de matières organisées et d'énergies, change et permute pour engendrer des états de nature. Dans cette optique il n'existe pas qu'une seule nature, mais différents états de nature. Elle est ainsi définie comme un processus qui se modifie constamment mais intègre également l'homme dans sa définition et sa production.

Dans la mesure où l'activité humaine interagit avec la matière, les états de nature apparaissent aussi comme la combinaison du social et du physique. La prise de l'activité humaine participe à déclencher, à anticiper ou à maîtriser les combinaisons de matière. De ce fait peut-on concéder que les états de nature ne résultent de la seule production de dynamiques biophysiques, mais de dynamiques sociales et physiques. Non seulement la nature n'est pas fixe et immuable car elle est relative à la combinaison des éléments en interaction, mais elle varie également en fonction des activités humaines qui ont prise sur la matière qui la compose.

Effectivement ces activités participent à déclencher, à maîtriser, à anticiper ou à freiner le flux des matières, donc la production des états de nature. Comme l'indique le titre de l'ouvrage, *L'histoire humaine de la nature*, n'est pas proprement naturelle, mais aussi

⁹⁵ Steiner cite dans son ouvrage « Goethe, le Galilée de la Science du Vivant », 2002, in Goethe dans Faust I & II, Paris, Flammarion, 1998.

humaine, car les états de nature varient en fonction des sociétés, des groupes sociaux et du temps. Peut-on admettre qu'à chaque société à un moment donné du temps, correspond un état de nature particulier.

La distinction entre matière et état de nature se renforce lorsqu'il intègre l'homme dans le modèle théorique. Pour l'auteur, l'homme ne rentre pas en interaction avec la nature en tant que telle, mais rentre en contact avec des matières, des ressources. La prise de l'homme sur des matières produit alors un état de nature particulier. Une fois la distinction établie, l'auteur propose d'étudier la façon dont l'homme rentre en rapport avec la matière.

b. Comment se construit le rapport ?

Intégrer l'homme dans la définition de la nature, c'est s'attacher à analyser les rapports réciproques entre milieu et société ou plutôt entre matière et pratique. Pour ce faire, Moscovici propose d'étudier la manière dont l'homme rentre en rapport avec la nature. Selon l'auteur, l'homme rentre *activement en rapport avec la nature par le travail et la technique* (Moscovici, 1968, pp., 30). Le rapport social à la nature, est une relation essentiellement de travail et de prise sur la matière où l'homme augmente son pouvoir de fabrication. Le sens de sa relation au milieu se construit essentiellement dans un rapport de travail et dans un usage productif et fonctionnel des ressources. L'état de nature apparaît alors comme le produit d'une nature trajectée. C'est essentiellement dans un rapport pratique et actif, par le travail et la technique que se construit le rapport social de l'homme à la nature.

Le corps, l'outil, appréhendé comme un prolongement du premier, puis enfin la technique sont les principales médiations qu'utilise l'homme pour agir, modifier ou plutôt trajecter la matière. Les états de nature et les types de médiations utilisées par l'homme dans son activité sont donc interdépendants et réciproques.

Ainsi, le rapport à la nature serait donc relatif aux types de médiations utilisées. Plus les médiations et outils relèveront de la technique et du scientifique (manipulation génétique de la matière, jusqu'à créer de la nature synthétique) plus le rapport sera distant et extérieur et plus l'homme perdra un rapport direct ou pratique avec son milieu. Cette thèse n'est pas sans lien avec celle d'Estelle Deléage⁹⁶ sur la dépendance écologique ou naturelle. Pour la sociologue,

⁹⁶ Il s'agit des travaux d'Estelle Deléage, in Estelle Deléage, *Paysans, de la parcelle à la planète, socio anthropologie du réseau d'agriculture durable*, Paris, Syllepse, 2003

la spécificité de l'agriculture conventionnelle c'est sa capacité à s'affranchir de la dépendance écologique que sont les rythmes naturels, les cycles végétatifs et animaliers. La production hors sol est l'exemple type d'une agriculture libérée des contraintes pédoclimatiques. Les paramètres de production sont non seulement contrôlés mais aussi produits par l'homme, ce qui lui permet de se soustraire aux conditions et aux paramètres naturels. Dans ce type d'agriculture, le rapport direct et concret avec la matière devient presque inexistant en raison de l'absence de milieu naturel. Cette hypothèse fera l'objet d'un intérêt et d'un développement plus conséquent lors de la présentation des différents états de nature exposés par Moscovici.

La nature qui agit ainsi sur l'homme, celle qui intervient dans l'existence des sociétés humaines pour les conditionner « *n'est pas une nature vierge, indépendante de tout contact, c'est une nature déjà profondément agie, modifiée par l'homme* » (Moscovici, 1968, p., 76). Moscovici va présenter trois états de nature qui expriment des relations différentes mais aussi une place différenciée accordée à la contrainte naturelle. Ces différents états de nature décrits par Moscovici, sont : la nature de type organique, de type mécanique et enfin de type cybernétique.

c. Les trois états de nature

✓ La nature de type organique

Il s'agit d'un rapport qui se construit essentiellement dans une relation de travail où les outils utilisés prolongent le corps de l'individu dans la matière et tout demeure en contact entre l'homme et celle-ci.

C'est un savoir qui s'enracine dans la mémoire des corps et des hommes où le geste est son meilleur langage à la fois pour le stocker en guise de mémoire, mais aussi pour le transmettre. Sa transmission se caractérise par un apprentissage par l'apprentissage de la pratique que Pierre Bourdieu appelle aussi *un apprentissage par corps*. Le travail est dans l'homme, c'est à dire qu'il fait corps à l'homme et donne corps à l'homme. Pour désigner ce type de savoir, Moscovici parle *d'habileté dans le corps*, où l'outil est un continuum du corps et il le prolonge dans la matière. Ce rapport social n'extériorise donc pas la relation entre l'outil, le corps et la matière mais au contraire, la médiation technique (l'outil) crée un lien

social, corporel, mais aussi sensitif entre l'individu et la matière. Cet état de nature correspond davantage au travail de l'artisan et se différencie d'une relation et d'un rapport plus industriel.

✓ La nature de type mécanique

Dans un rapport de type *mécanique* les machines imitent le corps de l'homme mais en amplifiant la force et la puissance. Le rapport est extériorisé, l'outil ne prolonge plus le corps vers la matière et la sensibilité cesse d'être corporelle, toucher, ou coup d'œil. Cet état de nature se caractérise par le développement de l'ingénierie, de la mécanique qui amplifie les gestes de l'homme pour fabriquer et façonner des matières plus importantes et avec plus de dextérité et d'aisance.

✓ La nature de type cybernétique

L'état de nature *cybernétique* ou encore appelée *synthétique* (Moscovici, 1968, pp., 96) est une nature qui ne serait pas produite sans l'homme. La production de cette nature synthétique consiste à emprunter des modalités et des éléments d'organisme pour les injecter ou les transférer ailleurs⁹⁷. La manipulation génétique et la production de variétés de semences hybrides sont les exemples types d'une nature synthétique. Les propriétés des semences sont modifiées en y injectant des propriétés issues d'autres organismes. Le gène d'une telle maladie peut ainsi être introduit dans une semence pour la rendre résistante à celle-ci. L'utilisation de la chimie, de la biologie, permet également de déclencher, d'anticiper, de freiner les rythmes naturels ou d'en modifier les propriétés biochimiques. L'utilisation d'engrais de synthèses permet en agriculture d'accélérer les cycles végétatifs et donc de contrôler la dépendance organique. Il en est de même en élevage avec l'utilisation de la chimie pour anticiper ou déclencher les chaleurs chez les animaux. L'emploi des moyens, physiques, chimiques, biologiques permet d'infléchir sur les processus végétaux, animaux et d'en contrôler les rythmes naturels voir de s'en soustraire comme c'est le cas dans la culture hors sol. Dans ce cas, les paramètres pédoclimatique sont produits et donc entièrement maîtrisés par l'homme.

⁹⁷ Le transfert de gènes d'un poisson vivant dans des eaux froides dans les fraises pour rendre ces dernières résistantes au froid est l'exemple type pour illustrer la production d'une nature synthétique. A ce propos il est possible de se référer aux travaux d'Arnaud Apoteker, Un poisson dans les fraises – Notre alimentation manipulée, Paris, La Découverte, 1999

Dans un état de nature de type synthétique, le travail de l'homme consiste essentiellement à réguler les processus biochimiques. Il contrôle et assure leur bonne marche en fixant les normes, les dosages, ou en corrigeant les écarts. Du point de vue des pratiques agricoles, ce travail de régulation se traduit dans le suivi des cultures par le dosage d'engrais ou autres intrants chimiques, par le relevé de paramètres sur la composition des sols par exemple. Cela se traduit essentiellement par un travail de surveillance des différents paramètres biochimiques qui assurent la régulation des cycles végétatifs ou animaliers.

Dans ce cas d'espèce le travail de régulation éloigne l'acteur d'un rapport direct et pratique au vivant.

La pensée de Moscovici permet d'insister sur l'importance des médiations corporelles, techniques, avec lesquelles l'individu rentre en rapport avec la matière. Cet auteur insiste sur le poids du travail dans la construction du rapport à la nature, en rappelant que la relation à la nature semble avant tout construite dans un rapport de travail, où l'homme rentre activement en rapport avec elle.

La description de ces trois états de nature peut servir d'indice afin d'interpréter la manière dont des individus ou un groupe d'individus rentre en rapport avec son milieu. Non seulement cette typologie nous permettra de décrire les relations particulières au milieu, mais également les états de nature produits par les groupes en question. Les états de nature décrits par Moscovici nous permettront de caractériser les milieux écosymboliques élaborés par Augustin Berque.

d. Les limites

Bien qu'il s'efforce à définir l'état de nature comme un élément hybride (produit de deux dynamiques), sa pensée résorbe encore d'une certaine manière la matière à l'intérieur de la société. Celle-ci est pensée et représentée qu'en interaction avec l'activité humaine, avec une forme de technique qui la «trajecte». De même le mécanisme décrit par Moscovici ne va que dans un sens et occulte tout phénomène de rétroaction du physique sur le social. Sa lecture laisse penser que seule l'activité humaine puisse (par l'intermédiaire de diverses formes de médiations techniques, corporelles) transformer la matière et non l'inverse, le milieu physique (les contraintes naturelles) qui modifie l'activité sociale. Dans le cas de l'agriculture, l'on constate rapidement combien et encore actuellement les contraintes pédoclimatiques de

certaines régions déterminent les pratiques culturelles⁹⁸. Moscovici définit davantage une nature produite, façonnée par l'homme que des mécanismes de rétroaction du milieu sur l'activité sociale. Cette focale reste ainsi limitée pour l'ambition affichée au départ de dépasser les approches constructivistes. Celle de la *médiance* proposée par Augustin Berque, s'efforce de considérer l'existence des dynamiques sociales et physiques dans leurs interactions réciproques.

2.2.3. Une pensée relationnelle : Dépasser la dichotomie entre objectif et subjectif, entre monde factuel et sensible

La pensée d'Augustin Berque a pour ambition de développer une épistémologie d'une science du milieu qui ne soit pas une simple juxtaposition du point de vue de l'ingénieur (le factuel) et du point de vue du sensible (de l'artiste), mais d'appréhender la terre dans sa pleine réalité, à la fois sensible et factuelle. Ainsi la relation d'une société à son espace est à la fois « *comme la terre de Husserl et comme celle de Galilée sensible et factuelle, subjective et objective, phénoménale et physique* (Berque, 1994)».

Par cette entrée, la relation d'une société à son milieu n'apparaît pas comme proprement physique ou exclusivement sociale mais est résolument *mésologique* (Berque, 1994), à la fois factuelle et symbolique. Ainsi, la théorie de la médiance reconnaît l'existence des deux mondes « *Welt* » à savoir le *monde galiléen*, la réalité factuelle du monde physique et le « *l'Umwelt* » le monde vécu ou phénoménologique qui regroupe les significations, les projections et constructions de sens opérées par les individus. Le point de vue de la médiance, ici développé, reconnaît la réalité de ces deux mondes, la réalité des phénomènes physiques propres aux écosystèmes qui existeraient en dehors des médiations non humaines et la construction de sens opérée par les acteurs ou des groupes sociaux. Il associe alors ces deux réalités dans leur interdépendance tout en dépassant la dichotomie entre nature et société, entre sciences humaines et sciences naturelles.

L'origine de la pensée de Berque remonte au philosophe japonais Watsuji. Le concept de médiance trouve son origine dans la notion de « *fûdosei* (Berque, 1994) », néologisme de « *fudo* » qui veut dire « le fait d'être » ou « qualité de ce qui est (Berque, 1994) ». Par

⁹⁸ Certaines régions aux contraintes pédoclimatiques fortes comme l'Alsace Bossue déterminent les pratiques culturelles et les modes de production. Ces contraintes empêchent la culture de céréales et obligent les agriculteurs à maintenir leur mode de production vers l'élevage bovin.

« *fūdosei* », Watsuji, parle de l'existence individuelle mise en relation à son contexte spatial, c'est-à-dire à son contexte physique et social.

a. Quand la nature est bipolaire

Penser le rapport d'une société à la nature et à l'espace c'est s'attacher à définir ce que c'est que la nature, à délimiter son statut et ses « frontières ». Sa définition est complexe et controversée : il serait difficile d'imaginer ce que serait la nature si l'homme n'était pas là pour la concevoir, la cultiver, bref pour la culturaliser. Ainsi, peut-on concéder que la nature acquiert un sens dans et par la relation avec l'homme, autour de l'homme. Elle est forcément traduite, pensée, représentée dans des termes propres à une culture, à une activité particulière, à un groupe social et est intégrée au monde de l'homme, capable de la penser, de la représenter, de la concevoir, de la coder pour la comprendre, l'aménager et la cultiver.

Mais la nature en soi, ne cesse pas pour autant d'exister, dans son sens propre, indépendamment des activités humaines. Elle possède ses dynamiques propres, ses liens causals irréductibles aux activités sociales, qui font qu'elle s'autorégule et possède un pouvoir autopoïétique (son fonctionnement biologique). Cette capacité d'autorégulation s'exprime sous la figure ou le prisme admis de l'écosystème⁹⁹, milieu qui fonctionne indépendamment de toute activité humaine (même s'il est en interaction d'une façon plus ou moins dépendante ou indépendance avec la société) et possède ses dynamiques propres. Ce sont ces mêmes dynamiques qui peuvent retraduire physiquement la part de social et démontrer que ce ne sont pas les seuls aspects sociaux qui modifient le milieu, mais aussi ses dynamiques propres qui traduisent l'empreinte ou la prise du social.

Ainsi peut-on concéder que la nature apparaît comme une entité mésologique: elle existe à la fois en dehors de l'homme, c'est-à-dire elle possède ses dynamiques propres, mais en même temps l'homme ne cesse de l'humaniser, de la cultiver, de la construire. Ainsi la nature peut être appréhendée comme une réalité qui est ni proprement sociale et ni proprement physique, mais les deux à la fois, à savoir mésologique ou écosymbolique.

b. Définition de la prise ou de la médiance

⁹⁹ Effectivement pour Jean-Louis Fabiani, l'écologie scientifique s'est imposée comme grille de lecture légitime du vivant.

Ainsi peut-on admettre que le milieu relève d'une réalité bipolaire comme le produit de la *trajection* (Berque, 1994), de l'interaction du milieu physique et du milieu social, de la sorte que ce même milieu physique n'existe que dans la mesure où il est interprété, aménagé, et inversement si cette part de social peut être physiquement retraduite. Comme le suggère Augustin Berque cette réalité complexe qu'est le milieu est à la fois « *physique et phénoménal, écologique et symbolique que j'appelle médiance* (Berque, 1994, pp., 32)»

La médiance, nous renseigne alors sur *le sens de la relation au milieu* (Ibid.), à savoir la relation particulière qu'entretient un individu ou un groupe d'individus à un milieu, à leur environnement particulier. Cette relation au milieu se traduit ou se matérialise sous la forme d'une *prise écologique*, où le milieu est alors *trajecté* en ressource devenant une réalité *mésologique* ou *écosymbolique* produit de la *trajection*.

Le processus de *trajection* rend compte des deux réalités dans leur interaction, à savoir comment un milieu est culturalisé et aménagé et réciproquement comment cette part de social est physiquement retraduite. Le milieu en interaction avec des pratiques anthropiques va être *trajecté* en ressource devenant une réalité bipolaire à la fois symbolique et écologique. La *trajection* apparaît ainsi *comme la combinaison de l'objectif et du subjectif, de l'écologique et du symbolique se réalisant par une relation de médiance* (Ibid., pp., 48) et produisant une réalité *mésologique*. La médiance produit de la *trajection*, se nourrit ainsi du subjectif et de l'objectif dans un mouvement prenant la forme d'une prise écologique. Ce mouvement caractérise les interfaces société-nature en termes d'interactions permettant de rendre compte de « *la mise en relation entre différentes entités, à savoir le physique et le symbolique, mise en relation qui transforme ces mêmes entités* » (Akrich, 1993, pp., 90)¹⁰⁰. En agriculture, le sol, principal outil de travail de l'agriculteur, en interaction avec des pratiques culturelles a été *trajecté*¹⁰¹ (Berque, 1994) en ressource. Mis en relation avec les différents itinéraires techniques (labour, semis..), « *le sol trajecté* » est alors le produit de propriétés hybrides, ou plutôt *mésologiques*. La médiation technique a *trajecté* le sol en une réalité bipolaire relevant à la fois du symbolique (du social sous la forme de dispositions) et de l'écologique. De ce fait, peut-on concéder que le produit de la *trajection* à savoir l'état du sol relève d'une réalité

¹⁰⁰ Akrich Madeleine, 1993, *Les formes de la médiation technique*, Réseaux, n°60, p.87-98

¹⁰¹ Augustin Berque, *Traité de médiance de milieu en paysage* (1990), Editions Reclus *Trajection : Combinaison médiale et historique du subjectif et de l'objectif, du phénoménologique et du physique, de l'écologique et du symbolique, produisant une médiance, d'où trajectivité, trajectif, trajecter.*

*écosymbolique*¹⁰² ou *bi polaire* (Berque, 1994), réalité qui alors, n'est ni proprement sociale ni proprement physique mais les deux à la fois, une combinaison du social et du physique, qui en fait une réalité mésologique. L'état du sol, réalité jusque là perçue sous la seule entrée de la pédologie ou des sciences dites dures (pédologie, biologique, physique, ou agronomie) apparaît comme un objet de recherche bipolaire, hybride, relevant de la sociologie comme de l'agronomie ou de la physique. Il est bien question de l'état du sol, c'est à dire du sol ressource ou trajecté par l'agriculture que nous pouvons qualifier de réalité écosymbolique. Il nous renseigne sur la relation de médiance, à savoir la relation particulière qu'entretiennent les agriculteurs à leur environnement, mais aussi sur la compréhension qu'ils se font de leur sol.

c. Les sorties opérationnelles du concept : L'intensité de la prise un outil pour mesurer une écologisation des pratiques agricoles

Dans le processus de trajection, le social (le phénoménal) et le factuel (le physique) ne peuvent se dissocier et s'y composent en proportion variable. Ainsi peut-on admettre que l'intensité de la prise reste variable car dépendante de la pression anthropique qui prend la forme d'une médiation technique (itinéraires techniques, pratiques culturales). Effectivement l'homme en culturalisant la nature tend soit à la ramener vers le pôle physique soit vers le pôle social, il tend à réduire la réalité factuelle ou inversement il tend à réduire la réalité sociale. Par exemple, la conservation et la reproduction des prairies dépendent de l'intensité ou plutôt de la fréquence de la prise de l'activité agricole (fenaison ou pâturage) maintenant les milieux ouverts. Si cette empreinte tend à diminuer, comme la disparition de l'élevage en montagne, le pôle factuel s'y composera en avantage face au pôle anthropique.

Dans le mouvement de trajection, le pôle physique et social s'y compose de manière variable et non homogène à l'image d'un piston où les deux pôles se poussent et se repoussent en fonction d'une écologisation ou d'une anthropomorphisation d'un milieu.

Une requalification de l'environnement dans les pratiques agricoles se traduirait par une diminution de la pression anthropique (de l'empreinte/prise des itinéraires techniques) en

¹⁰² Le milieu est produit de la trajection, réalité qui n'est ni proprement sociale ni proprement écologique, mais une réalité qui est les deux à la fois, symbolique et écologique.

réhabilitant l'importance des dynamiques physiques et biochimiques des milieux écosymboliques trajectés. A l'échelle d'une parcelle cela s'expliquerait par l'adoption d'itinéraires et pratiques culturelles, dont la prise ou l'empreinte écologique requalifierait la capacité d'autorégulation des milieux trajectés. Il s'agirait de pratiques culturelles qui réhabiliteraient la *contrainte écologique* (Deléage, 2004) selon les termes d'Estelle Deléage en requalifiant les cycles végétatifs, les rythmes naturels. L'agriculture basée, sur les seuls aspects techniques et productifs, utilise la médiation technique et chimique (engrais, pesticides...) afin de s'affranchir de la contrainte naturelle en réduisant, contrôlant, provoquant les rythmes et les cycles végétatifs. Une écologisation des pratiques agricoles se traduirait par des techniques et pratiques culturelles qui réaccorderaient une importance aux logiques et dynamiques des milieux. La prise écologique consécutive de nouvelles médiations techniques recentrées autour de l'environnement s'inscriraient-elles dans une dynamique de décolonisation des processus naturels -pour reprendre une expression de Marina Fischer Kowalski-, diminuant *in fine* l'empreinte de la pression anthropique ? En d'autres termes, les dispositifs et réponses aux problèmes environnementaux questionnent-ils la légitimité accordée à la technique et requalifient-ils pour autant la contrainte écologique/ la contrainte naturelle ? Dans notre cas d'espèce, à savoir l'érosion des sols d'origine agricole, les solutions envisagées se sont centrées autour de nouveaux choix techniques, comme l'adoption des nouvelles techniques de cultures simplifiées ou techniques de cultures sans labour. Ultérieurement, il s'agira de voir si les solutions envisagées amorcent un processus de décolonisation ou renforcent-elles au contraire le mouvement de colonisation des processus naturels par la technique et la science ? Or l'écologisation des pratiques agricoles ne se traduirait pas par un simple retrait du pôle technico-social. Au contraire l'entrée de l'environnement dans l'espace des pratiques agricoles suscite la production de nouvelles normes, de nouveaux dispositifs autour d'une représentation technique et scientifique de la ressource à protéger. Une fois précipités dans le monde vécu des agriculteurs (leur espace des pratiques), les dispositifs environnementaux sont amenés à être traduits, révisés et reconfigurés. Les acteurs concernés participent alors à la production de nouvelles normes sociales, c'est-à-dire de pratiques et *d'objets intermédiaires* (Brives & Mormont, 2008).

Avant de nous informer sur la possibilité de production de normes locales ou *d'objets intermédiaires*, la notion de *prise écologique* nous renseigne avant tout sur la relation particulière qu'entretient un individu ou un groupe d'individus à son environnement. Elle

exprime le sens de la relation au milieu, en l'occurrence, la relation de médiance selon l'expression d'Augustin Berque. Elle met en relation les pratiques sous leur forme médiatisée (techniques de cultures, itinéraires techniques) avec les dynamiques des milieux.

La médiance (ou la prise écologique) peut être considérée comme un outil d'investigation, d'opération des relations qu'entretiennent les individus ou un groupe d'individus à son environnement. Malgré les apports incontestables de la pensée d'Augustin Berque, notre propos tentera de la compléter par une *lecture adjectivale* de la notion de *médiance*. Cette focale permettra de donner corps aux pratiques inhérentes à la prise (ou plutôt aux déclinaisons de la prise sous la forme de pratiques) et ce en insistant sur l'identification et la description fine de ce qu'il appelle le « symbolique et le phénoménologique », comme deuxième dynamique consubstantielle au processus de trajection.

2.3. Une sociologie de l'environnement articulant une théorie de la pratique et une dynamique des milieux.

Il est question d'élaborer des *outils théoriques* aptes à investiguer les actions réciproques entre pratiques et milieux en posant les conditions épistémologiques d'une théorie centrée sur la logique des pratiques tout en dépassant les aprioris d'une approche constructiviste. Pour ce faire, l'on s'attachera à l'élaboration *d'outils théoriques* au carrefour des présupposés d'une théorie de la pratique (une approche dispositionnelle de la pratique développée par Bernard Lahire) et d'autres développés par Augustin Berque sur la relation de médiance, dépassant alors l'idée selon laquelle la nature n'est qu'un construit social. La dernière permettra de figurer, de matérialiser la part de social qui peut être physiquement traduite et la première de construire une approche adjectivale de la relation de médiance, en resituant les conditions sociales de formation et de construction de la relation particulière qu'entretiennent les agriculteurs à leur environnement.

2.3.1. Une théorie de la pratique et une théorie du milieu

Dans la description du concept de médiance, Berque évoque des *matrices phénoménologiques* (Berque, 1994, pp., 44) à l'origine d'empreintes et de modes d'aménagement du milieu, mais sans réellement les identifier et les décrire. Ainsi l'approche présentée a pour dessein de donner corps à « ces matrices phénoménologique » en les soumettant à une lecture adjectivale par une entrée dispositionnelle de la pratique. Pour ce faire, il s'agira d'identifier les formes que peuvent prendre la relation de médiance, à savoir les manières dont elles se déclinent à l'état de pratique. Une fois les pratiques identifiées, il sera question de décrire l'origine de ces pratiques, à savoir les contextes de socialisation et les modalités sociales à l'origine des schèmes d'interprétation et d'usage du milieu. Cette lecture adjectivale se construira autour d'une pensée dispositionnelle de la pratique empruntée à Bernard Lahire, ce qui nécessite de revenir sur certains présupposés. Le premier consistera à identifier les déclinaisons et les réalisations que peuvent prendre la prise écologique et le deuxième se proposera de décrire la genèse puis la variation des dispositions qui la constituent.

a. La relation de médiance n'existe que sous sa forme déclinée dans le monde social : à l'état de pratique

Effectivement la relation de médiance n'a pas de réelle existence en soi et pour soi en dehors de ses réalisations et déclinaisons dans le monde sociale. Pour le dire autrement, la prise écologique n'existe qu'à l'état de pratique, de techniques culturelles ou modes de production. La relation de médiance ne possède ainsi pas de réelle existence en dehors des pratiques ordinaires et quotidiennes des individus qui pensent et qui agissent sur le vivant. Cette relation acquiert un sens parce que des individus pensent, aménagent le milieu, bref le culturalisent.

La relation de médiance existe que dans un rapport pratique et se traduit dans des médiations techniques (itinéraires techniques), corporelles et sensibles. Elle se décline alors sous la figure d'un *pouvoir être face au vivant* qui sont autant des manières de s'imaginer, de se représenter, de penser et d'agir sur les mécanismes vivants. La prise écologique constitue ainsi un indicateur privilégié du rapport pratique d'un agriculteur à son milieu.

Dans une perspective dispositionnelle, l'on interrogera la pratique sous une démarche unitaire, ne dissociant pas les schémas d'évaluation, d'appréciation du vivant aux schémas d'usage et d'appropriation sur le vivant. Ce *pouvoir être face au vivant* prend ainsi la forme d'une attitude, d'une manière d'être et de se conduire face aux mécanismes vivants, s'exprimant sous la forme d'une subjectivité socialisée. Ces manières de penser, de se représenter les mécanismes vivants et d'agir sur eux, se traduisent dans un savoir-être, un ensemble d'aptitudes et d'habitudes gestuelles ou de langage corporel. Ces images guides, en l'occurrence les structures cognitives (schèmes de perception, d'évaluation, manières de penser, de se représenter l'invisible) fonctionneraient comme des matrices engendrant des manières de penser, de se représenter et d'aménager le milieu. La relation de médiance se déclinerait ainsi sous la forme d'une prise réelle sur le milieu médiatisée par différents artefacts que sont le corps, la technique. Les réels agissements du social sur le milieu sont traduits par une médiation essentiellement technique prenant la forme de modes de production, d'itinéraires techniques et culturels. Dans le processus de trajection, les techniques de cultures jouent alors le rôle de médiateur, de vecteur-traducteur dans la combinaison/traduction du social et de l'écologique. En agriculture, c'est essentiellement à

travers les itinéraires techniques que se réalisent, se déclinent la prise écologique, à savoir l'empreinte des pratiques sur le milieu.

Les objets techniques, comme les itinéraires techniques, peuvent alors être considérés comme des médiateurs entre l'humain et le naturel, le physique et le symbolique, l'écologique et le social. Cette fonction de médiation rend possible la conversion de l'humain en naturel, à savoir la manière dont le social va être physiquement traduit. Cette traduction permet alors « l'insertion dans le monde des causes et des effets naturels de cette réalité humaine » (Simondon, 1958, pp., 245). Effectivement ce qui s'observe ce ne sont pas des prises en tant que telles, mais leurs déclinaisons à l'état de pratiques et plus particulièrement sous la forme d'itinéraires techniques ou de modes de production. De la sorte que la médiation technique apparaît comme un indice privilégié pour étudier la relation de médiance. Le rôle de la médiation technique comme interface privilégiée d'investigation des relations entre pratiques et milieux sera abordé d'une façon plus conséquente dans la méthodologie.

Donner corps à la relation de médiance nécessite non seulement d'identifier ses déclinaisons, mais de revenir sur les conditions sociales de formation et de construction et d'acquisition de cette relation, à savoir son origine, comment elle se transmet et qu'est ce qui se transmet ?

2.3.2. Variations des dispositions et variations de la prise

Comme toutes dispositions, ces manières de penser, de se représenter et d'agir sur le milieu, possède une origine. Ainsi peut-on supposer que toute disposition détient une genèse, que l'on peut s'efforcer de reconstruire en identifiant et décrivant les instances de socialisations à l'origine des pratiques observées. Pour ce faire il s'avère nécessaire de mener un travail d'identification et de description des matrices socialisatrices qui donnent raison des manières dont les individus pensent et agissent sur leur environnement.

L'on peut supposer que ce qui se transmet ce sont des itinéraires techniques, des techniques de cultures, des manières de faire, des pratiques mais aussi les schémas de ces mêmes pratiques. Ce qui se transmet ce n'est pas la prise écologique en tant que telle, mais bien ses déclinaisons sous la forme d'itinéraires techniques ou de pratiques culturelles qui sont autant des manières de faire que des manières de s'imaginer et de se représenter le milieu.

La relation de médiance se transmet dans l'expérience de la pratique et c'est essentiellement dans un rapport pratique à l'environnement -dans une relation directe et concrète- qu'elle acquiert une signification pour l'individu. Dans ce cas, la socialisation se fait par entraînement, par un conditionnement à des manières de faire, de voir, de penser et d'agir. Une description fine de ces mécanismes permettra d'identifier les conditions sociales de formation et de construction d'une relation particulière d'un agriculteur à son environnement.

La description des logiques des pratiques consiste à revenir sur les conditions d'existence et de coexistence qui donnent raison des comportements observés. Ces conditions d'existence prennent ainsi la forme de modes ou de contextes de socialisations traversés par les individus à l'origine des manières de penser, de se représenter et d'agir sur le vivant. Or, admettre qu'une seule matrice socialisatrice soit à l'origine d'un principe générateur et unificateur de pratique, au fondement d'un rapport pratique à la nature immuable et stable, consisterait à ignorer le poids des socialisations présentes. Cela reviendrait à admettre que tout changement serait de l'ordre de l'improbable et de l'impensable. Loin de tomber dans l'erreur du déterminisme ou de l'idéalisme, l'approche dispositionnelle empruntée à Bernard Lahire permet de considérer le changement en revenant sur les conditions sociales de sa possibilité mais également sur la manière dont il est vécu, perçu par les individus.

La remise en cause du poids prépondérant accordé à l'expérience première pose l'hypothèse selon laquelle l'individu va traverser une pluralité d'instances de socialisation, à l'origine de relation(s) de médiance et de prise(s) écologique(s) elles aussi différentes. Effectivement la relation particulière d'un individu ou d'un groupe d'individus à un milieu, n'est pas fixe et immuable, mais est susceptible d'évoluer en fonction des socialisations traversées et de l'acquisition de nouvelles dispositions. Cette question sur la pluralité et la variation de la prise sera abordée plus en détails et d'une manière plus descriptive au cours de la deuxième partie en abordant la notion de *rapport pratique à la nature*.

Ainsi l'enjeu de cette recherche consiste à élaborer des outils théoriques capables d'investiguer les interactions entre milieux et pratiques, en dépassant tant les approches socio centrées que celles occultant une description fine des conditions sociales de construction et d'acquisition des pratiques.

2.3.3. Synthèse : vers une mise en problématique

L'approche constructiviste nous éclaire sur les manières dont les acteurs pensent, se représentent et agissent sur leur milieu. Elle revient sur la construction et la genèse des représentations à l'origine d'un rapport au vivant. Elle tente d'identifier l'hétérogénéité des schémas et des usages du milieu associée à chaque groupe social, en s'intéressant à la manière dont un groupe social ou un acteur construit son rapport à la nature. La théorie de la médiance apparaît, elle, comme une scène privilégiée quant au développement d'outils théoriques qui se trouvent au carrefour d'une approche *dispositionnelle de la pratique* (Lahire, 1998) et d'une considération non constructiviste du milieu (Berque, 1994). L'approche de Berque mentionne sans le développer l'aspect phénoménologique ou social de la prise, mais sans expliciter les formes que peuvent prendre ce social. L'étude fine des pratiques permettra de revenir sur la description et l'identification des conditions sociales de construction et de formation de la *relation de médiance* des agriculteurs.

D'autres (des entrées théoriques) centrées sur l'étude des processus et la construction de l'action publique nous renseignent sur le type de nature produit et diffusé par les dispositifs. Elle insiste sur le rôle et l'importance de l'expertise (Giddens, 1994) et donc de la science et de la technique (Lascoumes, 1994) dans la construction des réponses (dispositifs, normes) aux problèmes d'environnement. Dans un contexte de *modernisation écologique* (Mormont, 2008), il serait réducteur de se centrer sur le seul acteur, tant l'environnement semble le produit de dispositifs émanant d'institutions et d'une échelle plus globale dépassant le seul rapport pratique de l'individu à son milieu. Ses pratiques doivent au contraire intégrer de plus en plus des dispositifs et des cadres normatifs qui le dépassent. La focale centrée autour d'une sociologie de la traduction (Mélard, Mormont) tente ainsi de concilier les deux échelles dans leurs actions réciproques en étudiant l'hybridation des savoirs engendrée par la relocalisation-traduction des dispositifs par les acteurs dans leur système de pratiques. Contrairement aux approches développées par Chamboredon ou Fabiani, celles-ci insisteront sur le pouvoir réflexif des acteurs à rendre les dispositifs opérationnels dans leur système de pratiques localisé ou à (co)construire des solutions.

Le retour de l'agriculture par l'environnement comme nouvel enjeu de recherche constitue également une scène privilégiée pour la construction de nouveaux outils dans le domaine.

Comme on l'a mentionné, une sociologie basée sur l'hybridation des savoirs et la construction d'objets intermédiaires (Mélard, 2008) propose d'étudier à partir de l'acteur la relocalisation et la traduction des dispositifs sur des espaces concrets. Mais l'articulation autour d'une approche dispositionnelle permettra de caractériser les conditions sociales qui rendent possible la révision et la traduction des dispositifs. Elle tentera ainsi de donner corps à ces dynamiques en identifiant les ressources et dispositions qui orientent et conditionnent la traduction, relocalisation des solutions.

D'autres entrées se sont efforcées à penser une théorie intégrant l'homme et la nature dans leurs actions réciproques. C'est notamment le cas de l'approche de Moscovici (Moscovici, 1968) qui présente une définition de la nature ou plutôt de son histoire en y assimilant l'homme. Les états de nature sont alors le produit de dynamiques entre la matière et le social (les activités humaines) médiatisées par le corps, la technique. Il propose d'analyser la manière dont l'homme rentre en rapport activement avec la nature par le travail et la technique. Cette focale préfère l'étude des médiations produites ou mises en place par les acteurs pour penser, agir et modifier leur milieu. Pour rentrer en rapport avec la nature l'homme a construit diverses formes de médiations, tant techniques, symboliques, spirituelles. Les différents états de nature décrits par Moscovici nous serviront à caractériser les formes que prennent les relations de médiance en insistant sur le rôle de la médiation technique ou corporelle. Ils nous serviront à mesurer la part de nature que l'homme accepte ou colonise dans son rapport. Enfin, pour revenir sur la théorie de la médiance de Berque (Berque, 1994) celle-ci permet de prendre en charge théoriquement le caractère agissant du social sur le physique et inversement comment le factuel trajecté intervient et transforme l'activité humaine. Effectivement, le social agit sur le physique, mais ce sont les dynamiques physiques qui traduisent physiquement cette part de social. De ce fait, nous considérerons la parcelle de maïs comme un milieu écosymbolique, milieu qui n'est ni proprement social et ni proprement physique, mais les deux à la fois. Cet écosystème simplifié, produit de la trajection, génère des coulées boueuses, dont les dynamiques échappent aux seules réalités sociales mais sont susceptibles de les modifier. L'entrée proposée se construit ainsi sur une cummulative d'approches différentes, pour répondre à la question posée sur la gestion sociale du risque érosif à partir du point de vue de l'agriculteur.

Chapitre 3

Mise en problématique : L'érosion des sols, un problème sociologique

Comprendre les attitudes des agriculteurs face aux risques d'érosion et d'une manière plus générale par rapport aux risques environnementaux revient à décrire les conditions sociales d'adhésion des agriculteurs à ces nouveaux discours et à la mise en œuvre de nouveaux itinéraires techniques ou pratiques culturales. Pour le dire autrement, c'est analyser la façon dont l'environnement entre en société et plus particulièrement dans l'espace des pratiques agricoles. Cette focale interroge les nouveaux dispositifs de lutte contre l'érosion des sols et d'une manière générale les dispositifs environnementaux à l'aune des grilles d'interprétation, d'analyse et de traduction des agriculteurs. Pour ce faire, l'étude présuppose que l'agriculteur reste le dernier décideur à l'échelle de sa parcelle ou de son agrosystème. Il s'agira donc de restituer le point de vue pratique des agriculteurs qui à l'échelle de leurs parcelles, doivent faire face à l'application de ces dispositifs sur leur espace concret de travail. Etudier ce rapport pratique au dispositif nous amène à appréhender la manière dont l'environnement rentre dans le monde agricole et plus particulièrement pour notre cas d'espèce dans un contexte d'agriculture alsacienne.

3.1. L'entrée des dispositifs dans un système de pratiques

3.1.1. *Remettre en question le maïs, c'est mettre en cause le symbole de la modernisation agricole*

Ce contexte se caractérise par la prégnance de la pratique maïsicole qui cristallise deux dimensions, l'une économique et l'autre sociale. La dernière renvoie à l'énergie sociale de cette culture qui symbolise pour toute une génération d'agriculteurs la réussite sociale et l'intégration professionnelle. En dehors de l'intérêt économique de la pratique maïsicole, la rémunération est aussi symbolique, tant cette culture représente pour toute une génération d'agriculteurs la modernisation agricole. C'est le modèle céréalier et donc l'accès à un mode de vie urbain et salarié qui se retrouvent à la fois symbolisés et réalisés dans cette culture. Ainsi, la remise en cause des pratiques centrées autour de la pratique maïsicole ne va pas de soi dans ce contexte, tant sa portée symbolique et économique reste fortement ancrée. La révision de ces itinéraires suscitée et encouragée par les solutions autour de la gestion des risques d'érosion apparaît alors d'ores et déjà conflictuelle. Remettre en question la pratique maïsicole, c'est remettre en cause les symboles de la modernité agricole et de la réussite sociale, processus encore récent et non finalisé pour certains agriculteurs.

S'interroger sur les facteurs sociaux (modalités sociales) qui conditionnent l'entrée des problématiques environnementales dans l'espace des pratiques agricoles, c'est s'attacher à décrire deux dimensions.

Tout d'abord sous quelles formes et par quels types de canaux les solutions sont-elles traduites, diffusées ? Pour le dire autrement, comment et sous quelles formes les problématiques environnementales rentrent-elles dans le monde agricole et quel contenu, sens social, transmettent-elles ? La deuxième s'attache à décrire les modalités sociales de réception, à savoir quelles dispositions, grilles de lecture, modalités sociales vont orienter, conditionner la réception, l'adhésion et la traduction des discours environnementaux. Il sera alors question d'identifier les facteurs sociaux internes et externes au monde agricole susceptibles d'encourager ou de freiner une écologisation des pratiques. Quelles formes peuvent prendre ces facteurs et dans quelle mesure incitent-ils les agriculteurs à réviser leurs pratiques autour d'un référentiel du développement durable ?

3.1.2. La première dimension

La traduction des solutions aux problèmes environnementaux est symptomatique d'une *modernisation écologique* prenant la forme d'une *technologie verte* (Mormont, 2008) croissante. Il est le plus souvent question de la mise en place de cadres normatifs centrés sur une logique descendante reposant sur une connaissance experte de la ressource sol. Face aux coulées d'eaux boueuses et à leurs conséquences économiques, sociales et environnementales, deux types de dispositifs ont été principalement envisagés par la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin. Le premier dispositif s'appuie sur le territoire du bassin versant et la participation des acteurs concernés, en l'occurrence les agriculteurs. Il consiste en une réorganisation des assolements sur les bassins versants à forts risques érosifs¹⁰³. Dans la mesure où le risque d'érosion émane de la monoculture de maïs et du faible peuplement végétatif des parcelles lors des orages de printemps, ce dispositif vise à réguler-neutraliser- le risque en réorganisant les assolements à 50 % de culture d'hiver (du blé dans notre cas d'espèce) et 50% de culture de printemps (maïs). Ce panachage de parcelles de cultures d'hiver et de printemps en alternance est censé neutraliser les risques d'érosion. Ce dispositif est mis en place par les agriculteurs possédant une parcelle sur le périmètre d'érosion, le maire de la commune en question comme médiateur et un conseiller de la chambre qui cadre l'action.

Le deuxième dispositif consiste en l'adoption par les agriculteurs de techniques de cultures simplifiées ou sans labour. Les premières expériences concernant les Techniques Culturelles Sans Labour (TCsL) sur des sites de collines limoneuses d'Alsace confirment l'intérêt déjà reconnu de ces pratiques pour limiter l'arrachement du sol : *en Alsace, les phénomènes d'érosion sont principalement associés aux orages de printemps, survenant alors qu'une part importante des terres agricoles préparées pour les semis de printemps ou tous justes semés, ne sont pas protégées par un couvert végétal*¹⁰⁴.

Ces deux dispositifs émanent de systèmes experts et de spécialistes, à savoir de la Chambre d'Agriculture mais empruntent des canaux et des logiques différentes. Les dispositifs et leurs canaux de diffusion constituent ainsi des contextes de socialisation et

¹⁰³ Cette réorganisation des assolements ne concerne que les bassins versants à fort risque érosif.

¹⁰⁴ Romain Armand Formation du ruissellement et érosion, évaluation des transferts à l'échelle de petits bassins versants, *in* Rapport final GERIHCO approche intégrée des transferts générant des coulées boueuses en aval des bassins versants cultivés : ruissellement, érosion, perception et prévention des risques (2008) Strasbourg I

d'acquisition de ressources, dispositions, susceptibles d'influer sur les motivations des agriculteurs à réviser leurs pratiques et leur identité professionnelle. Il sera donc nécessaire de revenir sur les réseaux sociaux professionnels qui encadrent la profession et qui apparaissent comme des émetteurs privilégiés de dispositifs environnementaux.

3.1.3. La seconde dimension : la considération d'une histoire sociale présente

Appréhender la manière dont les agriculteurs intègrent ces dispositifs nécessite de revenir sur les facteurs internes à la profession. Ces dispositifs se retrouvent précipités au sens chimique du terme dans un contexte social qui n'est pas neutre mais au contraire susceptible de freiner ou d'encourager une écologisation des pratiques. Il sera ainsi question de décliner ces modalités sociales, les formes qu'elles peuvent prendre mais aussi d'identifier leur énergie à savoir leur influence quant à la capacité des agriculteurs à réviser leurs pratiques, mais aussi à produire des solutions alternatives.

Ces dispositifs ou cadres normatifs rentrent en interaction avec des acteurs porteurs de dispositions, de ressources, qui sont autant des manières de voir, de penser et de faire. Cet héritage reste important car il prend la forme de grille pour évaluer et interpréter les solutions proposées. Les dispositifs se précipitent dans des contextes sociaux caractérisés par une histoire sociale, un héritage, tant les acteurs sont déjà porteurs d'une relation au milieu, d'une identité et d'une expérience professionnelle qui sont autant de ressources susceptibles d'être mobilisées pour réviser, tester la faisabilité et la crédibilité des discours et des solutions.

3.2. Vers une mise en problématique

3.2.1. Un déplacement social qui réinterroge des pratiques encore fortement ancrées.

Pour l'agriculteur, la diffusion des nouveaux questionnements environnementaux ne se traduit pas par l'adoption de simples choix techniques, mais apparaît comme un travail de familiarisation à de nouvelles pratiques et aux schémas de ces mêmes pratiques. Ainsi, la précipitation de nouvelles techniques (re)centrées autour des problématiques du développement durable modifie parallèlement et indissociablement les modes de production, *le savoir-être agriculteur* et le *rapport pratique à la nature*, en d'autres termes l'identité professionnelle de l'agriculteur.

L'adoption de nouveaux procédés soutenant *une écologisation des pratiques* redéfinit également la relation de travail en questionnant des habitudes, des aptitudes corporelles ou gestuelles profondément ancrées dans les consciences. En réinterrogeant les manières de faire, ces dispositifs questionnent également les structures cognitives (*les images guides*) au fondement des manières de voir, de penser, de se représenter et de s'imaginer les mécanismes vivants. La réorientation des techniques culturelles autour d'un référentiel du développement durable redéfinit ainsi la relation au milieu ou de *médiance* (Berque, 1994), relation qu'entretient l'agriculteur à son environnement. La précipitation de ces innovations réinterroge donc un héritage, des dispositions qui font ce qu'ils sont, en l'occurrence des manières de se voir, de se penser et de se représenter le métier qui sont autant des manières d'exister socialement et symboliquement. *Ce déplacement social d'une identité héritée, principalement centrée autour du modèle de l'agriculteur entrepreneur* (Christen, 2009), à une nouvelle à acquérir redéfinie autour du développement durable, ne va pas de soi, car elle questionne des images intimes de soi encore fortement ancrées dans les consciences, car perçues et appréciées comme valorisantes et légitimes. La requalification de l'environnement ne génère pas une simple remise en cause du projet technique mais questionne également le *savoir-être agriculteur*, en l'occurrence l'identité professionnelle. La considération de l'histoire incorporée permettra d'appréhender la façon dont ces innovations peuvent être vécues, appréciées par les agriculteurs. Elles interviendraient -ces dispositions- sous la forme de leviers encourageant ou contrariant la capacité des agriculteurs à réviser leurs pratiques mais également en orientant la traduction des dispositifs envisagés.

Ce déplacement social de la norme technique au référent environnemental réinterroge un héritage, des images intimes de soi, des dispositions qui sont autant des manières d'être, de penser et de faire, *des dispositions qui font ce qu'ils sont* (Lahire, 2002) aujourd'hui, à savoir un entrepreneur agricole. Analyser les conditions sociales de réception des nouvelles mesures environnementales, c'est s'attacher à saisir le degré *d'érosion sociale* du modèle dominant dans les consciences des agriculteurs. C'est savoir si le référentiel de l'agriculteur entrepreneur constitue toujours le schéma d'évaluation, d'appréciation légitime et légitimé pour penser l'identité professionnelle et la réussite sociale. C'est s'interroger si le modèle technicien-individualiste représente et fournit toujours une certaine énergie sociale auprès des agriculteurs ?

La plurisocialisation des agriculteurs¹⁰⁵, questionne le poids de l'expérience première (celle de l'exploitation familiale) comme l'unique filtre d'interprétation et d'anticipation des situations présentes. Ainsi l'action de l'agriculteur face aux risques environnementaux semble tiraillée par ce qui la fonde dans le passé¹⁰⁶ et ce qui la spécifie dans le présent¹⁰⁷, dynamiques contradictoires au fondement de pratiques ou de décisions techniques conflictuelles.

3.2.2. Le stock de ressources mobilisable par l'acteur : levier et frein à la révision des pratiques

La capacité de l'acteur à réviser ses pratiques et à produire de nouvelles normes semble ainsi relative au stock de ressources, compétences mobilisables qu'il aura pu acquérir lors de sa trajectoire. De cette manière l'on parlera d'avantage de « *réflexivité sous conditions ou – conditionnée* », où celle-ci serait orientée et relative aux compétences et visions du monde de l'acteur. Alors, la manière dont l'acteur traduit les dispositifs et sa motivation à réviser ses pratiques dépendent de ses dispositions, ressources (aptitudes, attitudes et visions du monde) acquises au cours de sa trajectoire sociale.

¹⁰⁵ Réseaux sociaux non agricoles, formation agricole, poids de la demande sociétale, participation à des processus de concertation, tels les groupes assolements concertés.

¹⁰⁶ Dispositions héritées du milieu d'appartenance.

¹⁰⁷ L'on entend par socialisations présentes : le poids de la demande sociale, expérience directe face à certains risques comme les coulées de boue, socialisation lors du processus de concertation.

Au regard des éléments évoqués ci-dessus, nous pouvons définir les dispositions des agriculteurs, comme l'ensemble d'un stock de ressources, de manières de voir et de penser accumulé dans des contextes sociaux différents. Ces ressources prennent la forme d'un rapport pratique à la nature qui exprime la relation d'un individu ou d'un groupe social à son milieu. Elles se déclinent également sous la forme d'un *savoir-être agriculteur* permettant de mesurer la prégnance du modèle centré sur la norme technique. Ce stock de dispositions est ainsi employé par les agriculteurs comme grille de lecture pour apprécier et agir face à des situations, traduire ou relocaliser des dispositifs. Ces dispositions ont été acquises dans des contextes sociaux variés pouvant s'avérer contradictoires. Cette plurisocialisation trouve ses origines tant dans le mode de production de l'exploitation familiale, la formation agricole, ou encore l'intégration des agriculteurs dans des réseaux sociaux d'incitation technique et économique (réseaux socioprofessionnels) mais aussi dans des réseaux sociaux non agricoles. Des temps plus courts comme la participation à un groupe de travail dans le cadre de la mise en place d'un dispositif, sont aussi des contextes influents sur les motivations des agriculteurs à intégrer et à traduire des pratiques alternatives.

Au regard de l'ensemble des éléments posés précédemment, nous posons la problématique de la sorte : Dans quelle mesure les dispositions, ressources des agriculteurs acquises dans des contextes sociaux variés voir contradictoires orientent la traduction des dispositifs et conditionnent les possibilités de révisions de pratiques ? En quoi ce qui les fonde dans le passé (dispositions héritées et fortement ancrées) et ce qui les spécifie dans le présent (contextes sociaux récents, groupe de travail processus de concertation, demande sociale) conditionnent la réception et la traduction des dispositifs environnementaux ? Il s'agira de revenir sur les conditions sociales qui freinent ou qui encouragent le mouvement de réflexivité et de voir en quoi leur identité professionnelle centrée sur la norme technique ou non (à savoir *leur rapport pratique à la nature et leur savoir-être agriculteur*), leur socialisation dans des réseaux techniques interprofessionnels, au sein de processus de concertation ou groupes de travail, mais aussi dans des réseaux non agricoles sont à l'origine de ressources, dispositions, pratiques qui freinent ou qui encouragent l'entrée des dispositifs environnementaux ? De manière plus générale, l'on questionnera l'érosion des sols comme un révélateur des limites d'un modèle agricole construit sur les seuls aspects technico-économiques. De ce fait l'on considérera le phénomène d'érosion comme un indicateur nous permettant d'étudier la

possibilité des agriculteurs à réviser leurs pratiques mais aussi de s'interroger sur les potentialités d'évolution et de changement du monde agricole.

3.2.3. ... Vers une réflexivité conditionnée ou sous condition

Revenir sur les conditions sociales de mobilisation et d'acquisition de ces ressources permettrait de dévoiler les conditions sociales qui encouragent le développement de dynamiques réflexives. Effectivement la capacité de l'acteur à réviser ses pratiques et à produire de nouvelles normes semble ainsi relative au stock de ressources, compétences et d'informations mobilisables, qu'il aura pu acquérir lors des différents contextes sociaux traversés. De cette manière il sera davantage question de « *réflexivité sous conditions ou – conditionnée* », où celle-ci serait orientée et relative aux compétences, visions du monde et dispositions de l'acteur.

Pareil à une « boîte à outils » ces dispositions (qui sont déclenchées ou mises en attente en fonction du contexte) sont autant de savoir-faire, de savoir-être, de manières de penser et de faire, qui vont orienter la façon dont l'acteur révisé ses pratiques. Il s'agirait d'inscrire la réflexivité dans un processus en décrivant les pratiques et les ressources susceptibles d'être mobilisées dans la traduction et la révision des dispositifs. L'on peut supposer que la capacité de l'acteur à réviser ses pratiques serait alors conditionnée par le stock de ressources mobilisables par l'individu, en l'occurrence des dispositions, des attitudes, aptitudes, des savoir-faire et savoir-être acquis lors de sa trajectoire sociale.

Dans cette perspective, l'on peut supposer que la légitimité accordée à l'identité professionnelle centrée autour de la norme technique est susceptible d'orienter la façon dont les agriculteurs révisent leurs modes de production et leurs techniques culturelles. Ce passé fortement ancré dans les consciences peut constituer un frein quant à la tendance des agriculteurs à réviser leurs pratiques, leurs propres manières de faire et de voir. Les *clapets anti-retour* (notion qui sera développée ultérieurement), à savoir l'importance accordée à une identité professionnelle centrée autour de la norme technique, sont susceptibles de venir conditionner et orienter la marge de manœuvre et le degré de remise en question des techniques conventionnelles.

La dynamique réflexive ne peut ainsi faire l'économie des socialisations passées et présentes mais ce sans tomber dans l'erreur du déterminisme, où le passé constituerait l'unique filtre d'anticipation des expériences futures et présentes. Dans cette optique l'individu mobiliserait et utiliserait ses dispositions, ses savoir-faire, ses savoir-être, ses visions du monde comme des outils pour réviser ses pratiques et les corriger. Loin de neutraliser la capacité réflexive des acteurs, cette approche propose d'en poser les conditions de sa possibilité. Elle permettra de mesurer et d'identifier les outils à la disponibilité des individus susceptibles de constituer des leviers sociaux. De cette manière l'on parlera d'avantage de réflexivité sous conditions ou –conditionnée-, où celle-ci serait orientée et relative aux compétences et visions du monde de l'acteur.

Poser les modalités d'une réflexivité conditionnée, c'est aussi poser les conditions sociales qui rendent le changement de pratiques possible, à savoir réfléchir aux mécanismes ou aux modalités qui freinent ou qui encouragent le déplacement de pratiques. C'est aussi réfléchir aux possibilités d'évolution des pratiques en considérant l'héritage, l'histoire sociale de l'acteur, tout en accordant de l'importance aux contextes présents, susceptibles d'engendrer des déplacements ou des micros déplacements de pratiques.

3.3. Hypothèses de recherche

3.3.1. Les facteurs internes

a. Mode de production et relation de médiance

L'exploitation familiale apparaît comme une instance de socialisation à l'origine d'une expérience première du métier d'agriculteur mais aussi d'une relation particulière et première à l'environnement. L'agrosystème (à savoir système bovin viande, lait et système à spécialisations multiples sans élevage) constitue un contexte d'acquisition de savoir-faire prenant la forme d'un *savoir-être*, mais aussi d'*images guides* pour penser, se représenter, s'imaginer le vivant animal et végétal. Effectivement le mode de production est à l'origine d'une relation de travail favorisant l'acquisition d'habitudes, d'aptitudes, d'un *langage corporel*¹⁰⁸. La transmission de pratiques est alors indissociable des schémas des pratiques, en l'occurrence de structures cognitives -d'images guides- permettant aux agriculteurs de s'imaginer l'invisible, le vivant, prenant la forme durable d'un *pouvoir-être face au vivant*.

Le mode de production est à l'origine d'un savoir-être agriculteur et d'un rapport pratique à la nature susceptibles de contrarier ou d'encourager l'adhésion des agriculteurs à des nouveaux itinéraires techniques ou à des systèmes de production alternatifs.

b. Les clapets anti retour

L'identité originaire, celle transmise par la socialisation primaire et centrée autour du seul projet technique peut constituer un frein quant à l'acquisition d'une nouvelle *identité redéfinie autour du référentiel du développement durable* (Christen, 2009). Cet héritage peut prendre la forme de « *clapets anti-retour*¹⁰⁹ » pour la génération des agriculteurs actuellement en

¹⁰⁸ Christen G. *Mode de production et perception du sol*, Actes du colloque des journées d'Etude des sols à Strasbourg du 11 au 15 Mai 2009.

¹⁰⁹ Guillaume Christen, De la norme technique au référent environnemental : déplacement social et conflits identitaires chez les élèves en formation agricole, in Adeline Cherqui & Philippe Hamman, *Production et Revendication d'identités : Eléments d'analyse sociologique*, (2009), Editions l'Harmattan, Coll. Logiques Sociales. Après avoir accédé à des conditions de travail et *in fine* à des conditions de vie plus ou moins affranchies de la contrainte naturelle (représentées par exemple par le système bovins lait), les agriculteurs trouvent improbable voire impensable de revenir à un système antérieur, comme le retour à l'herbe ou à des modes de production qui demandent davantage de temps de travail.

activité : il y a des freins sociaux qui ont pour origine la légitimité accordée au *référentiel de l'agriculteur entrepreneur* (Muller, Faure, Gerbeaux, dir., 1989). Ce dernier symbolise la réussite sociale, favorisant l'accès à des conditions de travail et *in fine* à un mode de vie libéré ou du moins partiellement libéré de la *contrainte naturelle* (Ritz-Stoessel, 1989). Fortement ancré dans les consciences, le référent de l'agriculteur entrepreneur élaboré autour de la norme technique constitue-t-il ou non un frein social important dans la considération de l'environnement dans les pratiques culturelles ? Cette question sera discutée en référence à l'émergence de modèles alternatifs et à l'évolution du modèle dominant, notamment son degré « d'érosion sociale » dans les représentations des agriculteurs. D'où la nécessité de considérer les socialisations passées et les modes d'identification afin d'étudier les mécanismes ou les conditions sociales d'adhésion et de réception. La considération de l'histoire incorporée prenant la forme de schémas d'évaluation, d'appréciation, d'images intimes de soi, de manières de se voir, de se penser, de se représenter, permettra d'appréhender la façon dont ces innovations peuvent être vécues, appréciées par les agriculteurs. Ces dispositions interviendraient en orientant la traduction des dispositifs mais aussi en encourageant ou non les possibilités pour les agriculteurs de réviser leur pratiques.

L'hypothèse de la «*plurisocialisation* (Lahire, 2004, pp., 737) posée, l'exploitation familiale ne constitue plus l'unique mode de socialisation à l'origine d'une expérience unique du métier d'agriculteur et de la nature. La socialisation professionnelle peut apparaître comme un élément constitutif de la socialisation secondaire participant à contredire les mécanismes et les pratiques de la socialisation primaire.

Socialisé dans une pluralité de contextes sociaux, l'agriculteur acquiert une diversité de manières de faire, de penser, d'expériences qui peuvent s'avérer contradictoires ou conflictuelles. De ce fait peut-on poser l'hypothèse que le modèle caractérisé par le référentiel de l'agriculteur entrepreneur ne constitue pas l'unique mode de socialisation au fondement d'une identité professionnelle du métier ? Cette hétérogénéité des modes de socialisation remet en cause *l'homogénéité et l'unicité* (Lahire, 2002) des manières d'être et de faire. Le *savoir-être* agriculteur, est alors susceptible d'évoluer et ce en fonction des socialisations traversées, de la sorte que la cohérence des schémas de perception et d'action dépend de la

cohérence et du degré d'hétérogénéité ou d'homogénéité des modes de socialisations traversés par l'individu¹¹⁰.

La socialisation des agriculteurs dans une pluralité de contextes sociaux (réseaux sociaux non agricoles, formation agricole, poids de la demande sociétale, participation à des processus de concertation, tels les groupes assolements concertés), questionne le poids de l'expérience première (celle de l'exploitation familiale) comme l'unique filtre d'interprétation et d'anticipation des situations présentes. Ainsi l'action de l'agriculteur face aux risques environnementaux semble tiraillée par ce qui la fonde dans le passé (dispositions héritées du milieu d'appartenance) et ce qui la spécifie dans le présent (le poids de la demande sociale, expérience directe face à certains risques comme les coulées de boue, socialisation lors de processus de concertation), dynamiques contradictoires au fondement de pratiques ou de décisions techniques conflictuelles. La pluralité des contextes sociaux sont autant de modalités sociales au fondement d'une diversité de ressources, susceptibles de constituer des freins (héritage, ou intégration dans les réseaux techniques professionnels) ou des leviers (mode de production à l'origine *d'un rapport pratique à la nature* encourageant la réception des problématiques environnementales, l'intégration dans des réseaux sociaux non agricole) soutenant ou non l'adhésion à une écologisation des pratiques.

3.3.2. Les facteurs Externes

a. La formation professionnelle

La formation professionnelle peut venir encourager ou contrarier la socialisation primaire à savoir les manières de voir, de penser et d'agir héritées du milieu d'appartenance. Elle apparaît comme un lieu et un temps social, d'acquisition et de transmission d'expériences et de pratiques nouvelles, *de savoir-faire et de savoir-être*. La formation agricole et les stages sont autant de contextes transmettant des techniques de cultures, *des modes de production, mais aussi des modes d'être* (Christen, 2009), de penser et d'agir, pouvant contredire ceux acquis dans le milieu d'appartenance. Contrariant l'expérience première du métier

¹¹⁰ « Saisir le degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité des dispositions dont sont porteurs les acteurs individuels en fonction de leurs parcours biographiques et de leurs expériences socialisatrices et, d'autre part, analyser de près l'articulation des dispositions et des contextes de leur mise en œuvre, mise en veille (activation/inhibition)», écrit Bernard Lahire (2002, p. 17).

d'agriculteur, la formation professionnelle peut apparaître comme un levier au processus de *dé-liaison et de désidentification* (Gaulejac de, 1997, pp. 79) d'un *savoir-être* centré sur la norme technique.

Dans cette perspective, l'étude portera sur la jeune génération d'agriculteurs en formation. Nous chercherons à étudier dans quelle mesure les formations agricoles peuvent renforcer ou au contraire contrarier les discours (et politiques) environnementaux des acteurs publics.

Dans le cas de lycées intégrant des préoccupations environnementales dans ses enseignements et pratiques, l'on s'attachera à considérer les jeunes en formation comme des traducteurs de ces nouveaux questionnements. Nous verrons la manière dont les jeunes en formation, loin d'intérioriser passivement les discours environnementaux, tentent de réajuster, de retraduire des pratiques, des nouveaux itinéraires techniques afin qu'ils soient socialement acceptables dans leur milieu social d'origine, en l'occurrence sur l'exploitation familiale. Il sera alors intéressant de considérer ces acteurs comme des traducteurs privilégiés du processus d'écologisation décrit plus haut. Nous verrons en quoi ces individus traduisent l'entrée de l'environnement dans leur milieu social d'appartenance.

b. Les réseaux d'incitations économiques et technico professionnels

Considérant l'hypothèse selon laquelle *le modèle communautaire agricole impliquant un nombre important d'agriculteurs par village a été remplacé par un modèle plus individualiste et technicien, s'appuyant d'avantage sur des réseaux interprofessionnels que sur des relations intra-agriculteurs*¹¹¹, il est essentiel d'analyser leurs effets pour notre problématique. A cet effet, l'étude s'attachera à distinguer l'espace des organisations socioprofessionnelles et les *réseaux d'incitations économiques* (Salmona, 1997), réunissant l'ensemble des préconisateurs/démarcheurs. Partant de l'hypothèse d'une indifférenciation entre les *réseaux d'incitation économique* (Ibid.,) et la technostructure, l'étude s'attachera à considérer la diffusion de nouvelles techniques, de nouveaux modèles par les préconisateurs, comme la transmission de savoirs économiques et de savoir-faire. En transmettant un ensemble de procédés et de techniques de culture, les agents de ces réseaux transmettent non seulement des pratiques mais aussi les schémas des pratiques, c'est à dire des manières de faire qui sont

¹¹¹ Wintz M., Christen G., (2006), Approche sociologique des coulées de boue d'origine agricole : des stratégies individuelles au risque collectif : Le cas de Morschwiller, AVRIL 2006,work-shop GERIHCO Strasbourg I (non publié).

autant des manières de penser et de se représenter le métier d'agriculteur et le rapport au vivant/ à l'environnement. L'étude portera sur la connaissance des représentations transmises par les préconisateurs qui participent à diffuser un *savoir-être agriculteur* (Christen, 2009) et un *pouvoir-être sur le vivant*, c'est-à-dire la relation que l'agriculteur entretient à son environnement.

L'étude prendra également en considération les discours et actions des organisations socioprofessionnelles, telles que la Chambre d'Agriculture. Pour ce faire l'on s'attachera à croiser les discours, représentations et solutions apportés à la fois par les conseillers techniques des chambres et ceux diffusés par les préconisateurs/commerciaux. Il s'agira de caractériser ces interactions de discours, de représentations ; sont-ils en adéquation, complémentaires ou en lutte sur les thématiques des coulées de boue et des risques environnementaux ? Les intérêts et les schémas diffusés/soutenus par les acteurs des réseaux d'incitation économique viennent-ils appuyer ou contredire les politiques environnementales et les actions allant dans le même sens des conseillers agricoles des chambres ?

Il sera également question des dispositifs envisagés par la Chambre d'Agriculture en étudiant particulièrement leur réception auprès des agriculteurs mais également leurs traductions, révisions. Pour ce faire, le point de vue développé soutiendra l'idée selon laquelle une *écologisation des pratiques* (Mélard, 2008) redéfinie *autour d'un référentiel du développement durable* (Christen, 2009), -autour de la préservation des sols pour notre cas d'espèce-, ne peut se construire sur les seules modalités d'incitations techniques ou économiques, mais nécessite d'être traduite dans un système de pratiques localisées. Effectivement les nouveaux enjeux environnementaux ne peuvent être pris en charge par les seuls dispositifs juridiques ou techniques exogènes qui émaneraient de systèmes experts, mais doivent faire l'objet d'un processus, passage dans lequel les dispositifs sont révisés, réappropriés à l'aune des savoirs, compétences et expériences des acteurs concernés. Ce qui différencierait certains dispositifs d'autres, c'est l'existence d'un processus, c'est-à-dire d'un temps et d'un lieu social favorisant des transitions d'un passage d'un état à un autre. Au cours de ce processus les acteurs vont à l'aune de leurs savoirs et compétences, relocaliser et retraduire les dispositifs en question afin de les adapter à leur monde vécu. L'on s'attachera à étudier les canaux de diffusion des dispositifs qui produisent des conditions sociales susceptibles de favoriser ou de freiner leur adoption-adhésion.

L'on questionnera les dispositifs au regard du mouvement de *modernisation écologique* décrit par Mar Mormont (Mormont, 2008), où les solutions aux problèmes d'environnement sont traduits dans des dispositifs techniques. Il s'agira de voir en quoi les solutions aux problèmes d'érosion s'apparentent à l'utilisation d'une technologie verte croissante qui permet la poursuite du système (modèle agricole dominant) tout en neutralisant les effets pervers produits par celui-ci. L'entrée de l'environnement dans les pratiques agricoles sera étudiée à l'aune du principe de colonisation des processus naturels décrit par Marina Fischer Kowalski où les dispositifs se traduisent dans de nouvelles solutions techniques, renforçant l'empreinte du technique sur le vivant.

c. La demande sociétale et l'intégration dans des réseaux sociaux non agricoles

Le mouvement d'urbanisation physique s'accompagne d'un éclatement des points de vue à l'origine d'une hétérogénéité des représentations de la nature s'opposant à l'invariant utilitariste. Les « *épiruraux* » (Wintz, 2009) ont un poids prépondérant dans une demande d'une nature « belle à voir » et ne présentant pas ou peu de risque. La demande sociétale en termes d'environnement, réinterroge la seule fonction productive de l'agriculture, redéfinissant une nouvelle forme d'intégration de l'agriculture dans l'espace rural, considérant désormais les *fonctions écologiques et paysagères de l'agriculture*.

Partant de l'hypothèse que le système agricole dominant s'appuie sur un modèle social individualiste technicien qui a eu tendance à isoler l'agriculteur en l'intégrant exclusivement dans des réseaux socioprofessionnels, l'on questionnera l'importance de leur réintégration dans des réseaux sociaux non agricoles sur leur capacité à réviser leurs pratiques. L'on interrogera la « resocialisation » des agriculteurs dans des réseaux non agricoles comme un levier au déplacement de pratiques.

Soucieux de reconstruire positivement leur rapport au monde et au restant de la société, on tentera de mesurer l'impact de cette demande sociétale quant à l'intérêt des agriculteurs à remettre en cause leurs pratiques culturelles et à considérer les politiques environnementales.

Face à cette demande sociétale, il s'agira de voir si les agriculteurs occupant une position d'interdépendance par rapport aux « épiruraux » (Wintz, 2009) adoptent une stratégie de revalorisation de leur image. Les acteurs fortement impliqués dans les techniques de cultures simplifiées ou autres innovations, sont engagés dans un réseau d'interdépendance avec des acteurs non agricoles, tels que les conseillers municipaux où leur intérêt à s'investir naît d'une volonté de limiter le hiatus déjà existant entre eux et le restant de la société. En confrontation directe avec les intérêts et la demande sociétale, il sera intéressant d'évaluer le poids et l'impact de ces positions et responsabilités avec des acteurs non agricoles quant à l'adoption de solutions requalifiant les fonctions *écologiques et paysagères de l'agriculture*.

Nous nous intéresserons aux agriculteurs qualifiés « d'acteurs relais ou de leaders » qui se situent dans une position de médiation avec les autres agriculteurs, les organisations socioprofessionnelles et le restant de la société. On s'attachera à les identifier et à étudier leur fonction sociale de traducteurs de nouveaux itinéraires techniques ou de nouvelles pratiques afin que ces innovations soient socialement acceptables auprès des autres agriculteurs. Par conséquent l'on s'attachera également à étudier la diffusion d'une innovation, comme les techniques de culture sans labours ou un autre itinéraire technique, au sein d'un modèle individualiste technicien.

Partie II

Les effets des facteurs internes et externes au monde agricole dans les dynamiques d'appropriation des dispositifs

Le cadre conceptuel et la problématique posés, nous nous efforcerons au cours de cette partie de tester les hypothèses formulées précédemment à l'aune des acquis empiriques.

Dans un premier temps, nous présenterons les caractéristiques de notre échantillon qui s'est construit sur une unité géographique commune, celle du bassin versant. Au cours du chapitre 5 nous reviendrons sur les facteurs internes à la profession agricole comme freins et leviers au processus d'écologisation des pratiques. Pour ce faire, nous présenterons le rapport pratique à la nature et le savoir-être agriculteur comme des modalités sociales agissantes dans le processus d'appropriation des dispositifs environnementaux. Nous verrons en quoi le mode d'identification (l'identité professionnelle) fonctionne comme un frein important pour la question qui nous concerne.

Enfin, nous nous occuperons d'analyser plus en détails les dispositifs de lutte contre l'érosion des sols. Pour ce faire, nous comparerons deux solutions aux réceptions différenciées auprès des agriculteurs. Nous chercherons l'origine de ces adhésions distinctes à la fois dans le contenu de ce qui est transmis et dans la manière dont sont diffusées ces innovations.

Chapitre 4

Les concepts sont des outils d'investigation du monde social

4.1. La construction de l'échantillon : la délimitation de la population étudiée

La construction de notre échantillon répond aux exigences de la problématique et des hypothèses présentées dans la première partie. Bien que ce travail affiche l'ambition théorique de tirer des généralités sur le processus *d'écologisation* (Mélard, 2008) des pratiques, la délimitation de notre population est fortement liée au territoire. Effectivement l'étude des dispositifs de lutte contre l'érosion des sols nécessite de travailler sur un territoire donné où se sont produits des coulées boueuses. Ainsi le bassin versant¹¹² a été choisi comme référent dans la construction de notre échantillon.

4.1.1. Le bassin versant : un référent pour construire l'échantillon

Dans notre cas d'espèce, le rapport au territoire apparaît structurant dans la construction de notre échantillon. Dans la mesure où notre objet de recherche se centre autour d'un phénomène physique d'érosion associé à un lieu géographique précis -en l'occurrence le bassin versant-, la délimitation de la population étudiée reste conditionnée à cet espace.

Ainsi le bassin versant constitue l'unité géographique pertinente pour circonscrire la population d'agriculteurs à étudier. Des bassins versants à forts risques érosifs¹¹³ ont été identifiés, où se sont déroulés des phénomènes de coulées d'eaux boueuses. Les sites choisis, avec l'appui de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin¹¹⁴, partagent une similitude. Ils se

¹¹² Un bassin versant est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête dont les eaux alimentent un exutoire commun. Dans notre cas d'étude, il s'agit d'une rivière.

¹¹³ Il s'agit de bassins versants où se sont déroulés des phénomènes de coulées d'eaux boueuses. Ces épisodes sont plus ou moins récents et s'échelonnent sur une période allant de 2003 à 2009.

¹¹⁴ Effectivement le choix des bassins versants à enquêter a fait l'objet d'une décision collective avec la Chambre d'Agriculture et notamment avec un conseiller spécialiste de la question. Ces aspects seront évoqués ultérieurement.

situent tous sur le piémont Vosgiens dans des collines limoneuses (figure 2). Mais ils se différencient dans leur gestion du risque érosif.

Le site de Morschwiller

Ce bassin versant se situe dans le val de Moder au sein des collines de Brumath et se caractérise par un sol limoneux¹¹⁵ propice à la formation de ruissèlement¹¹⁶. C'est une région qui n'est pas seulement agricole mais aussi industrielle. Au 19ème siècle la principale activité (la localité de Pfaffenhoffen, dont Morschwiller) était orientée autour de l'industrie de la chaussure. C'était plus de vingt usines qui se répartissaient dans le Val de Moder et qui employaient plus de 1000 ouvriers des villages environnants. Ce tissu industriel a favorisé des pratiques de double activité (paysan ouvrier), ce qui peut expliquer, en partie, une réalité encore présente. Effectivement, c'est plus de 5 agriculteurs de cet échantillon qui possèdent une activité salariée dans l'industrie, couplée à une autre agricole. Ce sont principalement des céréaliers doubles actifs.

D'un point de vue agronomique, c'était plus de 60% des terres en 1950 qui étaient occupées par des cultures d'hivers sur ce bassin versant, contre moins de 40% dans les années 2000. Lors du premier épisode de coulée d'eau bouseuse survenu en Mai 2003, c'était plus de 60% de la surface agricole utile qui était exclusivement composée de maïs. Ce sont deux épisodes de coulées de boue qui se sont succédés sur le même bassin versant: le premier en Mai 2003 le second plus récent en Juin 2007.

Suite au premier événement, l'ensemble des agriculteurs possédant une parcelle sur le même périmètre d'érosion a été convié à des réunions organisées par la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin. Ces réunions avaient pour but la souscription d'un CAD (Contrat d'agriculture durable¹¹⁷) comprenant deux solutions:

¹¹⁵ Les sols limoneux possèdent une bonne capacité de rétention de l'eau. Mais en période très pluvieuse, ils deviennent difficiles à travailler et sont alors sensibles au tassement et peu portants.

¹¹⁶ Sur des sols limoneux, la formation des croutes de battance réduit fortement la capacité d'infiltration de la surface. (Romain Armand, Thèse, Étude des états de surface du sol et de leur dynamique pour différentes pratiques de travail du sol. Mise au point d'un indicateur de ruissellement, 2009)

¹¹⁷ Le Contrat d'agriculture durable (CAD) est un outil de développement de la multifonctionnalité de l'agriculture. Il porte en particulier sur la contribution de l'exploitation agricole à la préservation des ressources naturelles et à l'occupation et l'aménagement de l'espace rural en vue notamment de lutter contre l'érosion, de

- La réorganisation des assolements afin de créer un panachage de cultures d'hivers (blé) et de maïs¹¹⁸.

Les agriculteurs sont invités à se concerter pour alterner les cultures de printemps et les cultures d'hivers sur les chemins d'eaux principaux. Le plus souvent ce dispositif s'accompagne de la mise en place de bandes enherbées afin de créer une ceinture verte autour des parcelles à fort risque érosif. Elles ont pour fonction de filtrer la terre apportée par la coulée de boue. Ce dispositif peut aussi être accompagné par un autre en amont, celui des fascines (figure 8). Ce sont des barrages de bois morts qui permettent de freiner et de filtrer le ruissellement.

- Une sensibilisation aux techniques de culture sans labour TCsL¹¹⁹.

Effectivement les techniques de culture sans labour (TCsL) limitent l'érosion intra-parcellaire et le ruissellement grâce aux effets suivants en :

- ✓ Laissant les résidus en surface qui couvrent le sol.
- ✓ Concentrant la matière organique dans les premiers centimètres du sol ce qui a pour effet de retarder la formation de croûte de battance.
- ✓ Favorisant l'activité biologique du sol.
- ✓ Améliorant la stabilité du sol, favorisant sa résistance à l'arrachement.

Suite aux premières réunions, il a été constaté que les degrés d'engagements et d'investissements apparaissent très divers¹²⁰ :

- ✓ 50% des agriculteurs, soit 8 sur 16 sur notre périmètre d'érosion, ont pris des mesures avec engagement (d'après le listing de la Chambre d'Agriculture).
- ✓ 25% ont participé aux réunions mais n'ont pris aucun engagement, soit 4 sur 16.
- ✓ 25% n'ont participé à aucune des réunions d'information, soit 4 sur 16.

préserver la qualité des sols, la ressource en eau, la biodiversité et les paysages. À partir de 2007, il n'est plus possible de signer de CAD, de nouveaux dispositifs agroenvironnementaux sont mis en œuvre.

¹¹⁸ Ce dispositif est appelé «assolement concerté». Nous reviendrons plus en détails sur la description de cette solution, qui fait partie d'une des deux solutions proposées par la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin. Effectivement, le département du Haut-Rhin se différencie avec l'adoption d'une troisième solution centrée autour de la construction de bassins d'orage.

¹¹⁹ Il s'agit de la deuxième solution culturale la plus diffusée dans le cas du Bas-Rhin

¹²⁰ Il s'agit de l'investissement des agriculteurs en 2004, suite au premier épisode de coulée boueuse, survenu en 2003.

- ✓ 1 agriculteur sur ce périmètre a développé des techniques de cultures sans labour.

Suite à cette tentative de réorganisation des assolements, un second épisode de coulées boueuses s'est déroulé en 2007 conduisant à une redéfinition et à un réaménagement de la première solution. Depuis, le dispositif sert de référent (figure 9) à la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin comme étant une solution fiable pouvant être diffusée à d'autres communes touchées.

Cet échantillon présente une situation particulière. L'enquête s'est déroulée en deux temps à des moments différents dans le processus de mise en place des dispositifs. Sur ce terrain, les entretiens exploratoires¹²¹ ont été conduits suite à la mise en place du premier assolement concerté en 2005. Suite à un événement de coulées d'eaux boueuses en 2007 (malgré l'assolement concerté), une deuxième phase d'entretiens a été conduite en 2008 afin de suivre le réaménagement de l'assolement entre agriculteurs.

Le village voisin d'Ettendorf devait initialement être intégré à l'échantillon, mais le contexte social ne l'a pas permis. Effectivement ce bassin versant avait été choisi dans notre échantillon, mais un troisième phénomène de coulée d'eau boueuse en 2009 l'a empêché.

Malgré un assolement et l'investissement d'une part des agriculteurs concernés, une coulée d'eau boueuse a eu lieu en Mai 2009. Cet épisode a généré un contexte social très tendu entre agriculteurs et habitants. La précipitation d'une enquête sociologique au sein de ce contexte ne nous a pas paru opportune. La réception sociale de l'enquête auprès des agriculteurs nous paraissait trop problématique. Notre choix c'est alors tourné vers la commune de Breuschwickersheim, qui avait pour particularité d'être au début du processus de régulation du risque.

Le site Breuschwickersheim

Le site de Breuschwickersheim est lui différent pour plusieurs aspects. Le phénomène de coulée de boue est relativement récent (en Juin 2009) et l'aménagement de solutions en est à ses débuts. Contrairement aux autres sites, la mise en place du processus d'assolement

¹²¹ Ces premiers entretiens ont été réalisés dans le cadre du stage du master II recherche, qui portait déjà dans le cadre de Gerihco, sur l'érosion de sols.

concerté a pu être observée et étudiée dès ses débuts. La composition des agrosystèmes est elle aussi différente. Il s'agit de petites exploitations agricoles principalement centrées autour de productions céréalières et maraîchères. Pour la plus part, le mode de production était centré autour de l'élevage laitier, délaissé vers les années 90 lors de la reprise ou de la cessation de l'exploitation.

Le terrain a été conduit dès l'automne 2009 ce qui a permis de suivre en temps réel les différentes étapes quant à la mise en place de l'assolement concerté entre agriculteurs. Les réunions ont pu faire l'objet d'une investigation¹²².

Le site d'Obermorschwiller

Enfin la commune d'Obermorschwiller dans le Haut-Rhin a constitué notre troisième et dernier site. Bien que dans ce département les solutions se centrent principalement autour de la construction d'ouvrages tels les bassins d'orage (figure 7) afin de neutraliser les coulées de boue (et de réduire le risque d'érosion) cette commune a privilégié d'autres solutions.

La première coulée de boue est survenue en 2007 suivie d'une autre le 2 Juin 2008, qui a été plus conséquente. Suite à ce dernier épisode, le plus marquant, la solution adoptée a été une mise en culture ciblée des zones agricoles se traduisant par une réorganisation des assolements.

Ainsi, ces trois terrains s'inscrivent dans des contextes différents, mais aussi dans des étapes différentes dans la gestion du risque érosif. Comme évoqué précédemment, la méthode consiste donc à identifier l'ensemble des agriculteurs possédant une parcelle sur le bassin versant.

4.1.2. La construction théorique de l'échantillon : des modes de production diversifiés

Face au mythe de l'unité paysanne présenté par les organisations professionnelles¹²³, la réalité de l'agriculture conventionnelle paraît beaucoup plus hétérogène et plurielle. La représentation de l'agriculture conventionnelle s'est construite sur le référentiel de

¹²² Ces aspects, propres à la méthodologie, seront appréhendés ultérieurement au cours de ce chapitre.

¹²³ Effectivement pour Sylvain Maresca (Maresca, 1983), le principal syndicat majoritaire a construit l'image de l'unité paysanne afin d'occulter les inégalités produites par le processus de modernisation agricole. C'est autour du mythe de l'unité paysanne que s'est construit le discours de la principale organisation professionnelle agricole (FNSEA).

l'exploitation agricole. Cette construction sociale (l'exploitation agricole) renvoie à l'image de l'entrepreneur agricole qui s'est largement imposée dans la profession comme symbole de réussite sociale et de modernité (Muller, Faure, Gerbeaux, dir., 1989). Derrière cette construction sociale, qui a non seulement servi d'idéologie pour diffuser et légitimer l'innovation technique (Jollivet, 2009), mais aussi pour pacifier les inégalités sociales entre agriculteurs, se cache un espace social diversifié.

Les travaux de Josiane Ritz Stoessel sur la pratique maïsicole en Alsace a déjà relevé l'hétérogénéité des modes de production et des pratiques professionnelles. Une première typologie dressée (Ritz-Stoessel, 1989) a permis d'observer trois modes de production qui reflète trois degrés différents d'intégration du maïs.

Pour l'auteur, le maïs bénéficie d'un haut crédit social dans la mesure, où il facilite l'accès à un mode de vie salarié et urbain. Si bien que le maïs soit présenté comme une culture simple, dont la réussite est à la portée de tous, il nécessite en réalité un fort capital technique et économique. Ainsi l'intérêt communément admis, selon lequel il s'agit d'une culture rentable, n'est pas un arbitraire ou un invariant de la perception, mais il est relatif au degré de spécialisation et d'intégration économique. Trois types de systèmes ont alors été distingués en fonction de la composition sociale et économique de l'exploitation, déterminant le degré de spécialisation et le discours social sur la *contrainte naturelle* (Ibid.,).

Dans un premier temps la typologie distingue *les systèmes non spécialisés* qui regroupent la tradition de polyculture élevage. Dans ce cas précis, le maïs n'est pas pratiqué et s'il l'est, il trouve sa place dans la reproduction d'un système antérieur caractérisé par la rotation des cultures. Dans ce type de système, le choix des cultures est aussi déterminé par les conditions du milieu. On ne cherche pas à maîtriser les paramètres du milieu, mais l'on adapte le mode de production aux contraintes du milieu *trajecté* (Berque, 1994).

Puis les *systèmes à spécialisations multiples*, qui se divisent en deux sous-groupes. On discerne ceux qui associent l'élevage et les cultures céréalières en développant le maïs ensilage et grain, et ceux, où seules les cultures sont représentées. Dans ce cas, le maïs est intégré sous différentes formes sans introduire une monoculture ou une simplification culturelle.

Enfin, elle distingue les systèmes céréaliers en monoculture de maïs, caractérisés par une spécialisation et une simplification culturale. Ce sont généralement des céréaliers de longue date et des doubles actifs.

Bien que l'on puisse revenir sur l'idée selon laquelle le maïs est producteur d'inégalités entre agriculteurs -ou du moins les amplifieraient-, leur différenciation selon leurs modes de production reste toujours pertinent. L'on reviendra dans la troisième partie sur ces aspects, qui demandent à être rediscutés au regard des évolutions de la profession. A l'aune des nouveaux apports empiriques, il serait intéressant de discuter l'hypothèse selon laquelle le maïs amplifie les inégalités sociales. Ces pistes pertinentes, lors du processus de modernisation, demandent ainsi à être revisitées, ce qui fera l'objet de la troisième partie.

La différenciation de l'agriculture conventionnelle en trois sous-espaces est un premier filtre d'interprétation de la réalité du monde agricole alsacien. A partir de premiers entretiens exploratoires, conduits lors de deux stages en maîtrise et en master II recherche¹²⁴, cette grille de différenciation des agriculteurs par rapport à leur mode de production a été testée empiriquement sur la commune de Morschwiller, auprès d'agriculteurs possédant une parcelle sur le bassin versant à fort risque érosif. Par ailleurs, elle a également été testée auprès d'agriculteurs de plaine et du piémont, comme population témoin.

Ainsi, à partir de ces premiers acquis empiriques nous avons pu élaborer une autre typologie en nuanciant celle de Josiane Ritz-Stoessel. Celle-ci différencie trois modes de production intégrant tous la culture du maïs grain. Le maïs n'amplifie pas pour autant les disparités entre agriculteurs, au contraire c'est une source de revenu supplémentaire pour les éleveurs, voire indispensable pour les laitiers. Par contre, elle différencie les exploitations en fonction du mode de production en dissociant les agrosystèmes sans élevage et ceux avec élevage. Parmi ceux intégrant l'élevage, la typologie distingue ceux en bovins viande de ceux en bovin lait. Malgré la différence des modes de production, l'importance accordée au maïs reste la même.

¹²⁴ Deux stages ont été réalisés dans le cadre de Gerihco. Le premier en 2005 s'inscrit dans la formation de maîtrise. Il s'est fondé sur une recherche bibliographique et des premiers entretiens exploratoires conduits auprès d'agriculteurs de Morschwiller. Cette investigation s'est poursuivie en Master II par un stage de 4 mois au sein de Gerihco.

a. Les systèmes associant bovins laits et cultures

C'est le mode de production le plus sous-représenté dans notre échantillon. Effectivement les élevages laitiers dans le Bas-Rhin et plus particulièrement dans les zones de coulées boueuses (dans le piémont) sont désormais minoritaires. L'élevage laitier ne représentait plus que 9,7% de la production totale en 2008¹²⁵. Ce sont en générale des exploitations d'une taille relativement importante dépassant la taille de l'exploitation moyenne dans le département qui est de 20 hectares (61% des exploitations en 2008 avaient moins de 20 hectares). En générale, elles comportent une surface agricole utile (SAU) comprise entre 50 et 60 hectares et un troupeau de vaches laitières de 50 têtes. La particularité de ces exploitations laitières (en raison de la pression foncière) c'est la quasi absence de pâturage avec la généralisation des stabulations. La surface agricole utile (SAU) de 50 hectares est rarement composée de prairies permanentes ou temporaires (si elle l'est, ce sera entre 10 et 5 hectares). Par contre elle se compose en moyenne de 20 à 30 hectares de maïs, et de 10 à 15 hectares de blé. C'est dans cette catégorie que l'on retrouve également le plus d'associations de type GAEC afin de réduire la charge de travail et d'amortir les investissements (nouvelle salle de traite).

b. Bovins viandes et cultures

Le plus souvent ce sont des agrosystèmes qui étaient anciennement orientés en bovin lait. La reconversion en bovin viande date d'une génération (à savoir le père qui avait initié le changement). Il s'agit d'exploitations de taille importante composées en moyenne entre 50 et 60 hectares de surface agricole utile. Elles sont le plus souvent orientées vers des ateliers d'engraissement de taurillons et comptent un cheptel d'une centaine de vaches allaitantes. Dans cet échantillon, l'on observe des exploitations de plus de 200 hectares, pour celles qui s'attachent à produire des protéagineux pour le bétail. La surface agricole utile est majoritairement composée de céréales, maïs (de 30 à 50 hectares) et de blé toujours dans une moindre proportion (15 à 20 hectares).

C'est dans ce type d'exploitation que l'on retrouve le plus de possibilités de diversification. Cela se traduit par la production de cultures spéciales, tel le tabac, les asperges ou le maraîchage. Pour certaines, la diversification les conduisent à pratiquer la vente directe,

¹²⁵ Sources tirées de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin.

pour le maraîchage dans un premier temps, puis pour la viande. Apparemment, c'est au sein de ce mode de production que l'on note une possibilité de diversification tant dans les types de productions que dans les modalités de transformation et de vente.

c. Les systèmes à spécialisations multiples (sans impliquer de monoculture)

Enfin, la typologie discerne une dernière catégorie, les systèmes à spécialisations multiples qui n'impliquent pas de monoculture de maïs. Ce sont des céréaliers, mais leurs pratiques semblent assez hétérogènes. C'est le groupe le moins homogène de la typologie, tant il regroupe une diversité de situations. Par contre, c'est la catégorie dans laquelle on retrouve les plus petites surfaces, en général une vingtaine d'hectares de surface agricole utile.

On remarque dans cette catégorie un nombre important de double actifs possédant une vingtaine d'hectares, dont les trois quart sont composés de maïs grain. En dehors des doubles actifs, on observe des agriculteurs à plein-temps dont la surface est comprise entre 20 et 30 hectares. La surface agricole utile (SAU) est majoritairement composée de maïs grain (les trois-quarts de la SAU), puis de blé et dans une moindre mesure d'une culture spéciale, tel le tabac, une culture maraîchère (pommes de terre) ou d'arboriculture (pommes). Cette composition suivante est caractéristique des exploitations du Kochersberg, région agricole, dont plusieurs communes ou bassins versants font partie de l'échantillon. Plus atypique¹²⁶ des exploitations de plaine en production céréalière de plus de 100 hectares de maïs (75% de la SAU) ont été intégrées à l'échantillon, mais servant de population témoin.

d. Le mode de production au fondement :

Les enquêtes menées auprès des agriculteurs du périmètre d'érosion de Morschwiller ont permis de construire une typologie différenciant trois modes de production auxquels correspondent trois degrés de spécialisation dans la pratique maïsicole, à savoir les systèmes associant **(i)** bovins laits et cultures, **(ii)** bovins viandes et cultures **(iii)** les systèmes à spécialisations multiples.

¹²⁶ Ce type d'exploitation est peu représenté dans l'échantillon enquêté. Il concerne les exploitations de plaine, enquêtées comme échantillon témoin ou dans le cadre des élèves du lycée d'Obernai.

Ces trois groupes définis, la recherche a identifié et décrit la *relation au milieu*, (Berque, 1994), relation qu'entretient chacun de ces groupes d'agriculteurs à leur environnement. Nous nous arrêterons plus particulièrement sur la distinction entre systèmes sans élevage et ceux associant l'élevage et aux rapports à la nature transmis/produits par ces deux modes de production. L'examen du discours sur la *contrainte naturelle* (Ritz-Stoessel, 1987) nous a permis de mesurer l'influence et l'importance des représentations de la nature consubstantielles aux modes de production quant aux manières dont les agriculteurs pensent et se représentent les mécanismes vivants, le sol, les logiques et causes des coulées boueuses.

4.1.3. Composition de l'échantillon des agriculteurs enquêtés :

Comme on l'a indiqué, le territoire du bassin versant sert de référent pour construire notre échantillon. Une fois les bassins choisis, nous avons identifié les agriculteurs qui possèdent une parcelle sur cet espace. Pour ce faire, trois bassins versants ont été sélectionnés pour construire les échantillons dont voici la composition :

Bassin versant de Morschwiller

Type d'exploitations	Effectif
<i>EARL élevage laitier</i>	<i>1 deux frères</i>
<i>Elevage laitier à plein temps</i>	<i>4</i>
<i>Elevage à temps plein bovins viandes</i>	<i>2</i>
<i>Céréaliier à plein temps</i>	<i>1</i>
<i>Céréaliier double actif</i>	<i>4</i>
<i>Eleveur céréaliier</i>	<i>1</i>

L'échantillon du bassin versant de Morschwiller est constitué de 5 éleveurs laitiers, de 3 éleveurs bovins viandes (dont 1 est double actif) et de 4 céréaliiers doubles actifs et d'un céréaliier à plein-temps.

L'association d'élevage laitier et de cultures

La taille moyenne de ces exploitations est d'environ de 60 à 100 hectares, comprenant un troupeau d'une trentaine de vaches laitières. La surface cultivée se compose essentiellement de 30 à 50 hectares de maïs (dont environs 35 hectares de grain et 5 hectares d'ensilage), de 30 à 50 hectares de céréales (environs pour moitié de blé), et de la luzerne.

Les bovins viandes

Trois exploitations sont concernées, composées par un troupeau de bovin viande et possédant plus de 100 hectares dont 40 de maïs grain (1/4 d'ensilage).

Les spécialisations multiples sans élevage

L'échantillon de Morschwiller est composé de cinq exploitations de ce type, qui comprennent une vingtaine d'hectares, se composant essentiellement de maïs grain (entre 10 et 20 hectares) le reste de blé et de colza. Quatre agriculteurs sont doubles actifs, exerçant le métier d'ouvrier dans les entreprises du secteur d'Haguenau. Ils ont repris l'exploitation de leurs parents en ne gardant que la culture des céréales.

Bassin versant de Breuschwickersheim

Type d'exploitations	Effectif
Eleveurs laitiers	1 associé en GAEC
Spécialisations multiples sans élevage	17 (dont 2 à la retraites)

La composition de l'échantillon de ce bassin versant est sensiblement différente. Il est représentatif de la région agricole du Kochersberg, à savoir peu d'élevage mais un nombre élevé de petites exploitations à spécialisations multiples. Seul un éleveur laitier associé en GAEC est présent sur ce territoire, le reste est composé d'exploitations dont la SAU (Surface Agricole Utile) est comprise entre 20 et 30 hectares, quelques fois moins mais rarement plus. Toutes, sont des exploitants à plein-temps (pas de doubles actifs contrairement à Morschwiller) qui cultivent majoritairement du maïs grain (75% de la SAU). Le reste se divise entre du blé (obligatoire pour introduire une rotation), mais aussi de petites cultures spéciales, ce qui fait la caractéristique de cette région agricole, étant anciennement considérée

comme le grenier de Strasbourg¹²⁷ (maraîchage notamment le chou, betteraves, arboriculture).

Le bassin versant d'Obermorschwiller

C'est un bassin versant situé dans le Haut-Rhin au début d'une région agricole appelée le Sundgau. Il se caractérise par la prégnance de l'activité agricole (18 exploitations sur la commune) et de l'élevage bovins laits et viandes. Malgré la persistance de l'élevage (4 éleveurs bovins) le ratio entre les terres labourées (500 hectares sur la commune pour l'assolement 2010) et les prairies (60 hectares en 2010) reste déséquilibré¹²⁸.

Les agriculteurs concernés sont au nombre de 12, mais seuls 7 ont accepté l'entretien. Cette différence de participation par rapport au Bas-Rhin, trouve certainement son origine dans deux facteurs. Le premier, c'est l'absence de médiateur, comme le conseiller, pour introduire la proposition d'entretien. Le deuxième c'est le contexte social tendu suite aux événements. Effectivement, le maire de la commune souhaitait, par arrêté municipal, interdire la culture du maïs autour du village en faveur d'une ceinture verte.

Types d'exploitation	Effectif
Eleveurs bovins laits	2
Spécialisations multiples	5

Population témoin

En dehors des agriculteurs identifiés à partir d'un bassin versant, un autre échantillon de population témoin a été constitué. Il concerne des agriculteurs situés en zone de plaine, non concernés par les phénomènes de coulées d'eaux boueuses.

¹²⁷ Lors des entretiens, de nombreuses exploitations étaient orientées vers les cultures spéciales et le maraîchage. La communauté urbaine de Strasbourg constituait la principale source d'écoulement de la production. Dans les Années 60, 70, nombres d'agriculteurs racontent avoir fourni en légumes les collectivités de la CUS comme l'hôpital civil.

¹²⁸ Sources tirées de la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin.

Synthèse de l'échantillon

Type d'exploitation	Effectif
Bovins laits	11
Bovins viandes	6
Spécialisations multiples sans élevage	30
Total	47

4.1.4. Les futurs agriculteurs en formation : Une population pour analyser les possibilités de déplacement de pratique

Il nous a semblé pertinent de considérer les jeunes en formation agricole comme une population témoin dans le but d'étudier l'acceptabilité sociale des nouveaux dispositifs environnementaux. De même, il s'agissait d'une demande de l'Agence de l'Eau¹²⁹, qu'il fallait intégrer à la recherche. Nous avons constitué notre échantillon différenciant les élèves d'origine agricole des autres. Cette variable permet de considérer ces derniers comme population témoin afin d'identifier l'importance de l'origine sociale comme facteur déterminant quant à la réception des nouvelles mesures environnementales. L'investigation ne s'est pas seulement focalisée sur les nouvelles mesures qui accompagnent une écologisation des pratiques, mais s'est penchée plus en détail sur la protection des sols (aspect qui a été abordé à Obernai lors d'un entretien collectif). Les entretiens individuels et collectifs ont tenté de cerner la compréhension que les jeunes agriculteurs se font de leur sol, des mécanismes vivants. A travers la méthode du récit de pratiques¹³⁰, nous avons essayé de mesurer si leurs représentations et pratiques avaient évolué lors de leur trajectoire sociale. L'enjeu était de cerner, si la socialisation secondaire du lycée a transformé ou invalidé les schémas transmis par l'exploitation familiale (le milieu d'appartenance) ou au contraire, si elle les avait soutenus. Le contenu pédagogique ayant sensiblement évolué vers un nouveau référentiel du

¹²⁹ Cette thèse a été réalisée dans le cadre de Gerhico. Un groupe de recherche interdisciplinaire sur l'érosion des sols. Par cette intermédiaire, le travail de thèse a été financé dans le cadre d'une convention de recherche entre Gerhico et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

¹³⁰ Cette méthode d'investigation fera l'objet d'une présentation dans le chapitre 5 de cette même partie.

métier, l'enjeu consiste à évaluer l'incidence de ce nouveau discours sur les pratiques des futurs agriculteurs.

a. Les enjeux des formations agricoles : l'entrée de l'environnement dans les systèmes pédagogiques et pratiques.

Depuis les années 2000, les lycées d'enseignement agricole connaissent un tournant marqué avec des conversions croissantes des exploitations écoles en mode de production biologique¹³¹. Leur discours s'oriente désormais vers une redéfinition de la profession autour d'un référentiel du développement durable. Il s'agit de cerner l'entrée de l'environnement dans les formations agricoles : quelles formes prennent-elles et comment les élèves traduisent ces nouvelles normes ? Il est donc question d'étudier la traduction d'une écologisation des pratiques à partir du point de vue des élèves.

Comme on le verra, les élèves en formation agricole se trouvent au cœur de ce déplacement d'un référentiel, centré sur les seules normes techniques à un nouveau redéfini autour des nouvelles problématiques du développement durable. Cela nous a permis de comprendre les formes que prend l'écologisation des techniques, tant dans les discours que dans les pratiques pédagogiques, mais aussi de mesurer leur réception auprès des élèves en formation, porteurs de dispositions quelque peu désajustées à celles transmises. Le choix des lycées s'est adapté à la problématique initiale des coulées d'eaux boueuses en Alsace. Ainsi un choix «naturel» s'est porté pour le LEGTA d'Obernai. Il fait partie de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnel agricole (EPLEFPA) du Bas-Rhin Obernai-Erstein ouvert en 1968. Cette structure (EPLEFPA) se décompose en cinq sous-ensembles.

✓ Le LEGTA le lycée d'enseignement général et technologique agricole du lycée d'Obernai et d'Erstein.

✓ Le centre de formation professionnel pour adultes (CFPPA) qui regroupe des formations inhérentes à l'agriculture biodynamique.

¹³¹ L'approche de l'agriculture biologique est de plus en plus confortée au sein des lycées d'enseignement général et agricole. Cette entrée du bio dans les enseignements pédagogiques est pilotée par le «plan bio horizon 2012» du ministère de l'agriculture. Cette volonté se traduit notamment par la conversion croissante de fermes écoles en mode biologique. C'est le cas de celle d'Obernai, mais aussi du lycée de Verdun en cours de transition.

✓ L'exploitation agricole pédagogique. Cette exploitation comporte 63 hectares de surface agricole utile (SAU) ainsi qu'un élevage de 160 taurillons, très prochainement 240 taurillons. (ouverte en 1970).

✓ Puis le CFA centre de formation pour apprentis spécialisé en agriculture biodynamique.

Le LEGTA d'Obernai comprend 420 élèves et étudiants répartis dans 17 classes dont deux classes de brevet d'étude professionnel, deux de bac professionnel et deux classes de brevet de technicien supérieur agricole. Il s'agit du seul établissement en Alsace qui forme au statut d'exploitant agricole.

Le choix du deuxième lycée s'est porté sur le lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) de Verdun. Ce terrain répond à une demande de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse de comparer l'acceptabilité sociale des dispositifs environnementaux et de lutte contre l'érosion de sols auprès des futurs agriculteurs en Alsace et Lorraine. Le choix de ce lycée parmi plusieurs en région Lorraine¹³² se justifie par sa position géographique. Contrairement à celui d'Obernai, les modes de production des exploitations familiales, dont sont issus les lèves, s'avèrent fort différents. Les contraintes pédoclimatiques régionales¹³³ ont orienté les modes de production essentiellement vers le bovin lait et dans une moindre mesure vers le bovin viande. La comparaison des deux lycées s'avère donc intéressante, tant les contraintes pédoclimatiques et donc des modes de production s'avèrent différents. Partant du présupposé que le mode de production est à l'origine d'une relation au milieu particulière, la comparaison vise à tester cette hypothèse.

b. Différenciation entre les modes de production

Le choix des élèves enquêtés s'est attaché à discerner les formations en production animale de celles en production végétale. Cette construction de l'échantillon tente de représenter au mieux l'hétérogénéité des modes de production en agriculture conventionnelle. Mais en dehors d'un souci de représentativité, cette distinction renvoie à un autre aspect. Par

¹³² Contrairement à l'Alsace, le nombre d'établissement public local d'enseignement et de formation professionnel agricole (EPLEFPA) est plus élevé. L'on compte au total cinq établissements pour la région.

¹³³ Des sols humides qui lassent peu de possibilité au labour donc aux grandes cultures, de ce fait le nombre de prairies est plus important.

ce biais, l'on désire voir en quoi le mode de production est à l'origine d'une relation au vivant particulière et d'une identité professionnelle susceptible d'encourager ou de freiner la réception et la traduction des dispositifs environnementaux. Le test de cette variable auprès des jeunes en formation est d'autant plus pertinent que l'expérience première du métier d'agriculteur sur l'exploitation familiale reste encore proche.

La représentation de ces deux filières (option animale, option végétale en bac pro et en BEP) n'est pas homogène mais s'ajuste aux spécificités régionales des deux régions. Au lycée d'Obernai, on trouvera davantage une surreprésentation d'élèves en production végétale, contrairement au lycée de Verdun. Au regard des contraintes pédoclimatique de la région, l'option production végétale n'est pas proposée au sein de cette dernière formation. Elle regroupe exclusivement des élèves en production animale, soit orientés vers le bovin viande ou vers le bovin lait. Ainsi les élèves qui ont fait l'objet d'un entretien semi-directif ou collectif, étaient en BEPA ou bac pro production animale. En dehors des spécialités et des options, la durée du niveau d'étude a également été prise en compte dans la construction de l'échantillon.

c. Des étapes différentes dans le processus de formation (du BEPA au BTS ACSE)

La construction de l'échantillon a essayé de représenter au mieux la diversité des formations existantes. Ce souci de diversité a permis de cerner sur la durée l'effet du discours diffusé et transmis par le lycée agricole. Les entretiens auprès des BTS ACSE permettront de voir, si la formation agricole a socialisé ou non les élèves aux problématiques environnementales. L'on tentera de comprendre la traduction des discours environnementaux à partir du point de vue des élèves et de comparer l'acceptabilité sociale des discours avec des BEPA, dont la socialisation primaire est encore proche. Il sera alors possible de mesurer l'effet de cette socialisation secondaire, si elle vient invalider les schémas et les pratiques hérités du milieu d'appartenance. A partir de là, l'on sera en mesure de tester l'hypothèse de la *plurisocialisation* (Lahire, 2006) comme facteur de déplacement de pratiques.

Les différentes formations qui ont fait l'objet de l'investigation représentent la majorité de celles classiquement proposées. Les formations débutent dès la sortie de la classe de quatrième pour intégrer une troisième agricole en vue de l'obtention du BEPA (brevet d'étude

professionnel agricole). Elles peuvent se poursuivre jusqu'au bac plus deux avec l'intégration des BTS ACSE (Analyse et conduite des systèmes d'exploitation), ou encore dans le cadre d'une licence professionnelle¹³⁴. Cette dernière possibilité est inexistante au sein des deux établissements étudiés. Ainsi, les filières étudiées sont les suivantes :

✓ BEPA (production animale/végétale)

Le brevet d'étude professionnel agricole (BEPA) est intégré suite à une troisième générale et technologique. La durée de la formation est de deux ans et se différencie entre les options productions animales et végétales. Un enseignement général de 820 heures (français, histoire-géographie, mathématique) -(voir, figure 1)- y est dispensé ainsi qu'un enseignement professionnel relatif au métier d'agriculteur (745 heures). L'enseignement optionnel se différencie entre la zootechnie pour les uns et l'agronomie appliquée aux grandes cultures (céréales) pour les autres en option végétale. En dehors des enseignements, un stage de 10 semaines en exploitation doit être effectué en fonction de la spécialité retenue (production animale ou végétale). L'acquisition de la pratique est complétée par une semaine sur l'exploitation école ainsi qu'une semaine de voyage d'étude. Le plus souvent le choix des spécialités (production animale/végétale) reproduit l'orientation de l'exploitation familiale. Si celle-ci est orientée en bovin viande ou lait, le choix de l'élève portera sur l'option production animale. On observe la même logique de reproduction pour les élèves dont l'exploitation parentale est spécialisée en production végétale.

La plus part des élèves qui ont intégré cette formation poursuivent en baccalauréat professionnel, conduite et gestion de l'exploitation agricole. Il est rare que certains arrêtent à ce niveau d'étude, car ce diplôme ne permet pas la reprise de l'exploitation familiale, mais se limite au statut de salarié d'une exploitation.

✓ Bac professionnel, conduite et gestion de l'exploitation agricole (production animale/végétale)

Comme l'intitulé l'indique, c'est le premier diplôme qui offre l'accès au statut de chef d'exploitant agricole. Comme le premier, celui-ci se différencie en fonction des spécialités entre production animale et végétale. Cette formation se déroule sur deux ans et son contenu

¹³⁴ Dans ce cas, les débouchés s'orientent rarement vers la reprise d'une exploitation mais s'orientent vers les métiers de conseil agricole.

se structure de la même façon que le BEPA, entre un enseignement général et professionnel (les spécialités se différenciant entre production animale et végétale).

La durée de stage se renforce, car elle représente un volume de 11 semaines sur une exploitation (la même durant les deux ans) qui doit s'ajuster à la spécialité retenue.

C'est à partir de ce niveau d'étude que se différencie ceux qui poursuivent un BTSA et les autres qui souhaitent obtenir un BAC pro afin de bénéficier du statut d'exploitant agricole et acquérir l'exploitation familiale. Ce statut donne aussi droit aux aides à l'installation des jeunes agriculteurs (la DJA, dotation des jeunes agriculteurs) qui constitue un soutien important dans le projet de reprise ou de création d'une exploitation.

✓ BTS ACSE (BTS agricole, conduite des systèmes d'exploitation)

Enfin le BTS ACSE (Brevet de Technicien Supérieur Agricole, Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation) est la dernière formation étudiée. Il s'agit d'une formation post bac, dont la plus part des élèves sont issus de Bac professionnels du même établissement. C'est une formation, comme les deux autres, qui se dissocie en fonction de la spécialité entre production animale ou végétale. Elle se déroule sur deux ans et se découpe en modules de formation générale ou professionnelle.

Les débouchés s'orientent principalement vers chef d'exploitant agricole ou conseiller ou encore animateur. Les élèves intégrés dans un projet de reprise d'exploitation familiale poursuivent en BTSA pour deux raisons principales. Souvent les deux années d'étude supplémentaires laissent du temps pour préparer et gérer au mieux la reprise de l'exploitation parentale. Ou encore, ce choix se justifie aussi pour certains par un souci de cumuler des connaissances¹³⁵ hors champs associées à la gestion de l'entreprise comme la comptabilité, la compréhension des marchés ou encore la communication. Cette formation vient renforcer les compétences d'un entrepreneur. Elle vient également légitimer l'identité professionnelle construite autour d'un référentiel technicien, ingénieur. Elle représente l'image d'un métier de spécialiste, de technicien et d'expert.

¹³⁵ Il ne s'agit pas forcément de connaissances techniques car de leur point de vue le BTSA n'apprend rien sur la pratique du métier.

En dehors des élèves en formation agricole, des entretiens ont été conduits auprès de professeurs au lycée d'Obernai. Bien que le nombre d'entretiens reste marginal, ils nous ont permis de recueillir les interprétations établies par ces professeurs sur la réception des dispositifs auprès de leurs élèves. Un entretien auprès d'un professeur d'économie et un autre auprès d'un professeur d'agronomie ont complété l'échantillon au lycée d'Obernai.

La composition de notre échantillon est la suivante

Formations	LEGTA Obernai	LEGTA Verdun	Total
BEPA (brevet d'étude professionnel agricole)	-3 entretiens semi-directifs option production animale -3 entretiens semi-directifs option production végétale		-6 entretiens semi-directifs
BAC Pro (conduite et gestion de l'exploitation agricole)	-3 entretiens semi-directifs option production animale -3 entretiens semi-directifs option production végétale -2 récits de pratiques	-12 entretiens semi-directifs production animale - 4 récits de pratiques, production animale	-18 entretiens semis directifs (dont 15 en production animale) -6 récits de pratiques
BTS ACSE (brevet technicien supérieur ; analyse et conduite des systèmes d'exploitation)	-6 entretiens semi-directifs BTS ACSE 1 ^{ère} année -4 récits de pratiques BTS ACSE 1 ^{ère} année		-6 entretiens semi-directifs -4 récits de pratiques
Total	-18 entretiens semi-directifs -6 récits de pratiques	-12 entretiens semi-directifs -4 récits de pratiques	-30 entretiens semis-directifs -10 récits de pratiques

Synthèse des investigations

Méthodes	LEGTA Obernai	LEGTA Verdun	Total
Entretiens semis-directifs	-18	-12	-30
Récits de pratiques	-6	-4	-10
Entretien collectif	-1 entretien collectif auprès d'une classe de BTSA ACSE	-1 entretien collectif auprès d'une classe de Bac pro	-2

La construction de l'échantillon répond aux exigences de la problématique. Il s'est à la fois construit sur une unité géographique commune, celui du bassin versant, et se différencie en fonction d'une variable discriminante, celle du mode de production. La question qui nous concerne, celle de l'érosion des sols, est un déterminant spatial fort qui sélectionne la population d'agriculteurs à enquêter. De ce fait, la majorité des agriculteurs enquêtés ont un point commun, celui d'être concernés par un phénomène de coulée d'eau boueuse et de posséder une parcelle sur un bassin versant à risque érosif.

L'échantillon et les conditions de sa construction posés, nous pouvons aborder la question des outils d'investigation mis en place pour répondre à la problématique formulée.

4.2. Outils de recueil des matériaux empiriques

Les outils d'investigation déployés au cours de cette recherche sont essentiellement des méthodes dites qualitatives. Elles renvoient tant aux entretiens classiques, aux observations de terrain ou aux descriptions de pratiques. Parmi la méthode d'entretien, nous pouvons en différencier trois différentes : l'entretien semi-directif, le récit de pratique et l'entretien collectif. Avant de revenir sur les spécificités de chacune de ces méthodes, nous reviendrons sur la construction théorique des guides d'entretien. Leur élaboration répond aux exigences des hypothèses initialement posées dans le chapitre 3.

4.2.1. Une construction théorique du guide d'entretien

Les guides d'entretiens utilisés au cours de cette recherche (annexe 1) répondent à deux grands objectifs, que sont la description et l'interprétation des pratiques. Ils ont été construits dans le souci d'identifier les dispositions des acteurs, comme leurs manières de penser et d'agir sur le vivant, mais aussi leurs manières d'imaginer et de pratiquer le métier d'agriculteur. Ils ne se limitent pas à l'identification des pratiques, mais décrivent également leurs conditions sociales de formation et de construction¹³⁶.

a) Interroger les pratiques

Dans cette optique les pratiques sont considérées comme des indices privilégiés des dispositions des acteurs, comme autant de signes des manières de voir et de faire. L'enjeu de la grille d'entretien -et de sa conduite- consiste à faire parler l'acteur sur le faire, sur ses pratiques. Faire parler l'acteur sur ce qu'il fait ou «le faire dire sur le faire» (Lahire, 2005) revient à demander à l'enquêté de décrire ce qu'il fait. Le but n'est pas d'interroger les choses du monde social de manière substantive -comme des réalités toutes faites- mais de les appréhender, au cours de l'entretien, à partir des formes pratiques qu'elles peuvent prendre dans la vie sociale. Comme exemple, le rapport à la nature peut paraître évident à introduire lors d'un entretien avec un agriculteur. Or, la manière de l'appréhender ne va pas de soi. Le

¹³⁶ Comme il a été posé dans la première partie, l'approche dispositionnelle s'appuie sur celle développée par Bernard Lahire.

risque est d'introduire le rapport à la nature comme une donnée substantive, c'est-à-dire comme une réalité qui existerait réellement en dehors des pratiques et usages qu'en font les agriculteurs. La construction de notre grille d'entretien a tenté, le mieux possible, d'éviter les questions du type «pour vous la nature c'est quoi ?». Le choix a donc été fait de questionner la nature à partir du point de vue pratique de l'agriculteur, c'est à dire à partir d'une nature travaillée, d'une nature ressource. Parler de la nature et faire parler un agriculteur sur la nature, revient à l'interroger sur ses pratiques quotidiennes. En d'autres termes, cela revient à le questionner sur les itinéraires techniques, le rapport au sol, bref sur ses pratiques (voir annexe 1). Celles-ci sont autant d'indices nous renseignant sur les schémas de pensée et d'action constitutifs de la « *relation de médiance* » (Berque, 1994). Nous pouvons ainsi illustrer cet apriori méthodologique à partir d'un exemple, celui de la relation de l'agriculteur à son sol.

✓ *Le rapport au sol*

L'interrogation des manières de penser et de s'imaginer les mécanismes vivant du sol, ne revient donc pas à introduire des questions du type : « un sol est-ce vivant ? ». Or, il s'agit d'appréhender ce rapport à partir de son point de vue pratique, en questionnant ses itinéraires techniques, ses techniques de fertilisation du sol, ou encore ses techniques de labour. Ces éléments de pratiques nous renseignent sur les manières dont les agriculteurs pensent, se représentent et agissent sur les mécanismes vivants. D'autres questions plus généralistes sur le type de sol propre à leur agrosystème¹³⁷, forment également une entrée pertinente pour faire parler l'agriculteur sur son sol et sur sa relation au vivant. Les questions sont formulées de la sorte qu'elles demandent à l'agriculteur de décrire ses pratiques quotidiennes en l'interrogeant sur le sol travaillé, bref sur le sol à l'état de pratique.

✓ *Le rapport au vivant en élevage*

Il est en de même *pour le faire dire* (Lahire, 2005) sur le rapport au vivant animal. Parler et faire parler les agriculteurs sur les manières dont ils se représentent et s'imaginent le vivant animal et leur rapport affectif revient à les interroger sur leurs pratiques d'élevage. La description des tâches quotidiennes liées à la conduite du troupeau permet à la fois de les faire parler sur les *images guides* (Salmona, 1994) utilisées pour s'imaginer le vivant animal mais

¹³⁷ En situation d'entretien, la question « quel type de sol vous avez sur votre exploitation » était souvent utilisée comme entrée pour faire parler l'agriculteur sur son sol.

aussi sur le rapport qu'ils instaurent avec eux. La description de la traite par l'agriculteur constitue un récit privilégié permettant d'identifier ce rapport. De même, son récit sur l'alimentation et les soins aux animaux permet de saisir les dispositions inhérentes au rapport à la nature. Ces pratiques sont des moments privilégiés de contacts, de connaissance et de rapport avec les bêtes fonctionnant comme des indices des taxinomies du vivant animal.

Le guide d'entretien utilisé accorde une importance toute particulière à la description des pratiques quotidiennes du métier d'agriculteur. Leur description est donc ciblée (traite, alimentation, techniques de labour, les qualités d'un bon sol) afin de les faire parler sur leur *relation de médiance* (Berque, 1994). Cette entrée a été généralisée afin de recueillir des éléments d'informations sur le rapport au vivant mais aussi sur leur identité professionnelle.

La seconde ambition du guide d'entretien consiste à décrire les conditions sociales de formation et de construction des dispositions. Ainsi, il investit les grandes *matrices socialisatrices* (Lahire, 2006) susceptibles d'être à l'origine des pratiques observées. Elles prennent des formes que l'on s'attachera à décliner dans la grille d'entretien.

Des premiers entretiens exploratoires ont permis l'identification de différentes matrices socialisatrices, qui par la suite nous ont servis à construire les guides. La première renvoie à la socialisation primaire, qui dans le monde agricole prend la forme de l'exploitation familiale. Effectivement le poids et l'importance des matrices socialisatrices ne sont pas homogènes¹³⁸, mais certaines apparaissent plus importantes ou structurantes que d'autres. Dans notre cas d'espèce, l'exploitation familiale occupe une place importante dans l'acquisition d'une expérience première du métier d'agriculteur et du rapport au vivant. C'est pour cette raison, que le guide d'entretien insiste sur une description des pratiques associée à cette première instance de socialisation.

b. L'historique de l'exploitation -ou la trajectoire de l'exploitation- de 1946 jusqu'à maintenant.

138 Bernard Lahire (Lahire, 2005) évoque l'idée de plurisocialisation. Au cours de la trajectoire l'acteur va traverser différents contextes sociaux. Or, ces matrices n'ont pas toutes la même importance. Il insiste ainsi sur le poids de la socialisation primaire dans l'acquisition des dispositions. Dans notre cas d'espèce, l'exploitation familiale constitue cette socialisation primaire (notamment en raison de l'indifférenciation dans le monde agricole de la sphère privée et professionnelle). C'est sur l'exploitation parentale, que le jeune va se familiariser à un rapport pratique au métier d'agriculteur.

Effectivement l'exploitation familiale constitue le premier lieu dans lequel l'individu fait l'expérience du métier d'agriculteur. Or, cette instance de socialisation, n'est pas stable mais évolue aussi dans le temps. Afin de la situer, une série de questions tente d'identifier la « trajectoire sociale de l'exploitation, ou plutôt son historique ». L'exploitation familiale est un agrosystème, un écosystème transformé -ou plutôt *trajecté*- par l'exercice de l'activité agricole. Celui-ci comprend à la fois le milieu trajecté mais aussi les techniques culturales, les modes de production qui le modifient. Cette réalité hybride -ou *écosymbolique* (Berque, 1994) - évolue dans le temps en fonction des modes de production et des pratiques culturales. L'agrosystème est déjà un héritage transmis à l'acteur qui comprend des savoir-faire, mais aussi un milieu trajecté qui prend la forme d'un paysage.

Ainsi, l'enjeu consiste à retracer l'historique de l'exploitation et plus particulièrement les évolutions des modes de production et des itinéraires techniques utilisés. En remontant l'historique aux parents ou aux grands-parents (en fonction de l'âge de l'enquêté) il est possible de circonscrire la période dans laquelle l'exploitation est entrée dans le processus de modernisation agricole. Ce sont là, autant d'indices sur les changements de pratiques à l'origine d'une variation des schémas de pensée. Cela nous permet de dater l'entrée et l'ancrage dans un référentiel d'une agriculture techniciste et moderne.

Effectivement les modes de production sont au fondement d'une relation de travail, mais aussi d'un rapport particulier au vivant. Leur variation reste des passages importants, tant ils modifient les représentations du métier et la manière de l'exercer. Le passage du bovin lait au bovin viande est un marqueur social fort, tant il représente un déclassement par le haut, comme nous le verrons plus tard.

Ces changements de pratiques sont aussi des marqueurs symboliques tant ils représentent la réussite sociale et professionnelle sous sa forme réalisée. Le récit de l'historique de l'exploitation permet donc de dater l'accès à des modèles d'agriculture perçus comme valorisants. Comme on le remarquera par la suite, une exploitation qui a complètement quitté l'élevage depuis une vingtaine d'années se différencie d'une autre qui vient de le faire. Un agrosystème où l'on s'est affranchi de la contrainte naturelle et où l'on dispose de temps libre, se distingue d'autres qui sont entrain ou cherchent encore à y accéder.

L'exploitation agricole transmet des pratiques mais aussi une mémoire collective. Dans le travail de narration, le récit de ces changements par l'enquêté est aussi un indice pertinent à considérer. Il est révélateur de ce qu'il considère comme important et valorisant ou inversement comme inutile à mentionner dans la trajectoire de l'exploitation. La sélection des informations, à savoir l'oubli de certaines étapes dans l'évolution des modes de production est symptomatique d'une identité professionnelle acquise et irrévocable. Ainsi, il est courant que les enquêtés oublient dans la description de l'histoire de l'exploitation, la période où l'agrosystème fonctionnait en bovins laits ou en polyculture. Cet oubli récurrent chez les céréaliers (qui se sont affranchis de l'élevage) montre que ce système de production auquel est associé des conditions de travail contraignantes, du moins perçues comme telles, font désormais partie du passé et paraissent improbables voir impensables à reconsidérer.

Ainsi l'exploitation familiale constitue le premier lieu social, où l'acteur est familiarisé au métier d'agriculteur. L'initiation s'effectue pour les jeunes agriculteurs dans et par l'expérience première de l'exploitation familiale/parentale. C'est une socialisation, que nous nommerons de *socialisation active*¹³⁹ (Lahire, 2002). Elle est inhérente à l'ensemble des agriculteurs mais se différencie selon les modes de production.

c. Les autres contextes de socialisation

La formation agricole constitue la deuxième matrice socialisatrice intervenant dans la construction de la trajectoire professionnelle. Ce second contexte d'acquisition de pratiques a depuis la fin des années cinquante joué un rôle important dans la construction et la transmission d'une identité professionnelle¹⁴⁰. Celle-ci tend à évoluer et semble différente en fonction des classes d'âges.

Pour les agriculteurs en activité et ceux proches de la retraite, la formation agricole a transmis et légitimé le référentiel de l'entrepreneur agricole comme mode d'identification. Elle a participé à la modernisation agricole en diffusant des innovations techniques mais aussi un discours social sur l'agriculture, centré sur les seuls aspects techniques et productifs,

¹³⁹ Bernard Lahire nomme ce type de socialisation, de socialisation active ou par entraînement (voir chapitre 2).

¹⁴⁰ Il s'agissait d'une identité professionnelle principalement centrée autour du référentiel de l'agriculteur entrepreneur.

comme étant la seule voie possible pour sortir de la marginalité sociale (Muller, Faure, Gerbeaux dir., 1989).

Pour la nouvelle génération d'agriculteurs, elle intervient différemment. Effectivement les lycées d'Enseignement Général et Technologique Agricole ont pour ambition de sensibiliser les jeunes en formation aux nouvelles problématiques environnementales, en intégrant dans leurs actions pédagogiques un référentiel du métier centré sur le développement durable. La formation transmet désormais un référentiel du métier centré sur le développement durable intégrant le social, l'économique et l'environnemental. Or, la considération de ces nouvelles problématiques redéfinit le rapport des agriculteurs à leurs environnements. En redéfinissant leur « pouvoir-être face au vivant » (Christen, 2010) elles redéfinissent/requalifient pareillement les modes de production, les techniques de culture, les pratiques, et par conséquent les manières de penser et de se représenter le métier. Ce « déplacement social » (Gaulejac De, 1987, p. 65) de la norme technique au référent environnemental ne va pas de soi, car il réinterroge un héritage, des images intimes de soi, des manières de se penser, qui sont profondément ancrées dans les consciences.

✓ *Les réseaux sociaux non agricoles*

Mais l'agriculteur se trouve aussi en interaction avec des réseaux sociaux non agricoles, d'où la nécessité de les considérer dans ce travail d'identification des contextes de socialisation. Ces derniers peuvent prendre diverses formes, telles la participation à un conseil municipal, une compagne qui occupe une activité non agricole, une association ou un club sportif. Ces éléments apparaissent importants, car ils permettent de mesurer *le degré d'hétérogénéité des socialisations traversées*¹⁴¹ (Lahire, 2006) par l'acteur. Ce sont là autant de possibilités pour l'acteur de rentrer en interaction avec des acteurs non agricoles.

La construction de notre grille d'entretien répond donc à cette double exigence. La première consiste à faire parler l'acteur sur ses pratiques, l'amener à décrire son métier au quotidien. Les pratiques fonctionnent alors comme des indices des manières de voir de penser et de faire. Le deuxième objectif, auquel répond le guide d'entretien, consiste à décrire la genèse des pratiques en identifiant les différents contextes de socialisation traversés par les

¹⁴¹ Cela renvoie à la plurisocialisation de l'acteur décrite par Bernard Lahire qui dépend du degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité des socialisations traversées.

acteurs. Pour ce faire, le récit de pratique s'est révélé un outil pertinent pour compléter et renforcer ce travail.

4.2.2. Le récit de pratiques : identifier la colonne vertébrale de l'individu et la variation des pratiques

Le récit de pratique, une fonction analytique

a. En quoi il se distingue du récit de vie et de l'entretien semi directif ?

Le récit de pratique¹⁴², se distingue en différents points du guide d'entretien classiquement utilisé. Contrairement à l'entretien semi-directif, il s'agit d'un entretien long (de trois heures le plus souvent¹⁴³) qui a pour ambition d'interroger un élément et son évolution à l'aune de la trajectoire sociale de l'acteur. Une pratique ou des pratiques particulières sont alors questionnées au regard des différents contextes de socialisation traversés par l'acteur. Le but consiste à cerner la variation des contextes de socialisation et la possibilité d'évolution des pratiques observées. Dans notre cas d'espèce, l'on questionnera le rapport pratique à la nature ou l'identité professionnelle au regard de la trajectoire sociale de l'agriculteur. En fonction des contextes sociaux traversés, l'on étudiera l'évolution de ces pratiques et les possibilités de changement. Bien que le récit de pratique se distingue de l'entretien semi-directif, il se construit à partir de ses acquis. Sa préparation requiert à postériori la conduite d'un entretien semi-directif. Ce premier identifie les matrices socialisatrices constitutives dans la trajectoire de l'acteur. A savoir, quels sont les contextes de socialisation les plus importants qui construisent la *colonne vertébrale* (Lahire, 2002) et la biographie de l'enquêté. Ce travail en amont édifie la grille du récit de pratique et centre les questions sur certaines *matrices socialisatrices* (Lahire, 2002). Bien que cet outil ait pour dessein de *faire dire sur le faire* (Lahire, 2002), il peut exister un hiatus entre le dire et le faire ou pour le dire autrement entre une conscience discursive de l'acteur et une conscience pratique (Giddens, 1985). Comme

¹⁴² Par récit de pratique, nous nous référons à la définition qu'en fait Bernard Lahire dans son livre *Portrait Sociologique* (Lahire, 2002).

¹⁴³ La durée d'un entretien s'avère relative à chaque entretien et à la relation de confiance instaurée entre l'enquêté et l'enquêteur.

toutes méthodes qualitatives en situation d'entretien, celle-ci se base sur les dires de l'individu. Or, il peut exister une distance significative entre ce que révèle l'acteur en situation d'entretien et ses pratiques au quotidien. Il s'agit d'un biais, dont il faut avoir conscience, qui conduit à relativiser l'efficacité de cet outil.

Cette méthode se distingue alors du récit de vie qui interroge l'ensemble des pratiques, modes de vie et mode d'être de l'acteur au cours de sa trajectoire sociale. Le récit de pratique interroge lui un objet précis. Il questionne effectivement *un fragment particulier* (Lahire, 2002) que le sociologue veut étudier par rapport à l'ensemble de la trajectoire sociale de l'individu. Cette méthode répond aux aprioris d'un *acteur pluriel* (Lahire, 2006) et investit les possibilités de *plurisocialisation* (Lahire, 2006) ou la multiplicité des contextes de socialisation qui interviennent au cours de sa trajectoire. Elle met en évidence *le degré d'hétérogénéité des modes de socialisation* (Lahire, 2002) traversés par l'acteur.

b. Un outil d'investigation de la genèse des pratiques et leur variation

Les matrices socialisatrices ne sont pas homogènes et unifiées et toutes ne possèdent pas le même poids, la même pertinence. Certaines peuvent s'avérer plus importantes que d'autres comme la socialisation primaire. La ligne de vie n'est pas linéaire, dans la mesure où l'individu est immergé dans une pluralité de contextes sociaux et acquiert des pratiques qui peuvent s'avérer contradictoires¹⁴⁴. La méthode du récit de pratique est féconde et encore plus intéressante à certain moment et à un certain état de la trajectoire de l'individu. Effectivement la question du « qui suis-je », des dispositions qui font ce que je suis, se pose dans certains cas, lors d'une remise en cause d'un héritage. Cet outil d'investigation étudie avec efficacité les possibilités de déplacements de pratiques et les logiques de *plurisocialisation* (Lahire, 2006). L'on soumettra le mouvement *d'écologisation des pratiques* (Mélard, 2008) à cet outil, afin de comprendre les logiques de déplacement d'un métier centré autour de la norme technique à un autre redéfini autour du référent environnemental. Il sera alors possible de saisir la manière dont ce déplacement social est subjectivement vécu¹⁴⁵ par les agriculteurs,

¹⁴⁴ L'idée selon laquelle l'individu est pris dans une pluralité de contextes sociaux remet en cause le poids prépondérant accordé à l'expérience première. Dans ce cas, l'expérience première n'est pas le seul filtre d'interprétation, d'évaluation, des expériences présentes.

¹⁴⁵ Pour ce faire, nous pouvons nous référer aux travaux de Vincent de Gaulejac (*La névrose de Classe*, 1987). Il étudie la manière dont le déclassement social part le haut est subjectivement vécu par les acteurs. Dans le cas

avec leurs angoisses, espérances, perspectives, craintes. Cet outil a été particulièrement utilisé dans le cas des formations agricoles, là où on se situe au cœur d'un déplacement de pratiques.

✓ *L'exemple des formations agricoles*

L'enjeu consiste à mesurer l'évolution possible des pratiques entre le milieu d'origine incarné par l'exploitation familiale et le milieu de référence, représenté par la formation agricole. L'on interroge en premier, l'expérience du métier d'agriculteur acquise sur l'exploitation familiale par le jeune agriculteur. Il en est de même pour le rapport pratique à la nature, où l'on saisit les manières de penser et d'agir sur le vivant qui ont pu être transmises. Dans un deuxième temps, l'on observe l'influence des pratiques et des schémas des pratiques transmis par la formation agricole (voir annexe 2). Il est alors possible de tester l'évolution de ces variables, si la formation agricole a transformé les pratiques du milieu d'appartenance. Pour ce faire, l'on mesurera le degré de cohérence ou d'hétérogénéité des pratiques entre celles du milieu d'appartenance et celles du milieu de référence.

De même l'on observera si le milieu de référence (la formation agricole) amorce un mouvement de désincorporation¹⁴⁶ (Gaulejac, 1987) de pratiques pour en acquérir de nouvelles centrées autour du développement durable.

Non seulement le récit de pratique rend compte des contextes de socialisation à l'origine de micros-déplacement de pratiques, mais il saisit aussi la manière dont de ce déplacement est vécu par les acteurs (Gaulejac, 1987). La transmission de pratiques, redéfinies autour du développement, durable est susceptible de remettre en cause celles acquises et légitimées par le milieu d'origine. Ce déplacement et l'invalidation d'une identité professionnelle originelle-*du moi originel* - (Causer, Durand, Gasparini, 2009) ne va pas sans conflit identitaire, tant ils s'accompagnent *d'une distance sociale mais aussi d'une distance affective* (Gaulejac, 1987) avec le milieu d'appartenance.

4.2.3. L'observation non participante et la description des pratiques

d'une mobilité ascendante, il analyse les logiques de distance sociale mais aussi de distance émotionnelle avec le milieu d'origine.

¹⁴⁶ Par mouvement de désincorporation, Vincent de Gaulejac (Gaulejac, de Vincent, 1987) entend le fait que l'acteur se délie des pratiques de son milieu d'origine. Il se désincorpore du mode de vie et du mode d'être de son milieu d'appartenance pour réincorporer et s'identifier à ceux du milieu de référence.

La description fine des pratiques et notamment celles qui renvoient au rapport au vivant, nécessitent l'emploi d'autres méthodes d'investigation que celles centrées autour de l'entretien. Certes, le récit de pratique et l'entretien semi-directif identifient et décrivent les pratiques et leur genèse, mais elles restent étudiées en dehors de leur contexte immédiat et d'actualisation. Comprendre ou du moins saisir la manière dont les agriculteurs se représentent et agissent sur les mécanismes vivants, nous amènent à étudier plus en détail l'agriculteur dans ses pratiques quotidiennes, telles la traite, la conduite du troupeau. Bien que la description de ses pratiques au cours des entretiens nous renseigne déjà, leur observation dans leur contexte immédiat complète et approfondit les matériaux déjà recueillis. De même, certaines situations ne peuvent faire l'objet d'entretien individualisé, mais doivent être saisies lors de collectif. C'est le cas de l'investigation des processus de concertation, où l'observation non participante permet la compréhension des logiques propres au collectif.

a. Les réunions « assolements concertés »

Les groupes assolements concertés se réunissent sur demande de l'élu local suite à un phénomène de coulées boueuses et ce sous l'impulsion d'un conseiller de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin. Il invite l'ensemble des agriculteurs possédant une parcelle sur le bassin versant à l'origine de la coulée à se réunir. La réunion est alors organisée par un conseiller de la chambre et animée par le maire de la commune concernée. Le but et la mission du conseiller agricole consistent à obtenir de la part des agriculteurs un assolement panaché qui soit composé dans l'idéal de 50% de blé et de 50% de maïs sur le périmètre d'érosion en question. Ce dispositif s'appuie sur la participation des agriculteurs et leur capacité à se concerter afin de proposer un assolement panaché.

L'enjeu de l'observation de cette scène sociale, c'est la précipitation d'un dispositif dans un collectif réel et sa traduction par les acteurs qui le composent. Effectivement ce type d'interaction est un point de rencontre entre un système expert¹⁴⁷ et les acteurs concernés par la mise en place du dispositif. C'est alors une scène privilégiée pour étudier un temps et un lieu social favorables aux transformations du dispositif. Il est intéressant de voir si les acteurs relocalisent et traduisent les dispositifs à l'aune de leurs savoirs et de leurs compétences. Il est alors possible d'observer des dynamiques réflexives, décrivant la capacité des agriculteurs à

¹⁴⁷ La Chambre d'Agriculture qui est incarnée par son conseiller au niveau de l'ADAR.

tester la fiabilité du dispositif proposé. Il décrit les conditions sociales qui orientent l'accueil et la traduction des dispositifs envisagés par la Chambre d'Agriculture.

Ce lieu d'échange et de discussion ou plutôt de confrontation entre experts et acteurs est donc propice à l'observation et nous informe sur les conditions sociales d'acceptabilité du dispositif mais aussi sur les dynamiques de *réappropriation et de traduction* (Mélard, 2008). *Des initiatives locales ou des solutions émergentes* (Brives & Mormont, 2008) du monde agricole peuvent ainsi être observées lors de ce processus de transition.

La description et l'observation de ce processus ont pu se faire sur une seule commune suite à un phénomène de coulées de boue. Mais sa particularité, c'être d'avoir été observée à différentes étapes et plus particulièrement dès le début du processus¹⁴⁸. Sur la commune de Breuschwickersheim, suite à un phénomène de coulée d'eau boueuse survenu en Mai 2009, la constitution du groupe assolements concertés s'est mise en place dès le mois de Septembre. A partir de là, les différentes réunions ont pu être suivies et observées jusqu'à l'adoption du dispositif par les agriculteurs. Le processus s'est déroulé en deux réunions distinctes, toutes deux animées par un conseiller agricole de la chambre spécialiste de ces questions. Pour l'organisation de la première réunion, l'ensemble des agriculteurs possédant une parcelle sur le périmètre d'érosion a été convié par un courrier de l'ADAR¹⁴⁹ à une réunion sur l'épisode de coulées de boue survenue en Mai. Cette lettre stipulait la participation et la motivation du maire à neutraliser les risques d'érosion. D'ailleurs, l'ADAR et son conseiller agissent que sur demande des mairies. L'organisation des réunions constituait un enjeu dans la mesure, où la finalisation d'un compromis autour d'un nouvel assolement devait être effective avant le mois de Novembre, avant les premiers semis de blé¹⁵⁰.

¹⁴⁸ C'est le début du processus de concertation qui suscite le plus d'enjeux. C'est lors des premières réunions que les agriculteurs co-construisent un assolement concerté afin de neutraliser le risque érosif sur le bassin versant.

¹⁴⁹ Les ADAR, représentent la chambre départementale d'agriculture à l'échelle territoriale. Un département est en principe divisé en différentes régions agricoles. Ces unités territorialisées sont au nombre de 6 dans le Bas-Rhin correspondant aux 6 grandes régions agricoles. Il existe, l'ADAR des deux pays (région de Bouxwiller), l'ADAR de l'Alsace du nord (région de Haguenau), l'ADAR du Kochersberg (région de Truchtersheim), l'ADAR de la plaine de l'Ill (Région de Benfeld), l'ADAR du vignoble (région d'Obernai) et enfin l'ADAR de montagne (région de Schirmeck). La commune de Morschwiller fait donc partie de l'ADAR des deux pays. Le conseiller spécialiste des coulées de boue intervient sur les ADAR du nord, des deux pays et enfin celle du Kochersberg. Ces trois régions agricoles concentrent les coulées d'eaux boueuses.(voir figure 2)

¹⁵⁰ Les agriculteurs organisent leur assolement au mois d'Octobre et le stabilisent pour Novembre au moment des semis de blé.

La première (fin Aout) a réuni l'ensemble des agriculteurs concernés et a permis de dresser un bilan du risque érosif sur le bassin versant en question. Le conseiller a pu profiter de cette possibilité pour communiquer sur les dispositifs envisageables. L'assolement concerté a ainsi été présenté comme le dispositif à mettre rapidement en place, mais tout en évoquant la possibilité des techniques de cultures sans labour pour le long terme. Le discours du conseiller présente l'assolement concerté comme étant la solution qui répond au mieux à une situation de crise, pour neutraliser un risque de coulées de boue pour l'année suivante.

La deuxième réunion s'est déroulée (fin Septembre) afin de réorganiser l'assolement 2010 en un panachage de parcelles de blé et de maïs. Cette deuxième phase d'observation s'est avérée plus intéressante que la première, car elle engageait les agriculteurs dans le processus de concertation et de construction de l'assolement. Les conflits et leur résolution ou encore la *traduction/relocalisation* (Mélard, 2008) du dispositif par les agriculteurs ont pu être observés lors de cette seconde réunion. Elle a abouti à la *coconstruction* (Mélard, 2008) d'un assolement, limitant le risque d'érosion malgré un facteur perturbateur, la chrysome du maïs. La capacité des agriculteurs à s'accorder entre eux mais aussi à relocaliser et à tester le dispositif a pu être observée lors de cette dernière réunion.

✓ *La négociation de ma présence aux réunions*

Ma présence d'observateur lors de ces réunions n'allant pas de soi, a fait l'objet d'un travail d'entrée en matière. Effectivement elle fut négociée et introduite par un intermédiaire qui a été le conseiller agricole de l'ADAR, animateur des réunions. Le groupe de recherche interdisciplinaire dans lequel s'intègre mon étude, travaille en étroite collaboration avec les ADAR et notamment avec un conseiller agricole, spécialiste de l'érosion et animateur des réunions. La légitimité et l'importance de cet acteur auprès des agriculteurs seront présentées dans une partie ultérieure. Effectivement il joue le rôle de médiateur entre les agriculteurs, la Chambre d'Agriculture mais aussi la recherche. Ainsi le choix du terrain et mon introduction ont été négociés avec cette même personne. Le choix s'est porté sur une commune particulière, où le processus de concertation et de constitution du groupe assolement concerté étaient en phase de mise en place. Il paraissait plus pertinent d'observer une situation en cours pour analyser la précipitation du dispositif dans des dynamiques sociales locales. Conscient que cela ait pu constituer un biais pour la conduite des entretiens et la suite de l'enquête, il a été convenu avec le conseiller, que l'on justifierait ma présence aux réunions, par une étude sur l'évolution du métier d'agriculteur en Alsace. Les conditions posées, un premier contact

avec le maire de la commune a été établi (lui-même agriculteur) afin de lui exposer le thème et les modalités de la démarche. Parallèlement et préalablement, la démarche similaire (selon les mêmes modalités de présentation) a été menée par le conseiller auprès du maire afin de le prévenir sur l'imminence et les raisons de mon rendez-vous. L'argument avancé prétextait la possibilité, lors de la première réunion, de me présenter auprès des agriculteurs et de lier un premier contact pour leurs exposer la démarche d'enquête sur l'évolution du métier d'agriculteur. Le détournement de la thématique des coulées bouseuses se justifie, afin de ne pas biaiser la conduite des entretiens¹⁵¹.

Lors de la première réunion, j'ai été présenté par le maire et le conseiller comme un universitaire conduisant une enquête sur l'évolution du métier d'agriculteur. Ma légitimité à assister à la réunion a donc été justifiée comme suit, une possibilité de présenter ma démarche et de convenir de rendez-vous avec eux par la suite. De cette manière il a été possible d'assister aux réunions, afin de conduire des observations participantes. Le contenu des débats a pu être enregistré¹⁵², renforçant les matériaux empiriques recueillis lors des entretiens semi-directifs. En dehors des enjeux autour des coulées de boues qui ont pu être saisis lors du processus de concertation, il a effectivement été possible de prendre contact avec les agriculteurs et d'aboutir à des créneaux de rendez-vous. Pour les autres, la prise de contact par téléphone pour un entretien a été facilitée, dans la mesure où j'avais été introduit et « légitimé » par le conseiller agricole et le maire¹⁵³.

b. Description, observation des agriculteurs sur leur lieu de travail

La compréhension fine des pratiques d'élevage, comme indice du rapport pratique à la nature requiert, des méthodes d'investigation qui dépassent celles en situation d'entretien. Observer la prise de l'agriculteur sur le vivant, sur son agrosystème, demande de sortir du cadre limité de l'entretien et d'observer l'agriculteur sur son lieu de travail. Cette méthode vient pallier aux limites de la situation d'entretien, où l'on se base exclusivement sur le

¹⁵¹ Cet aspect sera appréhendé au cours de ce même chapitre lorsque l'on appréhendera la conduite des entretiens.

¹⁵² Les réunions ont été enregistrées à l'insu des enquêtés. L'enregistreur étant caché dans ma sacoche. Le contenu des débats a été retranscrit, malgré une qualité de son relative aux conditions d'enregistrement.

¹⁵³ Suite à la réunion, le maire de la commune m'a transmis les coordonnées des agriculteurs présents à la réunion. Au téléphone, il m'a suffi de rappeler mon nom et d'évoquer ma présence à la réunion pour proposer un créneau d'entretien.

discours de l'enquêté. L'observation des pratiques dans leur contexte immédiat permet alors de confronter les discours et les pratiques et de déceler d'éventuelles contradictions.

Ainsi, les itinéraires techniques, la conduite du troupeau, la traite ou encore l'alimentation des bovins sont autant de médiations techniques, d'artefacts qui rentrent en interaction avec le vivant et agissent sur ce dernier. L'observation puis l'analyse de ces pratiques nous informent alors sur les dispositions des acteurs, leurs manières de voir et d'agir sur les mécanismes vivants.

Au total, ce sont deux situations auprès d'éleveurs qui ont pu faire l'objet d'observation. La première s'est déroulée sur une exploitation de type bovins viandes et la deuxième en bovins laits. Cette méthode n'a pas été retenue auprès d'agriculteurs en grandes cultures, car le rapport au vivant est moins évident à cerner lors des différents itinéraires techniques (labour, semis). La partition de ces tâches est aussi plus morcelée et dispersée dans l'année. Contrairement à l'éleveur (en bovins viande ou laitier) qui entretient un rapport journalier avec son troupeau (au moins deux fois par jour), le céréalier se déplace que très rarement et de manière plus épisodique sur ses parcelles. En moyenne, il se déplace cinq à six fois par an pour y effectuer les itinéraires agronomiques et phytosanitaires nécessaires. Cette cadence peut encore diminuer pour certains céréaliers doubles actifs, où l'agriculture constitue un revenu annexe.

D'autres situations dans un cadre plus collectif ont nécessité des outils d'investigation différents que ceux classiquement utilisés. La méthode du débat participatif a été retenue auprès des classes en formation agricole pour y investiguer l'évolution du métier d'agriculteur au regard de l'introduction des nouvelles problématiques environnementales.

c. Le débat participatif

✓ *Comment ça se passe ?*

Lors d'une campagne d'entretiens au lycée d'enseignement agricole de Verdun (LEGTA de Verdun), l'idée d'initier un débat sur l'environnement et le développement durable auprès de futurs agriculteurs en formation, a été soulevée par la direction du lycée comme proposition d'animation (en plus des entretiens individuels). Après discussion, il a été convenu de centrer le débat sur l'entrée de l'environnement dans le monde agricole et la représentation du métier d'agriculteur. Le débat s'est ainsi réalisé lors d'un créneau de cours de Français et d'éducation civique auprès d'élèves d'une classe de BEPA (Brevet d'Etude Professionnel Agricole) option production animale avec la présence de l'enseignante chargée du cours (annexe 3). Loin, de biaiser le débat, sa présence a permis d'apporter nombres de relances, gérant avec plus d'expérience la difficulté de faire parler un public jeune.

Pour ce faire, différentes thématiques ont été précipitées au cours de la discussion cherchant à faire réagir les futurs agriculteurs sur la redéfinition de leur métier à l'aune des nouveaux enjeux environnementaux. L'introduction de ces thématiques a encouragé la réaction et la discussion des élèves sur ces nouveaux enjeux. Cette expérience était non seulement une scène sociale intéressante à observer, mais aussi l'occasion pour les jeunes en formation de réfléchir et de débattre collectivement sur leur profession. En effet, les modules enseignés laissent peu de place à l'expression et à la réflexion sur le sens de leur métier¹⁵⁴. Comme tout entretien, l'enjeu consistait à circonscrire les débats autour des thématiques choisies et d'éviter que l'exercice ne se transforme en scène sociale de revendications¹⁵⁵. La présence de l'enseignante s'est aussi avérée précieuse pour canaliser et maîtriser les débats (ne serait-ce que pour le respect des tours de paroles).

Une autre expérience d'entretien collectif a été conduite au lycée d'Obernai en Alsace. Cette démarche s'inscrit également dans une campagne d'entretiens menée auprès des élèves en formation agricole. Or, l'entretien collectif s'est déroulé auprès de BTSA (Brevet

¹⁵⁴ Propos recueillis par le professeur de français, qui a participé à l'animation du débat. Celui-ci s'est déroulé lors du cours de français, dont le professeur a eu la gentillesse de me libérer son créneau de trois heures.

¹⁵⁵ Lorsque les acteurs n'ont pas la possibilité de s'exprimer sur un sujet, le risque c'est de voir la situation d'entretien utilisée comme scène sociale d'expression de leurs revendications.

technicien supérieur agricole) en l'occurrence une formation Bac + 2, ce qui a nécessité de reformuler et de recentrer les thèmes appréhendés. Toujours en collaboration avec l'équipe enseignante (en l'occurrence un professeur d'agronomie) les thèmes du débat ont alors été orientés plus spécifiquement autour des représentations et de la compréhension du sol.

Les deux entretiens collectifs ont donc pu être enregistrés (avec l'accord de la direction du lycée et des élèves) et faits l'objet d'une retranscription.

✓ *Les objectifs*

Le but consiste à identifier des manières de voir, de penser et de faire qui sont constitutives de logiques collectives. Ces particularités peuvent ainsi être occultées lors d'entretiens ou récits de pratiques se limitant au binôme enquêté -enquêteur. Cette méthode semble d'autant plus appropriée à un public jeune, car leurs pratiques, discours relèvent souvent du collectif.

En groupe, peuvent apparaître des pratiques qui ne surviendraient pas dans un cadre plus individuel, comme des attitudes et des discours de radicalité. Des logiques de groupe, de suivisme, leadership, peuvent aussi émerger et être identifiées. Il est alors possible de remarquer que certaines manières de penser et de faire n'existent que dans le cadre du groupe, au point de n'être valorisées que dans ce cadre. Cela palie aux limites du récit de pratiques se basant sur le discours des enquêtés.

Le contexte d'un entretien collectif constitue une scène sociale exclusive, où l'individu peut déclencher des schémas de pensée et de faire qu'il n'actualiserait pas dans le cadre d'un entretien individuel. Ainsi, en multipliant les contextes (individuels et collectifs) on multiplie les aires d'expression des dispositions. Par rapport aux thématiques du développement durable, il est probable que dans un cadre individuel, l'élève se sente contraint de légitimer et de cautionner les bonnes pratiques centrées autour du développement durable et transmises par la formation. Dans un contexte collectif, d'autres schémas de pensée sont susceptibles d'être déclenchés, s'avérant même contradictoires. Ainsi, cette situation d'entretien renforce l'idée d'un *acteur pluriel* (Lahire, 2002), porteur de dispositions hétérogènes et quelques fois opposées.

Cette méthode met en avant la différence entre la revendication *d'une identité pour soi et une identité pour autrui* (Causer, Durand, Gasparini, 2009) fortement soumise à un collectif.

Lors des débats, ce sera le moment d'observer qui prend la parole le plus souvent, qui s'impose, donc de soulever les rapports de pouvoir qui peuvent exister et se révéler lors des interactions. Cette situation met alors en exergue l'importance d'une identification collective revendiquée par l'individu en situation d'entretien seul. La thématique de l'environnement, qui fait l'objet de controverses et d'enjeux dans la profession se prête bien à cette logique d'investigation.

A partir du moment, où les débats doivent conduire à la dynamique d'une discussion, les questions et les thématiques font l'objet d'un travail en amont. Comme il a été mentionné ci-dessus, cette démarche s'inscrit dans une autre plus globale associée à des entretiens semi-directifs et des récits de pratiques. Les éléments empiriques accumulés lors des différents terrains ont permis de circonscrire le type de thématiques qui fait débat, qui soulève des enjeux. Ces entretiens ont donc permis l'identification des enjeux mais aussi la manière de les introduire. Par contre, une des principales limites, c'est l'effet de groupe qui peut venir inhiber la prise de paroles de certains acteurs.

Ce travail en amont qui facilite l'introduction des thématiques et les jeux de relances posent la question de la conduite de l'entretien et de la relation sociale, qu'il instaure et sur laquelle il se construit. Cette relation est donc pour le sociologue à déconstruire et à reconstruire.

4.2.4. La relation d'enquête une relation sociale : introduire et conduire l'entretien.

La négociation des entretiens et leur introduction

La prise de contact avec le terrain et la négociation des entretiens relèvent déjà d'un travail sociologique en tant que tel. L'enjeu consiste à ne pas susciter la défiance des acteurs que l'on souhaite enquêter et d'instaurer une relation de confiance. L'introduction de la démarche d'entretien est importante pour son acceptabilité auprès des acteurs. Il est alors préférable de comprendre et de cerner au préalable les conditions sociales de leur adhésion. D'autant plus, que dans notre cas d'espèce, il était nécessaire de gérer la distance sociale entre le monde agricole et universitaire. Pour ce faire, deux variables sont intervenues en faveur de l'introduction de l'enquête auprès des agriculteurs. La première modalité a été le choix d'un acteur légitime du point de vue des agriculteurs, afin d'établir des contacts. La deuxième a été

la manière d'introduire et de présenter la démarche auprès des futurs enquêtés, pour que celle-ci ne suscite pas de défiance ou de rejet.

L'appui d'un conseiller agricole local¹⁵⁶ a favorisé l'acceptation de l'enquête auprès des acteurs. Le rôle d'un tel médiateur reste important, tant il bénéficie d'une légitimité auprès des agriculteurs et d'un rapport de confiance. La diffusion de l'enquête par le biais de cet acteur a donc encouragé son acceptation. Ce soutien s'est traduit différemment en fonction des terrains d'étude.

Pour la commune de Breuschwickersheim l'introduction de l'enquête s'est réalisée lors des premières réunions assolements concertés, comme explicité ci-dessus. Son rôle de médiation s'est traduit différemment pour la négociation des deux autres terrains auprès des agriculteurs. Après avoir délimité les bassins versants qui pouvaient faire l'objet d'une étude, le conseiller a identifié un agriculteur susceptible d'accepter l'entretien. Le plus souvent il s'agit d'un agriculteur, qui entretient de bonnes relations avec les conseillers techniques et les organismes socioprofessionnels (Chambre d'Agriculture, ADAR). Ce sont des acteurs ouverts aux innovations diffusées par ces organismes et font souvent figures de « leader cheap » quant à l'adoption des nouvelles techniques ou dispositifs. Ce sont des acteurs, qui entretiennent des relations privilégiées, de concertation, de partenariat avec les réseaux de conseils.

Une fois les coordonnées de ces « agriculteurs relais » communiquées par le conseiller (la Chambre d'Agriculture possède des listings des agriculteurs), le contact a été établi avec ces derniers pour leurs présenter l'enquête et leurs proposer l'entretien. Parallèlement et précédant la prise de contact, le conseiller a initié la même démarche auprès de « l'agriculteur relais » le prévenant de ma démarche et de mes intentions. Une fois l'entretien réalisé, l'agriculteur relais devient lui aussi source d'informations et de médiation. A la fin de l'entretien, conseil est demandé à l'agriculteur d'indiquer des collègues susceptibles d'accepter la démarche ou de leurs en parler. C'est donc en utilisant les réseaux d'interconnaissances, que l'introduction de l'enquête a été diffusée au monde agricole, circulant d'agriculteurs à agriculteurs. Dans l'ensemble c'est une démarche intéressante, certes un peu longue, mais efficace quant à la prise de contact. L'utilisation de ces réseaux internes a également permis de construire une relation de confiance.

¹⁵⁶ Il s'agit du conseiller-animateur de la chambre d'agriculture du Bas-Rhin, spécialiste de la gestion des coulées d'eaux boueuses.

Par ailleurs, l'entretien n'a pas été présenté comme une étude portant sur les coulées boueuses. Il a été introduit comme une recherche sur l'évolution du métier d'agriculteur au regard des nouveaux enjeux environnementaux. Présenter l'étude comme une enquête sur les coulées d'eaux boueuses et la mise en place de mesures adaptées, comportait différents risques. Le premier était de focaliser l'entretien sur ces aspects, au risque d'occulter les représentations du vivant ou du métier d'agriculteur, comme facteurs encourageant ou freinant l'acceptabilité sociale des dispositifs. Le but étant de chercher dans les pratiques et les représentations, des indices sur les conditions sociales de réception des dispositifs, une telle initiative aurait restreint le champ de l'entretien. Cette entrée a permis de questionner les pratiques quotidiennes ainsi que les représentations du métier d'agriculteur tout en interrogeant l'entrée de l'environnement à partir de leur point de vue.

Centrer l'entretien sur l'érosion des sols aurait suscité différents comportements chez l'enquêté au risque de biaiser l'entretien. Le premier aurait été de braquer l'agriculteur s'il l'interprétait comme une accusation, se percevant alors comme le seul responsable des phénomènes d'érosion. Autre réaction probable, aurait été de susciter chez l'enquêté un discours « pro-environnemental » et en faveur des dispositifs proposés. Les agriculteurs pourraient alors identifier l'enquête comme un test pour vérifier si ces deniers adhèrent et mettent en place les bonnes pratiques conseillées par la Chambre d'Agriculture. Afin de pallier à ces biais, il est annoncé aux agriculteurs que l'entretien alimente une étude universitaire sans lien direct avec la Chambre d'Agriculture, tout en mentionnant le bénéfice de leur aide pour prendre contacts avec eux.

En dehors de l'introduction de la thématique, la construction d'une relation de confiance dépend aussi de la conduite de l'entretien. Il est notamment essentiel de chercher à réduire au mieux les effets de la dissymétrie sociale produit par la situation même d'entretien.

Effectivement, la relation d'enquête se distingue d'une relation sociale ordinaire, car c'est un outil d'investigation dont la *finalité reste la connaissance* (Lahire, 2002). C'est une relation sociale susceptible de produire une dissymétrie sociale, un rapport de force, qui exercerait une violence sur l'enquêté. La connaissance sociologique nous offre, alors les outils

pour contrôler la situation d'entretien et maîtriser au mieux, mais sans les annuler, les effets de ce rapport social.

L'on peut considérer le travail d'entretien comme un véritable travail sociologique. Sa spécificité c'est de s'effectuer au cours de l'entretien, pareil à un *œil sociologique* (Bourdieu, 1998) qui cerne les effets produits par cette relation sociale. Cette *réflexivité réflexe* (Bourdieu, 1998) permet de circonscrire rapidement le profil sociologique de l'enquêté. La construction d'une relation de confiance et la réduction de la dissymétrie sociale produite par la situation d'entretien passent tout d'abord par une prise de distance à l'égard du guide d'entretien.

La situation d'entretien est une interaction sociale, où il se produit du sens, qui influe sa conduite et son orientation. Pour ce faire, la méthode retenue consiste à se détacher le plus possible d'un guide détaillé et préétabli. La priorité a été accordée à l'instauration d'une relation de confiance entre l'enquêteur et l'enquêté. Une fois celle-ci établie, il faut parvenir rapidement à comprendre l'enquêté et à entrer dans son univers mental, c'est-à-dire à se mettre à la *place de l'autre en pensée*¹⁵⁷ (Bourdieu, 1998).

En effet l'usage d'un guide d'entretien détaillé accentue la relation entre enquêteur et enquêté et instaure de facto une dissymétrie sociale. Son usage tend à officialiser la situation en accentuant son caractère scolaire. Dans une telle situation la relation place l'enquêteur dans le rôle d'un maître qui pose des questions et contribue de ce fait à rehausser sa position sociale et à rendre plus difficile le travail de mise en confiance.

De même, ce travail de mise en confiance demande toute l'attention de l'enquêteur. Au lieu d'être véritablement à l'écoute, l'enquêteur est davantage préoccupé par son guide d'entretien, *inquiet de voir l'ordre des questions perturbé par les digressions de l'interviewé* (Beaud & Weber, 1997). Dans ces conditions, le risque est de mettre objectivement l'individu dans une position de répondant qui empêche l'enchaînement de ses idées. De telles conditions risquent de stériliser à l'avance la fécondité de l'entretien, où la succession de questions réglées empêche tout déclenchement d'une dynamique de discussion. En revanche il est utile de noter sur une feuille les thèmes abordés et quelques questions précises qu'il est intéressant de poser ou de relancer par la suite.

¹⁵⁷ Il s'agit de conduire l'entretien à partir du point de vue de l'enquêté, à partir de ses vues prises à partir d'une position dans l'espace social.

Les conditions d'écoute active posées, l'enquêteur peut s'attacher à connaître et à contrôler les effets induits, produits par la relation d'entretien. Pour ce faire, il est possible de mesurer le *décalage possible entre l'objet de l'enquête et tel qu'il est perçu et interprété par l'enquêté* (Bourdieu, 1998). Cet exercice permet ainsi de saisir ce qui peut être dit et ce qui ne peut pas l'être.

Porter au jour la représentation que l'enquêté se fait de l'objet de recherche permet de conduire l'entretien à partir du point de vue l'enquêté, à partir de son système de valeurs et de pratiques. Rentrer dans les vues et les pratiques des agriculteurs consiste à interroger leurs représentations de la nature à partir de leur rapport pratique au milieu. Ainsi le faire dire sur la nature et le rapport au vivant, amène à conduire l'entretien à partir de leurs vues, c'est-à-dire à partir d'une nature trajectée, une nature ressource et travaillée. Ainsi c'est en interrogeant les itinéraires techniques ou encore les pratiques d'élevage que des informations sur le rapport au vivant ont été recueillies. Parler d'une nature substantive, et désocialisée, qui ne serait pas définie dans un rapport de travail, serait une forme de violence symbolique, imposant une vue extérieure à leurs pratiques.

Ainsi le contrôle du langage participe à maîtriser les effets de cette dissymétrie sociale, pour réduire au maximum la violence symbolique qui peut s'exercer à travers lui¹⁵⁸. Ce travail se réalise aussi dans l'utilisation d'un langage corporel qui conduit à encourager la prise de parole de l'enquêté et à abonder dans son sens. Ainsi c'est tout un jeu interactif de présentation de soi et de mise en scène, qu'il s'agit de mettre en place pour créer des conditions sociales propices à la construction d'une relation de confiance. Lors d'entretien, la mobilisation de connaissances agricoles sur la période des semis, de connaissances techniques agricoles ont permis de fonctionner comme des gages/marques de confiance avec les agriculteurs. L'utilisation de ces signes rend l'enquêteur légitime à parler du monde agricole avec un agriculteur.

¹⁵⁸ Le risque serait que la situation d'entretien le renvoie à sa position sociale. Le langage véhicule une forme de domination objectivée.

4.3. Des concepts aux outils d'investigations ou les concepts comme des outils théoriques

L'on considérera les concepts comme de réels outils d'investigation et d'opération du monde social. Ce présupposé nous amène à ne pas dissocier les concepts de la méthodologie et inversement. Les outils théoriques, comme le savoir-être agriculteur, sont des instruments qui nous permettront d'identifier et d'interpréter les manières dont les agriculteurs pensent et se représentent leur identité professionnelle. Ils permettront pareillement de mesurer l'ancrage du référentiel de l'agriculteur entrepreneur dans les modes d'identification.

4.3.1. Le rapport pratique à la nature

Le rapport pratique à la nature est un outil *descriptif et interprétatif* (Lahire, 2005). Il tente de répondre à la question : qu'est ce que agir humainement et socialement sur la nature ? Sa première caractéristique est de répondre aux exigences d'une théorie de la pratique, à savoir restituer *le point de vue de l'acteur agissant*. Dans le monde agricole, la relation au milieu se construit essentiellement par et *dans un rapport de travail* (Salmona, 1994). De ce fait, les indices de sa relation au vivant se traduisent dans ses pratiques et usages quotidiens.

a. Le rapport pratique à la nature à l'origine des bouts de nature

A partir de son point de vue pratique, l'enjeu consiste à rendre compte des schémas avec lesquels les agriculteurs pensent, se représentent s'imaginent et agissent sur les mécanismes vivants. Pour ce faire, nous considérerons le rapport pratique à la nature comme une attitude, une manière d'être (*une subjectivité socialisée*), un *pouvoir-être face au vivant* (Christen, 2010). C'est un ensemble de qualités d'appréciation, d'évaluation de schémas d'appropriation et d'usage qui construisent les *conditions sociales du contact à la nature* (Christen 2010), à l'origine des « *bouts de nature*¹⁵⁹ ». Considérant le rapport pratique à la nature sous l'angle de

¹⁵⁹ Maurice Wintz. L'enjeu de cette notion est d'identifier le caractère partiel des représentations de la nature. Effectivement l'acteur ne dispose pas de toute la nature en tête, mais que de bouts de nature. Lorsque l'individu parle de nature, il évoque que sa relation particulière qu'il entretient à la nature, qui renvoie à ses pratiques, usages. Ainsi le rapport pratique à la nature génère un bout de nature, sa relation particulière au milieu.

l'approche dispositionnelle, nous nous efforcerons de ne pas dissocier la pensée de la pratique, des manières de penser aux manières de faire.

Nous verrons en quoi les *images guides* (Salmona, 1994), les manières de se représenter, de s'imaginer le vivant, entraînent des manières de faire, de se l'approprier, de l'aménager. Les manières de nommer le vivant, de le décrire nous renseignent sur les images guides utilisées par les agriculteurs pour se représenter l'invisible. Les taxinomies du sol seront alors appréhendées comme des indicateurs privilégiés du rapport pratique à la nature.

Ces schémas de pensée et d'action construisent les conditions sociales du contact à la nature, à l'origine d'une relation particulière au vivant. Ce rapport prend la forme d'une *relation de médiance* (Berque, 1994), à savoir une relation particulière qu'entretient un agriculteur ou un groupe d'agriculteurs à son/leur milieu.

Lorsque l'agriculteur parle de la nature, il n'a pas toute la nature en tête, mais qu'un bout de nature, qui exprime sa relation particulière à son environnement. Ainsi chaque acteur dispose d'une représentation partialisée de la nature.

Les bouts de nature possèdent une genèse, des conditions sociales de formation et de construction. Ainsi peut-on suggérer la variation de ces bouts de nature en fonction des contextes sociaux traversés par l'agriculteur. Sa relation à l'environnement ne sera pas toujours la même au cours de sa trajectoire sociale mais est susceptible de changer voir de se contredire. Dans cette perspective, il serait intéressant d'identifier les modalités à l'origine de ces déplacements et changements. Si les contextes sociaux évoluent au cours de la trajectoire de l'agriculteur, peut-on suggérer que ses manières de penser et de pratiquer son milieu peuvent aussi se reconfigurer, se déconstruire et se reconstruire ?

b. La variation des bouts de nature

Une *lecture dispositionnelle*¹⁶⁰ (Lahire, 2005) du rapport pratique à la nature accorde une place prépondérante à l'expérience première comme filtre unique d'interprétation et d'évaluation. Or, l'exploitation familiale ne constitue pas l'unique mode de socialisation à l'origine d'une expérience première du métier d'agriculteur et de la nature. L'agriculteur est

¹⁶⁰ Qui renvoie à une lecture dispositionnelle de la pratique exposée dans le chapitre 2.

socialisé dans une pluralité de contextes sociaux¹⁶¹ comme la formation agricole, qui en écologisant les pratiques, réinterroge un héritage ancré dans les consciences. Les conditions sociales qui construisent le contact au vivant évoluent au cours de la trajectoire sociale de l'agriculteur et des contextes sociaux traversés. Le sens de sa relation au milieu peut se modifier, évoluer au cours de sa trajectoire sociale. Le déplacement des bouts de nature et des prises dépend alors de l'hétérogénéité des contextes sociaux traversés par les agriculteurs. Ils peuvent rentrer en conflit avec les premiers initialement acquis, ou les remplacer.

Ces bouts de nature possèdent un réel agissement en se traduisant sous la forme de pratiques. Elles se déclinent sous la forme d'itinéraires techniques et de pratiques culturelles. La médiation technique constitue alors une interface intéressante pour analyser le passage du social au physique. Elle permet de matérialiser la manière dont le social peut agir, transformer l'espace.

c. Des bouts de nature, aux pratiques, à la prise écologique

Ces *images guides* (Salmona, 1994), en l'occurrence les structures cognitives fonctionneraient comme des matrices engendrant des manières d'agir, des modes d'aménagement du milieu. La *relation de médiance* (Berque, 1994) se déclinerait ainsi sous la forme d'une prise réelle sur le milieu médiatisée par des artefacts, tels le corps, la technique. Effectivement ce qui s'observe ce ne sont pas des prises en tant que telles, mais leurs déclinaisons sous la forme d'itinéraires techniques ou de modes de production. De la sorte que la médiation technique apparaît comme un indice privilégié pour étudier la relation de médiance. A l'interface entre la nature et la société cette médiation permet de matérialiser, de figurer l'empreinte, des représentations et des pratiques sur un milieu en prise.

Effectivement pour Jacques Ellul, les relations des hommes au monde ne sont jamais immédiates mais sont toujours médiatisées par le corps, la voix, le symbolique, les sens, médiations qui nous permettent d'accéder au monde. Dans un contexte d'une agriculture centrée sur un projet mono-productif, seuls les aspects techniques médiatisent les relations de l'agriculteur à son environnement naturel participant *in fine* au déclin des autres formes de médiations (corps, voix, affects). En basant la relation sur les seuls aspects mono-productifs et

¹⁶¹ L'exploitation familiale ne constitue plus l'unique matrice socialisatrice du métier d'agriculteur où le lycée constituerait une continuité (continuum) avec cette socialisation.

techniques, réduisant la relation au binôme technique-vivant, celle-ci serait à l'origine d'une relation de type *mécanique à la nature* (Moscovici, 1968) selon la typification de Serge Moscovici.

Considérée comme un indice privilégié, la médiation technique nous renseigne sur le rapport pratique à la nature, à savoir la relation particulière qu'entretient un agriculteur ou un groupe social à son milieu. Elle nous informe pareillement sur le savoir-être agriculteur et sur les effets des réseaux technico-professionnels. En transmettant un ensemble de procédés et de techniques de culture, les agents de ces réseaux transmettent non seulement des pratiques mais aussi les schémas des pratiques, c'est à dire des manières de faire qui sont autant des manières de penser et de se représenter le métier d'agriculteur et le rapport au vivant. Ainsi l'étude de la médiation technique nous renseigne sur les représentations transmises par les préconisateurs qui participent à diffuser un *savoir-être agriculteur et un pouvoir-être sur le vivant* (Christen, 2010), c'est-à-dire un cadre d'actions. La diffusion d'une nouvelle variété de semence, n'est donc pas anodine. Ce qui accompagne cette préconisation ce sont de nouveaux itinéraires techniques, de nouvelles façons de cultiver, de traiter. C'est une prise sur le vivant, sur la parcelle qui est diffusée, qui cristallise des nouvelles représentations du milieu et du métier.

Donner corps à la relation de médiance, c'est aussi revenir sur les conditions sociales de formation et de construction et d'acquisition de ces dispositions, à savoir leurs origines, comment elles se transmettent et qu'est ce qui se transmet ?

L'on peut supposer, que le contenu de ce qui se transmet, ce n'est pas la prise écologique en tant que telle, mais ses déclinaisons prenant la forme de pratiques culturelles.

Dans la mesure, où elle se transmet à l'état de pratiques, la relation de médiance, s'acquiert essentiellement par et dans l'expérience de la pratique. Effectivement c'est dans une présence active à l'espace, qu'elle acquiert une signification pour l'individu. Une des formes de socialisation susceptible de transmettre une prise particulière, c'est un apprentissage par l'apprentissage de la pratique, que l'on peut qualifier de *socialisation active* (Lahire, 2002). Dans ce cas, la socialisation se fait par entraînement, par un conditionnement à des manières de faire, de voir.

Le passage du social au physique ou pour le dire autrement la manière dont le social agit sur le milieu reste à matérialiser. Pour ce faire, nous avons considéré la médiation technique comme une interface privilégiée pour étudier le processus de trajection.

4.3.2. La médiation technique : une interface qui matérialise le passage du social au physique

a. La médiation technique vectrice de la prise

La compréhension de la prise passe par l'analyse des médiations avec lesquelles l'agriculteur rentre en contact avec la nature. Les réels agissements du social sur le milieu sont traduits par une médiation en l'occurrence dans notre cas d'espèce, par la médiation technique, les modes de production et les itinéraires culturels qui en découlent. Dans le processus de trajection, les techniques de cultures jouent le rôle de médiateur ou de vecteur, traducteur dans la combinaison du social et de l'écologique.

Les objets techniques peuvent alors être considérés comme des médiateurs entre l'humain et le naturel, le physique et le symbolique, l'écologique et le social. Cette fonction de médiation permet de penser la conversion de l'humain en naturel. C'est étudier la manière dont le social va être physiquement traduit et permet *in fine* « l'insertion dans le monde des causes et des effets naturels de cette réalité humaine¹⁶² (Simondon, 1958) ».

La médiation technique permet de matérialiser là, où se fait le passage, lorsque les techniques trajectent les ressources. Nous avons identifié différents types de médiations, qui se traduisent dans des itinéraires techniques.

Pour les éleveurs laitiers, la traite est une forme de médiation, où l'agriculteur exerce une prise sur les bêtes. Le rapport au sol se traduit aussi sous différentes formes de médiations techniques. Le labour est la partie technique, où l'agriculteur est en prise avec le sol. Par l'intermédiaire de cette médiation, il trajecte le sol comme une ressource. Ce processus de *trajection* (Berque, 1994) permet de donner une énergie, un réel agissement, à ses représentations, qui matérialisées sous la forme d'itinéraires techniques, vont modifier et transformer la ressource sol. Le labour est la médiation technique, qui va traduire

¹⁶² Simondon 1958, p. 245.

physiquement le rapport pratique à la nature, cette part de social. Cette interface figure le passage du social -des pratiques- au physique permettant de mesurer leur prise sur le milieu.

Le milieu trajecté par l'agriculteur devient une réalité *hybride, mésologique* (Berque, 1994) qui n'est ni proprement sociale et ni proprement physique.

Ainsi, d'un point de vue méthodologique, cette interface constitue un indice pertinent pour identifier la part de nature que les agriculteurs accordent dans leurs pratiques quotidiennes. Pour le dire autrement, cela nous permet de mesurer le degré de colonisation des *processus naturels*. A savoir, si leurs pratiques, sous la forme d'itinéraires techniques colonisent plus ou moins les milieux, ou si au contraire la requalification de l'environnement se traduirait par un retrait de la technique. Mesurer cette part de contrainte naturelle ou de dépendance organique que les agriculteurs seraient prêts à accepter dans leurs pratiques, nous conduit à considérer le rapport au temps.

b. Le temps comme instrument de disqualification ou de requalification de la contrainte naturelle

L'homme en culturalisant la nature tend soit à la ramener vers le pôle physique soit vers le pôle social, il tend à réduire la réalité factuelle ou inversement il tend à réduire la réalité sociale. Dans le cas de prairies, il s'agit d'un milieu *écosymbolique* (Berque, 1994), dont la conservation et la reproduction dépend de l'intensité de la prise. Le cas d'une prairie qui s'enfriche est un exemple type de retrait d'une prise. Les pratiques de cultures n'exerçant plus de prise, le milieu tend à s'enfricher et ce système agronomique¹⁶³, qu'était la prairie, disparaît.

Le rapport pratique à la nature est indissociable du rapport au temps. Ce dernier est fortement conditionné par *les rythmes végétatifs, les cycles naturels* (Bourdieu, 1977). Il existe en agriculture un rapport d'interdépendance, de réciprocité entre le rapport au temps et la *contrainte naturelle* (Ritz-Stoessel, 1989). Ainsi, le temps de travail en agriculture est indissociable des rythmes naturels, des cycles végétatifs, de la *dépendance organique*, pour reprendre une formulation de Pierre Bourdieu. La modernisation de l'agriculture entraîne une

¹⁶³ L'agrosystème est un milieu trajecté par l'activité agricole et anthropique.

rationalisation du temps de travail. Or, celle-ci implique de maîtriser ou du moins d'agir sur les rythmes naturels, les cycles végétatifs.

Ce processus de rationalisation conduit à compresser le temps, par le contrôle des rythmes naturels, impliquant une réification de l'espace. Cette rationalisation rompt avec *l'unité organique*¹⁶⁴ (Bourdieu, 1977), où le temps de travail s'ajustait aux cycles naturels. La maîtrise des rythmes permet d'enclencher, de retarder, de précipiter ou encore d'accélérer les rythmes végétatifs et animaliers. Ce contrôle des temps naturels, passe par l'utilisation de la chimie (engrais, hormones) ou encore de la génétique. A partir de nos acquis, peut-on décliner deux conceptions du temps :

✓ *Une conception cyclique du temps*

Il s'agit d'une reproduction simple et cyclique du temps où la reproduction de la société est basée sur la reproduction des rythmes naturels. Les temps sociaux sont ceux des temps naturels. Elle se caractérise par une représentation cyclique du temps et *in fine* par une représentation et une compréhension cycliques des mécanismes vivants. L'imaginaire du cercle permet de se représenter les interactions entre mécanismes vivants. Cette conception du temps correspond au système de polyculture élevage. L'agrosystème est alors pensé comme un tout, un système cyclique qui comprend l'élevage et un lien au sol.

✓ *Une représentation linéaire du temps*

Il s'agit là, d'une conception chrétienne du temps se caractérisant par une représentation linéaire, évolutive et orientée du temps. Cette vision planiste segmente le temps en différentes

¹⁶⁴ Pierre Bourdieu définit l'unité organique comme étant la reproduction simple et cyclique du temps. Dans ce cas le futur est appréhendé par rapport aux expériences antérieures. Le futur, le présent et le passé se reproduisent indistinctement. Les schémas d'évaluation/d'appréciation du temps sont conditionnés par les rythmes végétatifs/les cycles naturels et organiques. Le temps de travail s'adapte/s'ajuste au temps de production c'est à dire aux rythmes végétatifs eux cycles organiques, à la contrainte naturelle. La rupture avec l'unité organique questionne le rapport au futur. Le futur devient un champ des possibles grâce à la calculabilité et à la prévisibilité. Les comportements et les attitudes vont s'organiser autour d'un point abstrait et imaginaire. L'introduction du crédit est symptomatique de ce nouveau rapport au temps. Le crédit ayant pour fin l'investissement, fait référence à un futur abstrait. La prise de risque fait partie intégrante des dispositions solidaires à la rationalité économique.

parties. Sur l'exploitation, cela se traduit par une fragmentation du temps en segments rationnels favorisant la rationalisation technico-économique.

Cette conception planiste du temps se traduit dans l'organisation du travail. Les UHT, les unités de travail sur l'exploitation, traduisent cette rationalisation du temps véhiculée par la modernisation agricole. L'ensemble des itinéraires techniques sont segmentés en temps bien distincts.

4.3.3. Le savoir-être agriculteur

Cet outil se différencie de la notion de représentation en différents points. Cet outil d'investigation consiste à identifier, à décrire puis à interpréter les pratiques des agriculteurs, c'est-à-dire leurs manières de penser, de se représenter leur métier et de le pratiquer. L'ensemble de ces dispositions s'expriment sous la forme d'un savoir-être, que nous avons appelé « savoir-être agriculteur ».

Il permet également de revenir sur les conditions d'acquisition des dispositions, à savoir comment se forment les représentations du métier d'agriculteur. Comme pour l'étude du rapport pratique à la nature, les mêmes matrices socialisatrices ont été investiguées. A savoir dans un premier temps, le contexte de l'exploitation familiale qui constitue une expérience première du métier d'agriculteur (annexe 1).

Puis, intervient la formation agricole, susceptible de contredire ou de conforter les pratiques et les schémas des pratiques acquises lors de l'expérience première du métier. L'influence de cette matrice socialisatrice est relative à la génération de l'agriculteur. Pour un agriculteur en activité ou proche de la retraite, il y a de forte probabilité, qu'elle a eu pour effets de renforcer une identité professionnelle centrée autour d'un référentiel technicien. Pour la jeune génération (comme on l'a vu pour le rapport pratique à la nature) l'effet devrait être plus conflictuel. Le discours centré sur une écologisation des pratiques risque de rentrer en rivalité avec celles acquises au sein du milieu de référence.

Enfin, il permet d'identifier les effets produits par les réseaux sociaux d'incitation économiques qui structurent l'ensemble de la profession agricole. Il faut savoir, que pour chaque culture, comme le maïs ou la betterave, il existe un réseau d'encadrement économique et technique. Cette matrice socialisatrice exerce un poids important dans la construction du

métier d'agriculteur et d'une manière générale dans la constitution de son identité professionnelle. Ils transmettent ainsi des itinéraires techniques (des prises normées) qui sont autant de manières d'exercer que de se représenter le métier d'agriculteur.

Chapitre 5

Les conditions sociales de réception des dispositifs environnementaux

5.1. L'élevage : Un facteur déterminant dans la construction d'une relation de médiance

Une de nos hypothèses consiste à tester, si le rapport pratique à la nature de l'agriculteur encourage ou freine l'acceptation des nouveaux dispositifs environnementaux et plus particulièrement ceux de lutte contre l'érosion des sols. En construisant notre échantillon selon la typologie différenciant les modes de production, l'objectif est d'en analyser son importance.

L'adhésion à ces nouvelles problématiques serait ainsi relative à l'hétérogénéité des types d'agriculture qui compose l'espace alsacien. Pour ce faire, nous considérerons l'agrosystème et plus particulièrement le mode de production comme un indice de cette diversité mais aussi comme une modalité sociale au fondement d'une *relation de médiance* (Berque, 1994).

La compréhension du rapport pratique à la nature se réfère donc à différents outils théoriques. Le processus de trajection comprend alors la description de la relation de travail propre au mode de production. Celui-ci décline alors les différentes médiations utilisées avec lesquelles l'agriculteur agit sur son milieu. La description de cette relation de travail donne corps au processus de trajection, à savoir comment il se construit et sous quelles formes. Enfin la classification dressée par Moscovici (Moscovici, 1968) sur les différents états de nature¹⁶⁵ permettra de caractériser les relations au vivant et le type de nature produite.

L'agriculture en Alsace n'est pas homogène mais se spécifie en fonction de l'agrosystème. Les acquis empiriques ont permis la construction d'une typologie différenciant trois modes de production¹⁶⁶, à savoir :

¹⁶⁵ Moscovici (Moscovici, 1968) décrit trois rapports à la nature, produisant trois états de nature différents (voir chapitre 3).

¹⁶⁶ Pour ce faire, nous emprunterons la typologie déjà construite par Josiane Ritz Stoessel (Ritz-Stoessel, 1989) « Le maïs ou la culture sans la nature », Jollivet M., & Mathieu N., (dir), *Du rural à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 1989) qui différencie trois mode de production en fonction de l'intégration des agriculteurs dans la

- les systèmes associant bovins laits et cultures ;
- bovins viandes et cultures ;
- et les systèmes à spécialisation multiples.

Dans notre cas d'espèce, nous distinguerons le groupe des éleveurs et celui des céréaliers, indifférenciant ainsi les systèmes bovins viandes, des systèmes bovins laits.

L'agrosystème constitue un contexte de socialisation au fondement de savoir-faire prenant la forme d'un *savoir-être*, mais aussi d'*images guides*¹⁶⁷ (Salmona, 1994) pour penser, se représenter, s'imaginer le vivant animal et végétal. Ces dispositions prennent alors la forme durable d'un *pouvoir-être face au vivant*¹⁶⁸. Ce rapport pratique à la nature, indissociable d'un savoir-être agriculteur, joue comme une variable susceptible d'encourager ou de contrarier leur adhésion à une normalisation des pratiques autour d'un référentiel du développement durable. Cette *relation de médiance* (Berque, 1994), prend alors la forme d'une subjectivité socialisée, d'un pouvoir-être face au vivant, que nous allons tenter de présenter en fonction des groupes d'agriculteurs.

Le premier groupe se compose d'éleveurs et plus particulièrement des bovins laits et viandes. Le mode de production associant l'élevage est à l'origine d'un rapport au milieu particulier, que nous tenterons d'exposer dans la partie qui suit.

pratique maïsicole. Ce sera également l'occasion de tester à nouveau la pertinence de cette typologie au regard de l'évolution du monde agricole alsacien (Chapitre 8).

¹⁶⁷ Par images guides, l'auteur entend l'ensemble des structures cognitives, manières de voir, de penser et de s'imaginer le vivant animal et végétal. Ces schémas d'évaluation et d'appréciation actionnent des manières de faire et de pratiquer le vivant. Associées à une lecture dispositionnelle de la pratique, ces images possèdent une genèse, des contextes de socialisation et d'acquisition de ces manières de penser et de faire. Dans notre cas d'espèce, nous considérerons le mode de production et la relation de travail qu'il implique comme une matrice socialisatrice du rapport pratique à la nature.

¹⁶⁸ Christen G., *Rapport pratique à la nature et médiation technique, le cas des phénomènes d'érosion des sols d'origine agricole n alsace* in Cahiers du CRESS, septembre 2009. L'on entend par pouvoir être face au vivant, un manière de se comporter et d'agir face au vivant animal et végétal. Le pouvoir être face au vivant, synthétise les dispositions (les manières de penser, de voir et d'agir sur le vivant) dans une subjectivité socialisée, une manière d'être.

5.1.1. « La nature produite pour les éleveurs »

A partir de la représentation que les agriculteurs se font de leur sol, nous avons tenté de comprendre la relation de médiance de ce groupe. Les taxinomies, du sol, les manières de décrire, de le nommer, de l'interpréter constituent des indices pertinents sur leur rapport pratique à la nature.

Il est intéressant de voir en quoi le travail d'élevage est au fondement d'une relation particulière au vivant, à l'origine d'un rapport pratique à la nature. La relation de travail inhérente au mode de production apparaît comme une modalité alors prépondérante dans la formation des *images guides* (Salmona, 1994). Afin de caractériser les savoir-faire et savoir-être produits par cette relation, nous nous référerons à la notion de savoir métis¹⁶⁹.

a. Un travail de type métis ou un langage corporel : la relation de triade : corps, outil, vivant

En élevage, la relation de travail se construit dans un rapport de « triade » (Salmona, 1994) faisant interagir le corps, l'outil et le vivant. Cet outil permet de caractériser la relation de travail des agriculteurs et d'identifier les médiations techniques, corporelles utilisées. La relation de travail et le type de médiations utilisés dépendront alors du mode de production de l'agrosystème. Il existe alors une corrélation entre le mode de production, la relation de travail, et le rapport que les agriculteurs entretiennent à leur milieu.

En interaction avec les techniques culturales, le sol sera toujours parlé, représenté sous sa forme « trajectée¹⁷⁰ » (Berque, 1994), c'est-à-dire à l'état de ressource, construit et représenté dans une relation de travail. Dans le cadre d'un agrosystème¹⁷¹, le sol ou plutôt l'état du sol

¹⁶⁹ Ce terme est utilisé par Michèle Salmona (Salmona, 1994) et Marcel Jollivet (Jollivet, 1987). Il désigne un savoir sur le vivant acquis par l'expérience. Ce sont des compétences qui ne rentrent pas dans des cadres intelligibles et fixes. Au contraire ce sont des savoirs et des savoir-être nuancés qui s'adaptent aux aléas du vivant.

¹⁷⁰ Par ressource, on entend un milieu qui sous l'effet d'une prise a été transformé en ressource devenant une réalité bipolaire, une réalité qui n'est ni proprement sociale et ni proprement physique, mais une réalité écosymbolique, à la fois sociale et physique.

¹⁷¹ Un agrosystème c'est l'ensemble des médiations techniques et pratiques culturales relatives au mode de production qui modifie et produit (trajecte) un milieu. L'agrosystème comprend l'environnement trajecté par l'agriculteur et les médiations (techniques, sociales) avec lesquelles il agit sur ce milieu. Ces médiations peuvent

est alors transformé suivant les différentes médiations et passages techniques. Cette nature ressource ou trajectée s'incarne dans des expressions telles «*une terre lourde à travailler*».

Le travail d'élevage se caractérise par une relation de *type organique à la nature* (Moscovici, 1968), à savoir l'existence d'un continuum entre l'outil, le vivant et le corps. Effectivement dans ce cas d'espèce, le corps joue un rôle de médiation produisant du lien à la fois corporel (sensitif, toucher, ouïe), émotif et social¹⁷² entre l'outil, le corps et le vivant. Cette relation organique se fonde sur l'expérience sensorielle, faisant appel à l'observation, au toucher, à l'ouïe, se traduisant sous la forme d'une attitude, une habilité qui sont autant de manières d'observer, de sentir, de se tenir. Ces attitudes, aptitudes se caractérisent par l'acquisition d'un savoir, que nous qualifions de *savoir de type métais* (Salmona, 1994). Pour l'étude qui nous concerne, il s'agit là d'une typification pertinente pour décrire les manières de voir et de faire des éleveurs qui travaillent sur une réalité vivante que sont les animaux.

Effectivement, l'appréciation de l'état d'un animal est continuellement variable, portant sur des réalités fluides et mouvantes, impliquant un savoir pratique adaptable et nuancé. En comparant leur travail à celui des céréaliers, les éleveurs se différencient en fonction de leur relation au vivant. Ces derniers reconnaissent que leur travail porte sur des réalités vivantes et donc mouvantes. De ce fait, ils doivent selon eux s'adapter, se moduler selon les situations qui apparaissent toujours différentes :

« *Oui ! oui, parce qu'être céréalier, nous aussi, on fait, on fait aussi des céréales, mais c'est une toute autre approche, c'est une approche technique, mais, c'est vivant, dans une étable vous rentrez dedans, c'est pas un jour où c'est pareil, c'est comme, comment on peut expliquer ça, pfou... c'est comme si vous êtes à l'hôpital, vous avez toujours d'autres patients, d'autres problèmes avec une céréale le contact est pas pareil, vous pouvez mieux anticiper, je vais à l'étable, y'en a une qui est couchée, on sait jamais ce qu'il y a¹⁷³ ».*

Selon leurs dires, l'état d'un animal est continuellement variable, ce qui nécessite l'acquisition de savoirs qui sont eux-mêmes mouvants et susceptibles de s'adapter. La

prendre la forme de pratiques comme le labour, et le milieu trajecté peut prendre lui, la forme du sol, travaillé, ou d'une parcelle cultivée.

¹⁷² La relation sociale se traduit par une relation de travail et l'investissement de savoir-faire

¹⁷³ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010.

comparaison avec « l'hôpital » traduit l'adaptabilité que requiert le travail avec le vivant. Ils sont conscients que l'élevage demande d'accepter une marge d'incertitude :

« Dans une étable, si, on essaie de faire, le maximum pour le confort des vaches pour avoir moins de, tous ces aléas, mais on peut pas tout cerner, c'est vivant, aujourd'hui vous êtes en bonne santé et demain vous avez la grippe, c'est, ça va plus vite que si vous avez un pot de fleur, si vous l'arrosez pas, ça va faner, c'est plus simple à entretenir, ... c'est un corps... »¹⁷⁴.

Comme le mentionne cet éleveur laitier, le travail avec le vivant requiert une gestion quotidienne de l'aléa. L'éleveur ne peut pas tout contrôler « *mais, on ne peut pas tout cerner, c'est vivant* » car il travaille sur des réalités mouvantes. C'est pour cette raison, que l'observation et le toucher sont, de leur point de vue, autant d'attitudes et d'aptitudes nécessaires dans leur travail. La gestion de l'aléa demande déjà à l'éleveur une présence accrue, une régularité. Elle se traduit dans un travail de surveillance, comme le décrit un couple d'agriculteur qui a quitté l'élevage depuis deux ans :

«Lui : dés fois on avait 2, 3 mois où on le voyait pas et des fois en un mois on l'avait 2 ou 4 fois, aussi, pour les vêlages, une année ça se passe très bien, elle vèle toute seule, ou un peu d'aide, nous ou il faut chercher 3 fois de suite, il faut cherche le véto, les vaches c'est ... vraiment... les vêlages, malgré que la prime Holstein, elle vèle assez facilement, ça arrive des fois qu'elle faisait un gros veau, fallait chercher le véto, ou il venait à l'envers, [...] Elle : faut être présent : je me rappelle très bien un dimanche, on voulait aller tous au restaurant avec les grands-parents, pas à côté, c'était à 30, 40 km, le matin on s'est dit, tiens une vache elle va vêler, [...] Lui : Ho, elle avait monté la queue, on voyait, qu'elle allait vêler [...] Elle : tient, il est quelle heure maintenant, 8 heures, jusqu'à midi, ça serait passé, y a rien qui s'est passé, à midi y avait toujours pas de veau, qu'est ce qu'on a fait, on a laissé le patron à la maison et on est tous allé au restaurant¹⁷⁵».

Ce même couple relate une anecdote lors d'un vêlage pour illustrer l'importance de la surveillance et de la disponibilité de l'éleveur. Ce sont des anecdotes qui caractérisent là

¹⁷⁴ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en novembre 2009.

¹⁷⁵ Entretien avec un couple d'agriculteur, réalisé en janvier 2010.

encore une disponibilité permanente de l'éleveur. Cette rigueur et cette discipline dans le travail de surveillance sont justifiées de leur point de vue, car ils travaillent « *sur quelque chose de vivant* » :

«Le soir, après la traite à 8 heures elle a fait son veau... c'est une anecdote, la présence de l'éleveur, il faut qu'une personne, faut une surveillance, c'est quelque chose de vivant, c'est pas comme avec les fruits, si on cherche pas aujourd'hui on cherche demain, faut être là présent à l'heure précise,[...] dans ce domaines là, ... si tu dis, si tu veux réussir, il faut que tu t'appliques, il faut surveiller, souvent même le matin quand je venais, même le soir, j'avais une habitude, même quand je rentrais le soir, après une réunion, avant de me coucher, je faisais le tour à l'étable, je regardais si tout était en ordre, tiens celle-là pour demain, elle est agitée comme ça, qu'est ce qui se passe, celle-là, elle est couchée, y a peut-être un problème, c'est même pas au moment, où on donne à manger, mais au moment, où elle rumine et tout ça, celle-là, elle ne rumine pas, tu voyais que cette vache a quelque chose, donc, c'est des animaux, c'est quelque chose de vivant, il faut le surveiller, avoir l'œil dessus¹⁷⁶».

Ce travail de surveillance et d'observation se traduit dans des habitudes quotidiennes comme celles « *faire le tour de l'étable, avant de se coucher* » ou d'observer les vaches lorsqu'elles ruminent. Cette attitude se synthétise dans « un coup d'œil ».

La spécificité de ces savoirs de type *métis* c'est qu'il est difficilement matérialisable et prend la forme d'un pouvoir-être, une manière de se tenir et d'agir face au vivant. Ces dispositions s'acquièrent le plus souvent dans des configurations hors champs, principalement sur l'exploitation et dans l'expérience de la pratique. Sa transmission passe par des réseaux informels et s'acquiert à travers une *socialisation active* (Lahire, 2002). Effectivement, ce savoir s'acquiert par familiarisation auprès des bêtes et se caractérise par un apprentissage par l'apprentissage de la pratique. C'est par l'expérience de la pratique que ces dispositions se transmettent.

«Oui, on regarde, en discutant de choses, on essaie, c'est déjà leur mémoire qui transmet et qui retransmettait ça, souvent y a des trucs des anciens, qu'on utilise, hein, justement là, y a une vache qui est pleine, qui va vêler dans la semaine, elle a perdu un petit filet de gélatine du vagin, hein, mon collègue m'a dit, ça, ça va être un taureau, les anciens souvent disaient

¹⁷⁶ Ibid.,

*ça, des petits affinités comme ça, mais c'était pas souvent vrai, c'est l'expérience, c'est un peu dans tous les métiers, si vous sortez d'une école, vous avez un centre de formation, vous avez votre examen, c'est pas pour autant que vous savez travailler*¹⁷⁷».

La transmission de ce savoir se fait par l'oral, par l'échange « *en discutant de choses* » ou par l'expérience et l'observation empirique. Il prend alors la forme « d'une mémoire qui se transmet », s'accumule au fil des expériences que l'agriculteur mobilise pour évaluer et apprécier une situation. Ce sont des attitudes, une manière de se comporter, qui ne s'acquièrent pas à l'école et font l'objet d'un apprentissage hors champs :

*« Ça, tu l'apprends pas à l'école, ça s'apprend pas comme ça, ça se transmet, de père en fils, quoi, de génération en génération [...] le soir après l'école on donnait un petit coup de main on voyait les parents faire, les gestes, on les voyait faire, puis on les assimilés, c'est leur propre expérience quoi qu'on reçoit, m'ouais, voilà*¹⁷⁸».

Comme le mentionne cet éleveur, il s'agit d'un savoir qu'on « *n'apprend pas à l'école* », mais qui s'acquiert dans l'expérience de la pratique : « *le soir après l'école, on donnait un petit coup de main, on voyait les parents faire les gestes* ».

Le contact permet de développer des qualités, des aptitudes et attitudes telles que l'observation, le toucher, une intelligence pratique permettant la gestion de l'aléa, facteur important en agriculture dans la mesure, où il s'agit d'une activité dépendante des cycles naturels/végétatifs, animaliers.

Cette proximité, lorsque l'éleveur s'identifie à ce qui passe pour comprendre la physiologie et le comportement d'une vache, permet d'accroître la sensibilité, la subtilité et la précision. Un éleveur en bovins laits compare alors le travail de la traite classique (en fausse¹⁷⁹) à celui du robot pour mobiliser un savoir nuancé préalablement acquis :

¹⁷⁷ Entretien avec un éleveur laitier, janvier 2010.

¹⁷⁸ Entretien avec un éleveur bovin viande, février 2010.

¹⁷⁹ La plus part des salles de traite en bovins laits son organisées de cette façon. Avec le système de fausse les vaches se retrouvent surélevées ce qui facilite le travail de l'éleveur. Cette situation lui permet également d'observer son troupeau lors de la traite. Avec ce système l'éleveur attache encore la griffe aux pies de la vache. Or, depuis une dizaine d'année se met en place d'autres systèmes de traite plus automatisés. Les robots de traite ne demandent plus la présence de l'éleveur. Les vaches équipées d'un collier et d'une puce sont alors reconnues par un robot qui effectue la traite à la place de l'éleveur. Le robot relié à une base de données informatiques

«Oui, déjà on les reconnaît, les vaches on les reconnaît par rapport à la mamelle, déjà, souvent on arrive à connaître, au niveau de la production on le voit peut-être moins bien, notre équipement on a pas mis de compteur à lait pour chaque vache [...] l'importance de la griffe, comme dit, pour les interventions, on voit souvent l'état de la vache, ce que le robot ne va pas voir, la température ou un truc, y a certains trucs qu'il peut détecter mais pas tout, c'est pour ça qu'on a fait ce choix, c'était pas uniquement économique¹⁸⁰».

Selon les dires de cet éleveur, le robot de traite ne permet plus de bénéficier d'une proximité essentielle à une connaissance fine et nuancée : *« on voit souvent l'état de la vache, ce que le robot ne va pas voir »*. Selon lui, il est inenvisageable que le robot puisse remplacer la sensibilité, le toucher de la main et les qualités d'observation. C'est pour cette raison que l'agriculteur insiste dans l'extrait d'entretien sur l'importance du geste qui consiste à mettre la griffe. Ce geste est apprécié comme une intervention optimisant l'évaluation de *« l'état de la vache »*.

Le prolongement du corps, des sens dans le vivant animal permet de saisir et de comprendre des dynamiques et des nuances incompatibles avec des classifications intelligibles et fixes. En comparant le travail mécanisé au travail manuel ou corporel, ce dernier, permet d'optimiser la conduite de l'élevage en identifiant et en anticipant d'éventuelles maladies ou symptômes liés à l'état du troupeau. Pour exemple, l'extrait d'un entretien avec un jeune agriculteur, qui compare l'alimentation mécanisée à celle manuelle des bovins :

« Ouais, c'est différent, c'est plus physique à la main, on a un contact, on voit les vaches au dessus, on voit si y'en a une qui va pas bien, ou alors elles viennent, elles essaient de tendre la tête pour les caresses, alors qu'avec le tracteur, on fait du bruit, elles ne se rapprochent pas »... « Y a plus de contacts avec l'animal, moi je préfère avoir du contact avec les animaux, si un jour je dois faire quelque chose avec eux, ils ont moins peurs, ils sont habitués, c'est plus agréables avec eux..¹⁸¹ ».

recueille les quantités de lait produites pour chaque vache et procède à des analyses de lait notamment pour y détecter des cas de mammites (infection du pis de la vache), qui rend le lait impropre à la consommation.

¹⁸⁰ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010.

¹⁸¹ Entretien avec éleveur bovin viande, réalisé en mars 2009.

Le travail manuel facilite le contact et donc l'appréciation du comportement des bêtes et leur état de santé « *on voit, si y'en a une qui va pas bien* ». Ce contact privilégié permet non seulement d'optimiser la conduite du troupeau mais d'exprimer une relation affective avec l'animal. Selon leurs dires, l'investissement de l'éleveur et le contact lié avec les vaches encourageraient les rendements et la production :

«Bah, on a quand même une certaine affinité avec les vaches, et c'est, on passe plus de temps dans une étable par rapport à un éleveur de cochons par exemple, qui élève du cochon qui fait de l'engraissement, c'est rare qu'un éleveur de cochons qu'il passe autant de temps, y a des éleveurs de bovins, d'ovins, il passe plus de temps avec les animaux, ce qui est intéressant, elles vous le rendent, hein, ce contact, vous voyez tout de suite, le confort de l'animal, tout ça, vous le retrouvez après au niveau de la production, du rendement qui augmente, y a pas de secret¹⁸²».

Cet éleveur parle non seulement de relation affective mais aussi de celle d'échange qui se construit sur une réciprocité entre don et contre don. Il pense la relation d'élevage comme un contrat tacite entre l'agriculteur et son troupeau. En échange de conditions favorisant le bien-être animal ou « *le confort de l'animal* » il espère que les vaches « *le lui rendent* » au niveau de la production. La relation de travail individualise la relation à l'animal et participe à créer du lien affectif :

« Elle : et il n'y a pas ce lien affectif, qu'on a avec les vaches, c'est quand même, c'est comme avec un chien, les vaches c'étaient comme le chien, mais pas loin. Lui : Mais, on les connaît toutes, la bonne humeur et la mauvaise humeur de chacune, on la connaissait, celle-là, elle est très facile à traire, celle-là si tu viens déjà elle te met un petit coup de pied, ou un coup de queue, c'est plusieurs personnalités, alors que le sol, la plante, c'est général, alors c'est pour ça, que on, on les connaissait toutes, on savait que, voilà, elle, elle a ça comme défaut, comme avantage, [...] Elle : C'est la fille de [...] Lui : C'est la fille de, attention, ça va être pareil que sa mère, on suivait un peu, disons, c'est quelque chose de plus vivant, le sol c'est vivant, mais c'est différent, c'est différent voilà¹⁸³».

¹⁸² Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010.

¹⁸³ Entretien avec un couple d'agriculteur, réalisé en janvier 2010.

De leur point ce qui différencie le sol de l'animal, c'est la relation de personnification et affective qu'ils peuvent entretenir avec les bêtes. Le vivant de l'animal paraît plus visible et se traduit dans une « *personnalité* », « *l'humeur de chaque vache* » « *la fille de* » « *les défauts de* », alors que le rapport au sol ou à la plante paraît plus commun impersonnel.

On constate que la *relation de triade* (Salmona, 1994), construit un lien corporel, sensitif et émotionnel avec le vivant. C'est tout un langage corporel qui est utilisé par l'éleveur comme outil de compréhension et de représentation du vivant. Dans cette perspective le corps devient lui-même outil pour se représenter et penser les bouts de nature.

b. Le corps outil : Bouts de corps et bouts de nature

Ce pouvoir-être face au vivant, se traduit dans une manière de se tenir, d'investir son corps. Ce corps socialisé devient alors disposé et prédisposé à sentir, à toucher, à juger, à évaluer avec une évidence aveuglante qui rend compte d'un savoir immédiat, qui est produit d'un apprentissage. Sur le long terme, il se caractérise par une amnésie des mécanismes d'apprentissage¹⁸⁴, où les gestes socialisés deviennent « naturels ». Cette attitude prend la forme synthétique du coup « d'œil de l'éleveur » qui devient un outil disposé/prédisposé à observer et à évaluer l'état d'une vache, du troupeau :

« *On calcule la qualité bouchère d'un veau, comment il a grandi et la qualité de la viande, nous, on cherche surtout ça, nos vaches sont super bonnes en viande et en lait, c'est-à-dire la vache est pas très belle mais quand on voit le veau à côté il a de la très bonne viande. -Mais comment vous voyez ça ? Mais on le voit à sa carrure, ben on le voit à sa carrure, aux muscles, ils sont bien formés en muscles, ce qu'il faut voir, c'est le bassin, derrière assez large et après il y a les fesses, ben là il faut que ce soit bien rond, heu la tête devant et surtout les épaules bien larges et aussi les pieds, hein il faut qu'ils soient bien gros pour soutenir le poids¹⁸⁵».*

¹⁸⁴ Le social devient coercitif, il fait corps à l'agent et celui-ci lui donne corps. Pour le dire autrement, selon Bernard Lahire, l'agent a conscience de ce qu'il fait, or il ignore la manière dont il le fait et encore davantage la manière dont il a appris à le faire.

¹⁸⁵ Entretien avec un éleveur en bovin viande, réalisé en mars 2009.

Cet exemple synthétise les caractéristiques d'un savoir de type métis. Non seulement il se construit dans cette relation de triade, faisant interagir le corps, l'outil et le vivant, mais s'élabore dans une familiarisation à l'expérience de l'élevage, attribuant à l'individu un sens pratique de l'élevage. A la question « *vous voyez ça comment* », la réponse de l'éleveur paraît évidente. L'attitude à identifier un « *beau veau* » devient coercitive pour l'éleveur et prend la forme d'un geste, un coup d'œil devenu naturel.

Un autre éleveur en bovin lait parle lui aussi de l'importance du « coup d'œil » pour interpréter l'état de santé du troupeau :

«Pfout, un bon éleveur, c'est déjà un gars qui arrive à détecter si la vache a un problème avant qu'elle l'ait, ouais, mais pour tout ça il faut passer du temps dans une étable, plus le troupeau est grand, plus la difficulté est grande pour voir ça, et avoir le contact avec chaque animal, les étables et les moyennes étables, les moyennes de production tournent à 10 000, c'est souvent des petites étables, mais dès que vous partez au-delà, c'est plus difficile, vous pouvez pas les bichonner toutes, sans cela on y passe toute la journée¹⁸⁶».

De son point de vue, ce qui fait « un bon éleveur », c'est sa capacité à détecter et à anticiper d'un coup d'œil l'état de santé et les besoins de son troupeau. C'est son corps, ou plutôt ses bouts de corps (toucher, coup d'œil) que l'éleveur investit pour s'identifier et s'imaginer le vivant animal.

Pour rendre compte de ce vivant, nous avons observé que l'agriculteur s'identifie à ce qui se passe. Pour ce faire, il fait usage de son corps, d'un corps socialisé, disposé et prédisposé à sentir, à évaluer, à apprécier. Il investit alors ses schèmes sensori-moteurs pour se fondre dans le monde qu'il découvre et pour le comprendre. L'investissement de ces bouts de corps participe à construire les *images guides* (Salmona, 1994) qui lui servent alors de schémas cognitifs pour penser, s'imaginer l'invisible, à savoir le vivant.

c. Images guides et processus d'anthropomorphisation : Les bouts de corps font corps et donne corps au vivant

¹⁸⁶ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010.

L'éleveur a besoin d'images guides pour se représenter l'invisible, à savoir les mécanismes vivants, le fonctionnement biologique du sol ou physiologique et comportemental des bêtes. Le processus d'identification dans la construction des taxinomies du vivant induit un processus d'anthropomorphisation du vivant animal et végétal, où l'agriculteur fait usage de comparaisons avec le corps humain pour s'imaginer les mécanismes vivants. Ainsi peut-on en déduire que *les propriétés du vivant sont appréhendables par le toucher sur le corps de l'animal avec le corps (de l'agriculteur)* (Salmona, 1994). Pour s'imaginer le fonctionnement du sol, des vaches, les agriculteurs usent de comparaisons telles que :

« Alléger la terre », « épuise la terre », « il faut mettre des céréales pour que ce soit plus doux, que ça use moins vite », « rendre le sol toxique », « il faut le respecter », « bah, il respire (en parlant du sol), il a besoin d'air, il a besoin d'eau, il a besoin de matières organiques, c'est comme nous la nourriture », « il ne faut pas le tuer (en parlant du sol) », « le sol il vit, les plantes aussi »¹⁸⁷.

Comme on le constate, la métaphore avec le corps humain fait l'objet d'un usage récurrent ainsi que l'emploi d'un vocabulaire autour de la santé :

«La terre elle est plus vivante, une terre qui est en bonne santé quand vous la labourez, elle doit pas sentir le moisie, c'est, on avait cet effet là cette année, comme il a fait très sec, depuis Aout à octobre, y a eu moins de décomposition de matières organiques enfouies l'an dernier, là au labour avant les semis de blé, ça sentait le moisie dans les parcelles et ça, ça devait pas, c'est que le sol n'a pas travaillé¹⁸⁸».

Considéré comme un corps, le sol est un organisme qui vit, qui respire :

«Pour vous la terre c'est quelque chose - C'est une richesse, un patrimoine, quelque chose qu'il faut garder, il faut pas la tuer comme on fait. - C'est quelque chose de vivant. - Bien oui, le sol il vit, les plantes aussi. - Il vit, c'est-à-dire, Bah il respire il a besoin d'air il a besoin d'eau, il a besoin de matières organiques c'est comme nous la nourriture, moi je

¹⁸⁷ Il s'agit de divers extraits d'entretiens réalisés auprès d'éleveurs laitier ou bovin viande.

¹⁸⁸ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010

trouve que l'humanité c'est une grande connerie, si il n'y avait pas l'homme la planète serait beaucoup mieux¹⁸⁹».

Ou encore

«Mais, une plante c'est aussi vivant, c'est différent, vous avez plus les aléas de la météo, mais dans une étable, si, on essaie de faire, le maximum pour le confort des vaches pour avoir moins de, tous ces aléas, mais on peut pas tous cerner, c'est vivant, aujourd'hui vous êtes en bonne sante et demain vous avez la grippe, c'est, ça va plus vite que si vous avez un pot de fleur, si vous l'arrosez pas, ça va faner, c'est plus simple à entretenir, ... c'est un corps¹⁹⁰».

Les taxinomies de nomination du vivant font usage du corps socialisé -des bouts de corps- pour évaluer, apprécier le milieu et notamment le sol. Elles se construisent dans une *relation de triade* (Salmona, 1994) entre le corps, l'outil et le vivant qui socialisent le rapport à la nature. Le corps devenu outil, sert de médiation dans un processus d'identification et d'anthropomorphisation du vivant.

¹⁸⁹ Entretien avec un éleveur bovin viande, réalisé en février 2010

¹⁹⁰ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010

5.1.2. Un discours paradoxal : entre un rapport organique et une valorisation des traitements

a. Relation organique et représentation organique du vivant

Le processus d'identification passe par une comparaison des mécanismes vivants avec ceux du corps humain, permettant de les imaginer et de se les représenter. En s'identifiant à ce qui se passe (projetant les mécanismes de son propre organisme/corps sur le vivant animal, végétal), l'agriculteur concède que les éléments sur lesquels ils travaillent possèdent leurs dynamiques et leurs mécanismes propres d'autorégulation. Cette relation de travail (construite dans une relation de triade) peut générer une représentation *organique du vivant* (Moscovici, 1968) bien que les taxinomies de classification /nomination fassent l'objet d'un processus d'anthropomorphisation. Au cours des entretiens, bon nombre d'éleveurs décrivent une représentation et une compréhension organique de leur sol:

«Au contact des mains, c'est, quand on travaille la terre, les mains sont beaucoup plus douces, elles sont aussi rugueuses mais elles sont aussi beaucoup plus douces, elles s'assèchent, c'est d'autres sensations et c'est aussi voir la terre qui casse entre vos mains, là c'est aussi pleins de matières organiques dedans et voir qu'elle est encore riche et voir la population de vers de terre et beaucoup, beaucoup en monoculture y a plus de vers qui vivent là-dedans, y a plus de matières organiques, y a plus de minéralisation qui est faite à l'état pure¹⁹¹».

Dans leur travail quotidien, ils observent l'existence de la vie du sol et l'impact de leurs pratiques sur celle-ci : *«C'est aussi pleins de matières organiques dedans et voir qu'elle est encore riche et voir la population de vers de terre ».*

Ils reconnaissent l'importance d'un apport d'engrais naturel pour encourager la fertilité du sol et le rôle des microorganismes qui le composent :

¹⁹¹ Entretien avec un éleveur bovin viande, réalisé en février 2009

«Y a du fumier, j'ai déjà épandu des parcelles ou j'ai pas arrivé à finir une parcelle, la partie était pas finie, quand on passait pour récolter le maïs à l'ensileuse, on voyait bien les rangées où on a arrêté d'épandre le fumier, la terre elle vit moins vous voyez le travail des lombrics qui travaillent le sol, vous voyez qu'il est plus aéré qu'à côté, ça c'est visuel, maintenant par analyse, on le voit aussi. Moi-même on y pense pas, car on y travaille dedans, même le fait de labourer, l'autre jour, j'ai dit à Marc, t'as senti quand tu laboures ça sent un peu le moisi, il a dit ouais, moi aussi, effectivement y'a une part de réalité là dedans¹⁹²».

« Bah, tout ce qui est vers de terre, micro organisme, qui voilà, quoi, qu'il faut alimenter normalement, pour que, ramener du fumier, c'est important qu'il y ait de l'élevage à côté pour du fumier, je critique les purs céréaliers, qui font que des céréales qui n'apportent jamais du fumier, qui mettent que des engrais de synthèses, je trouve ça un bien, ouais, voilà, je trouve qu'il est important de mettre du fumier, de travailler le sol, de l'aérer. - **La différence entre les engrais de synthèses et le fumier.** - Le fumier, ça apporte de l'alimentation aux micro-organismes, en fait ils font aussi un travail dans le sol, de l'aérer, de faire bouger les sols, ils se nourrissent et ils rejettent derrière, ça fait de l'humus, ça le restructure le sol quoi, ça fait des éléments nutritifs, y a rien à faire, le sol il se fait lui-même¹⁹³ ».

Dans la description qu'il fait de la vie du sol, il nomme l'importance des micro-organismes et celle des vers de terre : « voyez le travail des lombrics qui travaillent le sol ».

Parallèlement à l'observation de la vie du sol, beaucoup d'éleveurs partagent encore une représentation cyclique du vivant. La poursuite de l'élevage influe certainement sur une représentation systémique de leur agrosystème. Ils le pensent comme un circuit où les engrais naturels (fumiers, lisiers) peuvent retourner à la terre et la fertiliser : « Le fumier, ça apporte de l'alimentation aux micros organismes, en fait ils font aussi un travail dans les sols, de l'aérer, de le faire bouger les sols, ils se nourrissent et ils rejettent derrière, ça fait de l'humus, ça le restructure le sol quoi, ça fait des éléments nutritifs ».

Cette conception cyclique de l'agrosystème est souvent abordée par les éleveurs et notamment pour ceux, qui ont arrêté l'élevage et regrettent les apports organiques dans la fertilisation. C'est le cas de ce couple d'éleveur, qui a arrêté les vaches laitières depuis deux

¹⁹²Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010

¹⁹³Entretien avec un éleveur bovin viande, réalisé en février 2010

ans. Ils constatent une perte d'apport d'engrais organiques, qu'ils doivent compenser par ceux de synthèses :

«Elle : en plus on avait un super engrais. Lui : c'est un peu l'inconvénient d'avoir arrêté les vaches, donc il faut qu'on achète les engrais, ça on l'a pas chiffré, mais disons que maintenant avec les nouveaux, on voit aussi, faut qu'on ne mette plus, on laisse la paille déjà dehors, ça fait un peu d'humus pour la terre, même certains qui ont déjà arrêté l'élevage et y'en a qui enlèvent encore la paille, mais là, je ne suis pas tellement pour, mais là, il faut redonner à la terre une partie, que nous on avait un circuit, un cycle, voilà, voilà, là tout de même on coupe le cycle. - C'est important cette idée de cycle ? Lui : oui, on a remarqué aussi, on arrivait à faire des betteraves sans azote, pratiquement sans azote, juste de la fumure de fond, potasse et heu... (silence)...mince, phosphore, potasse, on faisait toujours un apport mais d'azote, on faisait des analyses, les reliquats, là c'était toujours bon, et on faisait des rendements pareils que ceux qui avaient mis les engrais, là on a remarqué cette année j'ai du en mettre un plus que l'année d'avant, 2007, j'en avais encore du fumier, je pense cette année, on va en mettre encore davantage, faudra en mettre plus, là aussi, ces trucs d'analyse on les fait surtout pour pas gaspiller, pour pas qu'une partie de l'azote ne parte pas dans la nappe, malgré que chez nous, avec les terres profondes, ici, on a les premières sources à 1, 3, mètres, ici des puits, là je pense que les plantes que le blé descendent jusqu'à 1 mètre, les petites racines peuvent descendre jusqu'à 1 mètre, la betterave aussi, elle descend loin, dans les études qu'on fait, la plus grande partie de l'azote, se trouve dans la partie de à 30 cm, 30-60 y'en a encore un peu et 60-90 y'en a plus tellement, je crois pas que chez nous il y a beaucoup de fuites dans la nappe, et vu que chez nous on fait les analyses, on met ce qu'on a besoin, on met pas plus, je pense que toute la pollution, au niveau de la Bretagne, c'est parce qu'il était trop intensif, il avait un élevage de cochons sur 5 hectares et là tout le lisier, en veux-tu en voilà, la terre était vraiment saturée, c'était toute une autre structure, que ici, voilà¹⁹⁴».

Les raisons évoquées ne sont pas seulement économiques, mais relèvent d'une représentation systémique du fonctionnement de leur agrosystème. Ils évoquent l'idée d'un cycle «on avait un circuit, un cycle» et l'arrêt de l'élevage est interprété comme une césure

¹⁹⁴Entretien réalisé avec un couple d'anciens éleveurs laitiers, janvier 2010.

dans ce circuit *«on coupe le cycle»*. C'est alors un élément manquant dans l'organisation de l'agrosystème, qu'il faut compenser par des engrais de synthèses.

Leur relation de médiance, caractérisée par un rapport plus organique au milieu, est donc susceptible de correspondre à des modes de production ou des itinéraires techniques encourageant une écologisation des pratiques agricoles :

«Ce qu'il faudrait c'est mettre en place des techniques de rotation, mettre du blé une année sur quatre et un engrais vert qui réussirait à alléger la terre, faut changer, la technique de monoculture tue les sols »... Ou encore *« la terre, c'est une richesse un patrimoine, quelque chose qu'il faut garder, il faut pas la tuer, comme on fait.. »...* Ou encore.. *« Bien, on sait très bien que si on va mettre trop d'engrais, on va rendre le sol toxique ... certaines plantes, certaines cultures on les verra plus, il faut le respecter pour qu'on puisse continuer à l'exploiter »...* Ou encore *« on ne va pas mettre sur un sol caillouteux et pauvre du maïs qui va encore épuiser le sol, on va mettre des céréales pour que ce soit plus doux, que ça s'use moins vite¹⁹⁵ ».*

Leur rapport plus organique au vivant se traduit dans un refus d'une intensification complète des systèmes de production. Ils disqualifient alors la *« monoculture qui tue les sols »* ou encore l'utilisation abusive des engrais de synthèses qui risque de *« rendre le sol toxique »*. Ils font également référence à la nécessité d'adapter les cultures en fonction du type de sol : *« on ne va pas mettre sur un sol caillouteux et pauvre du maïs qui va encore épuiser le sol »*.

Il faut alors composer avec les caractéristiques d'un sol et adapter les cultures et les apports en conséquence. Si la vie du sol est considérée par les agriculteurs de ce groupe, elle le sera, mais que sous la forme d'un atout dans la qualification d'un sol fertile. Dans ce cas, un bon sol, sera alors un sol facile à travailler, qui a besoin de très peu d'engrais de synthèses.

Cette attitude face au vivant qui considère les réalités animales, végétales comme vivantes, prend la forme d'une prise. Elle se caractérise par une pratique de l'agriculture en interdépendance avec les ressources écologiques privilégiant le long terme, comme le souligne un agriculteur :

¹⁹⁵ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en aout 2008.

« C'est notre outil de travail l'environnement et éviter de tout détruire ». Ou encore : « C'est travailler la terre sans abuser des engrais, c'est respecter la terre, heu, comme dit sans la terre on peut rien faire, c'est avec ça qu'on gagne notre pain¹⁹⁶ ».

En synthèse, les éleveurs sont porteurs d'une *relation de médiance* (Berque, 1994) caractérisée par un rapport de type *organique à la nature* (Moscovici, 1968). La relation de travail en élevage fait interagir le corps, l'outil et le vivant -la relation de triade- (Salmona, 1994), où le corps devient outil dans la construction *des images guides* (Salmona, 1994), pour penser, imaginer le vivant animal ou végétal. Elle est au fondement d'aptitudes, d'habitudes, d'un langage corporel, d'une manière d'être, de se tenir et d'agir face au vivant -un pouvoir être face au vivant- caractérisé par une grille de lecture plus organique du milieu. Si bien, qu'ils abondent dans le sens d'une conception systémique de leur exploitation et du vivant, la nature reste, de leur point de vue toujours produite, à l'état de ressource.

b. La nature produite

Pour les éleveurs enquêtés, la nature est définie dans une relation de travail. Si bien, qu'ils conçoivent que le sol et la plante sont vivants, de leur point de vue, ces éléments n'existent pas en dehors de la relation de travail. On constate alors que la nature sera toujours parlée sous sa forme *trajectée* (Berque, 1994), c'est-à-dire à l'état de ressource, décrite en relation avec des pratiques, une technique culturale ou encore un mode de production.

La nature renvoie au sol labouré, travaillé ou à la plante cultivée. Lorsque l'agriculteur va parler de la nature, il ne parlera pas de la nature seule, mais du sol en relation avec un itinéraire technique, ou encore d'une plante par rapport à un mode de production. Ainsi tout ce qui l'entoure et qui ne fait pas l'objet de sa *prise* (Berque, 1994), n'est pas considéré comme de la nature. Ce qu'il considère comme de la nature, c'est essentiellement la nature sur laquelle il a prise, c'est-à-dire une nature ressource qu'il transforme. Pour exemple, lorsque l'agriculteur parle d'un bon sol, il nomme ses qualités facilitant son travail et favorisant sa production :

« Un bon sol, c'est un sol auquel on apporte pas de quantités énormes de minéraux, d'engrais et qui vous rend quand même des bonnes récoltes¹⁹⁷ »

¹⁹⁶ Entretien avec un éleveur bovin viande, réalisé en décembre 2009.

Pour un autre, un bon sol, ou un sol fertile, c'est un sol qui retient l'eau et les intrants apportés:

«Sols fertiles, lakerland, c'est, c'est sûrement parmi les meilleurs régions de France je dirais, heu, au niveau des rendements on tourne, cette année on a fait des rendements en blé, de plus de 93 quintaux et en maïs on tourne aux alentours de 125, c'est énorme par rapport à certaines régions, on met sûrement pas beaucoup plus d'engrais que dans d'autres régions, eux ils fractionnent les épandages, nous aussi, on commence à la faire, y a sûrement un avantage à le faire, les plantes ne peuvent pas tout assimiler d'un coup, mais comme on a un sol moins filtrant que certaines régions, je pense que les éléments ne partent pas si vite, même si on dépasse pas les doses, je sais qu'en blé, les premiers apports de mettre 50 quintaux, le premier apport je mets toujours un peu plus je tourne autour de 80 et je réduis le deuxième, pour la simple raison qu'au niveau de la météo, s'il pleut, vous faites les premiers apports au mois de Mars, et si vous avez une période de pluie vous pouvez pas revenir au bon moment, vous perdez en production au rendement ça couvre un peu plus longtemps les besoins de la plante, chez nous s'il pleut, on peut pas y aller, la terre est lourde. Non, on irrigue pas, par contre quand il pleut beaucoup, deux jours après, près de Colmar ils peuvent travailler, chez nous, faut attendre deux semaines, c'est plutôt un sol, y a plus d'argile, du lœss¹⁹⁸».

De son point de vue, ce qu'il qualifie comme un bon sol, c'est un sol qui retient les apports et qui demande peu de fertilisants chimiques ou naturels. C'est aussi un sol, qui retient l'eau et qui a une bonne portance, où les engins ne s'y enfoncent pas. Ainsi, les qualités seront toujours évaluées et appréciées au regard de la relation de travail. Dans cette perspective c'est la relation de production et d'usage qui définit les qualités d'un bon sol :

«Si vous connaissez bien votre parcelle, votre sol, vous pouvez, lui apporter ce qu'il manque et l'améliorer pour toujours avoir un meilleur rendement pour gagner de l'argent dessus, le but final c'est ça, c'est d'en tirer le maximum¹⁹⁹».

¹⁹⁷ Entretien avec un éleveur bovin viande réalisé en février 2010

¹⁹⁸ Entretien avec un éleveur laitier réalisé en janvier 2010

¹⁹⁹ Ibid.,

« Un bon sol pour vous c'est quoi ? Bah chez nous c'est une terre très légère, donc une terre facile à travailler par contre c'est une terre très asséchante, en été, ça commence à sécher mais ça donne de bons rendements, c'est une bonne terre, je parle par expérience, j'ai travaillé dans plusieurs exploitations, et chez nous c'est quand même une petite mine d'or. [...] Heu, bah qu'il y ait la plus part des apports nécessaires à la plante bah azote, phosphore et tout ça, ça vient il faut qu'on vienne par la main de l'homme ça vient pas tout seul, y a pas de bon et mauvais sols, on va dire que c'est à l'humain de s'habituer aux terres qu'il a, honnêtement, moi, j'ai jamais vu un bon sol, c'est seulement l'être humain qui s'adapte aux types de sols, c'est sur, moi qui travaille sur des terres douces c'est plus simple pour moi, après y'en a qui arrive mieux sur les terres argileuses, mais bon moi c'est comme ça ».

Et un sol fertile ? « Bah, qu'on puisse cultiver ce qu'on peut dans cette terre, qui, pour qu'on puisse faire une rotation qu'il y ait pas de contraintes, si c'est une terre caillouteuse ou s'il y a un peu trop d'argile, c'est pas trop le bon truc²⁰⁰ ».

L'appréciation du sol et de ses qualités sont définies par rapport à l'usage et à la pratique agricole. Bien qu'ils reconnaissent l'importance des matières organiques et de la vie microbienne, la compréhension du sol reste définie par rapport aux pratiques agricoles. Non seulement ils parlent de leur sol à partir de leurs pratiques, mais c'est aussi leur prise, par l'intermédiaires d'itinéraires techniques, qui permet son amélioration ou de protéger la plante.

Malgré une relation de médiance, qui se rapproche d'un rapport plus organique au milieu on constate dans leurs discours la justification de l'emploi de pesticides et d'herbicides. Ils justifient leur utilisation comme une prise, qui protège la plante ou qui aide le sol à travailler :

« Il faut mettre des pesticides pour protéger la plante des mauvaises herbes »

« On aide le sol à travailler », « on aide la plante à pousser »

Ou encore :

« En ciblant mieux, en y allant vraiment au moment où la plante en a le plus besoin, ceux qui sont en agri intensif, ils vont mettre systématiquement un produit, même si la plante en a pas besoin, alors qu'en raisonnée, on va y aller, si seulement la plante en a besoin.²⁰¹ »

²⁰⁰ Entretien avec un bovin viande, réalisé en février 2010.

La formulation «*la plante a besoin*» traduit l'idée selon laquelle cette intervention protège la plante. C'est dans cette même perspective qu'ils assimilent le sol à un organisme vivant et valorisent en même temps l'utilisation de traitements:

« Oui, ben justement on faisait semer là, au mois de, d'Octobre, début Octobre on fait semer une prairie qu'on a désherbé, avec du Roundup, on a grillé tout ce qui est dessus, on a fait réensemencer avec de l'herbe avec des semis directs pour garder la portance de la parcelle, parce qu'il y a des zones humides, pour ne pas casser l'humus, au dessus de la couche fertile²⁰²».

Cet agriculteur justifie l'emploi d'herbicides comme une pratique protégeant la plante cultivée des adventices :

«Lui : au niveau des pythos, mais tout de même avec les nouvelles réglementations, je sais pas si on arrivera encore à maîtriser tout, on aura du maïs qui aura des mauvaises herbes, des betteraves qui auront des mauvaises herbe. - C'est-à-dire. Lui : Ils veulent nous limiter l'emploi des pythos, peut-être qu'ils vont développer des produits moins nocifs, mais ça, c'est pas grave, ça fait aussi partie du travail aussi, là aussi, déjà qu'on essaie de, de mettre le moins possible car, c'est déjà un coût, c'est plus chère et moins efficace, là je sais pas, il faudra, l'autre jour, à une réunion, à l'avenir il faudra se mettre dans l'habitude de voir des mauvaises herbes dépasser des champs de maïs, de betteraves, ce sont des mauvaises herbes comme des petits sapins. - Elle : ha, oui on en a déjà eu dans les betteraves, c'était comme dans une forêt, plein de petits sapins. - Lui : on avait loupé un traitement, on était venu trop tard, faut aussi toujours surveiller, on avait peut-être pas le bon temps, on pensait l'avoir grillé, c'est bon, après y a eu un peu de pluie et y a eu des racines. - Elle : On a grillé la tête. - Lui : et au niveau de la terre on avait pas grillé et avec la pluie ça a repoussé, et au lieu d'avoir un quénopode par graine, on en avait 7. - Elle : C'est comme des branches, des bourgeons, et ça pour le sortir de terre, faut prendre les mains, on les a arrachés à la main. - Lui : ça a une racine pire que les betteraves. - Elle : depuis, j'essaie de dire à mon mari, fais tout ce que tu peux pour que ce soit propre, parce que. - Lui : faut chercher le juste milieu, tu diminues la dose mais faut que ce soit efficace. - Elle : Après, aussi, si c'est vraiment bien

²⁰¹ Entretien réalisé avec un éleveur bovin viande, janvier 2010

²⁰² Entretien réalisé avec un éleveur laitier, janvier 2010.

nettoyé.- **Lui** : personnellement, je ne suis pas pour traiter, traiter, mais il faut quand même traiter pour avoir un bon rendement, pour protéger la planter . On a 7 hectares de betteraves, s'il loupe le désherbage, si on devait aller à la main, c'est, c'est inimaginable, et la machine ne peut pas faire, la machine quand ya une telle saleté dedans, elle peut plus faire²⁰³ ».

Ils justifient l'emploi des traitements chimiques comme un moyen de protéger et de faciliter la croissance de la plante cultivée : *«Mais il faut quand même traiter pour avoir un bon rendement, pour protéger la planter.»*

Ou encore :

«Ils jugent (en parlant des écologistes) trop vite, on peut juger quelque chose qu'on connaît pas, y'en a qui s'intéressent et qui peuvent juger et les autres je dirais même qu'ils n'ont pas le droit de juger, ils y connaissent rien, ils accusent les agriculteurs de polluer, de tuer la nature alors qu'on protège les plantes pour qu'elles se développent, on favorise les plantes utiles et on tue les autres, on peut pas laisser tout pousser, les gens qui n'y connaissent rien, n'y comprennent rien, ceux qui s'y intéressent ils comprennent, les agri ont aussi compris en traitant moins, en traitant plus ciblé, mais il faut quand même, je me répète, il n'y a plus les bras pour biner, il faut les désherbants, on peut pas laisser tous pousser, ça, ça ne marche pas, la betterave sucrière est une plante intéressante mais elle a besoin de beaucoup de traitements²⁰⁴»

Les adventices sont considérés comme néfastes au développement de la plante. Dans cette perspective, l'emploi de moyens exosomatiques (pesticides, herbicides) semble justifié, car elle permet d'aider la plante et à la *«protéger pour qu'elle se développe, de favoriser les plantes utiles et de tuer les autres»*. La représentation d'une nature produite, encourage et renvoie à la vision communément admise dans le monde agricole, selon laquelle un champ cultivé est un champ bien propre. Ce sont ces arguments, qui reviennent lorsque les agriculteurs évoquent l'agriculture biologique :

²⁰³ Entretien réalisé avec un couple d'éleveur en bovin viande, janvier 2010.

²⁰⁴ Entretien avec un éleveur bovin viande, février 2010.

«En bio, et puis, ce n'est pas le même travail de la terre et puis il y a plein d'herbes qui poussent comme c'est pas traité, c'est la merde, c'est déranger, et y'en a qui sont plus grandes que les céréales, alors ça, ça va pas, alors il faut les arracher²⁰⁵».

Ou encore :

«Oui, faut aussi protéger la plante, et ça les écologistes s'en rendent souvent pas compte - **C'est ça dire** - C'est-à-dire, ils disent, faut pas traiter avec des produits, des désherbants et puis laisser pousser un peu les mauvaises herbes, elles poussent plus vite que les plantes, elles prennent toute l'énergie du sol pour la plante, revenir en arrière, mon grand-père, arrière grand-père n'avaient pas besoin des désherbants, ils avaient des bras, ça revient, ça revient, personne ne binait le maïs, uniquement traitement, traitement²⁰⁶».

De leur point de vue, les adventices «prennent toute l'énergie du sol pour la plante cultivée » et légitiment alors l'emploi d'interventions chimiques pour protéger la nature produite par leur prise.

Synthèse du rapport pratique à la nature des éleveurs

L'élevage est à l'origine d'un rapport pratique à la nature particulier. Il existe une *relation de médiance* (Berque, 1994), particulière au milieu, spécifique à ce groupe. Cette prise sur l'espace a pour fondement le travail d'élevage à l'origine d'aptitudes, d'attitudes prenant la forme d'un pouvoir-être face au vivant animal, végétal. Effectivement la relation de travail en élevage permet l'acquisition de dispositions telles l'observation, le coup d'œil, tout un langage corporel qui crée une médiation sensorielle, émotionnelle et tactile entre l'agriculteur et le vivant animal. Ce continuum est au fondement d'un rapport organique (Moscovici, 1968) à la nature où le corps, en l'occurrence des bouts de corps deviennent des outils d'imagination du vivant animal. Ainsi pour s'imaginer le vivant les agriculteurs se réfèrent à des comparaisons avec le corps humain et s'en servent comme *images guides* (Salmona, 1994) pour le comprendre.

²⁰⁵ Ibid.,
²⁰⁶ Ibid.,

Ce rapport pratique à la nature est au fondement d'une *relation de médiance* (Berque, 1994), susceptible d'encourager une représentation plus « *organique* » (Moscovici, 1968) du vivant. Le fait de comparer l'état du sol ou celui de la plante, au corps humain incite à une représentation organique et systémique de leur agrosystème. Or, la particularité de leur relation de médiance, c'est qu'elle se construit dans une relation de travail. Quand il parle des bouts de nature, il s'agit d'une nature *ressource, travaillée*, qui est donc pensée et représentée en rapport avec leurs pratiques, techniques culturelles. De leur point de vue, la nature, c'est la nature produite par leurs pratiques sur laquelle ils ont prise et qui est le produit de leur prise. Cette représentation d'une nature produite génère un discours légitimant une agriculture chimique et technique. Considérant que la nature est celle, qu'ils produisent, ils justifient l'emploi de la chimie comme une nécessité pour protéger, aider et favoriser, la plante ou le sol.

Ce frein à une écologisation des pratiques est susceptible de trouver son origine au sein de logiques d'accès à des conditions de travail et d'identification à un *savoir-être agriculteur* partiellement libéré de la *contrainte naturelle* (Ritz-Stoessel, 1989). Ainsi le rapport pratique à la nature n'est pas la seule modalité intervenant dans la réception d'un référentiel redéfini autour d'une agriculture de conservation. L'importance du savoir-être agriculteur et de l'identification dans un mode de vie urbain et salarié jouent aussi un rôle important. Son utilisation (des moyens exosomatiques de synthèses) améliore les conditions de travail en se déliant de tâches difficiles. Son emploi possède donc une portée symbolique, une énergie sociale, associé à un processus de déclassement se traduisant par l'amélioration des conditions de travail. Sa valeur sociale est d'autant plus ancrée quand il s'agit d'éleveur laitier, caractérisé par un mode de production qui reste encore fortement dépendant de la contrainte naturelle (Ritz-Stoessel, 1989). De leur point de vue l'amélioration des conditions de travail et donc de leur mode de vie, restent une priorité susceptible d'encourager ou du moins d'adhérer à un référentiel du métier centré autour de la technique.

5.1.3. La nature cadre pour les céréaliers

La *relation de médiance* (Berque, 1994) des agriculteurs à spécialisations multiples sans élevage (principalement des céréaliers²⁰⁷), se construit dans l'interaction technique/sol excluant le corps du rapport. Leur *prise écologique* (Berque, 1994) se réduit à un rapport plus fonctionnel, centrant la relation au milieu sur les seuls aspects techniques et productifs.

a. Leur rapport pratique à la nature se caractérise déjà par l'absence d'interaction avec le vivant animal.

Contrairement à la *relation de triade* (Salmona, 1994) qui caractérisait la relation de travail des éleveurs, celle des céréaliers se construit dans un binôme parcelle/technique. Le corps n'est plus présent comme tierce médiation, construisant du sens social, sensitif et émotionnel avec le vivant. L'absence de ce continuum construit essentiellement la relation de médiance dans un rapport technique/parcelle, laissant augurer un rapport de type mécanique ou synthétique à la nature, pour reprendre la typologie de Serge Moscovici (Moscovici, 1968).

Or, le terrain a révélé un groupe plus hétérogène, qu'il avait été envisagé au début lors de la construction des hypothèses. C'est au sein de ce groupe d'agriculteurs, que se concentre des profils très différents, aux prises elles aussi diversifiées.

Ce groupe semble moins homogène que celui des éleveurs. Effectivement il se compose tant de céréaliers doubles actifs, de céréaliers à spécialisations multiples, mais aussi de céréaliers aux surfaces plus modestes (pas plus de 20 hectares) associant encore une activité de maraîchage et enfin des céréaliers ayant quitté l'élevage²⁰⁸ récemment²⁰⁹. Au regard des matériaux empiriques recueillis, il serait réducteur de réduire ce groupe à des pratiques et à une relation de médiance homogènes.

Au sein d'un premier groupe il est possible de réunir, les céréaliers doubles actifs et ceux à temps pleins, dont l'agrosystème a été converti en spécialisations multiples sans élevage

²⁰⁷ Notre échantillon ne comprend pas de céréalier en monoculture de maïs, il s'agit de mode de production à spécialisations multiples sans élevage, céréaliers cultivant principalement du maïs et du blé.

²⁰⁸ Certains ont quitté l'élevage bovin viande, d'autres sont directement passés du bovin lait à des systèmes à spécialisations multiples, sans passer par la transition de l'atelier taurillon, bovin viande.

²⁰⁹ C'est-à-dire y a 5 ans.

depuis la reprise de l'exploitation parentale. La particularité de ces deux types d'acteurs c'est de n'avoir jamais connu de rapport et un contact direct avec le vivant animal. Dans la majeure partie des cas, ils ont converti l'agrosystème à un modèle céréalier lors de la passation de l'exploitation, voire pour certains, leurs parents avaient déjà quitté l'élevage :

« Il y avait du taurillon et des vaches laitières, y avait, du tabac et voilà et après heu, j'ai heu comment dire, j'ai changé tout ça, j'ai changé toutes ces productions pour aller se spécialiser en céréales, donc j'ai eu une opportunité pour changer tout mon système de production quoi... et je fais aujourd'hui maïs, blé à la place heu pour remplacer toutes les bêtes et la culture du tabac. [...] De mes parents, de mon arrière grand-père, au tout début la ferme c'était un tout petit peu des vaches laitières, du houblon, du tabac, une toute petite, petite structure et après du blé et beaucoup de prairies, et au fur et à mesure que ça s'est avancé dans le temps, on les a retournées les prairies et on a mis du maïs à la place »²¹⁰.

Le plus souvent, lors de la passation d'exploitation, l'agriculteur a converti son agrosystème d'un mode de production bovin viande vers un système céréalier. Dans son discours, les vaches laitières sont associées à un modèle antérieur et à une « *toute petite structure* ». Dans ce schéma, on peut observer les étapes suivantes : l'exploitation des grands-parents à laquelle on associe les vaches laitières, puis celle des parents qui marque le passage vers l'atelier taurillon et enfin celle du fils, qui a quitté toute forme d'élevage pour un système céréaliers.

Les entretiens réalisés au sein de ces structures ont révélé un rapport distancié au milieu. Leur contact direct avec leur parcelle est déjà plus échelonné dans le temps et les déplacements ou plutôt l'investissement des parcelles se réduisent à cinq par an, afin d'y pratiquer les itinéraires de suivi de cultures :

« Quand on va labourer, on pose la charrue, on appuie sur un bouton et ça roule tout seul et c'est bon y a rien à faire, juste tourner le volant, pour faire demi-tour, enfin ça devient vachement facile »²¹¹.

²¹⁰ Entretien avec un céréalier, réalisé en février 2010.

²¹¹ Entretien avec une élève BEPA technique de production, option production végétale au lycée agricole d'Obernai, entretien réalisé le 19 mars 2009. L'exploitation que possède son père se trouve en système à spécialisations multiples sans élevage, cultivant principalement du maïs et du blé.

« Vers Décembre il y a les labours, enfin là, en ce moment, y a le semis de maïs, du blé de printemps y a enfin les engrais et tout ça, les désherbants et vers Juillet comme ça il y a la récolte du blé, qui a été semé en Octobre comme ça et enfin, fin Septembre, Octobre comme ça, il y a la moisson du maïs et c'est ouais, c'est tout en gros²¹² ».

Ce rapport *mécanique* (Moscovici, 1968) au milieu est à l'origine d'un rapport « substantif » à la nature. Effectivement ce qui est perçu comme de la nature ou de l'environnement ne comprend pas le sol, le vivant végétal, animal, l'ensemble des éléments sur lesquels travaillent et agissent les agriculteurs :

« Agriculteur, je sais pas, c'est dans la nature, on est tranquille, on est son propre chef, y a personne pour nous embêter [...] enfin voilà avec la nature c'est tout. **C'est-à-dire la nature ?** On est dehors, on est pas enfermé dans un bureau devant un ordinateur, c'est moins stressant²¹³ ».

Ce qui est considéré comme de la nature, c'est tout ce, qui entoure l'agriculteur et non le support sur lequel il travaille. Contrairement à la « nature ressource » des éleveurs, il est davantage question pour les céréaliers d'une « nature cadre ». Le sens de leur relation au milieu se construit dans une interaction technique/sol et se définit dans un rapport plus fonctionnel et distant à l'espace. Le retrait du corps dans la construction des schémas d'appréciation et d'imagination du vivant ne crée plus les conditions sociales d'un continuum entre le corps et le vivant. Selon la typologie de Serge Moscovici, l'on peut considérer que ce rapport se rapproche d'une relation plus *mécanique* voire *synthétique* à la nature (Moscovici, 1968).

Effectivement, ce groupe d'agriculteurs décrit son rapport au milieu et à son métier comme un travail de régulation de flux, de contrôle de paramètres :

« Aujourd'hui, agriculteur, c'est beaucoup de, de dosages, comme le dosage des engrais, on doit aussi beaucoup régler les doses au pulvé (pulvérisateur), mettre tant et tant d'herbicides, on est un peu chimiste sur les bords, c'est devenu important ça, avant on mettait

²¹² Entretien avec un céréalier (2008)

²¹³ Entretien avec un céréalier, réalisé en février 2009.

une dose, bon on se souciait pas trop, là ça dépend de la semence, du temps, de l'état de la parcelle, on peut aussi régler le pulvé pour traiter juste sur les lignes de semis, ouais, c'est beaucoup de réglages et comme j'ai dit, on est un peu chimiste. Quand on fait les mélanges et tout, même si on nous dit quand traiter et à quelle dose, mais heu, on décide, heu on adapte en fonction des mauvaises herbes, du temps²¹⁴ ».

Ou encore :

« Pff ou, on contrôle beaucoup, on balance pas comme ça les produits, faut pas croire, on fait des calculs, on adapte en fonction des besoins de la plante, ou des résultats d'analyse du sol, après on dose, on adapte les traitements, les apports d'engrais, faut pas croire qu'on balance comme ça, tout ça c'est préparé, c'est pas fait au hasard²¹⁵ ».

Lorsqu'ils définissent leur rapport au vivant et leur relation de travail, ils emploient un vocabulaire se référant au contrôle, à la régulation de paramètres, de flux de doses : *« c'est beaucoup de dosages, comme le dosage des engrais, on doit aussi beaucoup régler les doses au pulvé » « on fait des calculs »*. Cette description du métier d'agriculteur rejoint un état et une relation à la nature de type synthétique décrite par Serge Moscovici. L'agriculteur produit de la nature qui n'existerait pas en dehors de l'intervention humaine. L'utilisation de la chimie et des engrais permet d'accélérer les rythmes naturels et d'être moins dépendant de la *contrainte naturelle* (Ritz-Stoessel, 1989).

Ces aspects sont propres à l'ensemble des agriculteurs, car tous utilisent la chimie pour se soustraire ou du moins maîtriser au mieux la dépendance organique (Bourdieu, 1977). Or, ce qui spécifie les céréaliers des éleveurs, c'est l'absence d'autres médiations pour rentrer en contact avec le vivant végétal. Seule la relation de type synthétique, caractérisée par la régulation de paramètres, de flux, construit leur relation de travail donc leur prise sur le milieu.

Ce rapport se traduit par l'importance accordée à un travail de surveillance et de contrôle de paramètres. Comme l'indique les agriculteurs de ce groupe, leur métier consiste à

²¹⁴ Entretien avec un céréalier, réalisé en novembre 2009.

²¹⁵ Entretien avec un céréalier en février 2010.

paramétrer, à contrôler mais aussi à suivre les prescriptions recommandées par les techniciens :

« On suit le calendrier, ouais quoi le calendrier prescrit par le comptoir, on sait que pour le maïs il faut faire tels ou tels traitements, entre le 15 Juin et le 30 Juin, faut trouver le créneau pour traiter, là on se débrouille en fonction de la parcelle, du temps, mais faut faire le traitement²¹⁶ ».

Ou encore à propos du sol :

« Les analyses de sol, on les fait faire, on fait heu des prélèvements dans les parcelles, et après ça, ben on les envoie, au comptoir ils ont des techniciens qui analysent hein, après on a les résultats et par rapport aux résultats, ils nous disent quoi mettre, hein si on doit mettre de l'azote, de la chaux²¹⁷ ».

Etant donné, qu'il s'agit de la seule médiation intervenant dans leur relation de travail, celle-ci génère un rapport plus distancié au vivant, car construit sur les seuls aspects techniques et préconisations des organismes de conseil²¹⁸.

Cette relation est à l'origine d'un pouvoir-être sur le vivant, qui se traduit dans une attitude de surveillance, de contrôle et de maîtrise du vivant par l'intermédiaire de paramètres et de variables chimiques et techniques. Cette attitude de surveillance et d'observation est aussi importante et très présente dans la relation d'élevage. Or les médiations et les outils pour y parvenir sont différents. Dans le cas des céréaliers, le corps n'intervient pas dans la construction des images guide du vivant (Salmona, 1994). Seules des médiations extérieures aux corps de l'agriculteur interviennent ce, qui a pour conséquence d'extérioriser la relation au milieu.

Cette relation de travail, qui se réduit au contrôle de paramètres et à l'application de prescriptions n'est pas sans lien avec le réseau d'incitation technico-économique qui entoure

²¹⁶ Entretien avec un céréalier, réalisé en juillet 2009.

²¹⁷ Entretien avec un céréalier, réalisé en mars 2010.

²¹⁸ Mais nous reviendrons sur ces aspects au cours du chapitre 6.

la profession agricole. L'encadrement de la profession joue un rôle important dans la définition de son travail. Il peut être pertinent de reformuler la question dans le sens inverse. A savoir, dans quelle mesure l'encadrement technique de la profession chez les céréaliers est au fondement d'une relation de type synthétique à la nature ? Effectivement la relation de travail se construit avec les seules interactions des acteurs des réseaux d'incitation économique et technique. Les seules médiations techniques prescrites et utilisées par ces agriculteurs proviennent de ces réseaux. C'est parce que la relation de travail reste définie par les seules recommandations, incitations et prescriptions (semences, traitements des cultures), que les pratiques se traduisent dans un travail de surveillance, de paramétrage. C'est à partir de cette seule médiation technique, que se construisent leurs images guides pour s'imaginer le vivant végétal.

On peut supposer, que cette relation au milieu, centrée sur les seuls aspects technico-économique, est susceptible de représenter un frein quant à leur adhésion à une normalisation des pratiques. Dans ce contexte, par quels moyens ou par quelles médiations le mouvement d'écologisation des pratiques est-il susceptible de se faire. Sous quels canaux ou médiations l'entrée de l'environnement est-elle possible? Cet aspect sera abordé ultérieurement dans la partie III. Il semble tout d'abord intéressant de revenir sur la description du rapport pratique à la nature des autres agriculteurs de ce groupe.

Comme il a été suggéré plus haut, le groupe des céréaliers est un groupe d'agriculteurs, dont la relation au milieu s'avère hétérogène en raison de la diversité des agrosystèmes mais aussi des trajectoires des acteurs. On a distingué ci-dessus, les céréaliers doubles actifs et ceux à temps-plein, qui avaient pour caractéristique de n'avoir jamais pratiqué l'élevage ou du moins s'en être affranchi lors de la reprise de l'exploitation. Cette différenciation avec les autres céréaliers reste importante au regard des observations faites.

Ce deuxième groupe d'agriculteurs est alors différent de celui des céréaliers, qui n'a jamais pratiqué l'élevage. Il s'agit d'exploitations dont l'agrosystème était orienté en bovin lait ou viande, mais qui ont fait l'objet d'une conversion récente en systèmes à spécialisations multiples, le plus souvent à quelques années de la retraite. La pratique de l'élevage et la relation de travail, qui lui est associée, restent encore fortement ancrées dans leur cas. Bien qu'ils ne pratiquent plus l'élevage, les agriculteurs de ce groupe sont encore caractérisés par

une *relation de médiance* (Berque, 1994) de type organique similaire à celle des éleveurs. Après avoir converti leur agrosystème, les dispositions, les manières de penser et d'agir face au vivant, relatives au travail d'élevage sont toujours réactualisées et déclenchées. Ainsi leurs manières de nommer de penser ou de s'imaginer le vivant végétal sont semblables à celles des éleveurs.

Comme on le remarque dans cet extrait d'entretien d'un couple d'agriculteurs en spécialisation multiple²¹⁹, les caractéristiques de leur relation au vivant rejoignent celles des éleveurs. L'on retrouve ainsi toutes les particularités d'une nature produite. A savoir, l'utilisation de comparaison avec le corps humain comme *images guide* (Salmona, 1994) du vivant animal et végétal mais aussi l'idée selon laquelle c'est la prise de l'agriculteur, qui produit et protège le sol, la plante cultivée :

«Et à quoi on voit une bonne terre - Lui : Facile à travailler, qui retient bien l'humidité, là vous avez ça de la terre et après vous avez du gravier en dessous, premièrement l'azote, ça part, par contre chez nous, nous avons des mètres de læss, c'est une terre, c'est un argile léger quoi, même, certains endroits, trop légers quoi, souvent, y a de la battance puis ça se croute assez rapidement au printemps, et après le soleil dessus et souvent les petites plantes comme les betteraves ou le maïs ont de la peine à lever, autrement on fait de très bons rendements en blé, en blé on est mieux qu'en maïs, non le rendement maïs, le blé réussit moins bien que le maïs, voilà, so, c'est ce que je voulais dire, le rendement maïs est meilleur. Ici, ça retient assez longtemps l'eau, en 76, là où il y avait la grande sécheresse, certains endroits, le maïs avait, dans le fond du vallon, il avait la même taille que les autre années, et ça donnait les mêmes rendements, par contre sur les collines, ça manquait, les meilleures terres. Elle : Encore bon. - Vous disiez l'élevage c'est quelques chose de vivant et pour vous, le sol c'est aussi quelque chose de vivant ? Lui : Ben, oui, disons, que, c'est, heu, la vache. - C'est pas pareil ? Lui : La plante aussi, c'est aussi quelque chose de vivant, une intervention sur les plantes, si on décale une intervention d'un jour, ou s'il peut y avoir un orage, ça peut aussi abîmer la récolte, par contre dans une vache si tu intervient pas tout de suite, heu, au moment précis, ça peut être déjà trop tard, c'est pour ça, on peut attendre un peu plus, on est

²¹⁹ Ce couple d'agriculteur dispose de 25 hectares de maïs, de 5 de blé, mais aussi des vergers qu'il cultive encore et commercialise dans des réseaux locaux ou de vente directe.

pas obligés d'intervenir le jour, dans les fruits on peut aussi intervenir à cause des maladies, si tu attends deux jours après, les produits ça n'agit plus s'il y a une maladie».

L'élevage est à l'origine de dispositions qui sont réactualisées par l'agriculteur bien que celui-ci ait quitté ce mode de production. La persistance d'une relation de type organique au vivant animal et végétal, reste toujours agissante dans le cas d'agriculteurs qui ont récemment converti leur agrosystème en spécialisation multiple. Malgré ce *déplacement social* (Gaulejac, de, 1987) d'un mode de production associant l'élevage vers un autre sans, certaines dispositions restent bien ancrées dans l'appréciation et la représentation du milieu. Les images guides acquises dans un contexte antérieur d'élevage sont alors transférées et réinvesties. Il s'agit d'un transfert transversal de mêmes dispositions (champagne & Christin 2004) d'un espace vers un autre espace des pratiques. Le rapport pratique à la nature, construit dans une relation d'élevage, est alors transféré et réactualisé dans un système céréalier comme images guide du vivant végétal. Il est alors possible de faire le même constat auprès d'un agriculteur, qui a converti son système en bovin viande vers un système à spécialisations multiples. Ces acteurs ont pour particularité d'être plus âgés, la plus part du temps la conversion en céréales intervient cinq ans avant le retraite, afin de soulager les conditions de travail.

Enfin, au sein de ce même groupe, il est pertinent de différencier un sous-groupe d'agriculteurs en reprise d'exploitation, qui ont, eux-aussi, cessé l'élevage. Non seulement cette conversion s'avère également récente, mais ce sont des agriculteurs, qui ont nouvellement quitté la formation agricole et qui leurs a transmis un nouveau discours autour d'une agriculture durable. Cette socialisation hors champ et les effets d'une plurisocialisation (Lahire, 2006) sont des facteurs importants quant à la réception d'une *écologisation des pratiques* (Mélard, 2008). Ce discours sur une agriculture de conservation, transmis par le lycée, crée les conditions d'un contact à la nature particulier et différent des deux autres groupes de céréaliers. Bien que la relation de travail reste semblable et se construit sur les seuls aspects techniques, ce groupe se distingue des autres par l'emploi d'une terminologie scientifique et technique pour nommer le sol, les plantes, leur travail avec le vivant. Ils empruntent plus facilement une terminologie d'expert, proche des propos des conseillers de la Chambre d'Agriculture ou des professeurs de lycée agricole. Le discours de cet agriculteur en spécialisations multiples traduit une scientification et une technicisation de son rapport au vivant :

«Y a moins de matières organiques, le sol s'appauvrit en matières organiques, ouais, il y a de plus en plus de problèmes d'acidité du sol, parce que la matière organique se transforme en humus, car comme c'est tout le temps la même matière organique, ça fait une acidité, c'est tout un complexe, là il y a des transformations, ça devient acide, lentement, lentement, il faut faire des rattrapages au chaulage, voilà c'est du suivi, on a les moyens techniques pour y remédier, mais ça coûte de sous et on a pas forcément envie de dépenser des sous pour voilà. Ouais, à l'acidité, ça remonte un peu le PH. - **Et vous le voyez comment quand vous dites que la terre s'appauvrit ?** Ça se remarque rien qu'à la structure à la texture, on voit que les pailles de l'année précédente quand on laboure sont quasiment intactes, il y a pas une bonne transformation, le plus mauvais c'est un labour d'automne, d'hiver, c'est pas les conditions idéales, les sols sont mouillés, avec les machines y a pas photo, ça fait du tassement, si on faisait du bé, si on labourait sur un blé, il y aurait aucun soucis, sauf que économiquement c'est même pas la peine de faire du blé. ...(Silence). - **Comme on est toujours dans le sol, à quoi voit-on un bon sol ?** Bah, pour moi, c'est simple il faut que ce soit aéré, il faut que l'eau puisse monter descendre comme elle veut, qu'il y ait la présence de vers de ou de fleures microbiennes, il faut que ça se réchauffe vite, il faut qu'il tienne la sécheresse, il faut qu'il retienne l'eau, mais là je suis exigeant, bon l'idéal, il faudrait qu'il y ait 40% d'argile, 30% de limon, quelque-chose comme ça et le reste du sable ou des matières organiques si c'est possible et qu'il y ait une bonne portance. Ouais, voilà, ce qu'on fait il faut que ce soit justifié sur l'année et pas sur du long terme, c'est comme le chaulage pour remédier à l'acidité, les gens ils ne le font pas ouais, mon PH, s'est de nouveau cassé la gueule cette année, ouais, tant pis.²²⁰».

On constate une mise en forme du rapport au vivant par un discours scientifique et technique. Cette représentation experte des ressources fait écho à un discours centré sur une agriculture de conservation. L'entrée de l'environnement dans le monde agricole se traduit autour d'une justification experte et scientifique des ressources à exploiter. Comme énoncé dans la partie I, le référentiel de l'agriculteur, désormais redéfini autour du développement durable, se structure autour d'une agriculture de conservation. Celle-ci insiste sur une lecture biologique et systémique du sol, qui accompagne et justifie la diffusion des techniques de cultures sans labour. Si on analyse la réception des agriculteurs à une écologisation de leurs

²²⁰ Entretien réalisé avec un céréalier en spécialisations multiples, janvier 2010.

pratiques, en fonction de la distance sociale entre le discours normé (centré sur le développement durable) et leurs pratiques -dispositions-, il est probable, qu'il s'agisse du groupe d'agriculteur le plus enclin à y adhérer.

Synthèse du rapport pratique à la nature des céréaliers

Ce groupe d'agriculteurs à spécialisations multiples n'est donc pas homogène. Leur rapport pratique à la nature varie en fonction de leur trajectoire sociale et plus particulièrement par rapport à l'ancrage de l'élevage dans l'histoire de l'exploitation. Effectivement, l'analyse a révélé deux sous-groupes d'agriculteurs aux *relations de médiance* (Berque, 1994) différentes. Cette distinction tient essentiellement à l'antériorité avec laquelle l'agrosystème n'est plus rattaché à l'élevage. Cette modalité est donc structurante dans la construction des bouts de nature. Le premier groupe se compose de céréaliers doubles actifs ou à temps-pleins, mais qui ont pour point commun l'absence de pratique d'élevage. Leurs bouts de nature se construisent dans une relation de travail faisant intervenir exclusivement qu'une seule médiation technique. Cette relation de travail, principalement définie par les réseaux d'incitations économique et technique, restreint la prise de l'agriculteur sur le vivant, à paramétrer des flux, des doses. Cette relation de travail produit un rapport extérieur au vivant se définissant par une relation de type *synthétique* (Moscovici, 1968) à la nature.

La prégnance de l'élevage et de ses attitudes, aptitudes, caractérise le second groupe dans son rapport à la nature. Contrairement aux premiers, leur relation de travail fait intervenir différentes médiations et notamment celles relatives au travail d'élevage. Ce sont des agriculteurs, qui ont quitté récemment un mode de production bovins viandes ou laits, dont les dispositions restent encore fortement ancrées. Ainsi ce sont les *images guides* (Salmona, 1994) apprises au contact du vivant animal, qui sont déclenchées pour penser, imaginer et agir face au sol ou au vivant végétal. Au sein de ce même groupe, on peut différencier la jeune génération, qui socialisée à un référentiel du métier redéfini autour du développement durable, met en forme ce rapport au vivant en usant d'une représentation experte de la ressource sol. Il s'agirait de bouts de nature, qui seraient davantage institutionnalisés ou mis en formes et correspondraient alors aux pratiques normées autour d'une écologisation de l'agriculture.

Synthèse rapport pratique à la nature

Comme on a pu le constater à travers l'analyse, la relation de travail relative au mode de production apparaît comme une modalité sociale importante dans la construction du rapport pratique à la nature. En élevage, la relation de travail est à l'origine d'aptitudes, d'attitudes, d'un langage corporel, d'une manière d'être, d'une subjectivité socialisée, qui prend la forme d'un pouvoir-être face au vivant. Cette relation de travail crée les conditions sociales d'un contact à la nature, à l'origine d'un rapport et d'une représentation organique du vivant. Or ce processus d'identification du vivant est au fondement d'une nature produite, qui justifie l'emploi de la chimie et des substances de synthèse pour protéger le vivant et aider à son développement. La légitimité encore accordée à la technique et à l'emploi de la chimie ne relève pas seulement d'une pratique de la nature mais aussi celle d'un désir d'ascension sociale. L'allègement des conditions de travail et l'accès à un mode de vie et d'un mode d'être proche de celui des salariés jouent un rôle important quant à la légitimité accordée au référentiel de l'agriculteur entrepreneur/technicien. Ainsi, la question du rapport pratique à la nature n'est pas indissociée de celle du savoir-être agriculteur. Cela revient à interroger l'identité professionnelle et voir si l'environnement constitue un mode d'identification ou non ?

La relation de médiance du groupe des céréaliers est-elle plus hétérogène. Elle dépend de la prégnance de l'élevage et de son arrêt au sein de l'agrosystème. La genèse de leur rapport pratique à la nature dépend donc de l'ancienneté et de la durée avec laquelle ils ont quitté l'élevage. Le premier sous groupe composé de doubles actifs et d'agriculteurs dont les parents avaient déjà abandonné l'élevage -ou il l'a été suite à la reprise de l'exploitation- ont déjà accédé au modèle dominant, à savoir au référentiel de l'agriculteur entrepreneur technicien valorisé et érigé comme étant l'archétype de la réussite sociale. Cette mobilité sociale se réalise essentiellement par un abandon précoce de l'élevage. Ainsi, la relation de travail et les médiations employées (techniques, pratiques) proviennent essentiellement des réseaux d'incitation technico-économique. Elles se définissent essentiellement dans de la gestion et de la régulation techniques des recommandations et préconisations. C'est à partir de ces médiations, que se construisent les images guides du vivant générant une relation de type synthétique au milieu et un rapport extérieur au vivant.

Le second groupe a accédé récemment au modèle céréalier. Les dispositions acquises par le travail d'élevage agissent encore sous la forme de schémas d'évaluation et d'action du vivant. Pour les plus jeunes, la socialisation hors champ du lycée agricole, centrée autour d'une agriculture de conservation, oriente la grille de lecture du vivant. Elle prend la forme d'un discours techniciste du milieu. Les taxinomies se rapprochent alors de celles d'un discours expert sur les ressources à exploiter.

Il apparaît que la genèse des bouts de nature se retrouve essentiellement dans la relation de travail. Nous avons pu observer, que le mode de production et sa relation de travail sont des modalités sociales déterminantes dans la construction du rapport pratique à la nature.

Par conséquent, la diversité de ces prises va conditionner la part de nature, que les agriculteurs pourraient requalifier dans leurs pratiques. Pour le dire autrement, le rapport pratique à la nature va conditionner *l'entrée de l'environnement* (Mélard, 2008) dans l'espace de leurs pratiques. Or, comme il a été évoqué auparavant, ce n'est pas le seul facteur. Le rapport pratique à la nature semble indissocié du savoir-être agriculteur, c'est-à-dire de l'importance accordée à l'identité professionnelle.

5.2. L'importance des modes d'identification comme frein ou levier ?

Bien que le *rapport organique* (Moscovici, 1968) au milieu des éleveurs soit plus fort, on constate une défiance à l'égard des dispositifs et des discours environnementaux. Cette défiance trouve en partie son origine dans leur *relation de médiance* (Berque, 1994), caractérisée par une nature produite, justifiant l'emploi de la chimie et de la technique. Or, comme il a été soulevé plus haut, la question des conditions de travail et de celle de l'accès à un mode de vie et d'un mode d'être proche de celui des salariés, joue aussi un rôle de frein. La question des modes d'identification n'est donc pas dissociée de celle du rapport pratique à la nature, tant la relation reste étroite entre les conditions de travail et la *contrainte naturelle* (Ritz-Stoessel, 1989). La question qui semble pertinente à poser est la suivante : sur quelle mode d'identification se construit encore la réussite sociale, du moins quel savoir-être agriculteur est perçu comme valorisé et valorisant du point de vue des agriculteurs ?

5.21. Les éleveurs laitiers : pour une nature produite mais une défiance à l'égard des dispositifs

Ce qui caractérise le mode production bovin lait, ce sont des conditions de travail qui restent encore fortement déterminées par la contrainte naturelle. Le poids de la *dépendance organique* (Bourdieu, 1977) en élevage prend sa forme la plus incarnée dans le travail de la traite. Symboliquement la traite représente la dépendance de l'agriculteur au vivant animal. Autrement dit, c'est la contrainte naturelle sous sa forme *symbolisée et réalisée*²²¹ (Peter Muller & Sintomer, 2006) et représente l'ancien modèle paysan dans l'imaginaire collectif. Les conditions de travail et le mode de vie y sont alors déterminés par des cycles fixes et réguliers que l'agriculteur se doit de respecter. La description que les éleveurs font de leur emploi du temps traduit une organisation du travail qui reste principalement définie autour de la traite :

²²¹ Les techniques et les modes de production ne sont pas neutres mais portent une énergie sociale qui prend la forme d'une signification. Ils sont perçus et appréciés par les agriculteurs à partir de représentations. Ainsi la traite représente le contre-modèle, un mode de production et une technique considérés comme archaïques, car encore fortement déterminés par la dépendance organique. Le symbolique (ce qui est valorisant et valorisé) procure une énergie sociale (positive ou négative) à des pratiques et à la permanence de ces pratiques, participant à la symbolisation de ce qu'il ne faut pas devenir ou redevenir. Pour le dire autrement, la traite est une incarnation du contre modèle, qui réitère et légitime les visions autour de la réussite sociale et professionnelle.

«Réveil 6 heures, j'arrive à Kolbsheim à 6H30, on s'est associé un peu à cause de ça, les exploits sont proches de l'un et l'autre, on a aussi le même âge, même situation familiale, deux enfants, moi, j'en ai trois, ça correspond un peu, après la traite 6H30, soins des animaux, 9h30 on finit au niveau de la journée on repasse une ou deux fois comment ça se passe, et heu le soir, on, dans la journée on a des travaux à l'extérieur dans les cultures, et d'entretien, quoi que ce soit, y a toujours quelque chose à faire le soir, c'est 18 heures, 20h, on passe 4 à 5 heures dans l'étable dans la journée, même pas tous les deux, c'est individuel²²²»

Selon ses dires, c'est le travail de la traite qui va organiser l'emploi du temps de la journée. Ce sont des tâches à horaires fixes qui vont structurer l'ensemble des autres activités, (céréales, conduites des cultures) sur l'exploitation. C'est au regard de cet emploi du temps chargé, que cet éleveur s'est associé en GAEC (Groupement d'agriculteurs et d'exploitations communes) afin de se libérer et de répartir la charge de travail.

Un autre éleveur décrit les mêmes contraintes liées à la traite dans l'organisation de son travail sur l'exploitation là, aussi elle est présentée comme une tâche à laquelle l'éleveur est obligé de s'y soustraire :

«Ben, là à 5 heures, maintenant, faut commencer déjà à 5 heures, maintenant faut bientôt qu'on y aille, le soir, tu termines pas, tu es encore à 8 heures, 9 heures, là aussi en hiver, en été, bon d'accord, là ça permet de profiter du beau temps dehors dans les champs, dès fois quand il fait beau, tu fais un travail, maintenant il faut rentrer traire les vaches. Je passe 5 heures à l'étable dans la journée avec tout, rentrer le fourrage tous les jours, préparer le fourrage, tout ça²²³.»

L'organisation du travail de l'éleveur reste conditionnée par les cycles animaliers. Ainsi, une des aspirations sociales consiste à alléger leurs conditions de travail, afin de gagner du temps libre. Il existe alors une analogie entre les conditions de travail et le mode de vie, *le mode d'être* (Corcuff, 1996) de l'agriculteur. L'allègement des conditions de travail, permet

²²²Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010.

²²³Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en juillet 2008.

de leur point de vue, d'accéder à des conditions de vie plus profitables et plus normées. La recherche de la qualité de vie et d'un mode de vie plus commun, du moins plus normé, reste selon leurs dires une aspiration sociale, qui justifie des investissements sur l'exploitation. L'emploi de nouvelles techniques répondent toutes à ce désir social d'aspirer à une qualité de vie :

«C'est ce qui nous a fait investir dans notre étable, pour faire moins d'heures, être plus avec la famille avoir une meilleure qualité de vie, c'est ce que, c'est une autre façon de penser que nos parents, nos parents c'était le boulot du matin au soir, tous les jours, nous on essaie quand même de s'adapter aux autres gens qui travaillent qui ont du temps libres, on va pas arriver aux 35, 39 heures, mais quand on arrive à faire 60 au lieu de 80, c'est déjà pas mal, y a des périodes où en fait moins.²²⁴»

Cet éleveur tente de se *délier* (Gaulejac, 1987) des conditions de travail de ses parents pour « *s'adapter aux autres gens, qui travaillent et qui ont du temps libre* ».

Avec l'élargissement de *l'espace rural*²²⁵ (Champagne, 2002), les éleveurs comparent leurs conditions de travail et leur mode de vie à ceux des autres acteurs. Ils interprètent la distance sociale existante entre leur mode de vie et celui des salariés:

«Par rapport à ce qu'on avait avant l'ancienne étable, ça, nous a libéré beaucoup de temps de temps de travail, de souplesse pour la qualité de vie, et voilà, ça nous a permis d'avoir des vacances ou des réunions pour que l'un ou l'autre puisse se libérer de temps en temps, si vous êtes seul sur une exploitation d'élevage c'est 365 jours sur 365 voilà, on est jamais parti en vacances, cette année ce sera la première fois.²²⁶»

L'amélioration des conditions de travail et de vie se traduit dans l'accès à des pratiques normées, « *comme partir en vacance, libérer du temps* ».

Du fait de l'indifférenciation entre l'outil de travail (l'exploitation) et l'espace de la vie privé, l'interdépendance entre les conditions de travail et les conditions de vie reste importante. Suite à *l'uniformisation du marché des biens symboliques et économiques* (Bourdieu, 1977), les agriculteurs sont désormais précipités dans *un espace social élargi*

²²⁴ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010.

²²⁵ Suite à l'uniformisation du marché des biens symboliques et économiques.

²²⁶ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010.

(Ibid.), composé d'épcuraux (Wintz, 2009) au mode de vie urbain et salarié. En comparant leur mode de vie à celui du restant de la société, les éleveurs le considèrent comme archaïque et souvent dépassé. Ils aspirent le plus souvent à accéder un mode de vie et à un mode d'être proche de celui des salariés, afin d'acquérir des conditions de vie normales, c'est-à-dire comparables à celles des autres acteurs. Pour ce faire, ils souhaitent avant tout alléger les conditions de travail pour un meilleur confort de vie. Un éleveur raconte que bon nombre des investissements sur son exploitation allaient dans ce sens:

«On a toujours essayé de travailler de toujours de, de nous faciliter la vie, je sais à l'époque où on a reçu le premier tank à lait, j'ai fait mon stage d'installation à cette époque là, on a eu, on a acheté un tank, y avait une coopérative de lait, à ce moment là on aurait pu acheter un tank à lait d'occasion mais, il n'avait pas de système de lavage. Nous on a choisi un nouveau tank qui coutait 50 000, et pour 500 francs on aurait pu en acheter un, ouais, bon, on avait quand même choisi d'acheter neuf, et d'avoir le lavage en plus comme ça, quand on se levait, 4, 5 heures, le tank était lavé, je sais que dans le village quelqu'un avait fait le choix d'acheter un occasion et avant que le camion de ramassage venait, il fallait avant la traite, nettoyer le tank et avant la traite du soir, il fallait l'après-midi laver et manuellement, donc, bon, on a pas fait toujours le choix économique, mais pratique²²⁷».

Ou encore, un autre éleveur raconte avoir privilégié des choix pas toujours économiques, mais aussi qualitatifs, comme la qualité de vie :

Ouais, un peu améliorer la qualité de vie, le choix qu'on avait fait pour le silo, on avait plus beaucoup de place, on avait déjà un silo en tranchée et puis ça nous suffisait pas à donner à manger aux animaux, on a pas toujours regardé sur l'économie on a aussi regardé sur la qualité de vie, autrement on travaillait beaucoup plus, travailler plus facilement²²⁸».

Certains investissements ont été justifiés par un désir social de travailler moins et plus facilement. Ils poursuivaient le même but, celui de l'amélioration des conditions de vie et d'accéder à celles du restant de la société.

²²⁷ Ibid.,

²²⁸ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en juin 2008

Suite à l'élargissement de l'espace rural, les agriculteurs se retrouvent précipités dans un espace désormais élargi. Non seulement ils vont désormais comparer leur mode de vie à celui des salariés, mais également par rapport aux autres agriculteurs qui se sont libérés des contraintes de l'élevage. Le temps libre ou encore l'allègement des conditions de travail bénéficie du point de vue des éleveurs laitier d'une énergie sociale. L'ensemble des pratiques comme celles, de partir en vacances, le temps libre, les loisirs, privilégier une vie de famille, sont des pratiques, qui, de leur point de vue, sont valorisées et valorisantes. Elles symbolisent la réussite sociale, car l'accès à un savoir-être agriculteur partiellement affranchi de la *contrainte naturelle* (Ritz-Stoessel, 1989). De leur point de vue, le modèle de réussite sociale se réalise dans un processus d'intégration à la société globale et l'accès aux pratiques des urbains, salariés. C'est dans ce contexte que sont précipités les nouveaux dispositifs environnementaux.

a. Les nouveaux dispositifs environnementaux sont perçus et vécus comme une contrainte supplémentaire.

C'est dans ces conditions que les dispositifs environnementaux vont être précipités²²⁹, alors que les éleveurs laitiers sont encore engagés dans un travail de déclassement social -ou de mobilité sociale- qui se traduit par un allègement des conditions de travail et un désir social de se *délier* (Gaulejac, de, 1987) en partie des contraintes liées à la traite. C'est dans ce contexte, marqué par un mouvement de *deliaison* (Gaulejac, de, 1987), que les nouveaux dispositifs environnementaux vont être perçus et traduits par les éleveurs comme une contrainte supplémentaire.

Au moment où, ils commentent leurs conditions de travail comme étant encore fortement marquées par la *dépendance organique* (Bourdieu, 1977), ils perçoivent les dispositifs environnementaux comme un retrait du rôle de la technique. Ce retrait est alors interprété comme un retour à des conditions de travail antérieures ou manuelles :

²²⁹ Nous entendons « précipités » au sens chimique du terme. C'est une image pour désigner l'entrée des dispositifs environnementaux dans l'espace des pratiques agricoles. L'interaction avec les dispositions des agriculteurs va avoir pour effet de les transformer, de modifier leurs propriétés.

«Ils veulent nous limiter l'emploi des pyttos, peut-être qu'ils vont développer des produits moins nocifs, mais ça, faut qu'on revienne au binage ou quoi, les enlever à la main²³⁰»

L'interprétation « *Enlever les mauvaises herbes à la main* » renvoie bien à un modèle d'agriculture antérieur, dont ils s'étaient affranchis par la technique.

Une écologisation de leurs pratiques est alors perçue comme une remise en cause du travail de modernisation, pour lequel ils accordent encore une valeur sociale. L'énergie sociale associée à la technique et donc au référentiel technicien reste encore fortement ancrée dans la mesure, où ces acteurs les perçoivent comme un moyen d'améliorer leurs conditions de travail et d'accéder à un autre mode de vie. Le discours environnemental est alors lu comme un retour en arrière, alors qu'ils interprètent déjà leurs situations -au regard des autres agriculteurs- comme difficiles et en dehors des pratiques courantes. Des nouveaux dispositifs comme l'obligation d'un couvert végétal pour protéger les sols à nus, sont alors vécus comme une contrainte supplémentaire dans la gestion de leur agrosystème :

«C'est comme la couverture végétale, sachant qu'il faut retourner une fois, donc on bouffe du carburant, la couverture végétale, pour moi, ce serait plus embêtant qu'autre chose, ça servirait à rien, on consommerait deux fois plus de carburant, pour récupérer un peu d'azote et on perd beaucoup de temps, ça fait des passages en plus, c'est un perte de temps²³¹».

« C'est une contrainte en plus, bah, une perte de temps déjà, la culture, au début ça ira, ça sera assez petit la plante, mais au fur et à mesure qu'elle se développe, on arrachera des plantes avec de la mauvaise herbe²³² »

L'effet de contraintes est encore renforcé, en raison d'un contexte économique difficile pour les éleveurs laitiers. Effectivement les entretiens ont été conduits lors de la crise du lait, ce qui explique les justifications économiques quant au refus de mettre en œuvre les nouveaux dispositifs environnementaux.

²³⁰ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en février 2010.

²³¹ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en février 2010.

²³² Entretien avec un éleveur laitier réalisé en juillet 2008

« Parce que les prix du lait, ne sont pas stables, c'est les gens qui travaillent qui ont les contraintes, comme mettre un couvert végétal et tout ça, alors qu'on a déjà beaucoup des problèmes d'argent, il faut encore payer le gasoil pour mettre un couvert végétal ²³³ ».

Au regard de l'instabilité et la précarité économique du métier d'éleveur, les mesures agroenvironnementales sont perçues comme un coût supplémentaires. *L'urgence pratique dictée par la nécessité économique* (Bourdieu, 1980) de leur situation fait qu'ils vivent ces dispositifs comme un handicap supplémentaire face à une situation économique déjà précaire²³⁴. Mais elles sont aussi vécues comme une injustice. Conscients de leur position dans l'espace social, ils savent et reconnaissent que leurs situations, leurs conditions de travail et leurs modes de vie, se trouvent à la marge des autres agriculteurs et notamment des céréaliers. Lorsque cet acteur évoque ceux « *qui travaillent* » ils parlent des éleveurs en comparaison au travail des céréaliers, qui est perçu de leur point de vue comme un travail simple et moins contraignant.

Chez les leveurs laitiers, cette distinction entre eux et les céréaliers semble récurrente et apparaît comme structurante dans l'espace des pratiques et dans la construction des identités professionnelles. Les éleveurs perçoivent le métier de céréalier, comme un métier simple aux conditions de travail allégées.

Cette distinction participe non seulement à construire les images intimes de soi, les manières dont les éleveurs perçoivent leur métier et celui des céréaliers, mais participe également à conditionner la réception des dispositifs environnementaux.

En comparant leur position sociale à celle des autres agriculteurs et notamment à celle des céréaliers, ils interprètent l'obligation de mise en œuvre des nouvelles mesures comme un handicap supplémentaire. Ils reconnaissent leur positions dans l'espace des agriculteurs comme une position dominée par rapport aux autres (en termes de revenus, de conditions de travail et de mode de vie). Dans ce contexte les nouvelles mesures sont vécues comme une injustice et comme une nouvelle injonction amplifiant les inégalités entre agriculteurs. La

²³³ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010

²³⁴ Au cours des entretiens, bon nombre d'éleveurs ont souligné le fait qu'ils ne tiraient aucun revenu de la production laitière, qui au contraire s'avérait déficitaire. Dans ce contexte, les céréales (qui sont destinées à la vente et non à l'alimentation du bétail) prennent toute leur importance. C'est à partir de leurs cultures que les éleveurs laitiers peuvent retirer le seul revenu pour couvrir le déficit de la production laitière. Des mesures qui handicapent leurs cultures sont alors d'autant plus critiquées.

réception des discours et des dispositifs environnementaux n'est pas indissociable de ce contexte.

Ces nouveaux dispositifs sont aussi perçus comme des injonctions sur lesquelles ils n'ont pas prise et qu'ils ne maîtrisent pas, comme le souligne un autre éleveur :

«Et maintenant tout ce qu'on nous impose pour le traitement, les contrôles techniques sur les appareils, un de ces jours, ils vont venir avec ça, avec ça, pour faire des contrôles techniques comme les voitures, c'est une création d'emploi, c'est pour créer des emplois, et en plus à 1820 euros le contrôle²³⁵».

La méconnaissance du système d'acteurs émetteur des politiques accroît la défiance envers les dispositifs. Il regroupe le tout dans un acteur incarné qui décide de tout et dont ils subissent les décisions, qu'ils doivent mettre en œuvre à l'échelle de leur parcelle. Ce système dont ils méconnaissent les mécanismes est souvent incarné dans la figure « *des politiques de Bruxelles* » comme l'évoque un éleveur :

Et quand vous dites, ils ? - Bah, les gens au-dessus de nous, comme les couverts végétaux. Vous en parlez sur l'exploit ? - Ouais, on dit que c'est n'importe quoi, on dit tous que c'est n'importe quoi. Pourquoi ? - Parce que ça va manger du gasoil, du temps. Pour absorber l'azote et que ça aille dans la nappe phréatique, [Silence]. C'est sur, que c'est logique qu'ils ont dit ça, ils disent ça autour d'une table mais ils ne voient pas le monde agricole vraiment ce que c'est, il faudrait qu'il y ait une part d'agriculteurs dans leurs décisions et vraiment expliquer le métier²³⁶».

La formulation « *Ces gens au-dessus de nous* » incarne la figure de la PAC (Politique agricole commune) qui est perçue comme un acteur substantif ou un système qui décide de tout en méconnaissant le monde agricole et la mise en opérationnalité des décisions.

²³⁵ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en mars 2010.

²³⁶ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010

«Avec les directives européennes, c'est zéro, moi, je compte pas là-dessus, parce que ça, on dirait que les dirigeants qui sont là-bas n'ont pas de tête n'ont rien dans la cervelle pour faire ça, à quoi ça sert²³⁷».

L'émetteur des décisions est interprété comme un acteur lointain dont il faudrait leur « apprendre le métier d'agriculteur ». Ils le définissent comme un système expert caractérisé par une distance spatio-temporelle qui éloigne les prises de décision des traductions pratiques à l'échelle de l'agrosystème sans tenir compte de la viabilité économique de l'exploitation.

Selon leurs dires, ils souffrent aussi d'un manque de reconnaissance sociale. Ils interprètent le système de PAC comme de 'l'assistanat'. Ils préféreraient être payés pour ce qu'ils produisent (en l'occurrence le lait) que d'être rémunérés par des primes. Cette rémunération n'est pas qu'économique mais aussi symbolique :

«On est aussi beaucoup contrôlé et beaucoup assisté, mais je pense que ça va de paire, si on est aidé, on est contrôlé, si on nous paierait pour le fruit du travail, on aurait pas besoin de toutes ces primes, chacun, prendrait ses responsabilités et produire et qu'il puisse vendre au pris du travail²³⁸».

Ou encore :

«Y'a la PAC à côté, à coté, ils donnent une aide, avant on recevait le prix direct, on était libre, maintenant on reçoit une partie des prix et le reste c'est le aides de l'état, maintenant si tu veux la PAC si tu veux le plus, si tu veux la PAC, faut que tu obéisses²³⁹».

La question de la reconnaissance sociale joue également un rôle important dans la construction du rapport de défiance. Alors que les dispositifs sont vécus comme des injonctions (désajustés aux réalités de l'agrosystème), ils contredisent leur désir social de reconnaissance qui se traduirait dans une rémunération pour un travail effectué. Le fait d'être rémunéré par des primes pour l'application de mesures environnementales va à l'encontre d'un besoin d'exister symboliquement et socialement qui passerait par une reconnaissance du travail de leur métier, à savoir la production.

²³⁷ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en mars 2010.

²³⁸ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010.

²³⁹ Ibid.,

On observe, que ce n'est pas forcément la prise en compte de l'environnement qui est rejetée par les éleveurs, mais plus la manière dont elle traduite et la façon dont elle entre dans le monde agricole. Ce sont plus les canaux et les modalités sociales avec lesquels sont diffusés les dispositifs qui freinent leur adoption. Bien que leur rapport organique est plus fort, les éleveurs entretiennent une défiance à l'égard de ces mesures, car elles semblent de leur point de vue, inadaptées et sont perçues comme une contrainte supplémentaire dans un contexte économique déjà précaire.

Ainsi, ce qui constitue un frein ce n'est pas la prise en compte de l'environnement dans leurs pratiques, mais c'est d'une certaine manière, sa traduction dans des dispositifs, qui semblent désajustés à leurs espaces des pratiques et qui contredisent leur demande sociale d'accéder à un mode de vie urbain et salarié. Les dispositifs et les formes qu'ils prennent ne répondent pas à leur désir d'ascension sociale qui se traduit par du temps libre et l'accès à un mode de vie et à un mode d'être proche des salariés.

b. Le rapport aux dispositifs et aux discours environnementaux est conditionné aux aspirations à un mode de vie urbain et salarié

Les éleveurs ont conscience de leur position dans l'espace social et comparent leurs conditions de travail et de vie à celles de la société globale et des céréaliers. Il existe alors un décalage temporel entre la demande sociale pour une agriculture « verte » et le développement de pratiques d'élevages et des conditions de vie garanties par les médiations techniques. De leur point de vue, l'accès à un mode de vie urbain et salarié reste encore une condition d'intégration à la société globale et un symbole de la réussite sociale. Dans ces conditions, la technique garantit encore l'amélioration des conditions de travail et de vie. Elle assure donc l'accès à leurs aspirations sociales.

Cet espace social se structure entre céréalier et éleveurs, où le premier constitue le modèle de référence. Or, selon la typologie de Jacques Rémy (Rémy, 2008) les exploitations caractérisées par l'élevage laitier se situeraient encore dans une phase transitoire entre le modèle de l'exploitation familiale et post familiale. Le dernier symbolise la modernité agricole et se réalise dans la figure de l'entreprise agricole et du référentiel de *l'agriculteur*

entrepreneur-technicien (Muller, Faure, Gerbeaux, 1989). Il se caractérise par une séparation claire entre ce qui relève de la sphère privée et celle de la sphère agricole. Le premier, l'exploitation familiale, correspond au modèle social sur lequel la modernisation agricole s'est construite, à savoir sur la base de la famille. Il renvoie à la rationalisation du mode de production et à l'intégration de l'exploitation à l'économie de marché. Or, ce qui caractérise les exploitations d'élevage laitier c'est une situation de transition entre ces deux modèles. Le processus de déclassement, de mobilité vers l'exploitation post familiale (le modèle entrepreneur) est en cours et non inachevé. Il existe, comme le souligne Jacques Rémy, des éléments de proximités et d'éloignement entre les deux modèles. La contrainte de la traite dans la sphère privée renvoie à des conditions de travail du modèle antérieur. D'un autre côté, la revendication professionnelle de faire de l'exploitation une entreprise et la revendication de travailler moins et d'accéder à un mode de vie semblable à celui des salariés traduit le désir social d'accès au modèle de l'exploitation post familiale ou d'entreprise agricole.

Ce qui caractérise les éleveurs laitier, c'est cette situation de transition entre deux modèles, qui est vécue et interprétée de leur point de vue comme une logique de mobilité et d'ascension sociale. Pris dans ce processus, l'environnement n'est pas de leur point de vue un mode d'identification professionnelle, alors que le rapport organique est plus fort. Effectivement, le référent environnemental ne garantit pas de leur point de vue l'intégration à la société globale.

Dans ce processus en cours de mobilité sociale, les éleveurs bovins viandes sont eux aussi dans une phase de transition. Or, ils occupent une position différente de celle des éleveurs laitiers dans la mesure, où ils se sont affranchis d'une dépendance à la nature, qu'ils qualifient de primaire, celle de la traite. Cette proximité (ce sont encore des éleveurs) mais aussi cette distance (ils se sont affranchis de la contrainte de la traite) ne font qu'accroître la volonté des éleveurs bovins de se démarquer des éleveurs laitiers. Dans ce contexte, les nouveaux dispositifs environnementaux sont susceptibles d'être vécus comme une peur, *une angoisse d'un déclassement par le bas* (Gaulejac, de, 1987), à un retour à des conditions de travail antérieures.

5.2.2. Le groupe en transition : L'environnement vécu comme un déclassement par le bas

Si nous gardons le mode d'identification comme facteur d'analyse, les éleveurs bovin viande construisent leur identité professionnelle en opposition à celle des éleveurs laitiers. Le fait de s'être *délié* (Ibid.,) de la traite, donc d'une forme de *dépendance organique* (Bourdieu, 1977) la plus marquée et encore associée à *l'éthos paysan* (Champagne, 2002), marque une différenciation forte. La justification d'un désir de liberté et d'un mode de vie moins contraignant et plus proche de celui du restant de la société est soutenue par cet éleveur en bovin viande :

«Y a deux choses, l'élevage était trop petit à l'époque et mon épouse s'intéressait pas à la traite et moi non plus, vous savez que c'est un travail très prenant l'élevage laitier, tous les soirs et matins, 7 sur 7 et on voulait quand même un peu de liberté et on voulait pas être esclave des bêtes²⁴⁰».

La formulation « esclave des bêtes » traduit la manière, dont les éleveurs bovin viande perçoivent le travail de la traite. L'entrée des dispositifs environnementaux est alors synonyme de retour en arrière. La requalification d'une part de nature dans leurs pratiques culturelles est alors interprétée comme une négation du travail de mobilité déjà effectué. Les nouveaux dispositifs sont alors perçus comme une remise en question de leurs acquis (libération partielle de la contrainte naturelle, organique) :

«C'est-à-dire, ils disent, faut pas traiter avec des produits, des désherbants et puis laisser pousser un peu les mauvaises herbes, c'est revenir en arrière, revenir en arrière²⁴¹».

De leur point de vue, les dispositifs environnementaux sont interprétés comme un retrait de la technique et de la chimie en agriculture. Leur retrait est alors vécu comme un retour « *en arrière* ». Ce qui revient le plus fréquemment, c'est le retrait du désherbage chimique (des herbicides, privilégiant un désherbage mécanique), qui est alors vu comme un retour à des conditions de travail manuelles et donc à nouveau déterminées par la contrainte naturelle :

²⁴⁰ Entretien avec un éleveur bovin viande, réalisé en février 2010.

²⁴¹ Entretien avec un bovin viande, réalisé en février 2010.

«Pourquoi, déjà il y a plus de, comment dire, heu plus de temps de travail hein, il faut biner, il faut, si on a pas vraiment le temps maintenant, moi je suis seul. Je peux pas encore biner 100 hectares, au pulvé (pulvérisateur) ça va plus vite quant même tu passes dessus, hein, que biner, c'est un retour en arrière ce truc²⁴²».

Le temps libre est mis en avant par ces éleveurs comme un acquis social, qu'une *écologisation des pratiques* (Mélard, 2008) risque de remettre en cause, comme le souligne un autre éleveur en bovins viandes:

«Et pour le temps de travail c'est important ? - Ouais parce qu'on va agrandir le cheptel des bovins, passer plus de temps avec mes bovins comme je les vends en direct ...donc le temps de travail si ça passe assez vite sur les champs c'est mieux pour moi, mon truc c'est l'élevage bovin. Et vous faite quoi de ce temps libre ? - Chez les pompiers, si non de temps en temps la pêche, tout ce qui est carpe, mais là c'est deux ou trois fois dans l'année où je peux aller à la pêche, c'est l'hiver, voilà. Avoir une vie de famille, une vie sans mettre d'abord l'exploitation en avant, quant même avoir une vie de famille ensuite, voir autre chose, ne pas faire trop grand et vraiment du temps libre à côté, séparer l'exploitation avec la vie de famille. Là je connais quelqu'un il a mis l'exploitation en avant, il a divorcé et tout ça, il ne voit plus ses enfant qu'une fois dans la semaine, là les bovins c'est fait en une demi-heure l'alimentation²⁴³».

Les acquis mis en avant se cristallisent sur la possibilité de préserver la sphère privée et plus particulièrement les loisirs et la vie de famille. Contrairement aux éleveurs laitiers, la revendication de travailler moins et de bénéficier de plus de temps libre est un acquis pour les éleveurs bovins viandes et non un désir social. Mais cette situation fait, qu'ils voient les nouveaux dispositifs environnementaux comme une remise en cause de cet acquis. C'est bien le fait, que cette mobilité sociale soit partielle et encore cours, qui accentue le frein à l'acceptation.

²⁴² Entretien avec un bovin viande, réalisé en janvier 2010.

²⁴³ Entretien avec un bovin viande, réalisé en mars 2010.

Ce groupe d'agriculteur est toujours pris dans un processus de mobilité social non finalisé. Cette position de transition nourrit une angoisse/peur d'un déclassement, d'un retour à une situation *sociale/position sociale originelle* (Gaulejac, de, 1987). Ce retour se traduirait par des conditions de travail à nouveau déterminées par la contrainte naturelle et une perte d'un mode de vie qui en était partiellement libéré. Ces freins liés au mode d'identification prennent alors la forme de *clapets anti-retour* (Christen, 2009), où le retour à l'environnement est assimilé à la contrainte naturelle, donc à un modèle d'agriculture dont ils s'étaient affranchis par la technique.

« *Les clapets anti- retour* »

Le symbolique ne possède pas de réelle existence en dehors de sa réalisation (Dubois, Durand, Winking, 2005), de son actualisation dans le monde social. Dans notre cas d'espèce, le principe légitime de *vision et de division du monde* (Champagne, Christin, 2004) se structure autour du modèle de réussite sociale et d'intégration professionnelle constitué autour de la norme technique. Cette légitimité accordée à la norme technique fonctionne comme des « clapets anti-retour » posant les conditions sociales d'une écologisation des pratiques. Ces logiques procurent une énergie sociale ou une plus value symbolique à des modes de vie auxquelles sont associés des modes de production. Selon ces schémas, l'accès au mode de vie urbain et salarié (le fait de posséder une maison pavillonnaire dissociée des bâtiments d'exploitation, s'affranchir de la traite) est le modèle de réussite sociale réalisé, devenu un mode d'identification légitime et légitimé.

C'est à partir de ces schémas de classification, que va être perçue comme impensable ou improbable l'entrée de nouvelles problématiques environnementales dans les pratiques et conduites agricoles. Effectivement, le retour (remise à l'herbe des bovins) à des nouveaux dispositifs (telle la directive nitrate, qui oblige un couvert végétal ou encore le binage mécanique) est apprécié comme un déclassement social ou plutôt comme une négation du travail de désincorporation de l'ethos paysan. Alors, qu'ils ont cherché à se libérer de la contrainte naturelle, le retour de celle-ci, sous la forme de dispositifs, est alors vécu comme un retour en arrière.

Comme on l'a constaté, alors que le rapport organique au vivant semble fort, ils entretiennent une relation de défiance à l'égard des dispositifs environnementaux. L'environnement ne constitue pas pour les éleveurs laitiers un mode d'identification et il est vécu par les bovins viandes comme une remise en cause de leurs acquis. Or, cela ne prouve pas pour autant, qu'ils s'opposent à une écologisation de leurs pratiques, c'est-à-dire à une requalification de l'environnement ou de la nature au sein de leurs itinéraires techniques. Les « clapets anti retour » ne constituent pas les seuls freins au changement de pratique. Il tient également d'étudier plus en détail les canaux de diffusion des dispositifs. *L'entrée de l'environnement dans l'espace des pratiques agricole* (Mélard, 2008) se traduit dans un ensemble de dispositifs, qui du point de vue des agriculteurs, semblent désajustés à la réalité pratique de leur agrosystème. Ainsi, il semble pertinent de relativiser le poids du mode d'identification -sans en nier leurs effets- comme frein à une écologisation des pratiques agricoles.

C'est peut-être les formes et les modalités sociales avec lesquelles les dispositifs sont diffusés, qui freinent en partie leur adoption. L'exemple des canaux de diffusion des dispositifs de lutte contre l'érosion des sols, vont nous permettre d'éclairer cette question.

Chapitre 6

Le rapport aux dispositifs de lutte contre l'érosion des sols

Après avoir cherché dans les facteurs internes des freins à la réception des discours environnementaux, nous nous attacherons dans cette partie à considérer les facteurs externes. Comme nous l'avons mentionné à la fin du chapitre précédent, les canaux de diffusion des dispositifs, c'est-à-dire la manière de les diffuser (le cheminement de l'innovation), mais aussi le contenu de ce qui est transmis, sont aussi à considérer. Nous interrogerons ces modalités à partir des dispositifs de lutte contre l'érosion de sols.

Dans la lutte contre l'érosion des sols, nous avons identifié deux dispositifs clés : les assolements concertés et les techniques de culture sans labour (TCsL). Leur comparaison s'avère pertinente, tant, ils se construisent sur des modalités et des logiques de diffusion différentes. Les premiers se caractérisent par une dynamique de concertation et de coconstruction alors que le deuxième se définit davantage sur un modèle classique de conseil reposant sur un mode vertical. Nous verrons en quoi ces canaux différenciés jouent dans l'acceptation sociale des solutions proposées. Enfin, nous nous pencherons également sur le contenu de ce qui est diffusé. Nous verrons en quoi les représentations du milieu et du métier portées par ces deux dispositifs sont susceptibles de rentrer en résonance ou en dissonance avec celles légitimées et valorisées par les agriculteurs.

6.1. Le labour : La sonde du sol pour les agriculteurs

6.1.1. L'intégration des agriculteurs dans des logiques de filières

Le monde social, qui construit le métier d'agriculteur, ne se limite pas au mode de production et à la relation de travail qu'il engendre. L'espace social de l'agriculteur dépasse ces seuls facteurs internes -sans en nier leurs effets- d'où la nécessité de les relativiser et d'en considérer d'autres. Effectivement, l'agriculteur est intégré dans un espace social plus large composé de l'ensemble des réseaux socioprofessionnels, qui agissent sur sa profession. Suite à la modernisation de l'agriculture, ce serait une erreur que d'occulter le poids de ces réseaux d'incitation technico-économiques. Comme l'avait déjà souligné Pierre Bourdieu²⁴⁴ (Bourdieu, 2002), l'agriculteur est de plus en plus dépendant des marchés mondiaux et des marchés des biens économiques.

a. Les réseaux d'incitations techniques et économiques diffusent des pratiques mais aussi les schémas des pratiques

L'agriculteur est intégré dans des logiques de filières, qui encadrent techniquement et économiquement la profession. Selon Michèle Salmona (Salmona, 1994) ce qui caractérise ces réseaux professionnels, c'est une indifférenciation entre les réseaux d'incitation économique et technique : Les coopératives privées vendent non seulement des semences, des intrants mais aussi des nouvelles techniques, des pratiques.

Dans les faits, l'indifférenciation entre les réseaux d'incitation économiques et techniques se traduit dans des structures locales, telles le « comptoir agricole ». Effectivement, cette entreprise régionale reste la figure la plus présente et légitime en termes de conseils et de vente de produits agricoles. Les agents de cette structure vendent non seulement les semences et les produits nécessaires à son développement (engrais, phyto), mais diffusent également les schémas des pratiques associés à ces techniques. Effectivement, la diffusion d'itinéraires techniques ou de nouvelles semences n'est pas neutre. Ce n'est pas seulement un procédé que

²⁴⁴ Dans son étude sur le Célibat, (Bourdieu, 2002), Pierre Bourdieu avait déjà souligné que suite à l'élargissement de l'espace rural, les agriculteurs sont de plus en plus dépendants du marché des biens économiques.

l'on diffuse mais aussi des pratiques, des manières de faire, et d'agir sur le milieu, comme l'explique cet agriculteur :

« La semence de maïs elle est traitée, elle est enrobée, comme le chou à choucroute, tout ce qui est chou, la betterave à sucre, elle est enrobée, elle a une certaine forme et s'adapte moins bien , c'est pour ça qu'on met des enrobages, la graine de tabac, ça a à peine Imm même avec un engrais starter, dès que ça germe, il peut se nourrir pour faire ses racines, le maïs, c'est assez rustique, le traitement qui est autour, c'est surtout pour, c'est un insecticides.²⁴⁵ »

Les semences vendues par les acteurs de ces réseaux sont préalablement traitées et possèdent un engrais starter. Mais les conseillers vendent non seulement les semences, mais également des nouveaux itinéraires techniques associés à ces innovations. La diffusion d'une nouvelle semence s'accompagne des techniques de conduites de cultures, telles les traitements, les engrais chimiques :

« Et ça se passe comment, vous pouvez décrire, me raconter - Bien ça, c'est des commerciaux qui viennent, ils vous disent ça c'est meilleur que ça, ils vous montrent toutes les capacités, heu celui-là ils vous donnent plus de rendement, mais il est moins bon dans ce sol que dans ce sol, celui-là ils demandent plus d'eau que celui-là. » [...] en fonction de la semence, y a les traitements qui vont aussi avec, les engrais, c'est tout un truc, y a pas que la semence y a tout ce qui est suivi des cultures²⁴⁶ ».

C'est tout un « pack », qui est alors diffusé avec le choix d'une semence. Ce n'est pas seulement une semence, qui est alors distribuée par ces réseaux mais c'est tout le suivi et la conduite de la culture qui est aussi vendus à l'agriculteur. Ce sont alors des pratiques et des techniques, qui sont alors implicitement émises par ces réseaux. En diffusant des nouvelles techniques, les conseillers diffusent non seulement des pratiques mais aussi les schémas des pratiques. Ils transmettent des manières de faire, de pratiquer le métier, qui sont autant de dispositions contenues dans les techniques diffusées susceptibles de modifier ou du moins d'influencer l'identité professionnelle.

²⁴⁵ Entretien avec un éleveur laitier, janvier 2010.

²⁴⁶ Entretien un éleveur bovin viande, réalisé en mars 2010

Dans le cas de la culture du maïs, les agents du comptoir agricole, encadrent non seulement l'ensemble des itinéraires techniques nécessaires à la conduite et au suivi des cultures, mais également la commercialisation des récoltes. La prise en charge technique de la récolte est assurée par la même structure, qui stocke le maïs dans des séchoirs pour en retirer le taux d'humidité, comme le révèle cet agriculteur :

« Heu, on a souvent des gens habitués, à qui on peut faire confiance, chez nous, moi j'ai un négociant du comptoir, c'est lui qui fournit engrais, produits phytos, parce qu'il est côté, sans cela, là ils ont investi dans un séchoir maïs. C'est bien pratique pour nous, c'est dans le village, il a un grand secteur, 10 villages dans les alentours où il a de la clientèle ²⁴⁷ ».

Les services proposés par les réseaux d'incitation technico-économiques ne se limitent donc pas à la conduite des cultures. L'encadrement technique et économique passe aussi par l'étude du sol. Effectivement les analyses de sol sont également transférées vers un *systeme expert* (Giddens, 1994), en l'occurrence le comptoir agricole. L'agriculteur procède à des relevés dans ses parcelles, qu'il envoie au comptoir. Le traitement et l'interprétation des données sont alors confiés aux experts du comptoir agricole. En fonction des résultats les conseillers vont alors orienter le type de semences et le suivi de culture le plus appropriés, comme la fertilisation par exemple. Une agricultrice au cours d'un entretien nous renseigne sur la manière dont les conseillers procèdent :

« Avec les nouveaux produits, les études de sols, on fait des analyses de sol pour, heu, pour bien cibler l'engrais, le besoin de la plante, pour pas mettre des excès, et ça c'est souvent, c'est grâce aux techniciens qui nous font savoir ça, on s'informe, y a souvent des réunions, par internet, ils nous envoient des mails, on est abonné à certains trucs, même pour le traitements, les interventions, heu, contre les maladies, les fongicides, on peut avoir un suivi technique, ils nous informent que cette semaine il faut faire un traitement parce qu'il y a un drôle d'insecte ou risque de maladie. C'est très important »

Ou encore :

²⁴⁷ Entretien avec un céréalier réalisé en juillet 2008

« C'est pour ça qu'on fait des analyses de sol, avant-hier mon mari était dehors, il a fait 15 analyses de terre. **Ça se passe comment ?** - Vous avez une espèce de tuyau, un carottage, vous sortez la carotte et vous le mettez dans un sachet à nylon et vous ramenez ça à un technicien, tout le village le fait, vous avez deux jours où il faut le ramener, tout le monde le ramène et après les analyses on vous les envoie et tu le paies. **Et c'est sous quelle forme les chiffres ?** - Ha oui, c'est des chiffres, des analyses de terre, je peux vous en montrer des analyses de terre (elle part les chercher tout en parlant) faut voir où mon mari les met, ça c'est maintenant une autre paire de manche, ou il met les analyses, là, je sais même pas où il les met, c'est les mêmes analyses de sol que les analyses de sang, seulement c'est des analyses de sol, qu'il y a trop, de. Mais on n'y comprend pas grand-chose à ces chiffres. **Et en fonction de ça ?** - En fonction de ça on apporte les engrais. - **Et c'est vous qui décidez des doses.** Les conseillers, ils font des réunions, ils disent faut prendre ça, faut mettre ça, faut mettre ça en une fois et bon, on utilise aussi des semences différentes, y a des terrains, par contre, quand vous allez, quand vous avez des terrains là-haut sur la colline, ils utilisent des semences différentes, parce que la terre, la terre est différente, y a plus de vent, plus de soleil, donc c'est, ça aussi, hein, là aussi chacun veut vendre sa semence²⁴⁸ ».

En fonction des résultats des analyses, les conseillers vont alors orienter le suivi des cultures, en vendant tels ou tels traitements. Mais les agriculteurs ne possèdent pas forcément les codes pour interpréter les résultats des analyses de sol. La connaissance et la compréhension du sol se retrouvent transférées vers un système expert, caractérisé par une distance spatio-temporelle (Giddens, 1994). Effectivement, les échantillons sont déplacés hors de la parcelle pour y être interprétés et décodés. Leur analyse est codée selon un langage technicien et scientifique dont la compréhension des résultats reste limitée aux seuls spécialistes : « c'est les mêmes analyses de sols que les analyses de sang, seulement c'est des analyses de sol, qu'il y a trop, de, on y comprend pas grand-chose à ces chiffres ».

La compréhension et l'interprétation des analyses font l'objet d'un réel enjeu. En fonction des résultats fournis par les conseillers, dépendent des orientations culturelles et des suivis de cultures. La fréquence des interactions avec les agents de ces réseaux est quasi hebdomadaire. Leur rôle sur l'exploitation consiste donc à démarcher auprès des agriculteurs pour la vente de semences, de nouvelles techniques, mais également pour assurer le suivi des cultures.

²⁴⁸ Entretien avec une agricultrice en système céréalier, réalisé en janvier 2010.

L'encadrement technique mais aussi économique s'échelonne sur les différents cycles dans la saison :

*« Sans cela il y a beaucoup de commerciaux qui viennent démarcher sur la ferme ? - Enfin, il y a le négociant tout ce qui est céréales qui vient, ou de qui est céréales engrais, lui il vient assez souvent chez nous, une fois dans la semaine il y a le technicien qui vient t'as vu y a ça qui est sorti, heu il commande les engrais, ils vont augmenter, commande tout de suite heu, heu on a de bonnes relations avec lui, heu c'est pas du genre ha il vient encore, il vient on s'entend bien avec lui, même tout ce qui est logiciel agriment, c'est tout de ce qui est logistique, bah pour les suivis de cultures, lui il vient, bah faites comme ça, regarde là tu peux faire une mise à jour pour ça, non, on s'entend bien, ça fait 20 ans qu'il travaille avec nous, on a jamais à se plaindre avec lui. **Et il vient d'où ?** – du comptoir, mais bon il a des silos pas loin. Après il revend lui sur les marchés, il a aussi sa part dessus, semences engrais, produits phytosanitaires, il nous revend tout, quoi. **Et il passe souvent ?** - Une fois par semaine. **Une fois par semaine ?** - Ouais, il passe, même si ce n'est que 10 minutes, un quart d'heures, si les cultures ça va bien, si ça pousse, si il faut, un quart d'heure une demi heure par semaine, il passe une fois²⁴⁹ ».*

Au regard de la fréquence des visites de démarchage et de surveillance « *une fois par semaine* », le rôle et la fonction du conseiller dans la définition des pratiques apparaissent importants. A l'échelle de l'exploitation, cet acteur constitue une figure centrale, tant ses pratiques et ses injonctions possèdent un réel agissement. Ce qui est contenu dans les préconisations diffusées, ce ne sont pas que des techniques, mais c'est surtout une manière de pratiquer le métier et le milieu.

Ces réseaux d'incitation technique et économique sont organisés en filières de sorte que chaque culture possède ses circuits propres et ses techniciens. Il n'y a pas que la conduite des céréales qui fasse l'objet de cet encadrement. L'élevage est un domaine où la prise des savoirs experts participe fortement à définir les pratiques du métier. C'est particulièrement le cas de l'élevage laitier, où la présence des techniciens- sous la figure du contrôle laitier ou de la

²⁴⁹ Entretien avec un éleveur bovin viande, réalisé en mars 2009

coopérative alsace lait- introduit des savoirs experts dans la conduite du troupeau et du vivant :

« Ouais, tout part à Alsace lait, avec nos quantités produites, y a des quottas de 450 000 ou à 1 000 000 de litres, on le vend à l'industriel, il le transformera avec des normes d'hygiènes. [...], les techniciens d'alsace lait, viennent souvent, ils surveillent la qualité du lait, ils prennent des échantillons pour des analyses [...] Ils nous disent aussi quoi donner aux vaches pour les concentrés, hein pour l'alimentation, ils nous aident à faire les rations en fonction des analyses, ils nous disent ce qui est le mieux, si on doit y mettre plus de protéines, ouais ils passent souvent les techniciens²⁵⁰ ».

Comme pour le sol, à partir des analyses de lait faites par les techniciens, ils orientent la conduite du troupeau, afin de maximiser la production et la qualité. Ces savoirs experts échappent à l'éleveur, qui devient un opérateur de préconisations diffusées par ces réseaux.

D'autres productions, comme les cultures spéciales n'échappent pas à la colonisation des savoirs par ces réseaux d'incitation. C'est notamment le cas de la betterave sucrière en Alsace, production, qui fait l'objet d'une surveillance technique accrue selon les dires des agriculteurs qui la produisent :

*« Leur objectif c'est de rentrer tant et tant de tonnes de sucres, ils peuvent pas se permettre d'aller à vue, ils ont quand même un objectif industriel, donc ils ont tendance à gonfler à bloc, tous les traitements c'est quand même une assurance que, le traitement de fongicides, insecticides, bon, le désherbage ça peut se comprendre, ils sont assez draconiens, après on applique où on applique pas. **Pourquoi, ils ont leurs propres conseillers ?** - Oui, la sucrerie j'ai un copain qui travaille là dedans, oui, ils sont, ils font du bon travail, y a un problème vous l'appeler, ils viennent voir, c'est une filière qui fonctionne pas mal, ouais²⁵¹ ».*

La betterave sucrière est une culture, où l'intervention des techniciens de la coopérative d'Erstein semble très coercitive. Sa culture doit répondre à une série de préconisations techniques imposées. La normalisation de sa culture se traduit dans l'application de traitements réguliers de fongicides ou d'herbicides. Cette rationalisation et cette technicisation

²⁵⁰ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010

²⁵¹ Entretien avec un céréalier, producteur de betteraves sucrières, réalisé en février 2010.

de la production répondent aux exigences de productivité et aux critères de qualités émis par la coopérative, qui constitue le seul débouché. Les directives imposées, l'agriculteur applique alors les recommandations sous la forme d'itinéraires techniques.

Pour chaque filière (lait, viande, céréales, cultures spéciales), il existe un réseau d'incitation technique et économique, qui en aval et en amont de l'agrosystème encadre les modes de production. Ces réseaux filialisés organisent les agrosystèmes tant dans les choix techniques, mais aussi dans la commercialisation des produits. Pour reprendre l'exemple de la culture du maïs en Alsace, cette production est techniquement et économiquement encadrée par un acteur clé, qui est le comptoir agricole. Son action est à la fois technique et économique. Cette double action traduit le processus d'indifférenciation des réseaux d'incitation technique et économique dans une seule figure. Ces réseaux vendent de la technique, donc définissent le travail et assurent en même temps la commercialisation du produit. Les modes de production sont ainsi filialisés et c'est un « pack », qui est vendu aux agriculteurs pour chacun des secteurs, betteraves, maïs, lait.

Ce monde social n'est pas donc pas à négliger dans l'analyse, tant il structure et définit l'espace des pratiques agricoles en diffusant des pratiques et les schémas des pratiques. Les préconisations des conseillers se traduisent dans des choix de semence, de conduites de culture, qui sont autant de dispositions, qui prennent la forme de savoir-faire, de savoir-être et d'un rapport pratique à la nature. Loin d'apparaître comme la simple diffusion d'une innovation neutre, elle participe à socialiser l'agriculteur et à construire son identité professionnelle.

Les coopératives participent non seulement à structurer les pratiques mais également les débouchés économiques des productions. Or, cet encadrement technique et économique est vécu et interprété par les agriculteurs comme une dépendance accrue.

b. Les agriculteurs interprètent cet encadrement technique comme une dépendance accrue

Bien qu'ils reconnaissent l'utilité d'une aide technique, ils interprètent également cet encadrement technico-économique comme une dépendance accrue. Elle se traduit sous une forme économique et technique. Effectivement, ils interprètent l'encadrement technique de la profession comme une perte d'indépendance dans les choix des modes de production et dans

la conduite de l'agrosystème. Les choix techniques et culturels sur l'agrosystème ne relèvent plus de la seule décision de l'agriculteur, mais désormais des préconisations des acteurs de ces réseaux. La gestion de son agrosystème échappe à l'agriculteur, comme le souligne un éleveur :

*« Y a rien de plus con qu'un paysan qui écoute deux trois personnes qui sont assis devant, ils sont encore plus bêtes que les autres, car eux il imposent et eux ils font tout de suite, faut voir comment on travaille, y'en a deux dans le village, si ils le disent il faut le faire, mais ce sont des types qui ont toujours travaillé sur les ordres des techniciens agricoles, une fois ils ont commencé à transformer les étables en nettoyage automatique. **Donc, c'est des conseillers qui venaient ?** -il faut faire ça comme ça, ils ont mis de l'argent, alors il faut faire comme ça. **Des techniciens d'alsace lait ou de la chambre ?** - c'est les techniciens de la chambre qui livraient tout ça, après ils ont dit qu'il faut faire du cochon, ils ont construit des porcheries là dans le jardin, 10 ans après, c'est plus rentable, allez hop là on arrête, après quand « sodicrut » à commencé, ils ont commencé à planter des salades pour « sodicrut », mais moi je connais le métier, je sais que les salades, les scaroles d'été, ça monte en graine en une ou deux nuit, alors, j'ai dit tu vas voir, on va en planter 50 000, sodicrut les prend et on les met au frigo, mais une fois coupé ça monte, il a fait ça 5 ans, sodicrut a arrêté après, il a du vendre tout ça, et après il a fait des haricots, que des haricots, il avait 5 ou 6 hectares, mais tout le monde en a dans son jardin , allez hop là maintenant c'est fini, c'est Moritz, maintenant, tout ce qu'il a commencé, il a fait des betteraves rouges en converse, deux ans, fini, il avait 50, 70 tonnes de betteraves, enfin de compte personne ne voulait plus, faut prendre les choses une année, il faut prendre le matériel en location une année et ne pas investir, les techniciens ils conseillent de faire ça ou ça. Ceux qui te disent ça, sont plus là quand ça marche plus, ils partent. On nous impose beaucoup plus de choses, on est plus tellement libre comme il y a 20 et 30 ans, si celui-là voulait produire du chou, si il y avait un débouché, il plantait du chou²⁵² ».*

Comme l'indique cet acteur, l'agriculteur ne contrôle plus forcément les orientations techniques de son agrosystème. L'orientation vers un mode de production implique également une dépendance économique de la filière en question. La filialisation des productions crée des débouchées précaires pour les agriculteurs, dont la stabilité dépend fortement des aléas des

²⁵² Entretien avec un éleveur en bovin viande, réalisé en janvier 2010.

marchés économiques. Lorsqu'il se crée un nouveau débouché, c'est tout une filière, qui se structure en aval et en mont de l'agrosystème, où l'agriculteur n'est qu'un opérateur, un maillon dans ce réseau. Les acteurs de ces réseaux incitent les agriculteurs alors à orienter leurs choix techniques et à investir dans un nouveau créneau, mais sans en garantir une pérennité et une stabilité : *« les techniciens ils conseillent de faire ça ou ça. Ceux qui te disent ça, sont plus là quand ça marche plus, ils partent »*.

Les logiques de flexibilité et d'adaptabilité aux marchés sont alors retraduites dans le monde agricole. L'on demande à l'agriculteur d'orienter ses modes de production en fonction de la demande des marchés. Cette flexibilité dans la conduite de l'agrosystème est vécue comme une dépendance accrue par rapport aux filières et une perte de liberté : *« On est plus tellement libre comme il y a 20 et 30 ans, si celui-là voulait produire du chou, si il y avait un débouché, il plantait du chou »*

c. Mais aussi comme une dépendance économique

Cette dépendance économique se traduit dans les caractéristiques des semences vendues aux agriculteurs. Non seulement les semences préconisées par les conseillers de ces réseaux nécessitent un ensemble d'intrants vendus par ces mêmes structures, mais il est également impossible de les réutiliser pour l'année suivante. Du fait du traitement de la semence avec un enrobage et l'introduction d'un engrais starter, les doses de semence doivent être chaque année rachetées à la coopérative :

« Et garder une partie de la récolte pour le ressemer ? - On peut pas le faire, on pouvait, mais il faut toujours garder une ligne pure, ça c'est tout un chapitre, ça, ça c'est, pour garder la ligne variétale, si vous voulez une variété, dans le maïs, faut couper ce qui est en haut du maïs, ce qui fleurit le 15 Juillet, des trucs mâles qui tombent sur l'épis, l'épis il a une sorte de barbe, c'est ce qui polénise, c'est ce qui permet au maïs, si vous coupez l'un ou l'autre, je sais plus, pour pas avoir de mélanges, pour éviter d'avoir des croisements, si vous ressemez une variété que vous avez récolté, vous risquez d'avoir des épis difformes, le blé, ça passe un peu mieux, c'est pareil, vaut mieux avoir une lignée pure, que les obtenteurs de semences font, vous avez un grain plus beau, plus rond, plus lourd, c'est toute une recherche aussi, dans le maraîchage, pareil, on peut le faire, garder des semences, pour bricoler, mais si vous

*voulez faire des productions liées à la vente, faut avoir des bons produits, des beaux produits, c'est déjà dans le semence que vous faites le produit final*²⁵³».

L'achat des semences auprès des coopératives leur garantit une lignée pure et une production de qualité. Mais leur réutilisation compromet alors la quantité et la qualité de la production : « *Si vous ressemez une variété que vous avez récoltée, vous risquez d'avoir des épis difformes* ». Chaque année l'agriculteur doit racheter des doses de semences aux coopératives. D'autres agriculteurs sont plus explicites et repèrent directement les semences achetées par le comptoir aux grands groupes industriels, comme l'indique un agriculteur :

*« Le semences DK 315, c'est dékalb*²⁵⁴, *c'est Monsanto d'habitude, ou maïsadour*²⁵⁵, *ils nous rendent dépendants de leurs semences*²⁵⁶».

Comme le souligne cet agriculteur, les semences de maïs utilisées « DK 315 », proviennent de Dékalb, filiale de Monsanto spécialisée dans la production et la vente de semences. L'impossibilité de réutiliser la semence d'une année à l'autre -de garder une partie de la récolte comme semences- est interprétée comme une dépendance accrue à ces réseaux : « *Ils nous rendent dépendants de leurs semences* ». Dékalb est une filiale de Monsanto spécialisée dans la production et la vente de semences, et Monsanto est spécialisé dans la vente de conseils techniques. On peut imaginer, qu'une semence Dékalb nécessite des préconisations et un suivi de culture conseillés et vendus par Monsanto. L'organisation de ce réseau est structurée de façon, où l'agriculteur ne sera jamais dans un rapport direct avec ces entreprises. Il existe un médiateur, le comptoir agriculteur dans le cas des grandes cultures en Alsace, qui joue un rôle important. Il possède un rôle d'intermédiaire entre ces grands groupes (Monsanto, Maïsadour) et le monde agricole. Ce sont les conseillers de cette structure coopérative, qui traduisent à l'échelle locale les techniques et les innovations de ces «entreprises du vivant». Leur fonction semble d'autant plus importante, que le comptoir agricole bénéficie d'une légitimité et d'un ancrage historique dans la région, qui suscite la confiance des agriculteurs. De même, une majorité de leurs conseillers proviennent du monde

²⁵³ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010.

²⁵⁴ Dékalb est une entreprise commerciale de semences et de conseils en suivi de culture. Il s'agit de la marque des semences vendues par Monsanto.

²⁵⁵ Maïsadour, est un groupe coopératif français qui vend des semences et du conseil en suivi de culture. C'est une coopérative principalement (et historiquement) impliquée dans le sud-ouest.

²⁵⁶ Entretien avec un éleveur en bovin viande, réalisé en janvier 2010.

agricole, ce qui renforce encore la légitimité et le capital confiance de cette structure à l'égard des agriculteurs.

La flexibilité des marchés mondiaux, dont dépendent indirectement les agriculteurs est aussi interprétée comme une dépendance économique accrue :

« Les semenciers, les amidonniers, faut qu'ils se mettent dedans, puis on se repose sur les agriculteurs, on prend déjà quelque euros sur la dose de maïs pour ça. L'engrais, je me demande pourquoi il a augmenté, ça c'est une pression, comme avec le fioul, car ils ont vu que le maïs était assez cher, ils l'ont payé à 150, 160 euros la tonne, tiens les agriculteurs ont un peu gagné, tien son va chiffrer l'engrais un peu, on va l'augmenter²⁵⁷ » ;

Ou encore :

*« Nous on livre le maïs, on ne connaît même pas le prix, mais on a le tonnage, **Elle** : nous on livre le blé et le maïs, on sait pas combien il est payé et après on prend ce qu'on reçoit, **Lui** : cette année, on reçoit 25 euros d'acompte à la tonne de moins pour le maïs, pour la même tonne de maïs, qui a nécessité le même travail, mais c'est vraiment c'est pas normal, qu'on soit tellement tributaire des marchés mondiaux, qu'on nous paie pas le produit à sa juste valeur, voilà un quintal de maïs coute tant et tant à la production vous avez droit tant et tant, c'est ce que l'industrie fait, ils ont des coûts de production X, ça je trouve que c'est pas normal, c'est toujours en fonction des marchés et souvent c'est même pas nous qui déterminons les prix, c'est au niveau mondial, si par malheur on a une mauvaise récolte en France mais sur le marché mondial y a une bonne récolte, on touchera pas beaucoup pour le quintal²⁵⁸ ».*

La flexibilité se traduit pour l'agriculteur à différents niveaux. Elle apparaît dans le choix des modes de production, qui doivent s'adapter à la demande des marchés (ce qui implique de nouveaux choix techniques, de nouveaux suivis de cultures diffusés par les agents des réseaux) mais aussi dans le processus de commercialisation des produits. Les prix sont, eux aussi, aléatoires et dépendent de la flexibilité des marchés mondiaux, que l'agriculteur ne

²⁵⁷ Ibid.,

²⁵⁸ Entretien avec un couple d'agriculteurs en bovin lait, réalisé en janvier 2010.

contrôle pas. Les logiques de flexibilité et d'adaptabilité se retraduisent dans la gestion de son agrosystème et l'agriculteur a de moins en moins prise sur sa gestion et son équilibre.

On constate également un retrait accru voir une lutte entre les conseillers des chambres d'agriculture et ceux des organismes privés (comptoir, alsace lait). Les premiers (mais nous reviendrons sur ces aspects dans le troisième partie) s'attachent désormais à assurer un conseil sur la mise en place des dispositifs environnementaux, mais aussi à la diffusion de technologies vertes (Mormont, 2008). Il serait pertinent de questionner les fonctions et le rôle des conseillers des chambres, voir si l'on se rapprochait vers une dichotomisation abrupte entre les fonctions des démarcheurs privés et ceux des chambres. Les derniers se concentreraient davantage dans la diffusion de *technologies vertes* (Brives & Mormont, 2008), alors que les premiers dans le suivi des cultures et l'orientation des modes de production.

En dehors de la dépendance économique, les acteurs interprètent également l'encadrement de leur profession comme une perte de leurs compétences. Ils voient l'encadrement technique de leur profession par ces réseaux comme une colonisation de leur savoir-faire par un *système expert* (Giddens, 1994).

« On leur dit aujourd'hui de faire, les jeunes n'apprennent plus rien que de travailler sans techniciens au lycée, aujourd'hui les plus jeunes que je vois, il faut demander la chambre d'agri, la chambre technique, et puis ça marche ils les envoient pour les phytos, il faut traiter ça, un type expérimenté, il faut le voir, ça s'apprend pas²⁵⁹ ».

Pour cet agriculteur la jeune génération n'est plus capable de travailler sans soutien technique des conseillers : *« les jeunes n'apprennent plus rien que de travailler sans techniciens »*. La marge de manœuvre et la possibilité de pouvoir mobiliser des compétences et un savoir-faire s'amenuisent avec l'encadrement de la profession. Pour chaque culture, l'agriculteur dispose d'un calendrier, qui structure ses interventions. Ce calendrier est fourni par les acteurs des filières et fait partie du « pack » vendu, qui comprend l'ensemble des préconisations (semences, conduites de culture).

²⁵⁹ Entretien avec un éleveur en bovin viande, réalisé en janvier 2010.

« On a un calendrier de suivi de cultures, on sait qu'entre le 10 et le 25 Juillet, par exemple, on doit faire un traitement fongicides pour le maïs, c'est pareils pour le blé, on sait quand on doit traiter, on a des périodes, après on adapte en fonction de la météo, mais on sait qu'à telle ou telle période on doit faire un traitement, là début Mars, on sait que c'est le blé, on a pas mal de passages sur le blé, des fongicides²⁶⁰ ».

La considération des réseaux d'incitation technico-économiques permet de saisir le monde social dans lequel l'agriculteur est intégré. Le savoir-être agriculteur ou encore le rapport pratique à la nature ne relèvent donc pas des seuls facteurs internes, mais d'autres externes, comme les réseaux décrits ci-dessus participent fortement à construire l'identité professionnelle du métier.

La relation de médiance de l'agriculteur, en l'occurrence sa *prise écologique* (Berque, 1994), n'est donc pas définie par les seuls facteurs internes. La réalité semble plus complexe au regard de la prise de ces réseaux dans la définition des pratiques. La prise écologique de l'agriculteur est-elle aussi dépendante de la prise sociale et économique de ces réseaux. Ainsi, la modification de la prise écologique de l'agriculteur demande d'agir sur la prise que ces réseaux possèdent dans la définition des pratiques agricoles. Dans ce contexte, les savoirs pratiques semblent colonisés par des systèmes experts, alors que le labour reste la partie technique sur laquelle il a encore prise, qu'il maîtrise encore

6.1.2. Le labour : la partie technique sur laquelle il a encore prise

a. Le labour : un mode de connaissance du sol

Loin de constituer une simple tradition ancrée et rangée au statut de folklore, le labour apparaît, du point de vue des agriculteurs, comme une véritable expertise du sol. C'est une médiation utilisée entre eux et le sol pour le comprendre et l'interpréter.

Le labour est une médiation, utilisée comme mode d'appropriation, qui permet à l'agriculteur de s'imaginer, de se représenter le sol et ses mécanismes vivants. Lorsque les agriculteurs parlent du sol, ils parlent d'un « *sol facile à travailler* », « *d'une terre qui n'est*

²⁶⁰ Entretien avec un céréalier, réalisé en novembre 2009.

pas trop lourde, qui garde l'eau », ils parlent du sol sous sa forme *trajectée*²⁶¹ (Berque, 1994), à l'état de ressource médiatisée par le labour. Cette expertise participe à construire les *images guides* pour se représenter, s'imaginer l'invisible, à savoir les mécanismes vivants et le fonctionnement biologique du sol. Le labour constitue ainsi une véritable médiation, un continuum entre l'agriculteur et le sol fonctionnant comme un mode de connaissance :

*« Il n'a pas beaucoup plu de Août à maintenant, y a moins de décomposition organique de ce qui a été enfoui l'an dernier, et là quand on va labourer pour les semis du blé, ça sent le moisi, dans les parcelles, et ça, ça devrait pas, ça veut dire que le sol n'a pas assez travaillé, quand on prend une motte dans la main, la terre il faut pas qu'elle sente le renfermé. » Moi-même on y pense pas, car on y travaille dedans, même le fait de labourer, l'autre jour, j'ai dit à Marc, t'as senti quand tu laboures ça sent un peu le moisi, il a dit ouais, moi aussi, effectivement y a une part de réalité là dedans*²⁶² »

L'on observe, que le labour est une manière pour l'agriculteur de « ressentir sa terre », de la juger, de l'évaluer : *« et là quand on va labourer pour les semis du blé, ça sent le moisi, dans les parcelles, et ça, ça devrait pas, ça veut dire que le sol n'a pas assez travaillé »*. Cette technique fonctionne comme un mode de connaissance, qui lui permet de qualifier une terre, de l'apprécier :

*« Ouais, un bon sol, ouais, c'est un sol qui se travaille facilement, qui est vivant, qui, la plus part c'est du limon lœssique, c'est un bon sol, avec quelques restrictions du côté de Hochfelden, avec des sols hydromorphes avec des sols argileux, c'est des petites parcelles, il faut les travailler autrement*²⁶³ ».

L'expression *« c'est un sol qui se travaille facilement »* montre que l'appréciation d'un « bon » sol ou encore sa compréhension passe par la médiation du labour. Il joue le rôle d'un indicateur dans une expertise, qui permet de construire des grilles d'appréciation et d'évaluation des différents sols :

²⁶¹ A partir de ce point de vu, le sol, apparaît comme une réalité écosymbolique, une réalité qui n'est ni proprement sociale et ni proprement physique, mais les deux à la fois. Le sol en interaction avec les techniques de culture a été trajecté en ressource, devenant une réalité écosymbolique, une réalité hybride.

²⁶² Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010.

²⁶³ Entretien avec un éleveur laitier, janvier 2010.

« Facile à travailler, qui retient bien l'humidité, là vous avez ça de la terre et après vous avez du gravier en dessous, premièrement l'azote, ça part, par contre chez nous avons des mètres de læss, c'est une terre, c'est un argile léger quoi, même, certains endroits, trop légers quoi, souvent, y'a de la battance puis ça se croute assez rapidement au printemps, et après le soleil dessus et souvent les petites plantes comme les betteraves ou le maïs a de la peine à lever, autrement on fait de très bons rendements en blé, en blé on est mieux qu'en maïs, et non l'inverse²⁶⁴ ».

L'itinéraire technique du labour, mais aussi la terre labourée sont des formes d'expertise du sol, afin d'apprécier ses qualités et ses propriétés : *« qui retient bien l'humidité, léger quoi, trop léger quoi, souvent, y a de la battance puis ça se croute assez rapidement au printemps ».*

L'agriculteur se sert de la charrue comme une expertise du sol. C'est à travers cette médiation, qu'il construit ses grilles de classification et de nomination des propriétés du sol. Dans cette perspective, la charrue est bien plus qu'une simple médiation technique, c'est avant tout un mode de connaissance et d'appréciation du sol. En dehors d'une expertise d'usage, le labour fait partie intégrante de ses savoir-faire constitutifs d'un savoir-être et d'une identité professionnelle :

***Le labour ?** - C'est important, on a toujours fait comme ça, nos ancêtres ont toujours fait comme ça, hier j'ai discuté avec un copain, un agri il faisait du tabac, sa culture principale pour vivre, mais celui-là il avait toujours le plus bau tabac, il labourait encore une fois au printemps pour avoir un champ propre, juste un peu pour retourner la terre, il a planté le tabac là dedans, il est parti avec une vigueur énorme, et moins de maladie²⁶⁵ ».*

Dans un contexte de colonisation des savoirs et des itinéraires techniques par des systèmes experts, le labour reste la partie technique, qu'il maîtrise encore. C'est une médiation sur laquelle les réseaux d'incitation technique n'ont pas encore de réelle prise. Il s'agit là, d'un

²⁶⁴ Entretien avec un céréalier, mars 2010.

²⁶⁵ Entretien avec un éleveur bovin viande, réalisé en janvier 2010.

itinéraire sur lequel l'agriculteur a encore prise, prise, qui n'est pas transférée vers un système expert (Giddens, 1994).

Dans la lutte contre l'érosion des sols, la mise en place de techniques de cultures sans labour (TCsL) constitue le dispositif clé comme solution sur le long terme. Or, une remise en cause du labour en faveur de techniques de cultures sans labour est interprétée par les agriculteurs comme une prise des systèmes experts sur leur expertise d'usage. L'entrée des techniques de cultures sans labour questionne tout un système cohérent de pensée et de pratique du sol, qui faisait sens à l'agriculteur. La perte de cette expertise est vécue par les agriculteurs comme une négation de leur savoir-faire constitutif de leur identité professionnelle. Le champ cultivé, labouré, c'est leur travail, leur compétence ou plutôt leur prise traduite spatialement à l'échelle de la parcelle. L'effet de cet encadrement technique constituerait un premier frein quant à l'acceptation d'un dispositif clé dans la lutte contre l'érosion des sols, celui des techniques de cultures dans labour.

Mais le refus des TCsL tient également aux modalités sociales de diffusion du dispositif. En comparant deux dispositifs de lutte contre l'érosion de sols, nous verrons en quoi leurs canaux de diffusion peuvent constituer des freins ou des leviers à leur acceptation.

6.2. Le poids des canaux de diffusion des dispositifs : Un levier à l'acceptation ?

Face aux conséquences économiques, sociales et environnementales des coulées d'eaux boueuses, deux types de dispositifs ont été envisagés par la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin. Le premier s'appuie sur le territoire du bassin versant et la participation des agriculteurs. Le deuxième s'appuie sur l'adoption par les agriculteurs de techniques de cultures simplifiées ou sans labour. Les premières expériences concernant les Techniques Culturelles Sans Labour (TCsL) sur des sites de collines limoneuses d'Alsace confirment l'intérêt déjà reconnu de ces pratiques pour limiter l'arrachement du sol : *en Alsace, les phénomènes d'érosion sont principalement associés aux orages de printemps, survenant alors qu'une part importante des terres agricoles préparées pour les semis de printemps ou tous justes semés, ne sont pas protégées par un couvert végétal*²⁶⁶.

Ces deux dispositifs émanent de systèmes experts et de spécialistes (de la Chambre d'Agriculture) mais reçoivent une adhésion différenciée auprès des agriculteurs. Les dispositifs appelés « *groupes assolements concertés* » comme solution aux risques d'érosions semblent susciter un sentiment de confiance et d'adhésion auprès des agriculteurs. La majorité des résolutions se sont construites sur ce type de solution au détriment des techniques de cultures sans labour. Ce chapitre a pour ambition de comparer les deux dispositifs et de proposer des pistes de réflexions sur les conditions sociales d'adhésion des agriculteurs aux deux dispositifs présentés.

Nous soutiendrons l'idée selon laquelle une *écologisation des pratiques* redéfinie *autour d'un référentiel du développement durable* (Christen, 2009), ne peut se construire sur les seules modalités d'incitations techniques ou économiques, mais nécessite d'être traduite dans un système de pratiques localisées. Effectivement les nouveaux enjeux environnementaux ne peuvent être pris en charge par les seuls dispositifs juridiques ou techniques exogènes qui émaneraient de systèmes experts. Leur efficacité en serait accrue, s'ils étaient révisés et traduits à l'aune des compétences et des usages pratiques des acteurs concernés. Ce qui différencierait le premier dispositif du second, c'est l'existence d'un processus, c'est-à-dire

²⁶⁶ Romain Armand Formation du ruissellement et érosion, évaluation des transferts à l'échelle de petits bassins versants, in Rapport final GERIHCO approche intégrée des transferts générant des coulées boueuses en aval des bassins versants cultivés : ruissellement, érosion, perception et prévention des risques (2008) Strasbourg I

d'un temps et d'un lieu social permettant « des transitions, des transformations » d'un passage d'un état à un autre. Au cours de ce processus les acteurs vont à l'aune de leurs savoirs et compétences, relocaliser et retraduire les dispositifs en question afin de les adapter à leur monde vécu.

Ce premier dispositif est centré sur une réorganisation des assolements des bassins versants à forts risques érosifs en réaménageant les assolements à 50 % de cultures d'hiver (du blé) et 50% de cultures de printemps (maïs). Ce panachage de parcelles de cultures d'hiver et de printemps en alternance est censé neutraliser les risques d'érosion. Ce dispositif est mis en place avec la participation des agriculteurs possédant une parcelle sur le périmètre d'érosion et le maire de la commune en question.

6.2.1. Le dispositif assolement concerté, un levier en faveur de l'acceptation

Ce dispositif reçoit un écho positif auprès des agriculteurs concernés par les coulées d'eaux boueuses. L'origine de cette relation de confiance accordée à l'assolement concerté tient aux modalités mêmes du dispositif et surtout à la manière dont il est mis en place. Ce sont les conditions de mises en œuvre et de diffusion qui sont au fondement d'une acceptation auprès des agriculteurs. Cela tient déjà à ses caractéristiques, du fait qu'il s'inscrive dans des *dynamiques sociales locales et un collectif réel* (Mélard, 2008). Il inclut des conditions sociales de mises en œuvre qui rendent possible un processus de concertation, c'est à dire l'existence d'un temps et d'un lieu social qui permet une transition et la possibilité de traduire et de relocaliser les solutions émises.

a. « Les groupes assolements concertés » : un dispositif endogène et (co)construit

Les groupes assolements concertés se réunissent suite à un phénomène de coulées boueuses et ce sous l'impulsion de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin. Lors de ces réunions le but et la mission du conseiller agricole consistent à obtenir de la part des agriculteurs un assolement panaché qui soit composé dans l'idéal de 50% de blé et de 50% de maïs sur le périmètre d'érosion. Ce dispositif s'appuie sur la participation des agriculteurs et leur capacité à se concerter afin de proposer un assolement panaché.

La principale caractéristique de ce dispositif est son inscription dans des dynamiques sociales, un *collectif réel* (Mélard, 2008) prenant la forme d'une dynamique de groupe. Collectif, appelé « *groupe assolement concerté* » est composé d'agriculteurs possédant une parcelle sur le même périmètre d'érosion²⁶⁷ réunissant des exploitants de diverses communes et le maire de la commune. Dans ce cas, le bassin versant joue le rôle de référence commune pour l'ensemble des acteurs concernés et permet de créer un « *espace des problèmes communs* » (Brives & Mormont, 2008) facilitant un processus de relocalisation des pratiques :

« *C'est concret on se retrouve hein entre agriculteurs, tous ceux qui sont concernés par les coulées de boue sont là, enfin presque, et là on peut au moins discuter, voir ce qui ne va pas, pourquoi y a eu une coulée de boue. [...] ce qui change c'est qu'on a aussi le conseiller de la chambre M. B., en face de nous, il nous explique comment on peut réorganiser l'assolement, voilà, c'est pas impersonnel, et puis on peut aussi faire du cas par cas, enfin c'est presque du cas pas cas, car chacun dit, voilà moi j'ai une parcelle ici, la coulée est passée*²⁶⁸ ».

Les enjeux et les problèmes de coulées d'eaux boueuses sont alors matérialisés à travers les parcelles ce qui permet de donner une réalité au risque érosif et aux solutions envisageables.

b. Le bassin versant : processus d'implication dans la vie collective

Le bassin versant joue ainsi un rôle de référence commune qui crée un espace des problèmes communs aux agriculteurs. Cette zone géographique est leur outil de travail, donc un espace connu et reconnu sur lequel ils peuvent fournir une expertise d'usage :

« *En plus on travaille sur un le bassin versant, quoi, c'est un truc qu'on connaît, on travaille dessus, on sait d'où peuvent venir les coulées de boue, on sait que telle ou telle parcelle est plus risquée, en haut de la colline, vous voyer y a moins de terre, elle est*

²⁶⁷ Sur un bassin versant de la commune où a eu lieu une coulée de boue

²⁶⁸ Entretien avec un éleveur laitier, mars 2010.

arrachée par l'érosion, et ça se voit aussi avec le maïs, on voit que là où il y a plus d'érosion, il est moins beau, il est moins dense quoi²⁶⁹ ».

Pour les agriculteurs c'est un espace pratiqué qu'ils connaissent « *En plus on travaille sur le bassin versant, quoi, c'est un truc qu'on connaît, on travaille dessus* » et qui leur fait sens. Ils peuvent fournir une expertise du risque en identifiant les parcelles susceptibles de générer des coulées : « *on sait que telle ou telle parcelle est plus risquée, en haut de la colline, vous voyer y a moins de terre, elle est arrachée par l'érosion* ».

Non seulement, le bassin versant permet d'incarner et de matérialiser les enjeux et les solutions mais aussi de constituer une base commune pour les acteurs sur laquelle ils peuvent travailler. Cet espace cristallise et matérialise non seulement les problèmes pour les rendre concrets, mais facilite également la construction d'une dynamique de groupe autour d'un espace physique commun.

L'on peut dire que cet espace joue le rôle de médiateur voir plus de catalyseur pour la formation de dynamiques collectives. Ce référent commun rend possible des dynamiques de négociations et de transactions entre agriculteurs. Sa construction crée les conditions favorables à l'émergence d'une *action collective de conception* (Brives & Mormont, 2008), productrice d'*objets intermédiaires* (Ibid.,).

Lors des réunions, l'utilisation d'une carte par le conseiller va également faciliter l'incarnation des enjeux et des solutions.

Bien qu'ils exploitent cet espace, les acteurs possèdent une vision parcellisée de ce dernier et des enjeux associés. A l'inverse, le conseiller développe une vision plus processuelle de l'espace et avec elle, une représentation plus complexifiée de ce dernier. Or c'est bien cette différence de représentation du territoire qui va freiner l'implication des acteurs. En effet, les agriculteurs ne perçoivent pas leur territoire de la même manière et donc l'identification même de l'application d'un projet collectif va dépendre de leur représentation parcellisée de cet espace et des enjeux.

Pour favoriser la participation des acteurs et créer un référent commun, le conseiller doit par conséquent prendre en compte les diverses représentations du territoire et ainsi leur

²⁶⁹ Entretien avec un éleveur Bovin viande, réalisé en février 2010.

présenter l'intérêt du projet en le liant à leurs usages. L'enjeu est de construire un espace commun de problèmes à travers une médiation incarnée. Autrement dit, l'objectif est de renvoyer des notions floues à des objets matérialisés sur lesquels des acteurs ordinaires sont en mesure d'agir et de comprendre les effets induits de leur action et de celle des pouvoirs publics. Cette incarnation de l'action collective peut passer par exemple par des maquettes, des ateliers pratiques, des travaux de terrain. Mais elle doit sortir de la traditionnelle présentation discursive réalisée par un technicien pour s'incarner dans un discours de proximité matérialisé dans un objet qui peut avoir soit une valeur pratique soit symbolique. Les acteurs ordinaires disposent d'une vision parcellisée de l'espace, morcelée par leurs usages. La construction d'un espace commun de problèmes s'appuie donc sur la conjonction de différents morceaux au sein d'un même espace de compréhensions. Dans notre cas d'espèce, c'est l'utilisation d'une carte projetée par le conseiller lors des réunions qui permet d'incarner les enjeux et la mise en pratique des solutions. Cette photo satellite des parcelles permet d'incarner la réorganisation des assolements autour d'un panachage de parcelles.

« Au moins avec la carte on sait de quoi on parle, on voit où on va, on se dit bah, là j'ai ma parcelle, l'autre il l'a à côté, on peut en discuter ensemble et voir directement ce que ça donne, ouais, c'est ça, on a une idée de ce que ça peut donner, c'est pas abstrait, là on sait que bon sur cette parcelle ça pose problème si je mets du maïs l'année prochaine, et là on peut voir ²⁷⁰ ».

L'on constate que l'utilisation d'un outil incarné permet de donner une opérationnalité directe aux dispositifs. A l'aide de la carte, les agriculteurs prétendent pouvoir identifier les parcelles et les enjeux liés à la réorganisation de l'assolement : *« c'est pas abstrait, là on sait que bon sur cette parcelle ça pose problème si je mets du maïs l'année prochaine, et là on peut voir »*. Cette incarnation facilite non seulement la construction d'une dynamique collective mais appuie également l'appropriation et la relocalisation du dispositif.

c. Le dispositif est précipité dans des dynamiques sociales, et n'est pas perçu comme une norme exogène

²⁷⁰ Entretien avec un céréalier, février 2010.

Cette action collective de conception est à l'origine d'initiatives locales et encouragerait la production de *nouvelles normes et connaissances* (Brives & Mormont, 2008). Ainsi le dispositif se trouve précipité dans des dynamiques sociales et plus particulièrement dans le monde vécu des agriculteurs. Ce monde vécu se caractérise essentiellement par des pratiques qui ont pour spécificité d'être en prise avec un territoire, bref avec un environnement particulier. Pour le dire autrement, la réorganisation de l'assolement se trouve traduite et relocalisée dans une opération de cadrage. Ce processus traduit le dispositif dans le tissu d'un territoire mais aussi dans la réalité des pratiques agricoles et leurs contraintes économiques. La (co)construction du cadre facilite la réappropriation du dispositif, afin qu'il ne soit pas vécu-perçu-apprécié comme une norme coercitive et exogène, comme le souligne un agriculteur :

« Les réunions qu'on fait, à la mairie, on se met tous un peu d'accords, mon voisin il met du maïs, bah il en met je vais essayer de mettre du blé en-dessous de sa parcelle, comme ça, ça fait pas maïs sur maïs.. » « On essaie de se mettre d'accord, de travailler ensemble, on nous impose rien, on réorganise nos parcelles, pour que se soit un plus équilibré²⁷¹ ».

Ou encore :

« c'est pas comme les politiques de Bruxelles qui nous tombent dessus, comme là, la directive, qui nous oblige à mettre un couvert végétal pendant l'hiver, ça sert à rien, les coûts de gasoil, de temps en plus, ils voient pas ça ceux –là, là c'est différent on peut s'aménager comme on veut, le technicien il vient avec sa carte aérienne de toutes le parcelles et on se met d'accord, ça prend du temps, deux heures quelquefois de réunion il a fallu, nous on se met d'accord sur l'assolement 2010 avec nos voisins de parcelles, et on dit à Monsieur B. (technicien), bah tiens sur cette parcelle je mets du blé, un tels met du maïs, et lui il note sur sa carte.. » « C'est nous qui travaillons, réfléchissons et lui il note²⁷² ».

La mise en place de ce dispositif ne se traduit pas dans une logique verticale. Au contraire, l'on se situe davantage sur une échelle horizontale favorisant une implication collective des agriculteurs. Elle les conduit à discuter de l'opérationnalité du dispositif en le relocalisant à

²⁷¹ Entretien avec un céréalier, réalisé en mars 2010.

²⁷² Entretien avec un éleveur bovin viande, réalisé en février 2010.

l'échelle de leur agrosystème. Le groupe devient alors une véritable action *collective de conception* (Mormont, 2008) en relocalisant et en traduisant les solutions à leur monde vécu.

Ainsi, le cadrage du dispositif par les agriculteurs facilite le développement d'initiatives locales et leur association à la coconstruction du dispositif. Leur participation dans la redéfinition et la traduction des normes n'est pas sans conséquence sur le rapport de confiance à l'égard du dispositif et sur la motivation, ou plutôt la signification qu'il accorde à la protection des sols.

d. La coconstruction des solutions : permet la relocalisation des solutions, des dispositifs dans l'espace des pratiques

Cet *espace des problèmes* pour reprendre une formulation de Marc Mormont, traduit d'une manière spatio-temporelle des cadres d'actions et des dispositifs qui sont alors soumis à une *expertise par accointance*²⁷³ (Roux, 2006). Lorsque le dispositif présenté par le conseiller ne correspond pas à l'espace des pratiques et plus particulièrement à leurs prévisions d'assolements pour l'année à venir, le groupe devient un lieu social de production de nouvelles solutions-normes. Le *groupe assolements concertés* apparaît alors comme un processus d'action collective où les dispositifs vont être retraduits à l'aune des mondes vécus et des conditions de travail des agriculteurs. Pour illustrer ce processus de reconfiguration, il serait intéressant de s'appuyer sur l'initiative de relocalisation des agriculteurs suite à l'émergence du facteur chrysomèle sur un bassin versant concerné depuis par un phénomène d'érosion.

La commune X. dans le Bas-Rhin est ceinturée par deux bassins versants (au nord et au sud du village) dont le versant sud est récemment à l'origine d'un phénomène de coulée d'eau boueuse. Lors de la première réunion « *assolements concertés* », les participants avaient opté en faveur d'une réorganisation de l'assolement 2010 en fonction des attentes de la Chambre, un panachage associant 50% de blé situé sur la zone à risque et 50% de maïs sur le versant à faible risque érosif. Or, la zone à risque a été depuis identifiée comme zone Focus, c'est-à-dire comme périmètre abritant la chrysomèle du maïs²⁷⁴. Les conséquences d'une zone focus ne

²⁷³ Jacques Roux, L'expertise en local : modalités et opérativité du connaître par accointance en situation de risque ou de catastrophe Dumoulin L., La Branche S., Robert C., & Warin P., (dir.), *Le recours aux experts : raisons et usages politiques*, Grenoble, PUG, 2005.

²⁷⁴ La chrysomèle du maïs, est un insecte, parasite, qui endommage les récoltes de maïs. Il apparaît sur des parcelles en monoculture de maïs, pauvres en rotation de culture. L'Alsace est depuis trois années consécutives victime de cet insecte.

sont pas anodines quant à l'organisation de l'assolement 2010, dans la mesure où l'arrêté préfectoral interdit de refaire du maïs sur ces mêmes parcelles. Ainsi la combinaison des mesures visant à lutter contre la chrysomèle (qui s'impose par arrêté préfectoral) et la normalisation des pratiques préconisée par la Chambre, conduiraient les agriculteurs à disposer d'un assolement exclusivement composé à 90% de blé.

La réorganisation de l'assolement sur le bassin versant à risque s'avère donc conflictuelle dans un tel contexte. La normalisation présentée par la Chambre devient ainsi controversée et sera révisée par les agriculteurs qui vont « précipiter » le dispositif dans leur contexte local. Cette reconfiguration du dispositif va principalement se baser sur des intérêts économiques en relocalisant la normalisation des pratiques dans des critères de faisabilité économique, comme le souligne un agriculteur lors de la réunion du groupe assolement concerté :

« Non, monsieur B, là on serait presque à un assolement 90% blé, pour nous économiquement c'est pas rentable, on n'a aucun intérêt »... « Si il y avait pas la zone focus, on aurait pu faire comme vous souhaitez, là c'est impossible, si on met du blé sur la zone focus et encore sur le versant nord, là on s'en sort pas, ça ira pas, donc on est obligés de mettre du maïs sur cette partie du village, on peut pas faire autrement » ... « Moi, je compte mettre du maïs, car avec la chrysomèle, j'ai déjà mon assolement pour 2010, on est obligé de mettre le blé sur le versant sud du village, donc, c'est vite vu, le versant nord, on met du maïs sur les parcelles²⁷⁵ »

Les agriculteurs relocalisent le dispositif en l'intégrant dans leur monde vécu, dans les dynamiques sociales d'un territoire. Resitué dans le système de l'exploitation, le dispositif semble impensable-improbable- (*nomos*)²⁷⁶ pour des critères de faisabilité économique. Les agriculteurs soulèvent donc le hiatus entre l'exigence environnementale, reposant sur des pratiques normées que l'on pourrait qualifier d'exogènes, et le monde vécu des réalités économiques de l'exploitation agricole. En relocalisant le dispositif normé, ils proposent également une expertise de la situation que l'on peut qualifier d'*expertise par accointance* (Roux, 2006). En inscrivant les solutions envisagées dans la faisabilité économique de l'exploitation, ils l'inscrivent dans l'immédiateté, c'est-à-dire dans ce qui se passe, donnant

²⁷⁵ Extrait de la réunion groupe assolement concerté qui s'est tenue en Septembre 2009.

²⁷⁶ Le *nomos* : principe légitime de vision et de division du monde. Le *nomos* structure les principes de vision et de division du monde chez les agents, à savoir ce qui est pensable/impensable, probable, improbable, structurant ou ajustant leurs espérances subjectives à leur chances objectives.

une expression directe aux choses. Les agriculteurs testent ainsi la fiabilité du système et du dispositif proposé en le soumettant à leur monde vécu. En révisant le dispositif dans des critères de faisabilité économique ils traduisent cette norme (ce dispositif) dans *un système viable d'activité locale* (Brives & Mormont 2008).

De cette manière, les acteurs font émerger de nouvelles solutions et des initiatives locales, que l'on peut qualifier d'*objet intermédiaire* (Ibid.). Lors de la réunion du *groupe assolement concerté*, les agriculteurs proposent ainsi de nouvelles initiatives *intermédiaires* (Ibid.) telles la mise en place de bandes de blé en aval des parcelles de maïs sur le versant présentant un risque érosif. La bande de blé est ainsi censée retenir et filtrer les boues et diminuer *in fine* la portée de la coulée et ses conséquences dans les zones habitées. Cette solution retenue par le conseiller et par la Chambre a été présentée comme provisoire en détournant ainsi la problématique de la zone focus pour l'assolement 2010. Une organisation collective s'est créée en désignant un agriculteur pour planifier le semi de ces bandes de blé en aval des parcelles de maïs.

Loin des logiques verticales descendantes, le dispositif assolement concerté se rapproche plus d'un développement local -territorial- concerté. La particularité des modalités sociales de sa diffusion, c'est la possibilité laissée aux agriculteurs d'avoir prise sur le dispositif et sa mise en œuvre. Les méthodes et les conditions sociales dans lesquelles se déroulent les réunions favorisent une action collective de conception et la production d'objets intermédiaires. Les modalités de diffusion des dispositifs intègrent et prennent en compte la capacité réflexive des acteurs.

Or, les Techniques de cultures sans labour (TCsL) empruntent, elles, d'autres modalités de diffusion plus descendantes. Leurs canaux de diffusion ne laissent pas de temps ou de lieu social qui permettent la réappropriation du dispositif.

6.2.2. Les canaux de diffusion des TCS, un frein à l'acceptation

Les agriculteurs entretiennent une relation de défiance à l'égard des techniques de culture sans labour. L'origine de cette défiance est à chercher dans deux facteurs. Le premier renvoie à la traduction du dispositif dans une représentation techniciste et experte de la ressource sol. Cette représentation scientifique du sol sur laquelle s'appuie la justification des techniques de cultures sans labour, rentre en dissonance avec l'expertise d'usage des agriculteurs.

L'autre facteur renvoie aux modalités de diffusion du dispositif. Elles s'organisent dans des canaux reproduisant une logique verticale et descendante laissant peu de place à des actions collectives de conception (Mormont, 2008). Or, ce n'est pas tant le mouvement d'écologisation des pratiques qui suscite la défiance mais davantage les modalités et les conditions sociales de leur diffusion.

a. Les TCsL reposent sur une expertise technique, scientifique et exogène

Effectivement, la principale caractéristique de cette solution est de reposer sur un *stock de savoirs scientifiques et techniques* (Lascoumes, 1994) traduisant une représentation experte de la ressource sol. Ce processus de transcodage (Ibid.,) est symptomatique d'une construction experte des problèmes environnementaux et de leurs solutions, alors qu'ils soulèvent aussi des problématiques sociales. Au de-là de leur traduction experte, les TCsL s'inscrivent dans le nouveau discours diffusé et légitimé par la Chambre d'Agriculture. Effectivement, l'agriculture de conservation sert de référent pour penser l'agrosystème et la justification des techniques de cultures sans labour. L'association des deux a pour dessein de repenser le sol au centre de l'agrosystème. Elle valorise alors sa biomasse, le rôle des microorganismes, en privilégiant une lecture verticale des mécanismes vivants. Elle pense le sol comme un système constitué de différentes couches qu'il convient de bouleverser le moins possible pour favoriser les interactions et les échanges. A partir de cette nouvelle grille de classification, le labour favoriserait un sol fermé, contrairement aux techniques de cultures sans labour qui encourageraient les échanges et (ré)ouvriraient le sol.

Du point de vue des agriculteurs, les techniques de cultures sans labour sont perçues- appréciées- comme un dispositif complexe et expert. La justification de ces solutions repose

principalement sur une représentation scientifique et pédologique de la ressource sol, mettant en avant le rôle des différents horizons, des micro-organismes et d'une couverture végétale pour la protection des sols. La compréhension des finalités techniques et opérationnelles de ce dispositif ne va pas de soi et nécessite de disposer des compétences et des ressources de spécialistes. Forts d'une expertise du sol, les agriculteurs font usage de leur propre grille de lecture pour comprendre l'état de leur sol, qui rentre alors en conflit avec celle accompagnant les TCsL :

« Il n'a pas beaucoup plu de Août à maintenant, y a moins de décomposition organique de ce qui a été enfoui l'an dernier, et là quand on va labourer pour les semis du blé, ça sent le moisi, dans les parcelles, et ça, ça devrait pas, ça veut dire que le sol n'a pas assez travaillé, quand on prend une motte dans la main, la terre il faut pas qu'elle sente le renfermé.²⁷⁷ »

« alléger la terre », « épuiser la terre », « il faut mettre des céréales pour que ce soit plus doux, que ça use moins vite », « rendre le sol toxique », « il faut le respecter », « bah, il respire (en parlant du sol), il a besoin d'air, il a besoin d'eau, il a besoin de matières organiques, c'est comme nous la nourriture », « il ne faut pas le tuer (en parlant du sol) », « le sol il vit, les plantes aussi »

Cette connaissance pratique des sols, construite sur l'observation empirique, rentre en dissonance avec une représentation normée de la ressource. Ne possédant pas les compétences appropriées, la lecture des enjeux du non labour reste floue pour les agriculteurs et ne leurs fait pas sens :

« C'est une technique de spécialiste, on manque d'informations, on aurait envie d'en savoir plus, d'avoir des informations, voir comment ça marche avant d'essayer, connaître les risques de perte de rendement.. »

« Je vois pas trop le sans labour, ce que ça pourrait apporter, ouais on laboure pas, mais après au niveau du sol, je sais pas ce que ça change, au contraire le sol, il est pas travaillé, la terre a besoin de geler, de friter au gel et de casser, surtout pour le semis du maïs²⁷⁸. »

²⁷⁷ Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en janvier 2010.

²⁷⁸ Entretien avec un éleveur bovin viande, réalisé en février 2010.

En dehors de son caractère complexe et technique, cette solution contrarie également l'idée fortement ancrée dans le monde agricole qu'une terre travaillée est une terre labourée. Elle remet en cause l'expertise des agriculteurs construite à travers la médiation de la charrue, qu'ils réutilisent pour réviser l'efficacité des TCsL :

« Faut travailler la terre, pour vouloir en sortir quelque chose, faut la travailler, les premières planteuses, ça poussait tout droit, après on voyait ceux qui avaient pas préparé le terrain, ceux qui sont passés avec les cultivateurs dessus avec les grandes herbes qu'ils avaient des sols compacts, qu'ils avaient pas bien préparé une terre à l'autonome, une terre se prépare à l'automne pour l'année prochaine, qu'il a encore damé au printemps, il a encore passé en temps humide [...] faut que la terre soit préparée en autonome et pas compactée et là, ils peuvent dire ce qu'ils veulent ne faire pas de labour et tout ça ».

« Il faut quand même labourer, le labour maintient la terre, heu, ça, ça fait, ça ameublait la terre, ça gèle après, votre terre, tout de suite, si on laboure pas ça gèle aussi, ça ameublait aussi, mais quand même ²⁷⁹ ».

De leur point de vue, il paraît nécessaire que la terre soit travaillée en autonome et doit subir le froid et le givre pour pouvoir faire un bon semis de maïs au printemps. De même, le labour est encore apprécié comme un désherbant efficace, limitant l'emploi des pesticides :

« Et le meilleur désherbant comme disaient les anciens, c'est le labour, mais faut pas labourer trop profond, C'est quand la racine est coupée, ça nettoie, si on coupe les pieds à un bonhomme il pousse plus, ça dépendra des mauvaises herbes, c'est des mauvaises herbes par rhizome ²⁸⁰ ».

C'est aussi l'effet transitoire de cette innovation qui est mise en avant par les agriculteurs. De leur point de vue les techniques de cultures sans labour sont perçues comme un effet de mode, contrairement au labour qui s'ancre dans une expertise de long terme.

²⁷⁹ Entretien avec un éleveur bovin viande, réalisé en janvier 2010.

²⁸⁰ Ibid.,

« Le labour, il nous dit toujours qu'on était en retard avec les USA maintenant on a rattrapé le retard et eux ils commencent à nouveau à labourer, parce qu'ils ont déjà fait ça depuis longtemps. Ils disent que c'est mieux, les ingénieurs qui nous disent ça, on leurs a appris ça dans la tête et après eux ils s'enfichent ils n'ont rien à voir, faut conserver²⁸¹ ».

D'autres agriculteurs ont déjà expérimenté les techniques de culture sans labour sur quelques parcelles et en sont revenus au labour classique :

« Bah, là, c'est souvent les nouvelles techniques culturales simplifiées, donc les sans labour et tout, bah on a essayé on a vu que chez nous ça ne marchait pas, bah, à causes des mycotoxines avec le blé, et on a essayé pour voir et, on a fait un essai sur trois hectares et on a regardé ». **Mais sur du maïs vous l'avez fait ?** Ouais, sur du maïs, on a essayé, on nous a dit que ça risquait pas trop, on a essayé et on a semé du blé direct derrière et on avait des mycotoxines un peu trop élevé, et quand on a un taux de mycotoxines trop élève il nous mettait comme une amende, donc, ce n'était pas intéressant pour nous de continuer comme ça je pense, on va encore une fois ressayer après le colza, faire une TCS, et mettre du blé derrière dedans, pour voir si ça change là-bas²⁸² ».

En dehors des problèmes de mycotoxine qui ont stoppé des essais individuels et isolés, les techniques de cultures sans labour sont aussi vécues comme une remise en cause de leur identité professionnelle. L'existence des concours de labour et notamment leur importance accordée par les jeunes, montrent toute la portée symbolique que cristallise encore la charrue. Loin de l'attribuer au rang de folklore ou de tradition, c'est avant tout un outil d'expertise du sol pour l'agriculteur. C'est une médiation entre lui et le sol qui lui permet de rentrer en contact, mais aussi de construire ses grilles d'évaluation et d'appréciation. La charrue est son expertise du sol et le labour apparaît comme le résultat de son travail. C'est l'inscription au sol de la reconnaissance de son expertise (sa compétence) et de son identité professionnelle.

²⁸¹ Ibid.,

²⁸² Entretien avec un éleveur laitier, réalisé en février 2010

« Une bonne qualité de la culture et tout on est quant même content après, suite à un bon labour ou un bon semis ». Un bon labour est une fierté, un honneur pour l'agriculteur, d'un travail bien fait.

Loin de remettre en cause une simple pratique culturale, la question du non labour interroge en profondeur les schémas des pratiques associées à celle-ci. Elle questionne des manières de faire qui sont autant des manières de voir, de penser, de se représenter le vivant (« labourer, c'est aider la terre à travailler ») qui sont fortement ancrées dans les consciences. En (re)qualifiant la relation au sol, le non labour questionne la manière dont l'agriculteur pense et se représente son métier, en l'occurrence son *identité professionnelle*²⁸³ (Christen, 2009). La remise en cause du labour est vécue comme une négation de leur existence et de leur fonction sociale dans l'espace rural. Or, le refus de ce dispositif ne repose pas seulement dans sa traduction experte et exogène. La défiance qu'il suscite tient également aux canaux de diffusion avec lesquels il est mis en œuvre.

b. Les modalités de mises en œuvre

L'adoption du non labour ne s'intègre pas dans la coconstruction d'un cadre, d'un collectif qui permettrait et faciliterait la réappropriation du dispositif. Cette solution, principalement centrée sur la seule norme technique, fait l'objet d'une diffusion et d'une sensibilisation individualisée, faisant l'économie d'un processus de concertation entre les acteurs concernés.

En l'absence de processus, les acteurs n'ont pas la possibilité de manipuler, de discuter, de s'approprier et de se familiariser au dispositif présenté. Sa mise en place fait l'économie d'une construction d'un *espace des problèmes*, lieu et temps social qui permettraient aux agriculteurs de relocaliser les solutions techniques ou du moins de les traduire dans l'espace de leurs pratiques. Au regard des discours recueillis auprès des agriculteurs, ils font référence à un besoin d'en discuter et d'échanger entre eux mais aussi avec les techniciens :

²⁸³ Nous entendons l'identité professionnelle dans le sens de Bernard Lahire : Un ensemble de dispositions, de manières de voir, de se penser, de se représenter, d'images intimes de soi, qui font ce que les agriculteurs sont. C'est une manière d'exister socialement et symboliquement pour soi et pour les autres.

« Ce serait bien qu'on, je s'ais pas qu'on voit un peu, qu'il y ait des essais faits par la chambre chez des agriculteurs et qu'on puisse voir les résultats, et en discuter tous ensemble²⁸⁴ »

La construction d'un collectif et ses actions de recadrage par les agriculteurs seraient autant de modalités et de leviers qui encourageraient leur familiarisation, voire leur socialisation :

« Si on pouvait faire ça en commun et puis en parler entre nous, hein, voir ce qui va pas chez lui et échanger là-dessus, ce serait déjà bien, on a besoin de ça, d'un truc collectif²⁸⁵ ».

L'existence d'un espace commun des problèmes et d'une action collective de conception (Mormont, 2008) autour des techniques de culture sans labour, permettraient aux agriculteurs d'échanger et de discuter sur la mise en opérationnalité du dispositif : « Si on pouvait faire ça en commun et puis en parler entre nous ». L'existence d'un temps et d'un lieu social incarnés dans des réunions, des rencontres entre agriculteurs et techniciens-formateurs, faciliteraient la traduction du dispositif.

Contrairement au premier dispositif, celui-ci emprunte d'autres canaux de diffusion reproduisant une logique descendante et verticale. Dans le cas des techniques de cultures sans labour, l'on reste dans un schéma de diffusion d'une innovation de type descendante et par filière. Il s'agit de canaux de diffusion individualisés, caractérisés par l'expérience et la prise de risque. Cette action plus individuelle reproduit le schéma d'un modèle social individualiste technicien et vertical. Nous reviendrons plus en détails sur les modalités de diffusion des innovations au cours de la troisième partie.

c. Des solutions qui tendent vers une «technologie verte»

Selon la typologie proposée par Marc Mormont (Mormont, 1996), les groupes assolements concertés se rapprocheraient plus d'un développement *territorial concerté* (Ibid.,) contrairement aux techniques de culture simplifiées davantage définies comme une *innovation*

²⁸⁴ Entretien avec un céréalier, réalisé en mars 2010.

²⁸⁵ Entretien avec un éleveur bovin lait, réalisé en janvier 2010

technique. Dans le premier cas, les modalités de mises en œuvre sont partagées et co-construites dans un espace collectif. Le dispositif se trouve ainsi négocié, partagé et sa mise en œuvre se trouve intégrée dans un espace collectif et ancrée dans un réseau local territorialisé. A l'opposé, les techniques de cultures simplifiées ou sans labour reposent sur une représentation experte de la ressource sol. Ses canaux de diffusion sont individualisés et se basent sur une intégration forte dans des réseaux techniques professionnels. Du point de vue des agriculteurs, ce dispositif est alors vécu comme une solution exogène, car il désapproprié l'agriculteur de sa « sonde du sol » qu'est la charrue. Non seulement, cette technique est vécue par la profession comme un transfert d'une compétence, mais elle apparaît également déterritorialisée car ne s'inscrivant pas dans un réseau local et un espace collectif connu et reconnu. Enfin, elle n'est pas seulement vécue comme une simple remise en cause d'une compétence, mais comme une dépossession d'un savoir-faire et d'un *savoir-être* constitutifs d'une identité professionnelle.

Ce dispositif est alors symptomatique des nouvelles réponses techniques aux problèmes environnementaux, participant au *rêve de la modernisation écologique* (Brives & Mormont, 2008). Ces solutions resteront appréciées et perçues par les agriculteurs comme des normes techniques exogènes si elles ne sont pas placées, précipitées (au sens chimique du terme) dans un collectif ou dans un *espace des problèmes communs* pour être révisées, traduites. Le travail de relocalisation mené par les agriculteurs permet non seulement d'inscrire le dispositif dans leur monde vécu et l'espace de leurs pratiques, mais aussi de s'y familiariser et *in fine* de s'y socialiser.

Les techniques de cultures sans labour participent au processus de *modernisation écologique* décrit par Marc Mormont (Mormont, 2008), où les solutions aux problèmes d'environnement sont traduits dans des dispositifs techniques. Le dispositif en question n'interroge pas le modèle dominant centré sur la monoculture de maïs mais au contraire, il permet sa poursuite et son maintien tout en remédiant par la technique aux effets pervers. De même, l'assolement concerté bien qu'il suscite la confiance des agriculteurs, ne questionne pas l'importance accordée au maïs et le système mono-productif centré sur les seuls aspects technico-économiques.

Synthèse du chapitre 6

L'identification du monde social qui entoure le métier d'agriculteur est à considérer dans la compréhension des freins à l'acceptation des techniques de cultures sans labour. L'encadrement technique de leur profession est vécu comme une colonisation de leurs savoirs pratiques par des savoirs experts. Les possibilités de penser le changement en agriculture sans considérer l'énergie sociale de ces réseaux semblent ainsi peu pertinentes. Modifier la prise écologique de l'agriculteur, (sa relation de médiance) demande à comprendre le poids de la prise de ces réseaux dans la construction et la définition de leurs pratiques. En définissant les pratiques et donc les schémas des pratiques, les acteurs de ces réseaux définissent aussi les dispositions qui font l'identité professionnelle du métier d'agriculteur. Ainsi derrière la prise écologique des agriculteurs transpirent en filigrane l'influence et l'importance des réseaux d'incitation technico-économiques.

Dans un contexte d'une profession fortement encadrée avec un transfert de nombreuses pratiques vers un système expert, le labour reste la partie technique sur laquelle les agriculteurs ont encore prise. La charrue apparaît comme une médiation entre eux et le sol qui leurs sert d'expertise et de mode de connaissance. Sa remise en cause par l'introduction des techniques de cultures sans labour est alors vécue comme une perte d'une véritable compétence.

Or, ce n'est pas seul le seul frein à l'acceptation sociale de ce dispositif. La défiance des agriculteurs tient également aux conditions sociales de sa diffusion. Effectivement les canaux utilisés reproduisent une logique descendante et normative et laissent peu de place à un temps et à un lieu social où les dispositifs peuvent être relocalisés par les agriculteurs. Contrairement à l'assolement concerté, les agriculteurs n'ont pas la possibilité de traduire les solutions et de les ajuster à la réalité de leur agrosystème. Comme on a pu l'observer, la socialisation aux dispositifs passe non seulement par une logique de concertation mais aussi par une action collective de conception, productrice d'objets intermédiaires (Mélard, 2008).

Chapitre 7

Les élèves en formation agricole : Des traducteurs des nouvelles normes ?

Comme nous l'avions indiqué au cours de la première partie, les élèves en formation agricole ont servi de population témoin. Cela nous a permis de considérer l'importance de la formation agricole comme socialisation secondaire dans la construction du métier d'agriculteur. Depuis les années 2000, celle-ci a révisé son discours et ses actions pédagogiques autour d'un nouveau référentiel redéfini sur les principes du développement durable. L'agriculture de conservation, comme elle est appelée au sein de ces établissements, constitue désormais la nouvelle norme qui se substitue petit à petit à celle construite autour du référentiel technicien.

Il nous a paru pertinent de comprendre l'influence de ce discours sur les pratiques et les mentalités des agriculteurs, dont les parents -le plus souvent le père²⁸⁶- pratiquent une agriculture proche de celle légitimée par le processus modernisation. La formation agricole, comme seconde matrice socialisatrice, fait-elle levier ou amorce t'elle un changement de pratiques ? Si oui, dans quelles conditions ce déplacement de pratiques s'opère t'il ?

²⁸⁶ Dans la majeure partie des cas, la mère travaille à l'extérieur.

7.1. Les élèves en formation : caractérisés par une double socialisation

C'est dans un rapport pratique et ordinaire quant au fonctionnement de l'exploitation familiale que les élèves ont été familiarisés à une identité professionnelle centrée sur le modèle de l'agriculteur entrepreneur. Cette socialisation première se caractérise par l'importance accordée à la réussite sociale, qui se trouve à la fois symbolisée et réalisée dans l'accès au modèle céréalier, et plus particulièrement en plaine d'Alsace dans la pratique maïsicole. Or, l'individu étant successivement plongé dans plusieurs groupes sociaux ou espaces sociaux qui ne sont ni homogènes ni immuables, il va intérioriser des manières de faire et de voir, des dispositions et des expériences variées, sinon contradictoires.

Les nouvelles problématiques environnementales transmises par la formation agricole mettent en question la seule fonction productive de l'agriculture, redéfinissant une nouvelle forme d'intégration de celle-ci dans l'espace rural, intégrant les fonctions écologiques et paysagères. Un référentiel redéfinissant un « savoir être agriculteur » (re)centré sur le développement durable demande non seulement de reconsidérer une agriculture en interdépendance avec les ressources écologiques mais aussi de reconsidérer la maîtrise par l'agriculteur des processus de transformation et de commercialisation dans des réseaux courts (comme la vente directe). Or, la considération de ces nouveaux questionnements et leurs réalisations pratiques (nouveaux itinéraires techniques, modes de production alternatifs) redéfinissent le rapport des agriculteurs à leurs environnements, à leurs manières de penser et de se représenter le vivant. En redéfinissant la relation au milieu, les problématiques environnementales requalifient également les modes de production et les techniques de culture. En redéfinissant les pratiques, elles redéfinissent encore les schémas des pratiques, en l'occurrence les manières de se penser et de se représenter le métier d'agriculteur.

L'orientation des savoir-faire autour des discours environnementaux implique la requalification de l'identité professionnelle de l'agriculteur, jusqu'à présent construite autour du discours techniciste. Ce processus ne va pas sans conflits identitaires dans la mesure où il réinterroge des images intimes de soi, des manières de se penser profondément ancrées dans les consciences. La socialisation secondaire, en l'occurrence la formation agricole, questionne

un héritage, celui d'une identité professionnelle constituée autour de la norme technique, transmis par le milieu d'appartenance, à savoir l'exploitation familiale.

Etudier les conditions sociales de réception/d'adhésion d'une innovation, celle des problématiques environnementales, revient ainsi à identifier les socialisations passées au fondement des schémas d'évaluation et d'appréciation avec lesquels les individus évaluent la novation. L'expérience première du métier d'agriculteur et de la relation à l'environnement centrée sur l'exploitation familiale est un héritage qui peut dans certains cas constituer un frein social contrariant l'adhésion des élèves aux nouveaux discours environnementaux. De ce fait, il semble intéressant de revenir sur l'environnement du milieu d'appartenance, lieu social sur lequel les jeunes agriculteurs en formation acquièrent, par l'expérience de la pratique, leurs premières représentations du métier et de la nature. Comme indiqué dans le chapitre I, nos acquis s'échafaudent à partir d'entretiens semis directifs conduits auprès de classes de BEPA, Bac pro et BTSA²⁸⁷ des lycées d'Enseignement Général et Technologique Agricole d'Obernai et de Verdun. Les récits de pratiques (chapitre 4) ont permis de cerner l'évolution possible des pratiques entre les deux contextes de socialisation.

7.1.1. Le milieu d'appartenance caractérisé par l'exploitation familiale

a. Ils sont conscients que le référent technique reste fortement ancré dans le cas de leurs parents

La socialisation primaire se caractérise par un apprentissage se faisant principalement par immersion dans un univers familial, qui devient par la suite coercitif, où les gestes et les manières de faire vont de soi, entraînant une amnésie des mécanismes d'apprentissage. C'est par et dans l'expérience quotidienne, lorsque l'individu est occupé/préoccupé, pris dans et par le jeu de l'exploitation qu'il intériorise les pratiques et les schémas des pratiques.

✓ *La socialisation primaire ou la socialisation par l'illusio : un apprentissage par l'apprentissage de la pratique*

²⁸⁷ BEP agricole (Brevet d'Etude Professionnelle) « Conduite de productions agricoles », spécialité Production animale et production végétale. Baccalauréat Professionnel « Conduite et Gestion de l'exploitation agricole », options Production animale et Production végétale. BTS (Brevet Technicien Supérieur Agricole) « Analyse et conduite des systèmes d'exploitation ».

C'est en situation *d'illusio*²⁸⁸ (Bourdieu, 1980), lorsque l'agent est pris dans et par le jeu de l'exploitation agricole, occupé, préoccupé par son fonctionnement, que se fait/se déroule la socialisation. Cette socialisation primaire se caractérise par un apprentissage par l'apprentissage de la pratique. Dès son plus jeune âge, c'est dans l'expérience de la pratique que l'individu semble apprendre le métier d'agriculteur à l'image de cet élève de première en production animale :

« Depuis l'âge de huit ans, mon père commençait à me laisser chercher les foins tout seul sur les prés derrière la ferme et depuis ça fait dix ans que je suis sur la ferme pour rouler²⁸⁹ ».

Autre exemple significatif, celui d'une élève en production végétale :

« J'ai commencé à 14 ans, c'est tard quant même, y'en a qui ont commencé alors qu'ils avaient six ans »... « C'est mon père, il m'a montré ce qu'il fallait faire, pas faire, au début j'ai juste roulé avec, se balader et après j'ai labouré avec²⁹⁰ ».

Cet apprentissage du métier par l'apprentissage de la pratique se poursuit et se réalise dans la division du travail sur l'exploitation. Effectivement l'ensemble de nos enquêtés ont déjà un rôle bien défini :

« Je travaille dessus (sur l'exploitation) le soir quand je rentre (du lycée) je donne un coup de main » ... « tout ce qui est alimentation, soin aux veaux... Sans cela labours, préparation des semences, surtout sur les grandes périodes de travail, si non, c'est, l'hiver y a pas grand-chose à faire, on fait du bois pour le chauffage...²⁹¹ ».

²⁸⁸ Lorsque l'acteur est en situation de jouer le jeu, de pendre par au jeu. Dans notre cas d'espèce le jeune agriculteur est en situation de prendre part au jeu de l'exploitation agricole d'en connaître les règles et de jouer le jeu. C'est ce qui fait courir l'acteur dans le jeu social et la manière dont il court. Il a un intérêt à jouer le jeu et de prendre part au jeu, car il connaît le sens du jeu social.

²⁸⁹ Entretien avec un élève en terminale professionnelle production animale du lycée d'Obernai, réalisé le 18 mars 2008

²⁹⁰ Entretien réalisé avec un élève de seconde Bepa (brevet d'étude professionnelle agricole) option production végétale du lycée d'Obernai, réalisé le 18 mars 2008

²⁹¹ Entretien avec un première bac professionnel, option production animale du lycée d'Obernai, réalisé le 18 mars 2008.

Les week-ends, ils participent pleinement au fonctionnement de l'exploitation familiale, menant d'une manière autonome les divers travaux :

« Le samedi, on se réveille vers 6h, puis le petit déjeuner et puis on sort alimenter, à 8 heures on fini d'alimenter et de pailler, heu, ensuite on regarde déjà le temps, la météo, et ensuite on regarde les travaux qu'on pourrait effectuer, puis on attèle les différentes machines, d'abord on regarde la météo et le matériel disponible, le travail qu'il y a à effectuer sur l'exploitation, comme ça jusqu'au soir 8 heures et on continue le dimanche si ça presse vraiment, comme là les semis de betteraves, on fait ça les dimanches » ou encore *« depuis l'âge de six, sept ans, on est.. On participe sur les opérations de l'exploitation de mon père ²⁹²»*.

C'est dans un rapport pratique quant au fonctionnement de l'exploitation agricole que s'effectue la socialisation des jeunes agriculteurs. C'est dans l'expérience quotidienne de la pratique (rapport quotidien dicté par l'urgence de la situation) que l'individu s'investit dans le jeu et le fonctionnement de l'exploitation agricole. Cette socialisation par l'expérience de la pratique a pour finalité l'*illusio*, à savoir le jeune est en situation de jouer le jeu de l'exploitant agricole.

Les jeunes agriculteurs, pris dans et par le jeu social (*l'illusio social*) du fonctionnement de l'exploitation, prennent et ont un intérêt à s'investir dans la pérennisation de l'entreprise familiale. Dans les entretiens menés, cet intérêt à jouer le jeu de l'exploitant agricole se manifeste dans les pronoms personnels « *je ; on* » signe d'appropriation et d'implication des élèves dans le projet de reprise d'exploitation :

« On a des vaches allaitantes, on a une centaine de mère.... Pour moi le week-end c'est sacré, il faut que je vois mon exploitation, parce que je compte vraiment la reprendre ²⁹³ ». Les élèves agriculteurs s'ont pris par le jeu social de l'organisation et du fonctionnement de l'exploitation, anticipant les futurs investissements à réaliser : *« je compte encore agrandir le cheptel et surtout je veux rester en bio pour les cultures je sais pas ²⁹⁴ »*... ou encore un autre

²⁹² Entretien avec un élève de BEPA production animale.

²⁹³ Entretien avec un élève de terminal bac professionnel, technique de production animale au lycée Obernai, réalisé le 19 mars 2008.

²⁹⁴ Ibid.,

jeune agriculteur qui répond à la question à laquelle il lui a été demandé de décrire sa futur exploitation :

« Déjà les bases seront les mêmes, mais déjà avec un bâtiment ou deux en plus d'élevage bovins viandes, bovins allaitants pour faire plus de bovins viandes pour ensuite avoir un magasin de vente directe, pour avoir plus de vente directe, parce que les clients ils cherchent... plus près de l'agriculteur, moins d'intermédiaires ils remarquent que le prix c'est pas le même et la qualité, ils sont surs du produit qu'ils mangent... »²⁹⁵.

Pris tant par le jeu social du fonctionnement que de l'organisation de l'exploitation, ils acquièrent un sens pratique mais également un intérêt à s'investir dans la reprise de l'exploitation familiale. Cette implication quant à la transmission de l'exploitation, participe à la socialisation au métier d'agriculteur, dans la mesure où cet *illusio* (cet intérêt à prendre part au jeu) leur demande de jouer le jeu ou futur jeu social de l'exploitant agricole, c'est-à-dire à penser, à anticiper, à investir comme un agriculteur.

C'est dans un rapport pratique à l'agriculture, qu'il adopte un savoir-être qui est autant de manières de se comporter, de penser le métier d'agriculteur. Cette socialisation correspond à une identification professionnelle autour du modèle technicien, qui disqualifie bien souvent le discours environnemental, comme le remarque un professeur d'économie :

« Je pense qu'on a en face de nous des jeunes qui sont souvent issus, surtout dans les classes Production, une grande partie, 70 %, de nos élèves sont quand même des futurs agriculteurs, ils sont déjà dans un environnement d'exploitants agricoles dans leur cadre familial et ils ont souvent une vision pas très positive de tout ce qui est environnemental »²⁹⁶.

Le référent de l'agriculteur ingénieur-entrepreneur représente encore pour la génération des parents un signe de réussite et d'intégration sociale. Ce processus de « déplacement social » vers la norme technique a été indissociable d'un travail de « (dé)liaison » avec l'*ethos* paysan induisant une « (dés)incorporation » (Gaulejac, 1987, pp. 94-95) de modes de production et d'un mode de vie où les techniques de culture et les conditions de travail

²⁹⁵ Entretien avec un élève de première professionnel, technique de production animale au lycée d'Obernai, réalisé le 18 mars 2008.

²⁹⁶ Entretien réalisé avec un professeur d'économie et de gestion au lycée d'Obernai, le 19 mars 2008.

qu'elles engendrent sont fortement déterminées par la « contrainte naturelle » (Ritz-Stoessel, 1989 p. 119).

En effet, la première génération et la deuxième génération d'agriculteurs se sont affranchis ou s'affranchissent des modes de production où le temps de travail se trouve fortement conditionné par les rythmes végétatifs, les cycles naturels, autrement dit par la « dépendance organique » (Bourdieu, 1977, p. 21). Dans notre cas, la dépendance organique se retrouve dans le mode de production bovin lait, caractérisé par la contrainte de la traite. Un élève de bac professionnel souligne ce qu'il voit comme une forme de dépendance primaire à la nature :

« Il commençait le matin, il avait 50 vaches à traire, il en avait pour deux heures et puis encore le soir et puis il n'avait plus le temps de faire les terres. [...] Mon grand-père faisait du lait, mon père il ne voulait plus faire de lait. [...] Parce que quand on fait du lait, il dit – et moi je le pense aussi – qu'on est le cobaye des vaches, on est l'esclave des vaches »²⁹⁷.

Incarnant aussi l'absence de mobilité sociale, il s'agit du contre-modèle, ce qu'il ne faut pas devenir ou redevenir. L'importance conférée à la norme technique par les parents²⁹⁸ des élèves se caractérise par l'adoption de savoir-faire techniques, économiques et agronomiques et d'un savoir-être constitué autour du référent de l'agriculteur ingénieur/technicien et entrepreneur :

« Pour moi, l'agriculture, c'est devenu comme une industrie, trouver la technique qui fait gagner le plus d'argent. C'est plus en faisant du lait qu'on va réussir à survivre », a-t-on entendu, ou encore :

« Un agriculteur, c'est plus une personne qui se lève le matin à 6 heures, qui va traire ses vaches, et dans la journée il les nourrit, il laboure ses parcelles, et le soir il traite, il se recouche, et l'autre matin c'est la routine »²⁹⁹.

²⁹⁷ Entretien avec un élève de première baccalauréat professionnel agricole « Conduite et gestion de l'exploitation agricole », option Production animale, le 18 mars 2008, au lycée d'Obernai.

²⁹⁸ Dans la majorité des cas, effets de rapports de genre, le chef d'exploitation est un homme. Dans le cas d'espèce, l'homme dirige l'exploitation familiale et la femme dispose d'une activité professionnelle indépendante.

²⁹⁹ Entretien avec un élève en terminale bac professionnel « Conduite et gestion de l'exploitation agricole », option Production animale du lycée d'Obernai, réalisé le 17 mars 2008.

Les jeunes agriculteurs ont conscience que le référent technicien et l'héritage de la modernisation agricole soient encore fortement ancrés dans les consciences. Cet héritage ce réalise, se décline dans l'accès à l'innovation technique.

« Non, maintenant la machine, c'est dans l'agriculture, heu, le père il nous transmet tout ça, la technique, ils ont du bataillé à l'époque contre leur père pour introduire des nouvelles techniques, ce serait un peu de lâcher maintenant on peut pas³⁰⁰ »

Dès lors, l'adoption de nouveaux modes de production comme le modèle céréalier ou le modèle bovin viande correspond à des conditions de travail et par conséquent l'accès à un mode de vie et d'un mode d'être libérés, du moins partiellement, de la « contrainte naturelle » que nous venons d'évoquer. Le fait de pouvoir partir en vacances, de posséder une maison pavillonnaire dissociée des bâtiments d'exploitation, représentent la mobilité sociale en acte :

« Production végétale, c'est quand même moins de boulot que production animale, parce que la vache laitière on doit faire la traite matin et soir, c'est plus contraignant, et nous, le matin, on se lève tranquillement. [...] Les vaches laitières, c'est quand même contraignant, matin et soir on ne peut pas partir en vacances, [...] avoir une vie de famille, sans mettre l'exploitation en avant, avoir vraiment du temps libre, séparer l'exploitation de la vie de famille³⁰¹ ».

A la question posée aux jeunes agriculteurs sur les raisons, qui ont fait que leurs parents ont quitté l'élevage laitier ou l'élevage, les réponses se centrent autour des aspects suivant. La justification se cristallise sur l'accès à un mode de vie et d'un mode d'être proche de celui des salariés et des urbains, comme le formule un élève de BTSA en parlant de l'exploitation de son père dans les années 80 :

³⁰⁰ Entretien avec un élève de première baccalauréat professionnel « conduite et gestion de l'exploitation agricole, option production animale » du lycée d'Obernai, réalisé le 16 mars 2008

³⁰¹ Entretien avec une élève de première baccalauréat professionnel, conduite et gestion de l'exploitation agricole, option production végétale, réalisé le 18 mars 2008 à Obernai.

« C'est trop de contraintes et de temps de travail [...] y a pas de weekends, on ne peut pas partir en vacances comme on veut, là le maïs, hein après deux mois de travail dans l'année et après c'est du tourisme, y a juste un peu de suivi³⁰² »

Une autre élève en bac pro production végétale, justifie son choix des grandes cultures autour du confort de vie apporté par ce mode de production :

« Ouais, quand même, heu production végétale, c'est quand même moins de boulot que production animale, bon parce que les vaches laitières on doit faire la traite machin et c'est plus contraignant et heu si non le matin on se lève, on prend les machines et on va sur les parcelles, on mange à midi et le soir on termine vers 6 heures, comme ça, bah, le soir on est libre, comme si on bossait à l'usine ou dans un bureau³⁰³ ».

Le fait d'avoir quitté l'élevage laitier ou l'élevage représente bien la mobilité sociale sous sa forme symbolisée et réalisée. Dans le récit que font les jeunes agriculteurs de l'histoire de l'exploitation, le bovin lait est associé à un mode de production antérieure, archaïque, auquel il serait improbable voir impensable de retourner. Ce serait vécu comme un déclassement social, comme une négation du travail de « deliaison » (Gaulejac, 1987) effectué par les parents. Ainsi les enfants sont porteurs de cet héritage dont ils comprennent l'importance et la portée symbolique³⁰⁴. Pour les exploitations qui ont quitté le bovin lait ou le bovin viande, cette époque est révolue et associée à celle des grands-parents. Dans le récit de l'exploitation, c'est la figure du grand-père qui est associée à l'élevage et le père qui représente la coupure vers un modèle techniciste et entrepreneuriale, comme l'explique ce futur agriculteur lors d'un récit de pratique :

« Ouais, mon grand-père avait une passion pour les vaches, il avait des montbéliardes, mais c'est contraignant c'est mon père qui dit ça, il fallait être là pour les vêlages quelques fois rester jusqu'à une heure du matin pour faire les vêlages [...] et mon grand-père il a gardé encore des vaches après, il en avait gardé 10, comme ça pour le dada, mon père il en avait

³⁰² Récit de pratiques avec un élève en BTS Acse (brevet technicien supérieur agricole) conduite des systèmes d'exploitations, réalisé le 18 février 2009 à Obernai.

³⁰³ Entretien avec une élève de première baccalauréat professionnel, conduite et gestion de l'exploitation agricole option production végétale, réalisé le 18 mars 2008 à Obernai.

³⁰⁴ Ils reconnaissent la valeur sociale de cet héritage et l'énergie sociale que représente le déplacement social d'un système paysan vers un référentiel de l'agriculteur entrepreneur/technicien pour le cas de leurs parents.

strictement rien à cirer des vaches, c'est mon grand-père qui s'en occupait, mon père s'est toujours occupé des cultures, il (le grand-père) en avait jusqu'à 83 ans, après il pouvait plus s'en occuper, on a du s'en débarrasser³⁰⁵»

La même association apparaît chez un autre élève où la figure du grand-père est alors associée à la polyculture élevage, dont son père s'est affranchi en convertissant l'exploitation en céréales :

« Non, non mon grand-père, heu, quand mon père il s'est installé, il a arrêté le vaches tout de suite, heu mon grand-père il était double actif, il était chef d'atelier dans une grande fabrique, et il avait encore les vaches à côtés, puis mon père il racheté 40 hectares, il a essayé de rassembler des terres un peu, comme il pouvait et il a fait du maïs doux et il a arrêté les vaches tout de suite et il a commencé le maïs³⁰⁶ »

Dans le cas où la production de lait est maintenue, c'est dans des conditions particulières qui permettent d'assouplir les contraintes de temps de travail afin d'améliorer les conditions de vie. C'est notamment le cas de l'exploitation d'un élève, dont le père lors de la reprise d'exploitation est passé du bovin lait au bovin viande. Après avoir développé un atelier taurillon viande-céréales, il a redéveloppé avec un associé en GAEC un atelier de vaches laitières mais équipé en robot de traite. Le robot de traite a été la condition pour développer l'atelier bovin lait.

« Ouais, c'était se lever le matin, tous les matins à 6 heures tous les matins, 365 jours, ça l'embêtait de faire comme le père, du coup il a arrêté pour faire des taurillons, là on reprend parce qu'on a acheté le robot de traite [...] ça dégage plus de temps de travail, ouais et on a encore du temps pour les céréales et l'atelier fruits et légumes, asperges et nous ça change presque rien sauf qu'on a une production en plus³⁰⁷ »

³⁰⁵ Récit de pratiques avec un élève en BTS Acse (brevet technicien supérieur agricole) conduite des systèmes d'exploitations, réalisé le 18 février 2009, à Obernai.

³⁰⁶ Récit de pratiques avec un terminal baccalauréat professionnel, conduite et gestion de l'exploitation agricole, option production végétale, à Obernai.

³⁰⁷ Récit de pratiques avec un première baccalauréat professionnel, conduite et gestion de l'exploitation agricole, option production animale, réalisé le 17 février 2009 à Obernai.

Le poids du milieu d'appartenance joue un rôle important dans l'expérience première du métier d'agriculteur et la constitution d'une identité collective. L'entretien collectif organisé au lycée de Verdun soutient cette idée. Lors du débat une différenciation est apparue entre les élèves d'origine agricole et les autres (pour la plus part en option métiers du cheval) sur la question de l'environnement. Les conditions de l'entretien collectif ont déclenché des représentations légitimant un héritage centré autour de la figure du paysan nourricier, figure largement diffusée lors de la modernisation de l'agriculture dans les années 1970 :

«L'agriculture a besoin d'engrais pour les rendements [...] l'agriculture biologique, c'est la faillite [...] Nous, pour, l'agriculture, on veut des bons rendements pour pouvoir nourrir la société, donc on met des engrais tout, ça pour avoir des rendements, du coup ça s'accorde pas, si on n'en mettait pas, y'en aurait pas assez des rendements pour nourrir et si on en met, la société ça va pas non plus, donc si tu veux des rendements faut mettre des choses dessus [...] et le bio on est contre, y a de moins en moins d'agriculteur et y a de plus en plus de monde, donc c'est pas avec le bio qu'on y arrivera, au contraire il faudrait de plus en plus de rendements, des hommes y'en a de plus en plus, des agriculteurs de moins en moins, c'est pas avec le bio qu'on s'en sortira [...] c'est comme la directive nitrate, c'est nul, car ça pompe tout l'azote dans le sol et après on a plus d'azote dans le sol, justement c'est les écolos qui pondent ça pour plus que t'aies d'azote dans le sol, plus on a d'écolos, plus on est embêtés³⁰⁸».

Un professeur d'économie au lycée d'Obernai, interprète lui aussi une différence, associée au milieu d'appartenance, sur la réception du discours environnemental. De même il met également en avant l'importance de l'exploitation familiale et des représentations transmises par celle-ci :

«Bah, déjà les élèves qui sont originaires du monde agricole, ils sont dedans, ils le regardent pas de l'extérieur avec, ils ont tout à fait une autre vision, ils sont dedans ils le vivent régulièrement, plus directement, enfin les impressions qu'ils ont, ce sont des impressions beaucoup plus concrètes que des jeunes qui ne sont pas originaires du milieu agricole pour lesquels l'environnement, ça reste une vision assez idyllique, idéalisée, avec des

³⁰⁸ Récit de pratiques avec un élève en BTS Acse (brevet technicien supérieur agricole) conduite des systèmes d'exploitations, réalisé le 18 février 2009, à Obernai.

choses un peu, les jeunes fils d'agriculteurs on sent qu'ils sont extrêmement sensibles et très rapidement braqués par tout ce qui relève de l'environnement, [...] on a un public qui est extrêmement sensible à tort ou à raison, qui se braque très rapidement, qui est dans un environnement familial et politique et syndical, car tous les jeunes qui sont là, fils d'agriculteurs, quand ils arrivent en BTS ils sont déjà tous aux jeunes agriculteurs, au syndicat des JA³⁰⁹, donc, ils sont toujours au réunion des JA avec un discours professionnel bien ancré bien polarisé [...] enfin je m'exprime peut-être pas très bien, c'est à dire que en gros, en caricature, de façon grossière, ils se considèrent comme des producteurs, voilà et en face il y'a des emmerdeurs, voilà il faut faire attention aux oiseaux, aux hamsters, tout ça voilà, il y a un discours très, très orienté là-dessus»³¹⁰.

Cette jeune génération d'agriculteurs semble pétrie par cette expérience première du métier d'agriculteur acquise sur l'exploitation familiale. Le temps libre incarne la réussite sociale, de même que l'accès à un mode de vie de type urbain/salarié. Pour la génération des parents, cette légitimité accordée à la norme technique pourrait fonctionner comme des « clapets anti-retour », des freins sociaux quant à l'adoption de nouvelles pratiques requalifiant l'espace écologique, qui demanderait davantage de temps de travail. Immergé dans cet environnement, le milieu d'appartenance transmet aux jeunes agriculteurs des manières de penser et se représenter le métier d'agriculteur valorisant le référentiel technicien/ingénieur. Cette même exploitation parentale joue un rôle prépondérant dans la socialisation au métier d'agriculteur, expérience première au fondement des manières de voir et de se représenter le métier d'agriculteur et la relation à la nature. Or, en regard, la formation agricole constitue une seconde socialisation (qualifiée de « hors champs ») qui, par ses actions pédagogiques centrées sur le développement durable, contredit l'héritage d'un référentiel centré sur la norme technique. Cette expérience première et pratique du métier d'agriculteur participe à construire les conditions sociales d'adhésion, mais ne constitue par l'unique filtre d'interprétation et d'évaluation.

7.1.2. Le milieu de référence : la société globale et le lycée agricole

³⁰⁹ Jeunes agriculteurs.

³¹⁰ Entretien réalisé avec un professeur d'économie et de gestion au lycée d'Obernai, le 19 mars 2008.

La formation agricole constitue un second milieu de socialisation. La jeune génération d'agriculteurs en formation se caractérise par un souci d'image, cherchant à reconstruire positivement leur rapport au monde, entre eux et la société. Cette attitude se décline dans l'identification constante d'une représentation de la profession déliée de l'opposition entre urbain et rural. Ainsi les jeunes –futurs- agriculteurs définissent-ils leur profession dans une position d'ouverture, en interdépendance avec la société globale :

« Quelqu'un [un agriculteur] qui n'est pas borné à fond dans l'agriculture, qui est ouvert, qui accepte des réflexions, qui est ouvert à toutes valeurs quoi, pas juste le monde agricole et puis fini, et je parle de rien d'autre quoi, il y'en a d'autres qui acceptent des réflexions »³¹¹. [...] mon voisin, il va une fête, il parle d'agriculture, c'est l'agriculture, y a que ça qui compte, avec les autres on parle d'autres trucs, politique et tout, lui c'est agriculture, il faut être ouvert, pas borné heu, il faut pas être limité comme dans le temps, où le paysan était montré du doigt et tout, ça c'est le gros paysan qui est limité et voilà, l'agriculteur, c'est, faut être avec tout le monde, être ouvert d'esprit ».

Chez les jeunes agriculteurs, on remarque un désir social de relier avec la société globale. L'adoption du discours environnemental est une plus value symbolique reconstruisant positivement leur rapport à la société. Le maïs, pratique qui symbolisait pour toute une génération l'accès à la modernité et un moyen de sortir de la marginalité sociale, est perçu par quelques jeunes agriculteurs comme une pratique stigmatisée à l'origine d'une image négative que les *épiruraux* (Wintz, 2009) peuvent avoir du monde agricole. Le choix de cette pratique culturelle commence à être questionnée par les jeunes à l'aune d'une demande sociale d'environnement et paysagère :

« Je préfère l'agriculture de mon grand-père, ce que mon grand-père faisait, ça passe mieux auprès du grand public [...] ça sert à rien de faire du maïs, il y'en a tellement sur le marché et puis agronomiquement, c'est pas bien, c'est critiqué par tout le monde, même pour le sol, on remarque tout de suite que voilà, le maïs c'est pas la solution et puis faire des cultures et faire de l'élevage, ça permet d'améliorer pleins de trucs, c'est plus de travail, mais le sol il s'améliore et puis comment dire c'est une ressource pour l'avenir le sol, ça va

³¹¹ Entretien réalisé avec un première bac professionnel « Conduite et gestion de l'exploitation agricole », options Production animale et Production végétale, réalisé la 17 mars 2008.

être transmis à nos enfants et à nous-mêmes, je sais pas comment vous dire... [...] ouais la monoculture c'est la simplification à l'extrême de la chose, on laboure, on passe la herse, on sème dedans et puis c'est fini, on revient l'année prochaine, pour lutter contre les mauvaises herbes, le binage c'est quasiment oublié chez nous, mais ça ferait pas de mal, il y a des solutions intermédiaires pour implanter des engrais verts dans la maïs, y a des moyens pour que ça change, mais les agriculteurs ils ont la flemme, ils ne voient pas encore l'avantage, en faite le truc c'est que c'est économiquement rentable sur cinq, six ans, mais pas dans l'année tout de suite, ça se voit sur le long terme, mais ça l'ancienne génération, elle a pas encore percuté³¹²».

Ce souci d'image intervient dans un contexte où la demande sociétale pèse de plus en plus lourd dans une redéfinition de l'agriculture intégrant des fonctions écologiques et paysagères. Or, comme on le constate dans cet extrait d'entretien, il ne s'agit pas seulement d'un souci d'image qui motive leurs questionnements. Cette révision des pratiques se construit aussi sur des justifications agronomiques et techniques, comme le remarque cet autre élève :

«On est obligé d'utilisé un tracteur plus puissant pour labourer, alors qu'on laboure à la même profondeur, le sol se tasse [...] C'est notre outil de travail l'environnement, on évite de tout détruire³¹³»

Les risques liés à l'utilisation de la chimie sont aussi avancés par un agriculteur :

«Dans ma famille, on a un problème, mon oncle, il a un cancer et il a toujours traité sans masque, on se pose aussi des questions, ça peut venir de quoi ? Hein ? [...] ouais y a des trucs qu'on se pose quand même des questions, d'accord les firmes ont investi beaucoup d'argent dans la recherche, mais c'est que de la recherche pour faire des profits derrière³¹⁴».

L'expertise d'usage des jeunes agriculteurs s'appuie sur une connaissance pratique du sol et des ressources travaillées (sol) mais aussi sur des expériences vécues, comme des maladies professionnelles. La place qu'occupe l'agriculteur dans le système de production et le sens de

³¹² Récit de pratiques avec un élève en BTS Acse (brevet technicien supérieur agricole) conduite des systèmes d'exploitations, réalisé le 18 février 2009, à Obernai.

³¹³ Ibid.,

³¹⁴ Ibid.,

son métier alimente aussi la révision du modèle dominant comme le remarque ce même élève en BTSacse :

« Ce qu'on fait en ce moment, c'est de l'agriculture mondialisée, c'est de la grosse connerie, enfin t'as des trucs qui sont compliqués, tout ce qui est produits chimiques, OGM, ça commence à prendre des dimensions astronomiques, là on gère plus rien, on est des petits larbins de ceux tout en-haut, on sait plus rien de ce qui passe là-haut, ouais, l'agriculteur c'est le bouffon du roi, on est plus maître, tu travailles plus pour toi maintenant³¹⁵ ».

Les réseaux d'incitation économique et technique qui encadrent la profession sont perçus et interprétés comme une dépendance accrue du point de vue de certains jeunes agriculteurs. Cette réflexivité vis-à-vis du sens du métier d'agriculteur et de sa marge de manœuvre contribue également à la révision de ce système social.

Ils questionnent le modèle mono-productif dominant au regard de leur expertise d'usage. C'est dans cette situation qu'intervient la formation agricole, en transmettant des dispositions, des outils qui sont autant de ressources susceptibles d'être utilisées par les agriculteurs dans la révision de leurs pratiques.

a. La formation agricole caractérisée par un référentiel du métier d'agriculteur centré sur le développement durable

La sensibilisation aux problématiques environnementales privilégie davantage la pratique³¹⁶, les modes de production ou techniques de cultures alternatives que des discours pédagogiques. Elle se transmet par l'expérience de pratiques, d'autant plus légitimes aux yeux des élèves, qu'elles ne contrarient pas la rentabilité de l'exploitation et s'avèrent économes. Les formateurs du lycée tentent toujours de démontrer dans leur exposé la compatibilité d'une durabilité écologique et économique :

³¹⁵ Ibid.,

³¹⁶ Par exemple, l'exploitation expérimentale du lycée a décidé depuis 2005 de remplacer les granulés pour l'élevage des taurillons par la culture de parcelles de luzerne, plante riche en protéines, permettant de stopper l'utilisation de granulés de soja et par conséquent de réduire les coûts liés à leur achat.

« La durabilité, c'est maintenant, ça n'appréhende pas que l'environnement, la durabilité environnementale, économique, sociale, territoriale, on essaie de former les élèves dans cet esprit de dire qu'il ne faut pas prendre que la production et l'économie, mais le social et l'environnemental, dans le sens avec le milieu naturel et puis l'environnement. La durabilité ne se résume pas seulement sur une seule dimension, mais sur toutes ces dimensions³¹⁷ ».

Le discours, toujours décliné dans la démonstration de pratiques concrètes, tente de transformer en atout la prise en compte du référent environnemental, comme en témoignent les propos d'un professeur d'agronomie du lycée d'Obernai :

« L'environnement ici, on essaie de transmettre ce message aux élèves, ce n'est pas une contrainte, au contraire c'est un atout. On est dans notre environnement, on travaille avec notre environnement et faire abstraction qu'on est dans un environnement est a priori un non-sens »³¹⁸.

*« ouais, on apprend beaucoup plus de techniques biologiques que conventionnelles, fractionner les apports et tout, c'est aussi en ce moment qu'on fertilise le blé, on nous apprend qu'il faut faire trois apports et apporter moins et pas faire deux apports avec trop pour permettre à la plante de prélever dans le temps et pas tout d'un coup, alors que dans le temps c'était mettre beaucoup, pour qu'il y ait du rendement, de la production quoi et voilà, ça on le remarque que ça a changé et ça va toujours plus vers le respect de l'environnement [...] **Ben justement, vous voyez quoi encore sur l'environnement dans les cours ? [...]** Ben des techniques bio, comme le semis et tout, comment faire quand on ne traite pas, le binage comme ça, le binage mécanique, le désherbage et voilà quoi, la production bio qu'on valorise beaucoup ».*

Aussi la formation ne légitime pas une vision de l'agriculture mais tente de présenter aux élèves un espace des possibles, à savoir l'ensemble des modes de production et des manières de penser, de se représenter et d'exercer la profession :

³¹⁷ Entretien avec un professeur d'économie au lycée d'Obernai, le 19 mars 2008.

³¹⁸ Entretien avec un professeur d'agronomie au lycée d'Obernai, le 19 mars 2008.

« J'aimerais bien que notre objectif, ce soit de former des jeunes qui soient autonomes et qu'ils aient une certaine liberté de jugement et qu'ils ne soient pas complètement pris en main par des gens qui réfléchissent à leur place, qui leur disent "il faut faire ci, il faut faire ça", je pense que ça devrait être l'objectif de toute formation : plus on en sait, plus on est libre [...] [...] on est vraiment dans les représentations à fond, justement quand on aborde le sujet environnement, durabilité, on touche vraiment aux représentations et c'est pour ça que les gens se crispent ³¹⁹ ».

La formation agricole, selon le point de vue qu'en donne ce professeur, ne consiste pas à imposer une vision de l'agriculture. Au contraire, elle tend, selon lui à transmettre des ressources tant techniques que théoriques (vision du monde et de l'environnement) afin que les élèves construisent leur propre représentation de la pratique du métier. Selon lui, cette perspective se différencie de l'ancienne fonction de l'enseignement agricole qui consistait à légitimer et à imposer une vision productiviste. Il reconnaît également le poids du milieu d'appartenance et de son héritage dans l'appréciation des discours environnementaux.

Bien que le poids de l'expérience première reste encore fortement ancré, ce n'est pas pour autant que les élèves restent imperméables aux nouvelles pratiques et dispositions transmises par la formation. Le nouveau discours centré sur une écologisation des pratiques agricoles, contredit une représentation du métier transmise et acquise sur l'exploitation parentale. Ces ressources qui prennent la forme de techniques, de pratiques questionnent et révisent celles préalablement acquises.

« En terminale, on rentre quand même un peu dans la technique, mais on va toujours dans le bon sens, vers l'écologie, c'est plus comme à l'époque de mon père, au lycée c'était vous produisez quoi, on s'en fout, faut produire, vous mettez tant et tant d'azote et ça donne ça, mais maintenant, c'est bien de produire un peu, mais il faut faire attention à l'environnement ³²⁰ »

« On en fait en ce moment (en parlant de l'environnement), on a des cours sur le bio, c'est un module exprès qui nous explique ce que c'est que le bio, on est allé voir une exploitation

³¹⁹ Entretien avec un professeur d'économie au lycée d'Obernai, le 19 mars 2008

³²⁰ Entretien avec un première baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole, option production animale, réalisé le 9 novembre 2009 au lycée de Verdun.

en bio [...] Jouais, on nous parle d'agriculture raisonnée, éviter de moins mettre de pesticides dans les champs, c'est diminuer les intrants, ou de la nature on nous en parle, surtout l'année dernière, on nous parlait de l'écosystème et tout ça³²¹ ».

Les stages sont aussi de contextes sociaux où l'acteur est susceptible de se familiariser à d'autres pratiques que celles acquises sur le milieu d'origine. C'est notamment le cas d'un élève en Bac pro production animale qui a réalisé un stage dans une exploitation biologique :

«Bah, je me suis dit, je vais là-bas en bio pour voir un peu comment on fait [...] que ça nous ouvre quoi, on voit un peu autre chose que du maïs³²² ».

La considération de nouvelles problématiques transversales redéfinit le rapport des agriculteurs à leurs environnements, leur « pouvoir-être face au vivant » (Christen, 2009). Dans ce contexte, socialisés à la fois dans le milieu d'appartenance et celui de référence (la formation agricole), les élèves en formation se situent dans une position sociale intermédiaire. Ils connaissent et reconnaissent la valeur sociale du travail de « réidentification » mené par leurs parents autour du référentiel de l'agriculteur ingénieur/technicien. De ce fait, ils sont conscients de la manière dont l'introduction d'innovations peut être perçue dans leur milieu d'appartenance, d'un autre côté, ils sont aussi conscients de la nécessité de redéfinir leur profession au regard d'un référentiel centré sur le développement durable et plus particulièrement autour de l'environnement.

³²¹ Entretien avec un BEPA, un terminal baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole, option production animale, réalisé le 8 novembre 2009, au lycée de Verdun.

³²² Entretien avec un première baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole, option production animale, réalisé le 9 novembre 2009 au lycée de Verdun.

7.2. Les élèves : des traducteurs ?

Pris entre deux socialisations contradictoires, ils se situent au cœur de ce déplacement social entre un référentiel centré sur les seules normes techniques -transmis légitimé par le milieu d'appartenance- et un autre redéfini autour des enjeux du développement durable. Cette position qui les place au cœur même de ce déplacement social fait que les élèves interprètent la manière dont les dispositifs environnementaux peuvent être perçus dans le cas de leurs parents.

7.2.1. Les élèves interprètent la manière dont ces dispositifs peuvent être vécus appréciés par leurs parents

Pris par deux socialisations contradictoires, les élèves agriculteurs vont intérioriser une pluralité de dispositions, de visions et de représentations de la nature/de l'environnement qui peuvent s'avérer conflictuelles. Pour ces jeunes agriculteurs, ces visions du monde ne se présentent pas extérieurement et ne « vivent pas intérieurement en eux de façon repliées ou abstraites, mais existent de façon dépliées, froissées » (Lahire, 2005, p. 120), sous la forme de combinaisons nuancées ou de schémas d'évaluations et d'appréciations. Immergés dans l'exploitation familiale depuis leur enfance, ils sont disposés à reconnaître ce qui est pensable/impensable en termes de visions et de représentations du métier d'agriculteur dans leur milieu social d'origine. Conscient que le référent technique se trouve profondément ancré dans le cas de leurs parents, ils savent et reconnaissent la manière dont les innovations et alternatives peuvent être appréciées par ces derniers, c'est-à-dire qu'il est improbable voir impensable de remettre en question une représentation du métier définie sur la norme technique. Ils savent que la requalification de certains modes de production peut être vécue par leurs parents comme une négation de leur travail de déclassé social, leur rappelant ce que faisait la génération précédente il y a trente ans, ce contre quoi ils se sont affranchis.

C'est particulièrement le cas pour la réhabilitation de certains systèmes de production (comme la remise à l'herbe des bovins et l'agriculture biologique) ou des innovations techniques (techniques de cultures simplifiées dans la lutte contre l'érosion) sont vue par les

parents, au regard de leurs socialisations passées, comme la négation d'un savoir-être centré sur une représentation entrepreneuriale et technicienne du métier :

« Pourquoi, déjà il y a plus de... comment dire, plus de temps de travail, il faut biner, on n'a pas vraiment le temps maintenant, moi je suis seul, je ne peux pas encore biner 100 ha, au pulvé [pulvérisateur] ça va plus vite quand même, tu passes dessus, que de biner »³²³.

Les modes de production alternatifs tels que l'agriculture biologique cristallisent ce retour à des conditions de travail antérieures, comme l'illustre cette élève qui évoque le refus de son père quant à leur adoption :

« Il n'a pas trop le temps pour le bio, parce que ça demande encore plus de travail et il ne veut pas [...]. Parce qu'il faut faire plus de trucs soi-même, il ne faut pas que appuyer sur des boutons quoi. Enfin, il y a plus de travail de soi-même, à la limite faut embaucher des gens »³²⁴.

Les jeunes agriculteurs savent et reconnaissent la façon dont les dispositifs sont reçus dans leur milieu d'appartenance, à savoir le plus souvent comme un handicap supplémentaire.

«Bah, on a toujours plus de contraintes, on nous impose toujours encore plus de trucs, comme les couverts végétaux, ouais, chez nous on dit que c'est n'importe quoi, ça va manger plus de gasoil, plus de temps³²⁵».

Conscients de la distance sociale entre les pratiques du milieu d'appartenance et celles transmises par le lycée agricole, ils reconnaissent les réactions et la réception de ces pratiques au sein de leur milieu d'origine. C'est notamment le cas de cet élève en BTA ACSE, dont l'exploitation familiale est tournée vers un système céréalier. Cet élève tente de réviser les pratiques de son père à l'aune de celles apprises au lycée. Au cours du récit il rend compte de la réaction de son père lorsqu'il tente d'introduire ou du moins de modifier un itinéraire technique :

³²³ Entretien avec un élève de terminale « Conduite et gestion de l'exploitation agricole », option Production végétale, le 19 mars 2008, au lycée d'Obernai.

³²⁴ Entretien avec une élève BEP agricole « Conduite de productions agricoles », spécialité Production végétale, le 18 mars 2008 au lycée agricole d'Obernai.

³²⁵ Entretien avec une élève en BEPA, conduite et gestion de l'exploitation agricole, option production animale, réalisé à Verdun le 8 novembre 2009.

« - **Et quand tu dis que tu ne lui dis pas tout ce que vous voyez au lycée ? Ça le gave, j'ai assez de projet et j'arrête de lui en parler, heu il dit que c'est des conneries, si j'arrive encore avec des trucs qu'on apprend au lycée, il va me dire pff... [...]** - **Et comme quoi par exemple ?** Je sais pas des trucs techniques, comme l'apport de potasse dans le sol, car historiquement l'Alsace est quand même une région où il y a beaucoup de potasse dans le sol et ils en mettent plus qu'il en faudrait et toujours ils en mettent plus qu'il n'en faut, comme dans la CUMA où mon père est, je leurs dis, allez, la potasse allez doucement, ils disent, heu on a toujours mis comme ça, on continue à en mettre, puis moi je dis que c'est con, eux ils disent on a toujours fait comme ça alors faire changer les gens qui sont un peu bornés. - **Et au lycée, ils disent quoi ?** Bah, ils disent qu'il faut pas trop en mettre, ça passera un jour, mais c'est pas pour demain que ça passera, on continue à en mettre, l'azote c'est pareil, le dosage ça sécurise le rendement, après on en met trop et c'est pas forcément rentable d'en mettre trop, et en plus ça favorise les maladies, les vieux, ils ont pas encore tout compris, ils disent on en met tant et tant et ça donne tant et tant, voilà ce qu'ils ont appris à l'école à l'époque³²⁶ ».

Cet extrait met en valeur la position sociale dans laquelle se trouve le jeune agriculteur. Porteur de pratiques transmises par le lycée, il remet en cause celles du milieu d'appartenance. A travers cet exemple on constate la force, du moins l'importance de la socialisation secondaire dans la construction de l'identité professionnelle. L'élève s'identifie davantage aux pratiques légitimées par le lycée. Conscient de la distance sociale, l'acteur se refuse à déclencher les pratiques acquises au lycée.

Ainsi, ils occupent une position sociale privilégiée pour réajuster ces innovations afin de les rendre socialement acceptables dans leur milieu social d'appartenance.

³²⁶ Récit de pratiques avec un élève en BTSAcse (brevet technicien supérieur agricole) conduite des systèmes d'exploitations, réalisé le 18 février 2009, à Obernai.

7.2.2. Valorisation de la double socialisation et stratégies de réajustement

Les agriculteurs en formation valorisent leur double socialisation par un travail « d'appropriation et de traduction » (Rémy, Voye, Servais, 1990, p. 279). Cette position sociale les a disposés à élaborer des stratégies de réajustement de ces nouveaux questionnements environnementaux dans leur milieu d'origine. L'une d'elles consiste à mettre temporairement en réserve ces dispositions et ces expériences transmises par la formation agricole. Ces nouvelles manières de penser et de représenter le métier d'agriculteur peuvent être mobilisées à usage différé et être déclenchées en fonction de la situation. C'est particulièrement le cas d'une élève en BEP qui est motivée par l'agriculture biologique mais attend la reprise de l'exploitation paternelle pour imposer sa vision du métier d'agriculteur, transmise par la formation agricole :

« – Et sur votre exploitation vous faites attention à l'environnement ? [...] – Honnêtement, non ! J'aimerais bien, mais mon père ne veut pas. Faire du bio, c'est dur, mais bon c'est quand même mieux pour l'environnement. Mon père veut pas ! [...] - Mais vous, vous voudriez faire du bio ? [...] – Ben, j'aimerais bien tenter, car je ne sais pas ce que va donner si on continue comme ça, enfin avec les engrais, tout ça, les herbicides, les produits phyto [phytosanitaires], on pollue quand même la nappe et tout. L'eau qu'on boit, il y a des herbicides dedans, enfin c'est pas super quoi. Je ne sais pas, [le bio] c'est quand même un peu mieux »³²⁷.

Un autre élève en BTS ACSE a pour projet de convertir l'exploitation céréalière de son père en système poule pondeuse en agriculture raisonnée. Non seulement ce projet reste inhibé avant la passation d'exploitation, mais il est critiqué et jugé comme irréalisable par le père. Il imagine l'agrosystème et les pratiques associées, mais ses projets restent suspendus en attendant la passation d'exploitation :

«Ouais, j'ai pleins d'idées, des associations de céréales et d'oléagineuses, pleins de trucs qui se faisaient il y'a 50 ans, mais qu'on a oublié car pas assez productifs, avec la technique

³²⁷ Entretien avec une élève de première baccalauréat professionnel, conduite et gestion de l'exploitation agricole, option production végétale, réalisé le 18 mars 2008 à Obernai.

on pourrait utiliser les anciennes pratiques et faire de nouveaux trucs, ouais, de l'autoconsommation alimentaire et après niveau carburant ça me plairait bien de faire de l'huile de végétale pour les tracteurs, niveau production, donc de l'autoconsommation avec des protéagineux et faire des poules d'alsace, elle ont la particularité de faire des œufs et de la viande³²⁸».

Cette position de double socialisation les dispose d'une certaine manière à s'approprier partiellement des pratiques alternatives. La possibilité d'une agriculture biologique est rejetée par les élèves mais ils parlent volontiers d'une agriculture raisonnée, qui se situerait entre le conventionnelle et le biologique.

« Le truc, c'est que le bio, je suis anti bio, pour moi, c'est une aberration totale, en gros pour moi, c'est pour narguer le consommateur, ok, c'est un truc, ça pollue pas la terre machin et tout, c'est bon pour la planète, mais dans l'assiette, merci la catastrophe d'accord les pommes, c'est un peu tâché, c'est un peu mal formé, c'est pas grave, on s'en fout, mais qu'il y ait une maladie, là heu... [...] ouais, le blé bio, y a de l'ergo de seigle par exemple, c'est très toxique, on peut en mourir, c'est aberrant qu'on puisse vendre ça encore et après ils mélangent les lots, pour que ça passe, moi, je dis que le grand public, il se fait berner par le bio, après le concept il est pas mal, mais, même les bios, ceux qui sont à fond dedans, commencent à dire que certains trucs ils seraient contents d'avoir quand même quelques produits chimiques, nous on est content de prendre leurs techniques pas chères et eux ils seraient contents de récupérer quelques trucs, des produits qui pourraient leurs servir en cas d'urgence, moi, mon optique c'est de se situer entre le conventionnel et le bio, faire du raisonné, ça de toute façon si on fait pas de raisonné, c'est la faillite quoi, faire un truc qui te laisse dormir en paix le soir, où on gagne bien sa vie, après le strasbourgeois, je sais pas ils sont pas éduqués non plus, ouais, bon, bio trop cool, je fais un geste pour la planète, trop cool, après il faut aussi trouver la clientèle, après y a pas tout le monde qui peut s'acheter du bio».

Cette prise de position intermédiaire traduit aussi leur situation de double socialisation. Le refus d'une agriculture conventionnelle renvoie au désir social de reconstruire positivement

³²⁸ Récit de pratiques avec un élève en BTS Acse (brevet technicien supérieur agricole) conduite des systèmes d'exploitations, réalisé le 18 février 2009, à Obernai.

leur rapport à la société. Mais le poids du milieu d'appartenance intervient comme des *clapets anti-retour* discréditant le retour à des modes de production biologiques comme improbable et impensable. Le désir d'associer les acquis du progrès technique et les anciennes pratiques (sans chimie ou plus naturelles) reflète cette « double culture ».

Par ailleurs, sur l'exploitation familiale, l'élève agriculteur tente (parfois en vain) de négocier des nouvelles pratiques ou de réajuster certains procédés techniques (les épandages d'engrais par exemple), afin d'en diminuer l'impact sur l'environnement :

« Mon père a mis 80 unités sur la parcelle, ça c'est l'engrais, il préconise de faire trois apports, alors que mon père il va en faire que deux et le premier apport normalement il faudrait en mettre 40, alors qu'il a mis 80 unités, et comme ce sont des sols légers, tout est parti dans la nappe, donc la plante elle en profite même pas. Et il y en a d'autres qui mettent tout en une fois, les 180 unités, ça fait presque 300 kg d'engrais par hectare de blé en une fois, la plante prend seulement ce qu'elle a besoin, et le reste ça va dans le sol et donc dans la nappe »³²⁹.

L'introduction de techniques respectueuses de l'environnement fait ainsi l'objet de processus de négociation au niveau de l'exploitation familiale, et l'élève agriculteur en est l'initiateur autant que le médiateur : *« En classe, on a vu les TCS (techniques de cultures simplifiées), j'en ai parlé à mon père. Au début, il ne voulait pas à cause des mycotoxines³³⁰, mais on a essayé sur une parcelle de blé pour tester, donc sur trois hectares, on a fait un essai, on a regardé, et on a constaté qu'il y avait pas de risques de mycotoxines, depuis on fait le blé en semis direct, c'est bon pour le sol et on gagne du temps, on ne le perd pas à labourer »³³¹.*

Pour faire coexister des techniques requalifiant l'environnement et leur compatibilité sociale auprès du milieu d'appartenance, les jeunes agriculteurs utilisent des canaux de médiations telles que la rentabilité économique et l'amélioration des conditions de travail (des

³²⁹ Entretien avec un élève de terminale « Conduite et gestion de l'exploitation agricole », option Production végétale, réalisé le 19 mars 2008 au lycée d'Obernai.

³³⁰ Les mycotoxines sont des molécules produites par certains champignons qui peuvent s'avérer toxiques pour l'homme et certaines espèces animales. Les champs de céréales et en particulier ceux de blé, sont des milieux favorisant le développement de ces champignons.

³³¹ *Ibid.*

techniques libérant du temps libre) susceptibles d'améliorer leur réception sociale effective.

Synthèse

Les jeunes agriculteurs en formation sont immergés dans des contextes sociaux variés, intériorisant des savoir-être agriculteurs (des manières de penser et de se représenter le métier d'agriculteur), en l'occurrence des identités professionnelles contradictoires voire conflictuelles. L'exploitation familiale qui constitue pour les jeunes agriculteurs l'expérience première au métier d'agriculteur transmet des pratiques et des schémas des pratiques légitimant le référentiel de l'agriculteur entrepreneur/technicien. Or la formation agricole, en transmettant de nouvelles pratiques, agit sur les mentalités des élèves, les sensibilisant à de nouvelles manières de faire, de penser, de se voir et de se représenter la profession agricole. Cette double socialisation les dispose à connaître et à reconnaître les effets symboliques d'une précipitation de ces nouvelles pratiques au sein de leur milieu social d'origine. Ayant intégré la distance sociale entre le milieu d'appartenance et de référence, ils savent comment leurs parents vivent, réagissent et apprécient ces innovations.

On saisit de la sorte que, prise entre la reproduction et la différenciation, les processus d'identification se retrouvent tiraillés entre les socialisations passées et ce qui les spécifie dans le présent. Dans une perspective de déplacement social, l'identité apparaît comme une « construction active, un processus qui s'effectue par un arrangement et une juxtaposition d'éléments hétérogènes ». Des conflits d'identités émergent lorsque « parmi ces éléments sont accolés des objets conflictuels » (Gaulejac de, 1987, p. 98). Pour le monde agricole, on a montré que l'enjeu consiste à élaborer des médiations permettant de faire coexister la requalification de l'environnement et les attentes, intérêts et visions du monde des agriculteurs.

Synthèse de la partie II

Au cours de cette partie nous nous sommes efforcés d'observer des freins externes et internes au monde agricole susceptibles d'encourager ou de freiner l'adhésion des agriculteurs aux dispositifs de lutte contre l'érosion des sols et plus généralement aux discours environnementaux.

Le chapitre 5 s'est davantage attaché à considérer le rapport pratique des agriculteurs à la nature et leur savoir-être agriculteur et leurs effets dans une logique de réception des dispositifs environnementaux. Construits sur une théorie de la pratique, ces deux outils ont identifié les dispositions et leur genèse comme autant de modalités actives dans les dynamiques d'appropriation d'un nouveau référentiel du métier redéfini autour du développement durable.

L'étude des effets du rapport pratique à la nature peut être résumée comme suit. Si bien, que la nature produite des éleveurs entretient une relation plus organique au milieu, paradoxalement elle justifie l'emploi d'une agriculture chimique et techniciste et l'utilisation de moyens exosomatiques de synthèses. Autre aspect, nous avons observé un processus sur lequel nous reviendrons dans la partie qui suit, mais nous pouvons déjà en tirer ses principales caractéristiques. Plus les pratiques sont transférées vers les réseaux des filières plus le rapport au milieu se définit dans une relation synthétique au vivant. C'est notamment le cas des céréaliers, où leur relation de travail se résume à l'application de préconisations (paramétrer des doses etc.) dictées par les acteurs des filières. Par ailleurs, cette première analyse a permis de révéler la relation de travail comme une variable discriminante dans la construction de la relation de médiance.

Si bien, que le mode d'identification (le savoir-être agriculteur) et le rapport pratique à la nature ont été analysés séparément, nous avons constaté une homologie forte entre ces deux variables. Les *clapets anti-retour* montrent combien la valeur sociale des pratiques s'ajuste à leur degré de sortie de la contrainte naturelle. Les logiques de mobilité et celles des modes d'identification apparaissent comme structurantes dans le rapport aux dispositifs environnementaux.

Enfin, nous avons porté un regard plus précis sur les logiques de diffusion des dispositifs de lutte contre l'érosion des sols. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur deux échelles d'analyse. La première, plus centrée sur les techniques de cultures sans labour, s'est attachée à appréhender le contenu, c'est à dire le rapport au sol diffusé par cette innovation. Ainsi, nous avons constaté un rapport conflictuel entre les modes de compréhension du sol contenus dans le dispositif (TCsL) et ceux légitimés par l'expertise d'usage des agriculteurs. Cette défiance à l'égard des TCsL n'est pas sans lien avec le contexte d'une agriculture fortement encadrée et construite sur un mode vertical. Dans ce contexte, la charrue reste l'itinéraire technique sur lequel l'agriculteur a encore prise et qu'il refuse de voir transféré vers les réseaux d'incitation technico-économique.

La deuxième échelle d'analyse, c'est elle davantage centrée sur les logiques de diffusion des dispositifs. En comparant l'assolement concerté aux TCsL, nous avons pu révéler des dynamiques de cheminement de l'innovation différentes aux effets différenciées sur leur réception. L'assolement se spécifie par un développement territorial concerté contrairement aux TCsL qui reposent davantage sur des logiques de diffusion verticales et descendantes.

Ainsi, il existe une tension entre les dispositifs diffusés et les dispositions, ressources des acteurs qui les reçoivent. Au sein de cette dynamique, les canaux de diffusion peuvent laisser plus ou moins de possibilités à l'émergence de logiques d'appropriation.

Partie III

Discussion : Apports et limites des résultats

Cette partie a pour intention de mettre en perspective l'homologie existante entre le savoir-être agriculteur et les pratiques sociales du vivant. Effectivement ces dernières sont socialement marquées et interprétées par les agriculteurs en fonction de leur sortie de la *contrainte naturelle* (Ritz-Stoessel, 1989). Ainsi, c'est tout un système de pensée et un mode d'identification qui s'articulent autour de ce processus de sortie de la contrainte naturelle.

Nous verrons que, plus les modes de production et la relation de travail se retrouvent transférés vers les réseaux des filières, plus les médiations utilisées sortent de la contrainte naturelle. Le noyau dur des représentations du vivant et du métier se cristallisent alors sur le référentiel technicien. Dans ce processus de mobilité sociale, les « clapets anti-retour » maintiennent la cohérence sociotechnique des pratiques, en garantissant la sortie de la contrainte naturelle et la légitimité accordée au référentiel technicien.

Dans un deuxième temps, nous interrogerons également les conditions sociales de cheminement d'une innovation dans un contexte agricole contemporain. Pour ce faire, nous reviendrons sur l'efficacité du modèle élaboré par Mendras (Mendras, 1984) de diffusion d'une innovation « en tâche d'huile » à partir du cas des techniques de cultures sans labour. Nous reviendrons sur les canaux de diffusion d'une innovation dans un contexte marqué par un modèle individualiste technicien.

Mais avant d'aborder ces aspects, il semble nécessaire de revenir sur un outil développé au cours de cette recherche, celui de rapport pratique à la nature qui a eu pour ambition, au cours de notre recherche, d'identifier et de décrire les pratiques sociales du vivant.

Chapitre 8

Le rapport pratique à la nature : Retour et avancées

Du fait de la spécificité de notre objet, portant sur les pratiques sociales du vivant, il a été nécessaire de faire dialoguer différents outils théoriques. Le champ conceptuel mobilisé a alors eu pour ambition de construire un outil, le *rapport pratique à la nature* pour répondre à cette question : qu'est ce qu'agir humainement et socialement sur le vivant du point de vue pratique de l'agriculteur ?

Confronté au terrain, il s'avère alors intéressant de revenir sur la pertinence de cet outil qui s'est construit sur des acquis théoriques à première vue hétérogènes, articulant à la fois une théorie *dispositionnelle de l'action* (Lahire, 1998) et une approche de la *médiance* (Berque, 1994) dépassant le constructivisme dans l'approche du vivant. Tel qu'il a été présenté dans le chapitre 3, le rapport pratique à la nature a affiché une double ambition théorique et méthodologique³³².

La première rend compte de la manière dont l'agriculteur pense et agit sur le vivant animal et végétal. En analysant le rapport pratique à la nature comme un ensemble de schèmes de perception et d'action, nous avons tenté de donner corps à la *relation de médiance*, en identifiant les formes qu'elle pouvait prendre mais aussi ses conditions sociales de formation. Effectivement ce sont là des aspects que Berque occulte dans sa théorie de la prise écologique (Berque, 1994), lorsqu'il parle des matrices phénoménologiques ou sensibles constitutives au processus de trajection.

Cet outil affiche aussi une deuxième ambition, celle de dépasser le constructivisme en sciences sociales et ce en matérialisant le passage du social au physique. Le rapport pratique à la nature décrit à la fois les matrices socialisatrices à l'origine des conditions sociales de

³³² Notre présupposé de départ, considère les théories comme des outils d'investigations, d'opération du monde social. Dans cette optique, l'on parlera davantage d'outil théorique.

construction des manières de penser et d'agir sur le vivant tout en figurant l'empreinte du social sur le physique, passage qui se réalise dans le processus de *trajection* (Berque, 1994). Les acquis empiriques accumulés lors de notre étude, nous permettent alors de revenir sur la construction de cet outil et des relations entretenues avec les théories sur lesquelles il s'est échafaudé.

8.1. Pour le sociologue : Comment circonscrire les manières de penser et d'agir sur le vivant ?

Notre démarche a décrit les pratiques du vivant sous un angle dispositionnel en identifiant les manières de penser, de voir et d'agir sur le vivant. Notre postulat posé dès le début de la recherche consiste à ne pas *dissocier la pensée de la pratique* (Lahire, 1998), des manières de s'imaginer, de se représenter, aux manières d'agir sur le vivant.

8.1.1. Les pratiques nous renseignent sur les images guides du vivant

Afin de saisir la manière dont les agriculteurs pensent et s'imaginent le vivant il a été pertinent de ne pas dissocier la subjectivité qui pense de celle qui agit (Corcuff, 1996). Pour ce faire, la notion d'image guide développée par Michèle Salmona (Salmona, 1994), nous a permis de circonscrire les schémas cognitifs avec lesquels les agriculteurs pensent le vivant animal et végétal. Au regard des enquêtes réalisées, il est possible d'admettre la pertinence de la méthodologie mise en place. L'on a observé, qu'il s'avère approprié d'identifier les *images guides* à partir de la description que font les agriculteurs de leur relation de travail.

Bien que nous sommes partis des taxinomies, c'est en interrogeant les manières de pratiquer le sol ou l'élevage, qu'il a été possible de recueillir les manières de le penser. Les taxinomies de classification du sol ou du vivant ont été identifiées dans une relation de travail, sous la forme de ressource travaillée et transformée par l'agriculteur. Pour reprendre l'exemple du sol, elles ont été appréhendées en questionnant la façon dont l'agriculteur travaille et pratique son sol.

D'un point de vue théorique ce sont les schèmes de perception qui génèrent des manières de faire et d'agir sur le vivant. Or, en pratique et d'un point de vue méthodologique pour le sociologue, il faut avant tout questionner les manières de faire pour remonter et reconstruire les structures cognitives. En réalité c'est la description des pratiques qui doit être au centre de la méthodologie pour le recueil des dispositions.

8.1.2. Les pratiques sociales du vivant : l'indissociation des manières de s'imaginer et d'agir sur le vivant

Cela nous a conduit à discuter de l'autonomie des *images guides* ou plutôt des représentations pour reprendre un terme plus communément admis. Au regard des acquis empiriques recueillis, il est possible de soutenir l'idée selon laquelle les pratiques sont indissociées des schémas des pratiques, en d'autres termes, que les manières de penser et de faire fonctionnent d'une manière *unitaire* (Lahire, 1998), même si d'un point de vue méthodologique, il faut les appréhender d'une manière séparée.

Cette analogie nous est apparue en analysant les acteurs des réseaux d'incitation technico-économique qui ne transmettent pas seulement des pratiques mais aussi les schémas des pratiques. Comme on l'a constaté, ils ne diffusent pas seulement des techniques, des manières de faire ou de pratiquer le vivant, mais ils diffusent aussi des manières de le penser, de l'imaginer. Cet exemple nous montre combien, les deux sont étroitement imbriqués, et qu'il s'avère pertinent de les penser dans leur association.

La diffusion de nouvelles innovations est alors indissociée de celle de nouvelles structures mentales avec lesquelles les agriculteurs pensent leur rapport au vivant, mais aussi leur rapport au travail. Leur introduction n'est donc pas neutre, mais diffuse des représentations, qui sont associées à ces pratiques.

Il en est de même pour la diffusion des dispositifs environnementaux. Dans le cas des techniques de cultures sans labour, cette innovation n'introduit pas qu'une nouvelle technique. Si leur introduction auprès des agriculteurs devait reposer que sur ces seuls aspects techniques, leur acceptation ne susciterait pas de résistance et de refus. C'est parce qu'elles introduisent et précipitent des nouvelles manières de pratiquer le sol qu'elles suscitent de la défiance. L'innovation technique, n'est donc pas neutre mais s'avère socialement construite. Elle diffuse des manières de faire qui sont autant des manières de penser le rapport au vivant et donc de le pratiquer. Inversement, les images guides impliquent et génèrent des manières de faire, de pratiquer l'élevage ou de travailler le sol. C'est notamment le cas avec la nature produite des éleveurs, où l'idée d'une nature travaillée, cultivée, génère des pratiques justifiant l'emploi de la chimie.

C'est ce qui nous a amenés à considérer que les schèmes de perception et d'action sont indissociés et l'un apparaît comme le support réciproque de l'autre. Les images guides véhiculent et génèrent des pratiques sociales du vivant, qui prennent alors la forme d'un *pouvoir-être face au vivant*, une subjectivité socialisée qui se traduit autant dans une manière de se comporter que d'agir et de se tenir face au vivant animal et végétal.

Mais ces *images guide* possèdent une genèse qu'il a été possible d'identifier au cours de notre recherche. Les modalités de construction de ces dispositions se retrouvent essentiellement dans la relation de travail, elles-mêmes inhérentes au mode de production.

8.2. Le rapport pratique à la nature : peut-il être saisi sous une forme dispositionnelle ?

Si l'on considère le sens commun, celui-ci a tendance à considérer que le rapport de l'agriculteur à la nature apparaît comme une unité invariante et homogène. Or, cela ne va pas de soi pour le sociologue qui cherche à étudier les variations de ce rapport. Contrairement à ce que Durkheim avançait, le social n'est pas forcément collectif mais dépend aussi de la spécificité des trajectoires individuelles (Lahire, 2006). D'un point de vue méthodologique, le discours social sur la nature a pu être saisi à l'échelle des agriculteurs mais aussi à l'échelle des groupes, en décrivant la relation particulière qu'entretient un groupe d'agriculteurs au milieu, comme cela a été le cas pour les éleveurs ou les céréaliers. Il existe donc des variations du rapport pratique à la nature entre groupes mais aussi d'autres intra-individuelles.

Or, l'identification de ces dernières ne justifie pas pour autant des explications individuelles qui renverraient à une psychologisation des rapports sociaux, au risque de tendre vers une certaine forme d'atomisme (Lahire, 2006).

La sociologie *est une science de la comparaison* (Lahire, 2005), où le sociologue cherche des variations, des points communs, des ressemblances pour l'étude d'un phénomène. Ainsi nous avons comparé le rapport au milieu des éleveurs et des céréaliers, en cherchant des similitudes et des différences. L'interprétation sociologique a permis de révéler des réponses sur les principes de variation du rapport pratique à la nature entre ces groupes d'agriculteurs. La variable discriminante des variations de la relation de médiance a été identifiée dans la relation de travail, à l'origine d'images guides, d'aptitudes et d'attitudes différenciées.

Effectivement, il a été postulé dès le départ (chapitre 3) que le rapport pratique à la nature possède une genèse, à savoir le mode de production comme *matrice socialisatrice* (Lahire, 2006) au fondement des pratiques observées. A posteriori nous pouvons soutenir que cette modalité sociale ne se traduit pas seulement dans le mode de production, mais plus particulièrement dans la relation de travail qu'il implique. C'est elle, qui est à l'origine des variations observées du rapport au milieu.

8.2.1. La relation de travail : la matrice socialisatrice au fondement de l'expérience première du vivant et du métier

Effectivement c'est la relation de travail inhérente au mode de production qui construit les *images guides* avec lesquelles les agriculteurs s'imaginent et agissent sur le milieu. Elle fait intervenir différentes médiations -techniques, corporelles- dans le rapport pratique au milieu. En fonction du mode de production, ces médiations varient et caractérisent différemment cette relation. Ainsi en élevage, la relation de travail s'inscrit dans *un rapport de triade* (Salmona, 1994) faisant intervenir, le corps, l'outil et le vivant. La présence de la médiation corporelle forme un continuum entre l'outil et le vivant et construit ainsi des *images guides* particulières et propres à l'élevage.

Celles-ci se construisent dans un processus d'anthropomorphisation du vivant et se traduisent dans des comparaisons avec le corps humain pour imaginer l'invisible. Des taxinomies, telles « *la terre a besoin de nourritures, de respirer, c'est un être vivant, faut qu'elle repose, elle sent le moisi, une terre en bonne santé* » montrent combien ces images servent de guide et de schéma pour imaginer ce qui se passe et nommer l'invisible. Ces schémas cognitifs actionnent alors des pratiques caractérisées par une relation organique plus forte ou plutôt comme étant la « moins sortie de la contrainte naturelle ».

Or, ces manières de penser le vivant ne sont pas exemptes d'une relation pratique ou de travail. Comme on s'est efforcé à le démontrer dans le chapitre 5, les agriculteurs parlent du vivant animal, végétal ou encore du sol que sous une forme travaillée : « une terre facile à travailler ». De leur point de vue la terre respire, mais leurs pratiques l'aident à respirer, à travailler. Il s'agit bien de cette double tension qui caractérise la nature produite des éleveurs, entre une *relation plus organique* (Moscovici, 1968) au milieu et une représentation selon laquelle la prise de l'agriculteur doit contribuer et aider les cycles naturels à travailler. Ainsi, les propriétés d'un sol, bien qu'il soit décrit comme un sol qui respire donc assimilé à un organisme vivant, seront toujours associées à une fonction et une vision utilitariste.

Le retrait de la médiation corporelle chez les céréaliers génère d'autres *images guides* et une *relation de médiance* (Berque, 1994) différentes des éleveurs. Dans leur cas d'espèce, l'encadrement sociotechnique a simplifié la relation de travail, qui se réduit désormais à

l'application de préconisations (chapitre 5). Par conséquent, leurs images guide se traduisent essentiellement dans des schémas de régulation, de paramétrage, des préconisations dictées par les calendriers (calendriers des semis, des traitements) des acteurs des filières. Dans ce contexte, l'agriculteur s'affranchit davantage de la contrainte naturelle. En ce qui concerne le sol, celui-ci devient un support ou plutôt un cadre où ses propriétés interviennent peu car substituées et remplacées par les moyens exosomatiques de synthèses (engrais, phyto).

Cet apport ne contredit par l'hypothèse initiale, mais la nuance en insistant davantage sur la relation de travail. Sa valorisation dans le travail d'analyse a permis de dévoiler son importance dans la construction des images guides. Que ce soit pour les éleveurs ou les céréaliers, ce sont bien les aptitudes et les attitudes mobilisées dans le travail qui construisent une habilité, une manière d'observer et d'apprécier le vivant. Un savoir de type métis et endogène est au fondement d'un rapport plus *organique* (Moscovici, 1968) au milieu et d'une nature produite pour les éleveurs. Pour les céréaliers un travail construit sur des actions et des schémas de régulation et d'application de préconisations extérieures produisent un rapport plus *synthétique* (Ibid.,) et extérieur au milieu.

Alors même qu'il n'est plus pratiqué sur certains agrosystèmes qui ont récemment quitté l'élevage, suite à une évolution du mode de production, ce sont les mêmes manières de penser et de faire qui sont alors transposées dans le rapport au vivant. Ce cas renforce l'idée selon laquelle la relation de travail est une modalité importante dans la construction du rapport pratique à la nature, s'avérant plus influente que le mode de production. Cet exemple nous renseigne sur deux éléments : la possibilité pour le sociologue de lire ce rapport sous l'angle d'une théorie de la pratique et le second d'insister sur l'importance de la relation de travail comme matrice à l'origine de manières de faire et de voir durablement acquises.

Effectivement, ce cas où des dispositions identiques sont transférées d'un espace à un autre, soutient l'idée selon laquelle la *relation de médiance* (Berque, 1994) des agriculteurs se construit et s'exprime sous la forme de dispositions durables. La permanence de certaines manières de faire et de voir qui ont été déclenchées de manières systématiques et successives, renforcent une lecture du rapport au vivant sous une forme dispositionnelle. Sans être inéducables et constantes, leur variation et leur modification ne vont pas de soi. Ce n'est pas le simple changement du mode de production qui va modifier et transformer pour autant le *pouvoir-être face au vivant*. Il s'agit donc bien de schèmes de perception et d'action qui sont

ancrés et qui se sont sédimentés de manière plus ou moins durable. Un changement de contexte -du mode de production- n'implique donc pas nécessairement un bouleversement et un changement radical de la *relation de médiance*.

Le cas de ces éleveurs -proche de la retraite- qui sont récemment passés à un modèle céréaliers, -mais qui ont connu et pratiqué l'élevage- prouve et justifie l'idée selon laquelle l'expérience première du métier construit les conditions sociales du contact à la nature. Le rapport au métier et au vivant s'est formé dans une relation de travail dans et par l'élevage qui se réactualise malgré un changement du mode de production. La relation de travail inhérente au mode de production de l'agrosystème constitue une *matrice socialisatrice* (Lahire, 2006) prépondérante dans la formation des *images guides* et des manières de pratiquer le vivant animal et végétal.

a. Les pratiques sociales du vivant : une logique dispositionnelle

Bien que les agriculteurs passent d'un mode de production à un autre, les aptitudes et le pouvoir-être face au vivant originel acquis dans une relation d'élevage, se retrouvent réactualisés et remobilisés. Comme le suggère Bernard Lahire (Lahire, 2006), les dispositions se distinguent entre elles en fonction de leur degré de force et de fixation. Le caractère coercitif d'une disposition est alors variable et dépend de la récurrence avec laquelle elle a été actualisée mais aussi de la durée sur laquelle elle a été intériorisée et déclenchée. Dans le cas des éleveurs, qui ont converti récemment leur mode de production en système céréaliers, les dispositions constitutives à leur rapport pratique à la nature ont été acquises de manière précoce et ont fait l'objet de répétitions systématiques sur une longue durée. Lorsque ces éleveurs connaissent un processus de transition vers un système céréaliers, ces mêmes dispositions acquises antérieurement dans une relation de travail inhérente à l'élevage vont alors être remobilisées pour penser et s'imaginer le rapport au vivant.

Le rapport est différent pour les jeunes agriculteurs qui ont connu un modèle bovin (celui des parents) et qui ont immédiatement converti leur exploitation en spécialisations multiples lors de la passation de l'exploitation. Certaines dispositions, à défaut d'être actualisées perdent de leur importance ou de leur efficacité. Le passage au modèle céréaliers marque une rupture dans la relation de travail. Celle-ci est désormais définie par les filières des réseaux et

par un travail de régulation et de surveillance comme explicité plus haut. Ainsi la conduite des cultures s'inscrit dans un processus de sortie de la contrainte naturelle et fait l'objet d'un rapport synthétique au vivant.

Par contre le rapport au sol et notamment au labour (comme on le verra dans le chapitre 10) est la dernière relation de travail qui se trouve transférée et professionnalisée vers des réseaux techniques. Le rapport au sol médiatisé par le labour est le dernier élément à sortir de la contrainte naturelle.

On constate ainsi une homologie entre la trajectoire sociale de l'agriculteur et la variation des dispositions inhérentes au rapport pratique à la nature. Effectivement à mesure que l'agriculteur quitte le mode de production associant l'élevage bovin plus sa relation de travail sort de la contrainte naturelle et plus celle-ci se retrouve professionnalisée car transférée vers des réseaux d'incitations technico-économique. Leur intégration dans des filières a pour conséquent de professionnaliser leur relation de travail, c'est-à-dire d'en faire un objet expert. Celle-ci se transforme en se construisant désormais sur des aptitudes de surveillance de paramétrage, à l'origine d'un *rapport plus synthétique* (Moscovici, 1968) et distancié au milieu, se traduisant dans une *nature cadre*.

Ces différents cas montrent combien le rapport pratique à la nature se construit et se traduit dans des dispositions qui trouvent leur origine dans le contexte de la relation de travail qui forme les conditions sociales de l'expérience première du métier et du vivant.

Par cette entrée, nous souhaitons montrer qu'il est possible pour le sociologue d'identifier et d'expliquer le rapport au milieu par une théorie dispositionnelle. Ce parti pris théorique a donc permis de répondre et de pallier aux manques de la théorie de la *médiance* proposée par Augustin Berque, en décrivant comment elle s'exprime, mais aussi en identifiant ses conditions sociales de construction.

Effectivement l'approche de Berque (Berque, 1994), ne donne pas d'indices sur les formes que peuvent prendre la relation de médiance. Cette entrée a donc permis de donner corps et de traduire les formes que prennent la relation qu'entretiennent les agriculteurs à leur milieu. La description de la genèse des dispositions du vivant a permis de mettre en valeur le

rôle prépondérant du mode de production mais surtout celui de la relation de travail comme matrice socialisatrice au fondement des bouts de nature observés.

La permanence et l'ancrage des dispositions qui ont bénéficié d'une mobilisation quotidienne et systématique montrent combien le changement peut être difficile et problématique. Si les dispositions sont fortement ancrées, ce n'est pas l'introduction d'une nouvelle innovation qui permettra de les modifier. La permanence de certains schèmes de pensée n'est pas sans lien avec la théorie de la représentation sociale du « noyau dur » d'Abrieu (Abrieu, 1984). Pour cet auteur, toute représentation sociale comporte un noyau central (un sous-ensemble de représentations), dont l'absence déconstruirait ou ne donnerait plus une signification à la représentation dans son ensemble. Ce noyau central de la représentation est celui qui résiste le plus au changement, car constitué d'éléments non négociables et cohérents entre eux. Ce noyau dur quant aux représentations du vivant s'exprime différemment en fonction de la trajectoire sociale de l'agriculteur. Pour les éleveurs convertis en céréaliers en fin d'activité, *la nature produite* reste le noyau dur pour évaluer et apprécier le sol et les plantes. Dans le cas des céréaliers qui n'ont jamais connu l'élevage, c'est le rapport au labour qui constitue le dernier noyau dur d'une *nature produite*, acquise antérieurement, qui résiste le plus au changement et au processus de technicisation.

En agriculture, l'on peut admettre que la représentation du vivant animal et végétal se construit autour d'un noyau dur qu'est le rapport à la contrainte naturelle. Plus l'agriculteur sort de la contrainte naturelle, plus ce noyau central se restreint, devient moins influent et touche de moins en moins de pratiques et techniques. Parallèlement le référent technique émerge comme une représentation de plus en plus coercitive, qui devient, elle, le noyau dur. Elle l'est déjà, dans le cas des céréaliers, et c'est en cours pour les éleveurs qui sortent de la contrainte naturelle. Comme on l'a vu (chapitre 5) cette sortie est relative en fonction des éleveurs laitiers et bovin viande, où ces derniers sont sortis davantage de la *dépendance organique* (Bourdieu, 1977) en s'affranchissant de la traite, ce qu'ils considèrent comme un acquis social. Il existe bien une homologie entre le processus de mobilité sociale et celui de la sortie de la contrainte naturelle. A travers ces logiques, le noyau dur qui structure les représentations du vivant se déplace de la contrainte naturelle (respect des cycles naturels) vers le référent technique (qui se libère de la dépendance organique).

Dans le chapitre 3, nous avons formulé la nécessité de dépasser les approches constructivistes pour appréhender le rapport des agriculteurs à leur milieu. Or, même si ces approches nous ont permis non seulement de donner corps au processus de trajection en matérialisant le passage du social au physique, elles se sont également révélées intéressantes dans l'investigation des pratiques sociales du vivant. Bien que les outils de la prise ou encore ceux de Moscovici ont permis de matérialiser le réel agissement du social sur le milieu et de caractériser le type de prise (organique, synthétique), les approches plus traditionnelles en sociologie nous ont aussi apparus pertinentes pour saisir ce rapport. Celles de Pierre Bourdieu ou encore de Josiane Ritz-Stoessel, ont permis d'identifier la part de nature que les agriculteurs seraient prêts à requalifier dans les techniques culturales, ou plutôt -pour reprendre l'expression plus haut-, pour mesurer leur degré de sortie de la contrainte naturelle.

8.3. Les apports « inattendus » des pensées constructivistes

La notion de *dépendance organique* développée par Bourdieu dans ses analyses sur l'Algérie (Bourdieu, 1977), s'est révélée être un excellent outil de mesure pour qualifier et apprécier le rapport des agriculteurs aux rythmes végétatifs, animaliers. Il a permis d'apprécier le degré de dépendance des modes de production et des techniques aux cycles naturels et *in fine* la part de « naturel » que les agriculteurs seraient prêts à (ré)accorder dans leurs pratiques. Ce même degré de dépendance organique structure la valeur sociale accordée aux techniques, mais aussi la construction des identités professionnelles. Plus la technique culturelle ou le mode de production s'affranchit de la dépendance organique, plus il sera valorisant et valorisé du point de vue des agriculteurs. Inversement, comme il a été constaté dans le cas de la traite, plus le mode de production et les itinéraires techniques dépendent des rythmes et des cycles naturels et animaliers, plus ils seront appréciés comme un contre modèle, ce qu'il ne faut pas devenir ou redevenir dans le cas des éleveurs bovins viandes.

8.3.1. La dépendance organique chez Bourdieu : un outil interprétatif pertinent pour mesurer la part de « naturalité » dans les techniques et leur énergie sociale

Loin d'avoir été un handicap, la pensée de Pierre Bourdieu et notamment son outil sur la dépendance organique -souvent ignoré en sociologie de l'environnement-, nous a permis d'évaluer et d'apprécier le degré de sortie de la contrainte naturelle des itinéraires techniques. En fonction de cette dépendance, la reconnaissance et l'énergie sociale des modes de production et des itinéraires techniques apparaissent différenciées.

Effectivement, c'est la force symbolique accordée au degré de dépendance organique qui conditionne la part de nature que les agriculteurs seraient prêts à requalifier dans leurs itinéraires techniques. Cet outil a donc été structurant dans la construction du concept des « *clapets anti-retour* ». Le rejet de la réintroduction d'anciens modes de production (comme le retour à l'élevage ou la remise à l'herbe des bovins) ou encore de certains dispositifs environnementaux (comme le retrait de la chimie pour un binage mécanique) trouve son origine dans cette association. C'est parce que ces pratiques requalifient à nouveau une part de contrainte naturelle qu'elles sont perçues, vécues comme un déclassement social et font l'objet d'un rejet dans un système agricole technique.

C'est autour de la dépendance organique que se structure le *nomos* (Champagne & Christin, 2004) entre ce qui est perçu comme une réussite professionnelle et un échec. Cet outil a permis d'identifier l'homologie entre l'énergie sociale d'une technique et son degré de sortie de la contrainte naturelle. Cette correspondance semble d'autant plus importante, qu'elle a participé à construire la notion de *clapets anti-retour*, qui s'est révélée essentielle dans la compréhension des freins à une *écologisation* (Mélard, 2008) des pratiques agricoles.

8.3.2. Retour sur les travaux de Josiane Ritz-Stoessel

Il en est de même pour la notion de *contrainte naturelle* développée par Josiane Ritz-Stoessel (Ritz-Stoessel, 1989). L'outil de la « contrainte naturelle » développée par cet auteur complète celui de la dépendance organique, et nous a également aidés à circonscrire le rapport des agriculteurs à leur milieu. Les acquis de cette grille de lecture vont plus loin, car ils mettent en relation le mode de production et le rapport à la contrainte naturelle, une homologie qui a également pu être constatée dans notre cas d'espèce.

Comme il a été évoqué ci-dessus, le rapport pratique à la nature dépend fortement de la relation de travail et du mode de production. Pour ce faire, comme indiqué dans la méthodologie, la typologie s'est construite sur celle préalablement établie par Josiane Ritz-Stoessel sur l'étude de la pratique maïsicole en Alsace (Ritz-Stoessel, 1989).

Au regard des acquis empiriques recueillis, il semble toujours pertinent de différencier les agriculteurs en fonction de leur mode de production. De même les acquis théoriques et empiriques recueillis dans le cadre de notre étude, confortent et alimentent -tout en les nuancant- ceux déjà accumulés par Josiane Ritz-Stoessel (Ritz-Stoessel, 1985) en Alsace sur le *discours social des agriculteurs sur la fertilité du sol*. Pour l'auteur la présence de l'élevage dans l'agrosystème, est une variable discriminante dans la construction du discours social sur la contrainte naturelle. En fonction du mode de production et de la permanence de l'élevage, le rapport au vivant et plus spécifiquement le discours social sur la fertilité du sol varient. Dans notre cas d'étude, cette variable reste toujours déterminante comme modalité sociale de construction et de formation du rapport pratique à la nature et plus particulièrement du rapport au sol.

L'étude conduite par Josiane Ritz-Stoessel, différencie deux rapports à la fertilité du sol, en fonction du mode de production. Le premier, celui des éleveurs, se caractérise par une « *perception du sol et une vocation du milieu* », c'est-à-dire par une représentation et un usage du sol qui considèrent les contraintes agronomiques.

Les manières de nommer le sol « *une bonne terre, une terre difficile à travailler* » recourent les taxinomies du sol d'une *nature produite* relevées chez les éleveurs dans notre étude. La considération des contraintes agronomiques du sol -la vocation du milieu- n'est pas sans lien avec le *rapport plus organique* des éleveurs au vivant que nous avons pu décrire dans notre recherche (chapitre 5).

De même, le rapport qu'elle décrit des céréaliers à la fertilité du sol rejoint la *nature cadre* que nous avons identifiée dans notre cas d'espèce pour les systèmes à spécialisations multiples. Dans leur cas, la fertilité du sol n'existe pas, car la terre peut devenir plus ou moins rentable par la maîtrise technique et chimique. Cette description recoupe alors celle d'une *nature cadre*, ou d'un sol support que nous avons pu établir pour les céréaliers.

Les acquis empiriques de notre étude réaffirment l'importance du mode de production et de la présence de l'élevage bovin comme modalités sociales au fondement d'un rapport au sol et au vivant particulier. L'élevage apparaît toujours comme une variable discriminante dans la construction du rapport pratique à la nature. Les éleveurs entretiennent un rapport plus *organique au milieu*, au sol et considèrent ses qualités dans l'organisation de leur agrosystème et dans leurs choix techniques. Pour les céréaliers, le sol et ses composantes sont occultés au profit des techniques chimiques. Dans ce cas, le sol est un support auquel on apporte des éléments extérieurs et de synthèses nécessaires à son fonctionnement.

La distinction établie entre *nature produite et nature cadre* reste structurante et pertinente dans la description du rapport pratique à la nature des agriculteurs en Alsace. Par contre, au regard des acquis empiriques, il est possible de nuancer la typologie en distinguant le cas des anciens éleveurs récemment convertis en céréaliers.

Les éleveurs en fin d'activité, qui ont converti récemment leur mode de production en système céréalier, mobilisent toujours des dispositions qui traduisent un rapport plus *organique au milieu*. Comme on l'a énoncé plus haut, la variation du mode de production ne

semble pas suffisante pour modifier le rapport des agriculteurs au vivant. C'est la relation de travail et les dispositions qui lui sont inhérentes qui ressurgissent pour penser et s'imaginer le vivant et la manière de le pratiquer. L'importance de la relation de travail comme modalité sociale de construction de la *relation de médiance* (Berque, 1994), est un ajout apporté par notre recherche, alimentant ainsi les acquis déjà existants. La seule considération du mode de production ne semble pas suffisante pour comprendre l'origine du rapport des agriculteurs au vivant animal et végétal. Bien que, celui-ci varie au cours de la trajectoire de l'agriculteur, les dispositions, elles, ne varient pas forcément. Pour comprendre la relation des agriculteurs au sol ou à la nature, il ne suffit pas de considérer l'état des modes de production au moment de l'étude, mais il faut prendre en compte les trajectoires des agriculteurs. Le rapport pratique à la nature est étroitement lié à la trajectoire sociale de l'agriculteur et de son agrosystème. Plus le mode de production évolue vers des systèmes sans élevage, plus la relation de travail se modifie elle aussi et sort de la contrainte naturelle. Le discours et les pratiques sociales du vivant ne sont donc pas dissociés de l'histoire sociale de l'agriculteur.

De même, il semble pertinent de discuter l'idée selon laquelle l'intégration dans la pratique maïsicole serait à l'origine d'inégalités entre agriculteurs. Effectivement dans les années 1980, la culture du maïs avait tendance à amplifier les disparités entre agriculteurs et celle-ci n'apparaissait pas comme une culture simple et à la portée de tous. La pratique de cette culture nécessitait des investissements et des compétences augmentant les écarts entre agriculteurs. Actuellement est-ce toujours le cas, à une époque où tous les agriculteurs ont intégré cette culture dans leur agrosystème?

Dans notre cas d'espèce, en ce qui concerne les exploitations situées sur des périmètres d'érosion, les surfaces cultivées en maïs ne varient pas forcément entre les différents modes de production. La surface agricole utile réservée au maïs reste homogène entre les céréaliers et les éleveurs. Bien qu'elle s'avère quelque peu différente, il n'existe pas d'écarts importants. Dans notre échantillon, les éleveurs possèdent autant de surfaces en maïs que les céréaliers. Cette situation tient à la particularité de notre échantillon. Comme on l'a remarqué dans le chapitre 4, les systèmes à spécialisations multiples ne se définissent pas par des systèmes extensifs. En raison des bonnes terres et de la persistance de la pluriactivité, les surfaces agricoles en céréales par exploitations se centrent autour de 30 hectares. En plaine, la réalité semble différente, même si les enquêtes auprès de cette population témoin restent quelque peu

marginales. Dans ce cas, la surface cultivée en maïs est alors très hétérogène entre agriculteurs et varie en fonction des modes de production. Les surfaces en maïs des systèmes à spécialisations multiples peuvent varier de 40 à 100 hectares et dépasser de loin celles des modes de production associant l'élevage.

Or, contrairement à ce que l'étude, conduite dans les années 1980, suggérait, la culture du maïs est devenue une culture simple à la portée de tous les agriculteurs. Bien qu'en zone de plaine les surfaces cultivées en maïs restent inégales, l'accès à la pratique maïsicole s'est considérablement démocratisée et semble à présent à la portée de tous. Cette évolution entre cette présente recherche et celle conduite par Josiane Ritz-Stoessel, tient éventuellement aux effets associés à l'intégration croissante des agriculteurs dans des réseaux socioprofessionnels de conseils. Cet encadrement technique a certainement contribué depuis les années 80 à démocratiser la pratique maïsicole auprès des agriculteurs. Cette hypothèse est d'autant plus tangible, que les techniques et les savoirs de suivi de cultures sont devenus de simples préconisations que les agriculteurs appliquent à l'échelle de leur parcelle.

S'il persiste des inégalités entre agriculteurs, elles ne sont pas à chercher dans des degrés différenciés d'intégration à la pratique maïsicole, mais dans le rapport à la *contrainte naturelle* et dans l'accès à des conditions de travail et de vie déliées de la *dépendance organique*. Comme évoqué dans le chapitre 5, les inégalités se structurent désormais dans l'accès à des modes de vie et des modes d'être affranchis de la contrainte naturelle. Josiane Ritz-Stoessel considérait déjà dans son article (Ritz-Stoessel, 1989) la pratique maïsicole comme un symbole de réussite sociale et d'intégration professionnelle. Bien que cette culture bénéficie toujours d'une forte plus value symbolique et matérialise l'accès au modèle céréalier, désormais c'est davantage le degré d'intégration d'un mode de vie et d'un mode d'être urbain et salarié qui marque les inégalités entre agriculteurs. Un éleveur bovin lait peut cultiver une surface en maïs équivalente à celle d'un céréalier, mais leurs conditions de travail et leur savoir-être agriculteur seront différemment déterminés par la dépendance organique. Les inégalités telles qu'elles existent objectivement et telles qu'elles sont vécues par les agriculteurs se structurent autour du degré de sortie de la contrainte naturelle et l'accès à un mode de vie et d'un mode d'être urbain et salarié.

Ces outils nous ont donc permis de construire une théorie de la pratique afin d'appréhender l'action -en train de se faire- de l'agriculteur sur le vivant et de fournir des éléments de réponse à cette question : Qu'est ce que agir humainement et socialement sur le vivant.

Contrairement aux présupposés évoqués dans le chapitre 3, les approches constructives comme celle de Pierre Bourdieu (la dépendance organique) ou encore celle de Josiane Ritz-Stoessel (le discours social sur la fertilité du sol- la contrainte naturelle) ont mis en évidence l'énergie sociale qui structure le rapport au vivant. Le degré avec lequel les techniques de culture sont déterminées par les cycles naturels est donc socialement marqué. La requalification d'une part de nature (de rythmes et de cycles naturels) dans les pratiques culturelles dépend alors de ces structures symboliques. L'on peut en déduire qu'il existe une homologie entre les structures symboliques (ce qui est valorisant et valorisé) et le degré de sortie de la contrainte naturelle.

8.3.3. La nécessité de mobiliser les approches non constructivistes

Or, il est évident que ces approches constructivistes ne suffisent pas pour comprendre le passage du social au physique et caractériser les différents types de nature produits par les agriculteurs. Dans cette optique, le rapport pratique la nature s'est donc efforcé à saisir le discours social sur la nature -en s'articulant autour d'une approche dispositionnelle- tout en matérialisant la prise du social sur le milieu physique.

L'outil de la médiation technique, développé par Marcel Jollivet (Jollivet, 1988) a matérialisé le processus de *trajection* (Berque, 1994), en donnant corps au passage du social au physique. Effectivement cet outil concrétise le processus de trajection, à savoir, il donne un temps et un objet social à cette transition, lorsque l'agriculteur transforme et agit, par l'intermédiaire de ses techniques sur le milieu. En d'autres termes, il crée la médiation entre les pratiques sociales -la prise de l'agriculteur- et le milieu transformé, devenu une réalité *écosymbolique*. Dans le cas des éleveurs, le processus de trajection ne se traduit pas seulement par une médiation technique, mais aussi corporelle, où ils investissent des *bouts de corps* pour identifier et rendre compte des *bouts de nature*. Là encore, le processus de trajection tel qu'il est présenté chez Berque reste flou. C'est l'approche par la médiation technique développée par Marcel Jollivet qui nous a permis de donner corps à ce passage, de la prise à la nature

écosymbolique, au milieu trajecté. Les itinéraires techniques, les pratiques comme le labour ou encore d'autres médiations comme le coup d'œil de l'éleveur, sont des formes dans lesquelles la prise est susceptible de se traduire.

Or, ce que l'approche constructiviste n'a pu cerner, ce sont les dynamiques naturelles qui interagissent avec les pratiques de l'agriculteur. Les coulées d'eaux boueuses, phénomènes écosymboliques, interagissent avec les pratiques des agriculteurs en questionnant un modèle agricole structuré autour de cette culture.

Enfin, l'approche développée par Serge Moscovici (Moscovici, 1968), a décrit les différents types de nature produits par le processus de trajection. Il en résulte une nature *écosymbolique* (Berque, 1994) (ni proprement sociale, ni proprement physique, mais les deux à la fois) comme le produit de la prise de l'agriculteur. Ces outils ont caractérisé ces différentes natures trajectées en fonction de leur sortie de la contrainte naturelle. Un rapport plus *organique* au vivant a permis de qualifier la relation de médiance des éleveurs et un rapport *synthétique* (Moscovici, 1968), celle des céréaliers, caractérisée par une *nature cadre*.

En synthèse, la théorie de la médiance de Berque, n'apparaît pas comme un outil d'investigation des rapports entre nature et société. Celle-ci reste substantive et doit être « remplie » par d'autres outils théoriques, capables de rendre compte des interactions entre pratiques sociales et milieu. Sa théorie reste à l'état heuristique comme un guide théorique, un modèle. Que ce soit pour décrire les manières de penser et d'agir sur le milieu mais aussi pour donner corps au processus de trajection et enfin figurer le type de nature écosymbolique, il a fallu emprunter d'autres outils. Contrairement à ce qui a été énoncé dans le chapitre 3, en réalité le rapport pratique à la nature ne s'est pas vraiment construit sur une articulation entre une théorie de la pratique et une théorie de la médiance. La théorie de Berque a plus été un schéma ou un fil directeur pour articuler d'autres outils théoriques afin de rendre compte du rapport des agriculteurs au milieu. Le concept de la médiance a fonctionné comme un guide théorique pour construire le rapport pratique à la nature en articulant des théories constructivistes pour décrire et identifier les pratiques et d'autres concepts dépassant ce présupposé pour rendre compte des effets du social sur le milieu.

L'approche de Berque n'est pas la première à appréhender les dynamiques du milieu et celles de la société dans leur interdépendance. A cet effet, nous pouvons citer les travaux du géographe Elisée Reclus³³³, qui déjà dès la fin du 19^{ème}, proposait les prémices d'une approche similaire. Celui-ci évoquait déjà la pertinence d'une approche mésologique, *comme combinaison de l'homme et de la nature*³³⁴ (Pelletier, 2005)³³⁵. Tout comme Berque, il préférait le terme de milieu à celui d'environnement, qui semble plus approprié pour s'imaginer et comprendre les interactions entre pratiques sociales et nature, où le milieu apparaît selon lui comme le résultat de la combinaison. Sa théorie de la mésologie prospecte également dans le sens d'une lecture systémique -des actions réciproques- de la nature et de la société. Selon lui « *l'humanité modifie son environnement, cet environnement modifié exerce également une influence sur elle et ainsi de suite* ».

L'approche de Reclus, tout comme celle de Berque, fonctionnent comme des guides pour le sociologue, afin qu'il puisse imaginer à partir de ses outils théoriques, des manières d'investiguer les actions réciproques entre société et nature.

³³³ Elisée Reclus, géographe du 19^{ème} siècle avait pour ambition de faire de la géographie sociale en incluant l'homme dans le processus géographique.

³³⁴ Cette idée a été formulée dans sa dernière œuvre *l'homme et la terre* (1905).

³³⁵ Cette citation est extraite du livre de Philippe Pelletier qui revient sur les réflexions géographiques et politiques d'Elisée Reclus.

Chapitre 9

Entre changement et permanence

Un des enjeux de cette étude consiste à trouver dans l'héritage passé, mais agissant dans le présent, des freins et des leviers qui rendent le changement possible ou non. Cette entrée répond à l'ambition de départ, celle de construire une sociologie de l'environnement considérant le poids des socialisations passées dans l'acceptabilité sociale des dispositifs. Comme nous l'avons constaté, cet héritage social se traduit dans un ensemble de dispositions qui prennent la forme d'un rapport pratique à la nature, d'un savoir-être agriculteur, qui conditionnent la réception sociale des dispositifs et des discours environnementaux. Si des leviers et des freins au changement ont pu être identifiés, il est intéressant d'étudier les formes qu'ils ont pu prendre dans ce processus.

L'écologisation des pratiques se traduit dans la diffusion de dispositifs, comme c'est le cas pour les dispositifs de lutte contre l'érosion des sols. Le changement, dans ce cas, s'opère dans une dynamique d'appropriation entre dispositions des acteurs et dispositifs. Il prend la forme d'une dynamique réflexive, caractérisée par des logiques de circulation des connaissances entre savoirs pratiques des agriculteurs et savoirs experts normés contenus dans les dispositifs.

L'étude des conditions et des possibilités du changement conduit à considérer cet héritage comme des schémas d'évaluation et d'appréciation des discours et des dispositifs. Effectivement, lorsque l'acteur réceptionne ces derniers, il les apprécie à l'aune de ses visions et les soumet à son expertise d'usage, à ses pratiques mais aussi aux schémas de ses pratiques. Il les évalue à partir de ses manières de penser, de voir le métier et de le pratiquer. Le *savoir – être-agriculteur* et le *rapport pratique à la nature* agissent alors comme des grilles d'évaluation et d'appréciation des dispositifs. Cette interaction entre les dispositions des acteurs et les dispositifs diffusés peut conduire à diverses formes. Il est possible que le dispositif soit traduit et relocalisé à l'aune des représentations et des usages des agriculteurs. L'on parlera alors d'une relocalisation ou d'une réappropriation du dispositif. En dehors des

possibilités de traduction, cette interaction peut prendre une autre forme, comme celle du refus ou de la défiance.

Une autre possibilité d'évolution se construirait autour de la réflexivité des agriculteurs à réviser leurs pratiques et à questionner le modèle dominant. Mais leur capacité à réviser les systèmes et à produire de *nouvelles normes* (Brives & Mormont, 2008) semble toute relative au stock de ressources, de compétences et d'informations mobilisables qu'ils auraient pu acquérir lors de leur trajectoire et des contextes sociaux traversés. Cette capacité réflexive des acteurs à réviser leurs pratiques à l'aune de nouvelles, se vérifie davantage dans le cas des jeunes agriculteurs en formation. Dans ce cas d'espèce, la situation se définit par des logiques de traduction de nouvelles normes afin que celles-ci soient socialement acceptables au sein du milieu d'appartenance.

Dans tous les cas, le changement semble s'opérer dans des dynamiques d'interactions entre les ressources, dispositions (héritage, expériences, expertise d'usage) et la diffusion de nouvelles innovations ou pratiques recentrées autour de l'environnement.

La considération de cet héritage s'exprime déjà sous la forme d'un rapport pratique à la nature qui intervient comme un frein ou un levier dans les dynamiques d'appropriation des dispositifs.

9.1. Les effets contradictoires de la nature produite

Une de nos premières hypothèses qui avait été posée, consistait à vérifier si la *relation de médiance* (Berque, 1994) des agriculteurs pouvait constituer un frein ou un levier à l'acceptabilité sociale des dispositifs environnementaux. Dans cette partie, il s'agit de voir comment opère la *relation de médiance* des agriculteurs dans une logique d'appropriation des discours environnementaux et des dispositifs de lutte contre l'érosion des sols. Agissent-ils comme un levier ou comme un frein dans l'acceptabilité sociale des mesures et quel est leur poids dans une logique de traduction et de réappropriation des solutions proposées ?

Ce qui semble intéressant à soulever, c'est le paradoxe dans le cas des éleveurs. Bien que leur mode de production et leur relation de travail impliquent une prise plus *organique* (Moscovici, 1968) sur le vivant, ce n'est pas pour autant que les dispositifs environnementaux trouvent un écho favorable. Il n'existe pas de correspondance immédiate entre un rapport organique plus fort et une réception des discours environnementaux. Pour le dire autrement, une *relation de médiance* (Berque, 1994) plus *organique* d'un groupe d'agriculteurs ne constitue pas forcément un levier à une *écologisation des pratiques* (Mélard, 2008). Mais, elle peut jouer comme un frein au sein de cette logique d'appropriation. Mais revenons dans un premier temps sur la spécificité de leur prise, caractérisée par deux médiations à première vue contradictoires.

9.1.1. Des médiations contradictoires

Si bien, que le *rapport organique* (Moscovici, 1968) soit plus fort chez les éleveurs³³⁶, ils justifient l'emploi de pratiques chimiques et de synthèses dans le suivi des cultures. Ce paradoxe semble intéressant et revient aux conditions sociales de formation et de construction de leur *prise écologique* (Berque, 1994).

L'étude de la genèse du *rapport pratique à la nature*, nous a appris que la relation de travail en élevage joue un rôle moteur dans l'acquisition des dispositions qui construisent la *relation de médiance*. L'acquisition d'un *savoir de type métis* (Salmona, 1994) se forme lors

³³⁶ Comme cela a été montré dans le chapitre 5.

de cette socialisation primaire, permettant la familiarisation à des savoir-faire et à des savoir-être qui échappent encore à la colonisation des systèmes experts -des réseaux d'incitation technico-économique. Ce toucher, ce sens de l'observation qui se traduit dans un processus d'identification, sont des savoirs empiriques et endogènes acquis lors d'une socialisation dite *active*³³⁷ (Lahire, 2006). La relation de travail se construit dans une *relation de triade* (Salmona, 1994) -corps, outils vivant-, favorisant les conditions d'une médiation sensitive, corporelle et technique entre l'éleveur et le vivant. Celle-ci est donc au fondement d'une *prise écologique* particulière se traduisant sous la forme d'une *nature produite* (comme décrite dans le chapitre 5). Bien que, les réseaux d'incitation technico-économiques colonisent les pratiques -conduite de troupeau, alimentation, soins vétérinaires-, ce *savoir métis* (Salmona, 1994) échappe encore à ce processus de mise en forme technique. Ces mêmes dispositions ou *images guides* inhérentes à une nature produite sont réinvesties comme schémas d'évaluation et d'appréciation des qualités du sol.

Bien que, les éleveurs entretiennent un rapport plus *organique* au sol, en le considérant comme vivant -en le comparant au corps humain ou à un organisme vivant-, ils justifient et légitiment l'emploi d'une agriculture techniciste et chimique pour le suivi et la conduite des grandes cultures. Ces pratiques à première vue contradictoires, ne le sont pas forcément et apparaissent comme une continuité « socio-logique » d'une *nature produite*.

Effectivement, la justification de l'utilisation de pesticides ou d'intrants de synthèses, trouve son origine dans cette représentation d'une *nature produite*. De leur point de vue, ce qui apparaît comme de la nature, c'est la nature *travaillée*. C'est véritablement la nature *produite* qu'ils pensent cultiver et protéger. Dans cette perspective l'utilisation d'intrants protège et aide au développement d'une nature cultivée. Elle est alors considérée comme une médiation légitime pour produire de la nature, la protéger et contribuer à son développement.

La légitimité accordée à l'emploi de la chimie et de la technique dans le suivi des cultures, ne tient pas à la seule responsabilité de l'agriculteur et à la seule représentation d'une *nature produite*. Une telle entrée, participerait à alimenter l'idée selon laquelle l'agriculteur serait le

³³⁷ Pour Bernard Lahire, la socialisation active se caractérise par un apprentissage par l'apprentissage de la pratique. Pour l'auteur, c'est dans l'expérience de la pratique et en pratiquant que l'acteur intériorise les pratiques et *in fine* les schémas des pratiques.

seul responsable d'effets écologiques pervers³³⁸ et ignorerait le poids de l'encadrement sociotechnique dans la diffusion et la légitimation d'une agriculture chimique. Ainsi, il est probable que ce soit la correspondance entre une *nature produite* et un discours techniciste diffusé par les réseaux de conseil qui soit à l'origine de cette justification.

Comme l'a soulevé Marcel Jollivet (Jollivet, 2009), la diffusion de la technique s'est accompagnée d'un discours social afin de la légitimer. La construction du référentiel technicien comme signe d'intégration et de réussite sociale a permis, selon cet auteur, de légitimer du point de vue des agriculteurs le processus de modernisation. C'est dans cette perspective que le discours techniciste a trouvé un écho favorable, permettant sa diffusion dans l'espace des pratiques.

Cette piste d'explication semble d'autant plus pertinente que d'autres recherches ont déjà montré comment les organismes professionnels ont emprunté des dispositions, des visions du monde déjà valorisées et valorisantes pour légitimer la diffusion d'une innovation. C'est notamment le cas des études de Sylvain Maresca³³⁹ (Maresca, 1983), qui ont montré comment un syndicat professionnel³⁴⁰ s'est basé sur des valeurs et un savoir-être légitimés du point des vues des agriculteurs pour appuyer la diffusion de nouvelles pratiques. L'hypothèse selon laquelle le discours sur l'utilisation de la chimie se soit appuyée sur l'idée d'une nature produite afin de la légitimer auprès des agriculteurs, est une piste pertinente pour expliquer leur rapport au vivant. Le discours social qui a habillé la diffusion de ces innovations a emprunté les représentations selon lesquelles les intrants « aident la plante », « la protègent ».

³³⁸ Le sens commun a tendance à responsabiliser les agriculteurs en les pointant comme les seuls responsables des pollutions et dommages environnementaux. Ce processus stigmatise les agriculteurs et nombreux sont sensibles à l'image que la société globale leurs renvoie.

³³⁹ Jacques Rémy a également montré comment la modernisation agricole s'est construite sur les bases de l'exploitation polyculture de type familial. (Rémy, 2009)

³⁴⁰ Il s'agit de la FNSEA (Fédération Nationale des Exploitants Agricoles, et de la JAC, Jeunesse Agricole Catholique qui formaient les futurs cadres de la première).

9.1.2. Les effets : Ce rapport pratique à la nature agit dans les dynamiques d'appropriation des dispositifs et des discours environnementaux.

Dans un premier temps, au regard de l'ancrage des dispositions et de leur degré d'actualisation (voir chapitre 8), il ne semble pas pertinent de parler de déplacement de pratiques pour les agriculteurs en activité, tels que l'entend Vincent de Gaulejac (Gaulejac, 1987). Dans le cas de ces agriculteurs, on ne constate pas de variation de dispositions ou d'évolution de leurs manières de voir ou de penser le rapport à la nature. L'expérience de l'assolement concerté ne s'inscrit pas dans un contexte de plurisocialisation au fondement d'acquisition de dispositions nouvelles ou contradictoires. Il en est de même quant à la sensibilisation aux techniques de cultures sans labour, celles-ci ne questionnent pas une *relation de médiance* (Berque, 1994) préalablement acquise. C'est pour ces raisons que nous pouvons soutenir l'idée, qu'il n'existe pas de phénomène de *plurisocialisation* professionnelle (Lahire, 2006) qui engendrerait une variation des dispositions et un déplacement de pratiques.

Au contraire, la nature produite constitue un frein prépondérant dans une logique d'appropriation et d'acceptation de certains discours ou dispositifs environnementaux. Elle rentre en conflit avec les dispositions comprises dans les mesures que nous allons expliciter ci-dessous.

✓ *Les politiques d'incitation à l'agriculture biologique et le binage mécanique*

L'acteur se définit par un ensemble de stock de ressources et de dispositions qu'il va mobiliser pour apprécier les dispositifs. L'histoire sociale, qui s'est sédimentée en grille d'évaluation, est susceptible de contrarier l'adhésion des agriculteurs à une agriculture alternative ou biologique. La justification de l'utilisation de produits de synthèses garantissant le développement, voire même la santé de la plante, contredit les préceptes d'une agriculture dite naturelle. La transition à la conversion ne semble pas aisée et ne se traduit pas par de simples changements techniques et agronomiques. Derrières, ce sont des valeurs, des manières de penser et d'agir sur le milieu, qui fortement ancrées dans les consciences, agissent comme des freins. Un déplacement de pratique d'une agriculture conventionnelle vers une autre plus alternative se voit donc freiné par des images mentales et des modes d'actions sur le vivant qui restent agissants. D'autres facteurs, comme celui du mode d'identification rentre en compte, mais il sera abordé ultérieurement au cours de ce chapitre.

De même, les dispositifs qui préconisent le retour à un binage mécanique, se heurtent aux mêmes représentations du vivant, selon lesquelles une belle parcelle est une parcelle propre sans adventices. La question du binage mécanique se trouve davantage freinée par une logique de déclassement sur laquelle nous reviendrons plus tard. Mais d'une manière générale, le retrait des pesticides se heurte, là aussi, aux dispositions inhérentes à une nature produite. Le fait de laisser les adventices coloniser une parcelle est perçu par les agriculteurs comme une agression pour la plante cultivée, qu'ils pensent alors protéger par leur prise.

✓ *Les politiques d'incitation de lutte contre l'érosion des sols*

Dans le cas des dispositifs de lutte contre l'érosion des sols, la représentation experte de la ressource sol rentre en conflit avec l'idée selon laquelle un bon lit de semis se prépare préalablement par un labour. Au labour (qui apparaît comme un mode de connaissance du sol, une « sonde du sol » pour l'agriculteur, mais nous y reviendrons) s'associe des modes d'évaluation et de pratique du sol qui freinent l'introduction des techniques de cultures sans labour. Effectivement, ces dernières se basent sur une représentation scientifique et experte de la ressource sol. Leur justification repose une lecture biologique et agronomique du sol, s'intégrant dans une nouvelle conception d'une agriculture dite de conservation. Celle-ci se heurte à un rapport au sol, qui se construit dans une relation de travail renvoyant à une nature trajectée (Berque, 1994). Une lecture scientifique du sol désocialise alors le rapport en occultant le rapport *d'usage et fonctionnel* (Chamboredon, 1985)³⁴¹.

D'une manière générale l'entrée de l'environnement dans le champ des pratiques agricoles se traduit le plus souvent dans une représentation experte de la ressource, reposant sur un stock de savoirs scientifiques et techniques (Lascoumes, 1994). Cette conception scientifique de la nature est à l'origine d'une représentation désintéressée (Chamboredon, 1985) des ressources qui désocialise le rapport à la nature. Ces rapports remettent en cause les taxinomies fonctionnelles définies par la relation de travail. Ainsi le rapport pratique à la nature, qui se construit dans une relation de travail (la nature produite), rentre en dissonance avec la traduction des dispositifs empruntant une grille de lecture experte des ressources

³⁴¹ Effectivement, pour cet auteur, la lecture scientifique de la nature remet en cause les taxinomies utilitaristes et fonctionnelles de la nature. Cette grille de compréhension désocialise le rapport au vivant en occultant le rapport fonctionnel et d'usage défini par la relation de travail. Elle véhicule ainsi une représentation désintéressée de la nature qui s'oppose à une autre utilitariste.

(reposant sur une compréhension scientifique). La croyance en une *nature trajectée* (Berque, 1994) vient s'opposer à des pratiques normées et désocialisées, oubliant de considérer la relation de travail qui définit le rapport des agriculteurs à leur sol. Cette représentation, comme l'indique les éleveurs, désocialise le rapport à la nature en oubliant de considérer l'espace de leurs pratiques et la réalité de leur agrosystème. Les dispositifs environnementaux véhiculent ainsi une représentation normée de la nature qui se confrontent aux bouts de nature des agriculteurs (notamment des éleveurs) renvoyant à une nature produite.

L'hypothèse selon laquelle le changement se traduirait sous la forme d'un processus d'appropriation entre les dispositions des agriculteurs et les dispositifs s'avère d'autant plus pertinente que la Chambre d'Agriculture semble s'appuyer sur ces dynamiques existantes dans le cas des techniques de cultures sans labour.

Comme énoncé ultérieurement, (chapitre 4) il s'agit du dispositif que la Chambre d'Agriculture souhaite diffuser sur le long terme dans la lutte contre l'érosion des sols. Conscient de la défiance qu'il suscite et de la difficulté de son intégration dans l'espace des pratiques agricoles (pour les raisons évoquées dans le chapitre 6), cet organisme a initié des sessions d'informations pour les agriculteurs qui le souhaitent. Lors de la présentation et de la justification de cette technique, l'argumentaire porte sur la réévaluation des dispositions des éleveurs et sur la proximité ou l'accointance de leur mode de production à l'aide d'une représentation systémique du sol sur laquelle reposent les techniques de cultures sans labour. Effectivement, elles se rattachent à un nouveau mode de lecture du sol, qui consiste à le considérer comme un tout interactif afin de privilégier sa vie microbienne. Cette lecture systémique du sol est plusieurs fois mise en relation par le formateur avec les avantages d'un agrosystème organisé autour de l'élevage. Ce mode de production est présenté comme un avantage et une qualité pour le passage aux techniques de cultures sans labour, dans la mesure où les éleveurs trouveraient une possibilité de valoriser leurs engrais naturels. On insiste et on réutilise également cette vision cyclique de la matière comme image guide pour accompagner les éleveurs à penser et à lire le sol d'une manière systémique.

Dans les différents cas énoncés, le rapport pratique à la nature des éleveurs joue comme un frein dans l'appropriation des discours environnementaux et des techniques de cultures sans labour. Afin de légitimer leur diffusion, la Chambre Départementale d'Agriculture tente

de jouer sur les dispositions, notamment sur les images guides, propres à leur relation de travail.

9.2. Le cas des céréaliers : Le labour, le dernier noyau dur d'une nature produite ?

La conduite des grandes cultures fait l'objet d'un transfert croissant des compétences et des pratiques vers les réseaux d'incitation technico-économique. Désormais filialisée en aval et en amont, c'est un « pack » qui est vendu aux agriculteurs comprenant les semences et le conseil technique pour le suivi des cultures.

Pour les céréaliers, leur rapport au milieu passe exclusivement par ce type de médiations au fondement d'un *rapport synthétique* (Moscovici, 1968) à la nature. Les réseaux d'incitation technico-économique ont pris sur la définition de leur relation de travail. Celle-ci se limite alors à l'application des préconisations diffusées par les acteurs de chaque filière. Le rapport au vivant mais aussi au métier se résume à de la régulation, à du paramétrage et à de la gestion de flux des préconisations dictées par ces réseaux. Leur travail se retrouve alors compartimenté dans des dispositifs culturels qu'ils appliquent à l'échelle de leur parcelle.

Dans le cas des céréaliers, il aurait été probable que leur *relation de médiance* (Berque, 1994), marquée par un rapport plus synthétique et technique, puisse rentrer en résonance avec les principes diffusés par les techniques de cultures sans labour. Or, pour les céréaliers enquêtés dans notre échantillon, le labour reste (comme dans le cas des éleveurs) un mode de connaissance du sol, une médiation avec laquelle ils « touchent le sol ». Pour le dire autrement, la charrue fonctionne de leurs points de vue comme un mode d'expertise du sol, comme « une sonde du sol ». Cette sonde permet de se représenter ce qui est invisible, de toucher, de nommer le sol.

Cette similitude quant aux fonctions du labour et de la charrue entre éleveurs et céréaliers, tient certainement à l'encadrement accru de la profession par des réseaux d'incitation technico-économique. Comme, on le verra dans le chapitre 10, c'est la technique sur laquelle ils ont encore pris et qu'ils refusent de délocaliser vers un *système expert* (Giddens, 1994).

Ce besoin social de maintenir un lien avec le sol ou du moins une continuité entre une technique et le milieu travaillé, relativise la représentation d'une *nature cadre* observée plus haut. Ainsi, faut-il voir dans leurs motivations à conserver le labour un acte de résistance face à la colonisation des savoirs par des systèmes experts, ou un besoin de maintenir un contact

réel, du moins une prise avec le milieu travaillé. Les deux ne sont certainement pas dissociés, car la charrue reste la dernière technique endogène et maîtrisée par les agriculteurs, qui leur permette de s'approprier, de connaître la ressource travaillée. Dans cette perspective, il est possible de supposer que le rapport distant des céréaliers au milieu trouve son origine dans une logique de désappropriation de techniques et d'itinéraires par les réseaux d'incitation technico-économique qui lui permettaient d'exercer une expertise d'usage, de s'approprier et de connaître le milieu sur lequel il avait prise. Plus la prise se retrouve transférée vers un système exogène et expert, plus le rapport sera distant et fonctionnel et moins l'agriculteur pourra exercer une expertise d'usage et par accointance. Selon Jacques Roux, l'expertise par *accointance ou sous affect* (Roux, 2006) se définit dans une relation de proximité et familière entre un milieu et un acteur qui connaît ce milieu. C'est ce rapport entre « un acteur connaissant » et un « milieu connu » qui suscite une relation sensible. Comme le suggère Pierre Bourdieu, quant à la compréhension d'une œuvre d'art (Bourdieu, 1966), l'émotion ou la relation sensible naît à partir du moment où *l'acteur possède les codes selon lequel l'objet est codé*. La relation sensible trouve son origine dans un *acte de reconnaissance entre un sujet connaissant et un objet connu*. Il est peut-être audacieux de transposer cette hypothèse au monde agricole, mais elle peut alimenter l'explication d'un rapport distant et fonctionnel au milieu. Plus l'agriculteur se trouve désapproprié des propriétés et savoirs de sa prise, plus il entretient un rapport distant et impersonnel à son milieu. Dans cette perspective, le labour reste la technique endogène « la sonde » avec laquelle il entretient encore une expertise par accointance et sensible avec le sol. Peut-être faut-il voir dans la charrue, la même médiation sensible, tactile, que l'éleveur laitier souhaite maintenir lorsqu'il accroche la griffe à traire avec ses mains.

Ce qui semble paradoxal, c'est que les techniques de culture sans labour -dont l'objectif est l'amélioration de l'état des sols- désapproprient l'agriculteur de son dernier mode de connaissance du sol et d'un outil avec lequel il exerçait une expertise d'usage et un rapport de proximité avec la ressource. A défaut de substituer cette expertise d'usage par une autre plus technique (les TCsL), il serait peut-être pertinent de considérer cette première comme un levier et de s'en servir comme base dans la sensibilisation à la protection des sols.

La diffusion des techniques de culture sans labour auprès des agriculteurs nécessite de redéfinir de nouveaux repères, de construire de nouvelles images guides avec lesquelles ils

peuvent s’imaginer, connaître et expertiser le sol. Si elles remettent en cause leurs indicateurs de connaissance du sol, la diffusion de ce dispositif doit se baser et imaginer de nouveaux qui fassent sens aux agriculteurs et qui reproduisent cette idée « de sonde du sol ». Cette ambition est notamment relayée par la Chambre Départementale d’Agriculture et le lycée agricole. Ainsi les jeunes céréaliers en activité dans notre échantillon, commencent à adopter plus facilement une lecture experte de la ressource et à se fier à des indicateurs plus biologiques et pédologiques dans la construction de leurs *images guides* du sol. Dans ce cas d’espèce, nous pouvons souligner le rôle de la formation agricole dans la transmission de nouveaux repères, encourageant ou allant dans le sens des techniques de cultures sans labour. Comme le suggère Marcel Jollivet (Jollivet, 2009), le lycée agricole prépare les mentalités à s’habituer à de nouveaux repères professionnels et indicateurs du sol.

Comme, on l’a constaté, le rapport pratique à la nature joue un rôle prépondérant dans la logique d’appropriation des dispositifs. Les dispositions avec lesquelles les agriculteurs pensent et s’imaginent le vivant, freinent un mouvement d’écologisation des pratiques, comme dans le cas d’une *nature produite*. Elles sont aussi mobilisées dans la révision et la relocalisation des dispositifs proposés. Mais lorsqu’elles peuvent constituer des leviers susceptibles, comme le cas des *images guides* du sol, construites à partir du labour, elles ne sont pas valorisées et ne trouvent pas un lieu d’expression dans les dispositifs diffusés. Au contraire, toujours dans le cas des TCsL, elles se retrouvent inhibées et délégitimées par de nouvelles représentations expertes de la ressource sol qui accompagnent ce dispositif.

Comme l’a soulevé Marcel Jollivet³⁴² (Jollivet, 2009) il ne faut pas ignorer l’énergie sociale du discours qui a accompagné la diffusion de la modernisation agricole. Les modes d’identification qui ont accompagné ce processus jouent un rôle important en tant que frein à une écologisation des pratiques. De ce fait, il semble intéressant de revenir sur la genèse des modes d’identification, c’est-à-dire leurs conditions sociales de formation, mais aussi les formes actuelles qu’ils peuvent prendre et les effets susceptibles d’engendrer.

³⁴² Référence faite à l’article de Marcel Jollivet « Paysan, capitalisme, environnement, in Science en Campagne, 2009. Dans cet article, l’auteur dresse une critique du modèle de diffusion de l’innovation en tâche d’huile dressé par Henri Mendras.

9.3. Les « clapets anti-retour » ou la permanence des pratiques ?

La considération des socialisations passées conduit à analyser les effets de trente ans de modernisation agricole qui se sont sédimentées en manières de voir, de penser et de faire.

Les modes d'identification, à savoir la manière dont les agriculteurs pensent et se représentent leur identité professionnelle, traduisent en partie cet héritage. Comme l'a révélé le chapitre 5, les modes d'identification prennent une part importante dans la construction des freins à une *écologisation des pratiques* (Mélard, 2008) agricoles. Ils prennent alors la forme d'un désir social de mobilité se réalisant dans l'accès à des conditions de travail et *in fine* à des conditions de vie partiellement *déliées* (Gaulejac, 1987) de la *contrainte naturelle* (Ritz-Stoessel, 1989). On souhaite montrer par cette entrée qu'une sociologie de l'environnement ne peut faire l'économie des socialisations passées, leurs considérations permettant au final le dévoilement de freins ou leviers sociaux contredisant ou soutenant les discours environnementaux.

Ainsi les modes d'identification et les dispositions qui construisent l'identité professionnelle jouent un rôle prépondérant dans les logiques d'appropriation des dispositifs environnementaux. Dans un premier temps, nous reviendrons sur la construction d'un espace social des pratiques et des modes de production qui s'organise en fonction de structures symboliques.

9.3.1. Des modes de production socialement marqués

Les agriculteurs occupent des positions différenciées au sein d'un espace social³⁴³. Ce n'est pas le capital économique (du moins pour l'étude qui nous concerne) mais plutôt le *capital symbolique* (Champagne & Christin, 2004) qui structure cet espace. Ces structures symboliques construisent l'espace des représentations, c'est à dire les *images intimes de soi* (Corcuff, 1996), les manières de voir, de penser et de pratiquer le métier d'agriculteur. Elles se construisent autour d'un modèle de réussite sociale et d'intégration professionnelle qui se réalisent dans le *référentiel de l'agriculteur entrepreneur technicien* (Faure & Muller, 1989).

³⁴³ Un espace social, c'est un espace de positions structuré par quatre dimensions : le capital économique, social, symbolique et culturel. La position que l'acteur va occuper dans cet espace dépendra de son volume et de la structure de son capital.

Ces structures symboliques n'existent pas de manière substantive, mais existent réellement comme des grilles d'évaluation et d'appréciation des différentes positions sociales occupées par les acteurs. C'est à partir de ces structures symboliques que vont être perçus les modes de production, les conditions de travail et les modes d'être qui en découlent. Elles possèdent alors un réel agissement et procurent une énergie sociale, un sens social à des pratiques et à des modes de production.

Ces grilles d'évaluation vont alors hiérarchiser les différents modes de production et les modes de vies qui en découlent. Le degré de *dépendance organique* (Bourdieu, 1977) est un marqueur social fort dans l'appréciation des modes de production et des techniques. Ceux qui permettent de se *délier* (Gaulejac, 1987) de la *dépendance organique* (Bourdieu, 1977) possèdent une énergie sociale positive. Au contraire, la traite est alors appréciée comme un travail associé à une dépendance primaire à la contrainte naturelle. Ces mêmes structures n'agissent pas seulement dans l'évaluation des modes de production mais aussi dans celui des modes de vie. Ainsi la maison d'habitation dissociée des bâtiments d'exploitation symbolise aussi la réussite sociale. Cette différenciation entre l'espace de travail et l'espace privé est un signe d'intégration à la société globale.

C'est à partir de ces mêmes structures symboliques que les agriculteurs vont apprécier leur position dans l'espace des positions. Conscients de leur position dans cet espace, ils vont comparer leurs conditions de travail à celles des céréaliers ou encore à celles des bovins viandes. C'est le degré d'intégration à un mode de vie urbain et salarié et aussi le degré de dépendance organique des techniques culturelles qui vont structurer les inégalités entre agriculteurs.

9.3.2. Le caractère agissant des modes d'identification

Du point de vue des éleveurs, l'environnement, dans son sens le plus large, ne constitue pas un mode d'identification légitime. Pour eux, c'est la technique et le *référentiel de l'agriculteur entrepreneur technicien* (Faure & Muller, 1989) qui constituent encore une identification valorisée et valorisante, qui leur permettent d'accéder à leur désir social de mobilité.

De même, l'entrée de l'environnement dans l'espace des pratiques agricoles n'encourage pas voire contredit ce désir social. Effectivement la traduction de l'environnement dans des dispositifs va à l'encontre d'un désir d'amélioration des conditions de travail. Comme on l'a vu dans le chapitre 5, ces dispositifs vont au contraire dégrader des conditions de travail et donc des conditions de vie déjà perçues comme difficiles. C'est notamment le cas de la directive nitrate, qui oblige les agriculteurs à compter de cette année -l'assolement 2011- à couvrir les sols suite à une culture d'hiver avec un couvert végétal. Cela représente pour l'agriculteur du temps de travail supplémentaire alors qu'il cherche à gagner du temps libre. La question du temps libre reste centrale et cristallise une représentation de la réussite sociale. Aux yeux des éleveurs laitiers, la considération de cet élément reste d'autant plus important qu'ils restent et se perçoivent comme étant la branche de la profession aux conditions de travail et de vie les plus dépendantes de la contrainte naturelle.

Or, la traduction des problématiques environnementales dans des dispositifs, ne considère pas ce désir social des éleveurs qui pourtant s'avère une priorité.

C'est à partir de ces oppositions, fonctionnant comme des combinaisons telles des schémas de classification, que vont être perçues comme impensable ou improbable de nouvelles solutions à des problèmes environnementaux. Dans le cas des coulées d'eaux boueuses, la solution allant de soi, consiste à remettre des prairies et donc les vaches à l'herbe. Or, une telle solution se heurte à la force et à l'énergie sociale des modes d'identification, ou des « *clapets anti-retour* ».

Bien que la remise à l'herbe des bovins ne suscite pas plus de temps de travail ou une réorganisation de l'agrosystème, ces solutions seront qualifiées et appréciées comme telles. Le poids de l'imaginaire symbolique et la peur d'un déclassement par le bas, c'est-à-dire d'un retour à un mode de production antérieur, sont tels, que ces solutions seront appréciées à travers ce prisme. Du point de vue des agriculteurs, dont le déclassement est en cours et non inachevé (comme c'est le cas des bovins viandes), il semble improbable et impensable de revenir à des solutions qui requalifieraient des modes de production et des techniques antérieurs. A mesure que l'agriculteur s'affranchit de conditions de travail et d'un mode de production déterminés par la *dépendance organique*, il semble improbable qu'il revienne au modèle antérieur dont il s'est délié. Pris dans une logique de déclassement, le passage à chaque pallier (du bovin lait au bon viande par exemple) devient coercitif et irrévocable. Dans

ce processus de mobilité, le passage à chaque pallier ferme les possibilités de revenir à des modes de production antérieurs et fonctionne alors comme des *clapets anti-retour*. Ils sont d'autant plus agissants, quand le processus de mobilité est en cours et non achevé. L'angoisse de revenir à une position sociale antérieure -qui caractérise selon Vincent de Gaulejac les déclassés (Gaulejac, 1987)- renforce l'efficacité de ces *clapets-anti retour*.

Ces *clapets anti-retour* n'interviennent pas exclusivement lors de transition entre bovin lait et viande. Ils sont également efficaces en ce qui concerne la transition du bovin viande au modèle céréalier. Dans cette même perspective, il paraît improbable voire, impensable pour un céréalier de revenir à un système de production associant l'élevage. Une des motivations, qui a encouragé la conversion de l'agrosystème en grandes cultures, s'est construite autour d'un désir social de mobilité qui s'est traduit et réalisé dans l'arrêt de l'élevage. Il s'agit là, d'un acquis social garant d'un mode de vie et d'un mode d'être irrévocables. Dans le cas des coulées d'eaux boueuses, les solutions tournées vers la remise à l'herbe de bovins ou le retour des céréaliers à des systèmes d'élevages, se heurtent à des freins coercitifs. Ces solutions sont de l'ordre de l'improbable ou de l'inimaginable pour les agriculteurs concernés.

Ces *clapets* fonctionnent à de plus petites échelles et n'agissent pas seulement lors de la transition d'un mode de production à un autre. Ces structures symboliques sont également efficaces au niveau des conduites de culture. Le retour à un binage mécanique se retrouve également freiné par ces *clapets anti-retour*. Lorsque l'agriculteur a adopté une technique qui lui a permis de s'affranchir du moins partiellement de la *contrainte naturelle* (et qui lui a permis d'améliorer ses conditions de travail), il lui paraît impensable de revenir à une autre antérieure. C'est à travers ce prisme que sera apprécié le retour à un binage mécanique, qui sera alors interprété comme un retour en arrière. Non seulement il sera perçu comme un retour à des conditions de travail antérieures mais comme la négation des acquis d'un travail de déclassé.

La conversion à l'agriculture biologique sera également appréciée à l'aune des mêmes schémas d'évaluation et des mêmes logiques de représentations qui structurent l'identité professionnelle et la réussite sociale. Cette légitimité accordée à la norme technique fonctionne comme des « *clapets anti-retour* » posant les conditions sociales d'une réévaluation de l'espace écologique ou de la prise en compte de l'environnement en agriculture.

L'existence des clapets anti-retour et leur efficacité reconnaissent l'idée selon laquelle la technique n'est pas neutre mais apparaît comme un fait social. Elle est porteuse de sens, c'est-à-dire, qu'elle est signifiée et signifiante pour l'acteur. Les structures symboliques donnent une énergie sociale aux innovations techniques. Un modèle social et ses valeurs se réalisent et se déclinent dans des pratiques -des techniques ou des modes de production- pour lui donner un sens social. De manière rétroactive, ces pratiques symbolisent et réitèrent le modèle et les valeurs associés -et participent à une *socialisation diffuse*, selon Lahire- (Lahire, 2002).

La fonction des *clapets anti-retour* prouve qu'autour de la technique se construit et se fixe une identité professionnelle. Ainsi ce qui est à considérer, c'est bien plus la valeur sociale et son rôle dans la construction d'une identité professionnelle que la technique en tant que telle. En d'autres termes, le facteur qui apparaît le plus important du point de vue de l'agriculteur et donc du sociologue, c'est l'énergie sociale qui se fixe sur une technique, un dispositif ou une innovation. Dans cette optique, il serait alors plus pertinent de parler de sociotechnique. La technique n'existe pas seule et indépendamment du social, mais à partir de la valeur sociale que lui accordent les agriculteurs.

C'est pour cette raison, que les dispositifs les mieux acceptés par les agriculteurs sont ceux qui bousculent et transforment peu ou pas leur mode d'identification, ou plutôt leur cohérence sociotechnique. C'est notamment le cas des dispositifs de lutte contre l'érosion des sols. Ceux qui suscitent la confiance et l'adhésion des agriculteurs, sont des dispositifs qui interrogent peu ou pas leurs pratiques et leur identité professionnelle qui s'y rattachent. L'assolement concerté ne provoque aucun changement sur leur technique et leurs modes d'identification. C'est un dispositif qui ne réhabilite pas une part de dépendance organique - une part de naturalité- dans leurs pratiques et n'agit donc pas sur les *clapets anti-retour* cités plus haut. Il en est de même pour d'autres dispositifs comme les fascines ou encore les bandes enherbées.

Par contre, le cas des techniques de cultures sans labour est lui révélateur. Si cette solution suscite un rejet de la part des agriculteurs, c'est qu'elle questionne et remet en cause une technique sur laquelle s'est fixée une identité professionnelle fortement ancrée. (Voir la partie 1 de ce chapitre).

Mais la cohérence de leur identité professionnelle ne se construit plus seulement sur des aspects internes à la profession. Suite à l'élargissement de l'espace rural, les agriculteurs doivent davantage considérer la demande sociale des *épiruraux* (Wintz, 2009). Celle-ci représente une pression forte dans le cas des coulées d'eaux boueuses. La réalisation des fascines, des assolements concertés, sont des dispositifs visibles et qui ont pour fonction d'exposer au « restant de la société » la mobilisation de la profession dans la lutte contre l'érosion des sols. L'acceptabilité sociale de ces dispositifs est aussi encouragée par la prise en compte croissante des agriculteurs du regard que le restant de la société porte sur leurs pratiques. Cela traduit un désir, de leur part, de relier avec le restant de la société, du moins de se délier d'une image négative et stigmatisée.

Cet exemple révèle ainsi deux aspects : non seulement la construction et la cohérence de leur identité professionnelle doivent désormais considérer la demande sociale d'environnement et celles-ci peuvent également jouer comme un levier possible dans un processus d'écologisation des pratiques.

L'on a constaté, que la permanence des modes d'identification agit fortement dans l'appréciation des discours environnementaux et des dispositifs proposés. L'identité professionnelle et la valeur sociale qui se rattachent à la technique, constituent un frein important dans notre cas d'espèce. Les dispositifs qui font l'objet d'un refus sont ceux qui remettent en cause la cohérence sociotechnique. C'est-à-dire qu'ils questionnent la cohérence de leur mode d'identification ou leur logique de mobilité sociale, qui se traduit dans une sortie progressive de la contrainte naturelle. Les clapets anti-retour déclenchés par les agriculteurs ont pour fonction de maintenir la cohérence et la dynamique de leur processus de réussite sociale au cours.

Ainsi, la capacité des agriculteurs à réviser leurs pratiques ou à questionner le modèle dominant, ne peut se faire sans la considération de ces schémas. Ces derniers agissent comme grille de lecture, c'est-à-dire comme outillage mental mobilisé dans la révision de leurs pratiques. Ainsi la possibilité que les agriculteurs révisent leurs pratiques, traduisent les dispositifs ou encore produisent de nouvelles solutions, n'échappe pas à l'influence de ce passé sous la forme de dispositions. Dans cette perspective, nous pouvons parler de réflexivité

conditionnée, car relative au stock de ressources, de pratiques et de dispositions mobilisables par les acteurs.

9.4. Les dynamiques d'appropriation entre dispositions et dispositifs des acteurs

Comme énoncé dans le début de ce chapitre, il a été postulé que le changement ou les possibilités d'évolution se traduisaient sous la forme d'un processus. Celui-ci ne se traduit pas par un déplacement de pratique qui trouverait son origine dans une logique de *plurisocialisation* (Lahire, 2006).

Ce processus se réalise davantage au sein de dynamiques d'appropriation entre les dispositifs diffusés et les dispositions des agriculteurs. La capacité de l'acteur à réviser les dispositifs ou à produire de nouvelles normes semblerait toute relative au stock de ressources, de compétences, de représentations et d'informations mobilisables qu'il aura pu acquérir lors de sa trajectoire. De cette manière l'on parlera davantage de «*réflexivité sous conditions ou – conditionnée*», où celle-ci serait orientée et relative aux compétences et visions du monde de l'acteur.

9.4.1. La réflexivité conditionnée ou sous conditions

Les acquis empiriques recueillis au cours de notre étude, nous permettent de soutenir l'idée selon laquelle il n'existe pas de déplacement de pratiques de la norme technique vers un nouveau référentiel du développement durable pour les agriculteurs en activité. Au contraire, les *clapets anti-retour* sont mobilisés afin de maintenir et de garantir la cohérence sociotechnique, c'est-à-dire la permanence de la norme technique et des identités professionnelles fixées et cristallisées sur celle-ci.

De même, un déplacement de pratique, aurait trouvé son origine dans un contexte de *plurisocialisation* (Lahire, 2006). Effectivement, selon Bernard Lahire, les possibilités d'évolution et d'acquisition de nouvelles dispositions sont favorisées, quand les contextes de socialisation sont hétérogènes et variés. Or, dans le cas des agriculteurs de notre échantillon, les contextes de socialisation professionnelle s'avèrent relativement homogènes, générant une cohérence des manières de voir et de pratiquer le métier. Au regard de ces éléments, il semble pertinent d'admettre que les matrices socialisatrices des agriculteurs apparaissent trop homogènes pour engendrer des possibilités de déplacements de pratiques ou l'acquisition de dispositions conflictuelles ou contradictoires.

Or, cela ne laisse pas sous-entendre que l'espace des pratiques reste figé. Au contraire l'entrée de l'environnement modifie et transforme celles existantes. Mais ce processus se traduit davantage sous la forme d'interactions plus ou moins conflictuelles entre les dispositions des agriculteurs et les dispositifs diffusés, ou plutôt les dispositions diffusées par les dispositifs. Cette entrée relativise et pose les conditions sociales d'un changement de pratiques, mais laisse la possibilité à des connaissances de circuler entre une expertise d'usage et une expertise normée. Ce n'est pas pour autant qu'elle occulte l'héritage des agriculteurs, au contraire elle le considère, mais sous la forme de dispositions qui conditionnent et orientent l'acceptabilité sociale des dispositifs et leur traduction.

Comme on l'a montré plus haut, il existe des conditions sociales de réception des dispositifs. Effectivement les acteurs vont les recevoir et les évaluer, les apprécier à partir de leur stock de connaissances. Les dispositifs sont alors traduits à l'aune de leurs systèmes de pratiques (à l'aune de leur expertise) et de leur système de pensée.

Le conditionnement de la réflexivité est double et se construit sur deux échelles. Dans un premier temps, l'on distingue la possibilité et le degré avec lesquels ils questionnent leurs pratiques. Le poids des « clapets anti-retour », construit autour d'un désir d'ascension sociale, freine considérablement les possibilités de transformation des pratiques. Dans ce cas, les modes d'identification jouent un rôle prépondérant, comme on l'a montré dans la partie II de ce chapitre. L'outil théorique de « réflexivité conditionnée » identifie ce qui pourrait être socialement ou plutôt symboliquement et économiquement envisageable, possible, de questionner, de réviser.

La réflexivité se joue également sur un autre niveau. Elle peut prendre la forme de dynamiques d'appropriation entre les dispositifs diffusés et les dispositions des agriculteurs. La manière dont l'agriculteur révisera et traduira les dispositifs dépendra des ressources et des dispositions mobilisées par celui-ci. Cette vision s'appuie en effet sur celle de Giddens, mais tout en décrivant les conditions sociales du processus de réflexivité. Il est donc pertinent de revenir sur les ressources utilisées par les acteurs, leur identification posant les conditions sociales qui rendent le processus de réflexivité possible ou non.

Etudier l'entrée de l'environnement dans l'espace des pratiques, c'est concéder que les agriculteurs sont capables de réviser leurs pratiques à l'aune de leurs connaissances et

compétences. C'est reconnaître une capacité réflexive des acteurs à produire du sens. En étudiant la manière dont les dispositifs peuvent être traduits par les acteurs, le point de vue théorique développé/soutenu pourrait s'appuyer sur la notion de réflexivité empruntée à Anthony Giddens (Giddens 1994), définissant une connaissance qui circulerait des spécialistes aux acteurs ordinaires. Cette représentation réflexive du savoir, ou plutôt cette circulation des connaissances amène à considérer les acteurs comme étant capables de se réappropriier des connaissances dans un usage réflexif afin de réviser les systèmes et traduire les solutions envisagées.

En ce qui nous concerne, l'on parlera d'avantage de réflexivité sous conditions ou -conditionnée-, où celle-ci serait orientée et relative aux compétences et visions du monde de l'acteur. En développant le point de vue de Bernard Lahire, l'ensemble des dispositions (schèmes de perception et d'action, expériences) acquis lors de socialisations différenciées (dans des contextes sociaux divers, voire contradictoires) peut être mobilisé par l'individu en fonction de la situation. Pareille à une « boîte à outils » ces dispositions (qui sont déclenchées ou mises en attente en fonction du contexte) sont autant de savoir-faire, de savoir-être, de manières de penser et de faire, qui vont orienter la manière dont l'acteur révisé ses pratiques. De cette dynamique résulte la construction d'objets intermédiaires, de normes locales, qui sont ajustés au système de pratiques des agriculteurs. Or, l'émergence de ces dynamiques est possible que si un cadre, un temps et un lieu social sont mis en place.

9.4.2. La mise en place d'un cadre : un temps et un lieu social qui permettent les dynamiques d'appropriation

Cette opération de recadrage (Mormont, 2008) du dispositif permet une réappropriation des normes et des innovations par les acteurs à l'aide de leurs dispositions.

Cette dynamique d'appropriation est rendue possible dans un système horizontal de diffusion d'une innovation. Effectivement l'assolement concerté repose sur une structure horizontale et une action *collective de conception* (Mormont, 2008).

La caractéristique du dispositif assolement concerté, c'est sa mise en opérationnalité co-construite par les agriculteurs, qui l'ajustent à leur système de pratiques, ce qui en fait un exemple type d'une réflexivité sous conditions. Ils révisent ce dispositif et son efficacité à l'aune de leurs connaissances et de leurs savoirs d'usage, mobilisant *in fine* une expertise par

accointance (Roux, 2006). En effet, ils révisent la faisabilité mais aussi la pertinence des solutions en les inscrivant dans le contexte immédiat de leur système de pratiques.

L'hybridation des connaissances qui en résulte semble alors toute relative aux dynamiques d'appropriation entre les dispositifs et les dispositions des acteurs. La manière dont les agriculteurs traduisent ou relocalisent les solutions et produisent de nouvelles, dépend du système de dispositions mobilisé.

L'émergence de dynamiques d'appropriation entre les dispositions des acteurs et les dispositifs dépend alors de la mise en place d'un cadre, qui facilite la circulation des connaissances. L'importance d'une action collective de conception est un levier stimulant les logiques de réappropriation et donc la socialisation aux dispositifs. Mais, il faut tout de même relativiser ce levier. En effet, comme on l'a expliqué plus haut, l'acceptabilité sociale de l'assolement concerté tient au fait, que cette solution ne questionne pas ou peu la cohérence sociotechnique.

Le cas des jeunes en formation agricole se caractérise également par un processus marqué par des dynamiques d'appropriation entre leurs dispositions et les nouveaux discours environnementaux. Cette interaction offre la possibilité à des logiques de traduction d'émerger.

9.4.3. Les jeunes en formation : plurisocialisation ou situation de traduction entre deux contextes sociaux ?

Selon Bernard Lahire³⁴⁴, le degré d'hétérogénéité des contextes de socialisation traversés détermine la variation des dispositions. Plus les contextes seront homogènes, plus les dispositions intériorisées le seront aussi. Ainsi un des leviers favorisant le déplacement de pratiques, c'est-à-dire des variations des dispositions, dépend de la *plurisocialisation* (Lahire, 2006) des acteurs. Plus les contextes sociaux vont se multiplier au cours de la trajectoire d'un acteur, plus ses pratiques seront elle aussi plurielles. L'hétérogénéité des matrices socialisatrices posent les conditions d'un déplacement de pratique et d'un changement social. Plus l'acteur traverse une pluralité de milieux, plus il a de probabilité de se délier (Gaulejac, 1987) des pratiques et des schémas des pratiques acquis au sein du milieu d'appartenance.

³⁴⁴ Pour ce faire, nous nous basons sur les études menées sur la notion de plurisocialisation (Lahire, 2006).

Dans l'hypothèse de départ, il avait été posé, que la formation agricole, centrée sur une nouvelle identité redéfinie autour du développement durable, pouvait constituer une socialisation hors champs à l'origine d'un déplacement de pratiques.

Or, pour les élèves agriculteurs les possibilités d'un déplacement de pratique se jouent également sur la traduction de dispositifs du milieu de référence (lycée agricole) vers le milieu d'appartenance (exploitation familiale). Dans ces cas d'espèce, le processus de réappropriation de nouvelles pratiques s'opère entre deux socialisations contradictoires (Lahire, 2002), où la dernière implique un mouvement de désincorporation (Gaulejac, 1987) de pratiques originelles et antérieures.

Comme on l'a démontré au cours du chapitre 7, la socialisation hors champs, caractérisée par la formation agricole, se définit par un contexte autre que celui de l'exploitation familiale, où les élèves sont susceptibles d'acquérir de nouvelles pratiques redéfinies autour du développement durable. Cette double socialisation élargit le stock de ressources, mais elle ne se traduit pas pour autant par une rupture nette et totale avec les pratiques et les modes d'être antérieurs.

Au contraire elle prend la forme d'une hybridation de dispositions qui renvoie à leur situation de transition entre ces deux instances de socialisation. Les effets de la *plurisocialisation* (Lahire, 2006) sont progressifs et se construisent sur un clivage entre les dispositions du milieu de référence et celles du milieu d'appartenance. Conscients de la nécessité de redéfinir leur identité professionnelle autour d'un référentiel du développement durable, ils connaissent également la manière dont ces nouvelles pratiques peuvent être appréciées dans leur milieu social d'origine. Cette situation de dispositions plurielles et contradictoires, engendre deux principales stratégies.

La première c'est la mise en attente de pratiques ou l'inhibition (Lahire, 1998) de projets en attendant la passation de l'exploitation. La socialisation hors champ va les initier à des nouvelles pratiques, mais qu'ils jugent improbables voir impensables³⁴⁵ à rendre opérationnelles sur l'agrosystème familial.

³⁴⁵ Dans ce cas, nous retrouvons le poids du nomos, qui structure ce qui semble pensable et impensable pour l'acteur.

La deuxième, c'est la traduction des innovations environnementales afin de les rendre socialement acceptables dans le milieu de référence. Les élèves transforment et réajustent les pratiques acquises au lycée pour les rendre socialement acceptables au sein de leur milieu d'appartenance.

Les dynamiques d'appropriation des discours environnementaux se construisent alors entre les pratiques du milieu d'appartenance et celles du milieu de référence. Là encore les dispositions vont conditionner et modifier la traduction et la réception des dispositifs et leur mise en opérationnalité. Les élèves deviennent alors de véritables traducteurs entre ces deux contextes de socialisation.

Chapitre 10

Le statut social de l'innovation : Quelles modalités sociales de diffusion ?

Ce chapitre a pour ambition de revenir sur le statut social de l'innovation technique. Effectivement la gestion du risque érosif en Alsace, se traduit par la diffusion de dispositifs innovants comme les techniques de cultures sans labour (TCsL). Il semble pertinent de s'interroger sur l'origine des solutions envisagées. Leur production reste-elle interne au monde agricole ? Si oui, dans quelle mesure contribuent-elles à une écologisation des pratiques et avec quel degré engagent-elles les agriculteurs dans une révision de leurs pratiques ? L'on reviendra également sur le cheminement d'une innovation en identifiant les canaux à travers lesquels elle se diffuse dans un monde agricole contemporain. Cet aspect nous conduira à interroger l'actualité et l'efficacité de la théorie de la diffusion de « *l'innovation en tâche d'huile* » de Mendras à l'aune des acquis empiriques observés.

Mais dans un premier temps, nous reviendrons sur l'origine des solutions techniques envisagées.

10.1. L'efficience des solutions internes au mode agricole face à la demande sociale d'environnement. Vers une technologie verte ?

Comme on l'a dit ci-dessus, un des leviers au changement renvoie au degré de cohésion et d'homogénéité des contextes de socialisations traversés et donc des dispositions acquises. Cette question nécessite de revenir sur les rapports que les agriculteurs entretiennent avec le restant de la société. Il s'agit de voir si le degré d'intégration à la société globale est suffisant pour constituer un levier, incitant les agriculteurs à réviser leurs pratiques.

10.1.1. Le monde agricole et le rapport à la société globale.

Suite à l'élargissement de l'espace rural, la société globale est rentrée dans le monde agricole. Comme l'a souligné Jacques Rémy (Rémy, 2009), ce désenclavement a modifié la structure même de l'exploitation agricole. La modernisation s'est traduite dans le passage de l'exploitation familiale à l'exploitation agricole, marquée par le modèle de l'agriculteur entrepreneur technicien. Cette nouvelle structure est caractérisée par l'introduction d'un mode de vie urbain et salarié, bien qu'il se différencie en fonction des modes de production. Du moins, comme on s'est efforcé de le montrer dans le chapitre 5, celui-ci reste toujours érigé en mode d'identification pour les agriculteurs.

L'organisation du travail a également évolué et traduit ce mouvement d'ouverture croissant. Effectivement, l'unité de travail ne se base plus sur le socle familial, contrairement à l'exploitation familiale sur laquelle s'est construite la modernisation agricole (Rémy, 2009). Désormais, l'entreprise agricole est gérée par le chef d'exploitation et la conjointe travaille dans la majeure partie des cas à l'extérieur. Dans notre échantillon, ce sont principalement des couples à la retraite ou en fin d'activité qui sont déclarés conjointement comme salariés sur l'exploitation. Dans la plus part des cas, les conjointes travaillent à l'extérieur :

«Ça fait 6 mois qu'on tourne, on arrive à couvrir les frais, tout ce qui est amortissement par contre on n'arrive pas à sortir de salaire, on vit un peu sur les réserves, y a eu les

rentrées d'argent des récoltes et mon collègue et moi, on a nos femmes qui travaillent à l'extérieur»³⁴⁶.

Ou encore :

«On est entre nous, moins maintenant où les jeunes femmes travaillent à l'extérieur»³⁴⁷.

Dans la majorité des cas, les conjointes travaillent à l'extérieure de l'exploitation. Cette évolution marque la rupture symbolique avec l'ancien modèle basé sur l'exploitation familiale et traduit l'entrée de la société globale dans le monde agricole. Cette évolution marque une asymétrie des rythmes entre conjoints qui travaillent dans des secteurs d'activités différents. Elle accentue également la différence entre ce qui relève de la sphère professionnelle et ce qui relève de la sphère privée, qui gagne en autonomie par rapport à l'exploitation agricole (Rémy, 2009).

De mêmes les enfants d'agriculteurs suivent le plus souvent des études hors cursus agricole, s'affranchissant alors d'une reproduction sociale systématique. Ce constat est d'autant plus tangible, que les élèves enquêtés au lycée agricole déclarent être les seuls parmi les frères et sœurs à vouloir reprendre l'exploitation familiale. Ils font le plus souvent des études et n'entretiennent aucun rapport familial avec l'exploitation :

«Vous êtes combien d'enfants ? On est 5 enfants, j'ai trois frères et une sœur. Et ils font quoi ? Heu un tout ce qui est politique...Heu je sais pas trop quoi, le concours pour l'ENA, l'autre il est au collège, il part sur tout ce qui est bûcheron et l'autre, lui entre au CP là et la petite sœur. Mon grand frère, déjà petit, il voulait lire des revues, des livres plutôt que d'aller avec dans les champs ou faire quelque chose. Je me rappelle le matin, moi, j'étais prêt pour partir et lui plutôt il restait à la maison».

Ou encore :

«Et sans cela tu as des frères et sœurs ? Ouais, une petite sœur, de 12 ans, ouais, elle veut faire vétérinaire ou quelque chose comme ça, elle s'en fout de l'agriculture».

³⁴⁶ Entretien avec un éleveur bovin lait réalisé en janvier 2010.

³⁴⁷ Entretien réalisé avec une agricultrice, coexploitante avec son conjoint. Réalisé en Janvier 2010.

Ces différents éléments prouvent que le monde agricole ne se définit plus par une reproduction sociale cohérente et identique. Cet espace est devenu hétérogène et montre combien la société globale s'est introduite dans la définition des modes de vie, des désirs et des activités. Les interactions avec la société globale se multiplient, discréditant l'idée selon laquelle l'agriculteur serait isolé du restant de la société.

L'espace « rural postindustriel » (Jollivet, 1997 p. 77) se définit par un double mouvement contradictoire de décomposition et de recomposition. Le premier mouvement se caractérise par un élargissement de l'espace rural, impliquant une urbanisation physique sous-tendant une urbanisation culturelle. Avec le décloisonnement des espaces ruraux on assiste à une diversification des espaces et à une disjonction de la relation entre territoire et population à l'origine de *l'éclatement des points de vue*. Ainsi le village ne constitue plus une entité autonome ayant son espace social spécifique, où le lieu « *central et immuable, siège d'une hiérarchie elle aussi unique et immuable, n'est plus qu'un point quelconque dans un espace social plus vaste* » (Bourdieu, 2002).

Cette dynamique réinterroge une gestion de l'espace basée sur les seuls facteurs technico-économiques internes au monde agricole et amorce le second mouvement caractérisé par une *écologisation* (Mélard, 2008) des territoires ruraux. L'arrivée de nouvelles populations dans ces espaces remet en cause le quasi-monopole historique de l'agriculture dans les choix d'organisation de l'espace et renforce le poids des enjeux environnementaux dans la définition des stratégies locales d'aménagement. Cette dynamique est symptomatique d'une *écologisation* des pratiques, où l'espace rural productif devient environnement à protéger. L'espace rural fait alors l'objet d'une diversification des représentations sociales. Les *épiruraux* (Wintz, 2009) exercent désormais une pression croissante sur les fonctions écologiques et paysagères de l'agriculture. Les interactions croissantes avec la société globale, rend le monde agricole de plus en plus sensible à la demande sociale d'environnement et à l'image que le restant de la société leurs revoie de leur métier.

Beaucoup sont sensibles au stigmatisme « de pollueur » renvoyé par la société globale, comme le montrent les dires des agriculteurs recueillis lors de nos entretiens :

« Ils jugent trop vite, on peut pas juger quelque chose qu'on connaît pas, y'en a qui s'intéressent et qui peuvent juger et les autres, je dirai même qu'ils n'ont pas le droit de juger, ils y connaissent rien, ils accusent les agriculteurs de polluer, de tuer la nature alors qu'on protège les plantes pour qu'elles se développent, on favorise les plantes utiles et on tue les autres, on peut pas laisser tout pousser, les gens qui n'y connaissent rien, n'y comprennent rien ³⁴⁸ ».

Ou encore :

« L'environnement, l'environnement, il n'y a pas que les agriculteurs, on est pas les seuls à utiliser des produits ³⁴⁹ ».

Dans cette formulation *« pas que les agriculteurs »*, l'enquête refuse d'endosser la seule responsabilité des conséquences environnementales. Cela montre combien les agriculteurs sont de plus en plus sensibles aux critiques projetées sur leurs pratiques. Le souci d'une image positive et du rapport entretenu à la société globale est un élément que les agriculteurs considèrent de plus en plus dans la construction de leur identité professionnelle. Ils savent et reconnaissent également que la pratique maïsicole est de plus en plus stigmatisée par les *épiruroux* demandeurs d'une nature belle à voir :

« On sait que beaucoup (-en parlant des habitants-) n'aiment pas voir du maïs jusqu'à sous leur fenêtre » [...] « Je peux comprendre les gens, c'est pas très beau, on a l'impression d'avoir un mur de maïs devant sa maison, oui, c'est sur, le fait de voir du maïs à perte de vue, oui, c'est un peu monotone ³⁵⁰ »

Ou encore :

« Là, j'espère qu'on n'aura pas de chrysomèle, comme ils l'ont eu à côté de l'aéroport là, près de Bales, hein parce que, heu ce que pensent les gens, ils passent avec des combinaisons pour les traitements ou ils le font par hélicoptère ³⁵¹ ».

³⁴⁸ Entretien avec un éleveur bovin viande, réalisé en février 2010.

³⁴⁹ Entretien réalisé avec une agricultrice, coexploitante avec son conjoint. Réalisé en Janvier 2010.

³⁵⁰ Entretien réalisé avec un céréalier, conduit en février 2010.

³⁵¹ Entretien réalisé avec un bovin viande conduit en mars 2010.

L'entrée de la société globale dans le monde agricole introduit avec elle, la prise en compte des problématiques environnementales dans la définition des pratiques, auxquelles les agriculteurs sont de plus en plus sensibles dans un souci d'image.

Or perpendiculairement à cette ouverture et à ce besoin social exprimé par les agriculteurs de relier avec la société globale, leur socialisation professionnelle reste cohérente et homogène. Les réponses à ces problèmes d'environnement restent alors le plus souvent internes à la profession et reproduisent des réponses techniques et filialisées.

10.2.2. Mais une socialisation professionnelle qui reste homogène et interne au monde agricole

Comme l'a montré Jacques Rémy (Rémy, 2009), la diffusion du *référentiel de l'agriculteur technicien* s'est échafaudée sur un modèle social déjà existant. C'est sur l'exploitation agricole familiale que se sont constituées la base sociale et l'unité de travail servant au processus de modernisation. C'est le modèle de l'exploitation *post familiale*³⁵² qui a soutenu la diffusion de la modernisation. En aval et en amont de cette unité sociale, se sont greffés les réseaux d'incitation technico-économiques qui ont encadré la profession. A cette intégration dans des réseaux sociaux de conseil, il faut rajouter l'encadrement de la profession par les organisations socioprofessionnelles, pour ne pas citer le rôle prépondérant de la JAC (Jeunesse Agricole Catholique) et de la FNSEA³⁵³, qui ont participé à diffuser la légitimité et la croyance en la modernisation comme étant la seule solution pour sortir de la marginalité sociale.

La profession agricole s'est donc structurée dans un réseau de filières vertical et descendant, où l'agriculteur occupe une position intermédiaire et encadrée en aval et en amont. Ce modèle professionnel individualiste technicien a favorisé des interactions et des échanges avec les seuls acteurs des filières qui encadrent la profession. La socialisation professionnelle des agriculteurs reste donc homogène et interne au monde agricole. Elle se

³⁵² Pour Jacques Rémy, la modernisation agricole s'est échafaudée sur l'exploitation familiale. La famille a alors constitué l'unité de travail de base, servant de levier au processus de modernisation.

³⁵³ Ces aspects ont été abordés par Sylvain Maresca (Maresca, 1983), qui a montré comment la JAC (Jeunesse Agricole Catholique) a participé à former le cadre de la FNSEA. Selon cet auteur, ce dernier syndicat s'était d'abord opposé dans un premier temps au processus de modernisation car excluant trop de petites exploitations. C'est la JAC qui a tout d'abord porté le discours techniciste et diffusé l'idéologie selon laquelle le progrès technique était synonyme de progrès social. Une fois les cadres formés par la JAC, ces derniers ont investi la FNSEA, qui a alors adopté le même discours.

caractérise par un faible degré d'hétérogénéité des contextes sociaux traversés engendrant une cohérence des dispositions professionnelles.

Il en est de même pour la diffusion des dispositifs environnementaux qui ne dépasse pas et reste cantonnée à des institutions internes au monde agricole. Dans le cas de l'érosion des sols, les organismes émetteurs des solutions sont incarnés dans un acteur clé qui est la Chambre Départementale d'Agriculture.

Dans notre cas d'espèce, c'est la pratique maïsicole qui semble responsable des coulées d'eaux boueuses en Alsace. Lorsque l'on mentionne la pratique maïsicole, on ne se réfère pas aux seuls agriculteurs mais à l'ensemble des acteurs qui participent à construire et à définir la profession. Les solutions alors proposées par la Chambre d'Agriculture sont donc internes à l'espace social de la profession. Dès lors, il est pertinent de poser la question suivante : les dispositifs envisagés vont-ils vraiment dans le sens d'une écologisation des pratiques agricoles (Mélard, 2009) et si oui, sous quelles formes?

a. Les groupes assolements concertés

Les groupes assolements concertés s'inscrivent dans une logique interne à la profession agricole. Les solutions mises en place ne questionnent pas la pratique maïsicole dans son ensemble, mais visent à la restreindre et à la gérer sur les seules zones sensibles. Seules les zones « focus » à fort risque érosif sont concernées par une réorganisation des assolements. Cette solution ne questionne pas les itinéraires techniques et encore moins le modèle social et économique mis en place autour de la pratique maïsicole. Il n'induit pas de changement et de transformation des itinéraires techniques ou des pratiques culturales. Pour l'agriculteur, les évolutions se traduisent à l'échelle de la zone érosive et non à l'échelle de son agrosystème et de ses pratiques.

Ce dispositif n'induit pas de variation de pratiques ou des changements structuraux dans l'organisation de l'agrosystème, au contraire il conforte celles déjà ancrées (comme le labour) et la pratique maïsicole. Comme, on l'a suggéré dans le chapitre précédent, ce dispositif ne questionne pas la cohérence sociotechnique de la pratique maïsicole.

b. Les TCsL : Une innovation par retrait de la technique ? Ou faire du sol un objet expert ?

Le dispositif, centré autour des techniques de cultures sans labour, est l'un des dispositifs les plus efficaces dans la lutte contre l'érosion de sols. C'est la solution qui intervient directement à la source de l'érosion en transformant l'état du sol. Il s'avère, qu'il s'agisse de la seule solution qui agit directement sur la *prise* (Berque, 1994) de l'agriculteur, en modifiant directement la *médiation technique* (Jollivet, 1988) utilisée. Le déplacement vers les techniques de cultures sans labour contient une redéfinition de la prise et du rapport de l'agriculteur à ses pratiques du sol. Cette solution interroge donc la cohérence sociotechnique de pratiques antérieures.

L'on pourrait ainsi considérer les techniques de culture sans labour (TCsL) comme une innovation par retrait de la technique³⁵⁴ dans la mesure, où elles cherchent à requalifier le sol au centre de l'agrosystème. Le projet soutenu et diffusé par les conseillers lors des réunions de formation³⁵⁵ aux TCsL consiste à retirer le labour pour requalifier et reconsidérer les dynamiques du sol. Le travail est alors réattribué à la vie du sol et non aux pratiques du labour. Cette représentation du sol, où il travaille lui-même, questionne la représentation d'une nature produite et l'idée selon laquelle le sol a besoin du labour pour l'aider à travailler, à respirer. Cette solution disqualifie alors et amoindrit le rôle et la fonction de la prise de l'agriculteur.

Dans le sens, où cette technique tente de retirer la prise technique et pratique de l'agriculteur (le labour) pour restituer un travail « naturel » du sol, nous pouvons la considérer, à première vue, comme une innovation par retrait. L'on pourrait alors considérer cette technique comme un processus encourageant une décolonisation des processus naturels³⁵⁶, dans la mesure où les TCsL proposent de retirer de la technique pour pallier et neutraliser les problèmes d'érosion.

³⁵⁴ C'est-à-dire, une innovation qui retire de la technique pour requalifier d'autres médiations et les dynamiques du sol.

³⁵⁵ Depuis cette année, des sessions de formation aux techniques de culture sans labour sont organisées par la Chambre Départementale d'Agriculture du Bas-Rhin. Ces formations ne sont pas obligatoires mais répondent à une demande d'information qui émane de la part des agriculteurs.

³⁵⁶ Marina Fischer Kowalski soutient l'idée selon laquelle, les réponses aux problèmes d'environnement se traduisent par des réponses techniques. Alors que les problèmes d'environnement trouvent leur origine dans des processus de rationalisation et de colonisation des processus naturels, les réponses à ses problèmes colonisent encore davantage les systèmes naturels. Pour cet auteur, le processus apparaît comme irréversible, freinant toutes tentatives de décolonisation.

Bien que, les TCsL se traduisent par un retrait de la technique, elles s'accompagnent d'un transfert des modes de connaissance du sol vers un système expert, bien qu'au final la prise de l'agriculteur et son empreinte sur le milieu se retrouvent réduites. Lorsque l'on parle de transfert vers un système expert, dans le cas des techniques de culture sans labour, il convient de le décrire et de lui donner corps. Celui-ci ne s'incarne pas dans un acteur ou une institution figée, bien que dans notre cas d'espèce cette innovation soit diffusée par la Chambre Départementale d'Agriculture. Cette délocalisation se traduit davantage dans le passage de savoirs profanes du sol vers une connaissance experte du sol. Ce transfert passe par un processus de professionnalisation (Goulet, 2008) du sol qui se construit sur une compréhension experte de la ressource. Le projet de vouloir faire du sol un objet professionnel (Goulet, 2008) se traduit par la mise en place d'une agriculture de conservation, qui a pour dessein de requalifier le sol au centre de l'agrosystème, afin de substituer le travail de la machine à celui du sol. Cette professionnalisation s'accompagne et se construit sur le rôle essentiel que jouent les sciences et les techniques dans l'évolution de nouveaux cadres de penser et d'action (Brives & de Tourdonnet, 2009). L'agriculture de conservation à laquelle participent les techniques de cultures sans labour, s'inscrivent dans une logique de progrès technique et scientifique reposant sur des connaissances agronomiques et pédologiques fortes.

Ces acteurs, contribuant à cette professionnalisation, ne s'incarnent pas dans une institution figée et matérialisable, mais prennent davantage la forme d'une *communauté de pratiques autour des TCsL* (Goulet, 2008) entre agriculteurs pionniers, une recherche en plein air et la Chambre Départementale d'Agriculture. Lorsque l'on parle de transfert des modes de connaissance du sol vers un système expert, nous faisons référence à ce processus de professionnalisation du sol qui se traduit par l'introduction de nouveaux cadres de pensée et d'action qui se structurent autour d'une lecture agronomique et biologique des activités du sol.

Ainsi ce qui caractérise les TCsL c'est le retrait physique d'un itinéraire technique, qui se traduit par la *diminution des actions mécaniques* (Brives & de Tourdonnet, 2009) sur le sol. Mais perpendiculairement (et d'une manière contradictoire) elle se traduit par une professionnalisation des modes de connaissance du sol. C'est certainement dans ce paradoxe

que réside le principal frein à l'adoption des TCsL, c'est-à-dire la désappropriation et le transfert de compétences, de leur prise, par une prise normée, experte et exogène.

Bien que les TCsL agissent sur la source de l'érosion, elles n'interrogent pas pour autant la légitimité et la valeur sociale du maïs questionnées par certains épiruraux (comme montré ci-dessus) et ni-même le modèle social filialisé dans lequel est intégré l'agriculteur. Au contraire l'ensemble de ces dispositifs permettent la poursuite du maïs (donc la poursuite du modèle mis en place) tout en neutralisant les effets pervers produits par ce système.

Les réponses pour lutter contre l'érosion des sols s'inscrivent dans un processus de *modernisation écologique* (Mormont, 2008). Les solutions proposées reflètent l'utilisation d'une technologie *verte croissante*³⁵⁷ (Mormont, 2008) qui se traduit dans des dispositifs techniques. Ces dispositifs ne questionnent pas le système basé sur la monoculture et la filialisation des réseaux d'incitation technico-économique, mais au contraire permettent sa pérennité tout en neutralisant les conséquences écologiques. Ils permettent la poursuite du système actuel tout en cherchant à neutraliser, le mieux possible, les effets pervers produits par le système.

En effet pour Marina Fischer Kowalski (Fischer-Kowalski, 1997), les problèmes d'environnement sont le produit d'une rationalisation croissante des processus de production, impliquant une colonisation des milieux naturels. Or, pour neutraliser ces conséquences, les solutions proposées se traduisent dans des dispositifs scientifiques et techniques. Ils ont pour conséquence de coloniser davantage les systèmes écosymboliques existants. Selon l'auteur, il est alors impossible d'envisager un processus de décolonisation en requalifiant la contrainte naturelle (Ritz-Stoessel, 1989).

C'est le cas des bassins d'orage, mis en place dans le Haut-Rhin, qui apparaissent comme des solutions purement techniques à des risques environnementaux (figure 7). Quant aux assolements concertés, ils ne s'inscrivent pas spécifiquement dans un processus de colonisation des processus naturels. Ils traduisent plutôt le désir et l'intérêt social de maintenir

³⁵⁷ La technologie verte croissante se traduit dans des dispositifs techniques qui compartimentent les problèmes d'environnement. Ce sont des réponses techniques qui se basent sur une justification experte des ressources à protéger. L'emploi de ces technologies permet de neutraliser les problèmes environnementaux sans questionner leur genèse.

un équilibre tout en se basant sur les techniques et les assolements déjà existants. C'est une solution qui n'apporte pas davantage de technique et n'agit pas directement sur les pratiques.

L'ensemble des dispositifs de lutte contre l'érosion des sols, ne questionne pas le modèle socio-économique qui se structure en aval et en amont. Au contraire, les solutions garantissent la cohérence sociotechnique des pratiques à différentes échelles. Les assolements concertés assurent le maintien de la filière maïs ainsi que les pratiques traditionnellement utilisées (de même que les fascines et les bassins d'orage). Ils n'interviennent pas sur les techniques et la valeur symbolique et sociale de la norme technique. C'est-à-dire qu'ils n'introduisent pas une part de contrainte naturelle dans les techniques et garantissent donc la dynamique et la logique d'une mobilité sociale construite sur un processus de sortie de la contrainte naturelle.

Le cas des techniques de culture sans labour est plus complexe. Il s'agit d'une solution qui ne remet pas en cause la cohérence du modèle économique et garantit auprès des agriculteurs sa poursuite. Bien que cette innovation se caractérise par une diminution des actions mécaniques sur la parcelle (en retirant le labour), elle se traduit par une professionnalisation du rapport au sol, faisant de celui-ci un objet environnemental et professionnel. Dans ce cas de figure est-il toujours pertinent de parler d'innovation par retrait ?

Il est davantage question d'une colonisation cognitive des cadres de pensée, de compréhension. Certes, il s'agit du retrait d'une médiation technique et d'une prise sur le sol, mais en contre partie, cette innovation se traduit par de nouvelles grilles de lecture de la ressource sol. Le fait de vouloir faire du sol un objet désormais professionnel et expert, implique l'introduction de nouvelles *images guides* (Salmona, 1994) et de modes de connaissance du sol. Ce changement de paradigme qu'implique la professionnalisation du sol, constitue un frein évident à la diffusion des TCsL. Aux images guides construites à partir du labour -la sonde du sol- (chapitre 9) se substituent de nouvelles plus abstraites, qui reposent davantage sur une compréhension des mécanismes biologiques de l'activité du sol. Le passage du labour au non labour marque la transition entre une observation plus tactile, métis et empirique construite à partir de la « sonde du sol » qu'est le labour, à une observation plus « objective » construite sur des connaissances agronomiques et biologiques. L'on passe alors d'une médiation concrète -le labour- qui est en prise avec le milieu à une autre plus figurée et moins incarnée, qui repose désormais sur une observation et une compréhension plus technique et agronomique du sol.

c. Des réponses professionnelles désajustées aux attentes sociales

Le souci d'image et la volonté d'intégrer la société globale, les rendent plus réceptifs à la demande sociale d'environnement qui émane des épiruraux. Or les dispositifs qui sont émis par le monde agricole³⁵⁸ ne répondent pas forcément à cette demande sociale d'une nature belle à voir émanant des épiruraux. Cette situation les place dans une position inconfortable au regard des attentes sociales.

Dans le cas de la gestion du risque érosif, les solutions telles les assolements concertés ou les fascines sont des dispositifs visibles, qui ont pour but de montrer que la profession agricole agit et se responsabilise. Or, ces solutions ne suffisent pas ou plus face aux discours réflexifs des épiruraux qui révisent le modèle agricole dominant et ses conséquences écologiques. Au-delà des aléas et des conséquences liées aux coulées d'eaux boueuses, ces acteurs soulèvent également la question des pollutions par les intrants associées à la culture du maïs. Ainsi, lors d'une réunion assolement concerté, dans une commune sinistrée par une coulée d'eau boueuse, un habitant, touché par l'aléa, soulève alors la question de la pollution entraînée par le phénomène de lessivage des sols. Outre, le fait que sa cave ait été inondée, il soulevait également le risque de transfert des intrants (pesticides, herbicides, engrais) entraînés par la coulée de boue. Il interprétait, alors l'odeur chimique et les traces blanches sur ses murs, comme des témoins du transfert de ces polluants.

Ainsi, la réflexivité des épiruraux ne se cantonne plus qu'aux seuls risques érosifs associés à la pratique maïsicole, mais porte aussi sur les pollutions des grandes cultures.

La méconnaissance du monde agricole et de son organisation (le poids des réseaux d'incitation technico-économique) font que les acteurs voient les agriculteurs comme les seuls responsables des dommages environnementaux. Cette situation les place alors dans une position inconfortable face à la demande sociale, dans la mesure où l'évolution et la révision de leurs systèmes de pratiques ne dépendent pas que d'eux, mais aussi des réseaux dans lesquels ils sont intégrés.

³⁵⁸ Comme indiqué plus haut, lorsque l'on évoque le monde agricole, l'on ne considère pas que les agriculteurs, mais l'ensemble des acteurs et institutions (Chambre d'Agriculture, réseaux d'incitation technico-économique, organismes socioprofessionnels, comme la FNSEA, la MSA), qui forment cet espace et qui participent à construire l'identité et les pratiques professionnelles.

Ainsi, les freins et les leviers ne tiennent pas qu'aux facteurs internes. Il s'avère également pertinent d'adopter une vue plus macro, pour identifier le cheminement ou les canaux de diffusion de cette innovation dans un mode agricole contemporain.

10.2. Le cheminement d'une innovation dans un contexte agricole contemporain

Les techniques de cultures sans labour apparaissent comme la solution la plus fiable dans la lutte contre l'érosion de sols. Effectivement, elles s'attachent à résorber l'érosion à sa source en limitant le travail du sol. C'est à partir de ce constat que la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin a déjà initié des formations auprès des agriculteurs.

Elles se déroulent en deux temps, à la fois sur une cession théorique (présentée par Arnaud Archambaud, spécialiste des techniques de cultures sans labour et rédacteur de la revue TCS) et une autre, qui comprend une visite chez un agriculteur *pionnier* (Mendras, 1984). Comme présentée plus haut, l'acteur émetteur de cette innovation se structure autour d'une *communauté de pratiques* (Goulet, 2008) comprenant un organisme de conseil (la Chambre Départementale d'Agriculture), une recherche en plein air (une recherche appliquée) et des agriculteurs intéressés. La particularité de notre cas en Alsace, contrairement à la *communauté de pratiques* décrite par Frédéric Goulet (Goulet, 2008), c'est le peu d'agriculteurs pionniers expérimentant les TCsL. Tout l'enjeu de notre approche et de notre travail, sera d'étudier les conditions sociales de diffusion de cette innovation auprès d'agriculteurs novices, accordant encore une légitimité au labour.

Dans ce chapitre, il sera question d'étudier la manière dont se diffuse ou pas une innovation dans un monde agricole contemporain. Pour ce faire, la thèse d'Henri Mendras sur la diffusion de l'innovation sera discutée autour de l'exemple qui nous occupe. Le modèle théorique de diffusion d'une innovation en « *tâche d'huile* » proposé par le même auteur est-il toujours valable actuellement et pour l'exemple des techniques de cultures sans labour ?

Mais avant de répondre à cette question, il paraît pertinent de revenir rapidement sur les principales lignes de la théorie d'Henri Mendras.

10.2.1. Rappel théorique

C'est à partir de l'introduction du maïs hybride dans la région du Béarn, qu'Henri Mendras explicite sa théorie sur la diffusion de l'innovation dans le monde agricole. Effectivement cette nouvelle semence de maïs, venue des Etats-Unis, a été introduite par les

chambres d'agriculture dans les années soixante dans la région du Béarn, afin de remplacer les variétés locales. Cette variété hybride avait pour caractéristique d'être plus productive et de rationaliser la production de maïs, désormais destinée à la vente pour l'exportation. C'est en étudiant l'introduction de cette nouvelle variété de semence, qu'Henri Mendras a établi un modèle de compréhension de diffusion d'une innovation dans le monde agricole.

Pour l'auteur l'innovation se diffuse à la façon d'une tâche d'huile au sein du monde agricole. Selon lui, la Chambre d'Agriculture identifie au préalable des *agriculteurs pionniers* (Mendras, 1984) qui vont tester l'innovation technique. Une fois, que l'innovation est adoptée et expérimentée par les pionniers, celle-ci devient alors crédible et fiable aux yeux des leaders. A partir du moment, où les *agriculteurs pionniers* ont testé et attestent de la fiabilité de l'innovation, les agriculteurs leaders³⁵⁹ vont l'adopter, impulsant alors les dynamiques de diffusion auprès du restant des agriculteurs.

Cette théorie, qui se base sur celle la communication de Lazarsfeld, demande à être testée. Effectivement quelle est encore la crédibilité d'une telle hypothèse, tant cet espace social a évolué ? Quel est le cheminement d'une innovation dans un contexte d'une agriculture filialisée construite sur un modèle individualiste technicien ?

10.2.2. Quelles sont les nouvelles conditions du cheminement d'une innovation ?

Si l'on devait étudier le cheminement d'une innovation dans l'espace des pratiques agricoles, quelles en seraient les conditions de sa diffusion, alors que le contexte social a évolué depuis l'étude d'Henri Mendras.

Un des leviers décrit par Henri Mendras à la diffusion du maïs hybride, sont les interactions d'interconnaissances et de discussions entre agriculteurs favorisant la socialisation aux pratiques. La fréquence des ces interactions a permis aux agriculteurs d'échanger sur l'efficience, les résultats et les problèmes liés à l'introduction de l'innovation.

Les conditions de sociabilité entre agriculteurs ont considérablement évolué. La diffusion du maïs hybride pouvait encore bénéficier des jeux d'interconnaissances inhérents à la

³⁵⁹ Les agriculteurs leaders, sont le plus souvent des exploitants qui occupent des activités de responsabilité syndicale. Dans la majeure partie des cas, il s'agit du représentant cantonal de la FDSEA. Mais ce sont aussi des agriculteurs qui siègent dans des instances, telles que la MSA, la SAFER, ou encore la Chambre Départementale d'Agriculture.

communauté villageoise. Or, au modèle communautaire impliquant un nombre important d'agriculteurs par village, s'est substitué un modèle individualiste et technicien impliquant un nombre réduit d'agriculteurs. Dans cette nouvelle configuration, la diffusion de l'innovation peut-elle toujours s'appuyer sur des réseaux d'interconnaissances?

Le cas de l'assolement concerté est assez symptomatique de la situation sociale actuelle. Le conseiller agricole doit alors recréer les conditions sociales d'un *collectif réel* (Mormont, 2008) pour réunir les agriculteurs et ainsi (re)créer les conditions d'une concertation. De même, dans le cas des techniques de cultures sans labour, le terrain a révélé que les agriculteurs étaient demandeurs de lieux et de temps sociaux qui leurs permettraient d'échanger et de pouvoir discuter entre eux sur le statut et l'efficacité de l'innovation.

Le cas de l'assolement concerté et la demande faite par les agriculteurs de créer un contexte social de discussions consacré aux TCsL, montrent combien l'action collective est un canal de diffusion et de socialisation à l'innovation.

Bien que la socialisation professionnelle des agriculteurs au sein de filières a eu tendance à isoler l'agriculteur et à favoriser les interactions avec les acteurs de ces réseaux, ce n'est pas pour autant qu'ils n'échangent pas, ne s'observent plus et ne révisent pas les choix techniques et pratiques des autres agriculteurs au sein d'un même village, ou bassin versant. Ces micros interactions qui favorisent les échanges et la socialisation aux pratiques existent toujours entre agriculteurs. Ils sont attentifs aux techniques de leurs voisins et interprètent leurs choix techniques ou leurs modes de production. Pour exemple, dans une même commune enquêtée, la situation d'un jeune éleveur laitier cristallise les discussions et les observations sur la viabilité de son système :

« Si le GAEC du jeune B, mais ils ont l'exploit dans le village d'à côté, mais pour eux aussi, ça a été une solution de s'associer, pour une raison de coût, parce que lui aussi il avait la corde au coup, du matin au soir aussi et son père lui a donné un bon coup de main, il est aussi tombé un peu malade, il s'était retrouvé tout seul, ils étaient encore moins bien équipés que nous dans son étable, il fallait bien qu'il trouve, et son associé, lui aussi, il était dans une

*situation analogue, et tout le temps, leur étable était vielle, seul, ça aurait été trop couteux et puis, et donc ils se sont associés*³⁶⁰ ».

Ou encore :

*« Les jeunes, moi, je suis vielle, moi je m'en fous, pour les jeunes, moi, si j'avais 25 ans, je peux vous dire que je ne serai plus agriculteur par les temps qui courent, ha non, tu vis de subventions, quand je prends de nouveau Rémi, ils vendent le lait à 27 centimes, l'année dernière ils le vendaient encore à 34 ou 35, hein, sur 500 000 de quotas, ça fait 30 000 euros de revenus en moins, c'est énorme, vous vous rendez compte, avec le bénéficiaire, il vous reste plus rien*³⁶¹ ».

Ces deux exploitants situés dans le même village, connaissent et interprètent la situation personnelle de l'éleveur laitier. Le fait qu'ils aient connaissance du prix auquel il vend le lait, mais aussi l'historique de son exploitation *« parce que lui aussi il avait la corde au coup, du matin au soir aussi et son père lui a donné un bon coup de main, il est aussi tombé un peu malade, il s'était retrouvé tout seul »* montre que les agriculteurs se connaissent, s'observent et échangent encore entre eux. Ils sont aussi attentifs à l'évolution de l'exploitation et aux choix techniques de leurs collègues. Ainsi, d'autres agriculteurs révisent et critiquent les choix techniques faits par leurs voisins et leurs conséquences à l'échelle de la parcelle :

*« Lui, il est assez écologique, il ne traite pas plus, faut dire qu'il a déjà eu des champs qui étaient infestés de mauvaises herbes, parce qu'il a pas assez traité, y a deux, trois ans, il a raté son traitement, ho, là, là qu'est ce qu'il avait de mauvaises herbes dans les champs, parce qu'il hésite, mais faut quand même y aller, faut pas aller à l'outrance, faut mesurer, c'est sur*³⁶² »

Dans ce cas, la parcelle sert de témoin pour identifier les choix et les erreurs des itinéraires techniques des autres agriculteurs. L'orientation ou la conversion du mode de production est aussi « surveillée » et interprétée par les agriculteurs. L'on regarde et on constate les résultats de certains choix ou conversions des collègues :

³⁶⁰ Entretien avec un céréalier, réalisé en janvier 2010.

³⁶¹ Entretien réalisé avec une agricultrice, coexploitante avec son conjoint. Réalisé en Janvier 2010.

³⁶² Entretien avec un céréalier, réalisé en janvier 210.

« **Elle** : déjà, même au niveau du village, il voulait faire des taurillons, bon, pour faire des taurillons qui ne sont pas bien payés, il faut que les primes suivent, il faut un droit à prime en même temps que ces taurillons, mais si on a pas le droit à la prime, c'est même pas la peine de faire des taurillons, on peut pas démarrer, demain je veux faire des taurillons, sans être sûr d'avoir les primes qui vont avec, tout ça, c'est un peu contraint, on peut pas faire ce qu'on aimerait bien faire, dans le village y'en a un, qui a arrêté les porcs, ça n'allait plus. **Lui** : ils sont payés en dessous d'un euro le kilo, pourtant il faut au moins 1,35 pour couvrir les frais et avoir un petit quelque chose. **Elle** : lui, il a arrêté, ».

Malgré un modèle professionnel, qui a eu tendance à filialiser les agriculteurs, ces derniers se comparent, s'observent et discutent toujours entre eux des choix et des orientations techniques. La socialisation aux pratiques est toujours susceptible de passer par ces canaux d'interconnaissances et d'échanges autour d'une expertise d'usage entre agriculteurs comme l'avait déjà soulevé Mendras. Or, ce facteur à l'aune des évolutions actuelles du monde agricole n'est pas suffisant. La diffusion ne se réalise plus sur un modèle linéaire et descendant, de type « top-down ». Elle doit emprunter d'autres formes de canaux et se traduit dans un *processus participatif d'accompagnement* (Brives & de Tourdonnet, 2009) qui réévalue désormais l'expertise d'usage des agriculteurs dans la relocalisation des dispositifs.

Actuellement, l'action collective ne doit plus se contenter de la seule fonction d'échange entre agriculteurs. L'action collective, devient alors action collective de conception et force de proposition, comme le souligne Marc Mormont. L'innovation doit désormais être co-construite et s'inscrire dans un processus participatif.

10.2.3. Le statut social de l'innovation

Pour Marcel Jollivet (Jollivet, 2009) la diffusion de l'innovation technique s'est accompagnée (lors de la modernisation agricole) d'un discours des organisations socioprofessionnelles sur le *référentiel de l'agriculteur technicien* (Faure, Muller, 1989), comme étant la seule voie possible pour sortir de la marginalité sociale. La valorisation de la modernisation agricole (autour de la figure de l'agriculteur entrepreneur/technicien) a produit

les conditions sociales favorables à la diffusion et à la réception (et à la légitimation) des innovations techniques

C'est la critique que fait Marcel Jollivet au modèle théorique élaboré par Henri Mendras. Ce dernier analyse la diffusion de l'innovation comme une série de décisions individuelles, lorsque les leaders ont apprécié la mise en pratique et l'efficacité de l'innovation auprès d'un agriculteur pionnier (Mendras, 1984). Cette analyse occulte, selon Marcel Jollivet, le *discours social qui a habillé la diffusion* (Jollivet, 2009) du maïs hybride. Pour cet auteur, l'adoption du maïs hybride et des innovations techniques inhérentes à la modernisation agricole ne tiennent pas qu'aux seules décisions prises individuellement par les agriculteurs.

Les organismes professionnels apparaissent comme des facteurs plus macroscopiques qui ont contribué à créer les conditions sociales favorables à l'adoption des techniques et innovations dans l'espace des pratiques agricoles. Selon Marcel Jollivet, l'étude de la diffusion des innovations s'est faite séparément et d'une manière désencastrée d'une étude sur les agents des organismes qui ont *préparé les mentalités* à l'acceptation sociale de la technique (Jollivet, 2009).

Pour cet auteur, les organismes professionnels, notamment par l'intermédiaire de la JAC (Jeunesse Agricole Catholique) ont contribué à légitimer la technique en diffusant un discours idéologique (Jollivet, 2009). Le discours social qui a habillé la technique et l'innovation l'a présenté comme un moyen de sortir de la marginalité sociale. L'innovation technique a donc été associée à la réussite professionnelle et sociale. Ce discours idéologique, diffusé par les organismes professionnels, a selon l'auteur contribué pour beaucoup à rendre socialement valorisant et donc acceptable l'innovation et le changement. Ces aspects font donc défaut dans l'approche d'Henri Mendras et viendraient compléter l'analyse restreinte à la seule décision individuelle de l'agriculteur.

Sa critique nous amène à considérer le *statut social de l'innovation* (Jollivet, 2009), c'est-à-dire son énergie sociale. Dans le cas des techniques de cultures sans labour, le statut de l'innovation n'est pas le même que celui accordé au moment de la modernisation agricole. Dans notre cas d'espèce, l'innovation technique traite de l'environnement et de la ressource sol plus spécifiquement. Contrairement à l'innovation technique qui était accompagnée d'un

discours qui la légitimait, les techniques de cultures sans labour ne s'accompagnent pas d'un discours qui fasse sens aux agriculteurs et dans lequel ils pourraient s'identifier.

De même, cette innovation fait rentrer de l'environnement dans l'espace de leurs pratiques. Or les discours environnementaux ne constituent pas un mode d'identification légitime et valorisant du point de vue des agriculteurs. Il ne s'agit pas d'un *repère professionnel* (Lémery, 2009) percutant pour les agriculteurs avec lequel ils pensent et s'imaginent leur métier. Contrairement au discours sur la modernisation agricole, qui trouvait un écho favorable et une légitimité auprès des agriculteurs, les dispositifs environnementaux et ceux de luttés contre l'érosion de sols, ne s'accompagnent pas d'un discours équivalent. Si l'innovation technique a pu se diffuser lors de la modernisation agricole, c'est qu'elle s'est appuyée sur la diffusion d'une identité professionnelle qui faisait sens aux agriculteurs et qui était perçue comme valorisée et valorisante.

Ainsi, le dialogue entre les outils de Marcel Jollivet et ceux d'Henri Mendras sur les conditions sociales de diffusion et le statut de l'innovation nous ont permis d'établir les pistes de réflexions suivantes.

Comme l'a montré Henri Mendras dans le cas du maïs hybride, l'introduction d'une innovation diffuse aussi des nouvelles manières de voir et de penser le métier. L'introduction du maïs hybride a considérablement transformé le rapport de l'agriculteur à son travail mais aussi la structure des réseaux professionnels dans lesquels il est intégré. Effectivement le maïs hybride a introduit avec lui le conseil agricole (Mendras, 1984) et donc le début d'un transfert des compétences vers des systèmes experts (Giddens, 1994). Cette hypothèse reste toujours pertinente, comme on a pu le voir avec l'introduction de nouvelles variétés de semences. Leur introduction diffuse également des nouvelles pratiques, des suivis de cultures, un rapport au milieu et une manière de pratiquer le métier sur laquelle les agriculteurs n'ont plus vraiment prise.

Bien que le contexte agricole ait évolué l'innovation est toujours susceptible de circuler par les canaux d'interconnaissances. Les agriculteurs s'observent, se jaugent et évaluent les choix des itinéraires techniques empruntés par les uns et les autres. La diffusion des Techniques de culture sans labour pourrait profiter et passer par ces canaux existants, où les

agriculteurs leaders observent les pionniers dans le but de tester la fiabilité de l'innovation pour finalement l'adopter.

Les apports de Marcel Jollivet sur la critique de la théorie d'Henri Mendras prennent une importance dans les cas des techniques de culture sans labour. Effectivement celui-ci revient sur le statut social de l'innovation (Jollivet, 2009) et sur la différence symbolique entre les innovations associées à la modernisation agricole et celles qui concernent l'environnement. Effectivement l'énergie sociale autour de la réussite sociale et professionnelle a habillé la diffusion de l'innovation et préparé les mentalités à son acceptation.

Son analyse reste pertinente et intéressante dans notre cas d'espèce, car il montre combien le mode d'identification joue un rôle prépondérant dans l'acceptation et la valeur sociale accordée à une innovation. Dès lors, tant que l'environnement ne constitue pas un repère professionnel (Lémery, 2009) constitutif de leur identité professionnelle, l'environnement, ou plutôt les innovations qui y sont associées ne leur feront pas sens.

Dans le cas des techniques de cultures sans labour, nous avons constaté que le passage au non labour implique un changement des cadres de pensée et d'action du sol. A travers ce travail, nous nous sommes efforcés de montrer combien le non labour ne constituait pas encore un repère professionnel pour les agriculteurs dans leur rapport au sol. La professionnalisation du sol, qui s'organise autour des techniques de cultures sans labour se structure autour de nouvelles images guides, qui se substituent à celles élaborées à partir de la charrue. C'est peut-être, là, le principal frein à la diffusion de cette innovation, c'est-à-dire l'évolution des mentalités, des manières de voir, de penser et d'agir sur le sol. Pour le dire autrement, c'est le discours social sur le sol (marqué par une lecture experte de la ressource) accompagnant et justifiant cette innovation qui en freine sa diffusion.

De manière plus général et en dehors du cas des techniques de cultures sans labour, il pointe alors tout l'enjeu de constituer l'environnement et les dispositifs techniques associés comme un repère professionnel légitime du point de vue des agriculteurs. La préparation des mentalités et la construction de l'environnement comme repère professionnel sont certainement l'enjeu soulevé par les formations agricoles auprès de la jeune génération.

10.2.4. La coconstruction : une nouvelle Socialisation aux pratiques

L'enjeu soulevé par la diffusion des techniques de culture sans labour renvoie à la socialisation des agriculteurs à de nouvelles pratiques. La diffusion des dispositifs qui suscite la confiance et l'adhésion des agriculteurs passe désormais par des canaux horizontaux qui réévaluent et prennent en compte leur capacité réflexive et leur expertise d'usage.

Les dispositifs qui ne reproduisent pas une logique descendante constituent un levier fort dans la socialisation aux nouvelles pratiques. L'action collective de conception (Mormont, 2008) est une médiation favorisant la socialisation et la familiarisation des agriculteurs aux dispositifs proposés. L'action collective de conception qui repose sur un collectif réel traduit les nouvelles conditions sociales dans lesquelles se diffusent l'innovation.

Comme on l'a soulevé dans le chapitre 6, celle-ci permet la relocalisation et la traduction de dispositifs à l'échelle de leur espace des pratiques. Leur mise en opérationnalité comme dans le cas des assolements concertés est alors co-construite entre agriculteurs et conseillers de la Chambre d'Agriculture.

Cette action collective de conception permet de recréer les conditions sociales d'un échange d'expertise d'usage entre agriculteurs. Le dispositif est alors discuté, relocalisé et retravaillé au regard de leur monde vécu et de leur espace des pratiques.

Ces nouvelles modalités de diffusion des dispositifs au sein d'une action collective de conception réhabilite et intègre l'expertise d'usage des agriculteurs. Cette prise en compte est réelle car les compétences et dispositions mobilisées par les agriculteurs transforment et traduisent les dispositifs. Elle introduit alors dans la relation de conseil agricole, une dynamique nouvelle de circulation des connaissances entre conseillers et agriculteurs. Dans cette relation l'agriculteur n'est pas considéré comme un simple traducteur de préconisations à l'échelle de sa parcelle. Au contraire, son rôle est alors reconsidéré comme un expert, dont les pratiques et les compétences participent à la coconstruction du dispositif. La reconnaissance et la réhabilitation de l'expertise d'usage dans la coconstruction sont des leviers à la socialisation aux dispositifs environnementaux.

La circulation des connaissances introduite par ces nouvelles modalités de diffusion des innovations au sein d'une action collective de conception, redéfinit la relation de conseil habituelle construite sur une relation descendante et verticale.

10.2.5. Des nouvelles modalités de diffusion des dispositifs qui interrogent le couple conseillers-agriculteurs

Effectivement ces dispositifs s'imposent dans des contextes locaux, où les dynamiques sociales vont les traduire et produire de nouvelles normes. Ainsi la Chambre d'Agriculture se doit de composer avec l'existence d'un processus, c'est-à-dire d'un temps et d'un lieu social permettant « des transitions, des transformations » d'un passage d'un état à un autre. Au cours de ce processus les acteurs vont à l'aune de leurs savoirs et compétences, relocaliser et retraduire les dispositifs en question afin de les adapter à leur monde vécu.

La capacité réflexive des agriculteurs à réviser la pertinence et la mise en opérationnalité des dispositifs, demande ainsi aux organismes de conseil agricole (Chambre d'Agriculture) de repenser les modalités sociales de diffusion des innovations. Les procédés de mise en œuvre doivent être redéfinis car désormais partagés et co-construits dans un espace collectif. Le dispositif se trouve ainsi négocié, partagé et sa mise en œuvre se trouve intégrée dans un espace collectif et ancrée dans un réseau local territorialisé. En reconsidérant l'expertise d'usage des agriculteurs, les organismes professionnels de conseils sont amenés à réviser leurs propres pratiques de travail et à interroger le couple -ou plutôt la relation dissymétrique-expert/agriculteur, légitimée par la modernisation agricole. Conscients que les solutions aux problèmes d'environnement resteront appréciées et perçues par les agriculteurs comme des normes techniques exogènes, ils doivent désormais produire les conditions sociales nécessaires afin qu'elles soient précipitées dans un collectif ou dans un *espace de problèmes communs* (Mormont, 2008) pour être révisées, traduites par les agriculteurs et faciliter leur acceptation. La circulation des connaissances entre conseillers et agriculteurs redéfinit les pratiques de travail des premiers (des conseillers) mais aussi les modalités de mise en œuvre des politiques d'écologisation. Le conseil agricole doit alors redéfinir son modèle classique de diffusion de type « top-down » pour une nouvelle relation de conseil construite sur un processus participatif. Dans le cas des techniques de culture sans labour, leur formation auprès des agriculteurs reste problématique pour le cas des conseillers. La construction de nouveaux indicateurs et d'images guides du sol en dehors du labour -de la charrue qui est cette sonde du sol- doivent se faire au sein d'une dynamique de coconstruction entre agriculteurs et conseillers.

Conclusion générale

Cette recherche avait pour ambition de chercher dans les dispositions des agriculteurs des freins et des leviers encourageant ou non le mouvement *d'écologisation* (Mélard, 2008) des pratiques. Il s'agissait de voir en quoi le rapport pratique à la nature ou encore le savoir-être agriculteur, l'encadrement techniques ou encore leur intégration dans des réseaux sociaux non agricoles sont autant de modalités sociales conditionnant la réception des dispositifs. Pour ce faire, les dispositifs de lutte contre l'érosion des sols ont été un excellent indicateur nous renseignant sur les conditions sociales de réception mais aussi de traduction des solutions envisagées à un problème d'environnement. A partir de cet exemple, nous avons pu dresser une liste de facteurs sociaux internes et externes au monde agricole conditionnant l'entrée de l'environnement dans l'espace de leurs pratiques.

L'entrée de l'environnement dans la société et plus particulièrement dans l'espace des pratiques agricoles se traduit sous la forme de dispositifs. Il avait été suggéré dans les hypothèses de départ, que le mouvement d'écologisation des pratiques induirait un *déplacement de pratiques* (Gaulejac, de, 1987) d'un référentiel centré sur la norme technique à un autre, redéfini autour du développement durable. Au regard des matériaux empiriques recueillis, nous pouvons en déduire que l'entrée de dispositifs environnementaux et notamment de lutte contre l'érosion des sols, n'a pas induit de *variations de dispositions* (Lahire, 2004), des manières de voir, de penser et de pratiquer le métier, donc de réels déplacements de pratiques.

C'est davantage le mouvement inverse, qui a été identifié, à savoir la manière dont les agriculteurs traduisent l'entrée de l'environnement dans leur système de pratiques et de dispositions. Il paraît plus approprié de penser les possibilités de changement, mais aussi de permanence, en termes de dynamiques d'appropriation entre les dispositions des acteurs et les dispositifs diffusés. Cette interaction a donc engendré des configurations diversifiées, que nous nous sommes attachés à identifier. Elles oscillent entre défiance, refus ou encore traduction des solutions, engendrant des *produits intermédiaires* (Brives, Mormont, 2008).

Le discours social et les pratiques sociales du milieu agissent avec influence dans les conditions sociales de réception des dispositifs. Pour ce faire, notre recherche s'est efforcée, non seulement à identifier et à décrire le rapport pratique à la nature des agriculteurs, mais aussi à en décrire leur genèse. Etant donné que la sociologie est une science de la comparaison, nous nous sommes efforcés de confronter les variations, les ressemblances des *relations de médiance* (Berque, 1994) des agriculteurs, tout en cherchant les principes au fondement de ces variations. Le mode de production et plus particulièrement la relation de travail, qui lui est associée, constitue la principale modalité de différenciation du rapport pratique à la nature entre agriculteurs. C'est la présence de l'élevage dans la relation de travail, qui apparaît comme une variable discriminante dans la construction des *images guides* (Salmona, 1994) du vivant.

Ainsi, la considération du seul mode de production ne suffit donc pas. Effectivement, c'est la relation de travail qui est au fondement du rapport pratique à la nature. Celle-ci est à l'origine d'aptitudes, de manières de faire, mais aussi de manières d'observer, d'apprécier le vivant. Elle implique donc un savoir de *type métris* (Jollivet, 1997) endogène, fondé sur l'expérience empirique et sensible, au fondement d'une prise plus organique et d'une *nature produite*. Les médiations qui construisent le rapport de travail en élevage se caractérisent par une *relation de triade* (Salmona, 1994) au fondement d'une relation plus *organique* (Moscovici, 1968) au milieu. Cette *relation de médiance* (Berque, 1994) se traduit alors dans un processus d'anthropomorphisation du vivant animal et végétal, où les bouts de corps servent à nommer les *bouts de nature*. Cette logique d'identification construit les *images guides* (Salmona, 1994) pour penser, s'imaginer l'invisible, à savoir le fonctionnement des mécanismes vivants. A cette disposition s'associe une autre, selon laquelle le vivant s'exprime et se construit dans une relation de travail, sous la forme d'une ressource travaillée. La relation de médiance prend alors la forme d'une *nature produite*, qui se traduit à la fois par une relation plus organique au milieu et l'idée selon laquelle la prise de l'agriculteur aide et protège le vivant animal et végétal. La nature produite -la nature cultivée- engendre des pratiques telles que « soigner », « défendre la plante des adventices ». Ces dispositions rentrent alors en correspondance avec celles justifiant l'utilisation de moyens exosomatiques de synthèses (intrants, engrais) dans le suivi des cultures. La *nature produite* des éleveurs se caractérise alors par cette double tension, entre une *relation plus organique* au milieu et une

représentation selon laquelle la prise de l'agriculteur contribue à aider, à protéger le sol travaillé ou la plante cultivée. Ce discours de justification d'une *nature produite* constitue alors un frein évident à l'entrée de certains dispositifs dans l'espace de leurs pratiques, comme le binage mécanique ou encore la transition vers des systèmes plus alternatifs (agriculture biologique).

Dans le cas des céréaliers, le transfert, ou plutôt le processus de professionnalisation du suivi des grandes cultures, a réduit la relation de travail à des dispositions de surveillance, de paramétrage de flux, de doses, donc à de la gestion de dispositifs cultureux diffusés par les réseaux d'incitation technico-économique. Ces derniers prennent la forme de « kits » vendus aux agriculteurs, comprenant la vente des semences, les suivis phytosanitaires, les engrais, mais aussi le conseil dans la gestion des cultures. Or, pour les céréaliers ce sont là, les seules médiations qui interviennent dans la construction de leurs *images guide* du vivant. Cette relation de travail, centrée sur de la régulation, est à l'origine d'une *nature cadre* et d'une *prise synthétique* sur le milieu (Moscovici, 1968). Il existe alors une homologie entre une professionnalisation des médiations techniques par les filières et une sortie progressive -mais irrévocable- de la *contrainte naturelle* (Ritz-Stoessel, 1989). Plus les médiations techniques se trouvent intégrées au sein de logiques de filières, plus celles-ci sortent de la *dépendance organique* (Bourdieu, 1977) et s'inscrivent dans un rapport plus *synthétique* au milieu.

La question du rapport au milieu n'est donc pas sans lien avec celle de la trajectoire sociale de l'agriculteur. C'est un aspect, que notre recherche a également valorisé, en s'attachant à décrire l'origine du rapport pratique à la nature. Ce facteur conforte la prépondérance de la relation de travail -et non du mode de production seul- comme modalité sociale au fondement de la *relation de médiance* (Berque, 1994). Bien que le mode de production évolue, ce n'est pas pour autant que les manières de penser et d'agir se modifient. En considérant la relation de travail comme la variable discriminante, on a constaté la permanence et l'ancrage de certaines *images guides* qui ont bénéficié d'une actualisation systématique et quotidienne. C'est notamment le cas des éleveurs (bovins viandes ou laits) qui ont converti leur agrosystème vers un modèle céréalier à la fin de leur carrière. Les dispositions inhérentes à une *nature produite* restent mobilisées dans la construction de leur *prise écologique* (Berque, 1994) et plus particulièrement dans leur rapport au vivant végétal et au sol. Cet aspect montre, combien la réussite de dispositifs environnementaux, se basant sur

une évolution des seuls modes de production, semble incertaine. Il n'est donc pas suffisant de considérer la seule variable du mode de production, car les dispositions acquises au sein de la relation de travail restent agissantes. Les aspects symboliques, plus particulièrement l'énergie et la valeur sociale des techniques, ne sont pas dissociés du *rapport pratique à la nature* et jouent même un rôle prépondérant dans la réception des dispositifs environnementaux.

Il existe une relation forte entre la valeur sociale des pratiques et leur degré de sortie de la contrainte naturelle. Les modes de production et les pratiques qui en découlent sont socialement marqués par ces structures symboliques. Plus les modes de production, les conditions de travail et *in fine* les modes d'être sortent de la dépendance organique (Bourdieu, 1977), plus ils sont valorisés et érigés en mode d'identification. Dans ces logiques, le contre modèle, ce qu'il ne faut pas redevenir, s'incarne dans le modèle de la traite et à l'opposé, le modèle de référence, celui qui libère du temps et permet d'accéder à des modes de vie proches de ceux des salariés, se réalise dans le modèle céréalier.

Dans cette perspective les dispositifs environnementaux ne constituent pas un repère professionnel pour les éleveurs. Pris dans une logique de déclassement, ces dispositifs et leur application au sein de leur espace des pratiques, sont vécus comme un handicap supplémentaire. Le processus inachevé de déclassement (dans le cas des systèmes d'élevage) fait que l'environnement ne constitue pas un mode d'identification percutant et légitime, car il ne garantit pas l'accès à des conditions de vie proches de celles des salariés.

Ces freins symboliques fonctionnent comme des *clapets anti-retour* dans l'appréciation et l'évaluation des modes de production et des techniques. A mesure que l'agriculteur sort de la contrainte naturelle, il franchit de nouveaux paliers symboliques et techniques, où il lui semble impossible ou plutôt improbable de revenir à des pratiques antérieures. Pour exemple, dans le cas des éleveurs bovin viande, ils leurs semblent impensable de revenir à un système antérieur, où les conditions de travail se retrouveraient à nouveau déterminées par la dépendance organique. Dans cette logique d'ascension sociale, le passage à chaque pallier ferme la possibilité de revenir en arrière. Ce frein se traduit dans une peur d'un déclassement social, c'est-à-dire de revenir à des techniques et à des conditions de travail antérieures, caractérisées par une dépendance organique forte. Cette angoisse du déclassement par le bas est très prégnante au sein des éleveurs bovins viandes, pour lesquels le processus d'ascension sociale est en cours et inachevé. Dans la lutte contre l'érosion des sols, la remise à l'herbe des

bovins ou encore le retour à l'élevage pour les céréaliers se heurtent donc à ces freins coercitifs. Ces *clapets anti-retour* fonctionnent tant pour l'évaluation des modes de production -pour les céréaliers il est impensable de revenir à l'élevage- que pour l'appréciation de techniques introduites par des dispositifs environnementaux. C'est particulièrement le cas du binage mécanique, qui est alors apprécié comme une négation du processus et du *travail de (dé)liaison* (Gaulejac, de, 1987) avec des pratiques antérieures. L'agriculture biologique sera, elle aussi, appréciée au regard des mêmes logiques de combinaisons qui construisent les modes d'identification.

Le caractère coercitif et agissant des *clapets anti-retour* montre combien la technique cristallise une énergie sociale sur laquelle se fixe une identité professionnelle. Dans cette optique la technique n'est pas neutre, autant pour le sociologue que pour l'agriculteur, et apparaît comme socialement marquée. Il se fixe une valeur sociale, mais aussi un modèle ou plutôt une représentation du métier, qui est alors interprétée et perçue par les agriculteurs. Les *clapets anti-retour* ont pour fonction de maintenir la cohérence sociotechnique de leurs pratiques. C'est pour cette raison que les dispositifs de lutte contre l'érosion des sols, qui sont les mieux acceptés (assolements concertés, fascines, bandes enherbées), sont ceux, qui ne questionnent pas ou peu cette cohérence sociotechnique et qui garantissent une sortie progressive de la contrainte naturelle.

Le rapport pratique à la nature et la savoir-être agriculteur, autrement dit les modes d'identification professionnels, sont des facteurs qui se combinent et s'associent. Le rapport à la contrainte naturelle est socialement marqué et n'est pas indissocié des manières dont l'agriculteur pense et se représente son métier et son rapport au restant de la société. Plus le rapport au métier et aux techniques sortent de la contrainte naturelle, plus le savoir-être agriculteur est perçu comme valorisé et valorisant.

Si l'on considère la trajectoire sociale de l'agriculteur, plus l'agriculteur sort de la dépendance organique (du bovin lait au bovin viande, au modèle céréalier), plus le référent technicien devient alors le noyau dur et structurant les repères professionnels. Associés à cette logique, les *clapets anti-retours* rendent le retour à des paliers antérieurs impossibles, renforcent et maintiennent la permanence du noyau dur du référent technicien.

La considération du rapport pratique à la nature et du savoir-être agriculteur nous ont donc permis d'identifier ce processus de mobilité sociale qui bloque d'une manière générale l'entrée de l'environnement dans l'espace des pratiques agricoles. Le désir social de sortir de la contrainte naturelle se traduit dans un mode d'identification, où le noyau dur se construit autour du référentiel technicien. Dans ce processus les *clapets anti-retour* maintiennent la cohérence sociotechnique et les dynamiques de mobilité.

Ce processus, décrit ci-dessus, intervient dans les dynamiques d'appropriation des dispositifs. Effectivement ces dispositions conditionnent l'entrée de l'environnement et des dispositifs de lutte contre l'érosion de sols dans l'espace des pratiques. La cohérence sociotechnique, maintenue par les *clapets anti-retour*, freine l'adoption de certaines solutions requalifiant une part de contrainte naturelle, comme le binage mécanique ou le retour à des modes de production antérieurs (retour à l'élevage, remise à l'herbe des bovins). Dans la lutte contre l'érosion des sols, les solutions auxquelles les agriculteurs adhèrent, sont celles qui ne questionnent pas ou peu la cohérence sociotechnique de leurs pratiques, telles les fascines, le maintien de bandes enherbées ou encore les assolements concertés. Dès qu'une solution questionne cette cohérence ou le noyau dur de leur représentation, les *clapets anti-retour* sont actionnés pour freiner leur adoption.

Le contexte de l'exploitation postmoderne, comme le souligne Jacques Rémy (Rémy, 2008), se caractérise par l'entrée progressive de la société globale au sein du monde agricole. Cette entrée se traduit notamment dans l'accès ou du moins le désir social d'accéder à un mode de vie urbain et salarié. Bien que les agriculteurs s'approprient encore partiellement ces modes de vie, les valeurs et les modes d'identifications le sont pleinement, car ce sont désormais des modes d'être érigés en modèle de réussite sociale. L'évolution de l'organisation du travail sur l'exploitation traduit également cette ouverture croissante vers la société globale. La conjointe exerce dans la quasi majorité des cas une activité professionnelle à l'extérieure, renforçant *in fine* la distinction entre la sphère privée et professionnelle.

Ce degré d'ouverture se traduit également dans un souci d'image, à savoir l'image que les acteurs non agricoles leurs renvoient de leur profession. Ils sont ainsi de plus en plus sensibles au stigmatisme de « pollueur » que leur renvoie la société globale. La demande sociale d'environnement est un élément que les agriculteurs considèrent davantage dans le choix de leurs pratiques et l'orientation de leur agrosystème. Cette considération traduit un désir social

croissant de relier avec le restant de la société. Ce désir social est encore plus prégnant pour la jeune génération encore en formation pour qui l'intégration à la société globale est une revendication forte.

Or, les réponses à ces problèmes d'environnement sont le plus souvent internes à la profession agricole et reproduisent des solutions filialisées. Effectivement les *matrices socialisatrices* (Lahire, 2006) professionnelles des agriculteurs restent homogènes, reproduisant ainsi des solutions et des dispositifs cohérents et internes au monde agricole. La profession agricole s'est construite sur un modèle social individualiste technicien, qui a eu tendance à favoriser exclusivement les interactions avec les seuls acteurs des réseaux des filières. Cette tendance s'est accrue avec l'indifférenciation des réseaux d'incitation économique et de conseils. Comme on l'a montré, ce sont désormais les mêmes structures qui vendent les produits (phytosanitaires, semences) mais aussi le conseil agricole dans le suivi des cultures, diffusant les pratiques mais aussi les schémas des pratiques. La profession s'est donc structurée en aval et amont autour de ces filières qui deviennent le noyau dur dans la construction des repères professionnels. Les dispositions professionnelles sont donc relativement homogènes dans la mesure où les contextes de socialisation restent fortement filialisés.

De même, les contextes de formation et de diffusion des dispositifs environnementaux restent cantonnés au monde agricole. Dans le cas de l'érosion des sols, la gestion du risque érosif fait l'objet d'un traitement interne à l'espace de la profession. Comme on l'a mentionné, les fascines ou les bandes enherbées sont des solutions immédiates, visibles qui répondent davantage à un souci d'image que celui de limiter l'érosion à sa source. Les dispositifs proposés traduisent un mouvement de *technologies vertes* croissant, qui se caractérise par le maintien et la permanence de la cohérence sociotechnique des pratiques actuelles. Ces deux dispositifs ne questionnent pas la genèse des coulées d'eaux boueuses (la pratique maïsicole) et garantissent le modèle social filialisé. Les solutions centrées autour de l'assolement concerté ne visent qu'à restreindre le maïs sur les bassins versants à fort risque érosif. Ces solutions ne questionnent donc pas la cohérence du système, tant à l'échelle des pratiques qu'à l'échelle des intérêts économiques de la filière maïs, qui se structure en aval et en amont de l'agriculteur. Ces solutions s'intègrent au développement d'une *technologie verte*

croissante (Mormont, 2008). Il s'agit d'un ensemble de dispositifs qui assure la poursuite du système tout en neutralisant les effets pervers écologiques qu'il génère.

Or, le cas des techniques de cultures sans labour est plus complexe. Ce projet cherche à retirer l'effet du travail du labour pour réattribuer ce travail à la vie microbienne du sol. Cette innovation se rattache donc à un nouveau référentiel de l'agriculture, appelé agriculture de conservation, qui a pour dessein de replacer le sol au centre de l'agrosystème et d'en requalifier ces dynamiques biologiques.

Bien que les TCsL se caractérisent par le retrait d'un itinéraire technique, elles se traduisent par une professionnalisation des modes de connaissance du sol. Comme indiqué ci-dessus, l'on cherche à requalifier le sol au centre de l'agrosystème, afin de substituer le travail de la machine à celui du sol. Ce transfert passe par un processus de professionnalisation (Goulet, 2008) du sol qui se construit sur une compréhension experte de la ressource. Ce processus se traduit dans le passage de modes de compréhension du sol, construits sur l'observation empirique, vers une connaissance experte, où le sol devient désormais un objet professionnel (Goulet, 2008). Cette professionnalisation se construit sur de nouveaux *cadres de pensée et d'action* (Brives & de Tourdonnet, 2009) du sol qui s'inscrivent dans une logique de progrès technique et scientifique reposant sur des connaissances agronomiques et pédologiques fortes.

Les acteurs, à l'origine de cette professionnalisation, ne s'incarnent pas dans une institution clairement identifiée, mais se traduisent dans une *communauté de pratiques autour des TCsL* (Goulet, 2008) entre agriculteurs pionniers, une recherche en plein air et la Chambre Départementale d'Agriculture. Lorsque l'on parle de transfert des modes de connaissance du sol vers un système expert, nous nous référons à ce processus de professionnalisation du sol qui se traduit par l'introduction de nouveaux cadres de pensée et d'action qui se structurent autour d'une lecture experte de la ressource sol.

Les TCsL se caractérisent par la *diminution des actions mécaniques* (Brives & de Tourdonnet, 2009) sur le sol, mais perpendiculairement (et d'une manière contradictoire) elles se traduisent par une professionnalisation des modes de connaissance du sol. Dans ce cas, il n'est pas pertinent de parler d'innovation par retrait pour les TCsL. Certes, elles se

caractérisent par un retrait technique et physique sur le milieu, mais ce sont les systèmes cognitifs, les *images guides* du sol, qui se retrouvent colonisées par de nouveaux cadres de pensée. Dans ce cas d'espèce, ce n'est pas le milieu qu'on colonise par davantage de techniques, mais ce sont les cadres et les modes de compréhension du sol, qui sont alors professionnalisés autour d'un stock de savoirs scientifiques et techniques. C'est certainement là, le principal frein à l'adoption des TCsL, c'est-à-dire la désappropriation et le transfert de compétences vers une prise experte et exogène.

Or, les freins à sa diffusion ne résident pas seulement dans le contenu de ce qui est transmis, mais aussi dans la manière dont cette innovation est diffusée. Nous sommes donc revenus sur les conditions sociales de sa diffusion dans un monde agricole contemporain, en nous appuyant sur la théorie de Mendras (Mendras, 1984). Malgré un modèle agricole qui s'est construit sur un système individualiste technicien, qui a filialisé la profession, la socialisation à l'innovation est toujours susceptible de se construire sur les canaux d'interconnaissances. Si bien, que la socialisation professionnelle des agriculteurs à eu tendance à les isoler et à limiter leurs interactions avec les seuls acteurs des réseaux des filières, les agriculteurs s'observent toujours et commentent les choix techniques de leurs collègues. Cette hypothèse nous est apparue d'autant plus pertinente que des agriculteurs pionniers expérimentent déjà les TCsL et s'investissent au sein de *communautés de pratiques* (Goulet, 2008) réunissant également des chercheurs et des acteurs institutionnels de la Chambre Départementale d'Agriculture.

Bien que les conditions sociales de socialisation à l'innovation soient réunies afin que celle-ci passe par des canaux d'interconnaissances, elle se heurte à de nouvelles résistances.

Comme indiqué ultérieurement, cette innovation s'accompagne et se fonde sur de nouveaux cadres de pensée et d'action du sol. La professionnalisation des modes de connaissance du sol qu'implique le passage aux TCsL se structure autour de nouvelles *images guides* (Salmona, 1994) du vivant se basant une lecture biologique et pédologique du sol et se substituant à celles construites à partir du labour. Effectivement le labour et les résistances pour son maintien, ne relèvent pas de la seule tradition. Cet itinéraire technique est bien plus qu'une prise sur le milieu, elle apparaît, du point de vue des agriculteurs, comme une véritable expertise du sol. Le labour est alors considéré comme « la sonde du sol » sur laquelle se construisent leurs modes de connaissance et de compréhension des mécanismes vivants. C'est

à travers cette technique, qu'ils nomment, parlent du sol et qu'ils le comprennent. La professionnalisation des modes de connaissance du sol associée aux TCsL délégitime cette expertise d'usage.

Le refus de voir leur expertise d'usage transférée vers d'autres modes de pensée et d'action constitue, là, le principal frein à sa diffusion. Il semble pertinent d'interpréter ce frein comme une résistance face à une filialisation des savoir-faire et un transfert de ceux-ci vers les réseaux d'incitation technico-économique. Dans un contexte d'une filialisation de l'agriculture, le labour apparaît comme le seul itinéraire technique sur lequel les agriculteurs ont encore prise et qui ne fait pas encore l'objet d'un processus de professionnalisation. Le refus du non labour traduit aussi une volonté ou un désir social d'avoir prise sur leurs modes de compréhension du sol dans un contexte, où l'ensemble des techniques de suivi de cultures a été transféré vers des réseaux de filière. Comme on l'a vu au cours de nos recherches, chaque culture (pratique maïsicole, blé, betteraves) est désormais structurée en filières, où les agriculteurs deviennent des opérateurs des préconisations diffusées. Le passage aux TCsL est alors interprété comme un début d'une filialisation des modes de compréhension du sol que les agriculteurs interprètent comme une perte d'indépendance et d'autonomie.

Comme l'a souligné Marcel Jollivet (Jollivet, 2008), il ne faut pas occulter l'importance des modes d'identification qui habillent la diffusion de l'innovation. Effectivement celle-ci lui procure une énergie sociale, un sens social qui permet de légitimer sa diffusion auprès des agriculteurs. Dans le cas des TCsL, le statut social de l'innovation évolue. Celui-ci ne se réfère plus à la modernisation agricole et au référent de l'agriculteur entrepreneur/technicien, mais renvoie désormais à l'environnement, qui ne constitue pas un mode d'identification pertinent pour les agriculteurs. De plus, les *images guides* du vivant associées aux TCsL ne constituent pas un repère professionnel pertinent du point de vue des agriculteurs. Celles-ci se construisent encore à partir du labour, qui fonctionne comme une véritable « sonde du sol » pour l'agriculteur.

Après le contenu de ce qui est diffusé, la manière de diffuser l'innovation joue aussi dans le processus d'appropriation. Les canaux qui ne se construisent pas sur une logique descendante et linéaire ou sur un modèle de « type top-down », favorisent la socialisation des dispositifs. L'action *collective de conception* laisse la possibilité aux agriculteurs de mobiliser

leur expertise d'usage afin de relocaliser les solutions proposées. C'est particulièrement le cas des groupes assolement concerté, où les agriculteurs ont la possibilité de réviser les solutions à l'aune de leurs espaces des pratiques et de leur système d'activité économique. La mise en opérationnalité du dispositif est alors co-construite entre conseillers et agriculteurs. De ces dynamiques, où l'innovation s'inscrit désormais dans un processus participatif, résultent des objets intermédiaires, c'est-à-dire des dispositifs désormais relocalisés et traduits par les agriculteurs.

L'action collective ne doit donc pas se résumer à la seule fonction d'échange entre agriculteurs, mais doit devenir une véritable *action collective de conception* (Brives & Mormont, 2008). Elle doit poser les conditions d'un temps et d'un lieu social qui permettent une relocalisation et une traduction des dispositifs. Dans ce nouveau contexte, l'innovation doit désormais être construite dans un processus participatif, réévaluant la capacité réflexive des agriculteurs.

Ce processus participatif d'accompagnement où l'innovation est désormais co-construite, réinterroge la circulation des connaissances au sein du couple conseiller-agriculteur. L'action collective de conception redéfinit la relation de conseil habituellement construite sur le modèle linéaire descendant. Les dispositifs sont désormais précipités au sein de dynamiques locales qui vont les transformer, les traduire, les relocaliser à l'aune de leur espace des pratiques. Leur mise en opérationnalité désormais co-construite, demande aux acteurs des Chambres d'Agriculture de redéfinir leur relation de conseil. Sur ce modèle horizontal, la connaissance et les savoirs circulent entre agriculteurs et conseillers, où l'expertise d'usage des premiers redéfinit et transforme les solutions initialement proposées par les seconds. Dans le cas des techniques de cultures sans labour, la définition de nouvelles *images guides* associée à cette innovation demande à être co-construite entre agriculteurs et conseillers dans un processus participatif.

L'ensemble de ces dispositifs est alors symptomatique des nouvelles réponses techniques aux problèmes d'environnement, participant au *rêve de la modernisation écologique* (Brives & Mormont, 2008). Ces solutions resteront appréciées et perçues par les agriculteurs comme des normes techniques exogènes, si elles ne sont pas placées, précipitées dans un collectif ou dans un *espace des problèmes communs* pour être révisées, traduites par les agriculteurs. Le travail de relocalisation, mené par les agriculteurs, permet non seulement d'inscrire le

dispositif dans leur monde vécu et l'espace de leurs pratiques, mais aussi de s'y familiariser et *in fine* de s'y socialiser.

Les dynamiques de changement ou du moins qui amorcent un mouvement d'écologisation des pratiques ne se traduisent donc pas dans un déplacement de pratiques à l'origine d'un contexte de *plurisocialisation* (Lahire, 2006). Les possibilités de changement et de révision des pratiques prennent alors la forme d'un processus d'appropriation entre les dispositions des agriculteurs et les dispositifs diffusés. Au sein de ces logiques, les dispositions des agriculteurs peuvent freiner l'acceptabilité sociale des discours environnementaux et assurer ainsi une permanence des pratiques existantes. Les modes d'identification, comme l'importance des *clapets anti-retour* ferment l'espace des possibles et conditionnent ce qui paraît pensable ou probable de questionner ou de remettre en cause. Ils assurent la cohérence sociotechnique des pratiques et leur *sortie progressive de la contrainte naturelle*. Le labour apparaît ainsi comme le noyau dur d'une identité professionnelle autour duquel se cristallise une expertise d'usage. Or, La professionnalisation de ces cadres de pensée et d'action du sol et leur remplacement par de nouveaux, construits sur une lecture experte de la ressource sol, qu'implique le passage aux TCsL, freine l'adhésion des agriculteurs à cette innovation. Il existe donc des tensions, des conflits entre les dispositions des agriculteurs et celles comprises et diffusées dans les dispositifs. Cette interaction produit différentes formes de configurations et laisse la possibilité aux agriculteurs de traduire ou de relocaliser les solutions à l'aune de leur espace des pratiques et de les soumettre à leur expertise par accointance pour produire des *objets intermédiaires*. La traduction et la relocalisation des dispositifs seront alors possibles si les modalités sociales de diffusion des dispositifs s'inscrivent dans un *processus participatif d'accompagnement* entre conseillers et agriculteurs.

La considération des socialisations passées sous la forme de dispositions s'est révélée être un outil pertinent dans l'identification de certains freins associés à la trajectoire sociale des agriculteurs. L'héritage de la modernisation qui s'est sédimenté en manière de penser et de pratiquer le métier, peut être difficilement occulté dans la construction d'une sociologie de l'environnement, qui étudie l'entrée des nouvelles normes du développement durable dans le monde agricole. Le poids des *clapets anti-retour* renvoie à l'importance du passé qui se traduit dans des schémas d'évaluation et d'appréciation du métier, qui restent toujours efficaces. De même, l'approche du rapport au vivant, sous une forme dispositionnelle, nous a

permis d'identifier les modalités sociales de construction des *images guides* du vivant. Ce travail, nous a alors permis de considérer le poids des réseaux d'incitation technico-économique quant à la construction de la *relation de médiance* et de montrer combien le rapport à l'environnement ne renvoie pas à la seule pratique de l'agriculteur. La prise en compte de l'espace socioprofessionnel qui construit son métier et les manières de le pratiquer, montre combien les freins dépassent l'échelle de sa seule responsabilité individuelle.

Références bibliographiques

- **Ouvrages et articles sur l'espace rural, son évolution et ses représentations**

ALPHANDERY, P., et DEVERRE, C., 1994. La politique agro-environnementale communautaire et son application en France, in *Recherches en Economie et Sociologie Rurales*, n°7, pp. 2-3.

ARMAND, R., 2008. *Formation du ruissellement et érosion, évaluation des transferts à l'échelle de petits bassins versants*, in Rapport final GERIHCO approche intégrée des transferts générant des coulées boueuses en aval des bassins versants cultivés : ruissellement, érosion, perception et prévention des risques, Strasbourg I.

BARBIER, R., et TREPOS, J.-Y., 2007. Humains et non-humains : un bilan d'étape de la Sociologie du collectif, in *Revue d'anthropologie des connaissances*, n° 1, pp. 35-58.

BARTHEZ, A., 1982. *Famille, travail et agriculture*. Economica, Paris.

BARTHELEMY, D., 1988. *La naissance de l'entreprise agricole*, Paris, Economica.

BETEILLE, R., 1994. *La crise rurale*, Que sais-je?, Paris, PUF.

BERQUE, A., 1987. *Ecoumène, Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin.

BERQUE, A., 1990. *Médiance de milieu en paysage*, Paris, Reclus.

BLANC, M., 1977, *La paysannerie française*, Paris, Delarge.

BILLAUD, J.-P., et PINTON, F., 1996. *Enquête sociologique sur les conditions de mise en place des mesures environnementales au sein de la Politique Agricole Commune*. Rapport national, Paris-Nanterre.

BILLAUD, J.-P., 2002. *Environnement et gestion des territoires : L'expérience agri-*

environnementale française, Paris, La Documentation française.

BILLAUD, J.-P., 2003. De l'objet de l'interdisciplinarité à l'interdisciplinarité autour des objets, *Natures Sciences Sociétés*, n°11, pp. 29-36.

ALPHANDERY, P., et BILLAUD, J.-P., 2009. La sociologie rurale en questions, *Études rurales*, 183.

BILLAUD, J.-P., 2010. Sociologie rurale et environnement : renouveau ou dépassement ? In *Environnement et questions de sociologie*, Québec, Presses de l'Université Laval.

BOURDIEU, P., 1962. Les relations entre les sexes dans la société paysanne », *Temps Modernes*, p. 307-331.

BOURDIEU, P., et SAYAD, A., 1964. *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Minuit.

BOURDIEU, P., 1977. *Algérie 1960, structures économiques et structures temporelles*. Paris, Minuit

BOURDIEU, P., 1977. Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 17/18, pp. 2-5.

BOURDIEU, P., 1991. Une vie perdue : entretien avec deux agriculteurs béarnais », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 90, pp. 29-36.

BOURDIEU, P., 2002. *Le bal des célibataires, Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Le Seuil.

BOUVIER, D., 1997. De l'exploitation agricole à l'entreprise agricole, *Revue de droit rural*, n° 250, pp 108-110.

BRIVES, H., et MORMONT, M., 2008, La médiation de l'action collectives « environnementale », in MELARD, F., *Ecologisation objets et concepts intermédiaires* Peter Land, Bruxelles, pp. 129-137.

BRIVES, H., 2008. Les appuis matériels de l'action collective. La construction d'une carte communale des terres d'épandage, in MELARD, F., *Ecologisation objets et concepts intermédiaires*, Peter Land, Bruxelles, pp. 115-128.

BURGAT, F., BONNEMAIRE, J., et HUBERT, B., 2009. Les catégories du vivant en débat, in HERVIEU, B., et HUBERT, B., 2009. Sous la direction de, *Sciences en campagne*.

Regards croisés, passés et à venir, Paris, L'Aube.

CALLON, M., 1986. Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marin-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc, in *L'Année sociologique*, n° 36, pp. 169-208.

CATTAN, A., et MERMET, L., 1992. L'adoption par les agriculteurs de pratiques favorables à l'environnement : identification des facteurs de blocage, in *Economie Rurale*, n° 208-209.

CHAMBOREDON, J.C., 1985. La "naturalisation" de la campagne : une autre manière de cultiver les "simples". in *Protection de la nature : histoire et idéologie*, Paris, l'Harmattan, pp.138-160.

CHAMPAGNE, P., 2002. *L'Héritage refusé. Crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000*, Paris, Le Seuil.

CARTIER, S., 1997. Le ruissellement, Cheval de Troie d'un aménagement rural conçu pour la ville » in *Cahiers Agricultures*, T.6, n°1, 55-61.

CARTIER, S., 2002. Ruissellement érosif : prévention des risques ou des conflits ?, in *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 10, n°3, 48-53.

CHRISTEN, G., 2009. De la norme technique au référent environnemental : déplacement social et conflits identitaires chez les élèves en formation agricole, in CHERQUI, A., et HAMMAN, P., *Production et revendications d'identités : Eléments d'analyse sociologique*, Paris, L'Harmattan.

CHRISTEN, G., 2010. Médiation technique et rapport pratique à la nature : le cas des phénomènes d'érosion des sols d'origine agricole », in *Cahiers du CRESS*, n° 10.

CHRISTEN, G., 2011. Relocalisation et traduction des dispositifs agricole des dispositifs de lutte contre l'érosion des sols en Alsace, in BOMBENGER, P., CHRISTEN, G., et PIQUETTE, E., « *Du global au local* », Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

DELEAGE, E., 2004. *Paysans. De la parcelle à la planète. Socio-anthropologie du réseau agriculture durable*, Paris, Syllepse.

- DESPIN, L., 2003. *La refondation territoriale, entre le monde et le lieu*, Paris, L'Harmattan.
- GOULET, F., 2008. Des tensions épistémiques et professionnelles en agriculture. Dynamiques autour des techniques sans labour et de leur évaluation environnementale, *Revue d'anthropologie des connaissances*, n°4, pp. 291-310.
- GOULET, F., 2008. *L'innovation par retrait : reconfiguration des collectifs socio-techniques et de la nature dans le développement des techniques culturelles sans labour*, thèse en sociologie, Université de Grenoble.
- HELLEC, F., et BLOUET, A., 2011. L'essor de l'élevage laitier biologique en Alsace Bossue, in VAN DAM, D., STREITH, M., et NIZET, J., *L'agriculture bio en devenir. Le cas alsacien*, Bruxelles, Peter Lang, pp. 79-91.
- HERVIEU, B., VIARD, J., 1996. *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, Paris, l'Aube.
- HERVIEU, B., et HUBERT, B., 2009. Sous la direction de, *Sciences en campagne. Regards croisés, passés et à venir*, Paris, L'Aube.
- JOLLIVET, M., 1978. Rente foncière et gestion des milieux naturels, in *Revue Etudes rurales*, n° 71-72.
- JOLLIVET, M., 1992. Pluridisciplinarité, interdisciplinarité et recherche finalisée ou des rapports entre sciences, techniques et sociétés, in JOLLIVET Marcel, *Sciences de la nature, sciences de la société, Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS Editions.
- JOLLIVET, M., 1997. Sous la direction de, *Vers un rural post-industriel*, Paris, L'Harmattan.
- JOLLIVET, M., 1998. Sous la direction de, *Pour une agriculture diversifiée*, Paris, L'Harmattan.
- JOLLIVET, M., 2009. Paysans, capitalisme, environnement : le fil de l'histoire des années 1950 à aujourd'hui, in HERVIEU, B., et HUBERT, B., 2009. Sous la direction de, *Sciences en campagne. Regards croisés, passés et à venir*, Paris, L'Aube.
- JULLIARD, E., 1992. *La vie rurale en Basse-Alsace*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.

KALAORA, B., LARRERE, R., 1989. Les sciences sociales et les sciences de la nature au péril de leur rencontre, in MATHIEU, N., et JOLLIVET, M., *Du rural à l'environnement-la question de la nature aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.

KAYSER, B., 1990, *La renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin.

KOWALSKI-FISCHER, M., 1997. *Gesellschaftlicher Stoffwechsel und Kolonisierung von Natur*, Wien, G & B

LARRERE, C., et LARRERE, R., 1997. *Du bon usage de la nature : Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier.

LARRERE, R., 1997. *Les Philosophies de l'environnement*, Paris, PUF.

LASCOUMES, P., 1994. *L'éco pouvoir : environnements et politiques*, Paris, La Découverte.

LATOUR, B., 1999. *Politique de la nature. Comment faire de la science en démocratie*, Paris, La Découverte.

LEFEBVRE, A., et CADIOU, P., 1975. *L'Agriculture biologique en France. Ecologie ou mythologie*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

LEMERY, B., SOULARD, C., et DEGRANGE, B., 1997. *Le métier d'agriculteur à l'épreuve des mesures agri-environnementales. Enquêtes dans le département de l'Yonne*. INRA-SAD, Dijon.

LEMERY, B., 2003. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture, in *Sociologie du Travail*, n° 45, pp 9-25.

MARESCA, S., 1983. *Les dirigeants paysans*, Paris, Minuit.

MARIE, J.L., 1994. *Agriculteurs et politique*, Paris, Montchrestien.

MARSHALL, E., 2009. D'un enseignement agricole pour l'agriculture à un enseignement agricole pour notre société : nouvelles identités, nouveaux repères, in HERVIEU, B., et HUBERT, B., 2009. Sous la direction de, *Sciences en campagne. Regards croisés, passés et à venir*, Paris, L'Aube.

MATHIEU, N., et JOLLIVET, M., 1989. Sous la direction de, *Du rural à l'environnement-la question de la nature* aujourd'hui, Paris, L'Harmattan.

MAYAUD, J.L., 2009. La porte de l'étable. Approche sociohistorique des acteurs, techniques et représentations de la production du vivant (XIX^{ème} et XX^{ème} siècles), in HERVIEU, B., et HUBERT, B., 2009. Sous la direction de, *Sciences en campagne. Regards croisés, passés et à venir*, Paris, L'Aube.

MELARD, F., 2008. Sous la direction de, *Ecologisation : Objets et concepts intermédiaires*, Bruxelles, Peter Land.

MENDRAS, H., 1976. *Sociétés paysannes*. Paris, Armand Colin.

MENDRAS, H., 1992, *La fin des paysans-suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*, Paris, Sud-Labor-L'aire,

MORMONT, M., 1996. Agriculture et environnement : pour une sociologie des dispositifs. In *Economie Rurale*, n° 236, pp. 28-36.

MORMONT, M., 1997. A la recherche des spécificités rurales, in JOLLIVET M., *Vers un rural post-industriel*, Paris, L'Harmattan.

MORMONT, M., 2008. La carte comme schémas progressif négocié, in MELARD, F., *Ecologisation : Objets et concepts intermédiaires*, Bruxelles, Peter Land, pp. 99-113.

MORMONT, M., et HUBERT, B., 2008. De l'environnement au développement durable. Le rôle des médiateurs, in MELARD, F., *Ecologisation : Objets et concepts intermédiaires*, Bruxelles, Peter Land, pp.51-70.

MOSCOVICI, S., 1968, *Essais sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion.

MOSCOVICI, S., 2002, *De la nature. Pour penser l'écologie*, Paris, Métailié.

MULLER, P., FAURE A., et GERBEAUX, F., 1989. *Les entrepreneurs ruraux : agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*, Paris, L'Harmattan.

PERRIER-CRONET, P., et SOULARD, C., 2003. Prospective des espaces ruraux français à l'horizon 2020, in *INRA Sciences Sociales*, n°1-2/03, décembre 2003.

PURSEIGLE, F., 2009. Les organisations et l'enseignement professionnel agricole. Une histoire en parcelles, in HERVIEU, B., et HUBERT, B., 2009. Sous la direction de, *Sciences en campagne. Regards croisés, passés et à venir*, Paris, L'Aube.

REMY, J., 1987. La crise de la professionnalisation en agriculture : les enjeux de lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur. *Sociologie du Travail*, n° 39, pp 415-441.

REMY, J., 1990. Qui est l'agriculteur ? In COULOMB, P., DELORME, H., HERVIEU, B., JOLLIVET, M., et LACOMBE, P., *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, pp. 257-265.

REMY, J., 2000. Multifonctionnalité agricole et pluralité sociale : les contrats territoriaux d'exploitation, *Aménagement et nature*, n° 136, pp. 25-36.

REMY, J., 2008. « *Paysans, exploitants familiaux, entrepreneurs...* » : *De qui parlons-nous ?* Communication orale au colloque de l'Association Française de Science Politique : Les mondes agricoles en politique. Centre d'Etude et de Recherches Internationales, Paris, 22 Mai 2008.

REMY, J., 2009. Ethique du discours et de la pratique, in HERVIEU, B., et HUBERT, B., 2009. Sous la direction de, *Sciences en campagne. Regards croisés, passés et à venir*, Paris, L'Aube.

RITZ-STOESSEL, J., 1985. La fertilité agronomique des sols : pratiques et représentations en région de grande culture alsacienne, in *Revue des sciences sociales de la France de l'EST*, n° 14, pp. 123-129.

RITZ-STOESSEL, J., et WOHL, B., 1986. Diversification et crise des modèles en agriculture, in *Sociologica Ruralia*, n° 26, pp. 304-319.

RITZ-STOESSEL, J., 1989. Le maïs ou la culture sans la nature, in JOLLIVET, M., *Du rural à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, pp. 111-121.

ROBERT, M., 1986. *Sociologie rurale*, Que sais-je?, Paris, PUF.

ROUSSEIL, V., 2000. A propos de l'arrivée de nouvelles populations et de ses conséquences sur les espaces ruraux, in *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°1.

RUDOLF, F., 1998. *L'Environnement : Une construction sociale*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.

SALMONA, M., 1994. *Les paysans français. Le travail, mes métiers, la transmission des savoirs*, Paris, L'Harmattan.

SALMONA, M., 1994, *Souffrances et résistances des paysans français*, Paris, l'Harmattan.

SERVOLIN, C., 1988. *L'agriculture moderne*, Paris, Seuil.

WINTZ, M., 1997. Le confit autour de l'aménagement de l'Ill Domaniale, in *Regards Sociologiques « Sur la nature enjeu »* n° 14.

WINTZ, M., 2009. La nature quotidienne, entre exploitation et contemplation, in Collectif, *Humanité et biodiversité*, Paris, Descartes et Cie, Ligue ROC, pp. 39-52

WINTZ, M., 2011. Un demi-siècle d'agriculture. De modèles en ruptures, in VAN DAM, D., STREITH, M., et NIZET, J., *L'agriculture bio en devenir. Le cas alsacien*, Bruxelles, Peter Lang, pp. 19-34.

• **Ouvrages et articles en sociologie**

ABRIC, J.C., 1989. L'étude expérimentale des représentations sociales, in JODELET, D., *Les représentations sociales*, Paris, PUF, pp. 189-203.

AKRICH, M., 1993. Les formes de la médiation technique, in *Réseaux*, n°60, p.87-98

BACHELARD, G., 1999. *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance*, Paris, Vrin.

BECK, U., 2001. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier.

BECKER, H, S., 2002. *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte.

BEAUD, S., et WEBER, F., 1997. *Le guide d'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

BOLTANSKI, L., 1976. La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2/3, pp. 4-73,

BOURDIEU, P., CHAMBOREDON, J.C., et PASSERON, J.C., 1968. *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton.

BOURDIEU, P., et DARBEL, A., 1969. *L'amour de l'art. Les musées d'art européens et leur public*, Paris, Minuit.

BOURDIEU, P., et PASSERON J.C., 1970. *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit.

BOURDIEU, P., 1972. *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil.

BOURDIEU, P., 1972. *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de Trois études d'ethnologie Kabyle*, Genève, Droz.

BOURDIEU., P., 1977. *Algérie 1960, structures économiques et structures temporelles*, Paris, Minuit.

- BOURDIEU, P., 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P., 1979. Les trois états du capital culturel, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, pp. 3-6.
- BOURDIEU, P., 1980. Entretien avec Pierre Bourdieu : la sociologie est-elle une science ? », *Recherche*, n° 112, juin 1980, pp. 735-743.
- BOURDIEU, P., 1980. *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P., 1980. *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P., 1981. La représentation politique : éléments pour une théorie du champ politique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°36/37, pp. 3-24.
- BOURDIEU, P., 1984. *Homo accademicus*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P., 1987. *Choses dites*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P., 1988. *L'ontologie politique de Martin Heidegger*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P., 1989. La Noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps, Paris, Minuit.
- 1990. L'économie de la maison », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°81/82, pp. 2-96.
- BOURDIEU, P., et WACQUANT, L., 1992. *Réponses : pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil.
- BOURDIEU, P., 1992. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil.
- BOURDIEU, P., 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil.
- BOURDIEU, P., 1997. *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil.
- BOURDIEU, P., 1998. Sous la direction de, *La misère du monde*, Paris, Le Seuil.
- BOURDIEU, P., 2001. *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'Agir.
- BOURDIEU, P., 2001. *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'Agir
- BOUVERESSE, J., 2000. *Essais 1. Wittgenstein, la modernité, le progrès et le déclin*, Marseille, Agone.
- BOUVERESSE, J., 2004. *Bourdieu, savant et politique*, Marseille, Agone.
- CAUSER, J.Y., DURAND, J.P., et GASPARINI, W., 2009. Sous la direction de, *Les identités au travail, débats et controverses*, Toulouse, Octarès.

CHAMPAGNE, P., et CHRISTIN, O., 2004. *Pierre Bourdieu : Mouvement d'une pensée* Paris, Bordas.

CORCUFF, P., 1996. Théorie de la pratique et sociologies de l'action. Anciens problèmes et nouveaux horizons à partir de Bourdieu, in *Autour de Bourdieu, Actuel Marx*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

DUBOIS, J., DURAND, V., et WINKIN, Y., 2005. Sous la direction de, *Le symbolique et le social : la réception internationale de la pensée de Pierre Bourdieu, Actes des colloques de Cerisy-La-Salle*, Liège, Université de Liège.

DURKHEIM, E., 1981. *Les règles de la méthode sociologique* (1895), Paris, PUF.

DURKHEIM, E., 1898. Représentations individuelles et représentations collectives, *Revue de métaphysique et de morale*, tome VI.

DURKHEIM, E., 1914. Le dualisme de la nature humaine et ses conditions sociales, *Sientia*, XV, pp. 206-221.

ELIAS, N., 1991. *Norbert Elias par lui même*, Paris, Fayard.

FOUCAULT, M., 1969. *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

GAULEJAC, (de) V., 1987. *La névrose de classe*, Paris, Hommes et Groupes.

GAULEJAC, (de) V., 1994. *La lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer.

GAULEJAC, (de) V., 1996. *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer.

GAULEJAC, (de) V., 2000. *Sous la direction de, Récit de vie et histoire sociale*, Paris, Eska.

GAULEJAC, (de) V., 2008. *Sous la direction de, Intervenir par le récit de vie*, Toulouse, Erès.

GAULEJAC, (de) V., 2008. *L'histoire en héritage, roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Broché.

GAULEJAC, (de) V., 2009. *Qui suis-je ?* Paris, Le Seuil.

GIDDENS, A., 1994. *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.

GOFFMAN, E., 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris, Minuit.

GOFFMAN, E., 1975. *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit.

HALWACHS, M., 1997. *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.

MULLER, H.P., 2006. Action et structure : la praxéologie de Pierre Bourdieu, in MULLER H.P., et SINTOMER, Y., *Pierre Bourdieu, Théorie et pratique : perspectives franco-allemande*, Paris, La Découverte, pp. 48.

LAHIRE, B., 1996. Risquer l'interprétation. Pertinences interprétatives et surinterprétations en sciences sociales, *Enquêtes Anthropologiques, Histoire, Sociologie*, n° 3, pp. 61-87.

LAHIRE, B., 1996. Variations autour des effets de légitimité dans les enquêtes sociologiques, in *Critiques sociales*, n° 8-9, pp. 93-101.

LAHIRE, B., 1998. *L'Homme pluriel : Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.

LAHIRE, B., 1999. De la théorie de l'habitus à une théorie psychologique, in LAHIRE, B., *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris, La Découverte, pp. 121-152.

LAHIRE, B., 1999. Présentation pour une sociologie à l'état vif, in LAHIRE, B., *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris, La Découverte, pp. 5-20.

LAHIRE, B., 1999. Champ, hors-champ, contrechamp, in LAHIRE, B., *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris, La Découverte, pp. 23-57.

LAHIRE, B., 2002. *Portraits sociologiques, dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan.

LAHIRE, B., 2002. *A quoi sert la sociologie ?* Paris, La Découverte.

LAHIRE, B., 2005. *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte.

LAHIRE, B., 2006. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte.

MAUGER, G., 2004. *Pierre Bourdieu, les champs de la critique*, Paris, La bibliothèque publique d'information.

MONTLIBERT, (de) C., 1997. *Maurice Halwachs 1877-1945*, Strasbourg, Presse Universitaire de Strasbourg

MORIN, E., 1977. *La Nature de la nature*, Paris, Le Seuil

MORIN, E., 1980. *La Vie de la vie* (t. 2), Paris, Le Seuil,

MORIN, E., 1986. *La Connaissance de la connaissance* (t. 3), Paris, Le Seuil.

MORIN, E., 1991. *Les Idées* (t. 4), Paris, Le Seuil.

MORIN, E., 2001. *L'Humanité de l'humanité - L'identité humaine* (t. 5), Paris, Le Seuil.

MORIN, E., 2004. *Éthique* (t. 6), Paris, Le Seuil.

PINTO, L., 2002. *Pierre Bourdieu et la théorie du monde social*, Paris, Le Seuil

STENGERS, I., 2002. *Science et pouvoir*, Paris, La Découverte.

WATIER, P., 2000. *Le savoir sociologique* (2000), Paris, Desclée de Brouwer.

WATIER, P., 2004. *Georg Simmel sociologue*, Paris, Circé.

WEBER, M., 1997. *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Flammarion

WEBER, M., 2003. *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte.

- **Autres ouvrages**

ARAGON, L., 1973. *Le mouvement perpétuel*, Paris, Gallimard.

GENGEMBRE, G., 2004. *Le symbolisme en France et en Europe*, Paris, Pocket.

GOETHE, Von, J.W., 1998. *Faust I & II*, Paris, Flammarion.

GOETHE, Von, J.W., 1992. *La métamorphose des plantes et autres écrits botaniques*, Paris, Triades.

Liste des abréviations

ADAR : Agence du développement agricole et rurale.

BAC.pro : Baccalauréat professionnel.

BEPA : Brevet d'Etude professionnel agricole.

BTSA : Brevet Technicien supérieur agricole.

CAD : Contrat d'agriculture durable.

DK : Dékalb

DPU : Droits à paiement unique.

FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

FDSEA : Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles.

JA : Jeunes agriculteurs.

JAC : Jeunesse Agricole Catholique.

TCSL: Techniques de culture sans labour.

MAE : Mesures agri-environnementales.

PAC : Politique agricole commune.

Liste des annexes, des figures et des tableaux

Annexes :

Annexe 1 : Guide d'entretien à usage des agriculteurs en activité, identifiés sur un périmètre d'érosion.

Annexe 2 : Guide d'entretien à usage des élèves en formation agricole exploitation familiale ou l'héritage.

Annexe 3 : Débat du jeudi 19 novembre 2009 au lycée agricole de Verdun LEGTA.

Tableau récapitulatif des principaux discours sur l'environnement et le métier d'agriculteurs auprès de BEPA (Brevet d'Etude professionnel agricole) production animale et d'élèves en formation aux métiers du cheval.

Figures et tableaux :

Figure 1 : Contenu pédagogique pour les trois filières « agricoles » au lycée d'Obernai.

Figure 2 : Les grandes régions agricoles en Alsace.

Figure 3 : Les conséquences des coulées d'eaux boueuses : Momenheim (2008).

Figure 4 : Communes impactées par les coulées de boue en 2005 (Alsace)

Figure 5 : Nombre de coulées de boue en Alsace en 2005.

Figure 6 : Répartition des coulées de boue associées à l'érosion des sols ayant donné lieu au dépôt d'un dossier CAT NAT dans le Bas-Rhin (1985-2004) par zones hydrographiques.

Figure 7 : Bassin d'orage à Rixheim (68).

Figure 8 : Fascine à Ettendorf.

Figure 9 : Assolement concerté à Morschwiller (67) en 2009.

Annexe 1 :

Guide d'entretien pour les agriculteurs en activité, identifiés sur un périmètre d'érosion

Exploitation familiale ou l'héritage

Pouvez-vous me décrire votre exploitation.

Que faites-vous comme production ?

Pouvez-vous me raconter l'historique de l'exploitation (comment elle a démarré, avec qui, comment, quels types de production, quelles ont été les principales évolutions.

Pratiques

Racontez une journée type sur l'exploitation, en ce moment par exemple ?

Pouvez-vous me raconter la manière dont s'organise le travail sur votre ferme ? Et sur l'année. [Référence aux saisons]

Que préférez-vous faire durant l'année comme type de travaux ? Pourquoi ?

Pouvez-vous me décrire le travail manuel et mécanique sur votre exploitation ?

Y'a-t-il une différence, si oui la quelle ? Avez-vous une préférence ? Si oui, pourquoi

[Uniquement pour les agriculteurs dont le système d'exploitation est en bovin lait]

Pouvez-vous me décrire la traite ?

Comment et avec qui avez-vous appris à le faire ? Racontez-moi comment s'est passé la première fois.

Pour quelles raisons avez-vous opté pour ce type de traite ? Et de puis quand ? Pour quelles raisons avez-vous changé ?

Quel est le temps consacré ? Le, trouvez-vous long ?

Quelle est votre relation avec les animaux pendant vos travaux ? Est-ce qui vous arrive de les toucher, de leurs parler ?

Comment se passe l'alimentation ? Est-ce manuel ou mécanique ? Décrivez..., racontez comment ça se passe.

[Uniquement pour des agriculteurs dont le système d'exploitation est en bovin viande]

A quoi et comment voyez-vous qu'une vache ou un veau a une bonne qualité bouchère ?

Comment et avec qui l'avez vous appris ?

Quelle est votre relation avec les animaux pendant vos travaux ? Est-ce qui vous arrive de les toucher, de leurs parler ? Combien de temps passez-vous pour les soins aux animaux ? Le travail est-il manuel pour les soins ?

Pouvez-vous me décrire l'alimentation des vaches ? Comment ça se passe ? Est-ce manuel ou mécanique ? Décrivez :

[Pour les agriculteurs en systèmes à spécialisations multiples sans élevage]

Pouvez-vous me décrire votre travail ?

Si double actif :

Quel est votre autre métier ?

Comment gérez-vous les deux métiers ? Comment vous, vous organisez ?

Pourquoi maintenez-vous encore une activité agricole ?

[Conduite des cultures et travail du Sol : pour tous]

Pouvez-vous me décrire le type de sol qu'on a en alsace ?

A quoi voit-on un bon sol ?

Les qualités d'un bon sol ?

Qui et comment l'avez-vous appris ?

Qu'est ce qu'on appelle un sol fertile

Comment peut-on le rendre fertile ?

Est-il favorable à la production de maïs ou de blé ? Pourquoi et comment ?

Faites-vous des rotations de cultures ?

Si oui pourquoi ? Avec quels types de cultures ? Quelle est l'incidence sur le sol ?

Pouvez-vous me décrire une matinée de labour ? Comment ça se passe ? Comment trouvez-vous le temps ?

A quelle profondeur vous labourez, changez-vous en fonction du type de cultures ?

Quels sont les produits utilisés dans la conduite des cultures ?

Pouvez-vous me décrire une matinée ou une après-midi passée au champ dans le tracteur ? A quoi pensez-vous, quand vous labourez, semez ? Le temps vous paraît-il long/court ?

Existe-t-il d'autres techniques que le labour ? Si oui lesquelles ?

Comment fonctionnent ces techniques, pouvez-vous me décrire ?

Les avez-vous testées ? En comparant avec le labour, vous préférez travailler comment ?

Pourquoi ?

En quoi c'est différent ?

[S'il n'a pas testé].... Pourquoi ?

[Si, oui] Comment en avez-vous eu connaissance ?

Par qui ?

En parlez-vous entre agriculteurs ?

[Si, oui], dans quel cadre ? A quel moment ?

Perception de la coulée de boue :

Aviez-vous des parcelles sur le périmètre d'érosion ?

Comment ça s'est passé, ce jour-là ?

Quelle est la principale cause des coulées de boue ?

Qui doit réagir face à ce problème ?

Quelles solutions pourraient être envisagées ?

Lesquelles ?

Pourquoi ?

[Si l'agriculteur a participé à l'assolement concerté]

Qu'est ce qui vous a incité à participer à la première réunion ?

Qui vous en a parlé ?

Qu'attendez-vous de cette initiative ?

Que seriez-vous prêt à faire pour lutter contre l'érosion ?

Quel regard porte la population non agricole du village sur les coulées de boue ?

Empreinte écologique

Pouvez-vous me faire rapidement un plan de la ferme? (*représenter la maison d'habitation, les bâtiments d'exploitation, les hangars pour le matériel, ne pas citer tels ou tels éléments pour ne pas induire la réponse afin d'identifier ce qu'ils considèrent comme important ou négligeable*)

Autour de la ferme, pouvez-vous me dessinez l'espace que vous occupez, travaillez ?

En une journée de travail, pouvez-vous me dessinez vos déplacements ? Les faites-vous en tracteur ? A pieds ?

Voyez-vous souvent des animaux quand vous travaillez dans les champs ? Si, oui, les quels ?

Depuis combien de temps ?

Environnement socioprofessionnel

Les conseillers agricoles se rendent-ils souvent sur l'exploitation? Si, oui, sont-ils de la chambre d'agriculture ? Des entreprises de semences/ d'engrais ?

Quels sont leurs fonctions, leurs rôles ?

Combien de fois viennent-ils ?

Quels sont les produit que vous leurs achetez ?

Comment se passent les transactions ? Pouvez-vous me décrire ?

Depuis quand êtes vous clients ?

Vos parents adhèrent-ils à un syndicat, si oui lequel ?

Connaissez-vous d'autres syndicats ?

Formation

Pouvez me décrire votre formation ?

Suivez-vous des formations actuellement ? Si oui, les quelles ?

Pouvez-vous me décrire comment s'est passée une formation ? Avec qui, comment ou, ce que vous avez appris ?

Comment vous choisissez vos formations ?

Cela influencera vos pratiques personnelles ?

Avez- vous des projets environnementaux sur l'exploitation ? si , oui les quels ?

Sur votre exploitation faites-vous attention à l'environnement ?

Que pensez-vous du Développement durable ?

Comment percevez-vous votre exploitation, son évolution ?

Quelles sont les qualités d'un bon agriculteur ? Pourquoi ?

Qu'est ce qui vous attire dans la profession

Y' a t-il une personne dans la profession que vous admirez ?

Pour vous l'agriculture c'est ?

Indiquez trois mots ou phrases qui définissent selon vous la profession du métier d'agriculteur ?

Les réseaux sociaux non agricoles

Adhérez-vous à une association ? Si oui lesquels ?

Avez-vous des loisirs ? Si oui, lesquels ?

Sortez-vous souvent ? Si oui, dans quel genre d'endroits ?

Votre conjointe travaille t'elle à l'extérieur ? Si oui, ou ? C'est important selon vous ? Cela a-t-il une influence le regard que vous portez sur votre métier ?

Vous sentez-vous interpellé par une cause particulière ? Si oui, laquelle ?

Sociographie

→ Quelle est votre année de naissance ?

- Dans quelle ville êtes vous né(e) ?

→ Avez-vous des frères ou des sœurs ? Si oui, combien ? (Précisez leur âge et leur activité)

→ Sur l'échelle suivante, pouvez-vous situer vos opinions politiques ?

1 2 3 4 5 6 7
gauche **droite**

→ Indiquez la profession et le dernier diplôme obtenus :

-de votre père ?

-de votre grand-père paternel ?

-de votre grand-mère paternelle ?

-de votre mère ?

-de votre grand-père maternel ?

-de votre grand-mère maternelle ?

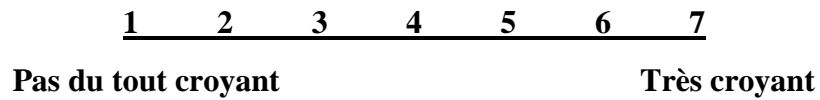
-de votre conjoint ?

→ Est-ce qu'un membre de votre famille à un quelconque lien avec le monde agricole en général ? Si oui, est-ce que cette personne est dans le milieu de l'agriculture ?

→ Avez-vous une croyance religieuse?

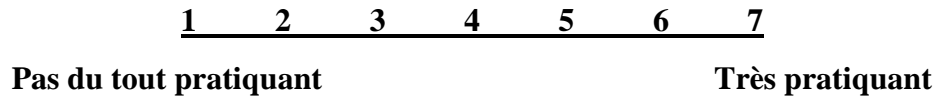
→ Sur l'échelle suivante pourriez-vous indiquer votre niveau de croyance religieuse ?

Entourez le chiffre qui vous convient le mieux.



→ Sur l'échelle suivante pourriez-vous indiquer votre niveau de pratique religieuse ?

Entourez le chiffre qui vous convient le mieux.



→ Possédez-vous une (plusieurs) voitures ? Une (plusieurs) résidences secondaires ?

Annexe 2 :

Guide d'entretien à usage des élèves en formation agricole

Exploitation familiale ou l'héritage

Pouvez-vous me décrire l'exploitation de vos parents.

Que faites-vous comme production ?

Pouvez-vous me raconter l'historique de l'exploitation (comment elle a démarré, avec qui, comment, quels types de production, quelles ont été les principales évolutions.

Pratiques

Racontez une journée type sur l'exploitation, en ce moment par exemple ?

Pouvez vous me racontez la manière dont s'organise le travail sur votre ferme ? Et sur l'année. [**Référence aux saisons**]

Que préférez-vous faire durant l'année comme type de travaux ? Pourquoi ?

Pouvez-vous me décrire le travail manuel et mécanique sur votre exploitation ?

Y'a-t-il une différence, si oui la quelle ? Avez-vous une préférence ? Si oui, pourquoi

[Uniquement pour les agriculteurs dont le système d'exploitation familial est en bovin lait]

Pouvez-vous me décrire la traite ?

Comment et avec qui avez-vous appris à le faire ? Racontez-moi comment s'est passé la première fois.

Pour quelles raisons avez-vous opté pour ce type de traite ? Et de puis quand ? Pour quelles raisons avez-vous changé ?

Quel est le temps consacré ? Le, trouvez-vous long ?

Quelle est votre relation avec les animaux pendant vos travaux ? Est-ce qui vous arrive de les toucher, de leurs parler ?

Comment se passe l'alimentation ? Est-ce manuel ou mécanique ? Décrivez..., racontez comment ça se passe.

[Uniquement pour des agriculteurs dont le système d'exploitation familial est en bovin viande]

A quoi et comment voyez-vous qu'une vache ou un veau a une bonne qualité bouchère ?

Comment et avec qui l'avez vous appris ?

Quelle est votre relation avec les animaux pendant vos travaux ? Est-ce qui vous arrive de les toucher, de leurs parler ? Combien de temps passez-vous pour les soins aux animaux ? Le travail est-il manuel pour les soins ?

Pouvez-vous me décrire l'alimentation des vaches ? Comment ça se passe ? Est-ce manuel ou mécanique ? Décrivez :

[Exploitation familiale orientée en systèmes à spécialisations multiples sans élevage]

[Si le père est double actif]

Où travaille votre père ?

Comment arrive-t-il à concilier les deux, comment s'organise-t-il ?

Quelle est la part de l'activité agricole ?

Depuis quand il est double actif ?

Vous, vous souhaitez être à temps plein sur l'exploitation ?

Vous voyez une différence entre les agriculteurs doubles actifs et « les autres » ?

[Conduite des cultures et travail du Sol : pour tous]

Pouvez-vous me décrire le type de sol qu'on a en alsace ?

A quoi voit-on un bon sol ?

Les qualités d'un bon sol ?

Qui et comment l'avez-vous appris ?

Qu'est ce qu'on appelle un sol fertile

Comment peut-on le rendre fertile ?

Est-il favorable à la production de maïs ou de blé ? Pourquoi et comment ?

Faites-vous des rotations de cultures ?

Si, oui pourquoi ? Avec quels types de cultures ? Quelle est l'incidence sur le sol ?

Pouvez-vous me décrire une matinée de labour ? Comment ça se passe ? Comment trouvez-vous le temps ?

A quelle profondeur vous labourez, changez-vous en fonction du type de cultures ?

Quels sont les produits utilisés dans la conduite des cultures ?

Pouvez-vous me décrire une matinée ou une après-midi passée au champ dans le tracteur ? A quoi pensez-vous, quand vous labourez, semez ? Le temps vous paraît-il long/court ?

Existe-t-il d'autres techniques que le labour ? Si oui lesquelles ?

Comment fonctionnent ces techniques, pouvez-vous me décrire ?

Les avez-vous testées ? En comparant avec le labour, vous préférez travailler comment ? Pourquoi ?

En quoi c'est différent ?

[S'il n'a pas testé].... Pourquoi ?

[Si, oui] Comment en avez-vous eu connaissance ?

Par qui ?

En parlez-vous entre agriculteurs ?

[Si, oui], dans quel cadre ? A quel moment ?

Empreinte écologique

Pouvez-vous me faire rapidement un plan de la ferme? (*représenter la maison d'habitation, les bâtiments d'exploitation, les hangars pour le matériel, ne pas citer tels ou tels éléments pour ne pas induire la réponse afin d'identifier ce qu'ils considèrent comme important ou négligeable*)

Autour de la ferme, pouvez-vous me dessinez l'espace que vous occupez, travaillez ?

En une journée de travail, pouvez-vous me dessinez vos déplacements ? Les faites-vous en tracteur ? A pieds ?

Voyez-vous souvent des animaux quand vous travaillez dans les champs ? Si, oui, les quels ?

Depuis combien de temps ?

Environnement socioprofessionnel

Les conseillers agricoles se rendent-ils souvent sur l'exploitation? Si, oui, sont-ils de la chambre d'agriculture ? Des entreprises de semences/ d'engrais ?

Quels sont leurs fonctions, leurs rôles ?

Combien de fois viennent-ils ?

Quels sont les produit que vous leurs achetez ?

Comment se passent les transactions ? Pouvez-vous me décrire ?

Depuis quand êtes vous clients ?

Vos parents adhèrent-ils à un syndicat, si oui lequel ?

Connaissez-vous d'autres syndicats ?

Formation

Pouvez me décrire votre parcours scolaire ?

Pourquoi cette formation, quelles sont vos motivations ?

Pourquoi ce lycée ? Comment en avez-vous eu connaissance ?

Pouvez-vous nous décrire l'ensemble de vos matières et cours ?

Trouvez-vous que les cours sont intéressants ? Par rapport aux cours du collège ou pas du tout ? Aimez-vous suivre les cours en classe ? Arrivez-vous à suivre ? Si non, quelles sont les matières qui vous posent le plus de problèmes ?

Quels sont les cours qui vous intéressent le plus ? Pour quelles raisons ? Ceux qui vous intéressent le moins ? Pour quelles raisons ?

La notion de Développement Durable est-elle abordée dans les cours, si oui, dans quels cours ?

Qu'en pensez-vous ?

Et celle d'environnement ? Dans quels cours vous l'abordez ?

Si oui, de quelle(s) manière(s), dans quelle matière ?

Trouvez-vous ça utile ?

Ce que vous avez appris sur l'environnement vous servira t-il utile sur votre future exploitation ?

Et sur celle de vos parents ?

Que pensez-vous des nouvelles mesures environnementales, comme la directive cadre sur l'eau qui limite l'utilisation des pesticides ?

Que pensez-vous de l'agriculture biologique ?

Peut-on nourrir la planète avec une agriculture biologique ?

Le stage

[Uniquement pour les élèves ayant déjà effectué un stage ou une activité saisonnière ou annuelle dans le milieu agricole]

Comment se sont déroulées les affectations entre patrons et élèves ? Avez-vous pu choisir votre maître de stage ? Ou vous a-t-il été imposé ?

Pouvez-vous me décrire l'exploitation ?

Taille de l'exploitation agricole ? Nombre de personnes qui y travaillent, leur statut ?

La première fois que vous étiez chez votre maître de stage, étiez-vous perdu ? Ou bien saviez-vous tout de suite ce qu'il fallait faire ? Décrire. Connaissez-vous le patron avant ?

Pouvez-vous me décrire ce que vous avez fait ?

Quelle est l'ambiance qui règne à l'exploitation ? Avez-vous tout de suite été intégré à l'équipe ?

Pensez-vous que ce que l'on vous apprend en cours vous sert chez le patron ? Ou pas du tout ?

Selon-vous, la formation aux métiers agricoles est-elle adaptée à ce qui est attendu dans les exploitations agricoles ?

Exploitation école

Que pensez-vous de la ferme école ?

Qu'apprenez-vous sur l'exploitation école ?

Cela influencera vos pratiques personnelles ?

Quels sont les projets environnementaux sur l'exploitation ?

Qu'en pensez-vous ?

Comparaison : entre l'exploitation parentale et le discours, pratiques transmis par le lycée

Sur l'exploitation des parents faites-vous attention à l'environnement ?

Ce que vous apprenez comme nouvelle technique au lycée, cela vous arrive de l'expérimenter sur l'exploitation des parents ?

Si oui, pouvez-vous me décrire un exemple ?

Vous voyez une différence entre le type d'agriculture appris ici au lycée et celle que vous pratiquez sur l'exploitation familiale. Si oui, quelles différences ?

Vous arrive-t-il d'être en désaccord avec votre père sur des choix de techniques ou des orientations ? Si, oui pouvez me décrire un exemple ?

Il en pense quoi votre père, de ce que vous apprenez au lycée ?

Vous, vous vous sentez plus proche de quel discours et de quelles techniques entre le lycée et l'exploitation parentale ? Pourquoi ?

Ce que vous avez appris sur le Développement Durable vous servira t-il plus tard sur votre exploitation ? Comment, et pourquoi ?

Comment percevez-vous votre future exploitation ?

Quelles sont les qualités d'un bon agriculteur ? Pourquoi ?

Qu'est ce qui vous attire dans la profession

Y a t-il une personne dans la profession que vous admirez ?

Pour vous l'agriculture c'est ?

Indiquez trois mots ou phrases qui définissent selon vous la profession du métier d'agriculteur ?

Vous sentez-vous interpellé par une cause particulière ? Si oui, laquelle ?

Adhérez-vous à une association ? Un syndicat ? Si oui lesquels ?

Sociographie

Avez-vous des frères ou des sœurs ? Si oui, combien ? (Précisez leur âge et leur activité)

Avez-vous un (ou une) petit(e) ami(e) ? Si oui, que fait-il/elle ? Dans l'agriculture ?

Est-ce qu'un membre de votre famille à un quelconque lien avec le monde agricole en général ? Si oui, est-ce que cette personne est dans le milieu de l'agriculture ? Vos parents vous ont-ils encouragés à poursuivre dans votre voie ?

Avez-vous des loisirs ? Si oui, lesquels ?

Sortez-vous souvent ? Si oui, dans quel genre d'endroits ?

Quelle est votre année de naissance ?

Dans quelle ville êtes vous né(e) ?

Annexe 3 :

Débat du jeudi 19 novembre 2009 au lycée agricole de Verdun LEGTA.

Tableau récapitulatif des principaux discours sur l'environnement et le métier d'agriculteurs auprès de BEPA (Brevet d'Etude professionnel agricole) production animale et d'élèves en formation aux métiers du cheval.

Le débat est introduit par madame Sylvie. P. professeur de français et d'éducation civique et culturel. Ce tableau met en valeur la différence entre les jeunes d'origine agricole et les élèves (d'origine non agricole) qui suivent l'option « métiers du cheval » au sein du BEPA.

Questions	Agriculteurs d'origine agricole	Jeunes d'origine non agricole en option équin
<p><i>L'environnement c'est quoi pour vous ?</i></p>	<p>On en profite pour vivre</p>	<p>C'est ce qui permet à une espèce de vivre, là où elle vit, où elle mange, où elle habite, c'est facile à briser.</p> <p>La nature n'a pas besoin de nous pour vivre.</p> <p>Avant on n'était pas là, ils vivaient qu'at même.</p> <p>On détruit la nature : la pollution destruction des forêts.</p> <p>Développer sans détruire la nature.</p> <p>Les solutions : le tri des déchets, faire plus attention à la planète, moins rouler, prendre le bus, prendre les transports en commun</p>

		<p>manger moins de viande. mais de meilleure qualité ; consommer localement, des bouteilles en verre.</p>
<p><i>L'agriculture biologique, vous en pensez quoi ?</i></p>	<p>L'agriculture a besoin d'engrais pour les rendements.</p> <p>L'agriculture biologique c'est la faillite.</p> <p>Si demain toute la France se met en bio, les ¾ de la France crève de faim.</p> <p>Mais nous on met des petits paquets d'azote.</p>	<p>Pas besoin d'engrais.</p> <p>Vaut mieux mettre du fumier que de l'azote.</p> <p>On s'affranchit du milieu pour faire de l'agriculture, grâce à la chimie on fait pousser tout n'importe ou sans prendre en considération le milieu.</p> <p>La chimie c'est pas naturel.</p> <p>Ouais, mais peut-être qu'au bout d'un moment, c'est pareil.</p>
<p><i>Pour vous l'agriculture en l'environnement c'est conciliable ?</i></p>	<p>Nous pour l'agriculture, on veut des bons rendements pour pouvoir nourrir la société, donc on met des engrais et tout ça pour avoir des meilleurs rendements et du coup, ça s'accorde pas. Si on en mettait y aurait pas assez de rendements pour nourrir et si on en met, la société ça va pas non plus.</p> <p>Donc, si tu veux des rendements, il faut mettre des choses dessus.</p> <p>Un agriculteur qui a des</p>	<p>C'est parce qu'ils n'ont pas le choix qu'il ya un problème, c'est pas que le problème des agriculteurs, c'est le problème que la société ne paye pas le prix qu'on devrait les payer, si tu avais le choix t'en mettrait pas autant, de mettre des engrais et tout ça, là dans la conjoncture actuelle tu as pas le chois sans cela tu ne pas vivre.</p>

	<p>rendements il vivote, il faut qu'il ait des rendements extraordinaires. On élève une vache pendant je sais pas combien de temps et elle part pour un prix dérisoire, alors qu'on investit pour je sais pas combien, c'est pas rentable.</p> <p>Y a des intermédiaires qui s'en foutent plein les poches....</p> <p>Avant c'était pas comme ça, y avait moins de lois et tout ça et maintenant avec le lait, il faut qu'il y ait moins de matière grasse, donc il faut des usine pour traiter le lait, donc, ça ne va plus de l'agriculteur directement à l'acheteur, donc y a plein d'intermédiaires et c'est eux qui sen foutent plein les poches.</p> <p>Et pourquoi y a eu y a un mois la grève du lait, un mois et demi, pare que les agriculteurs ont en eu marre de fournir et à la limite même pas se titrer un revenu.</p>	<p>C'est la majorité qui est comme ça, donc ça devient normal, c'est l'agriculture de maintenant</p>
--	---	--

<i>Et donc l'agriculture biologique c'est pas possible ?</i>	<p>On est contre.</p> <p>Y'a de moins en moins d'agriculteurs et il y a de plus en plus de monde, donc c'est pas avec le bio qu'on y arrivera, au contraire il faudra de plus en plus de rendements.</p> <p>C'est pas avec le bio qu'on sauvera la terre.</p>	
<i>Et l'agriculture raisonnée, vous en pensez quoi ?</i>	<p>Raisonnée c'est conventionnelle.</p> <p>Raisonnée moi, ça me dit rien, conventionnelle c'est comme en ce moment.</p>	
<i>Et on peut poursuivre ce modèle ?</i>	<p>Bien sur que oui ! Des hommes il y'en a de plus en plus, des hommes de moins en moins, c'est pas avec le bi, qu'on s'en sortira.</p>	
<i>Et le sol, c'est important pour vous ?</i>	<p>On l'exploite !</p>	
<i>Et le préserver ?</i>	<p>Disons, qu'ils nous posent de plus en plus de lois pour garder les ressources et tout ça, mais un jour, il faudra</p>	

	<p>trouver une solution à tout ça.</p> <p>On nous met des lois, il faut faire si, il faut faire ça, à la fin on va terminer en bio, et le bio c'est pas une solution.</p>	
<p><i>Vous, qu'est ce que vous proposeriez comme solution ? (Sylvie, le professeur de français)</i></p>	<p>Si on avait moins d'écolos on serait déjà moins embêtés !</p> <p>C'est comme la couverture végétale, sachant qu'il faut retourner une fois, donc on bouffe du carburant.</p> <p>La couverture végétale, pour moi, ce serait plus embêtant qu'autre chose, ça servirait à rien, on consommerait deux fois plus de carburant, pour récupérer un peu d'azote.</p> <p>C'est nul, car ça pompe tout l'azote et après on a plus d'azote dans le sol.</p> <p>Justement, c'est les écolos qui pondent ça pour plus que t'ais d'azote dans le sol.</p> <p>Plus on a d'écolos plus on est embêtés (fous rire général.</p>	
<p><i>Mais, on peut poser le problème à la base, pourquoi on a besoin de station d'épuration ?</i></p>	<p>Parce que l'eau est polluée !</p>	

<p><i>Et pourquoi ? Ou est le problème à la base ?</i> (Sylvie)</p>	<p>Bah chez nous, le tas de fumier, ça coule un peu dans l'eau... ça n'a jamais tué personne....</p> <p>.... Ils veulent nous imposer des lois, mais parfois il faut qu'ils réfléchissent un peu.</p>	
<p><i>A quelles lois tu penses ?</i> <i>Moi, je voudrais bien le point de vue des équins aussi.</i> (Sylvie)</p>	<p>Des lois qu'ils pondent à la dernière minute, voilà...</p>	
<p><i>Quelle serait la fonction sociale de l'agriculture ?</i></p>	<p>Pareil, quand il leurs a dit que le lait sortait de la vache, y'en a qui le croyait pas. Y'a des gens maintenant, ils ne regardent plus ce qu'il se passe dans l'agriculture, ils regardent ce qu'il se passe à la télé, ils regardent tous les infos, et du coup qu'est ce qu'on voit toujours maintenant, c'est l'écologie et tout, il faut respecter la nature et tout et ils disent ouais, les agriculteurs ils tuent les abeilles avec les pesticides, et plus les gens ne savent pas ce que c'est que l'agriculture, ils disent que les agriculteurs se sont des</p>	

	pollueurs.	
<i>Vous voulez dire qu'on généralise (Sylvie)</i>	<p>ouais, ça encourage pas à s'installer.</p> <p>Et pourquoi dans un village il y avait 10 agriculteurs dans un village et maintenant il y'en a plus que deux, un trois, voir Zéro</p>	
<i>Et pourquoi ? (Sylvie)</i>	<p>Parce que tout e monde arrête, tout le monde en a marre !</p> <p>... et puis, on travaille pour rien gagner.</p>	
<i>Pourquoi, pourquoi ce sont les gros agriculteurs qui sen sortent ? (Sylvie)</i>	<p>Parce qu'ils ont plus de rendement, de surface.</p> <p>Les gens ne savent pas ce que c'est que l'agriculture, ils n'ont même jamais su ce que c'était.</p> <p>Pendant, la grève du lait, y'en a un qui distribuait le lait et tout ça et y'en a qui se foutait un peu nous à la de télé, on donnait du lait gratuit dans les marchés et avec un grand sourire et tout ça et par derrière ils se moquait de nous, du genre, ouais, ils râlent encore les</p>	

	<p>agriculteurs, et le jour où ils auront plus de lait, de viande, hein ?</p>	
<p><i>Pour éliminer les intermédiaires, la vente directe ça semble envisageable ?</i></p>	<p>Ouais, mais c'est rester trop de temps à la maison...</p> <p>.. et puis la plus part des gens font leurs courses au magasin, ils vont tout faire au magasin, Ils vont directement au supermarché, ils ont tout directement sur place, ils ont le lait, les céréales, le poisson, la viande, ils ont tout.</p>	

Liste des figures et des tableaux.

Figure 1.

Contenu pédagogique pour les trois filières « agricoles » au lycée d'Obernai

✓ *BEPA (production animale/végétale)*

Enseignement général	Enseignement scientifique	Enseignement professionnel
Français Anglais-allemand Histoire-géographie Sciences économiques Mathématiques-informatique	Sciences économiques Biologie Sciences physiques	Agronomie Economie Zootechnie Machinisme agricole
820 heures	295 heures	745 heures

✓ *Bac professionnel, conduite et gestion de l'exploitation agricole (production animale/végétale)*

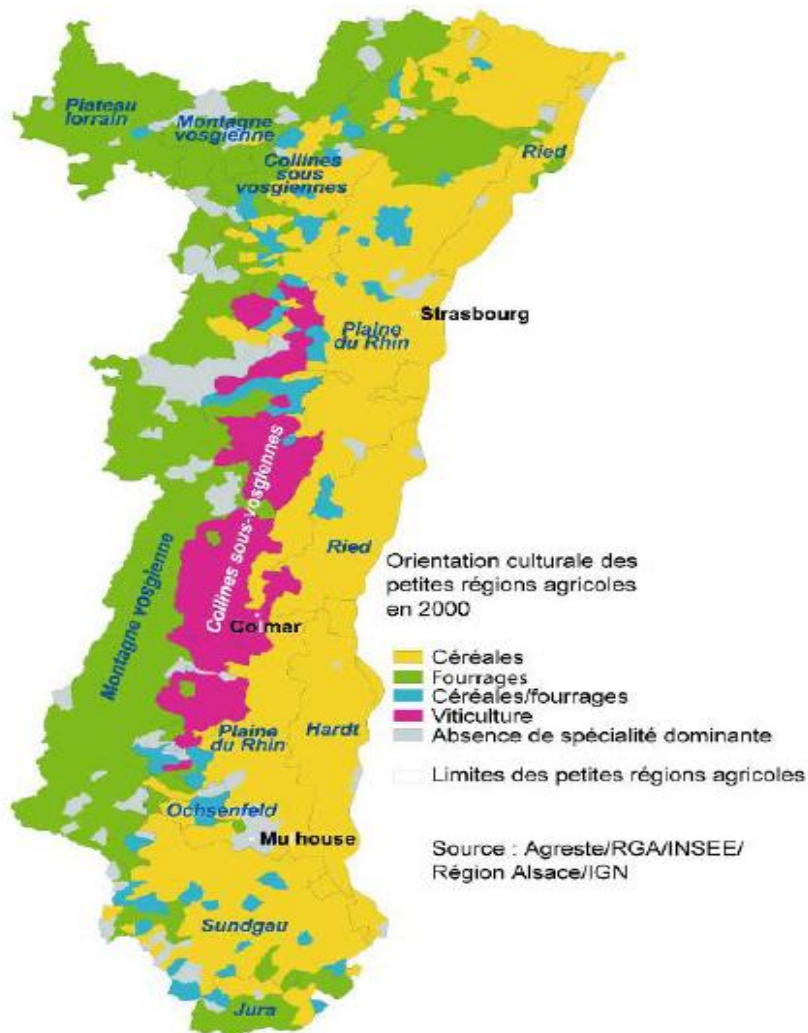
Enseignement général	Enseignement scientifique	Enseignement professionnel
Français Anglais-allemand Histoire-géographie Sciences économiques Mathématiques-informatique	Sciences économiques Biologie Sciences physiques	Agronomie Economie Zootechnie Machinisme agricole
565 heures	250 heures	615 heures

✓ **BTS ACSE (BTS agricole, conduite des systèmes d'exploitation)**

Enseignement général	Enseignement technologique
Français-communication	Comptabilité
Mathématiques appliquées-informatique	Gestion
Economie générale ; histoire-géographie	Agronomie
	Zootéchnie
	Pyrotechnie

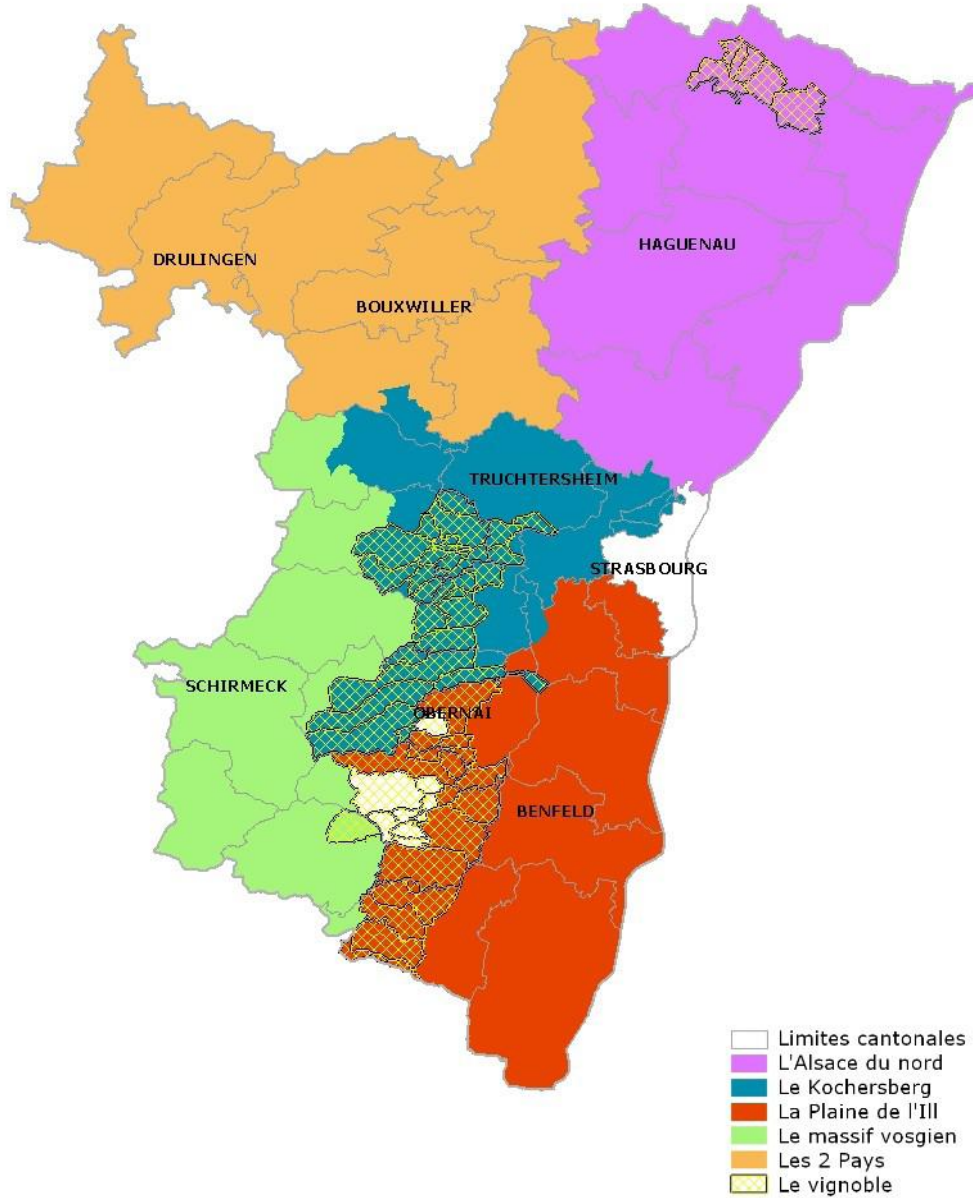
Figures 2

Les grandes régions agricoles en Alsace





Carte des régions agricoles



Fond I.G.N. - Route 500 - Copyright - C.F. 07.08.2008

Figure 3

Les conséquences des coulées d'eaux boueuses : Momenheim 2008



Figure 4 :
Communes touchées par les coulées de boue en 2005.

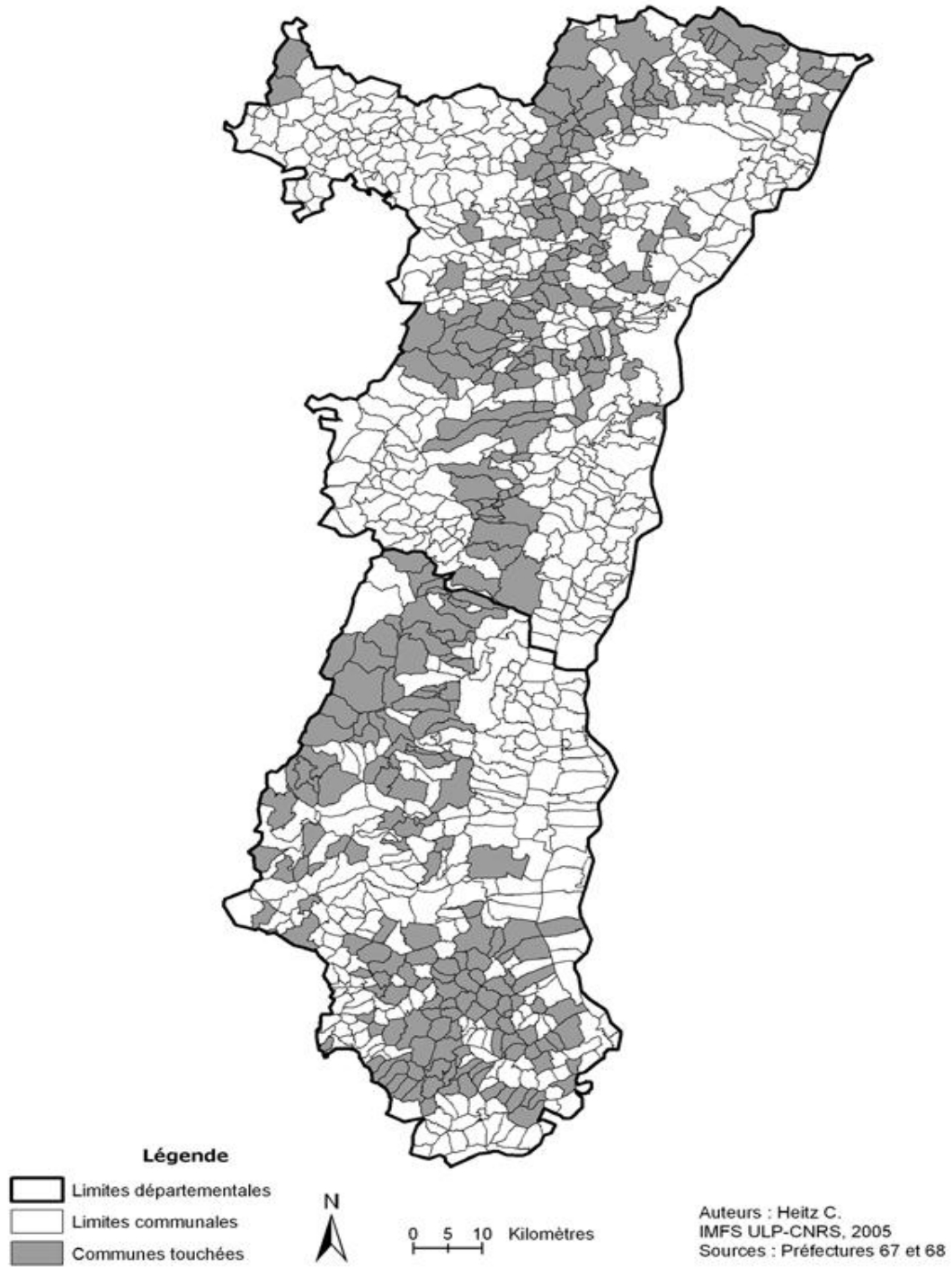


Figure 5 :
Nombre de coulées de boue en Alsace en 2005

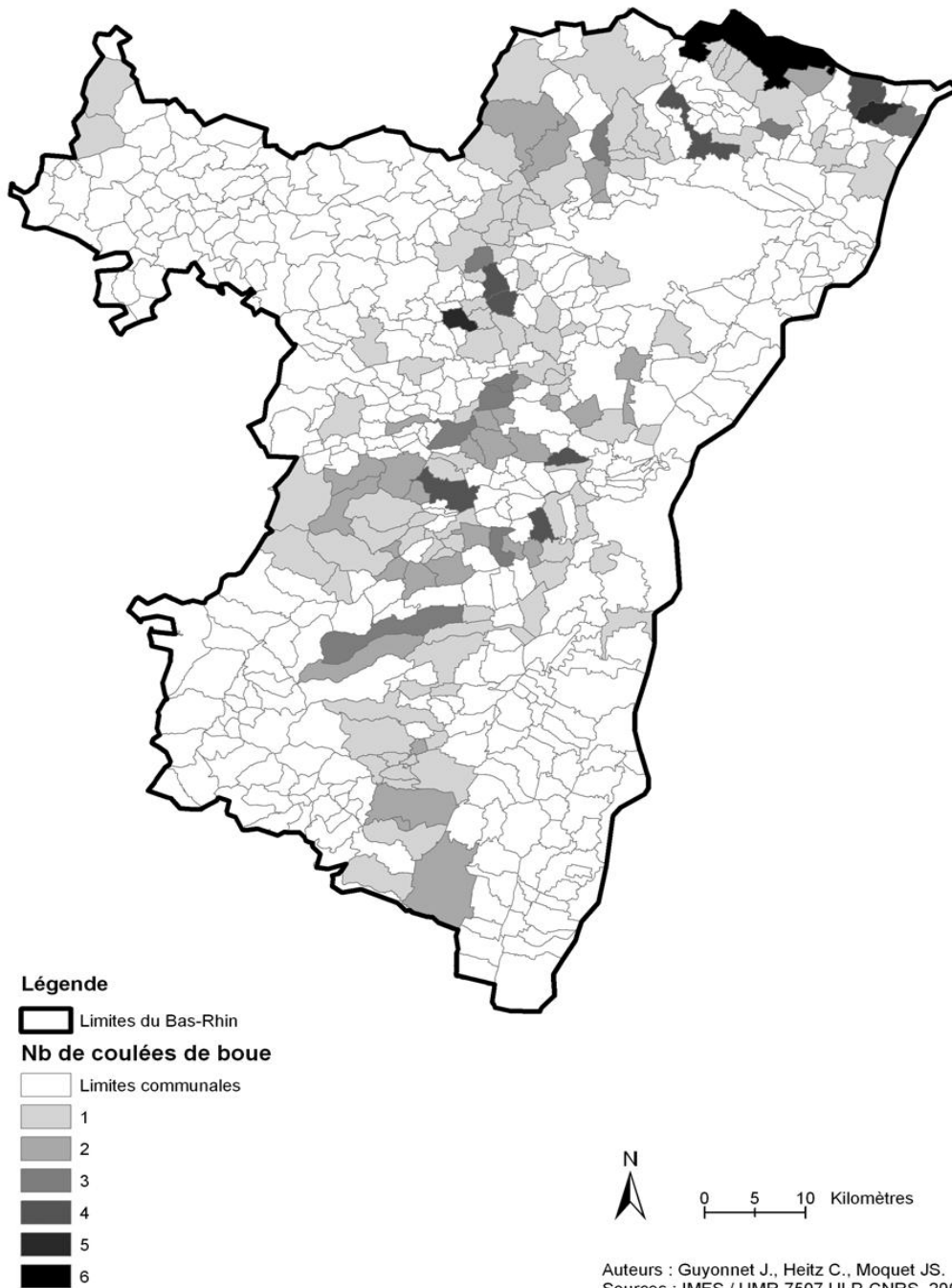


Figure 6 :

Répartition des coulées de boue associées à l'érosion des sols ayant donné lieu au dépôt d'un dossier CAT NAT dans le Bas-Rhin (1985-2004) par zones hydrographiques

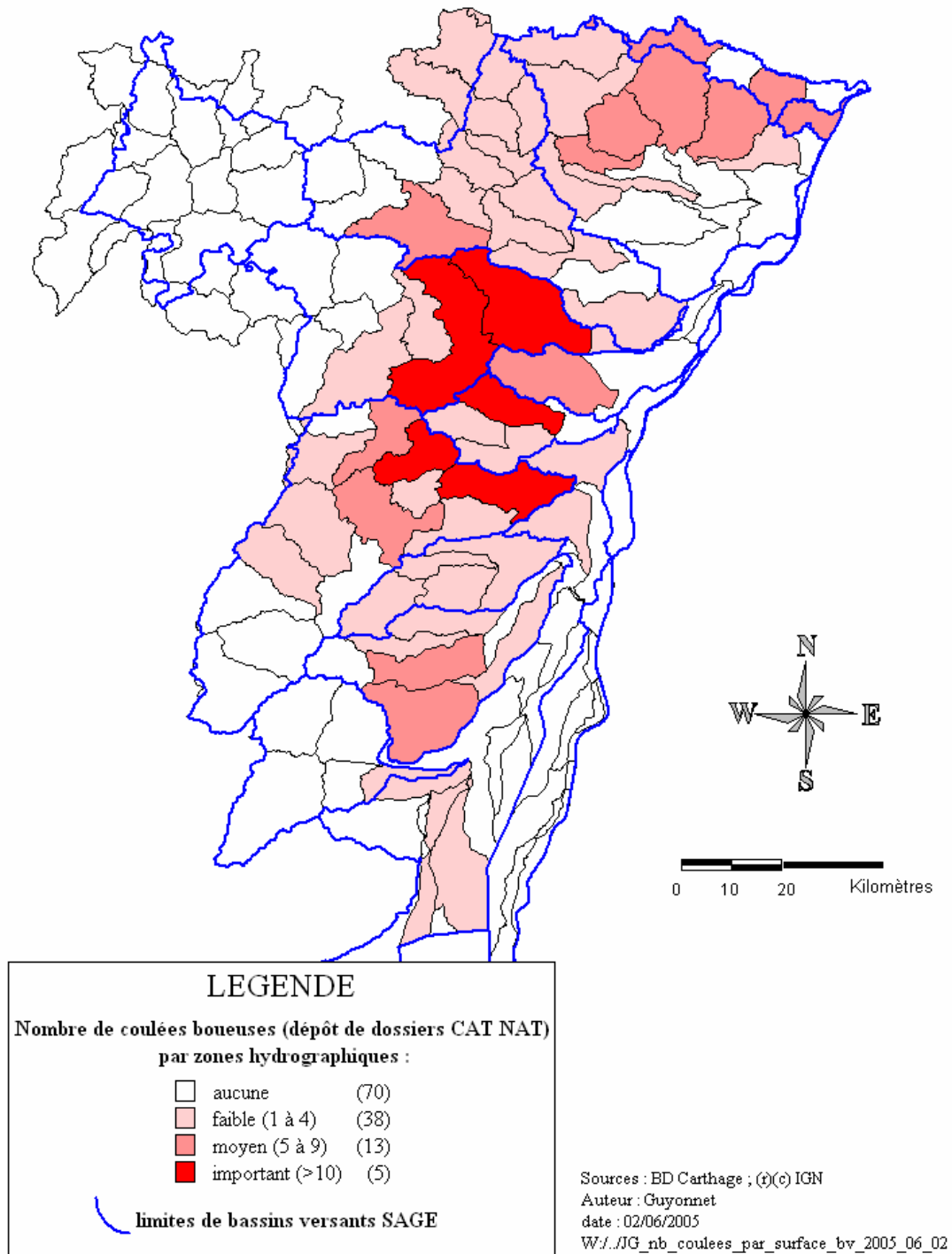


Figure 7 :
Bassin d'orage à Rixheim (68)



Figure 8 :
Fascine à Ettendorf



Figure 9 :
Assolement concerté à Morschwiller (2009)

